

Parenté du Roy avec les Princes de la Maison de France, établis en Espagne et en Italie.

Louis de France, Dauphin, Epousa Marie Anne Christine Victoire de Baviere.

Louis Duc de Bourgogne, puis Dauphin de France; Marie Adélaïde de Savoye. Philippe de France, Duc d'Anjou, puis Roy d'Espagne en 1700. sous le nom de Philippe V. mort en 1746. avoit épousé en 2^{des} nocces Elizabeth Farnese, Fille unique d'Edouard II. Duc de Parme, morte en 1766.

LE ROY.

Charles III. Roy d'Espagne né en 1716. ép. en 1738. Marie Amélie Christine Walpurg de Saxe, Princ ^{se} de Pologne, morte en 1760.	Philippe, Infant d'Espagne, Duc de Parme, sous le nom de Don Philippe, mort en 1765. avoit ép. Louise Elizabeth de France, morte en 1759.	Louis Antoine Jacques Infant d'Espagne, Ch ^{te} des Ordres du Roy et de la Toison d'Or, né en 1727 étoit Cardinal et Archevêque de Toléde, Dignité qu'il a abdi- quées depuis 1754.	Marie Anne Victoire, Infante d'Espagne, née en 1718. à ép. en 1732. Joseph Emmanuel Roy de Portugal.	Marie Antoinette Ferdinande, Infante d'Espagne, née en 1729. à ép. en 1750. Victor Amédée Marie Prince Royal de Sardaigne.
--	---	--	--	--

Ferdinand IV. Roi des Deux Siciles né en 1751. et marié en 1768. à Marie Caroline Louise, Archiduchesse d'Autriche.	Gabrielle Antoinette Paschal, Infante d'Espagne, Ch ^{te} des Ordres du Roy, né en 1752.	Antoine Marie Joseph, né en 1744. ép. en 1765. Pierre Léopold de Lorraine, Grand Duc de Toscane.	Marié Louise, née en 1745. à ép. en 1765. Marie Amélie Josephine, Archiduchesse d'Autriche.	Ferdinand Marie Louis Philippe Joseph, Infant d'Espagne, Duc de Parme, Ch ^{te} des Ordres du Roy et de celui de la Toison d'Or, né en 1751. à ép. en 1769.	Louise Marie Thérèse, Infante d'Espagne, née en 1751. à ép. en 1765. Charles Antoine, Infant d'Espagne, Prince des Asturies, son Cousin Germain.
---	--	--	---	---	--

Antoine Paschal 1^{er} 1771.

LIVRES, LETTRES ET MANUSCRITS AUTOGRAPHES

CATALOGUE N° 36

Ce catalogue s'ouvre sur un ensemble de livres précieux ayant appartenu, pour la plupart, à Napoléon, à Joséphine ou à Marie-Louise, dont un exemplaire des *Considérations sur l'art de la guerre* du général Rogniat, rageusement annoté par Napoléon à Sainte-Hélène.

Parmi les lettres des Rois de France, de François I^{er} à Louis XVIII, on notera celle qu'adresse le futur Henri IV, alors Roi de Navarre, à Catherine de Médicis la suppliant de mettre fin aux guerres de religion. À leurs côtés, bien des personnages se pressent, de Louise de Savoie écrivant à Anne de Bretagne, ou Saint Vincent de Paul, jusqu'à Cagliostro rédigeant une prière impie contre Louis XVI et Marie-Antoinette, ou les écrits militaires du comte de Guibert. On notera un beau manuscrit du généalogiste Clairambault relié aux armes de Louis XV, établissant les parentés du Roi avec les maisons royales et princières d'Europe.

Un exceptionnel album rassemble les principaux acteurs de la Révolution, évoquée aussi par un décret signé par Danton le 10 août 1792, un manuscrit de Buonarroti pour combattre le nationalisme corse, ou les lettres du jeune officier Pluvié-Guibert, sur les campagnes d'Italie et d'Égypte.

L'épopée napoléonienne revit, à travers les documents, du siège de Toulon à Sainte-Hélène. Le jeune Napoléon écrit un roman, dont on lira ici le début, puis se fait remarquer aux journées de Vendémiaire. Quelques jours avant d'épouser Joséphine, il lui adresse une lettre d'amour ardente et tourmentée ; plus tard, il flirtera avec Christine de Mathis. À Sainte-Hélène, le proscrit trompe son ennui en apprenant l'anglais avec Las Cases, rédige ses souvenirs sur ses campagnes, ou prépare avec Bertrand un volumineux *Essai sur la fortification de campagne*. La famille proche est évoquée par de jolies lettres de Joséphine, la belle correspondance de Marie-Louise avec sa dame d'atours, l'importante et attachante correspondance de la Reine Hortense à son amie d'enfance Églé Auguié, épouse du maréchal Ney, sur une trentaine d'années. Les campagnes napoléoniennes revivent à travers la correspondance du général Bertrand à sa femme où l'on suit presque au jour le jour la Campagne de Saxe, ou celle du maréchal Soult racontant à sa femme les campagnes de Pologne et d'Espagne. Notons encore le plaidoyer de Fouché pour un consulat à vie héréditaire en faveur de Bonaparte, et le volumineux manuscrit des Mémoires de Cambacérés.

Au XIX^e siècle, on retiendra la remarquable correspondance spirituelle de Lacordaire à Mme Swetchine, les écrits de Lamartine en 1848, ou le journal intime de Victor Schoelcher. En Russie, à côté de la rare édition originale de l'oukase abolissant le servage, Alexandre II entretient avec sa maîtresse « Katia » une abondante correspondance amoureuse et érotique. À l'orée du XX^e siècle, après les articles politiques de Clemenceau ou Jean Jaurès, la Grande Guerre est racontée à travers l'exceptionnel « journal de guerre » et les albums photographiques de l'abbé Loys Roux. La Seconde Guerre mondiale revit à travers quelques-uns de ses acteurs : le maréchal Pétain, Charles de Gaulle, Churchill, Eisenhower, Montgomery, le général Koenig.

Signalons enfin quelques témoignages d'écrivains mêlés à l'histoire de leur temps : Guez de Balzac écrivant à Richelieu, Fénelon, Saint-Simon, Grimod de la Reynière en gourmand amoureux, le marquis de Sade pris dans la tourmente révolutionnaire, Karl Kraus avec une conférence antimilitariste et pacifiste en 1917, Georges Bernanos avec une belle correspondance lors de son exil au Brésil en 1939-1942, et Saint-Exupéry avec six écrits de guerre, dont un scénario inédit sur la Résistance et le brouillon de son vibrant *Appel aux Français*.

Thierry Bodin

*Parenté du Roy au
d'Orléans, du 4. au 5. Degré
de Chartres et la Duchesse
4. au 5.*

*Louis XIII. Roy de France
Epousa, Anne d'Autriche*

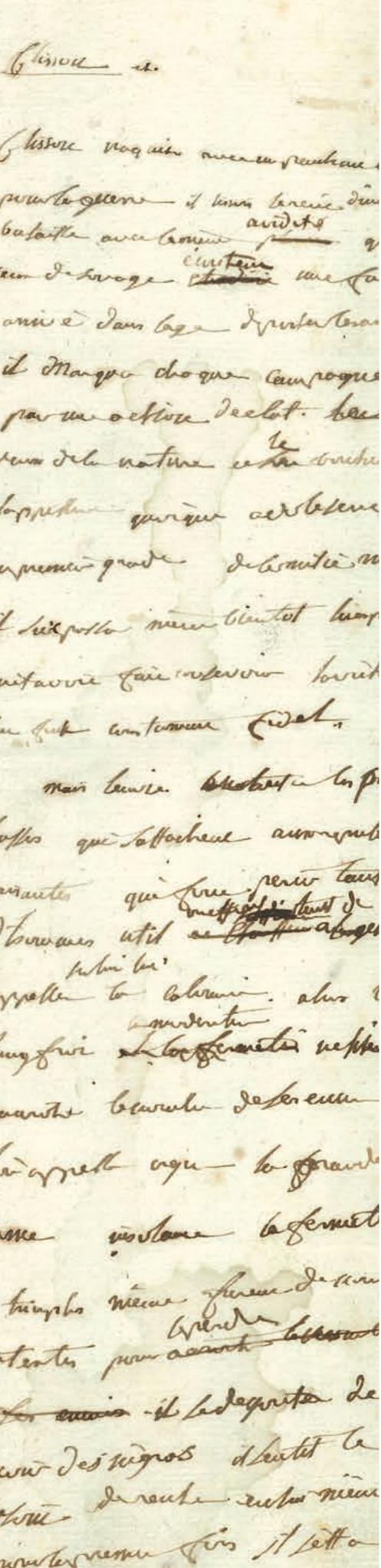
1^{er} *Louis XIV. Epousa Marie
Thérèse d'Autriche. Philippe I^{er}
en 2^{es} nocces
Baviere.*

2^e *Louis, Dauphin de France,
Ep. Marie-Anne Christine-
Victoire de Baviere. Philippe II
de France,
-cesse Légiti-*

3^e *Louis, Duc de Bourgogne,
puis Dauphin de France, ép.
Marie-Adélaïde de Savoye. Louis, Duc
Ep. Auguste
Baden, mo-*

4^e **LE ROY.** *Louis-Philippe, Du
1725. à épousé en
de Bourbon-Conty*

*Louis-Philippe-Joseph, A
Duc de Chartres, né M
en 1747. à ép. en 1769. 17
Louise-Marie-Adélaï- D
-de de Bourbon -
Penthievre.*



INFORMATIONS ET SERVICES POUR CETTE VENTE

RESPONSABLE DE LA VENTE

PHILIPPE ANCELIN
COMMISSAIRE-PRISEUR
DIRECTEUR DE DROUOT ESTIMA-
TIONS
Tél.: +33 (0)1 48 01 91 07
pancelin@drouot.com

EXPERTS POUR CETTE VENTE

THIERRY BODIN
SYNDICAT FRANÇAIS DES EXPERTS
PROFESSIONNELS EN ŒUVRES D'ART
45 rue de l'Abbé Grégoire - 75006 Paris
Tél. : +33 (0)1 45 48 25 31
lesautographes@wanadoo.fr
N° 624, 625, 636 à 722, 727 à 811

DOMINIQUE COURVOISIER
COURVOISIER EXPERT
5 rue de Miromesnil, 75008 PARIS
Tél. : +33 (0)1 42 68 11 29
courvoisier.expert@orange.fr
Expert-assistant : Alexandre MAILLARD
N° 591 à 623, 626 à 635

AXEL LOUOT
Souvenirs historiques
Tél. : 06 07 91 07 87
virtuti@club-internet.fr
N° 723 à 726

**RENSEIGNEMENTS
ORDRES D'ACHAT
FACTURATION ACHETEURS
RETRAIT DES ACHATS**

CLÉMENCE CLAUDE
Tél. : +33 (0)1 48 01 91 08
bids@drouot.com

(retrait des lots uniquement
sur rendez-vous)

RELATIONS PRESSE

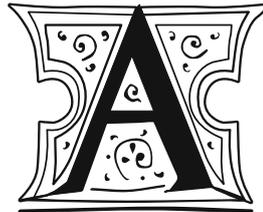
**DROUOT
MATHILDE FENNEBRESQUE**
Tél. : +33 (0)1 48 00 20 42
Mob. : +33 (0)6 35 03 49 87
mfennebresque@drouot.com

Attention : Les exigences sanitaires liées au Covid-19 limitent le nombre de personnes pouvant être présentes en salle pendant la vente ; les conditions d'accès seront précisées 48h à l'avance sur notre site collections-aristophil.com.

Nous vous invitons à privilégier les ordres d'achats téléphoniques ou les enchères en live via Drouot Live.

DROUOT ESTIMATIONS

LES COLLECTIONS



ARISTOPHIL

36

HISTOIRE

LIVRES, LETTRES ET MANUSCRITS AUTOGRAPHES

JEUDI 19 NOVEMBRE 2020, 14H
DROUOT-RICHELIEU - SALLE 7



EXPOSITIONS PUBLIQUES

DROUOT RICHELIEU - 9 RUE DROUOT 75009 PARIS

SAMEDI 14 NOVEMBRE ET LUNDI 16 NOVEMBRE 2020
DE 11H À 18H - SALLES 1 ET 7
JEUDI 19 NOVEMBRE 2020 DE 11H À 12H - SALLE 7

COMMISSAIRE-PRISEUR

PHILIPPE ANCELIN

CATALOGUE ET RÉSULTATS VISIBLES SUR WWW.COLLECTIONS-ARISTOPHIL.COM
ENCHÉRISSEZ EN LIVE SUR

DROUOT
DIGITAL
Live

Important: Les conditions de vente sont visibles en fin de catalogue
Nous attirons votre attention sur les lots précédés de +, °, *, #, ~ pour lesquels
s'appliquent des conditions particulières décrites en fin de catalogue.



DROUOT ESTIMATIONS

7, rue Drouot 75009 paris - Tél. +33 (0)1 48 01 91 00
www.drouot-estimations.com
SVV agrément du 10 juillet 2002-337



Qui sommes-nous ?

Dans le cadre de deux décisions de justice, la Société de Ventes Aguttès a effectué les opérations logistiques de transfert, tri, inventaire et conservation des œuvres en provenance des Collections Aristophil. Elle a ensuite procédé à la restitution de ces œuvres à leurs propriétaires. Elle a également proposé une organisation et un plan stratégique pour les ventes des années à venir. Ainsi, une partie des Collections Aristophil sera dispersée de façon judiciaire (biens propres de la société Aristophil mise en liquidation), tandis qu'une autre partie sera vendue de façon volontaire (propriétaires uniques, ou copropriétaires indivis).

OVA : les Opérateurs de Ventes pour les Collections Aristophil

La dispersion des œuvres indivisibles a été confiée à quatre OVV : AGUTTÈS, ARTCURIAL, DROUOT ESTIMATIONS et ADER-NORDMANN.

AGUTTÈS reste le coordinateur des ventes des indivisions et assurera également les ventes des lots judiciaires et des biens appartenant à des propriétaires uniques.

La maison Drouot Estimations est l'opérateur pour cette vente

Drouot Estimations est la maison de ventes aux enchères du groupe Drouot. Fondée en 1991, ses collaborateurs répondent aux attentes du public en proposant gracieusement, et quotidiennement, des estimations et en accompagnant les vendeurs tout au long du processus de la vente aux enchères. Drouot Estimations organise environ 50 ventes par an dont une dizaine cataloguées, parmi de nombreuses spécialités telles que les Arts Décoratifs du XXe siècle et design, l'art impressionniste et moderne, les estampes, les livres et manuscrits ou encore les bijoux et montres. En tant que Président du groupe Drouot et référence dans la discipline des livres et des manuscrits, c'est Maître Alexandre Giquello qui orchestre les ventes des Collections Aristophil au sein de Drouot Estimations.

CATÉGORIE DES VENTES

Les ventes des Collections Aristophil ont plusieurs provenances et se regroupent dans deux types de vente :

1 - Ventes volontaires autorisées par une réquisition du propriétaire ou par le TGI s'il s'agit d'une indivision; les frais acheteurs seront de 30% TTC (25% HT). Il s'agit des lots non précédés par un signe particulier.

2 - Ventes judiciaires ordonnées par le Tribunal de Commerce; les frais acheteurs seront de 14,40% TTC (12%HT).

signalés par le signe +.

SOMMAIRE



INFORMATIONS ET SERVICES POUR CETTE VENTE	P. 2
OPÉRATEURS DE VENTES POUR LES COLLECTIONS ARISTOPHIL	P. 4
LES COLLECTIONS ARISTOPHIL EN QUELQUES MOTS.....	P. 6
GLOSSAIRE	P. 9
CATALOGUE	P. 10
ORDRE D'ACHAT	P. 253
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE.....	P. 254

LES COLLECTIONS ARISTOPHIL

EN QUELQUES MOTS

Importance

C'est aujourd'hui la plus belle collection de manuscrits et autographes au monde compte tenu de la rareté et des origines illustres des œuvres qui la composent.

Nombre

Plus de 130 000 œuvres constituent le fonds Aristophil. L'ensemble de la collection a été trié, inventorié, authentifié, classé et conservé dans des conditions optimales, en ligne avec les normes de la BNF.

Supports

On trouve dans les Collections Aristophil une grande variété d'œuvres. Dessins, peintures, photographies, lithographies, manuscrits anciens, chartes, incunables, livres et manuscrits, partitions, éditions rares, lettres, autographes, philatélie, objets d'art, d'archéologie, objets et souvenirs, documents se côtoient et forment un ensemble tout à la fois hétéroclite et cohérent tant il couvre l'ensemble des moyens d'expression qu'inventa l'Homme depuis les origines jusqu'à nos jours

Thèmes

Les Collections Aristophil couvrent toutes les périodes de l'histoire de l'Antiquité au XX^e siècle. Afin de dépasser la répartition par nature juridique, par type de support ou encore la seule chronologie, il a été retenu de disperser ces collections sous la forme de ventes thématiques permettant proposer des ventes intéressantes et renouvelées mois après mois, propres à susciter l'intérêt des collectionneurs du monde entier.

Sept familles thématiques



BEAUX-ARTS



HISTOIRE POSTALE



HISTOIRE



ORIGINE(S)



LITTÉRATURE



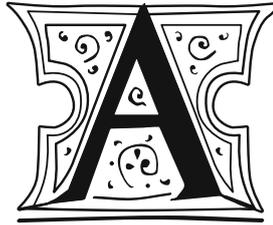
MUSIQUE



SCIENCES



1 Louis Charles
Louis Charles



ARISTOPHIL

36

HISTOIRE

LIVRES, LETTRES ET MANUSCRITS AUTOGRAPHES

JEUDI 19 NOVEMBRE 2020, 14H
DROUOT-RICHELIEU - SALLE 7



GLOSSAIRE

Lettre autographe signée (L.A.S.) : la lettre est entièrement écrite par son signataire. Celui-ci peut signer de son prénom, de ses initiales ou de son nom.

Pièce autographe signée (P.A.S.) : il s'agit de documents qui ne sont pas des lettres. Par exemple : une attestation, une ordonnance médicale, un reçu, etc.

Lettre signée (L.S.) : ce terme est utilisé pour désigner une lettre simplement signée. Le corps du texte peut être dactylographié ou écrit par une autre personne.

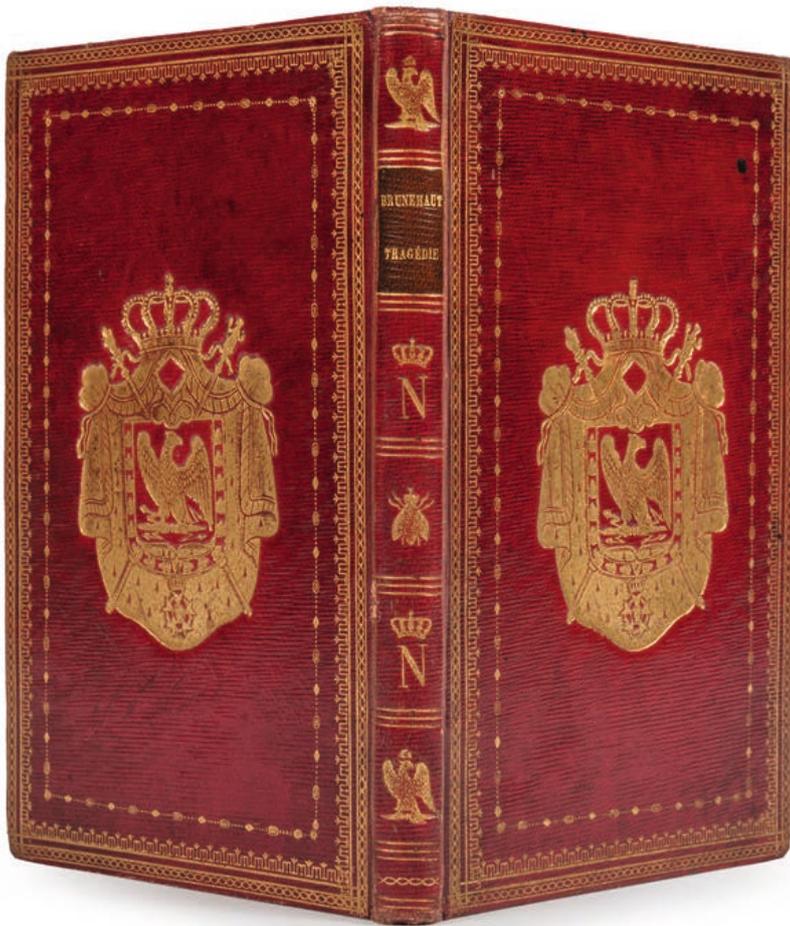
La pièce signée (P.S.) est un document simplement signé. Le corps du texte peut être dactylographié ou écrit par une autre personne.

Une lettre autographe (L.A.) est une lettre est entièrement écrite par une personne,

mais non signée. Il était d'usage au XVIII^e siècle entre gens de la noblesse, de ne pas signer les lettres, le destinataire reconnaissant l'écriture, savait à qui il avait affaire. Madame de Pompadour, Marie-Antoinette, pour ne citer que les plus célèbres, ont ainsi envoyé des lettres autographes non signées.

Une pièce autographe (P.A.) est un document entièrement écrit de la main d'une personne, mais non signé. Ce terme désigne très souvent des brouillons, des manuscrits ou des annotations en marge d'un document.

Un manuscrit peut être entièrement « autographe » ou « autographe signé » ou dactylographié avec des « corrections autographes ».



591

AIGNAN Étienne

Brunehaut, ou les successeurs de Clovis, tragédie en cinq actes et en vers, suivie de notes historiques. Paris, Vente, 1811. In-8, maroquin rouge, bordure et roulette en encadrement, armoiries au centre, dos lisse décoré des emblèmes napoléoniens, pièce de titre de maroquin havane, roulette intérieure, tranches dorées (*Reliure de l'époque*).

1 000 / 1 500 €

Édition originale de cette tragédie historique relatant les conflits entre les différentes branches de la dynastie des Mérovingiens à la fin du VI^e et au début du VII^e siècle.

Étienne Aignan (1773-1824), issu de la petite noblesse de l'Orléanais, fut d'abord secrétaire général de plusieurs préfectures de province, puis celle de Paris. Piqué de lettres et de poésie, il collabora au journal *La Minerve* et écrivit des tragédies historiques : *La Mort de Louis XVI* (1793) et *Le Martyre de Marie-Antoinette d'Autriche, reine de France* (1796). Il fut aussi l'auteur d'une traduction de *l'Illiade* et de plusieurs romans anglais. Il fut élu à l'Académie française en 1814. Sa pièce *Brunehaut ou les successeurs de Clovis* fut jouée pour la première fois au Théâtre français le 24 février 1810. Mademoiselle Raucourt interprétait le rôle de Brunehaut.

Reliure aux armes de Napoléon, le dos orné d'emblèmes impériaux, abeilles et monogramme.

592

ALEXANDRE II DE RUSSIE Tsar

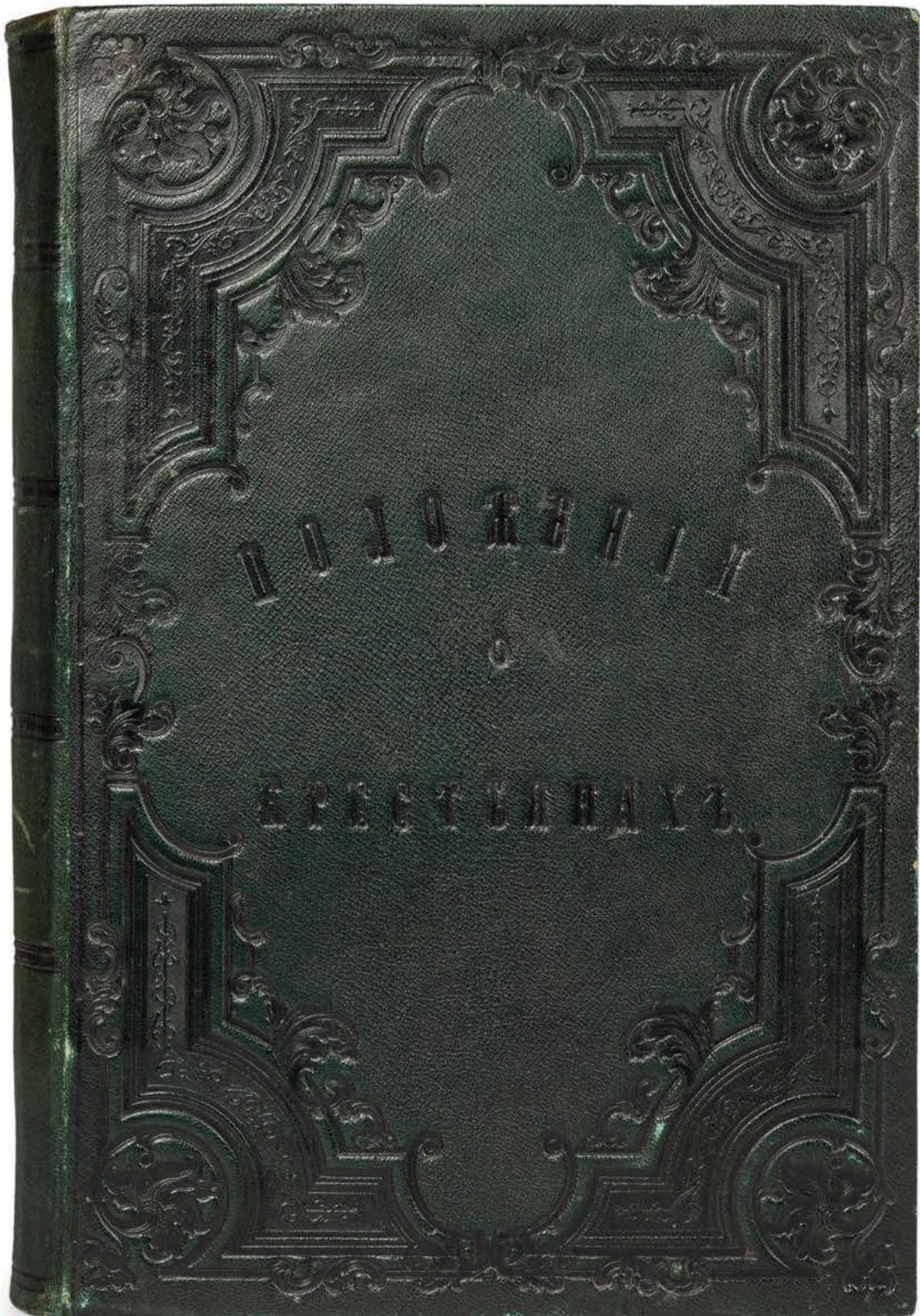
[Règlements et règles concernant les paysans affranchis de la dépendance servile] [en russe]. Saint-Pétersbourg, 1861. In-folio, maroquin vert, grande plaque formée de quatre écoinçons ornementaux frappés à froid sur les plats avec titre à froid sur le plat supérieur, dos lisse muet et fileté à froid, premier plat de la couverture (*Reliure russe de l'époque*).

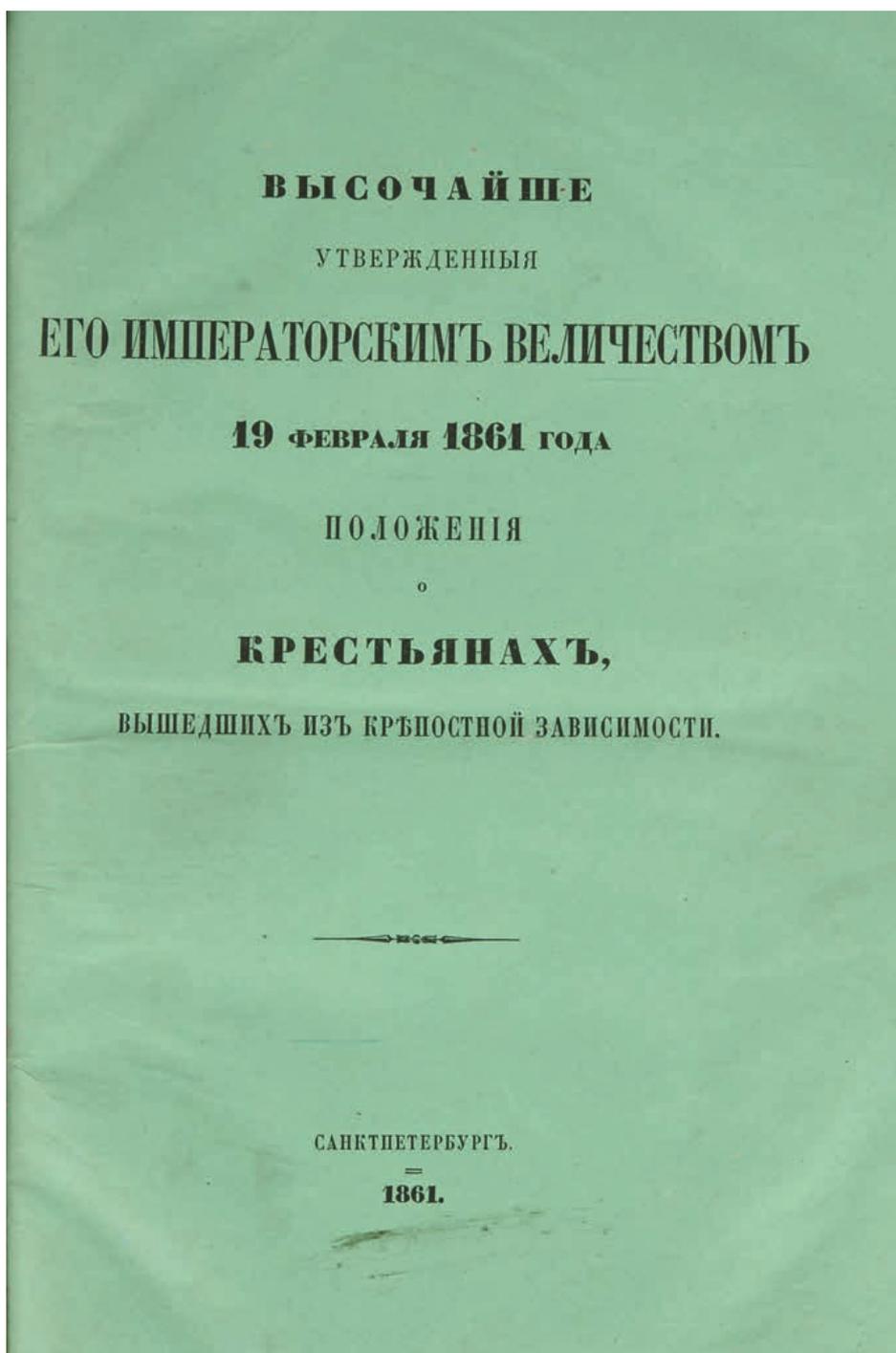
20 000 / 30 000 €

Rarissime édition originale de l'acte proclamant l'abolition du servage en Russie.

Au terme de six années de négociations intenses, Alexandre II (1818-1881) promulgue le 5 mars 1861, malgré une noblesse récalcitrante, le *Manifeste d'émancipation des serfs* qui proclame l'abolition du servage dans l'empire russe.

L'oukase (édit), rédigé par le métropolitain de Moscou, Philarète, règle alors le statut juridique des paysans, devenus « sujets ruraux libres » : ils ne peuvent plus être vendus, achetés ou échangés, ils sont libres dans leur vie privée et obtiennent le droit d'exercer un métier, de posséder des biens, le choix de se marier, etc. Pour 23 millions d'hommes et de femmes asservis dans toute la Russie, cet acte marque la fin de la soumission paysanne que Gogol avait vivement dénoncée dans l'une de ses œuvres maîtresses, *Les Âmes mortes* (1842).





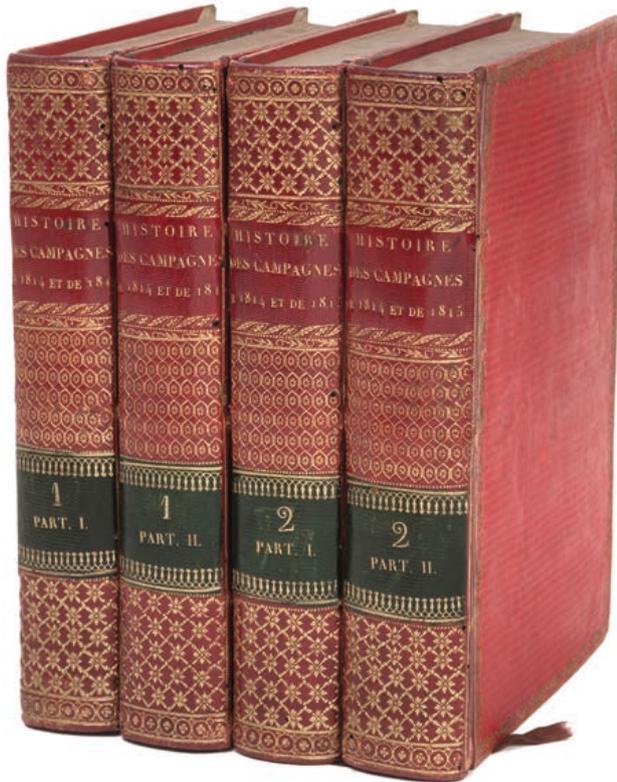
Le manifeste sera lu dans toutes les églises de Russie et Alexandre II reçut à l'occasion le surnom de tsar Osvoboditel, c'est-à-dire le « tsar libérateur ».

Victime d'un attentat, Alexandre II succomba le 13 mars 1881, n'ayant pu octroyé une constitution à son peuple. Son meurtre passa pour une vengeance de nobles.

Il est intéressant de souligner que la promulgation de cet acte important dans l'histoire de la Russie intervient quelques semaines avant le début de la Guerre de Sécession en Amérique, au moment où les États-Unis se penchaient sur la question de l'esclavage.

Exemplaire parfait dans une reliure en maroquin décoré du temps, exécutée en Russie. Il renferme quatre feuillets supplémentaires (par comparaison avec celui de la Bibliothèque nationale de Russie), dont un Avis du conseil d'État et le décret d'Alexandre II émancipant les *moujiks* (paysans russes).

Provenance : Dominique de Villepin (II, 2013, n°398).



593

BEAUCHAMP Alphonse de

Histoire des campagnes de 1814 et de 1815, comprenant l'histoire politique et militaire des deux invasions de la France, de l'entreprise de Buonaparte au mois de mars, de la chute totale de sa puissance, de la double restauration du Trône, et de tous les événemens dont la France a été le théâtre, jusqu'à la seconde paix de Paris, inclusivement. Paris, Le Normant, 1816-1817. 4 volumes in-8, demi-marquin rouge à grain long, plats de papier maroquiné, fine roulette de palmettes, dos lisse orné de motifs à la grotesque, pièces de toison de maroquin vert, tranches mouchetées (Reliure de l'époque).

800 / 1 000 €

Édition définitive, en grande partie originale.

Les deux premiers volumes consacrés à la campagne de 1814 sont augmentés d'un chapitre, les deux volumes relatant la campagne de 1815 sont en édition originale.

Source de premier plan sur les campagnes de la fin de l'Empire et des Cent-Jours.

Alphonse de Beauchamp (1767-1832), employé pendant la Terreur au Comité de Sûreté générale et au ministère de la Police, fut écarté sous l'Empire pour avoir utilisé les archives de la police dans son

Histoire des guerres de Vendée, parue en 1806. « Il reste considéré comme l'un des premiers historiens des guerres de Vendée et des campagnes 1814-1815 » (Tulard).

Bel exemplaire, dans une très fraîche reliure de l'époque.

Provenance : comte Emanuele Visconti dit Madrone (ex-libris), J. Burnel (ex-libris), Dominique de Villepin (ex-libris, *Bibliothèque impériale*, 19 mars 2008, n° 79).

594

[BEAUHARNAIS Fanny de]

L'Aveugle par amour. Amsterdam, Et se trouve à Paris, Gueffier, 1781. In-8, maroquin rouge, double encadrement de filets gras et maigre se croisant aux angles, plats ornés d'un semé d'abeilles compartimenté de pointillés, armoiries au centre, roulette intérieure, doublure et gardes de moire bleue, roulette sur les coupes, tranches dorées (Meslant).

2 500 / 3 000 €

Édition originale de ce roman de Fanny de Beauharnais, publié de manière anonyme.

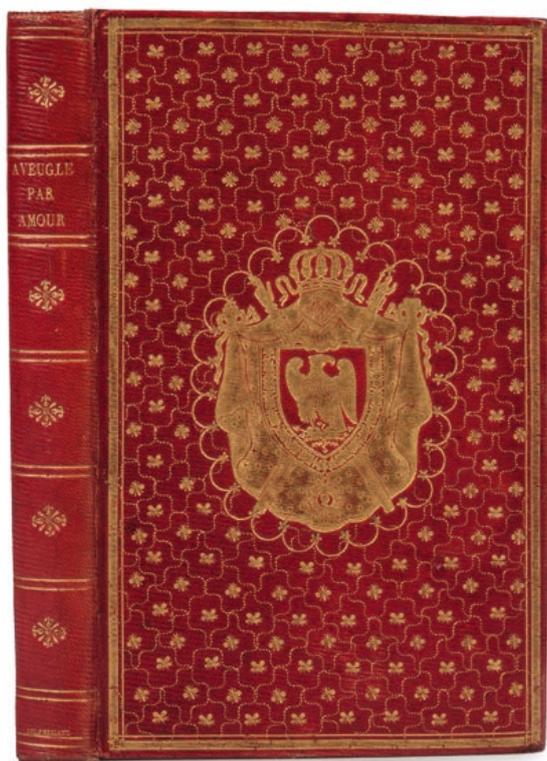
Gay-Lemonnyer, t. I, col. 2-3.

Fanny de Beauharnais (1737-1813), née Marie-Anne-Françoise Mouchard de Chaban, épousa le beau-frère de la future impératrice Joséphine. Très tôt attirée par la littérature, elle composa des vers qui furent recueillis dans *Mélanges de poésies fugitives et de prose sans conséquence* (1772). *L'Aveugle par amour* est l'une de ses charmantes fantaisies sur le thème des sentiments amoureux, comme *Les Lettres de Stéphanie* (1778) ou *Les Amants d'autrefois* (1787).

L'académicien et bibliophile Arthur Dinaux (1795-1864), qui fut l'un des possesseurs de ce volume, en a détaillé la provenance dans une note érudite, écrite et signée de sa main, datée de sa propriété de Montataire en 1861, sur le premier feuillet :

Volume très remarquable, tant pas son auteur, la Comtesse Fanny de Beauharnais, liée avec Voltaire, le grand Frédéric, Buffon, J.J. Rousseau et Dorat, que par les personnages par les mains desquelles ce livre passa jusqu'au moment où il parvint dans notre modeste collection.

Cet ouvrage, ayant été composé par la tante de l'Impératrice Joséphine et la marraine de la Reine Hortense, il n'est pas étonnant de le voir entrer dans la bibliothèque particulière de l'Empereur Napoléon qui le fit revêtir d'une reliure très luxueuse pour l'époque, enrichie d'une multitude d'abeilles impériales, au centre desquelles brille la plaque des armes de l'Empire. Le relieur du palais, Meslant, se surpassa en cette occasion. De chez l'Empereur, ce volume passa chez la petite-fille de son auteur, la grande duchesse douairière Stéphanie de Bade, née le 26 août 1789, devenue pour un temps la fille adoptive de Napoléon qui la maria le 7 avril 1806 au prince héréditaire de Bade. On voit sur le titre du livre, et à la page 9, une S capitale, surmontée d'une couronne fermée, marque de la bibliothèque particulière de la grande duchesse, née Beauharnais. Cette princesse mourut au printemps de [1860, la date n'est pas inscrite]. On vendit ses livres en 1861, à Manheim, lieu de sa résidence, et c'est à cet



encan qu'un libraire allemand a pu acheter, à mon intention, ce volume qui résume à lui seul tant de souvenirs.
 Montataire, 1861. - A. Dinaux.

Charmant exemplaire dans une reliure décorée de Meslant, aux armes de Napoléon. Il a ensuite appartenu à la grande duchesse Stéphanie de Bade, née Beauharnais, dont il porte le cachet. Le décor à semé d'abeilles logées dans des compartiments dessinés par des filets pointillés ondoiyants est à rapprocher de celui d'une autre reliure signée de Meslant, recouvrant également un ouvrage de Fanny de Beauharnais, *L'Abailard supposé* (1780) ; ce volume, aujourd'hui dans les Réserves de la BnF, a été acquis auprès de la librairie Anne Lamort (cf. catalogue XXIII, mai 2011, n°8).

Gardes légèrement déchirées à la charnière. Quelques rousseurs, taches dues au retour de la peau sur les gardes de papier.

595

BÉRAUD Antony

Fritz et Pauline. Opéra comique, paroles de M. Béraud, musique de M. Treillard, suivi d'un chant d'Ossian, sur la mort d'Oseau son fils et d'une romance. École spéciale, impériale, militaire, 1811. Manuscrit in-4, maroquin rouge à long grain, bordure en encadrement, au centre aigle impérial couronné empiétant un foudre, dos lisse orné, roulette intérieure, doublure et gardes de moire bleue, tranches dorées (*Reliure de l'époque*).

1 500 / 2 000 €

Manuscrit de 140 pages, orné de **3 lavis originaux à la plume** signés de Béraud et datés 1811. Le premier, placé en frontispice représente deux dieux ailés s'approchant de l'autel de l'amitié ; le second, lui aussi allégorique, montre un groupe d'enfants jouant de la musique et dansant au pied de la statue d'Apollon. À la fin du volume, 7 planches de musique dépliantes.

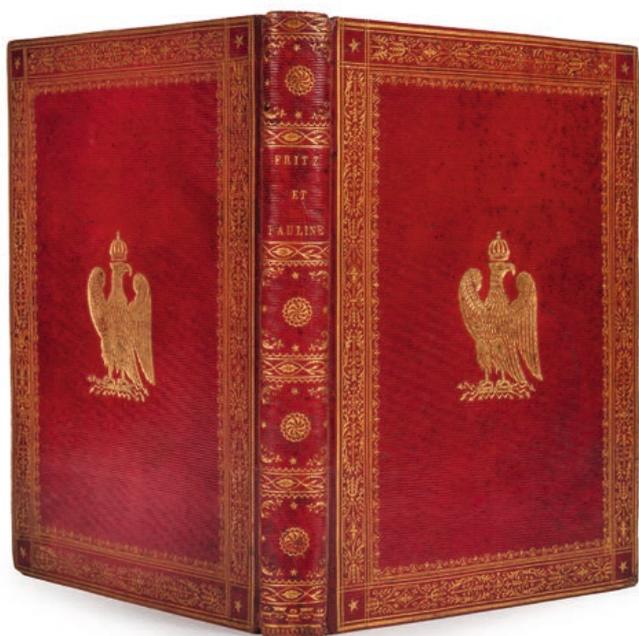
Reliure aux armes impériales, sans doute celles de l'École militaire impériale.

Après un séjour à Versailles, à leur retour Napoléon et Joséphine s'arrêtèrent à l'école militaire de Saint-Cyr le 23 juillet 1811 pour assister à la représentation de ce petit opéra-comique que les élèves avaient organisée pour eux.

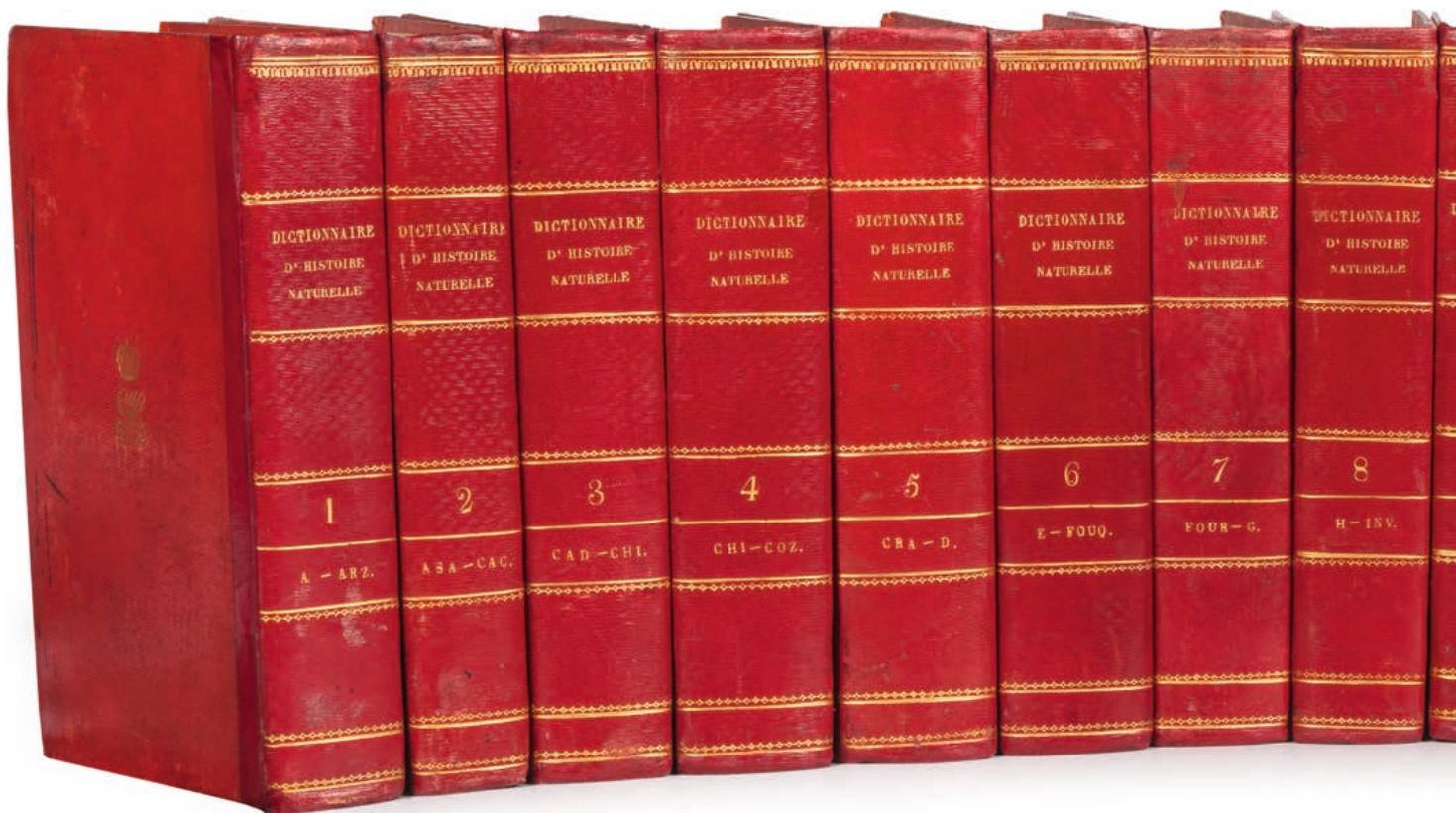
Antony BÉRAUD (1792-1860) entra à l'école militaire de Saint-Cyr en 1809 et participa aux dernières campagnes napoléoniennes. Il se lança ensuite dans la littérature et collabora à de nombreuses revues. Auteur prolifique, ses pièces furent jouées dans les plus grands théâtres parisiens.

Provenance : baron Charles d'Huart (ex-libris).

On joint une L.A.S. de Frédéric MASSON, spécialiste des études napoléoniennes (1 page oblong in-12) à propos de ce manuscrit, demandant à son propriétaire de le lui prêter un moment afin qu'il puisse l'étudier et en tirer profit pour ses travaux.







596

BORY DE SAINT-VINCENT Jean-Baptiste

Dictionnaire classique d'histoire naturelle. Ouvrage dirigé par Bory de Saint-Vincent. Paris, Rey et Gravier, Baudouin frères, 1822-1831. 17 volumes in-8, demi-cuir de Russie, plats de papier rouge, chiffre couronné au centre, dos lisse orné, non rogné (Reliure de l'époque).

3 000 / 4 000 €

Édition originale de ce monument d'histoire naturelle.

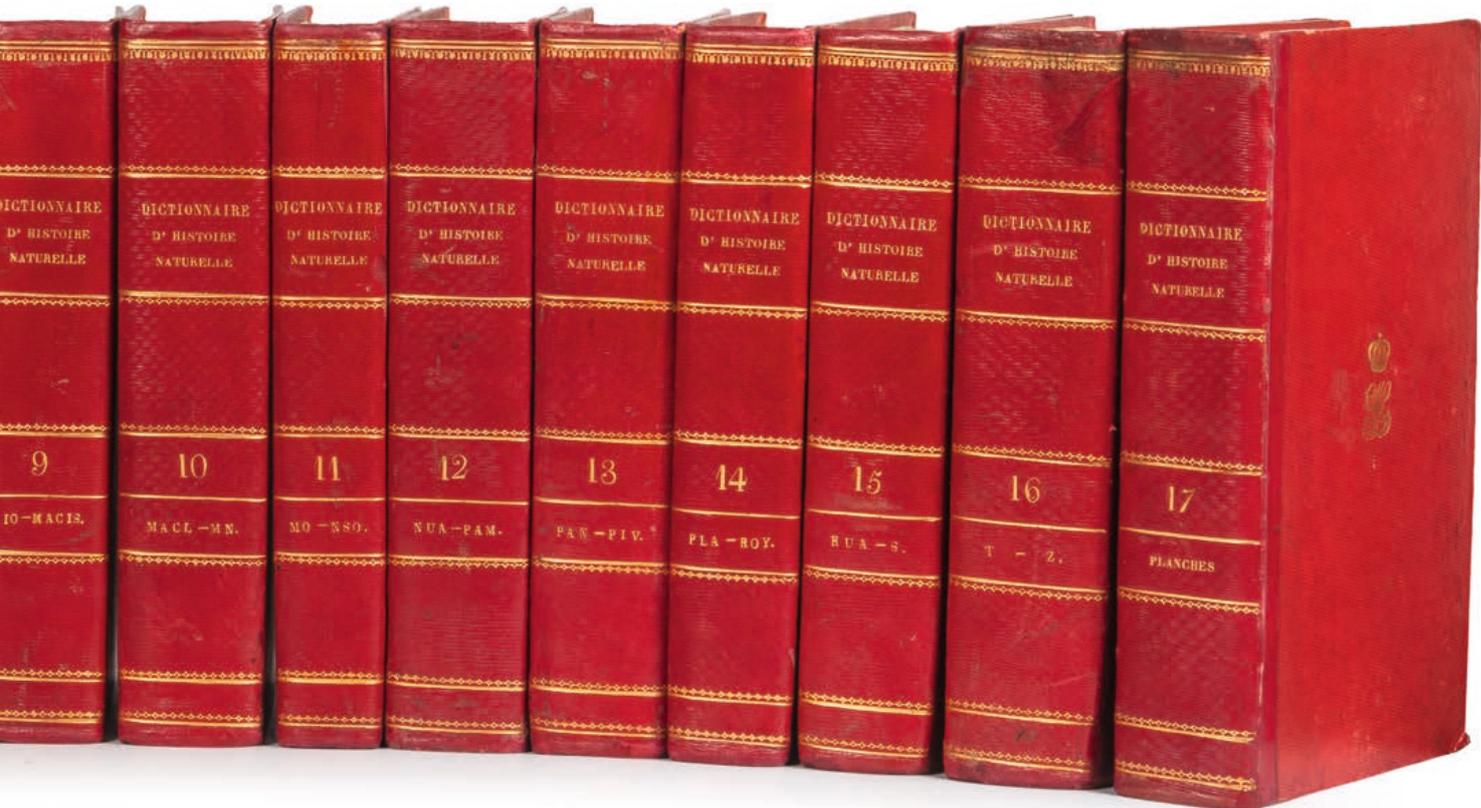
159 planches gravées, dont 150 coloriées à l'époque, plus une carte dépliant pour la *Distribution primitive du genre humain sur la surface du globe*.

Ces planches embrassent tous les règnes de la Nature : les végétaux, les coquillages, les papillons, les batraciens, les poissons, les mammifères, etc. Leur intérêt est à la fois scientifique et esthétique.

Les savants qui ont participé à la rédaction de l'ouvrage comptent parmi les meilleurs de leur temps : Jussieu, de Candolle, Geoffroy de Saint-Hilaire, Delafosse, Lucas, etc. Le maître d'œuvre de cette publication, Jean-Baptiste Bory de Saint-Vincent (1778-1846), fut non seulement un savant distingué, proche de Lacépède, mais aussi un militaire valeureux présent à Austerlitz, qui servit ensuite dans l'état-major de Ney, puis de Soult. Élu député pendant les Cent-Jours, il fut condamné à cinq ans d'exil par la seconde Restauration.

Exemplaire au chiffre de Marie-Louise, duchesse de Parme, ex-impératrice des Français.

Importantes rousseurs, quelques feuillets brunis. Restaurations à quelques coiffes, petits frottements à la reliure.



DICTIONNAIRE
D' HISTOIRE
NATURELLE

9

IO - MACIS.

DICTIONNAIRE
D' HISTOIRE
NATURELLE

10

MA CL - MN.

DICTIONNAIRE
D' HISTOIRE
NATURELLE

11

MO - NSO.

DICTIONNAIRE
D' HISTOIRE
NATURELLE

12

NUA - PAM.

DICTIONNAIRE
D' HISTOIRE
NATURELLE

13

PAN - PIV.

DICTIONNAIRE
D' HISTOIRE
NATURELLE

14

PLA - ROY.

DICTIONNAIRE
D' HISTOIRE
NATURELLE

15

RUA - S.

DICTIONNAIRE
D' HISTOIRE
NATURELLE

16

T - Z.

DICTIONNAIRE
D' HISTOIRE
NATURELLE

17

PLANCHES

BURGSORF Friedrich August Ludwig von

Nouveau manuel forestier, à l'usage des agens [sic] forestiers de tous grades [...]. Traduit [...] et adapté à notre système d'organisation, d'après l'Ordre du Gouvernement, par J. J. Baudrillart. Paris, Arthus-Bertrand, 1808. 2 volumes in-8, maroquin rouge, encadrement orné de roulettes diverses, armoiries au centre, dos lisse orné, doublure et gardes de moire bleue, tranches dorées (Tessier).

800 / 1 000 €

Manuel scientifique et technique de l'administration impériale, traduit et adapté par Jacques-Joseph Baudrillart (1774-1832) d'après un livre de référence rédigé par Friedrich August Ludwig von Burgsdorf (1747-1802), spécialiste allemand de la forêt, célèbre dans toute l'Europe.

L'ouvrage était destiné à unifier et codifier le travail des gardes forestiers qui, sous l'Ancien Régime, relevait plus de charges héréditaires ou achetables que de fonctions assorties à de réelles compétences.

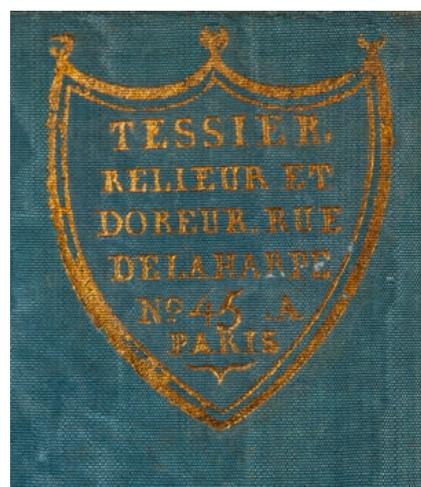
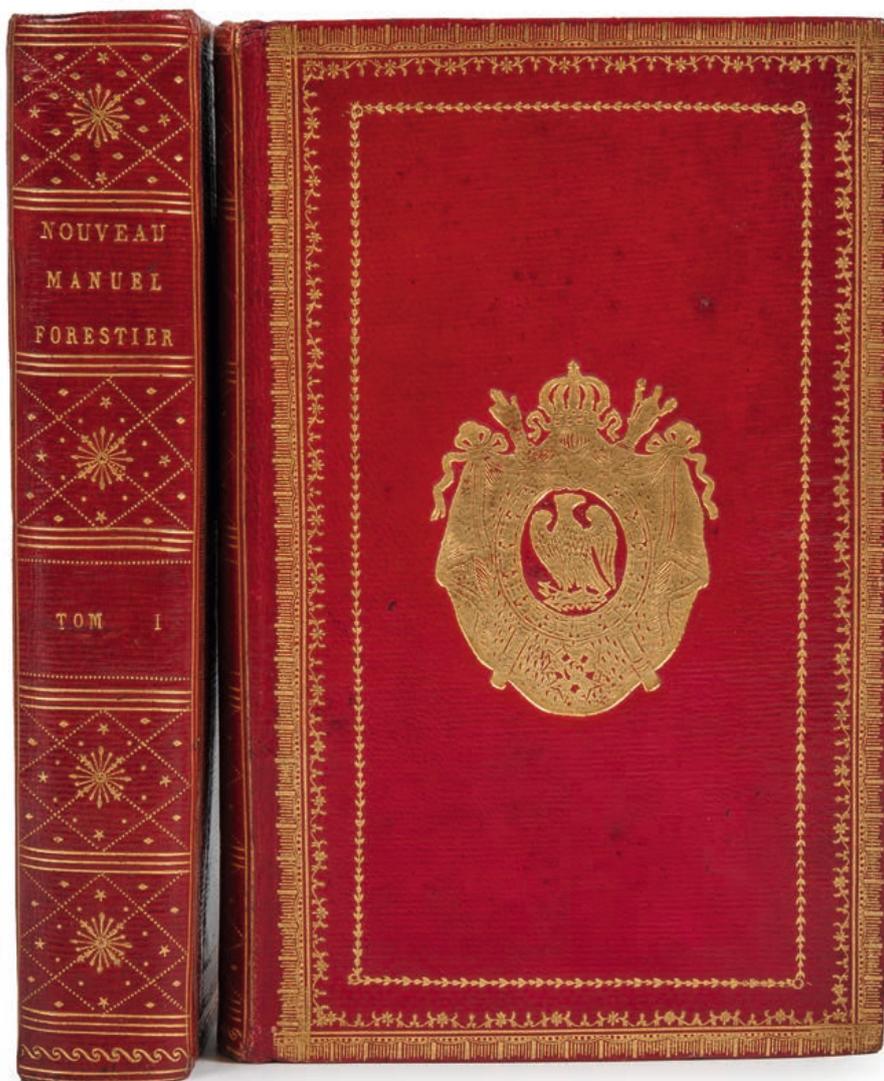
Le premier volume contient un précis sur le code des forêts, une section générale sur l'histoire naturelle, et la description de plusieurs centaines d'espèces végétales rencontrées dans les forêts et les bois. Dans le second volume, illustré de 29 planches gravées, on trouve des chapitres

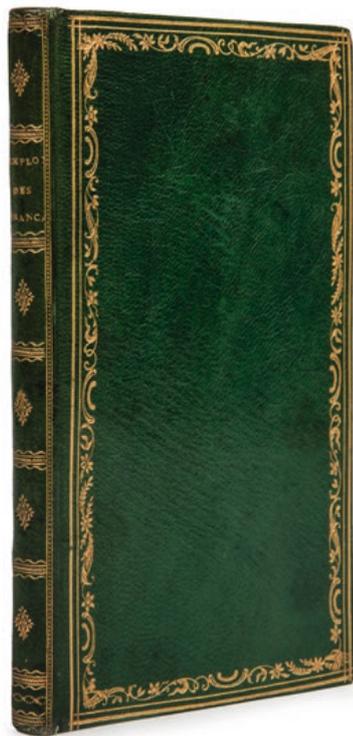
contenant des introductions à la géométrie, à la mécanique et à la construction, civile et navale. Le bois y est envisagé tant du point de vue de la préservation du patrimoine naturel que de celui de ses usages aux services de la société civile et des armées de l'Empire. 5 tableaux dépliant complètent l'illustration.

Jacques-Joseph Baudrillart, agronome et forestier, a conservé ses fonctions sous la Restauration et publié *Le Code forestier* (1827) puis *Le Code de la pêche* (1829).

Très fraîche reliure signée de Tessier, avec son étiquette à l'adresse du 45 rue Delaharpe à Paris dorée sur une garde de moire.

Armoiries frappées postérieurement.





598

CARNOT Lazare

Exploits des Français, depuis le 22 Fructidor an I, jusqu'au 15 Pluviose an III de la République française.
Bâle, J. Decker, De l'Imprimerie de Guillaume Haas fils, 1796. In-12, maroquin vert, double filet et roulette en encadrement, dos lisse orné, roulette intérieure, tranches dorées (Reliure de l'époque).

1 000 / 1 200 €

Ouvrage révolutionnaire à la gloire des armées françaises, composé par celui que l'on surnomma l' « organisateur de la victoire ».

Celui-ci a été tiré à petit nombre selon le catalogue de la bibliothèque Pixérécourt.

Tableau chronologique recensant les 27 victoires et les 120 combats des armées du Rhin, d'Italie, du Rhône, etc., entre le 8 septembre 1793 (bataille d'Hondschoote) et le 3 février 1795 (prise des Roses). Celui-ci est précédé d'un rapport du citoyen Carnot

sur ces événements mémorables qui ont fixé le sort de la République triomphante : [...] Avec quelle avidité les enfans de nos braves défenseurs ne parourront-ils pas ces annales de la gloire de leurs pères ! Quel feu sublime ne développera pas dans ces jeunes cœurs le souvenir des traits héroïques auxquels leurs noms seront attachés ! [...].

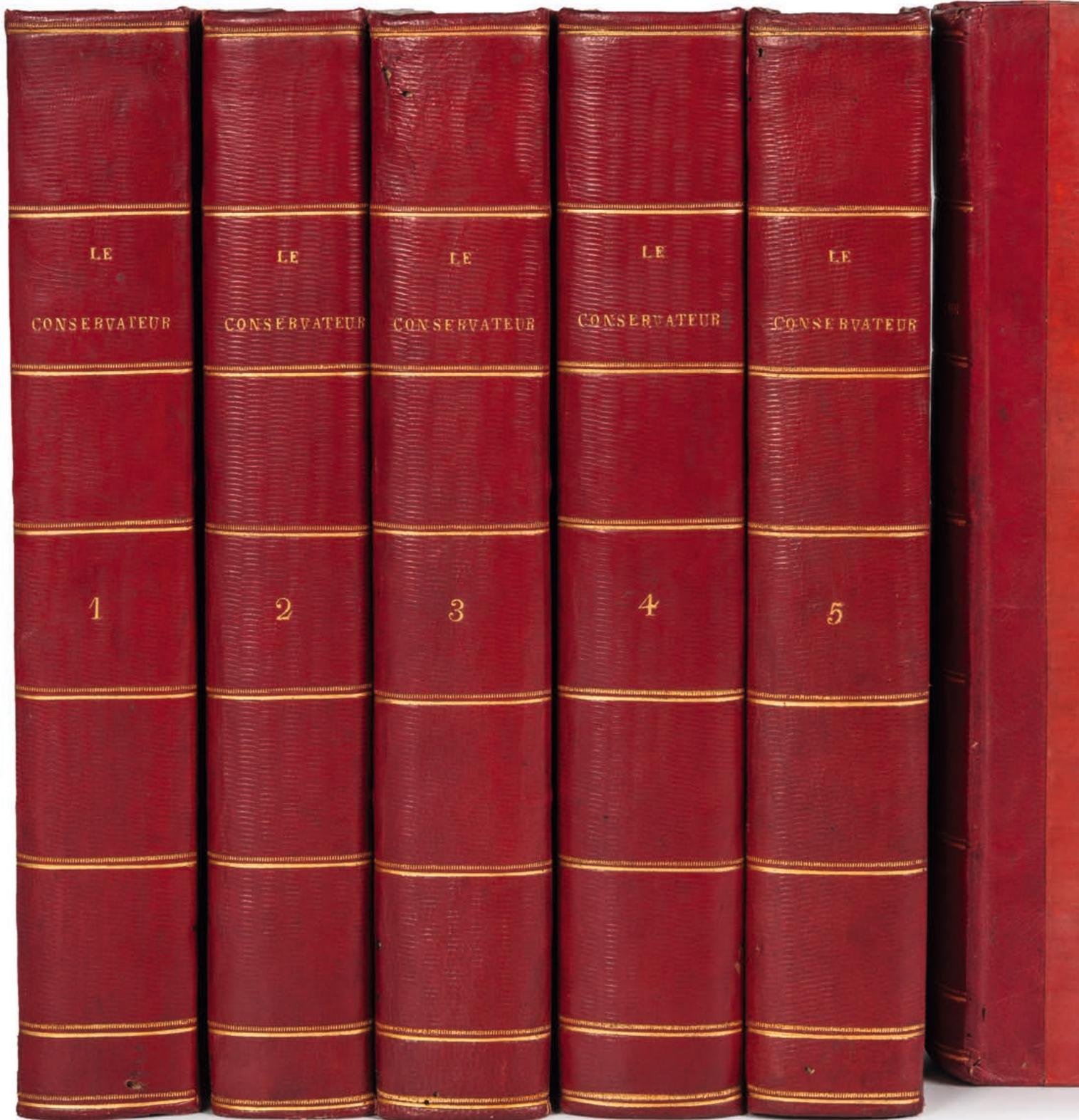
Frontispice allégorique gravé en bistre et en noir représentant un trophée d'armes (faisceau de fusils) portant une bannière ornée du bonnet phrygien dans une couronne de laurier et flanqué de la devise *Liberté / Égalité*, sur laquelle est inscrite cette dédicace : *Aux armées françaises victorieuses des puissances coalisées.*

Jeune officier du génie, Lazare Carnot (1753-1823) fut l' « organisateur de la victoire » à la Révolution. En charge de la guerre au Comité de Salut public de 1793 à mars 1795, il leva onze armées pour défendre la République ;

son ardeur permit la victoire de Fleurus (26 juin 1794) qui signa la perte de la première coalition. En 1814, Napoléon le nommera ministre de l'Intérieur et lui confiera la défense d'Anvers : sous les ordres de Carnot, la garnison française résistera au siège des forces coalisées jusqu'à l'armistice signée par Louis XVIII après l'abdication de Napoléon.

Exemplaire dans une fine reliure en maroquin de l'époque, enrichi du dessin original à la mine de plomb du frontispice. Ce dernier, monté sur onglet en regard du frontispice, porte cette inscription autographe signée de Carnot : *parmi les desseins [sic] présentés pour servir de frontispice, celui-ci me parait préférable.*

Provenance : Pixérécourt (ex-libris) (1838, n°1899) ; Herbert Brenon (ex-libris).





599

CONSERVATEUR Le

Le Conservateur. Paris, Au Bureau du Conservateur, Le Normant fils, 1818-1820. 78 numéros en 6 volumes in-8, demi-marquin cerise avec petits coins, plats de papier rouge, monogramme couronné, dos lisse orné de filets et roulettes dorés, non rogné (*Reliure de l'époque*).

2 500 / 3 000 €

Collection complète de la plus importante revue politique de l'époque.

Portant en exergue *Le Roi, la Charte et les Honnêtes Gens*, le premier numéro parut en octobre 1818. Il s'ouvre sur une lettre de l'éditeur, Le Normant fils, à Chateaubriand, lui demandant de participer à l'entreprise et même de lui en *tracer le plan*.

CHATEAUBRIAND deviendra l'âme de la revue, en définira les principes et livra ainsi de copieux articles pour chaque numéro : *Le Conservateur soutiendra la religion, le Roi, la liberté, la Charte, les honnêtes gens ou ni moi ni mes amis ne pouvons nous y intéresser* déclara-t-il.

Pendant tout le temps de sa parution, Chateaubriand s'y consacra entièrement, donnant libre cours, selon son biographe Ghislain de Diesbach à sa colère, à son ironie, à son curieux don de visionnaire, apportant à ses articles autant de soin qu'à ses discours et se révélant, dès les premiers numéros, un polémiste éblouissant.

Il s'entoura également de collaborateurs comme Félicité Lamennais ou Louis de Bonald.

D'un haut niveau intellectuel, le journal ne s'abaissa jamais aux polémiques personnelles, et, pendant les deux ans de son existence, il fut l'un des plus influents de France, dictant l'opinion du parti royaliste. Il était lu dans toutes les cours d'Europe.

Précieux exemplaire au chiffre de Marie-Louise, duchesse de Parme, ex-impératrice des Français.

Des rousseurs. Plats du dernier volume décolorés.

Provenance : petit ex-libris moderne (N couronné).

d'être Vierge; Vo-
fait le bonheur de
ant, sans cesser d'être
bien sentie et que j'ai
aisir ce moment pour
S^{te} Vierge à VoTRE
ere, voudra bien l'a
profond respect de ce-

ESTÉ IMPÉRIALE,

très-obéissant serviteur
& fidèle sujet,
ÉLION, âgé de 22 ans,
Salle-au-Courte n^o 5.



IN FESTO
ASSUMPTIONIS
B. MARIE VIRGINIS.
IN I. VESPERIS
Psalmi de Feria.



Ant. J.
C- ce tu

pul- cra es, a- mi- ca me-
a, ecce tu pul- cra es: o-

10344



600

DÉLION L.-J

Officium assumptionis B. Mariae Virginis. Die 15 Augusti. S.l., 1811. **Manuscrit** in-8 (193 x 125 mm), 2 feuillets et 100 pages, maroquin rouge à long grain, encadrement de filets et de roulettes, armoiries au centre, dos lisse orné, chiffre couronné et emblème répétés au dos, roulette intérieure, doublure et gardes de tabis bleu, tranches dorées (*Reliure de l'époque*).

5 000 / 6 000 €

Remarquable manuscrit exécuté pour l'impératrice Marie-Louise, relié en maroquin aux armes, chiffres et emblèmes du couple impérial.

Manuscrit calligraphié à l'encre brune, sauf le titre, la dédicace, les initiales, les titres des cantiques et des psaumes qui sont en lettres d'or, orné de 2 petits bandeaux à l'encre rose figurant des paysages champêtres et une vignette inspirée par la fable du *Corbeau et du Renard*. Musique notée sur des portées tracées à l'encre rouge.

Ce manuscrit, daté du 15 août 1811, a été copié par un dénommé L. J. DÉLION, instituteur primaire de Paris âgé de 22 ans, à l'occasion de la fête de l'Assomption et pour célébrer la naissance de Napoléon II, fils unique du couple impérial et roi de Rome (mars 1811-1832).

Six pages légèrement roussies.

Provenance : Gallarini (I, 1868, n°264) ; docteur Lucien-Graux ; docteur Maurice Catinat.

[DORIS Charles]

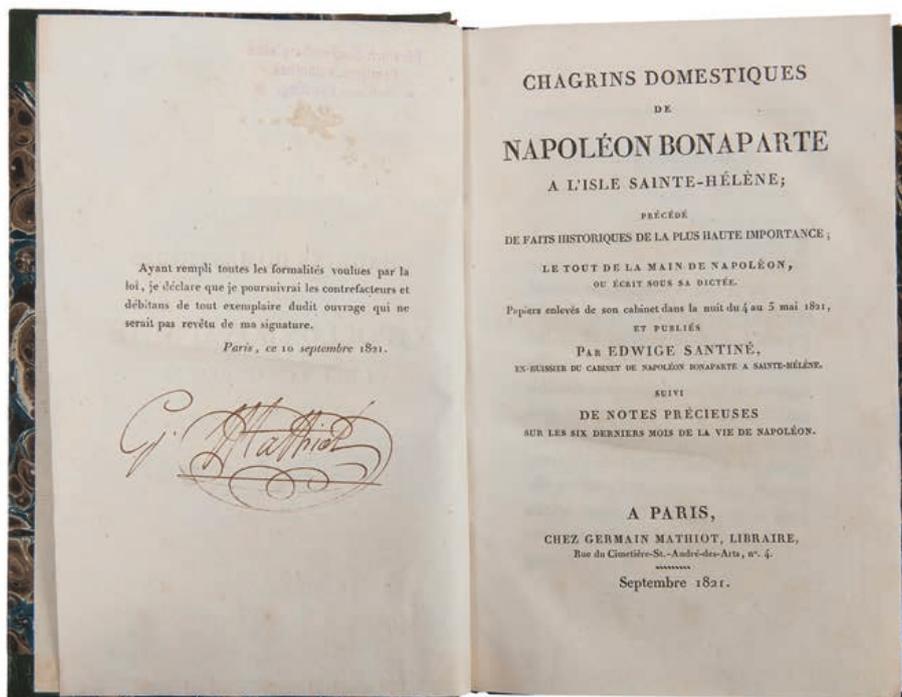
Chagrins domestiques de Napoléon Bonaparte à l'isle Sainte-Hélène ; précédé de faits historiques de la plus haute importance, le tout de la main de Napoléon ou écrit sous sa dictée. Papiers enlevés de son Cabinet dans la nuit du 4 au 5 mai 1821 et publiés par Edwige Santiné, ex-huissier du cabinet de Napoléon Bonaparte à Sainte-Hélène, suivi de notes précieuses sur les six derniers mois de la vie de Napoléon. Paris, Germain Mathiot, septembre 1821. In-8, demi-cuir de Russie vert avec coins, dos lisse fileté or, tranches jaunes (*Reliure de l'époque*).

1 000 / 1 500 €

Édition originale.

Auteur de pamphlets contre Napoléon et sa famille, Charles Doris, de Bourges, pourrait masquer l'identité de plusieurs auteurs. Drujon (p. 26) relève que bien des gens crurent à l'époque que Doris était le masque de Bourrienne ; sans preuve aucune.

Provenance : Dominique de Villepin (ex-libris, *Bibliothèque impériale*, 19 mars 2008, n° 291).

**DU ROZOIR Charles**

Éloge de Pie VI, avec l'Histoire religieuse de l'Europe sous son pontificat, accompagné de pièces officielles et de documents authentiques. Paris, Arthus Bertrand, 1825. In-8, demi-cuir de Russie rouge avec coins, chiffre couronné au centre, dos lisse orné (*Reliure de l'époque*).

1 000 / 1 200 €

Édition originale, ornée d'un portrait lithographié de Pie VI.

Histoire du pape Pie VI (1775-1799), martyr de la Révolution française, du Directoire et du Consulat. Après avoir assisté, impuissant, à l'entrée des troupes de Berthier dans Rome

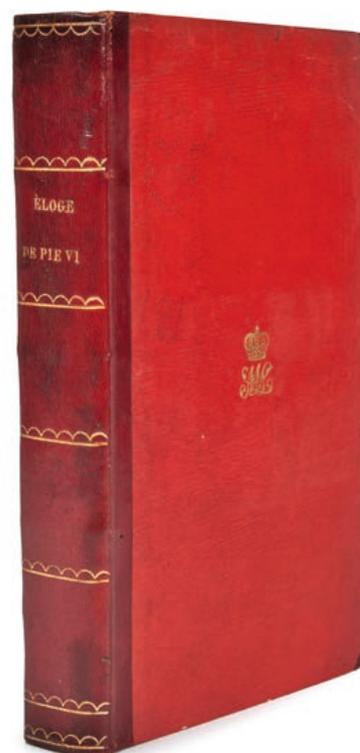
en février 1798 et à la proclamation de la République romaine, le souverain pontife fut contraint de renoncer à son pouvoir temporel et de quitter la Ville éternelle. Réfugié en Toscane, il fut capturé par l'armée française et déporté dans la prison de Valence où, après un interminable périple, succomba d'épuisement.

Un ouvrage éclairant sur l'affrontement que la République française puis Napoléon ont livré, au-delà de la personne de Pie VI, à la Papauté.

Exemplaire provenant de la bibliothèque de Marie-Louise à Parme, relié au chiffre de l'ancienne impératrice des Français.

Quelques rousseurs. Dos un peu noirci.

Provenance : Calvin Bullock (ex-libris).



[FORTIÈRE]

Pizarre, mélodrame en trois actes, en prose. Paris, Barba, An XI – 1803. In-8, maroquin rouge à long grain, bordure ornée de palmettes stylisées, dos lisse orné, dentelle intérieure, roulette sur les coupes, tranches dorées (*Reliure de l'époque*).

2 000 / 2 500 €

Édition originale de ce mélodrame historique inspiré de la vie de Francisco Pizarro, célèbre conquistador espagnol.

Dans son épître dédicatoire à Napoléon, l'auteur déclare avoir pris le Premier consul comme modèle pour « le monarque péruvien », un des personnages de sa pièce.

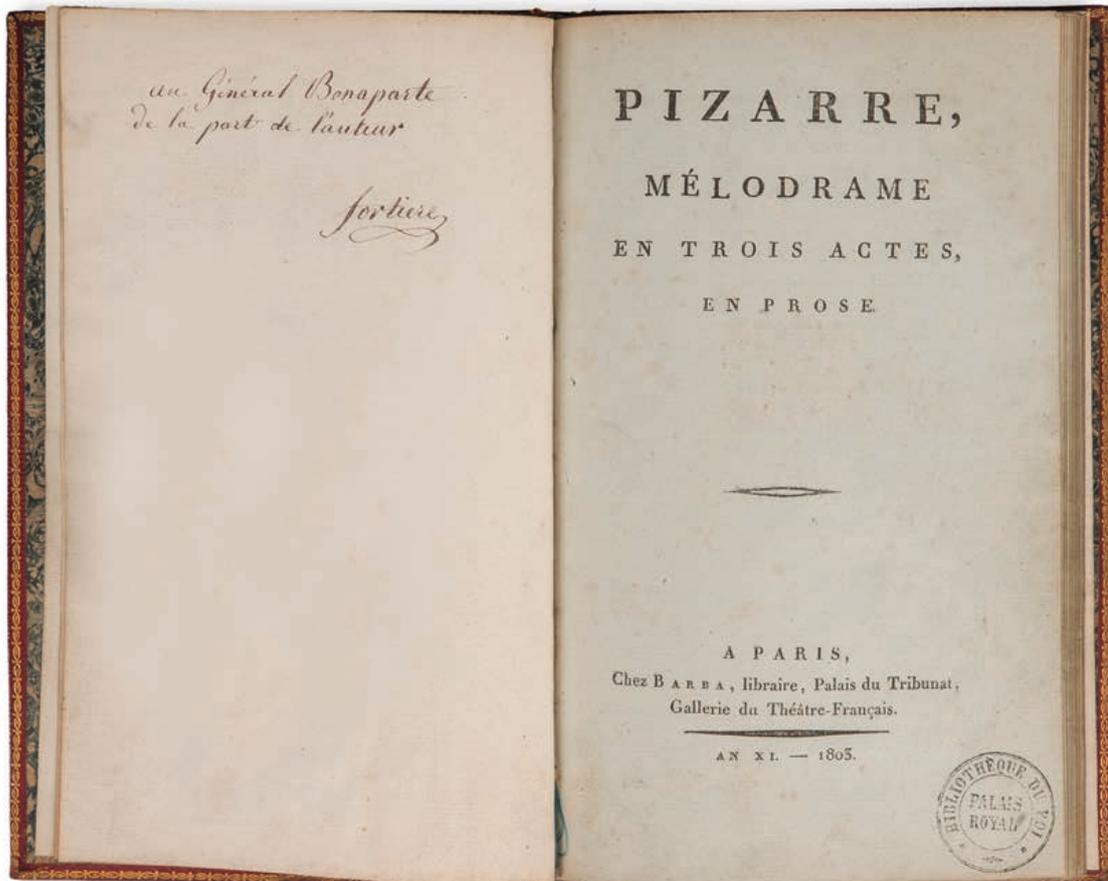
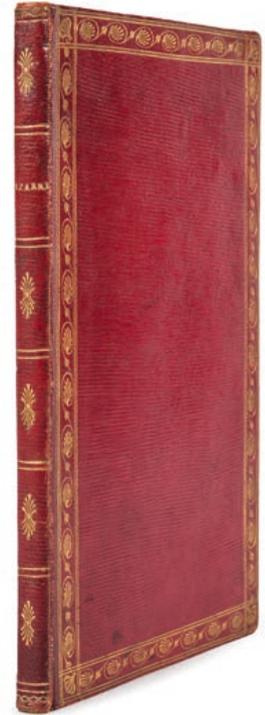
Précieux exemplaire de dédicace, portant cet envoi autographe de l'auteur sur l'un des feuillets de garde :
*au Général Bonaparte
 de la part de l'auteur.*
Fortière.

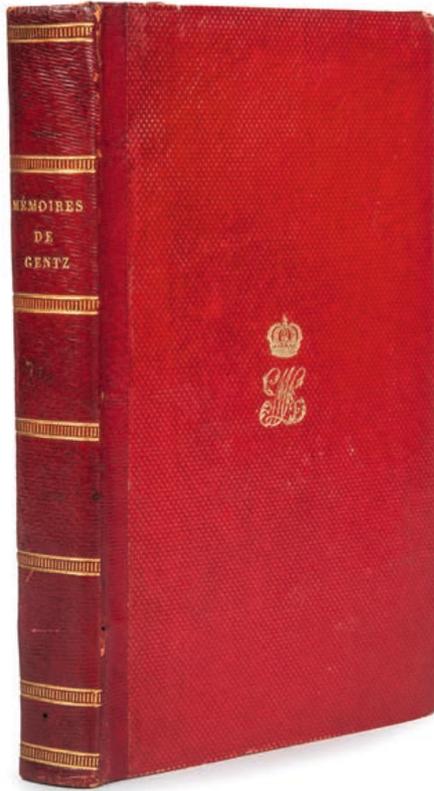
On ne trouve pas de trace de ce Fortière, ni d'autres écrits de lui.

Une note placée au verso du feuillet de titre précise que *cette pièce est totalement différente de celle jouée au théâtre de la Porte Saint-Martin*. Cette annotation fait référence à *Pizarre, ou la Conquête du Pérou, mélo-drame historique, en trois actes, en prose et à grand spectacle* composé par René-Charles Guilbert de Pixérécourt (1773-1844), joué le 27 septembre 1802.

Restaurations aux coiffes et aux coins.

Provenance : bibliothèque du roi Louis-Philippe au Palais royal (cachet humide sur le titre) ; docteur Maurice Catinat (ex-libris).





605

HÛE François

Dernières Années du règne et de la vie de Louis XVI. Paris, Imprimerie royale, 1816. In-8, maroquin rouge à long grain, roulette fleurdéliée en encadrement, armoiries au centre des plats, dos lisse orné d'un semé de petites fleurs de lis, dentelle intérieure, doublure et gardes de soie moirée bleue, tranches dorées, étui moderne (Bradel).

2 000 / 3 000 €

Seconde édition, ornée du portrait de Louis XVI gravé par N. Schiavenetti, d'après François Hüe.

Serviteur fidèle de la monarchie française, François Hüe (1757-1819) fut nommé huissier de la chambre du roi en 1787, puis premier valet de chambre du Dauphin. Il fut emprisonné en 1792 pour avoir cherché à correspondre avec le roi à la prison du Temple, et c'est pendant cette période qu'il entreprit de rédiger ses souvenirs, dont la première édition parut en 1806. Louis XVI s'était attaché à lui et le recommanda sur son testament à son successeur et à la France entière. Après la mort du roi, il accompagna sa fille, la duchesse d'Angoulême, en exil. À la Restauration, il fut nommé trésorier général de la maison du roi

604

GENTZ Frédéric de

Mémoires et lettres inédits, publiés par G. Schlesier. Stuttgart, L. Halberger, 1841. In-8, demi-maroquin rouge, chiffre au centre des plats, dos lisse, non rogné (Reliure de l'époque).

1 000 / 1 500 €

Important ouvrage du plus acharné des adversaires de Napoléon.

Frédéric de Gentz (1764-1832), écrivain et homme politique allemand, s'illustra par son âpreté à combattre la Révolution française et Napoléon. Disciple de Kant, il fut un élève si doué que le philosophe lui confia la relecture des épreuves de la *Critique de la raison pratique*. Il s'engagea dans l'administration prussienne et fut conseiller au ministère de la Guerre. Collaborateur et confident de Metternich, il fut présent dans les négociations les plus importantes, au côté des souverains et de leurs ministres. Il est l'auteur de deux ouvrages majeurs consacrés à la Révolution française.

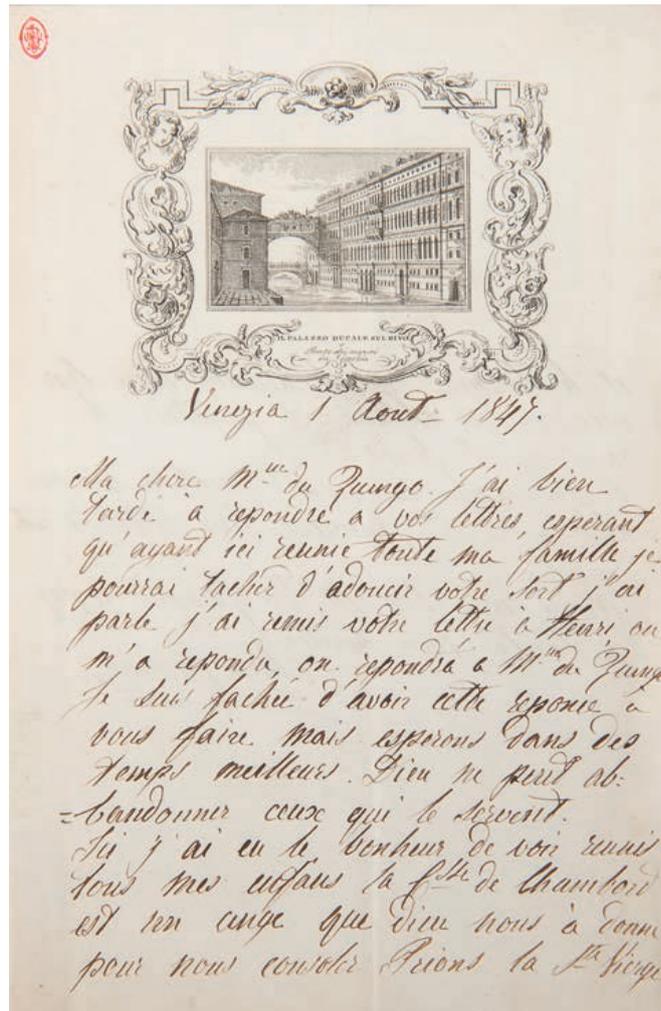
Collaborateur de l'*Allgemeine Literatur Zeitung*, il rendit compte de la Révolution en 1793 et s'affirma comme le plus ardent des contre-révolutionnaires.

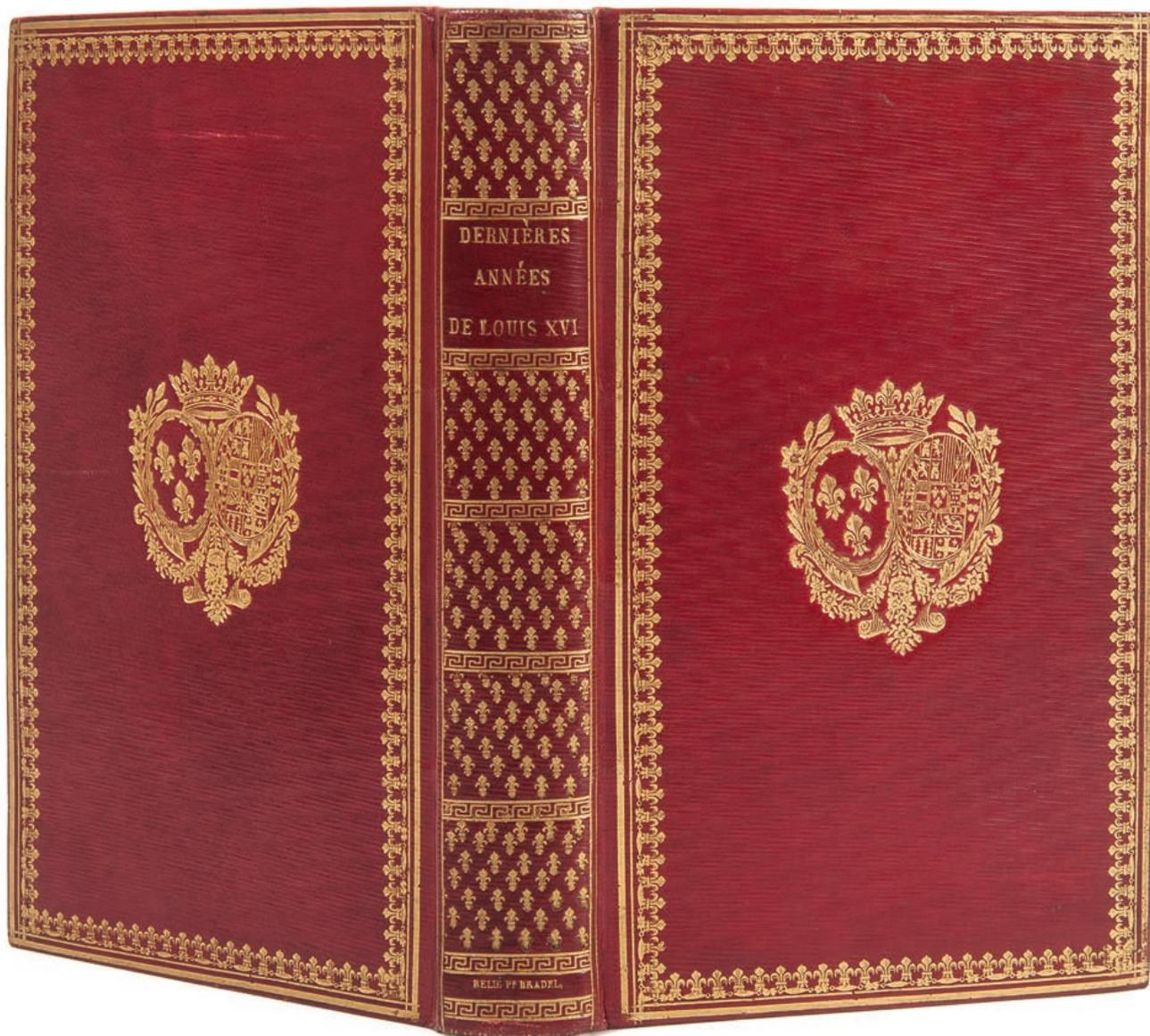
L'ouvrage, qui rassemble plusieurs mémoires, s'ouvre sur un texte qui donne le ton de l'ensemble : *Sur la nécessité de ne pas reconnaître le titre impérial de Bonaparte.*

Dans le *Journal du mois* d'octobre 1806, l'auteur dresse un tableau accablant de la décadence de la cour prussienne et annonce sa défaite inéluctable.

Exemplaire au chiffre de Marie-Louise, duchesse de Parme, ex-impératrice des Français.

Rousseurs.



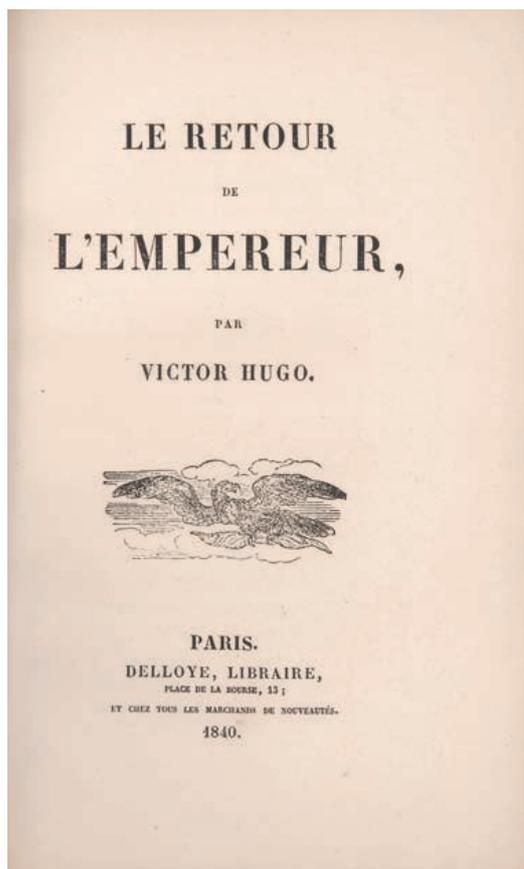


et fait baron. S'effaçant derrière les personnages haut placés dont il retrace les actions, il raconte notamment l'attaque des Tuileries au cours de laquelle furent massacrés les gardes suisses.

Superbe exemplaire des mémoires du valet de chambre de Louis XVI, aux armes de la duchesse de Berry. Il porte l'ex-libris du château de Rosny et figure au catalogue de la vente (1837, n°1789).

On a joint une lettre autographe signée de la duchesse de Berry à Mme de Quingo, datée de Venise, 1^{er} août 1847. 2 pages in-8 sur un

double feuillet de papier vélin à en-tête du palais ducal. Exilée à Venise, la duchesse de Berry regrette de ne pouvoir venir davantage en aide à son amie. Elle livre un tableau émouvant de sa vie vénitienne : *Ici j'ai eu le bonheur de voir réunis tous mes enfants. La Comtesse de Chambord est un ange que Dieu nous a donné pour nous consoler. Prions la sainte Vierge et le Seigneur qu'il veuille bien leur accorder des enfants et perpétuer le nom de saint Louis. J'espère que la grande dévotion que mon fils a à sainte Geneviève leur obtiendra cette grâce.*



606

HUGO Victor

Le Retour de l'Empereur. Paris, Delloye, 1840. In-8, demi-marquin rouge à long grain avec coins, dos orné, tête dorée, non rogné, couverture (Amand).

600 / 800 €

Édition originale de cette pièce en vers composée à l'occasion du Retour des Cendres.

Exemplaire de Prosper Blanchemain (1816-1879), avec son ex-libris manuscrit.

Critique littéraire et bibliophile, celui-ci fut bibliothécaire du ministère de l'Intérieur. Poète à ses heures, il admirait avec ferveur Ronsard dont il édita les œuvres et contribua à sa redécouverte.

Cette ode à la gloire de Napoléon dut grandement plaire à Blanchemain, puisque lui-même, inspiré par le rapatriement de l'Empereur défunt, composa la même année un poème intitulé *Le Cercueil de Napoléon*, qui s'achève par ces vers : *Napoléon n'est pas de ces héros qui meurent / Tout entiers sous un monument ; / L'avenir ne peut rien contre sa destinée ; / De siècle en siècle il marche, et d'année en année / Il grandit éternellement !!!*

Fine reliure d'Amand, connu pour avoir été l'un des relieurs préférés de Baudelaire.

Minimes frottements à la reliure.

607

JOUY Étienne de

La Morale appliquée à la politique, pour servir d'introduction aux observations sur les mœurs françaises au XIX^e siècle. Paris, Pillet l'ainé, 1822. 2 volumes in-8, maroquin rouge, double filet et roulette se croisant aux angles, chiffre couronné au centre, dos lisse, roulette intérieure, doublure et gardes de moire bleue, tranches dorées (Reliure de l'époque).

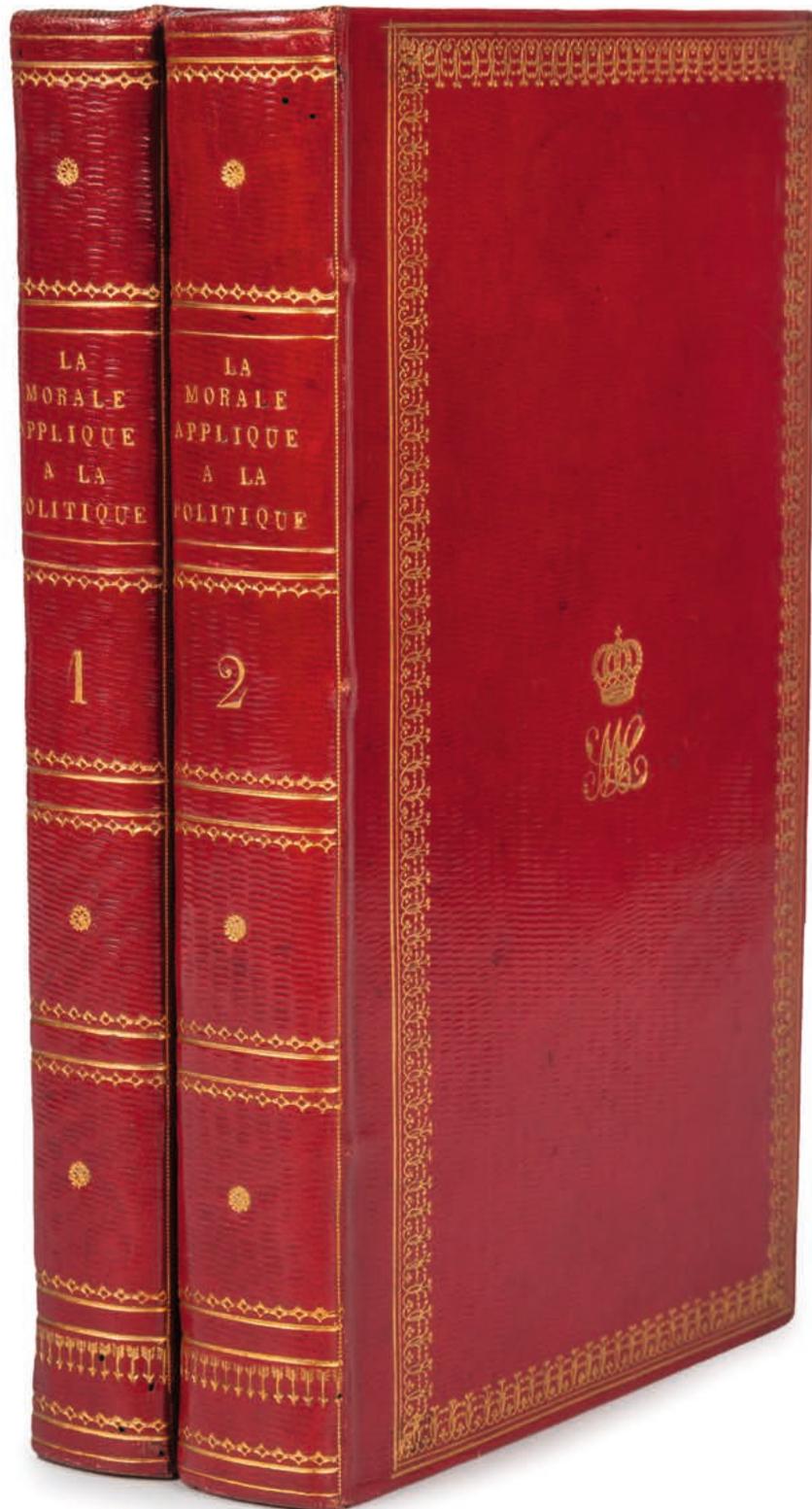
1 500 / 2 000 €

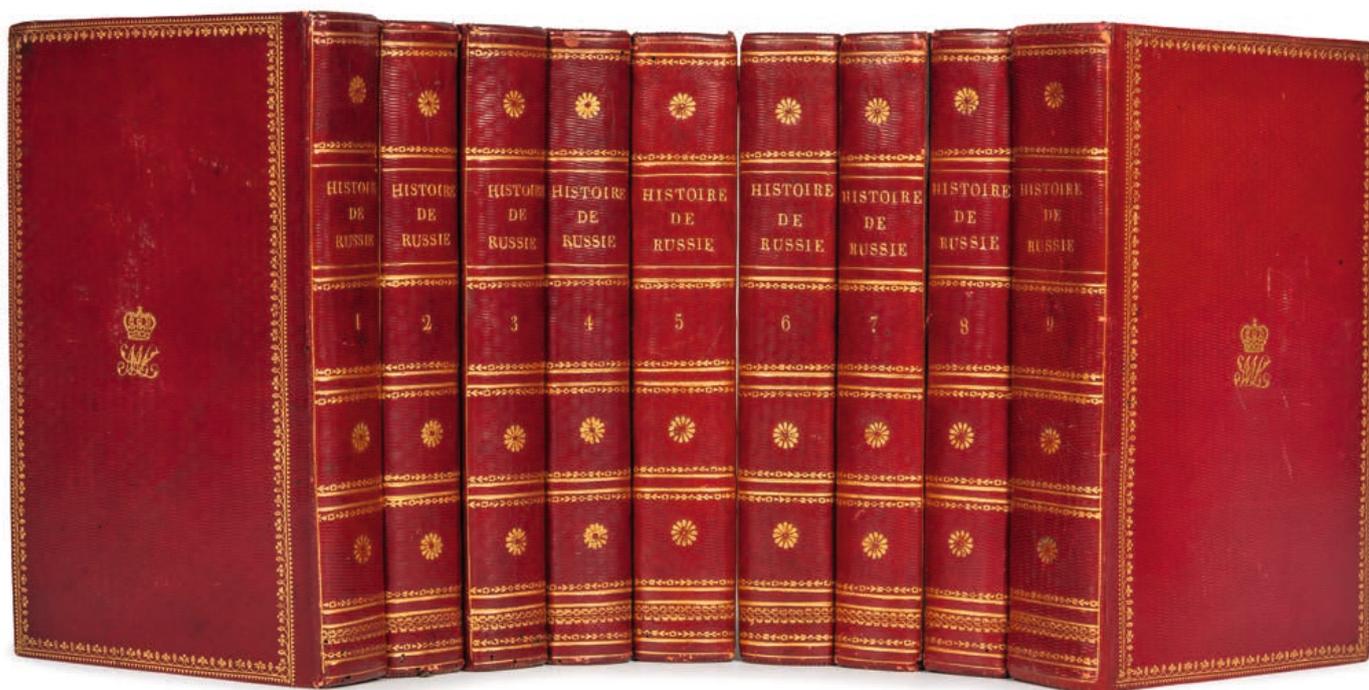
Édition originale, ornée d'un portrait de l'auteur gravé sur cuivre par Lefèvre.

Essai historique et philosophique sur l'éthique des gouvernements, dû à Étienne de Jouy (1764-1846), ancien officier qui servit dans la compagnie des Indes orientales et dans l'armée du Nord, journaliste, dramaturge, librettiste et chansonnier, élu au fauteuil académique en 1815. Compagnon du *Déjeuner de la Fourchette*, société de gens de lettres groupés autour de Jean-François Ducis, et membre de la *Société du Caveau*, on lui doit quelques-uns des principaux opéras du XIX^e siècle tels *Guillaume Tell* de Rossini et *La Vestale* de Spontini.

Exemplaire au chiffre de Marie-Louise, duchesse de Parme, ex-impératrice des Français.







608

KARAMZINE Nicolas

Histoire de l'empire de Russie, traduite par MM. St.-Thomas et Jauffret. Paris, De l'Imprimerie de A. Belin, 1819-1820 [Bossange père, 1823, pour le tome IX]. 9 volumes in-8, maroquin rouge à long grain, roulette dorée, chiffre couronné au centre, dos lisse orné, gardes de moire bleue, tranches dorées (*Reliure de l'époque*).

4 000 / 5 000 €

Première édition de la traduction française, dédiée à Alexandre I^{er}, empereur de toutes les Russies.

Une carte dépliant en couleurs de la Russie et 9 tableaux généalogiques dépliant de différentes dynasties russes.

Nicolas Karamzine (1766-1826) fut l'un des plus importants historiographes russes et fit partie de l'académie de Saint-Pétersbourg. Sa monumentale *Histoire de l'empire de Russie*, considérée comme

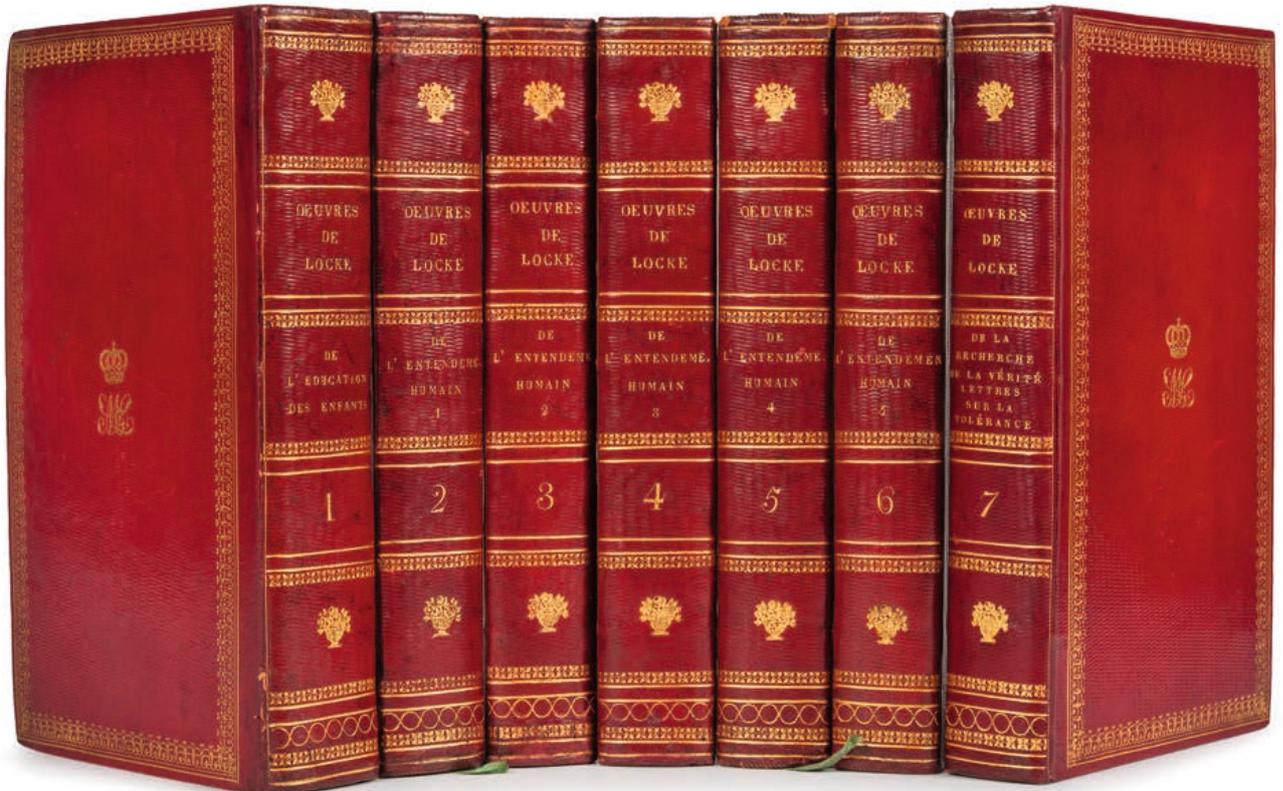
la meilleure jamais parue jusqu'alors, est le fruit de plusieurs années de recherches et d'études dans les bibliothèques et les monastères de l'Empire ; arrêtée dans sa publication par la mort de l'auteur, elle retrace l'histoire de la Russie depuis ses origines jusqu'à la fin du règne de Jean IV (Ivan le Terrible) et l'avènement de la dynastie des Romanov.

Cet ouvrage, d'une ampleur sans précédent, apporta un socle idéologique au gouvernement d'Alexandre I^{er}, le grand adversaire de Napoléon, et récompensa son auteur par une nomination au conseil d'État.

Précieux exemplaire provenant de la bibliothèque de Marie-Louise, duchesse de Parme, ex-impératrice des Français relié à son chiffre couronné.

Neuf premiers volumes de l'ouvrage, seuls, sur les onze qui ont paru de 1819 à 1826.

Nombreuses rousseurs. Coiffes et mors restaurés au tome IX.



609

LOCKE John

Œuvres philosophiques. Nouvelle édition, revue par M. Thurot. Paris, Bossange, De l'Imprimerie de Firmin-Didot, 1821-1825. 7 volumes in-8, maroquin rouge, bordure ornée d'une roulette, chiffre couronné au centre, dos lisse orné d'une composition florale, roulette annelée intérieure, doublure et gardes de moire bleue, tranches dorées (*Reliure de l'époque*).

4 000 / 5 000 €

Édition en partie originale des œuvres de John Locke (1632-1704) philosophe généralement considéré comme l'un des précurseurs de l'esprit des Lumières. On lui attribue volontiers la paternité de

plusieurs concepts philosophiques majeurs comme l'empirisme, et le libéralisme dans ses acceptions politique et économique.

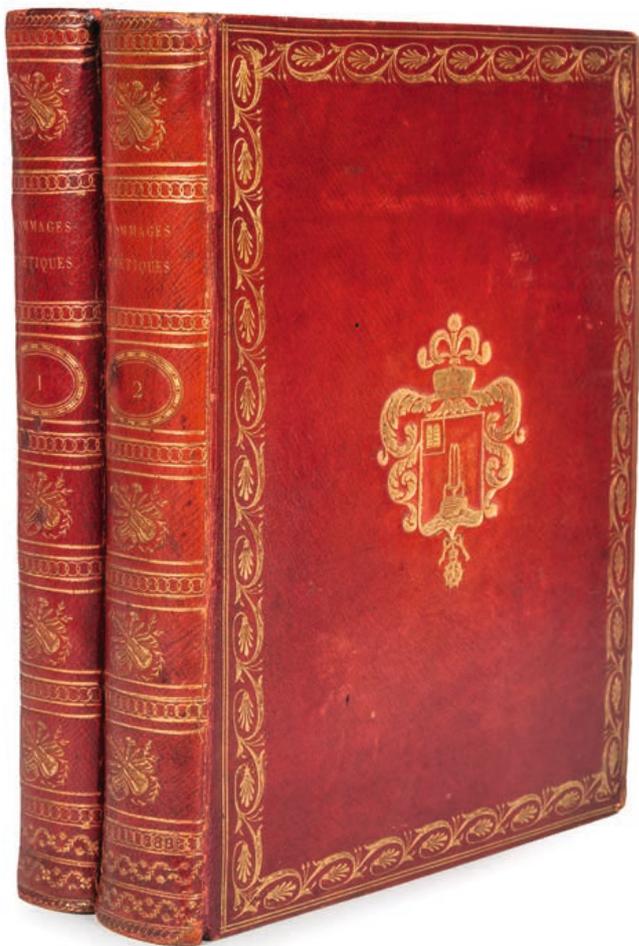
L'ouvrage majeur de Locke, *De l'entendement humain*, occupe cinq des sept volumes de cette édition.

Un tableau hors texte dépliant au tome III.

Superbe exemplaire en maroquin au chiffre de Marie-Louise, duchesse de Parme, ex-impératrice des Français.

Quelques rousseurs. Quelques habiles restaurations à la reliure, accroc à la coiffe supérieure du tome V.

Provenance : Calvin Bullock (ex-libris).



610

LUCET Jean-Jacques et ECKARD Jean

Hommages poétiques à leurs majestés impériales et royales, sur la naissance de S.M. le roi de Rome. Paris, Imprimerie de Prudhomme fils, 1811. 2 volumes in-4, maroquin rouge, large roulette en encadrement, armoiries au centre, dos lisse orné, tranches dorées (*Reliure de l'époque*).

800 / 1 000 €

Édition originale, ornée de 2 frontispices gravés sur cuivre par Blanchard : le premier d'entre eux représente Napoléon sur son char impérial émergeant d'un nuage, et le second, d'inspiration mythologique, illustre la naissance du roi de Rome.

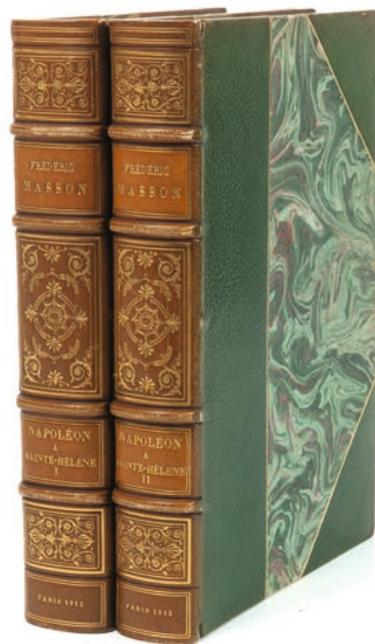
Recueil de pièces de circonstances composées en l'honneur de la naissance de l'Aiglon, publié par Lucet et Eckard qui avaient organisé à l'occasion un concours ouverts aux poètes de toutes nationalités. Sur les 1263 pièces qu'ils reçurent, seules 275 furent choisies et réunies dans cet ouvrage.

Exemplaire de présent aux armes de Louis de Fontanes (1757-1821) comte d'Empire et grand-maître de l'Université depuis 1808.

Le poète Louis de Fontanes fut nommé grand-maître de l'Université à la place de Fourcroy [...] qui en mourut de chagrin. Le savant avait été écarté en raison de son passé révolutionnaire. Fontanes vit peut-être dans ce poste une retraite lucrative, plus sûrement un moyen d'assurer son avenir en ménageant les intérêts de l'Église menacée de perdre le contrôle de l'enseignement. Il fit entrer au conseil de l'Université des catholiques ultramontains comme Bonald ou l'abbé Émery, et nomma de nombreux ecclésiastiques, proviseurs, censeurs ou professeurs. Ainsi trahit-il, au profit du néo-catholicisme, les intentions de l'Empereur (Jean Tulard, Napoléon ou le mythe du sauveur, 1987, pp. 317-318).

Les gravures de cet exemplaire sont en tirage avant la lettre.

Légère restauration dans la partie supérieure du premier plat du premier volume.



611

MASSON Frédéric

Napoléon à Sainte-Hélène. Paris, Manzi, Joyant, 1912. 2 volumes in-4, demi-marocquin vert empire avec coins, pièces fauve, tête dorée, couverture et dos (*Lemardeley-Huser*).

200 / 300 €

Édition originale de cette étude inégalée. L'ouvrage est richement illustré et orné d'un frontispice et de 47 planches. Tirage à 350 exemplaires, celui-ci un des 50 de tête sur japon impérial. Dos passé.

MOLIÈRE

Molière commenté d'après les observations de nos meilleurs critiques ; son éloge par Chamfort, et des remarques inédites du père Roger, ex-jésuite. Paris, Migneret, 1813. 2 volumes in-12, maroquin rouge, dentelle dorée, armoiries au centre, dos lisse orné, roulette intérieure, tranches dorées (*Reliure de l'époque*).

800 / 1 000 €

Édition originale, ornée d'un portrait de Molière gravé sur cuivre par Migneret d'après Desenne.

Fraîche reliure en maroquin aux armes de Régault de Saint-Jean-d'Angely (1762-1819), comte d'Empire et secrétaire d'État de la famille impériale.

Proche de Napoléon, qu'il avait connu à l'armée d'Italie, cet esprit supérieur et adroit remplit de nombreuses missions délicates au profit de l'Empereur. Après avoir présidé la section de l'Intérieur au conseil d'État en 1802, il devint secrétaire d'État de la famille impériale en 1807 et commandant d'une légion de la garde impériale en 1814. Il suivit Marie-Louise à Blois et fut exilé par Louis XVIII pour avoir été ministre d'État durant les Cent-Jours (cf. Anne Lamort, *Reliures impériales, Bibliothèque napoléonienne de Gérard Souham*, p. 144).

Quelques rousseurs.

Provenance : bibliothèque de la duchesse Rose de Camastra, née Ney d'Elchingen, petite-fille du maréchal ; Henri Lambert.

MONTPENSIER Louis-Antoine-Philippe d'Orléans, duc de

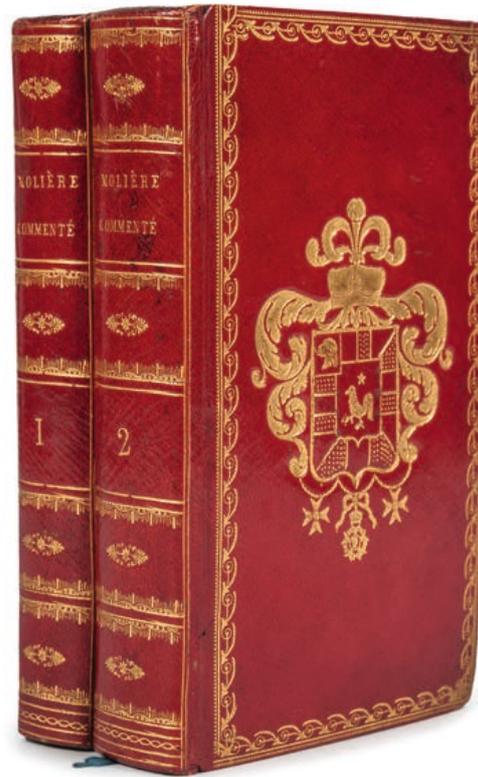
Mémoires. Paris, Baudouin, 1824.

In-8, demi-cuir de Russie cerise, dos orné (*Reliure de l'époque*).

500 / 600 €

Première édition publique, ornée d'un portrait de l'auteur dessiné par lui-même et gravé au pointillé (cf. Tourneux, n°21610).

Les *Mémoires* du duc de Montpensier (1775-1808), frère cadet de Louis-Philippe, ont d'abord été publiés en 1816 sous le titre *Relation de la captivité... pendant les années 1793, 1794, 1795 et 1796*, tirés sur les presses particulières que ce prince avait établies à Twickenham en Angleterre.



On a relié à la suite :

– **GAMACHE Louis-François.** *Récit de la translation de Louis-Philippe Joseph duc d'Orléans, des prisons de Marseille à la Conciergerie de Paris en 1793.* Paris, Gaultier-Laguionie, s. d. [1827].

Édition originale de ce texte rédigé par un serviteur de Philippe-Égalité, racontant le transfert de ce dernier, sous la Terreur, de la prison de Marseille jusqu'à Paris où il fut guillotiné (cf. Tourneux, n°21564).

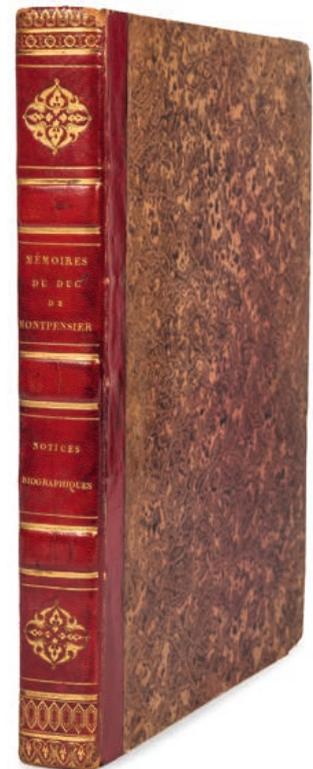
– *Notices biographiques des princes et princesses de la Maison d'Orléans. Notices extraites de la Biographie des Contemporains.* Paris, Plassan, 1824.

Première édition séparée, extraite du quinzième volume de la *Biographie des contemporains*, ornée de 7 portraits hors texte gravés par Couché fils.

Exemplaire élégamment relié, provenant de la bibliothèque du roi Louis-Philippe au Palais-Royal, avec son cachet sur le titre (II, 1852, n°2002).

Il est enrichi de 3 planches gravées et aquarellées à l'époque d'après des dessins originaux exécutés par le duc de Montpensier durant sa captivité. Rousseurs, charnière supérieure un peu marquée.

Rousseurs, charnière supérieure un peu marquée.



MOZART Wolfgang Amadeus. – LACHNITH Ludwig Wenzel

Ouverture et airs des *Mistères d'Isis*, musique de W. A. Mozart, arrangé pour le Forté-Piano par Lachnith. Paris, Sieber fils, s.d [1801]. In-4, maroquin rouge à long grain, encadrement de roulettes se croisant aux angles, chiffre doré au centre, dos lisse orné, roulette intérieure, gardes de moire bleue, tranches dorées, étui moderne (*Reliure de l'époque*).

2 000 / 3 000 €

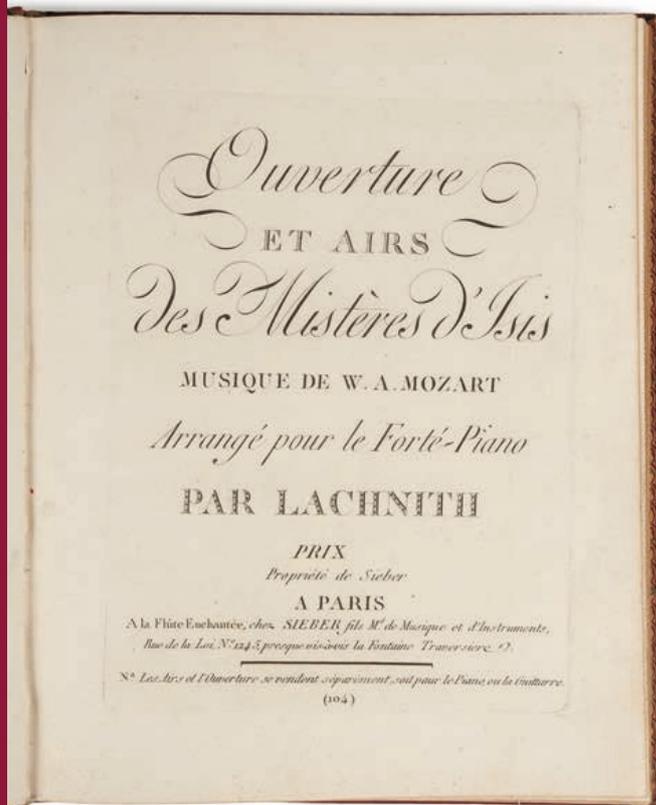
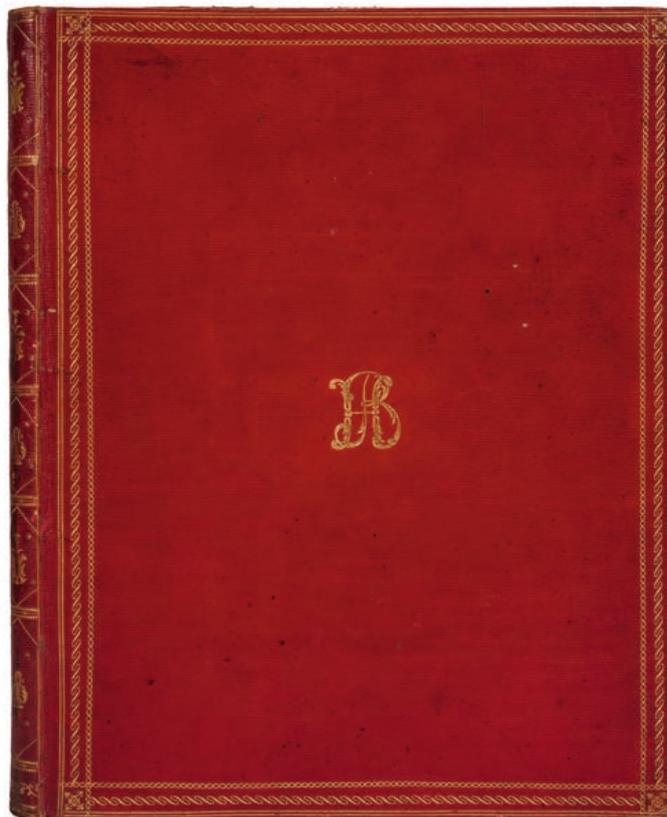
Édition originale.

15 partitions gravées sur cuivre pour les *Mystères d'Isis*, adaptation française ou plutôt parodie de *La Flûte enchantée* (*Die Zauberflöte*) de Mozart, composée par Lachnith (1746-1820) en 1801 et créée la même année à l'Opéra de Paris.

L'œuvre, adaptée aux exigences de la première scène lyrique française et transformée en un grand opéra en quatre actes, fut prétexte à la création de somptueux décors propices à transporter le public dans une Égypte antique et féérique. Son éclatant succès permit à Mozart de rayonner pour la première fois sur la scène française.

Exemplaire au chiffre d'Hortense de Beauharnais (1783-1837).

Légers frottements à la reliure, dos frotté.



SCÈNE DES MISTÈRES D'ISIS
Chantée par M^{lle} MAILLARD
Paroles de NOREL Musique de MOZART
Arrangé pour le Piano par LACHNITH
PRIX 2 710

A PARIS chez SIEBER fils M^e de Musique et d'Instruments Rue de la Loi N^o 124 entre le Théâtre français et la Fontaine traversière, à la Flûte enchantée.

All^o Molto

N^o 2
Piano
ou
Harpe

Chant

Trop coupable l'ame noir ton cœur a pu changer
envain l'amour et la nature s'élèvent contre
toi, leur plainte leur murmure (ton bras hésité à me verser)

All^o
(1) — 104 V. S.

615

PARK Mungo

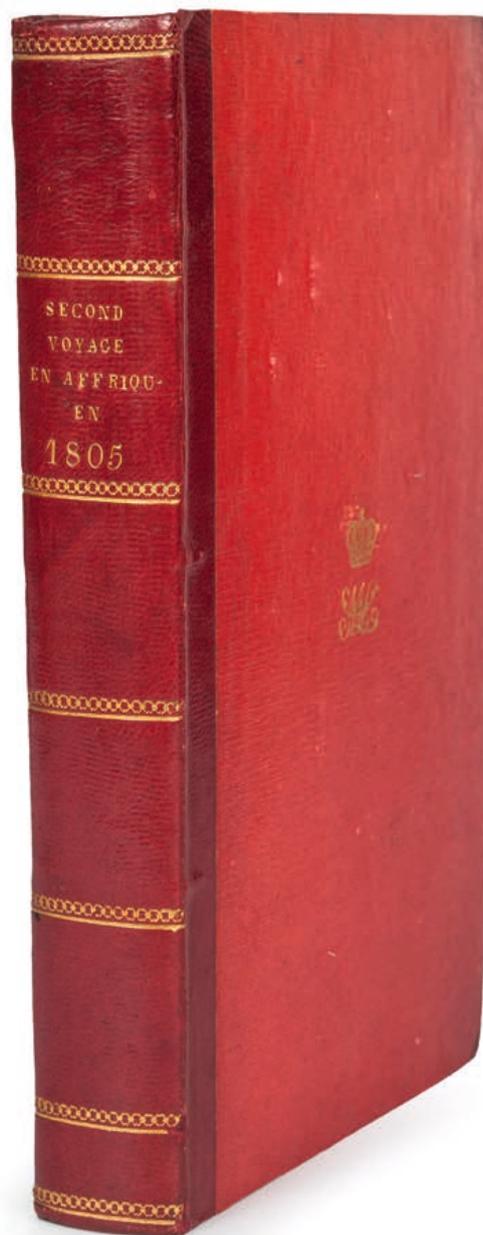
Second voyage dans l'intérieur de l'Afrique, pendant l'année 1805. Paris, Dentu, 1820. In-8, demi-marochin rouge avec petits coins, chiffre couronné au centre, dos lisse orné, non rogné (*Reliure de l'époque*).

2 000 / 3 000 €

Édition originale de la traduction française. Gay, p. 205.

Un portrait de Mungo Park gravé en frontispice par *N. Courbe* et une carte dépliant.

Mungo Park (1771-1806), chirurgien écossais passionné de voyages, s'était porté volontaire auprès de la Société africaine établie à Londres pour étudier le cours du Niger, qui constituait à l'époque une énigme



géographique. Il entreprit un premier voyage en 1795 au cours duquel, après un vaste périple, il fut fait prisonnier et retenu esclave. Alors qu'il était donné pour perdu, il parvint à s'échapper et connut une immense renommée à son retour en Grande-Bretagne, deux ans et demi après le début de son expédition.

Quelques années plus tard, Mungo Park entreprit une seconde expédition, cette fois protégée par une importante escorte armée. Mais il périt noyé lors du naufrage de son embarcation. La Société africaine de Londres fit alors paraître un second récit publié par Murray à Londres en 1815, à partir de communications envoyées par Park pendant son voyage, accompagné d'une notice biographique, de commentaires de Walter Scott et de notes de plusieurs géographes.

Exemplaire au chiffre de Marie-Louise, duchesse de Parme, ex-impératrice des Français.

Quelques rousseurs.

616

PARNY Évariste

Œuvres diverses. Paris Debray, 1802.
2 volumes in-12, maroquin rouge,
bordure ornée d'une roulette, chiffre
couronné, dos lisse orné, pièces de
titre et de tomaisson vertes, roulette
intérieure, doublure et gardes de soie
verte, tranches dorées (*Reliure de
l'époque*).

1 000 / 1 500 €

Édition ornée en frontispice d'un portrait de
l'auteur gravé en taille-douce par *Gaucher*.

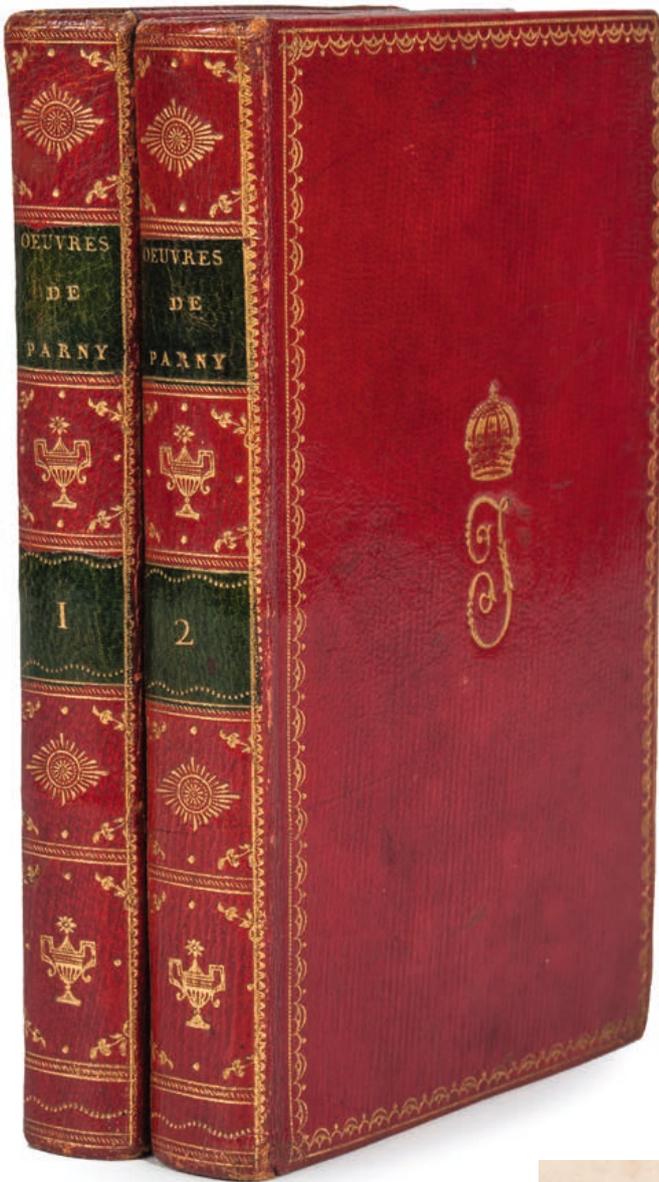
Évariste Désiré de Forges, vicomte de Parny
(1753-1814), né à l'île de Bourbon (aujourd'hui
La Réunion), vint en France à l'âge de neuf ans
où il s'essaya à une carrière d'ecclésiastique
avant d'embrasser celle des armes. C'est à
la suite d'un retour sur sa terre natale qu'il
découvrit ses dispositions poétiques. Il fut
élu à l'Académie française en 1802. Sa poésie
était très populaire à la fin du XVIII^e siècle. Une
déception amoureuse lui inspira des *Poésies
érotiques* qui connurent un vif succès dès
leur parution en 1778.

**Charmant exemplaire en maroquin
au chiffre couronné de Joséphine de
Beauharnais** (1763-1814).

Il porte le cachet de la *Bibliothèque de La
Malmaison*, demeure achetée en 1799 par
Joséphine à Jacques-Jean Le Couteulx du
Molay, riche banquier de l'Ancien Régime.

Quelques petites rousseurs.

Provenance : docteur Maurice Catinat
(ex-libris).



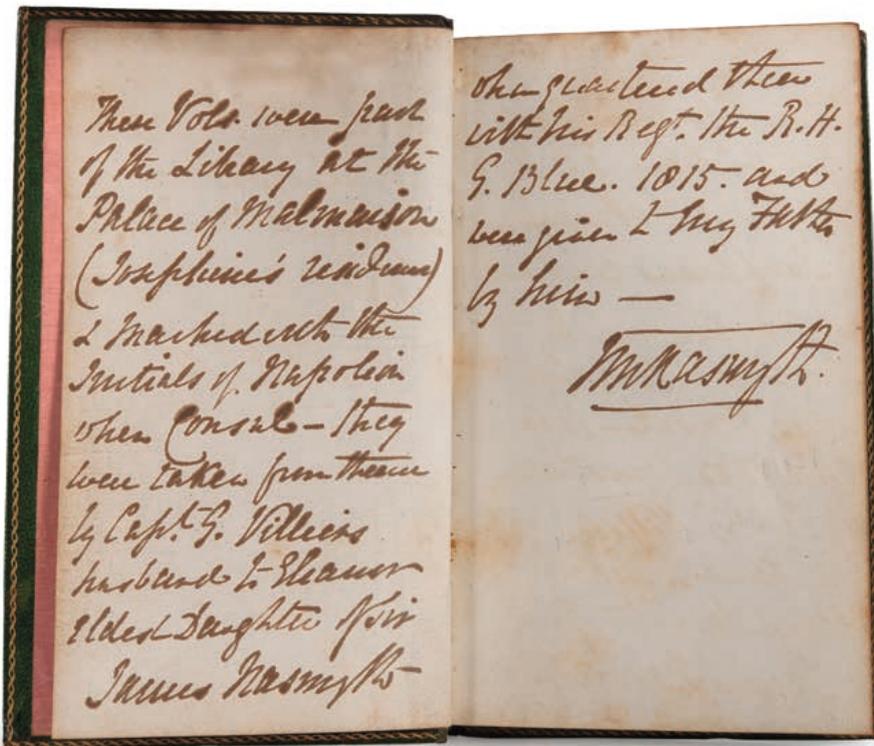
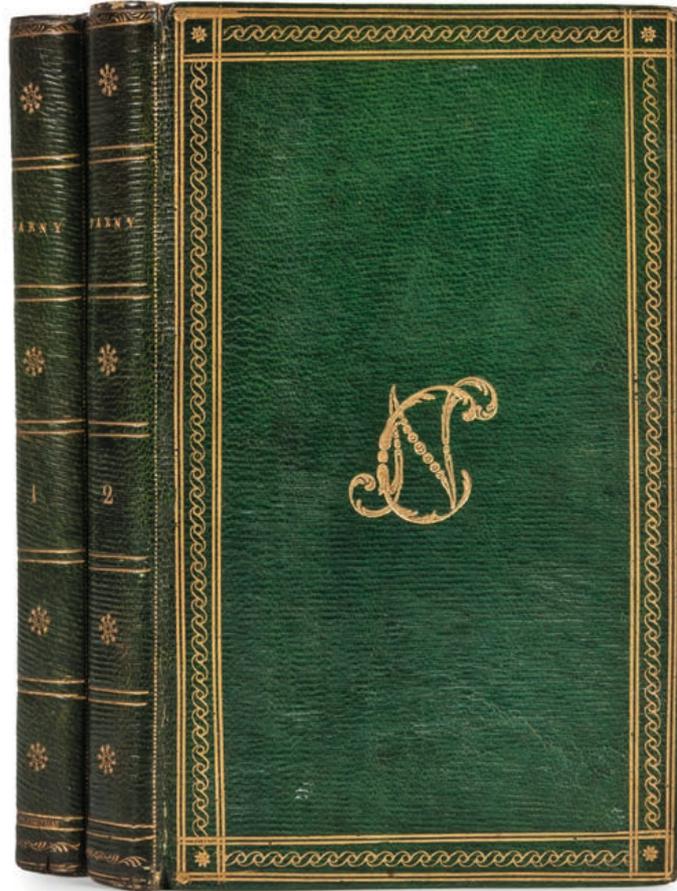
PARNY Évariste

Œuvres diverses. Paris, Debray, 1802.
2 volumes in-12, maroquin vert à
long grain, bordure en encadrement,
chiffre au centre, dos lisse orné,
roulette intérieure, doublure et
gardes de tabis rose, tranches dorées
(Bozerian).

1 500 / 2 000 €

Édition ornée en frontispice d'un portrait de
l'auteur gravé en taille-douce par *Gaucher*.

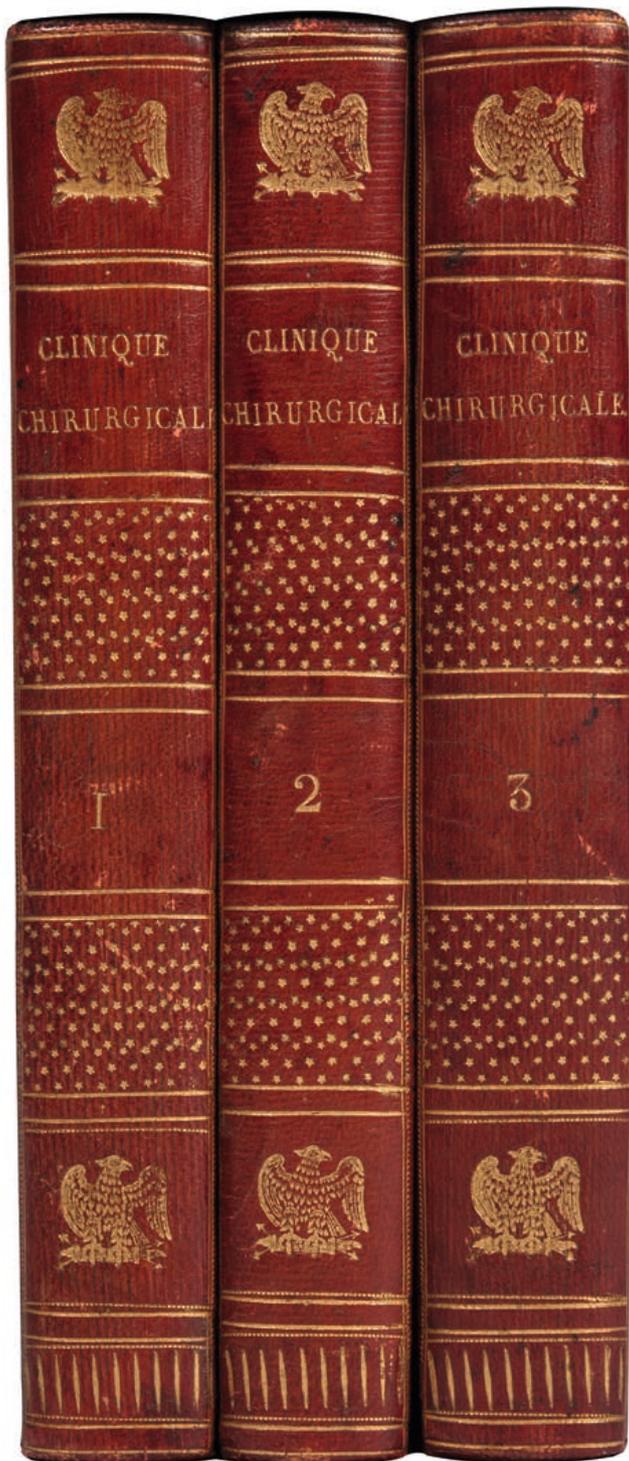
La gloire de Parny perdure de nos jours,
grâce à ses *Chansons Madécasses* que lui
inspira un voyage aux Indes en 1785. Mais elle
est sans commune mesure avec celle dont il
jouissait au début de la période romantique,
quand Chateaubriand affirmait connaître
par cœur ses *Élégies* et que Pouchkine le
reconnaissait pour son maître. Excellent
poète, il fut élu à l'Académie française.



Belle reliure de l'époque au chiffre présumé
de Napoléon Bonaparte, Premier consul.

Sur les gardes, l'ingénieur écossais James
Nasmyth a rédigé en anglais l'histoire de ces
volumes, dérobés en 1815, après la bataille
de Waterloo, dans la bibliothèque de la
Malmaison, demeure de Joséphine, par
un capitaine de régiment des Horse Guards
nommé G. de Villiers. Celui-ci, marié à une
des filles de la famille Nasmyth, l'offrit à
Alexandre, père du signataire de cette note.

Des rousseurs claires.



618

PELLETAN (Philippe Joseph). *Clinique chirurgicale, ou Mémoires et observations de chirurgie clinique, et sur d'autres objets relatifs à l'art de guérir.* Paris, J. G. Dentu, 1810. 3 volumes in-8, maroquin rouge à long grain, filet et roulette en encadrement, armoiries au centre, dos lisse orné de petits fers à l'étoile, pièces d'armoiries et filets dorés, roulette intérieure et sur les coupes, doublure et gardes de tabis bleu, tranches dorées, étui moderne (*Reliure de l'époque*).

1 500 / 2 000 €

Cet ouvrage réunit seize mémoires originaux de Pelletan sur différents sujets : la bronchotomie, les anévrismes, les tumeurs, les cas extraordinaires de syphilis, les hémorragies, les hernies, les malformations du cœur, la physiologie, l'amputation des membres, etc.

5 planches dépliantes gravées en taille-douce, non signées, hormis une par *Bessin* d'après *P.J. Redouté*, représentant des artères, clavicules, crâne, tumeurs et anévrismes, myologies et anatomie du cœur, etc.

Philippe Joseph Pelletan (1747-1829), ancien élève de Tenon, enseigna la médecine opératoire et l'obstétrique. Après avoir dirigé pendant la Révolution le service chirurgical de l'une des armées de la République, il succéda à Desault dans la fonction de chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu. Il devint ensuite chirurgien consultant de l'empereur et de sa famille. Il était considéré *comme le professeur le plus remarquable de notre école moderne* (Dezeimeris) ; [...] *marchant sur les traces de Kesler et de Guattani, [Pelletan] a le premier en France pratiqué l'opération de l'anévrysme, et qu'à lui appartient les premières tentatives de ligature de l'artère axillaire* (Bayle et Thillaye, *Biographie médicale*, t. II, p. 933).

Superbe reliure aux armes de Napoléon du plus important ouvrage de son chirurgien personnel.

Dos un peu passé.



619

[PISTOR Johann Jakob von]

Mémoires sur la révolution de la Pologne, trouvés à Berlin. Paris, Galland, 1806. In-8, maroquin rouge, double filet et roulette losangée se croisant aux angles, chiffre au centre dans un cercle entouré d'un manteau d'hermine, dos lisse orné, gardes de papier moiré bleu, tranches dorées (*Reliure de l'époque*).

2 500 / 3 000 €

Édition originale, ornée d'un plan dépliant de Varsovie et d'une carte dépliant de la Pologne en 1794.

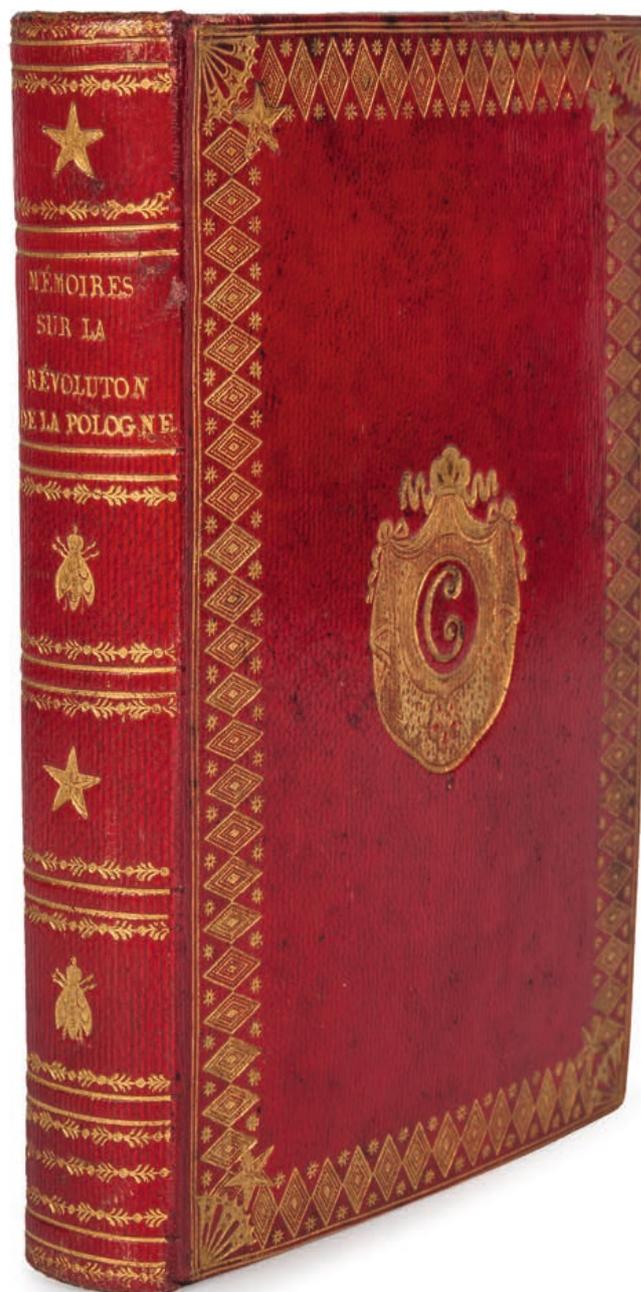
Les *Mémoires sur la révolution de la Pologne* sont précédés d'un *Précis des causes et événemens qui ont amené le démembrement de la Pologne* (LXXIV pages) qui se termine par une épître dédicatoire en forme de lettre adressée à l'impératrice Catherine II de Russie.

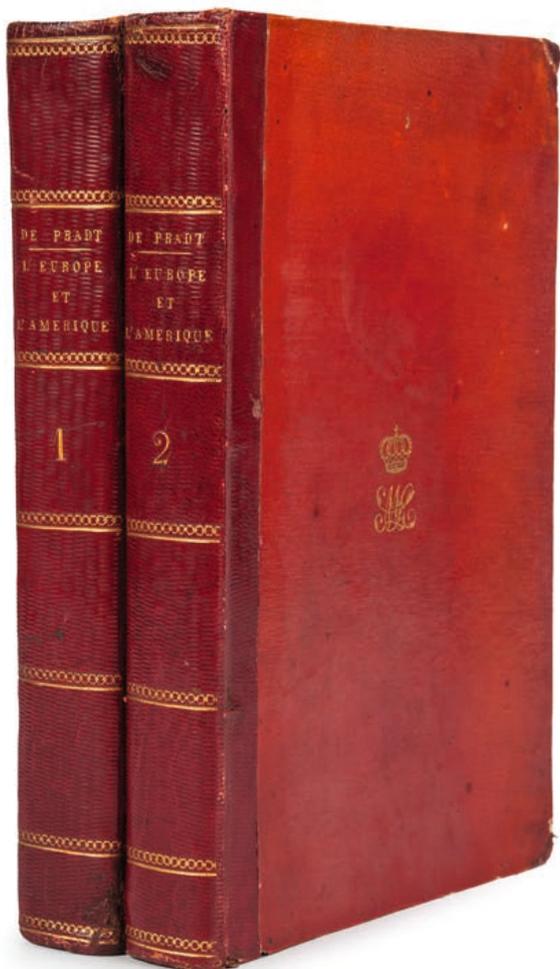
L'auteur, quartier-maître général auprès de l'ambassadeur et général russe Igelstrom, rapporte la conduite des troupes russes durant la révolution qui éclata à Varsovie en 1794.

Exemplaire en maroquin au chiffre de Caroline Bonaparte.

On joint une lettre manuscrite d'Anatole de MONTESQUIOU, aide de camp de l'Empereur à Moscou, rédigée en 1840 à propos d'une intervention militaire envisagée en Pologne, et une lettre signée de NAPOLÉON au général Clarke sur le siège de Dantzig.

Pour mieux comprendre l'intérêt de la troisième sœur de Napoléon pour ce livre, il est intéressant de considérer qu'en 1806, année de sa parution, Caroline Bonaparte œuvrait pour se voir attribuer le royaume de Pologne par Napoléon qui distribuait les territoires conquis à ses frères et sœurs. La Pologne avait formellement disparu depuis 1796. Mais la Grande Armée, victorieuse à Austerlitz, ne semblait pouvoir être arrêtée dans sa marche à travers l'Europe orientale et une importante diaspora émigrée polonaise, souvent engagée dans les armées de Napoléon, plaidait pour la restauration de cet État partagé entre des ennemis coalisés de la France.





620

PRADT Dominique Dufour, abbé de

L'Europe et l'Amérique en 1821. Paris et Rouen, Béchet, 1822. 2 volumes in-8, demi-marroquin rouge à long grain avec petits coins, chiffre couronné au centre, dos lisse orné (*Reliure de l'époque*).

400 / 500 €

Édition originale.

L'abbé de Pradt (1759-1837) joua un rôle remarquable dans la politique française. Contre-révolutionnaire, il entra au service de Napoléon qui le désigna comme son aumônier personnel (*aumônier du dieu Mars, Bacchanalia larvati peragunt* comme il se plut à le dire dans un billet adressé à une dame, selon Alexis Eymery) avant de le faire baron d'Empire, archevêque de Malines puis sénateur de l'Empire. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages politiques sur l'Amérique et les colonies.

Dans cet ouvrage, il fait le point sur l'état politique et moral de l'Europe et de l'Amérique en 1821, évoquant notamment les événements survenus au Pérou et au Mexique qui venaient d'obtenir leur indépendance vis-à-vis de l'Espagne. Aussi, l'abbé de Pradt ne pouvait passer sous silence la mort de Napoléon, survenue le 5 mai 1821 : dans un long chapitre (t. II, chapitre XX), il dépeint ainsi ce destin exceptionnel et revient sur ses relations personnelles avec l'Empereur.

Exemplaire au chiffre de Marie-Louise, duchesse de Parme, ex-impératrice des Français.

Un mors fendu. Plats gondolés et décoloré, traces d'humidité.

621

RABBE Alphonse

Histoire d'Alexandre I^{er}, empereur de toutes les Russies, et des principaux événements de son règne. Paris, Treuttel et Würtz, Pothieu et Cie, 1826. 2 volumes in-8, demi-marroquin rouge avec petits coins, chiffre couronné au centre, dos lisse orné (*Reliure de l'époque*).

2 000 / 3 000 €

Édition originale, ornée d'un portrait de profil du Tsar et d'une vue de Taganrog, tous deux lithographiés par *Senefelder* et placés en frontispices.

Le journaliste et écrivain Alphonse Rabbe (1786-1825), que l'on classe dans la catégorie des « petits romantiques » aux côtés de

Xavier Forneret, Charles Lassailly ou encore Pétrus Borel, fut un ami d'Alexandre Dumas et de Victor Hugo. On lui doit plusieurs ouvrages historiques sur l'Espagne, le Portugal et la Russie, à l'image de cette remarquable *Histoire d'Alexandre I^{er}*, considérée comme **la première biographie en français du puissant et tenace ennemi de Napoléon**.

Précieux exemplaire relié au chiffre de Marie-Louise (1791-1847), ancienne impératrice des Français, et provenant de sa bibliothèque personnelle à Parme.

Quelques rousseurs. Deux coins émoussés.

Provenance : Calvin Bullock (ex-libris).



ALEXANDRE I
EMPEREUR DE TOUTES LES RUSSIES.



JEAN-GÉRARD LACUÉE ,

COMTE DE CESSAC ,

*Ministre Direct. de l'Administ. de la Guerre,
Décoré du Grand-Aigle de la Légion d'Honneur,
Né à Lamassas, près Agen (Lot et Garonne) 1754.*

à Paris, chez l'Auteur, rue de Touraine, F. S. G. n. 5.



622

RECUEIL

Recueil de gravures de grands hommes de l'Empire faits Grand Aigle ou Grand Officier de la Légion d'Honneur.
Paris, s.d. (1810) In-4, cartonnage de papier rouge imitant le maroquin, filet bordé de roulettes de feuilles de vigne et en dents de rat en encadrement, monogramme couronné au centre, dos lisse orné, tranches dorées (*Reliure de l'époque*).

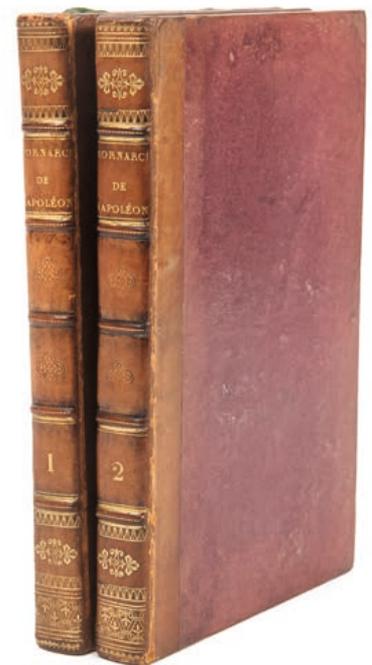
2 000 / 3 000 €

Beau recueil de 12 gravures coloriées, portraits de dignitaires de l'Empire.

Ces gravures ont été réalisées à partir de portraits de l'illustratrice parisienne Meyer, active au début du XIX^e siècle. La Bibliothèque nationale mentionne sa collection complète de tous les souverains d'Europe et hommes illustres modernes.

Reliure au chiffre de Marie-Louise, impératrice des Français.

Petite déchirure en tête du mors.



623

REGNAULT WARIN Jean-Joseph

Introduction à l'histoire de l'empire Français, ou Essai sur la monarchie de Napoléon. Paris, Paul Domire, 1820.
2 volumes in-8, demi-veau fauve glacé, dos or et à froid (*Reliure de l'époque*).

300 / 400 €

Édition originale.

Portrait de Napoléon ajouté.

Polygraphe, l'auteur (1773-1840) est surtout connu pour ses romans populaires, tel *Le Cimetière de la Madeleine* paru en 1800.

Provenance : Dominique de Villepin (ex-libris).

CONSIDÉRATIONS
SUR
L'ART DE LA GUERRE.



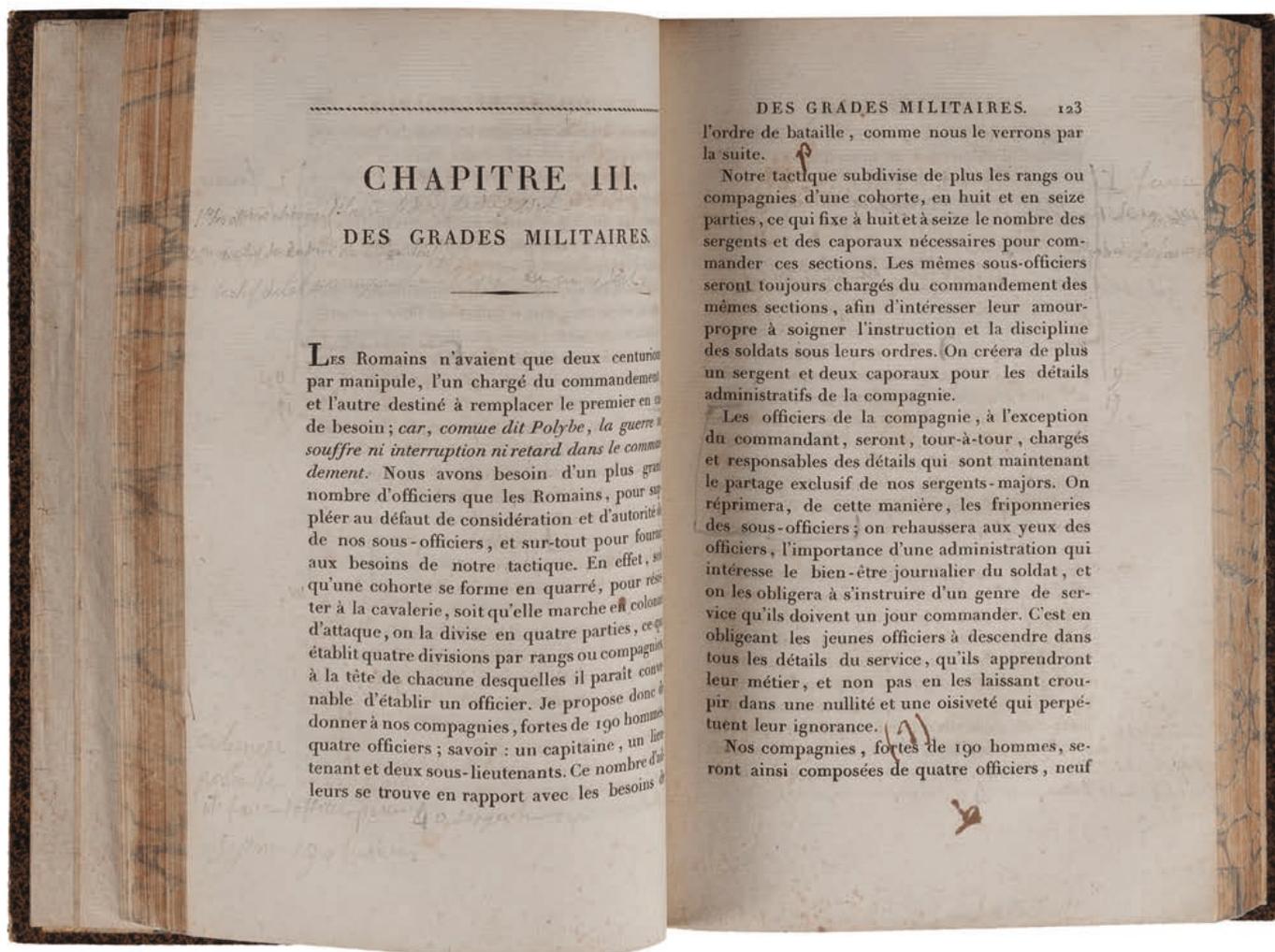
PAR LE BARON ROGNIAT, *etc.*
LIEUTENANT-GÉNÉRAL.



A PARIS,
CHEZ MAGIMEL, ANSELIN, ET POCHARD,
LIBRAIRES POUR L'ART MILITAIRE, RUE DAUPHINE, N° 9.

1816.

DIDOT,
DE L'INSTITUT



624

ROGNIAT Joseph

Considérations sur l'art de la guerre. Par le Baron Rogniat, lieutenant-général. Paris, Magimel, Anselin, et Pochard. In-8 de [6 ff]-608 p., reliure de l'époque demi-veau fauve, dos orné doré et à froid, tranches marbrées, boîte de chagrin noir moderne doublée de daim fauve.

30 000 / 40 000 €

Très précieux exemplaire provenant de la bibliothèque personnelle de l'Empereur à Sainte-Hélène. Napoléon, blessé à vif, a annoté et souligné de sa main plus de 100 passages différents de ce livre où l'un de ses officiers le critique violemment.

L'exemplaire porte un ex-libris manuscrit par le général BERTRAND, à l'encre brune sur la page de faux-titre : « L'Emp. Nap. » ; et, sur la page de titre, a été opposé le cachet encre de la bibliothèque impériale à Sainte-Hélène.

L'ouvrage porte 188 annotations autographes de la main de Napoléon à la mine de plomb.

DES GRADES MILITAIRES. 123

l'ordre de bataille, comme nous le verrons par la suite.

Notre tactique subdivise de plus les rangs ou compagnies d'une cohorte, en huit et en seize parties, ce qui fixe à huit et à seize le nombre des sergents et des caporaux nécessaires pour commander ces sections. Les mêmes sous-officiers seront toujours chargés du commandement des mêmes sections, afin d'intéresser leur amour-propre à soigner l'instruction et la discipline des soldats sous leurs ordres. On créera de plus un sergent et deux caporaux pour les détails administratifs de la compagnie.

Les officiers de la compagnie, à l'exception du commandant, seront, tour-à-tour, chargés et responsables des détails qui sont maintenant le partage exclusif de nos sergents-majors. On réprimera, de cette manière, les friponneries des sous-officiers; on rehaussera aux yeux des officiers, l'importance d'une administration qui intéresse le bien-être journalier du soldat, et on les obligera à s'instruire d'un genre de service qu'ils doivent un jour commander. C'est en obligeant les jeunes officiers à descendre dans tous les détails du service, qu'ils apprendront leur métier, et non pas en les laissant croupir dans une nullité et une oisiveté qui perpétuent leur ignorance.

Nos compagnies, fortes de 190 hommes, seront ainsi composées de quatre officiers, neuf

Joseph Rogniat (1776-1840) a le grade de colonel en 1808, lorsque commence la guerre d'Espagne. Il se distingue lors de la prise de Saragosse, ce qui lui vaut d'être nommé général de brigade. Il fait preuve d'une si grande efficacité lors du siège de Tortose qu'il accède peu après au rang de général de division. Lors de la campagne de 1813, il dirige les fortifications de Dresde. Il est fait baron d'Empire et nommé premier ingénieur de l'armée. À la chute de l'Empire en 1814, il rejoint aussitôt le gouvernement provisoire et devient premier inspecteur général du génie, chargé de superviser les places fortes du pays. En 1816, il préside le conseil de guerre qui condamne à mort le général Brayer.

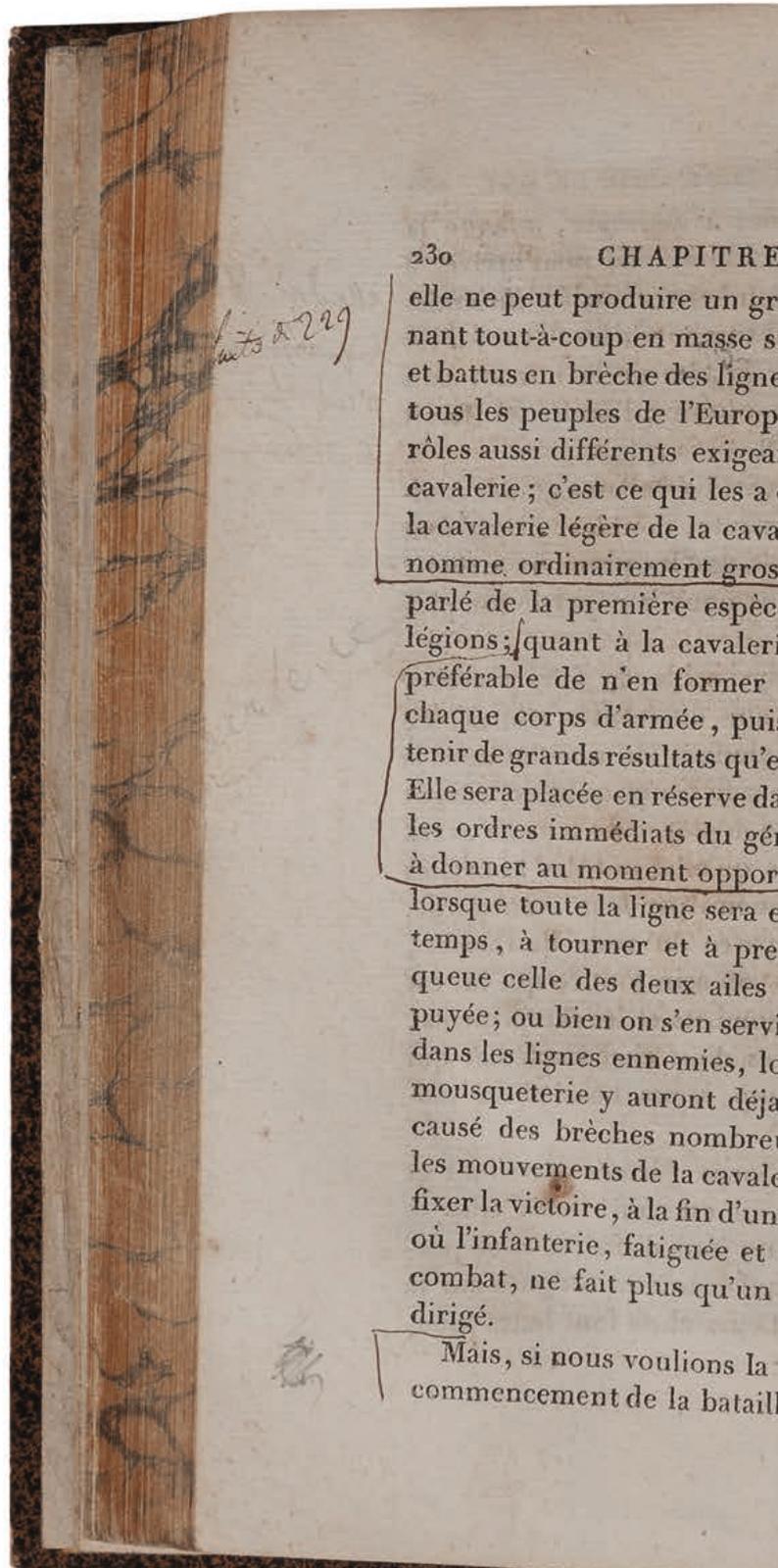
Ses *Considérations sur l'art de la guerre* s'ouvrent sur des remarques générales concernant l'organisation des troupes et la façon de mener le combat. Mais elles sont illustrées d'exemples tirés des campagnes napoléoniennes, dont la lecture de la table donne une idée de la teneur : « Vice de la marche de Napoléon sur Waterloo » (chap. X), « Vice des campagnes de Napoléon à Moscou, en Saxe, à Austerlitz » (chap. XIV). Napoléon fut blessé et révolté par la lecture de l'ouvrage et l'a recouvert de coups de crayon rageurs et d'observations furieuses.

On lit ainsi : « Cela est mauvais » en conclusion d'un paragraphe sur les deux sortes d'infanterie préconisées par Rogniat ; « mauvais raisonnement », « absurde », « mauvais », « ignorance »..., ou, en commentaire de la proposition de Rogniat d'organisation des bataillons : « cela est absurde et ne peut être pensé que par un officier qui n'a jamais commandé de troupes » (p. 96). Il contredit l'auteur sur ses exemples historiques : « Turenne ne marche pas ainsi » (p. 303), et même sur les plus petits détails. Lorsque Rogniat écrit que le tambour, « instrument barbare, assourdit, attriste et fatigue l'oreille la moins sensible », Napoléon note en marge : « mauvaise plaisanterie : le tambour est fort agréable » (p. 121). Il rejette les observations de Rogniat sur les grades militaires : « cela n'est pas assez il faut 1 officier pour 40 sergents – ce qui représente 5 pour 90 hommes » (p. 122)... Ses commentaires sont parfois plus développés et couvrent certaines pages sur toute leur hauteur. Napoléon a poursuivi sa lecture avec la plus grande attention tout du long. De nombreux passages sont soulignés en marge ou entourés. En tête de plusieurs chapitres, Napoléon a rédigé un résumé ou dressé un plan en plusieurs points numérotés.

Chaque fois que Rogniat avance des chiffres, Napoléon refait les calculs dans les marges avec l'esprit précis et rapide qui le caractérise. Il indique la distance exacte parcourue par Hannibal, pour corriger Rogniat qui avait dressé un parallèle entre le franchissement du col du Saint-Bernard par le général carthaginois et par Bonaparte. 4 croquis de disposition de lignes de troupes figurent également dans les marges (p. 44, 203, 273, 297). Il signale même une erreur de pagination (225-240). Mais le plus émouvant est peut-être le mot que Napoléon a inscrit à l'ultime page du livre : « Waterloo ».

Malgré ses critiques, Napoléon a ponctué les conclusions de l'auteur de quelques « Bon » ou « cela est bon » ou « d'accord ». Mais il fut profondément indigné par les critiques de Rogniat, lu en décembre 1818, et, en 1819, il rédigea ou dicta à Montholon ou Bertrand une série de 18 Notes critiques qui figurent dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de France, sous Napoléon, écrits à Sainte-Hélène* (1823, t. I, pp. 223 sqq., et t. II), puis dans la *Correspondance* (t. XXXI, 1869, pp. 365-500) [voir le n° 768 de ce catalogue] ; des passages à recopier et à insérer dans son texte sont signalés à l'encre. Les observations portées sur cet exemplaire constituent la matrice de ses critiques du livre de Rogniat...

Les notes de Napoléon sont écrites à l'aide d'un stylet de plomb ; elles sont malheureusement pâles, mais restent lisibles. Le relieur a parfois un peu mordu sur le texte de certaines notes. Quelques pages maltraitées avec de petits manques marginaux témoignent de la nervosité du lecteur impérial.



elle ne peut produire un grand effet, en passant tout-à-coup en masse sur les ennemis et battus en brèche des lignes. On ne peut donc employer tous les peuples de l'Europe dans les mêmes rôles aussi différents exigés par la cavalerie ; c'est ce qui les a fait employer la cavalerie légère de la cavalerie de ligne. On nomme ordinairement gros

parlé de la première espèce de cavalerie ; quant à la cavalerie légère, on la préfère de n'en former qu'un seul corps d'armée, pour obtenir de grands résultats qu'elle ne peut donner.

Elle sera placée en réserve dans les ordres immédiats du général, à donner au moment opportun.

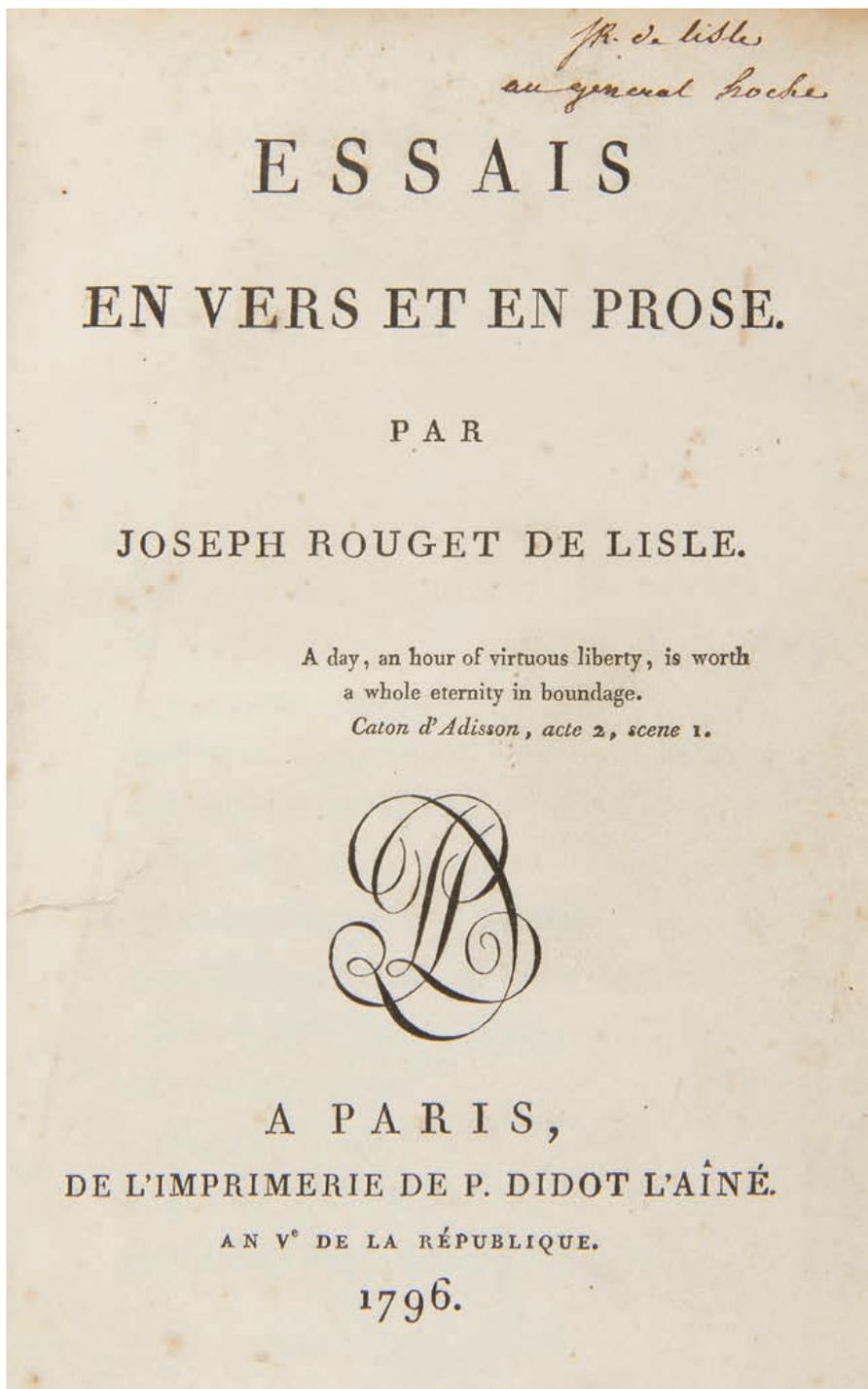
lorsque toute la ligne sera engagée, à tourner et à prendre par la queue celle des deux ailes qui sera le plus appuyée ; ou bien on s'en servira pour braver dans les lignes ennemies, la cavalerie de mousqueterie y auront déjà fait de grands coups causés des brèches nombreuses. On ne peut donc les mouvements de la cavalerie légère pour fixer la victoire, à la fin d'un combat où l'infanterie, fatiguée et ébranlée, ne fait plus qu'un combat dirigé.

Mais, si nous voulions la employer au commencement de la bataille

and effet qu'en don-
 ur les points affaiblis
 es ennemis. Presque
 e ont senti que des
 ient deux espèces de
 engagés à distinguer
 lerie de ligne, qu'on
 se cavalerie. J'ai déjà
 e, que j'attache aux
 e de ligne, il paraît
 qu'un seul corps à
 squ'elle ne peut ob-
 n combattant réunie.
 ans les batailles, sous
 néral en chef, prête
 tun/ On l'emploiera,
 engagée depuis long-
 ndre en flanc et en
 qui est le moins ap-
 ra à faire une trouée
 orsque le canon et la
 jété du désordre et
 uses. C'est ainsi que
 erie de ligne peuvent
 e bataille, à l'instant
 épuisée par un long
 feu incertain et mal
 faire charger, dès le
 e, sur de l'infanterie

intacte et aguerrie, elle serait infailliblement ra-
 menée sur le reste de l'armée, où elle commu-
 niquerait son désordre. Je sais qu'on pourrait
 opposer à ces raisonnements l'exemple récent
 de deux généraux illustres qui engagèrent leur
 cavalerie presque dès le début de la bataille de
 Waterloo. Voici comment : la droite des Fran-
 çais, composée de quatre divisions d'infanterie,
 chacune formée en colonne serrée par division,
 s'avancait pour attaquer la gauche et le centre
 de la ligne anglaise, lorsque le général anglais
 lança sur ces colonnes en marche une brigade
 de cavalerie de sa gauche. Cette charge eut du
 succès contre toute probabilité. Une de nos co-
 lonnes, effrayée au seul aspect de cette cavalerie,
 s'enfuit, et se dispersa en abandonnant une bat-
 terie de trente pièces d'artillerie qu'elle était
 chargée de soutenir : mais la cavalerie anglaise,
 en se retirant après sa charge, fut prise en flanc
 et à dos par les autres divisions d'infanterie et
 par quelques escadrons français ; elle souffrit
 beaucoup, et ces deux régiments furent presque
 détruits.

La cavalerie française s'engagea immédiate-
 ment après, et nous chargeâmes avec environ
 douze mille chevaux sur le centre de la ligne
 anglaise, au moment où notre infanterie de droite
 attaquait le village du Mont-Saint-Jean. Cette
 charge eut d'abord quelque succès ; nous rom-
 pîmes plusieurs bataillons, nous primes du ca-



625

ROUGET DE LISLE Claude-Joseph

Essais en vers et en prose. Paris, P. Didot l'aîné, an V° de la République (1796). In-8, bradel cartonnage papier marbré brun, dos muet, chemise moderne demi-marquain rouge avec coins, étui (*Reliure de l'époque*),

4 000 / 5 000 €

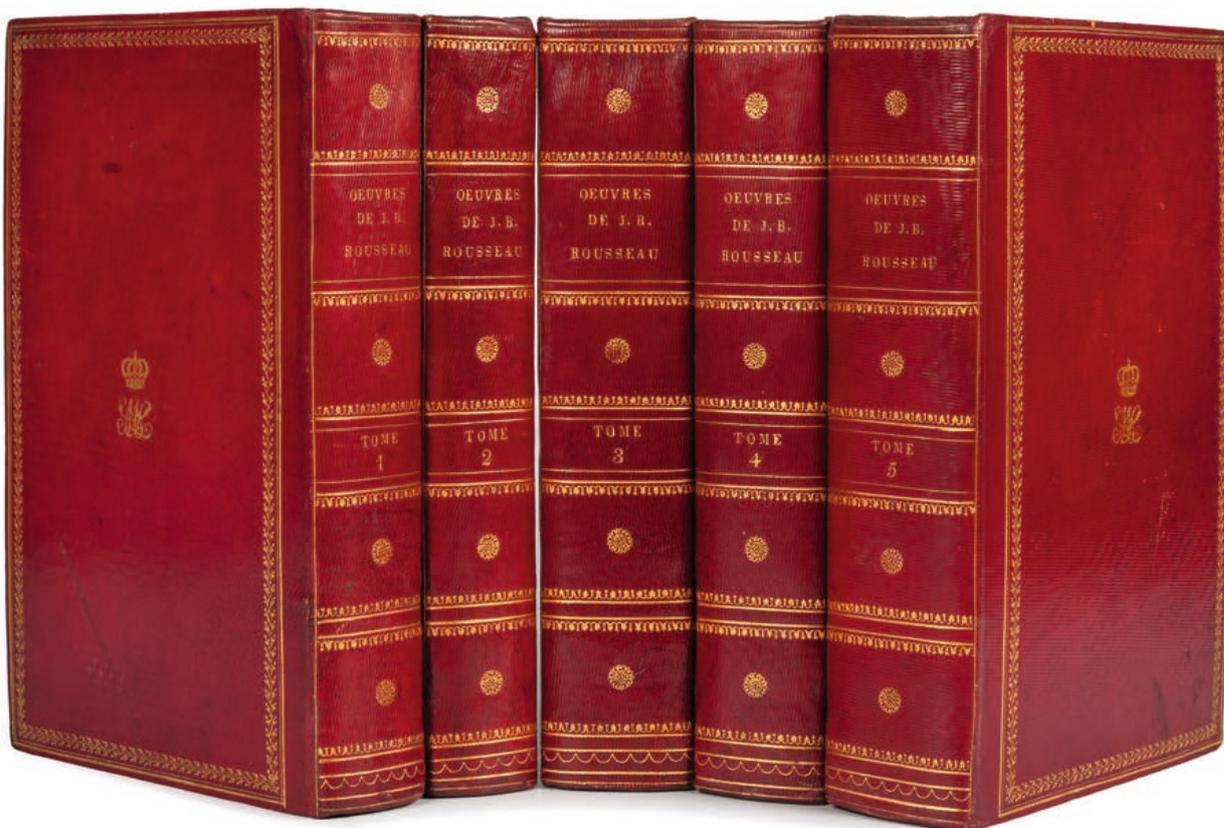
Édition originale de ce recueil dédié au compositeur Méhul, contenant notamment **La Marseillaise**, présentée sous ce titre : *Le Chant des combats, vulgairement L'Hymne des Marseillois*.

La Marseillaise, devenue hymne national par décret du 14 juillet 1795, parut pour la première fois en volume dans cette édition de 1796, après son insertion dans l'*Almanach des muses* en 1793.

L'édition est illustrée d'une planche gravée par Gaucher d'après *Le Barbier* et comprend 4 pages de musique : *Chant de l'hymne à l'espérance*.

Précieux exemplaire portant un envoi de l'auteur de La Marseillaise au général de la Révolution Lazare Hoche (1768-1797) : JR de Lisle au général Hoche.

Rouget de Lisle (1760-1836) rejoignit en 1792 l'armée des Ardennes en tant que capitaine du génie. Il s'y lia d'amitié avec Hoche, alors adjudant-général. En 1795, il rejoignit l'armée des côtes de Brest sous les ordres du même Hoche, alors devenu général.



626

ROUSSEAU Jean-Baptiste

Œuvres. Nouvelle édition ; avec un commentaire historique et littéraire, précédé d'un nouvel essai sur la vie et les écrits de l'auteur. Paris, Lefèvre, 1820. 5 volumes in-8, maroquin rouge à long grain, encadrement de filets et roulette feuillagée, chiffre couronné au centre, dos lisse orné, roulette intérieure, doublure et gardes de moire bleue, tranches dorées (*Reliure de l'époque*).

2 000 / 3 000 €

La meilleure édition des œuvres de ce poète et dramaturge.

Portrait de l'auteur gravé sur cuivre par Delvaux, en épreuve avant la lettre.

Bel exemplaire sur grand papier vélin au chiffre couronné de Marie-Louise, ex-impératrice des Français.

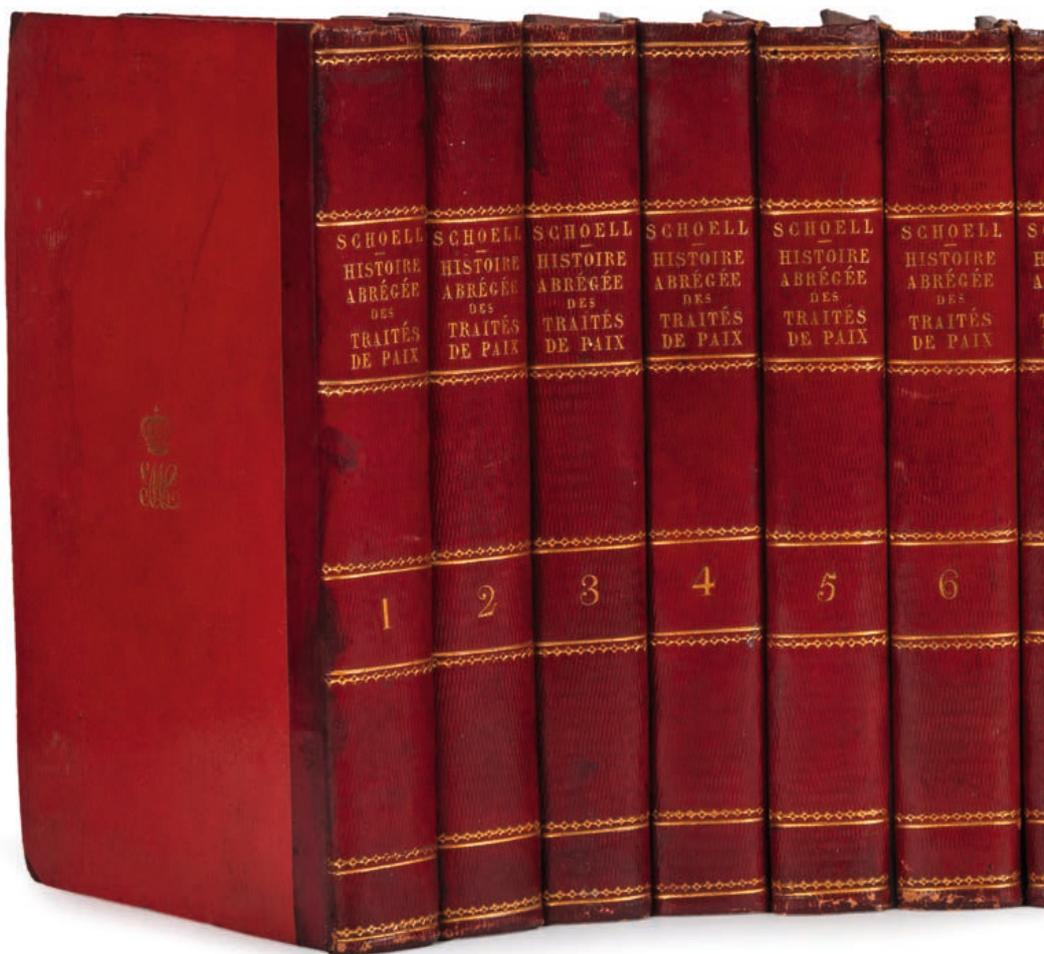
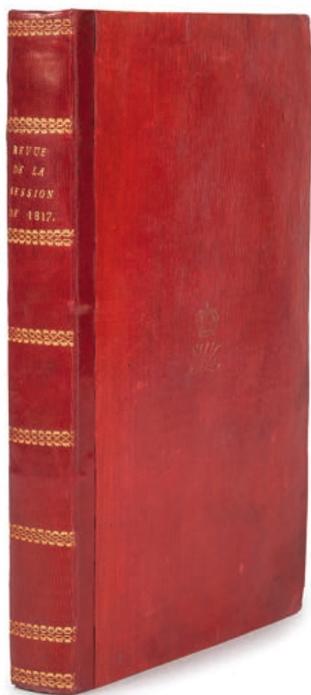
Il est mentionné au catalogue de la bibliothèque du couple impérial de 1931 sous le n° 261.

Il est bien complet des cinquante épigrammes libres et paillardes qui ne se trouvent pas dans tous les exemplaires (t. II, pp. 376-402).

Décharge d'un signet de papier dans la marge intérieure de six pages aux tomes I (pp. 208-209), III (pp. 2-3) et V (pp. 24-25). Habiles restaurations à quelques mors, petite épidermure sur le plat supérieur du tome V.

Provenance : Calvin Bullock (ex-libris).





627

**SAINT-CHAMANS Vicomte
Auguste de**

Revue de la Session de 1817. Paris, Le Normant, 1818. In-8, demi-maroquin rouge avec petits coins, chiffre couronné au centre, dos lisse orné, non rogné (*Reliure de l'époque*).

400 / 500 €

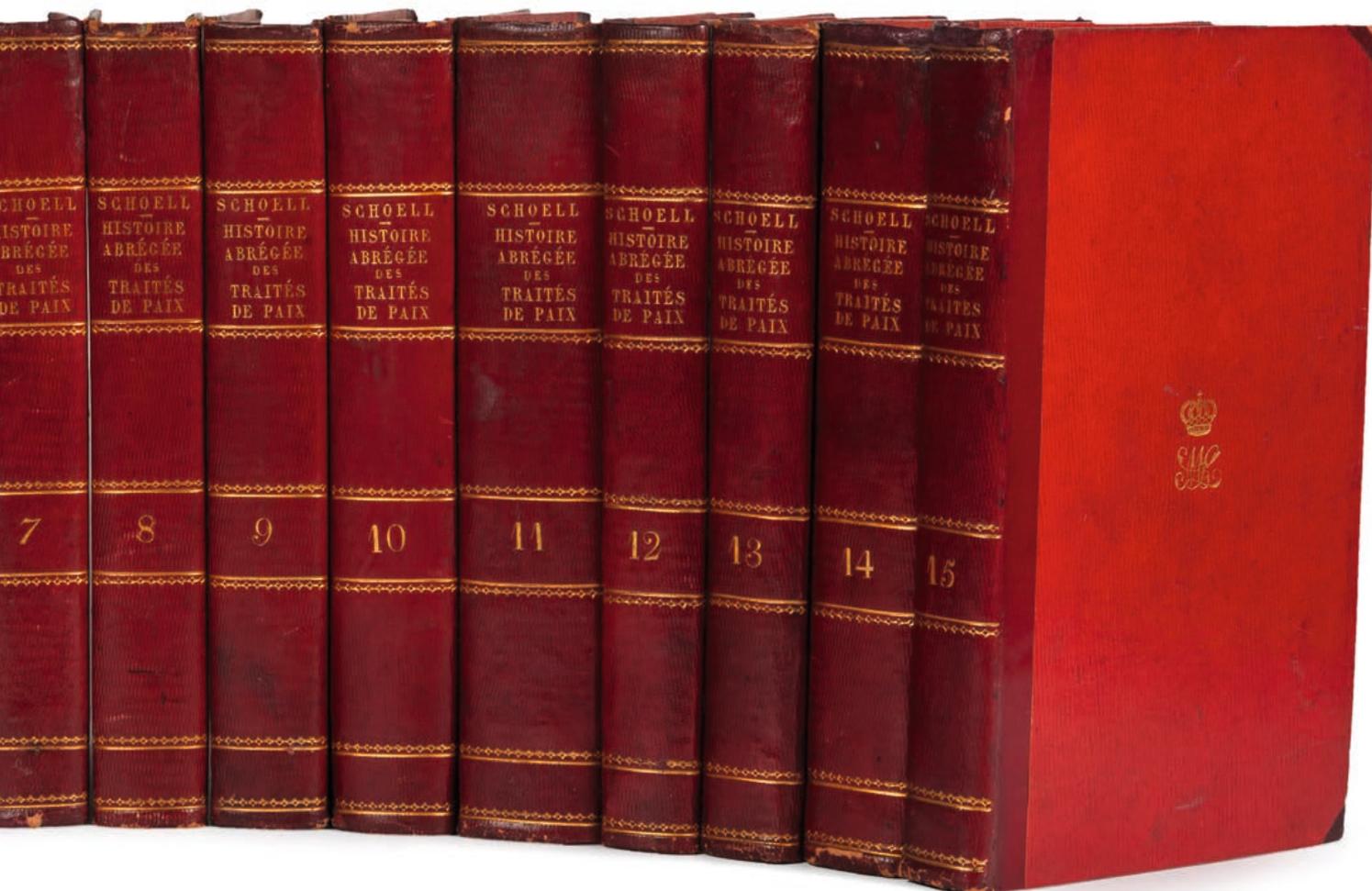
Édition originale de ce compte rendu de la vie parlementaire en France après la chute de Napoléon.

Contrairement à ses deux frères Alfred et Joseph, Auguste de Saint-Chamans (1777-1860) ne se rallia jamais aux idées de la

Révolution, ni à celles de l'Empire. Arrêté brièvement en 1794, il vécut discrètement jusqu'au retour des Bourbons en 1814 et fit paraître après les Cent-Jours, en 1815, son premier ouvrage *Examen des fautes du dernier gouvernement* (celui de Louis XVI), une apologie du régime monarchiste. Il commença alors une carrière politique de député dans le département de la Marne, et publia plusieurs romans et chroniques, ainsi que des ouvrages politiques et juridiques comme *Du système d'impôt fondé sur les principes de l'économie politique* (1826). Son zèle politique lui valut les distinctions de chevalier de la Légion d'honneur et de maître des requêtes au Conseil d'État, dignité dûment mentionnée sur la page de titre de cet ouvrage.

Cette *Session de 1817* est le récit détaillé et commenté des débats qui eurent lieu à la Chambre des députés et des départements instituée par la Charte de 1814, notamment à propos d'une loi sur la liberté de la presse. L'ouvrage a été cruellement critiqué dans *La Minerve* par Benjamin Constant.

Exemplaire à toutes marges, dont beaucoup de pages n'ont pas été coupées, dans une demi-reliure au chiffre de Marie-Louise, duchesse de Parme, ex-impératrice des Français.



628

**SCHOELL Frédéric et KOCH
Christophe Guillaume**

Histoire abrégée des traités de paix, entre les puissances de l'Europe, depuis la paix de Westphalie. Ouvrage entièrement refondu, augmenté et continué jusqu'au Congrès de Vienne, et au traité de Paris de 1815 par F. Schoell. Paris, chez Gide Fils, 1817. 15 volumes in-8, demi-marroquin rouge à long grain avec petits coin, chiffre couronné au centre, dos lisse, non rogné (Reliure de l'époque).

2 000 / 3 000 €

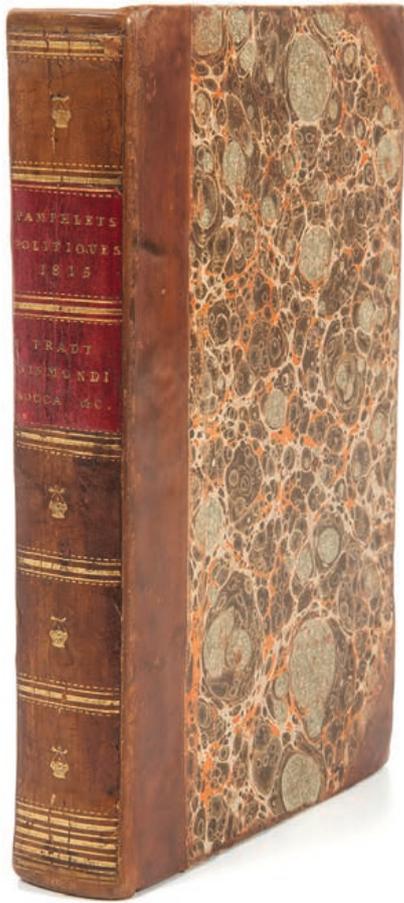
Un monument de savoir historique et de droit public.

L'histoire des traités de paix européens fut d'abord entreprise par Christophe Guillaume Koch (1737-1813), qui en publia à Bâle quatre volumes d'abrégé en 1796 et 1797. Cet Alsacien, juriste de formation, fut recteur de l'université de Strasbourg, élu député du Bas-Rhin à l'Assemblée législative de 1791, puis emprisonné sous la Terreur. De 1802 à 1807, il fut membre du Tribunat, chargé de discuter les projets de loi. Napoléon le décora de la Légion d'honneur en 1813. À sa mort, son élève, ami et disciple Frédéric Schoell (1766-1833), diplomate qui participa pour la Prusse aux négociations du congrès de Vienne, entreprit de compléter et

prolonger l'ouvrage. Il en résulta cette somme inégalée qui passe en revue, explique, analyse et commente tous les traités de paix, depuis celui de Westphalie en 1648 jusqu'au traité de Paris en 1815, après la défaite de Waterloo.

Exemplaire aux armes de Marie-Louise, duchesse de Parme, ex-impératrice des Français.

Quelques rousseurs. Restauration à quelques coiffes.



629

SISMONDI Jean-Charles-Léonard Sismonde de

Examen de la constitution française. Paris, Treuttel et Würtz, 1815. 4 ouvrages en un volume in-8, demi-veau fauve avec coins, dos lisse orné, pièce de titre de maroquin rouge, tranches mouchetées (Reliure de l'époque).

600 / 800 €

Édition originale de cette défense de la constitution libérale des Cent-Jours. L'Acte additionnel aux constitutions de l'Empire, à la rédaction duquel Benjamin Constant a participé, se heurte à une formidable levée de boucliers. « Au milieu de ce concert d'insultes, se distingue la voix éminente de Sismondi, vieil ami de Benjamin, qui loue courageusement le texte. (...) Issu du cénacle de Coppet, il a longtemps détesté en Napoléon l'usurpateur de Brumaire et le dictateur de l'Europe (...). Mais le spectacle de Paris en 1814 le révolte : dégoûté par les palinodies du Sénat, il s'indigne d'une Restauration imposée par la contre-révolution européenne et ces Bourbons, princes fugitifs

et mendiants qui seuls dans l'Europe n'ont jamais tiré l'épée pour leur propre cause. Consterné par la politique menée, il prend le parti de l'Empereur dès l'annonce du Vol de l'Aigle. (...) Détestant les ultras, Sismondi trouve des accents vibrants pour inviter dans son ouvrage à l'union autour du revenant face à l'Europe réactionnaire » (Villepin, *Les Cent-Jours*, 297-299).

On trouve relié avec :

- PRADT de. *Histoire de l'ambassade dans le grand duché de Varsovie en 1812*, par M. de Pradt, archevêque de Malines, alors ambassadeur à Varsovie. Quatrième édition. Paris, Pillet, 1815.

- ROCCA Jean de. *Campagne de Walcheren et d'Anvers, en 1809*. [Paris, 1815]. Le titre manque.

- *Considérations sur la constitution morale de la France*. Genève, J.J. Paschoud, 1815.

Ex-libris autographe de Mariet, avec liste manuscrite des pièces sur le contreplat. Reliure restaurée, dos et coins refaits, le dos ancien réappliqué.

Provenance : Dominique de Villepin (ex-libris, *Bibliothèque impériale*, 19 mars 2008, n° 274).

630

STEVENSON William Bennett

Relation historique et descriptive d'un séjour de vingt ans dans l'Amérique Sud, ou Voyage en Araucanie, au Chili, au Pérou et dans la Colombie ; suivie d'un Précis des révolutions des colonies espagnoles de l'Amérique du Sud. Paris, A. J. Kilian, 1826.

3 volumes in-8, demi-marroquin rouge à long grain, chiffre couronné au centre, dos lisse orné, non rogné (Reliure de l'époque).

2 500 / 3 000 €

Édition originale en français, traduite par Sétier et augmentée de la suite des révolutions de ces colonies depuis 1823 jusqu'à ce jour.

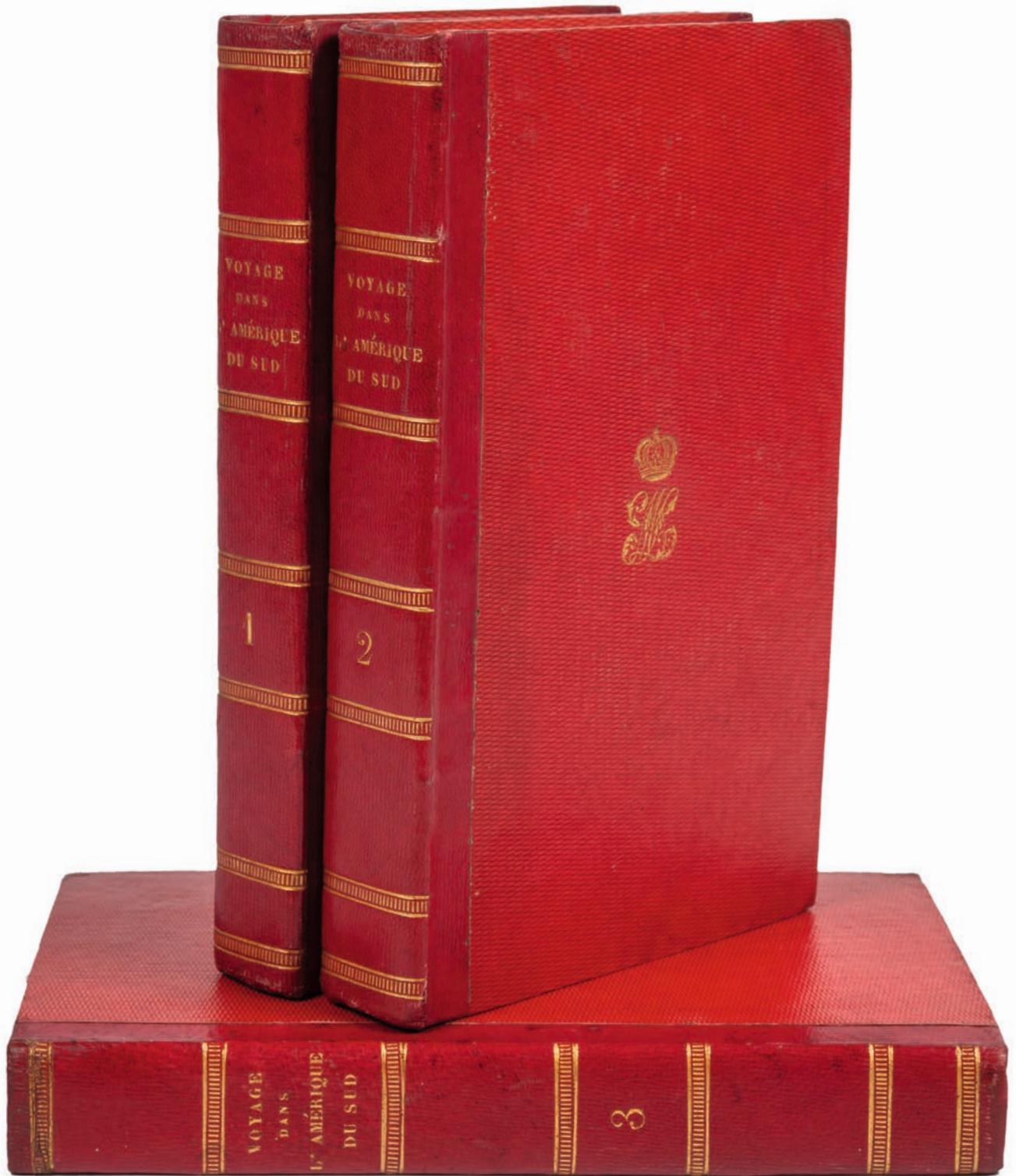
Borba de Moraes, t. II, p. 287. – Sabin, n°91613.

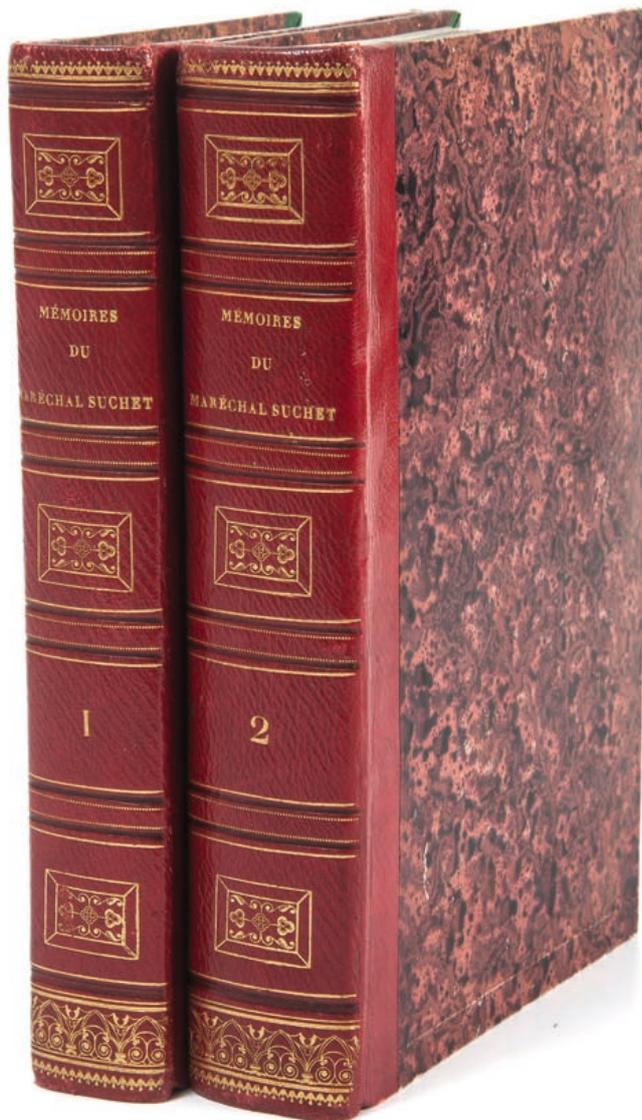
Elle est ornée d'une grande carte dépliant de l'Amérique du Sud et de 6 belles planches coloriées gravées par Adam, dont 5 dépliantes, figurant principalement des habitants en costume et une vue de la forteresse de Calao avec la ville de Lima au lointain.

Très rare relation de ce voyageur qui passa une vingtaine d'années en Amérique du Sud, comportant de nombreux détails sur les mœurs des Indiens et les principaux événements qui menèrent cette partie du continent vers l'indépendance, en particulier à travers la figure héroïque de Simon Bolivar.

Exemplaire au chiffre de Marie-Louise, duchesse de Parme, ex-impératrice des Français.

Des rousseurs, brunissures à quelques feuillets. Tache d'encre brune aux trois derniers feuillets du tome I.





631

SUCHET Louis-Gabriel, maréchal

Mémoires, sur ses campagnes en Espagne, depuis 1808 jusqu'en 1814. Écrits par lui-même. Paris, Adolphe Bossange, Firmin Didot, décembre 1828. 2 volumes in-8 et un Atlas grand in-folio, demi-marroquin rouge à long grain, dos lisse orné or et à froid, tranches bleues (*Reliure de l'époque*).

2 000 / 3 000 €

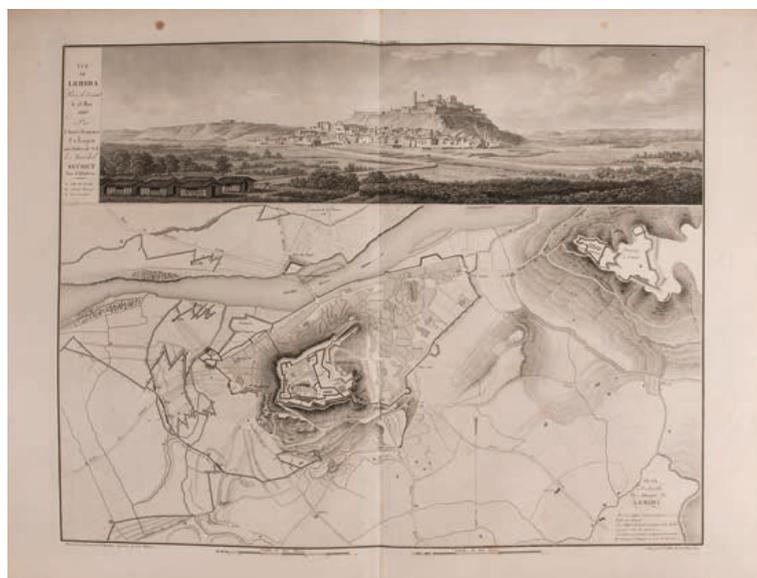
Édition originale, ornée d'un portrait de l'auteur gravé d'après *Horace Vernet*, de 2 tableaux dépliant au tome II, et d'un atlas de 16 grandes cartes de batailles, gravées et rehaussées à l'époque.

Les *Mémoires* de Suchet constituent le plus vivant et le plus précis des documents historiques sur la guerre d'Espagne.

Mémoires écrits par Suchet dans les derniers temps de sa vie à partir de sa correspondance officielle. Un souci d'objectivité y apparaît : Suchet reconnaît les difficultés que lui occasionna la guérilla. Son récit s'ouvre sur la bataille de Maria et le siège de Saragosse, les combats en Aragon et l'investissement de Lérida. On lira avec intérêt les chapitres X et XVIII sur l'administration des provinces occupées (Tulard, 1384).

Très bel exemplaire, très élégamment relié à l'époque, avec l'atlas en reliure uniforme, condition rare.

Provenance : comte Chevreau d'Antraigues (ex-libris) ; Dominique de Villepin (ex-libris, *Bibliothèque impériale*, 19 mars 2008, n° 230).



632

TOOKE William

Histoire de l'empire de Russie, sous le règne de Catherine II, et à la fin du dix-huitième siècle. Paris, De l'Imprimerie de Crapelet, Maradan, An X-1801. 7 volumes in-8, demi-maroquin rouge à long grain, chiffre au centre, dos lisse orné (*Reliure de l'époque*).

400 / 500 €

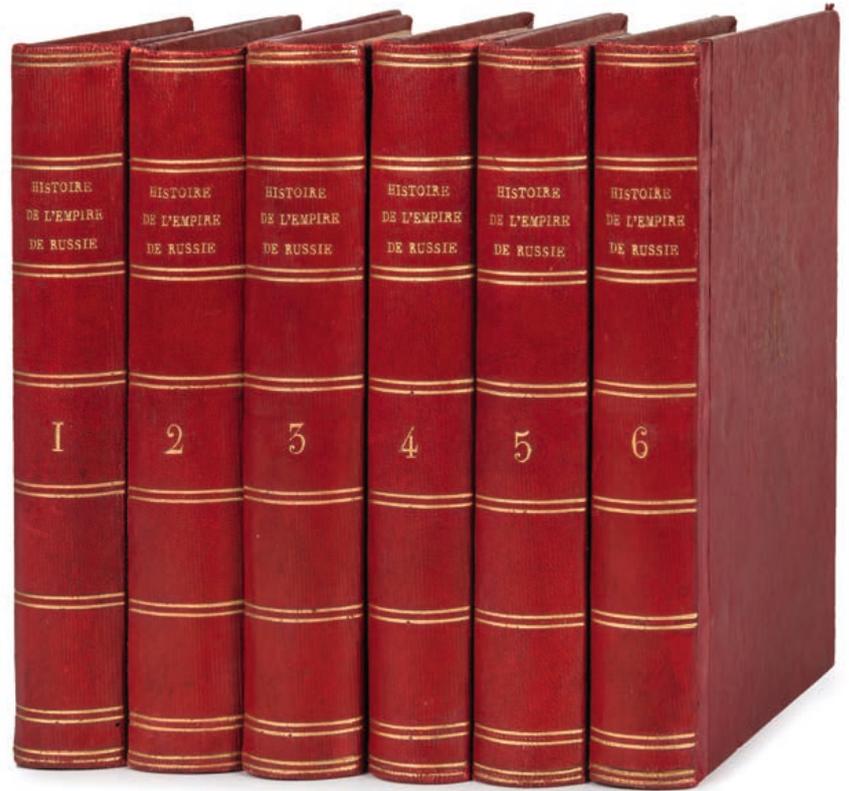
Première édition de la traduction française.

Elle a été établie par Alexandre-Joseph de Bassinet, qui l'a dédiée à Alexandre I^{er}, *Autocrate de toutes les Russies et de la Géorgie, Protecteur de l'Ordre Militaire et Religieux de Saint-Jean de Jérusalem.*

Importante monographie due à un pasteur britannique qui séjourna près de vingt ans en Russie où il fut chapelain de l'église anglicane à Kronstadt et à Saint-Petersbourg. L'auteur détaille sous tous les aspects cet empire : histoire, géographie, ethnographie, économie, institutions, etc.

Exemplaire au chiffre A indéterminé.

Quelques légères rousseurs, petite mouillure claire en pied des derniers feuillets du tome VI.



633

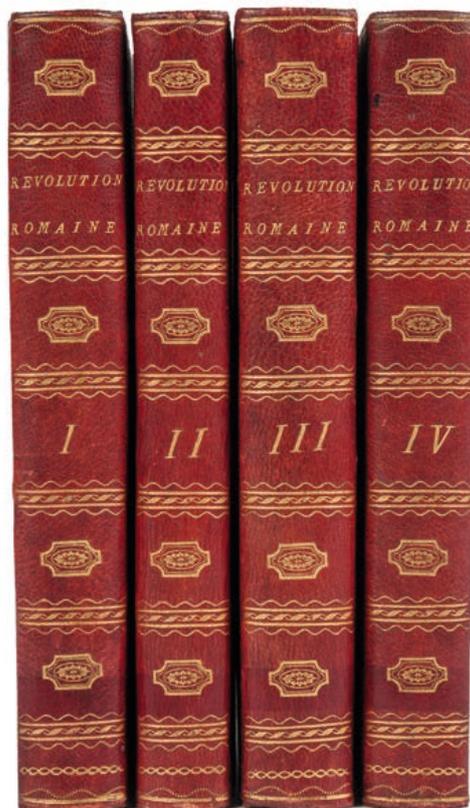
VERTOT René Aubert de

Histoire des révolutions arrivées dans le gouvernement de la république romaine. Paris, Antoine-Augustin Renouard, 1796. 4 volumes in-8, maroquin rouge, double filet doré, dos lisse orné, roulette intérieure, tranches dorées (*Reliure de l'époque*).

500 / 600 €

Excellente édition, ornée d'un portrait de l'auteur gravé en taille-douce par *Langlois*.

Élégante reliure en maroquin de l'époque. Dos un peu éclairci.



VILLEREY Antoine-Claude-François

Galerie de saint Bruno, fondateur de l'ordre des Chartreux, peinte par E. Le Sueur. Paris, Villerey [Imprimerie de Didot], 1808. In-8, maroquin rouge à long grain, dentelle dorée, armoiries au centre, dos lisse orné, tranches dorées (*Reliure de l'époque*).

2 000 / 2 00 €

Jolie suite gravée sur cuivre par Villerey d'après des tableaux d'Eustache Le Sueur, en premier tirage, composée d'un portrait de Le Sueur et de 25 planches.

Elle est précédée d'un *Abrégé de la vie de Le Sueur* par Dezallier d'Argenville et d'un *Abrégé de la vie de saint Bruno* par l'abbé Godescard, et est accompagnée d'un texte explicatif des gravures.

La *Vie de saint Bruno* est l'œuvre la plus célèbre d'Eustache Le Sueur (1617-1655). En 1645, l'artiste reçut cette commande de 22 tableaux retraçant la vie du saint pour décorer le cloître du couvent des Chartreux à Paris. Ces peintures, à l'origine exécutées sur bois puis transposées sur toile, sont aujourd'hui conservées au musée du Louvre.

Exemplaire en grand papier, en maroquin aux armes de Marie-Louise, impératrice des Français.

Manteau des armoiries un peu terni et presque effacé au second plat.

Provenance : ex-libris armorié de la famille russe Polovstov (peut-être celui d'Alexandre Alexandrovitch Polovstov).





635

VILLEROY Nicolas de Neufville, baron de

Mémoires d'État. Amsterdam, aux dépens de la compagnie, 1725. 7 volumes in-12, veau blond, roulette et filet dorés en encadrement, dos orné, pièce de titre de maroquin rouge et de toison de maroquin vert, chiffre en queue, tranches jaunes (*Reliure de l'époque*).

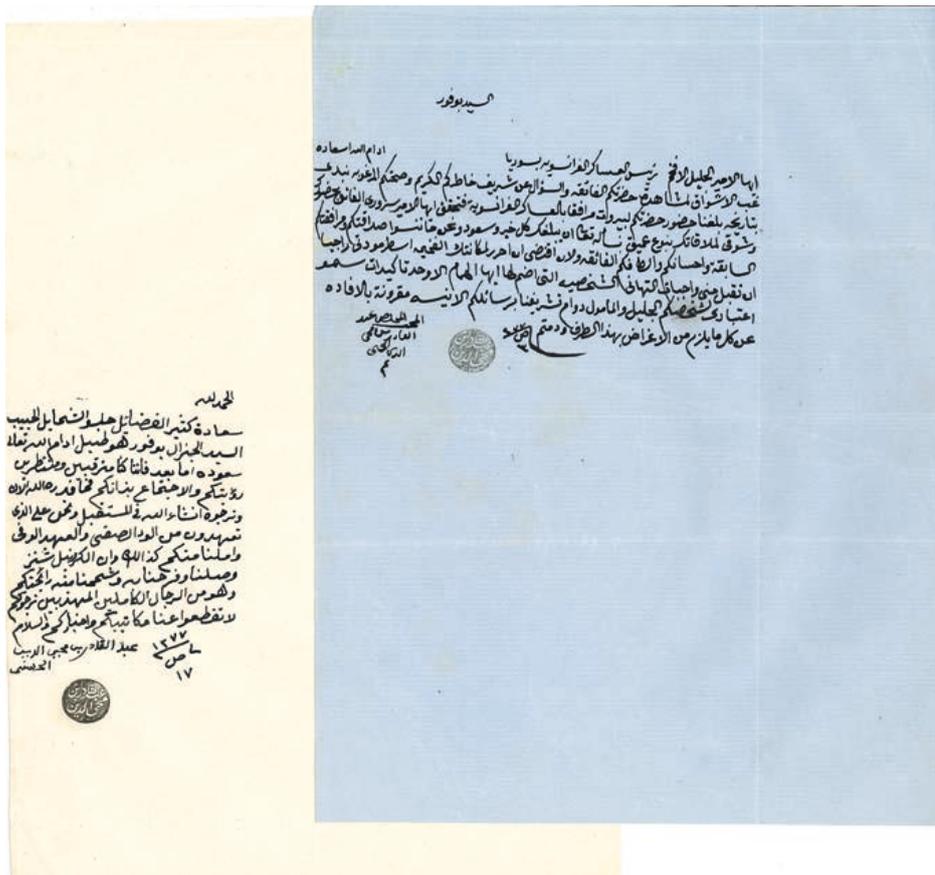
2 500 / 3 000 €

Nicolas de Neufville, IV^e baron de Villeroy (1542-1617), auteur de ces mémoires, fut un des plus grands serviteurs du royaume de France sous l'Ancien Régime. Sa carrière frappe par sa durée, le prestige des charges occupées et son contexte exceptionnel, puisqu'elle se fit, pour l'essentiel, pendant les guerres de la Ligue, dites de religion. Il

devient secrétaire d'État aux Affaires étrangères sous Henri III. Hormis une brève interruption, au début du règne de Henri IV, il conservera ce poste jusqu'en 1616, sous Louis XIII qui le fera marquis. Ses mémoires, qui couvrent la période de 1567 à 1604, furent publiés une première fois en 1622, et continués jusqu'en 1620 par Tanneguy du Mesnil Basire.

Exemplaire au chiffre PB (Pagerie-Bonaparte) de Joséphine et de Napoléon à la Malmaison. Il porte le cachet de la *Bibliothèque de la Malmaison* sur les pages de titre. Reliure attribuable à Bizouard.

Des coiffes et mors restaurés, une charnière restaurée au tome II.



636

ABD EL KADER (1807-1883) émir arabe.

2 L.A.S. en arabe avec son cachet encre, [Damas 1860-1861], au général Charles de BEAUFORT D'HAUTOUL, commandant en chef de l'armée de Syrie ; chacune demi-page in-fol.

1 000 / 1 200 €

On joint 7 lettres ou pièces en arabe, dont 2 avec enveloppe.

637

ALEXANDRE II (1818-1881) Tsar de Russie.

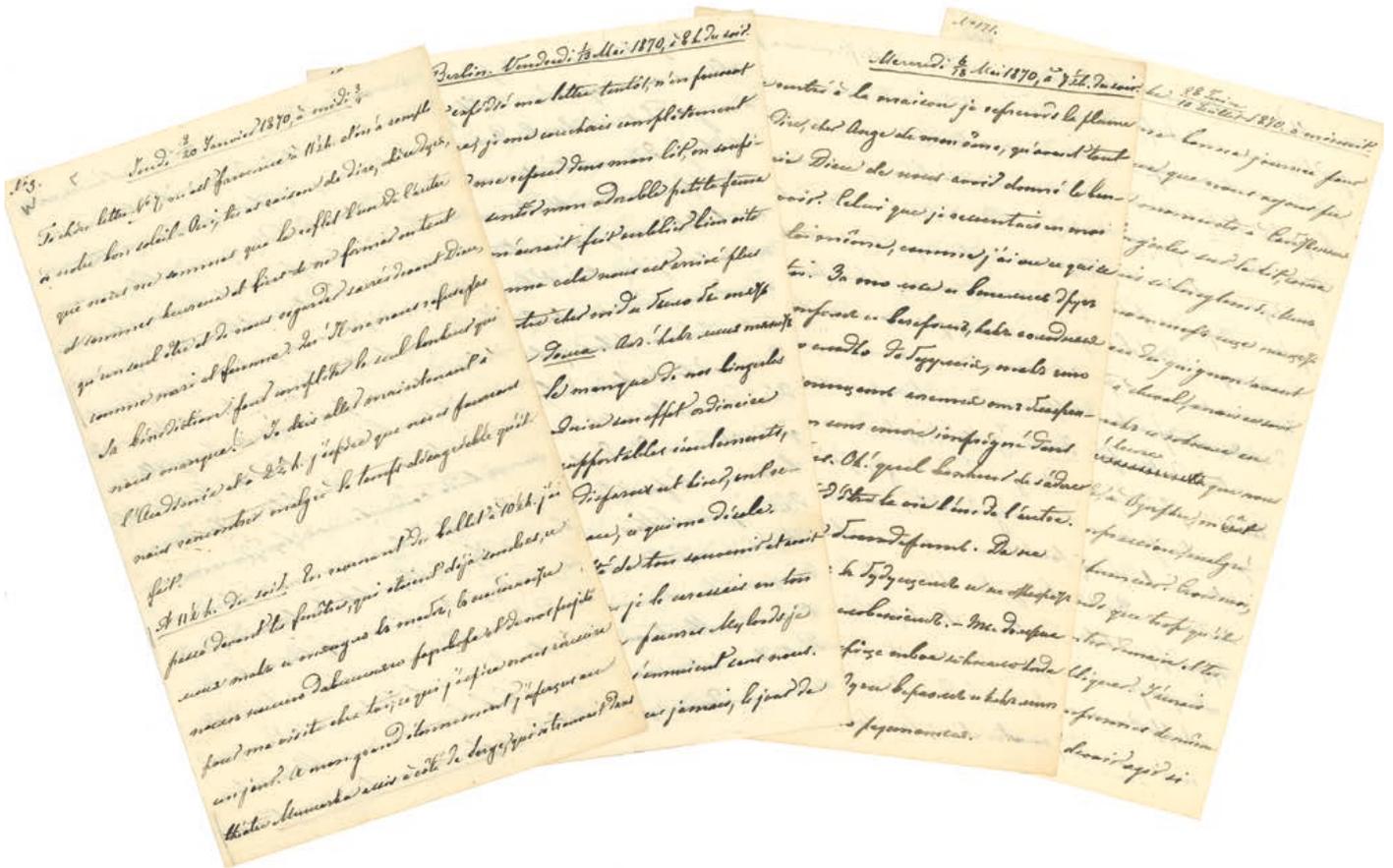
57 L.A. (9 incomplètes), et 42 billets autographes pour télégrammes (9 signés « Alexandre » ou « Al »), 1866-1880, à Catherine DOLGOROUKI (Katia) ; environ 190 pages formats divers (quelques-unes au crayon), certaines à son chiffre couronné ; en français, parfois avec quelques mots ou lignes en russe, quelques-unes entièrement en russe.

40 000 / 50 000 €

Importante correspondance amoureuse du Tsar à Katia Dolgorouki, témoignage de leur extraordinaire histoire d'amour, mais aussi de l'engagement du Tsar dans la guerre russo-turque de 1877.

La liaison d'Alexandre II avec Catherine (Katia) DOLGOROUKI (1847-1922) débuta en 1866. Elle avait dix-huit ans, lui quarante-sept. En 1870, l'installation de Katia dans une chambre du Palais d'Hiver, au-dessus des appartements impériaux où résidait la Tsarine Marie Alexandrovna, fit un énorme scandale à la Cour. En 1872, elle lui donnait un fils, Georges, puis deux filles, Olga et Catherine. La Tsarine, depuis longtemps souffrante, mourut le 3 juin 1880, et quarante jours seulement après sa disparition, Alexandre fit de Catherine son épousemorganatique, lui conférant le titre de Princesse Yurievskaya. La vie légitime du couple fut de courte durée, car le Tsar fut victime d'un attentat à la bombe le 13 mars 1881. Ramené mortellement blessé au palais, il agonisait quelques heures plus tard dans les bras de Katia. Devenue veuve, la princesse Yurievskaya s'exila en France à Nice, où elle mourut en 1922, emportant avec elle sa précieuse correspondance que le nouveau Tsar Alexandre III avait tenté de récupérer pour la détruire. Les lettres sont numérotées, et portent la date et l'heure, comme un journal de conversation. Elles sont rédigées principalement en français, avec quelques phrases en russe généralement dans l'alphabet latin, et un vocabulaire secret (comme les *bingerles* désignant leurs ébats érotiques). Par mesure de sécurité, elles ne comportent pas le nom de Catherine et ne sont pas signées. La formule finale en russe : « мойн на всегда » (à toi pour toujours), tient lieu de signature.

Les lettres sont écrites de Tsarskoe-Selo, Saint-Petersbourg, Berlin, Francfort, Wiesbaden, Schwalbach, Weimar, Paris, Sébastopol, Stuttgart, Jugenheim, Helsingfors, Moscou, Kischinev, Ploesti, Zimnista etc. Tout au long de cette correspondance, Alexandre se montre un amant attentionné et ardent, évoquant fréquemment leurs « bingerles » (ébats), et assurant Katia de son amour : « Cela déborde, répète-t-il ; « ma véritable vie est en vous » (27 août 1866)... « Oh ! ce que j'aurais donné pour pouvoir passer ma nuit auprès de toi et ne plus craindre



des scènes et des cancons de tous côtés » (5/17 janvier 1868)... « Je vois que le manque de nos bingerles commence déjà à produire son effet ordinaire sur toi » (Berlin 1/13 mai 1870)... « Oh ! Quel bonheur de s'adorer comme nous et d'être la vie l'un de l'autre. [...] cher ange, j'ai admirablement dormi grâce à toi, mon idéal, mon trésor, mon tout et me sens encore tout imprégné de nos bingerles délirantes d'hier » (6-7/18-19 mai 1870)... « tu as vu et senti que ton mari avait joui de son aimable petite femme jusqu'au délire » ; il se sent « plus ensorcelé et plus amoureux que jamais » de son adorable lutin (29 juin/11 juillet 1870)... Sa lettre l'a « inondé de soleil comme toujours » : il y trouve « plus que jamais le reflet de notre cœur qui est heureux de n'en former qu'un seul depuis 6 ans (5/17 juillet 1872)... « toute ma vie est en toi » (1^{er}/13 février 1877)... « Je me sens encore tout imprégné de nos bingerles délirants de tantôt. Ce fut bon à crier » (8/20 janvier 1879)... Enfin, au lendemain de leur mariage : « Cette jouissance qu'on se donne mutuellement, quand on s'aime comme nous, ne peut être comparée à rien » (7/19 juillet [1880])...

Alexandre évoque parfois du travail avec des ministres et sa « besogne », des engagements à la Cour de Prusse, des chasses et des spectacles (telle une audition de *Lohengrin* à Weimar), mais il privilégie leur vie intime et familiale (ils sont « Peperle » et « Memerle »). Leurs enfants occupent une place importante dans cette correspondance : de loin, il espère que leur fils « pense encore quelquefois à son Papa, qui l'adore et qui soupire de ne pas le voir, ainsi que la chère Olga » ; il compte retrouver Gogo (Georges) et son adorable maman à Ems (25 avril/7 mai 1874)... Que Dieu bénisse les prochaines couches de Katia, « et qu'il te rende tout le bonheur que tu n'as cessé de me donner depuis près de 10 ans » ; il admire l'appétit et l'humeur des petits, et regrette de n'avoir pu assister à leur coucher (31 décembre/12 janvier 1875)... Que son fils prétende être lavé par lui « prouve une fois de plus combien il pense en tout à son Peperle et qu'il se sent aimé »

(11/23 janvier 1877) ; il s'amuse des questions incessantes de Georges et de leurs lectures, mais souffre d'avoir à le punir d'un mensonge : « la manière dont il m'en a demandé pardon m'a touché, car il fut plus tendre que jamais » (20 janvier/1^{er} février 1877)... Il n'oublie pas l'anniversaire de la mort de leur « Baby » Boris (né en 1876 et mort en bas âge) ; un quatrième naît en décembre 1878. Sa « véritable vie » se concentre dans les moments passés ensemble : « La présence des chers enfants forme ma joie et leur gâité insouciance me fait du bien au milieu de tous mes soucis » (15/28 mars 1879)...

Lors de voyages à l'étranger, il adresse à Katia quelques lignes pour accuser réception de ses envois et l'assurer de sa santé, entre des lettres plus longues.

Celles de 1877 reflètent l'engagement d'Alexandre dans la guerre russo-turque, car il suit son armée en Bulgarie. « J'ai reçu encore une fois la confirmation du sujet du protocole, mais pas un mot de l'envoi d'un Ambassadeur, ce qui probablement sera également rejeté et ce que nous saurons demain. Alors seulement nous pourrions fixer le commencement des hostilités et de la publication du Manifeste. Tout cela me poursuit je l'avoue comme un cochemar. Que Dieu nous vienne en aide » (29 mars/10 avril 1877)... « À 9 h. à la cathédrale, puis à la revue, où il y a eu Te Deum devant la troupe, avec lecture du Manifeste, qui a produit un enthousiasme général. La batterie d'Emanuel superbe, ainsi que tout le reste » (12/24 avril 1877)... Il se réjouit de l'abandon de Matchine par les Turcs ; les troupes russes l'occupent : « Le clergé et les chrétiens de Matchine vinrent à leur rencontre les saluer comme des libérateurs. [...] Ainsi nous voilà établis d'un pied ferme sur l'autre rive du Danube. Le succès obtenu aujourd'hui justifie les lenteurs du Gén. Zimmerman, car l'attaque de Matchine, s'il avait été défendu par les Turcs, nous aurait fait éprouver des pertes énormes » (Ploesti 11/23 juin 1877)... Il avance dans la nuit du 14, escorté par des Cosaques du Don, entendant de loin

les coups de canon. « Mon frère avait si bien combiné qu'il nous fit mener directement à l'endroit, vis-à-vis de Nikopol, pas loin de Turno, d'où l'on pouvait tout voir, sans être exposé au feu de l'ennemi. [...] Le panorama de là était magnifique et j'avais plutôt le sentiment d'être à une manœuvre qu'à une affaire sérieuse »... Description de leur Q.G. (Dratva 14/26 juin 1877)... Le lendemain la plus grande partie de Nikopol est en flammes... Le 16/28 juin il traverse le Danube avec des marins de la Garde et visite le champ de bataille de la veille ; les officiers et les soldats enthousiastes se jettent sur lui pour lui embrasser les mains et les pieds... Nouvelle d'une brillante victoire remportée le 8/20 juin : « tu comprendras notre joie et l'enthousiasme qui s'empara de tout le Quartier Général. Tous accourent vers ma maison pour nous féliciter moi et mon frère, auquel j'ai donné le 2^d de S^t Georges, et la petite croix à son fils qui s'est montré en brave et à Napokoiczicki le St. George au cou. Ce furent des heures sans fin et les officiers finirent par nous bernier. Tous étaient émus aux larmes. Ce sont de ces moments qu'on n'oublie pas » (Slatino 15/27 juin 1877)... Il multiplie les visites aux blessés... Quelques jours plus tard, il fait part de plusieurs affaires très sanglantes, où on n'a pu poursuivre les Turcs : « mon frère Michel a l'air soucieux et demande des renforts, qui vont lui être envoyés, mais ne pourront arriver que dans 2 mois » (Zimnitza 19 juin/1^{er} juillet 1877)... Il souffre de la chaleur,

mais aussi des dépêches sur les réactions à l'étranger... Il cause avec son neveu Henri de Hesse... Leurs prisonniers de guerre leur savent gré d'être bien traités et lui ont même souhaité la victoire ! Le combat devant Plevna fut terrible : « La grande faute a consisté en ce que le Gén. Krüdner, tout en connaissant la supériorité numérique des turcs, se soit décidé de les attaquer, comme il en avait reçu l'ordre. Mais en prenant sur lui la responsabilité de ne pas l'exécuter il aurait conservé plus d'un millier de vie et évité une *déroute complète* et *il faut l'avouer que cela en est une*. Heureusement encore que les Turcs n'aient pas poursuivi les débris de nos braves, car autrement peu de monde se serait sauvé » ([19/31 juillet 1877])... Il fait des vœux pour que se confirme une retraite des Turcs en direction de Kazanlyk. « Chez mon fils il n'y a eu que des escarmouches insignifiantes aux avant-postes et aucun mouvement du côté de Plevna, dont l'armée roumaine se rapprochera dans quelques jours, en menaçant la ligne de retraite des Turcs » ([16/28 août 1877])... Une longue conversation avec Wellesley lui fait conclure « que le gouv. anglais ne se montre plus modéré, *pour le moment*, parce qu'il espère qu'après le guignon que nous avons eu, ce dernier temps, nous n'aurions plus le temps cette année de marcher sur Andrinople et Constantinople jusqu'à l'hiver »... Rien ne garantit que l'Angleterre ne leur déclare la guerre encore cette année, « malgré les soi-disant bons vœux pour





le succès de nos armes, qu'il m'a apporté de la part de cette vieille folle de Reine et il n'a pas osé le nier. J'ai fini par lui dire que ce n'était pas le moment de parler de la paix, mais quand il sera venu mon devoir, vis-à-vis de la Russie, serait d'avoir en vue ses véritables intérêts, ce qui ne serait qu'équitable puisque l'Angleterre ne faisait que mettre en avant ses intérêts à elle, qui dictent sa politique » (17/29 août 1877)... Succès à Lovtcha... Grandes pertes de part et d'autre devant Schipka, en septembre, et à nouveau devant Plevna. « Ô mon Dieu venez-nous en aide et faites finir cette guerre odieuse pour la gloire de la Russie et le bien des chrétiens ! » (5/17 septembre 1877)... La vieille garde se couvre de gloire à Poradim, début novembre, et exactement cinq mois après le passage du Danube, Alexandre le retransverse à Petrosani, le 4/16 décembre...

On joint 23 lettres autographes de Katia à Alexandre, 1866-1880 ; 100 pages in-8 ou in-12 (2 incomplètes) ; en tête des lettres de Katia, Alexandre II a inscrit la date de réception. Les lettres de Katia devaient attiser la passion du Tsar. Absorbée par l'amour, « je sens que tu es aussi triste que moi de ne pas pouvoir me voir, nous sommes donc devenu un seul être qui éprouve en tout la même chose. Oh ! cher ami, je voudrais déjà être à demain soir pour me précipiter dans tes bras et oublier l'univers entier » (4/16 janvier 1868)... « Je t'aimes cher ange, j'ai joui comme une folle de toi et suis contente d'avoir su te faire éprouver le délire du bonheur, oh ! ce que cela nous coûteait de nous arracher l'un de l'autre avant d'avoir fini notre bingerle »

(5/18 janvier 1868)... « Je sens que tout déborde en nous plus que jamais et nous sommes plus amoureux que jamais l'un de l'autre » (31 décembre 1874/12 janvier 1875)... « toute ma vie se passera à t'aimer, car c'est un culte et un attachement qui ne peut pas diminuer » (26 juin/8 juillet 1880)... « Je te félicite encore cher ange adoré pour ce jour où 14 ans nous nous attachâmes l'un à l'autre pour toujours [...]. Que Dieu te conserve et nous bénisse le 6 et nous accorde bien des années de bonheur » (30 juin/12 juillet 1880)... Enfin, le 6/18 juillet, « Te voilà mon mari adoré devant Dieu et les hommes, et tu peux être sûr qu'il n'y aura pas de mari tant aimé par sa femme comme toi tu l'es et tu le seras toujours »...

On joint également 4 L.A. et 1 L.A.S. d'Alexandre II à la princesse Louise Dolgorouka, belle-sœur de Catherine, 1867-1868 ; 22 portraits photographiques, la plupart d'Alexandre et 2 avec inscriptions autogr. du Tsar au dos ; 6 brouillons autographes de discours d'Alexandre II, 1876-1879 (un en russe) ; environ 25 notes autographes de Katia : étapes de voyages, dates de télégrammes et lettres, mode d'emploi pour ouvrir son coffre-fort, et un fragment autogr. de ses Mémoires (5 p.) ; une L.A.S. du Grand-Duc Alexis (en russe), et une du comte Mikhaïl Loris-Melikoff à la princesse ; une aimable L.A.S. d'ALEXANDRE III à la même, 6 août 1881, lui adressant des dessins de Gogo retrouvés dans les papiers de son feu père (en russe) ; 2 L.A.S. de la princesse à son frère Anatole, ou à Alexandrine Vinogradoff : instructions testamentaires (Nice 1902) ; etc.

Provenance : Profiles in history, 30 mai 2013, n° 131.

ALEXANDRE II (1818-1881) Tsar de Russie.

5 L.A., [Saint-Petersbourg] 1868-1869, à Catherine DOLGOROUKI (Katia) ; 21 pages in-8 ; et 5 L.A. de Katia DOLGOROUKI à ALEXANDRE II, novembre-décembre 1871 ; 4 pages in-8 chaque ; en français.

5 000 / 7 000 €

Belles lettres d'amour fou à Katia, avec cinq lettres d'elle.

Cet ensemble regroupe cinq lettres de la correspondance amoureuse du Tsar Alexandre II à Catherine (Katia) DOLGOROUKI (1847-1922), témoins de cette extraordinaire histoire d'amour. Leur liaison débuta en 1866. Elle avait dix-huit ans, lui quarante-sept. En 1870, l'installation de Katia dans une chambre du Palais d'Hiver, au-dessus des appartements impériaux où résidait la Tsarine Marie Alexandrovna, fit un énorme scandale à la Cour. En 1872, elle lui donnait un fils, Georges, puis deux filles, Olga et Catherine. La Tsarine, depuis longtemps souffrante, mourut le 3 juin 1880, et quarante jours seulement après sa disparition, Alexandre fit de Catherine son épousemorganatique, lui conférant le titre de Princesse Yurievskaya. La vie légitime du couple fut de courte durée, car le Tsar fut victime d'un attentat à la bombe le 13 mars 1881. Ramené mortellement blessé au palais, il agonisait quelques heures plus tard dans les bras de Katia. Devenue veuve, la princesse Yurievskaya s'exila en France à Nice, où elle mourut en 1922, emportant avec elle sa précieuse correspondance que le nouveau Tsar Alexandre III avait tenté de récupérer pour la détruire. Les lettres sont numérotées, et portent la date et l'heure, comme un journal de conversation. Elles sont rédigées principalement en français, avec quelques phrases en russe généralement dans l'alphabet latin, et un vocabulaire secret (comme les *bingerles* désignant leurs ébats érotiques). Par mesure de sécurité, elles ne comportent pas le nom de Catherine et ne sont pas signées. La formule finale en russe : « мвойн на всегда » (à toi pour toujours), tient lieu de signature. En tête des lettres de Katia, Alexandre II a inscrit la date de réception.

Alexandre II

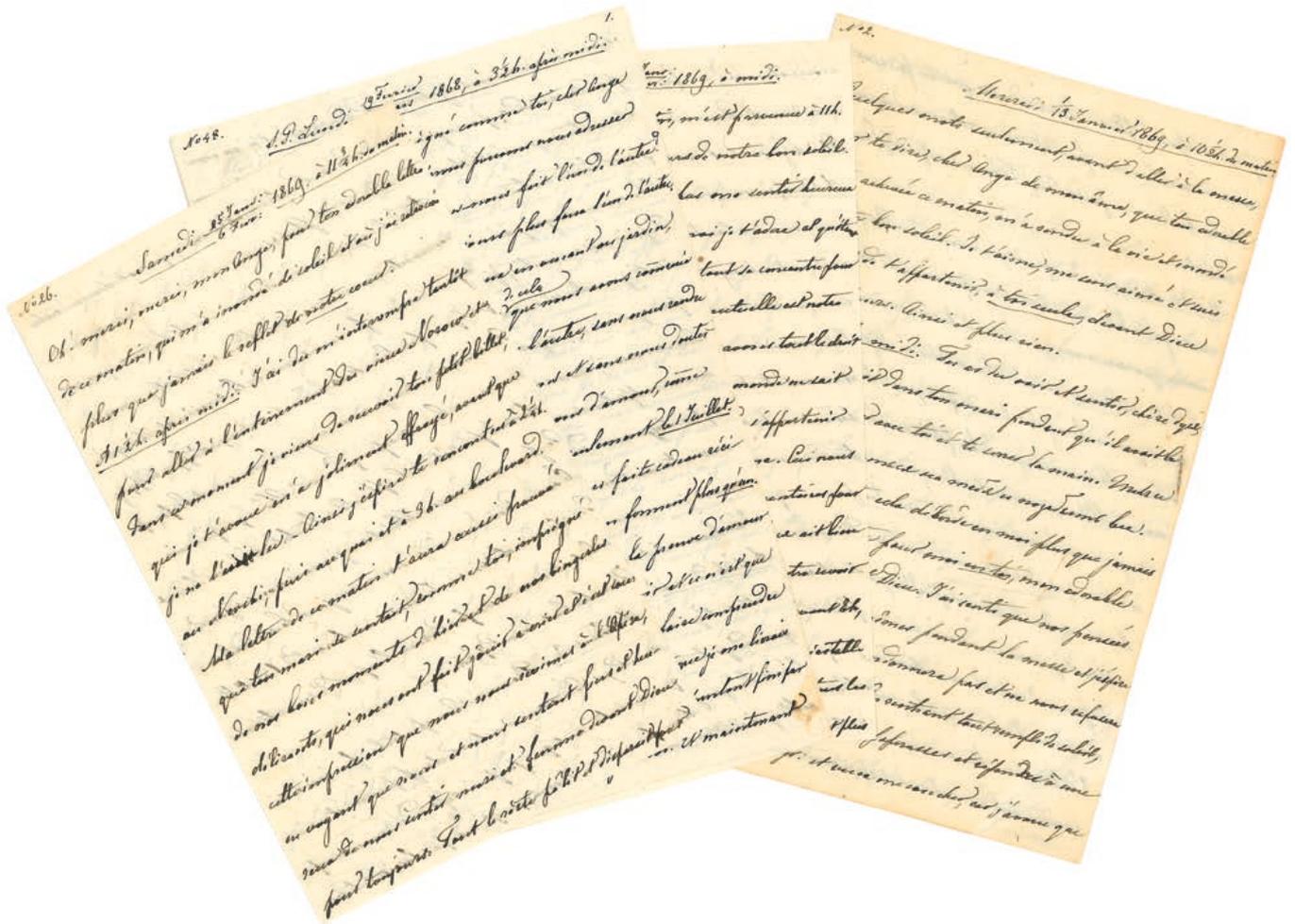
Lundi 19 février/2 mars 1868, à 3 ½ h. après-midi – Mardi 20 février/3 mars, à 9 ½ h. du matin « N° 48 » (5 pages). « Je rentre tout imprégné comme toi, cher ange adoré, de notre bon soleil et nous pouvons nous adresser la même question : qu'avons-nous fait l'un de l'autre ? Car nous devenons tous les jours plus foux l'un de l'autre. Oh ! que tu m'as rendu heureux en venant au jardin, où il y a déjà plus de deux ans de cela que nous avons commencé à nous sentir attirer l'un vers l'autre, sans nous rendre compte de ce que nous éprouvions et sans nous douter qu'alors déjà nous nous aimions d'amour ! comme nous nous le sommes avoués seulement le 1 Juillet [1866]. Et depuis ce jour nous nous sommes faits cadeau réciproquement de nos cœurs, qui n'en forment plus qu'un. Tu ne te doutais pas toi-même de la preuve d'amour que tu m'as donné dès le premier soir et ce n'est que plus tard que je suis parvenu à te le faire comprendre et tu te rappelleras de tous les combats que je me livrais à moi-même, pour ne pas agir, comme j'ai pourtant fini par le faire, pour ainsi dire malgré moi. Et maintenant nous en sommes également heureux et n'en avons pas de remords, parce que nous l'avons fait par amour et sentons que c'est devenu un *lien sacré* entre nous, pour toute notre vie. [...] Oh ! mon Ange, j'ai une telle rage de faire bingerle, depuis nos rencontres, que je ne sais que devenir et j'ai senti que cela se mouillait chez moi en traîneau après que nous nous séparâmes près du pont. [...] J'ai besoin de me retremper en toi. [...] Oh ! merci de me dire que tu sens que c'est *toi seule* qui me rattache à la vie et que tu te sens aimée avec la même passion que toi tu m'aimes. [...] Hélas ! nous devons patienter jusqu'à demain soir, mais aussi je prévois avec quelle rage nous nous précipiterons l'un sur l'autre »...

Mardi 20 février/3 mars 1868, à 4 ¼ h. après midi – Mercredi 21 février/4 mars, à 9 ½ h. du matin « N° 49 » (4 pages). « Oh ! mon Ange, ce serait vraiment vilain à toi si tu osais douter encore de l'être qui t'appartient corps et âme et pour lequel tout se concentre en toi. Tu as dû voir, dans l'expression de mes yeux, pendant nos rencontres de tantôt, ce qui déborde de ce cœur qui est et restera *ton bien* à tout jamais et qui ne respire que par toi. [...] Maintenant j'ai déjà la fièvre d'impatience de me trouver дома [chez nous] et oublier tout, excepté le bonheur de t'appartenir corps et âme. J'ai une telle rage de faire bingerle, que je ne sais que devenir ! »... À 11 ½ h. du soir. « Je me sens encore tout imprégné de notre bonne soirée et de nos bingerles délirants, qui nous ont fait jouir comme des foux. Je vois encore l'expression de tes adorables yeux et j'entends les sons que tu poussais, пока я гулял в тебя [pendant que je me promenais en toi]. Malgré que tu avais commencé par être un peu capricieuse et méchante, ton cœur, c.a.d. le mien, a pourtant fini par fondre sous mes caresses et mon vilain lutin est redevenu ce qu'il est véritablement, aussi je ne me rappelle que des bonnes paroles de mon ange adoré et je les entends encore résonner à mes oreilles, comme pendant les chers moments où nous étions couchés dans les bras l'un de l'autre. Oh ! que j'aime nos bonnes conversations, qui suivent ordinairement nos bingerles et c'est comme cela que nous nous serions retrouvés tous les soirs dans *notre lit*, si Dieu nous accordait un jour le bonheur que nous rêvons. Demain hélas ! ce sera une journée bien triste pour nous, car nous serons privés du bonheur de nous voir, ce qui est devenu pour nous un besoin de cœur et constitue notre véritable vie. Je veux que tu saches que cela déborde chez moi plus que jamais et que tu n'oublies pas que *tout se concentre pour moi en toi* »...

Mercredi 1/13 Janvier 1869 à 10 ½ h. du matin – Jeudi 2/14 Janv. à 8 ½ h. du matin « N° 2 » (4 pages). « Quelques mots seulement, avant d'aller à la messe, pour te dire, cher ange de mon âme, que ton adorable lettre, achevée ce matin, m'a rendu à la vie et inondé de notre bon soleil. Je t'aime, me sens aimé et suis heureux de t'appartenir, à toi seule, devant Dieu pour toujours »... À 4 h. après midi ... « *tout se concentre pour moi en toi*, mon adorable petite femme devant Dieu. J'ai senti que nos pensées et prières étaient les mêmes pendant la messe et j'espère que Dieu ne nous abandonnera pas et ne nous refusera pas Sa bénédiction. En rentrant tout rempli de soleil, j'ai dû encore achever des paperasses et répondre à une quantité de télégr. et veux me coucher, car j'avoue que je n'en peux plus. Je voudrais que tu puisses aussi dormir un peu et nous retrouver ce soir tous les deux reposés [...] À 11 ½ h. du soir. « J'espère que mon adorable petite femme aura gardé la même bonne impression de notre chère soirée que son mari [...] je veux qu'elle sache que nos bingerles l'ont fait jouir de nouveau jusqu'au délire. [...] J'ai paru au thé avec un appétit dévorant, que je n'avais nullement eu à dîner et après avoir achevé une partie de mes paperasses, je viens de rentrer d'un tour en traîneau en passant devant tes fenêtres et en soupirant de n'avoir pas pu le faire ensemble »...

Jeudi 23 Janvier/4 février 1869, à midi – Vendredi 24 Janv./5 Févr. à 8 h. du matin « N° 24 » (4 pages). « Ta chère lettre, achevée ce matin, m'est parvenue à 11 h. et m'a inondé comme toujours de notre bon soleil. Et comment faire, je ne puis me sentir heureux quand je me sens aimé, comme moi je t'adore et qu'étant devenu la vie l'un de l'autre, tout se concentre pour nous en nous. Cette absorption mutuelle est notre trésor et notre soutien, dont nous avons tout le droit d'être fier, car aucun couple dans ce monde ne sait apprécier comme nous le bonheur de s'appartenir devant Dieu, comme mari et femme. [...] Quand à ce que nous nous sentons tous les deux imprégnés de notre soirée d'hier, cela ne peut plus nous étonner, ne formant, en tout qu'un seul être sacré devant Dieu »... Il s'habille pour « cet ennuyeux bal »... Il écrit au retour du bal, puis le lendemain au réveil.

Samedi 25 Janvier/6 Février 1869 à 11 ½ h. du matin – Dimanche 26 Janv./7 Févr. à 8 ½ h. du matin « N° 26 » (4 pages). « Oh ! merci, merci, mon Ange, pour ton adorable lettre de ce matin, qui m'a inondé de soleil et où j'ai retrouvé plus que jamais le reflet de notre



cœur. [...] j'espère te rencontrer au Nevski, puis au quai et à 3 h. au boulevard. Ma lettre de ce matin t'aura aussi prouvé que ton mari se sentait, comme toi, imprégné de nos bons moments d'hier et de nos bingerles délirants, qui nous ont fait jouir à crier et c'est sous cette impression que nous nous revîmes à l'Opéra, ne voyant que nous et nous sentant fiers et heureux de nous sentir mari et femme devant Dieu pour toujours. Tout le reste pâlit et disparaît pour nous, devant notre culte sacré, qui est devenu notre vie »... À minuit ¾. « Revenu du spectacle français à minuit, j'ai du encore achever des paperasses [...] ton mari se sent tout imprégné de notre délicieuse soirée et de nos bingerles, qui nous ont fait jouir de nouveau jusqu'au délire. Oh ! que c'était bon ! [...] Je suis persuadé que mon adorable petite femme éprouve la même chose et que tous les détails de ces chers moments la hantent comme moi. Je te vois encore couchée dans ma chemise et promenant ensuite en écossais par en bas et en hussard par en haut, et dansant ensemble la mazourka, comme des fous que nous sommes »...

Catherine Dolgorouki

3-4/15-16 novembre 1871, n° 293. « Je me sens toute triste de ne pas te voir de toute la journée [...] je ne puis plus vivre loin de toi, c'est un besoin de mon existence de me retrouver dans tes bras, mon ange délirant, ma seule consolation. [...] je t'aime à la folie, tu es mon mari adoré qui forme mon bonheur, aussi rien ne peut être comparé au sentiment de s'adorer comme nous et jouir du délire de n'appartenir

que l'un à l'autre devant Dieu et notre conscience pour toujours, ce qui nous relève à nos propres yeux et nous soutient aussi [...] Je comprends que tu es hanté par nos bons moments passés ensemble, oh ! que j'aime à te caresser car tu es si appétissant et délirant [...] je sens que nous sommes plus fous amoureux que jamais l'un de l'autre et que cela déborde terriblement »...

4-5/16-17 novembre 1871, n° 294. « J'ai des douleurs au bas-ventre depuis cette nuit [Katia est enceinte pour la première fois], cela m'agasse affreusement. Ta bonne lettre que je viens de recevoir m'a rempli de soleil et est le reflet de ce cœur qui ne vit que par toi mon ange adoré, ma vie, ma seule et unique consolation. Je t'aime à la folie et suis heureuse de t'adorer et me dire que tu n'appartiens qu'à moi seule devant Dieu et ta conscience pour toujours, ce qui nous relève à nos propres yeux et nous soutient en tout, aussi il faut avouer que rien ne peut être comparé au bonheur d'avoir un trésor sacré en soi et ne former qu'un de corps, d'âme et de cœur. [...] nous ne pouvons plus vivre sans penser l'un à l'autre, cette absorption est un vrai bonheur que nous sommes les seuls à connaître. Je sens aussi que nous éprouvons la même impatience de nous retrouver ensemble dans notre cher nid et cela déborde en nous plus que jamais »...

17-18/29-30 novembre 1871, n° 307. « Je savais bien que notre bonne journée d'hier nous laisserait la même délicieuse impression, et j'adores comme toi à nous reposer et jouir comme des fous que nous sommes. Je suis contente pour toi de mon appetit qui certes ne peut

me faire que du bien dans mon état [elle est enceinte]. Pardonne-moi d'avoir pleuré hier, mais que veux-tu c'est parce que je t'aimes et que je pense à toi, que je ne voudrais pas mourir sachant combien le sentiment de se voir d'un coup ainsi dire plongé pour toujours dans un abîme de tristesse et de tout ce qu'il y a au monde de plus triste et se dire que notre vie c'est en allé avec l'être adoré, est affreuse et peut nous rendre fou. Mais ce qui au moins est consolant c'est la persuasion que j'aurais emporté, que tu n'aimeras personne et que tu te conserveras pour moi, et que rien ne te feras oublier les devoirs que tu remplirais pendant ma vie. Tu n'es pas capable de te consoler après ma mort et ta conscience ne te permettra jamais de me tromper après ma mort mais au contraire tu tiendras doublement à te conduire irrespectablement et ne rompre en rien nos liens sacrés. Mais je ne veux pas mourir oh ! mon Dieu bénissez mes couches et conservez nous l'un pour l'autre »...

27-28 novembre/9-10 décembre 1871, n° 317. « Ta bonne lettre m'a fait du bien comme toujours et est le reflet de ton coeur qui est si heureux de t'aimer et n'appartiens qu'à toi aussi je comprends que tu

jouis du sentiment de m'appartenir en entier depuis 5 ans et n'avoir rien de commun avec le reste de l'univers, c'est notre trésor devant lequel tout pâlit et disparaît. [...] Je sentais que tu penserais à moi pendant la cérémonie où il y a 2 ans nous n'étions préoccupé que par notre présence, et tu étais si beau aussi. Je me sentais fière de mon mari qui est heureux de n'appartenir qu'à moi seule. Je t'aime à la folie »... 8 h ½ du soir. « Notre rencontre au boulevard fut un bon rayon de soleil pour moi, ainsi qu'au quai et à la perspective, tu es si beau et appétissant qu'il y a de quoi perdre la tête comme c'est le cas avec moi depuis 6 ans et j'en suis heureuse. Je suis contente que nous avons joui terriblement, ce délice n'a pas de nom, aussi sommes nous les seuls à comprendre cette jouissance à laquelle rien ne peut être comparé »... A minuit. « Notre bonne soirée m'a laissée une délirante impression, je ne vis que dans tes bras et par ta présence, j'aime à lire ensemble et prendre le thé, en un mot je t'adores toi et je respire que par toi cher mari adoré, mon tout »...

30 novembre-1^{er} décembre/12-13 décembre 1871, n° 320. « J'avoue que ta lettre m'a fait beaucoup de peine car j'avais cru que la fin de notre

Je ne me tranquilliserai que quand je saurai
 qu'elle en aura été le résultat. Oh mon Dieu!
 pourquoi on veut on fait nous laissent en espér.
 Nous ne faisons de mal à personne et on nous sau-
 rions de personne. Dieu donne que rien ne nous
 empêche de nous retrouver demain soir dans
 notre cher nid, mais je prie que si ça n'est pas de la soirée
 de nos très enfants, à la quelle il faudra que je
 fasse acte de présence, il me sera impossible de
 te rejoindre avant 6h, puisque ce n'est qu'à 4 3/4 h
 qu'elle commence. Oh mon Dieu! excuse-moi
 et ne nous abandonne pas. Hier j'y suis allée
 mais un air d'occupation m'a été, j'y suis allée
 après de m'occuper de mes affaires. Hier j'y suis allée
 dimanche 26 Nov. à 8 h. de matin.
 Bonjour, mon ange j'ai bien dormi après avoir eu beau-
 coup de peine à m'endormir et me suis réveillée tantôt
 que ça débordait chez moi plus que jamais. Toi qui je
 me suis prêt à la mort serais les mêmes. Que Dieu les
 entende et ne me soit jamais de la même. En t'aimant
 et suis heureuse de t'aimer et j'ai aimé pas un ange comme
 toi. Oh mon Dieu! excuse-moi. *Merci ce matin.*

626. Samedi 25^e Janv. 1869. à 11 3/4 h. de matin
 6 Fev.
 Oh! merci, merci, mon ange, pour ton adorable lettre
 de ce matin, qui m'a comblé de soleil et au j'ai retrouvé
 plus que jamais le reflet de notre coeur.
 A 1 h. après midi. J'ai de m'interrompre tantôt
 pour aller à l'entièrement de venir Nosow et
 dans ce moment j'ai reçu de recevoir ton petit billet
 qui je t'avoue m'a joliment effrayé, avant que
 je ne l'eusse lu. - Ainsi j'espère te rencontrer à 2 h.
 au Charbon, puis au quai et à 3 h. au boulevard.
 Ma lettre de ce matin t'aura aussi prouvé
 que ton mari ne sortait, comme toi, impuissant
 de nos bons moments d'indulgence de nos linges
 de l'écrite, qui nous ont fait joliment écrier et c'est avec
 cette impression que nous nous sommes à l'écrite,
 en voyant que nous et nous tantôt fier et heu-
 reuse de nous tantôt nous et femme devant Dieu
 pour toujours. Tout le reste fait l'écrite et l'écrite



soirée d'hier t'a fait oublier mes bouderies, mais je vois que c'est le contraire, ce qui est très bête et je crois insignifiante. Il n'y a pas à mettre en avant les 4 semaines que nous passames ensemble sans bouderies, c'est bien différent pour moi de te savoir libre et te voir plus longtemps, que l'existence que je mènes lorsqu'on arrive, à peine on arrive, tous les ennuis commencent, rien que les comédies et les lectures sont faites pour nous enrager; et toi au lieu de le comprendre tu as l'air d'exagérer en tout. Crois-moi que sans cela déjà je ne me sens pas gaie, mais tout au contraire plus découragée que jamais, et au lieu de me consoler tu m'agasses. [...] Je t'aimes pourtant et ne cesserais de t'adorer car notre amour est devenu notre vie. [...] Oh ! mon Dieu ce que j'aurai donné pour passer ma vie avec toi et ne plus te quitter cher mari adoré, mon bonheur, mon tout. [...] Je veux que mon mari adoré sache que je n'ai gardé que la bonne impression de notre heure avant dîner ; et ai joui jusqu'au délice. Ce fut tellement bon que j'ai envie de crier, aussi je me sens tout imprégnée et t'aimes plus que je saurais te l'exprimer. Pardonne-moi de t'avoir boudé, je tacherais de me corriger et de prendre sur moi mais je te supplie de ne pas m'agasser et penses à moi lorsque tu fais des choses que je n'aimes pas. Tu es un ange aussi je suis plus folle que jamais de toi et heureuse de t'adorer. [...] Tantôt tout en étant étendue j'ai senti pour la première fois le mouvement du cher être qui est en moi [leur fils Georges, qui naîtra en 1872], cela me donnait de tels coups que la main qui était dessus allait en l'air »...

On joint 3 photographies d'amateur représentant des proches de la famille impériale vers 1900 ; et un portrait de Maria Alexandrovna.

639

AVIATION

75 L.A.S. de Samuel, Philippe, Marc et Richard LANGLOIS, 1915-1919, à leur oncle le Dr Daniel BERTHELOT (4 à leur oncle André Berthelot) ; 140 pages formats divers, quelques adresses et enveloppes.

500 / 700 €

Correspondance de quatre pionniers de l'aviation militaire. Intéressant ensemble de témoignages de la Guerre par quatre frères, petits-fils de Marcellin Berthelot.

Richard et Marc LANGLOIS furent radiotélégraphistes, Samuel pilote, et Philippe co-pilote mitrailleur. Dès 1916, tous les quatre volent régulièrement, pour des missions de renseignement ou pour combattre.

* **Marc**, engagé volontaire, incorporé le 2 septembre 1914 au 7^e régiment du génie, versé au détachement radio de la X^e armée en décembre, écrit des lettres d'un grand intérêt technique et historique. 26-28 décembre 1915, détails sur les appareils, des essais d'émission, la contre-attaque aux gaz asphyxiants... 24 mars 1916, à propos d'Avocourt et Verdun ; visites au front de Stéphane Pichon et Louis Barthou... 22 avril, précisions sur leurs appareils TSF, la pièce de 240 qui tire avec avion de chasse, leurs essais de circuits oscillants... 25

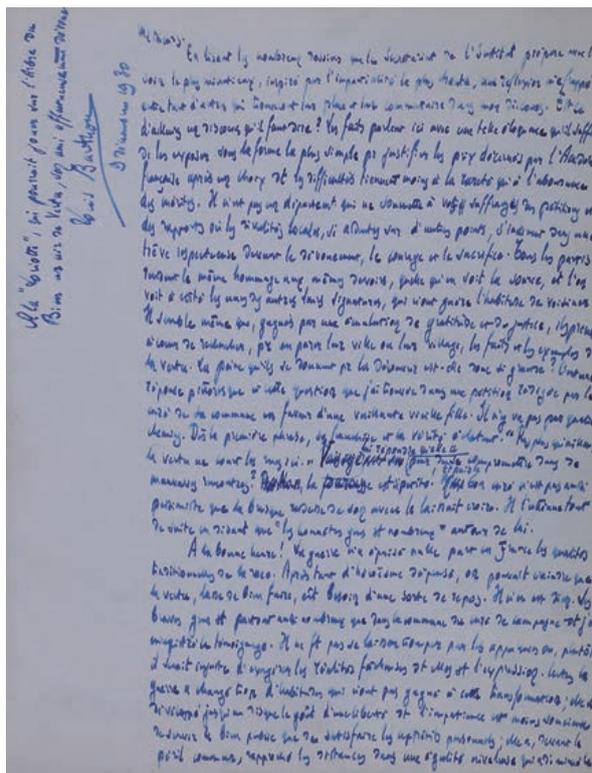
mai, sur la démolition des hangars et des avions ; détails sur le réglage des avions... 6 mai 1917, il a eu beaucoup de travail pour monter les petits émetteurs sur les sopwith de l'escadrille, et pour installer un récepteur à amplificateur pour suivre les avions du front... 28 août, il a rejoint Philippe et Samuel à leur escadrille : il raconte la dévastation vue depuis l'avion... 9 avril 1918 : « C'est une vraie veine que l'escadrille soit passée sur Salmson pour ces attaques, sans quoi elle aurait peut-être eu le double de pertes »... 23 mai : « Les chasseurs boches sont nombreux et agressifs »... 6 septembre : « L'avance se poursuit, et l'aviation suit, d'heure en heure, la progression régulière des troupes [...]». Samuel a eu avec Philippe une aventure qui aurait pu finir très mal. Son avion a reçu en liaison d'infanterie un obus de plein fouet qui a éclaté en touchant la mitrailleuse de l'avant. Sam a eu la figure criblée d'éclats de verre »... 8 novembre : « Ici, c'est un pays qui n'a pas encore vu d'aviation. Alors on se croirait revenu aux beaux jours de l'aviation où tu pilotais d'une main ferme le Blériot monoplace... Les civils accourent avec des bouquets tricolores, le maire fait une allocution bien sentie et le pilote n'ose plus faire partir son moteur de peur de tuer les petits gosses par son hélice »...

* **Richard** se trouve au service téléphonique en décembre 1915. 12 janvier 1916, il décrit le fonctionnement de son projecteur pour faire des signaux aux avions : il faut trois hommes pour le manœuvrer... Mai [1916], on se préoccupe beaucoup des gaz : il décrit sa propre expérience... 28 février 1919, on lui confie l'installation des postes à ondes entretenues à Marseille...

* **Philippe** a commencé dans les tranchées : ses lettres de 1915 racontent fidèlement la vie du soldat ... 2 avril [1917], grâce à l'intervention de son oncle auprès du médecin major, il est jugé apte à entrer dans l'aviation... 3 mai 1917, il suit des cours « amusants sur l'interprétation des photos » ; ils vont commencer des tirs aériens. « Nous ne montons ici que sur Farman, G4, R4. - De vieux coucous bons pour la réforme »... 7 juin [1918], il est enchanté de ses heures de vol, mais désolé de voir que Sam est toujours sur Farman, « peu maniable, lent, mal armé. Ses qualités de pilote ne peuvent se faire jour », alors que les boches sont très actifs...

* **Samuel**, engagé volontaire, fit son apprentissage de l'avion à 17 ans au centre de Longvic, près Dijon. 24 mars 1916, il parle du Renault 80 HP et du Canton-Unné, qu'il s'étudie. « Je suis monté l'autre jour en Maurice Farman (mon futur appareil !) avec le pilote assez connu je crois, Martinet : j'ai constaté avec plaisir la facilité de conduite et surtout la sécurité inspirée par cet excellent appareil »... 24 février 1917, les nouveaux appareils Farman, de 150 et 170 H.P., l'enchantent : il détaille leurs qualités... 17 mars 1917, enthousiasme à propos du nouveau commandant de l'aéronautique, des Sopwiths et du nouveau Bréguet... 29 décembre 1918, ils ont essayé tous les avions boches et les ont renvoyés à l'arrière...

On joint 5 L.A.S. de leur père l'historien Charles-Victor LANGLOIS, et 6 d'autres membres de la famille ; quelques notes autogr. et minutes de Daniel BERTHELOT à propos de ses neveux ; et 5 photographies de petit format envoyées par Marc, du Salm de Richard, de ruines etc.



640

BARTHOU Louis (1862-1934) homme politique et historien.

MANUSCRIT autographe signé « Louis Barthou », [**Rapport sur les prix de vertu**], 1930 ; 19 pages in-4 montées sur onglets, reliure demi-chagrin tête de nègre (M.-P. Trémols).

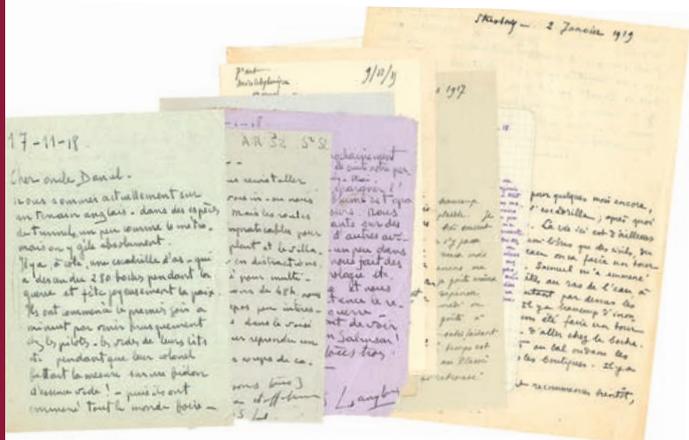
600 / 800 €

Rapport à l'Académie française sur les prix de vertu.

Ce discours fut prononcé le 4 décembre 1930. Barthou, en tant que directeur de l'Académie, prononce le traditionnel rapport sur les prix de vertu décernés par l'Académie en 1930, signalant les personnes méritantes et rendant hommage à plusieurs œuvres caritatives, pour conclure : « Le sentiment du Bien n'est pas en France la chose la moins répandue. Le Dévouement n'y connaît pas de chômage. La Vertu n'y est pas un mot stérile. Qu'il se regarde ou qu'il se compare, un tel pays n'a rien à craindre de ses destinées. ».

Le manuscrit, à l'encre bleue sur papier bleu, présente de nombreuses ratures, corrections et additions. Il est dédié en tête : « A la "Loriotte", qui pourrait jouer sur l'Arbre du Bien un air de Vertu, son ami affectueusement dévoué Louis Barthou 9 décembre 1930 ». Il s'agit probablement de Mme Lorette Guilliotte, citée dans le rapport, âgée de 82 ans : « Restée veuve depuis 1913 elle a dû, après une existence qui ne fut jamais heureuse, assumer les plus lourdes charges, une fille, une petite-fille et un petit-fils, tous de santé précaire, et quatre arrière-petits-enfants, dont l'aîné a sept ans. Pour faire face aux besoins de ces existences dont elle est presque l'unique soutien, Mme Guilliotte entretient des nourrissons ou des enfants de trois à onze ans. Elle n'en a guère élevé moins d'une centaine. Ayant elle-même mis au monde deux garçons et six filles, son expérience et sa sollicitude maternelles ont inspiré partout autour d'elle la confiance, l'estime et la gratitude »...

On joint 3 L.A.S. à Joseph Bédier, 1920-1922.

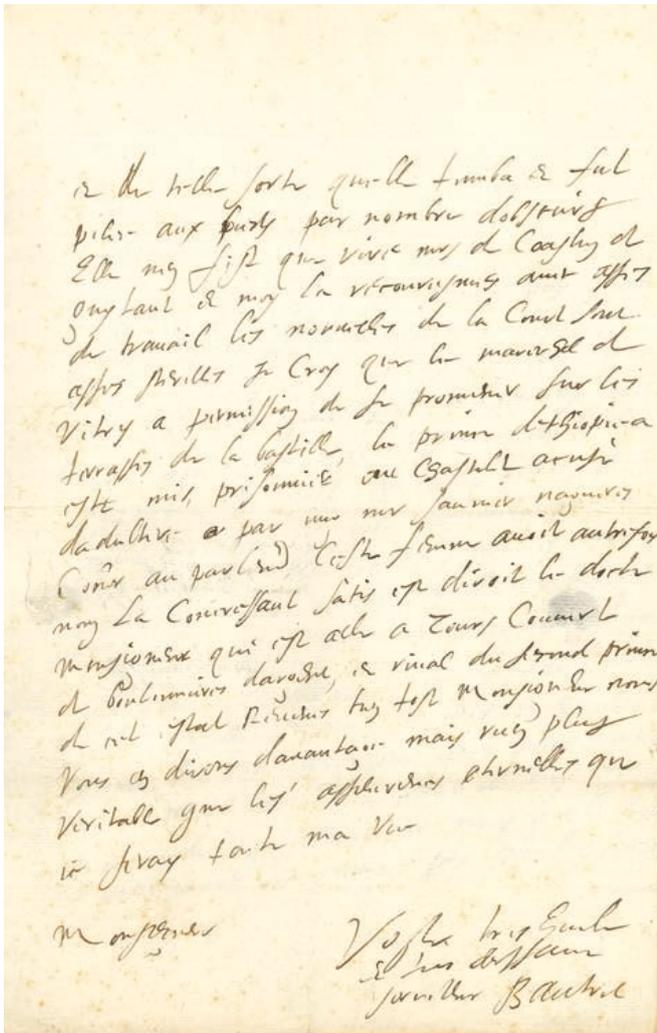


BAUTRU Guillaume, comte de Serrant (1588-1665)
conseiller d'État et diplomate, poète satirique, membre
fondateur de l'Académie française.

2 L.A.S. « Bautru », 1636-1637 ; chacune 3 pages in-fol.,
adresses avec cachets de cire rouge aux armes sur lacs de
soie rose.

800 / 1 000 €

Amiens 22 octobre [1636], au maréchal de BRÉZÉ, **sur le siège de Corbie**. [Les Espagnols feront leur reddition le 9 novembre 1636.]
« L'armée estant toujours attachée au blocus de Corbie, les nouvelles de la guerre sont assez froides de nostre coste tout allant a savoir combien le jour durera a ces gens la qui savent souffrir toutes les incommodités fors le manque de blé et de poudres dont ils ont suffisamment pour longtemps. Les lignes sont parfaites et les fors de mesmes [...] Nous avons icy de la peste mais plus dans la ville que dans l'armée », qui comprend « neuf mille chevaux » et « plus de 20000 fantassins. Les ennemis sont plus avant dans leur pais que par



le passé mais non toutefois si loing que lon puisse dire qu'ils soient separez dans leurs quartiers d'hiver. M^e est party le Roy [LOUIS XIII] lessera toutes ces gardes et fait estat daller et venir de son quartier a Chantilly [...] Nous verrons ce que feront les deputes a Colongne mais la paix a beaucoup de rencontres difficilles a surmonter »...
[11 novembre 1637], au cardinal de LA VALETTE, général des armées de S.M. Il craint pour la santé de Monseigneur au milieu des armées, à la suite de « la mort inopinée de ces trois princes nos allies que nous avons veu finir icy peu de jours pour lesquels je vous advoue quoy quavec confusion je navois fait aucune priere a Dieu depuis six mois et quelques semaines non plus que pour monsieur de La Maillaie lieutenant du Roy en Normandie, qui apoplexie nous a oté depuis 4 ou 5 jours, vous n'aurez pas este bien fache de la sortie des Espagnols hors de Guyenne. Ceste armee nenflera pas beaucoup l'histoire de leurs prouesses »... Il parle des divertissements qui ont marqué le séjour de S.E. à Paris, puis de la mort de M. du Blin le père, de maladie, en son pays du Maine. « Le Roy fut hier visiter la religion de la Rue S^t Anthoine et s'en retourna a Crosne, la Reine fut incognita a N^{re} Dame aux obseques de monsieur de Savoye et de telle sorte qu'elle tomba et fut pilée aux bustes par nombre d'obscurs. Elle nen fist que rire »... Quant aux nouvelles de la Cour, « je croy que le marechal de VITRY a permission de se promener sur les terrasses de la Bastille, le prince d'Ethiopie [ZAGA CHRIST] a este mis prisonnier au Chastelet aculé d'adultere par un mr Saunier nagueres Con^{te} au parlement. Ceste demme avoit autrefois nom la Concessant »...
On joint une L.A.S., 8 janvier, à Monseigneur (1 page in-fol.). « Le Roy me fist lhonneur il y a six mois de me donner la capitainerie du Pont de Cé vacante par la mort civile du sieur de Meaux condamné a mort »... Il souhaite jouir de ce bien sous sa protection...

642

BELLE-ISLE Charles-Louis-Auguste Fouquet, duc de
(1684-1761) maréchal de France, il fut ministre de la Guerre.

2 L.S. « Le m^{al} duc de Belleisle », 1746-1759, au marquis de
TORCY ; 1 page et demie in-4 et 2 pages et demie in-fol.

200 / 250 €

Bizy 1^{er} janvier 1746. Il est au courant de la destination des troupes du camp d'Heilbron pour l'Italie, via le Tyrol ; il importe de savoir ce qui se passe dans les environs de Luxembourg... Versailles 7 septembre 1759. Longue lettre relative aux opérations du maréchal de CONTADES, qui doit porter des troupes dans la région de Coblenz et de Cologne. Il faut « rassurer les esprits ; je vois par ce qui me revient de tous côtés, qu'il s'est répandû une terreur capable de tout perdre ; je connois votre courage, [...] il faut redoubler de vivacité pour animer le zele des autres, et arrester leur fraieur mal entendu »... Munster semble menacé par l'ennemi, mais ses forces ne seraient importantes qu'aux dépens de l'armée du Prince Ferdinand ; il espère que Gayon fera une bonne défense et occupera l'ennemi assez de temps pour donner à Contades celui d'agir...

On joint une L.S. en partie autographe, Nice 2 septembre 1747, au marquis de LANGERON (3 pages et demie in-4).

BERNANOS Georges (1888-1948) romancier et écrivain de combat.

65 L.A.S. « G. Bernanos » (une « votre vieil ami », une non signée), 1939-1942, à Charles OFAIRE ; environ 170 pages in-4 ou in-8 (trous de classeur), montées sur onglets sur de ff. de papier vélin d'Arches ; reliure demi-maroquin vert à coins (dos passé), étui (*Devauchelle*).

4 000 / 5 000 €

Importante correspondance du Brésil durant la guerre à son ami et éditeur Charles Ofaire.

Désespéré par la démission des responsables politiques français impuissants face à la montée du nazisme, Georges Bernanos s'exile volontairement en Amérique latine, deux mois avant la signature des accords de Munich. Après un bref passage par Rio de Janeiro, il s'établit dans l'état du Minas Gerais, d'abord à Pirapora, puis à

Barbacena, où il achète une ferme (*Cruz das Almas*) et où il réside jusqu'à la Libération.

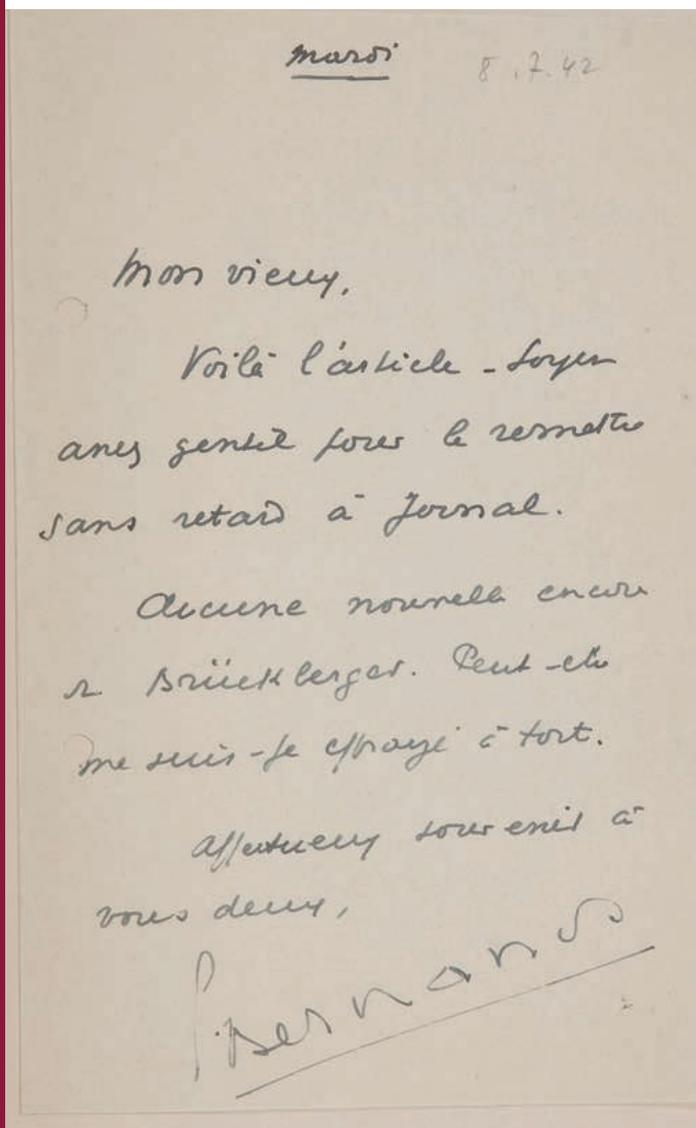
Éditeur suisse installé à Rio, Charles OFAIRE y a fondé sa maison d'édition Atlantica Editora, où il fait paraître *Monsieur Ouine* en 1943. Il fait également publier les articles de combat de Bernanos, dans des revues étrangères, principalement latino-américaines, qu'il recueille entre 1943 et 1945 en 4 volumes intitulés *Le Chemin de la Croix-des-Âmes*.

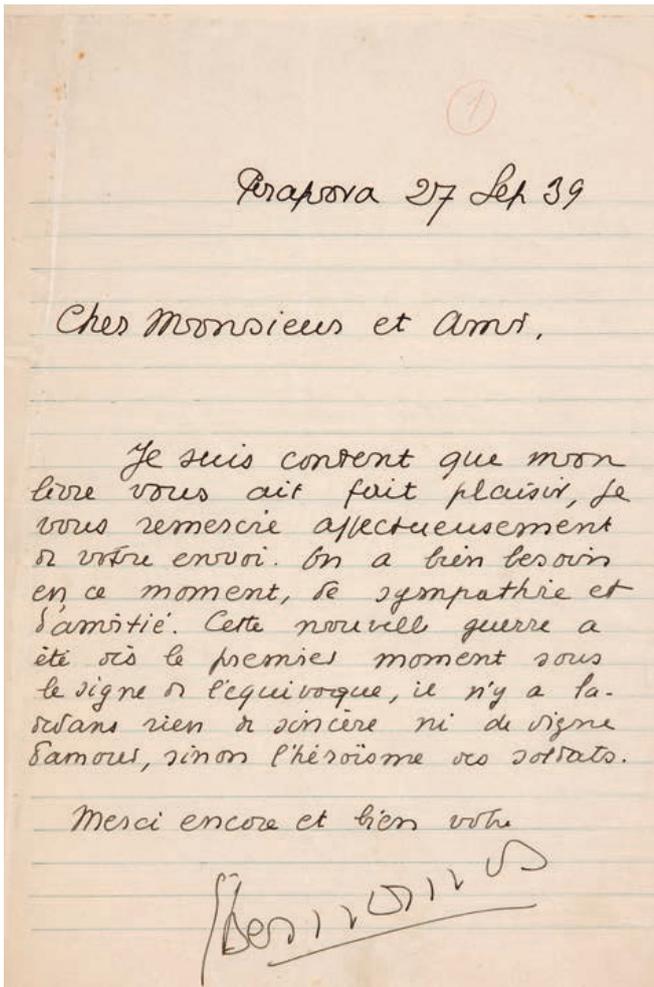
Certaines lettres sont adressées simultanément à Ofaire et à sa femme. Bien que traitant, pour l'essentiel, de la publication des articles de Georges Bernanos entre 1939 et 1943, elles accordent une large place aux combats politiques et au travail littéraire de l'écrivain.

Bernanos se désole de la défaite des armées françaises en mai 1940 : « Nous buvons depuis des jours, à long traits, l'angoisse et l'humiliation. Les hommes de Munich ont accompli leur tâche » (21 mai 1940). L'honneur de la France est sali par cette déroute militaire et morale : « Une Revue, *Dublin-Review*, m'a demandé par câble, il y a trois semaines, un article "sur la guerre, S' Louis, Jeanne d'Arc, et l'honneur français". Ça manque un peu de tact de me demander de parler en ce moment de l'honneur français. Tant pis » (28 novembre 1940). Bernanos se montre aussi circonspect quant à la fiabilité de l'allié anglais, dont l'aviation a détruit la flotte française dans le port de Mers-el-Kébir, le 3 juillet 1940. En plus des articles pour la presse sud-américaine, il doit penser aussi « à la B.B.C., bien que je commence à trouver bien décevante et *bien suspecte* cette obstination du gouvernement anglais non seulement à refuser de reconnaître un gouvernement *légal* de la France libre, mais à reconnaître officiellement celui de Pétain, auquel les français libres font la guerre. Si ça continue, notre situation sera intenable vis-à-vis du public français mal informé, auquel on fera croire de plus en plus que nous sommes de simples exécutants des consignes de la propagande anglaise [...]. Je mets dans le même sac le totalitarisme de Mussolini et la démocratie de M. Ford. Merde et merde. Vive le Brésil ! » (15 décembre 1940). Bernanos suit de près les événements : « Je n'ai jamais tant rigolé qu'en lisant la liste du "Grand Conseil" de Vichy. Pesquidoux ! les premiers ouvriers de France ! Abel Bonnard ! et tout... et tout... et tout, ma chouère ! » (26 janvier 1941).

Dans ses lettres, Bernanos évoque longuement ses travaux littéraires, liés aux combats politiques. De Belo Horizonte, en juillet 1940, il indique : « Dans ma campagne de presse, je tiens beaucoup à ne pas causer d'ennuis, à ne gêner en rien le gouvernement brésilien par des polémiques personnelles, ce qui serait mal reconnaître l'hospitalité si courtoise qui m'a été donnée ici. J'ai l'intention de commencer une série d'articles, qui seraient le développement d'un plan général, ce qui permettrait de les faire paraître ultérieurement en brochure. J'ai pensé à ce titre : "Un Français vous parle" »... « Mon procédé a toujours été de scandaliser quelques imbéciles pour contraindre les autres à réfléchir. » (10 février 1941). L'écriture sert ainsi de viatique pour sensibiliser les hommes, particulièrement les Français, aux causes qu'il défend : « Si je me sens très peu capable de défendre mes intérêts personnels, je ne voudrais pas qu'on crût là-bas que j'abandonne mes livres à leur sort, lorsqu'il s'agit de leur rayonnement possible et des idées que j'y défends » (juin 1941). La littérature comme arme doit être utilisée de la manière la plus efficace possible, au risque de passer à côté de l'essentiel : « Je me reproche de n'avoir pas assez dit quelle est la fonction de la France dans le monde en face des salauds de l'un et de l'autre bord » (20 mai 1942).

Il envoie à Ofaire, qui se charge de la dactylographie et de la traduction, ses articles destinés à différentes revues, notamment *O Jornal* à Rio, *la Prensa* et *Sur* à Buenos Aires ; il s'inquiète de la censure et surveille de près les traductions qui ne reflètent pas toujours exactement sa pensée. Il travaille à ses *Lettres aux Anglais*, dont il attend la publication avec impatience au Brésil et chez MacMillan à New-York ; la troisième fait déjà 210 pages ! (juillet-août 1941). Il envoie des exemplaires aux critiques brésiliens, ne voulant pas qu'ils





croient « que je me juge un personnage trop important pour tenir compte d'eux » (25 avril 1942).

Il n'en néglige cependant pas son œuvre romanesque. Dès mai 1940, il charge Ofaire d'envoyer à Plon le dernier chapitre de *Monsieur Quine* « commencé en 1931, annoncé religieusement, depuis, chaque année » qu'il vient de terminer. Il reçoit des propositions du Canada, de Londres... *Sous le Soleil de Satan* est « traduit et mis en vente depuis des mois » chez Mac Millan à New-York (5 février 1942). Le 19 octobre 1942, il accepte les conditions de l'éditeur Brown à Londres, pour la vente des droits définitifs de *Monsieur Quine*, mais émet des réserves.

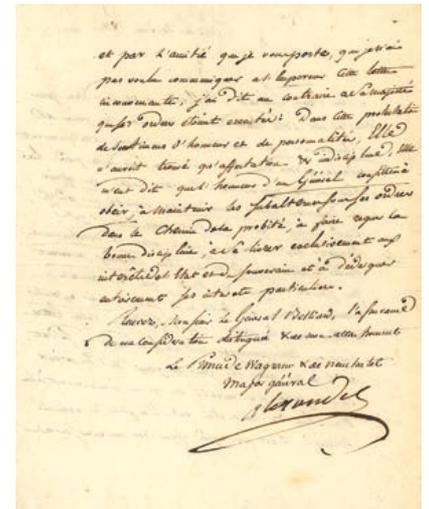
Bernanos évoque aussi sa famille : sa femme Jeanne, ses enfants, notamment ses fils Yves et Michel qui tentent de rejoindre la France Libre ; ses amis d'ici et d'ailleurs. Apprenant la condamnation à mort de quatre dominicains, il s'inquiète du sort du père Brückberger, qui lui a consacré une étude (5 juillet 42).

Il charge son « chercharlofaire » de diverses commissions : une selle pour son cheval (mai 1941), du tissu pour des coussins et un divan ; il fait même un croquis (mardi 2 septembre 1942). On le voit pris par le découragement : « Je succombe sous le poids des petites misères, des petites misères quotidiennes, des petites misères anonymes, comme un vieil âne sous un sac de pommes de terre » (décembre 1942). Mais souvent l'humour prend le dessus, par exemple quand il inscrit cet en-tête fantaisiste : « Barbacena. Château de la Cruz das

Almas. Bâtiment C – annexe XIV – bureau 18 – 7^{me} étage. Service de la correspondance Sud-Américaine » (4 avril 1941).

Ce recueil de lettres est un reflet fidèle de la pensée et de la personnalité de Bernanos. Sa langue fougueuse et caustique s'employait à entretenir l'esprit de résistance, en toute circonstance.

Provenance : Bibliothèque Dominique de VILLEPIN. *Feux & flammes*. Un itinéraire politique. | Les Voleurs de feu (28 novembre 2013, n° 145).



644

BERTHIER Alexandre (1753-1815) maréchal et ministre de la Guerre.

L.S. « Alexandre », Paris 10 juin 1811, au général BELLIARD ; 2 pages in-4.

300 / 350 €

Vigoureuse réprimande au général Belliard qui voulait présenter sa démission à l'Empereur.

[Auguste-Daniel BELLIARD (1769-1832), qui s'était illustré en Égypte, commandait alors en Espagne.]

Berthier n'a pas remis cette lettre à l'Empereur « car Sa Majesté m'aurait certainement ordonné de vous dire que vous aviez sans doute perdu la tête [...] ; qu'offrir sa démission pour n'avoir pas exécuté un ordre, c'est déclarer qu'on ne veut pas obéir ; c'est s'exposer aux suites que peut avoir la désobéissance : que ces 4 mille hommes et ces 1200 chevaux auroient pu sauver l'armée du Midi ; que vous auriez pu évacuer Cuenca ou tout autre point, mais exécuter l'ordre de l'Empereur. Il y a dans votre lettre deux ou trois passages qui ne sont pas d'un soldat, & si je les avois mis sous les yeux de l'Empereur, Sa Majesté n'y aurait vu qu'un manquement à la discipline & peut-être eut-Elle fait un exemple sévère ». C'est par égard à l'amitié qu'il lui porte et à ses anciens états de service qu'il ne l'a pas remise à Napoléon ; il lui a dit au contraire que ses ordres étaient exécutés : « Dans cette protestation de sentiments d'honneur et de personnalité, Elle n'aurait trouvé qu'affectation et indiscipline ; Elle m'eut dit que l'honneur d'un Général consiste à obéir, à maintenir les subalternes sous ses ordres dans le chemin de la probité, à faire régner la bonne discipline, à se livrer exclusivement aux intérêts d'État et du Souverain et à dédaigner entièrement ses intérêts particuliers »...

BERTRAND Henri (1773-1844) général, Grand-Maréchal du Palais, fidèle compagnon de Napoléon à Elbe et Sainte-Hélène.

75 L.A.S. « Bertrand », « Bert » ou « B. », avril-novembre 1813, à sa femme Fanny BERTRAND ; 80 pages in-4 ou in-8, la plupart à tranches dorées, quelques adresses avec contreséing (onglets, petits défauts à quelques lettres).

8 000 / 10 000 €

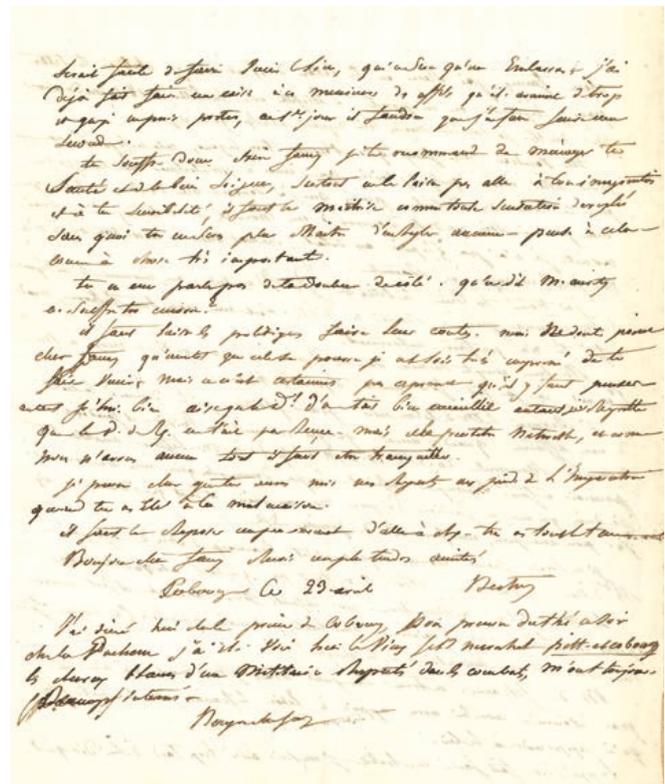
Importante correspondance pendant toute la Campagne de Saxe.

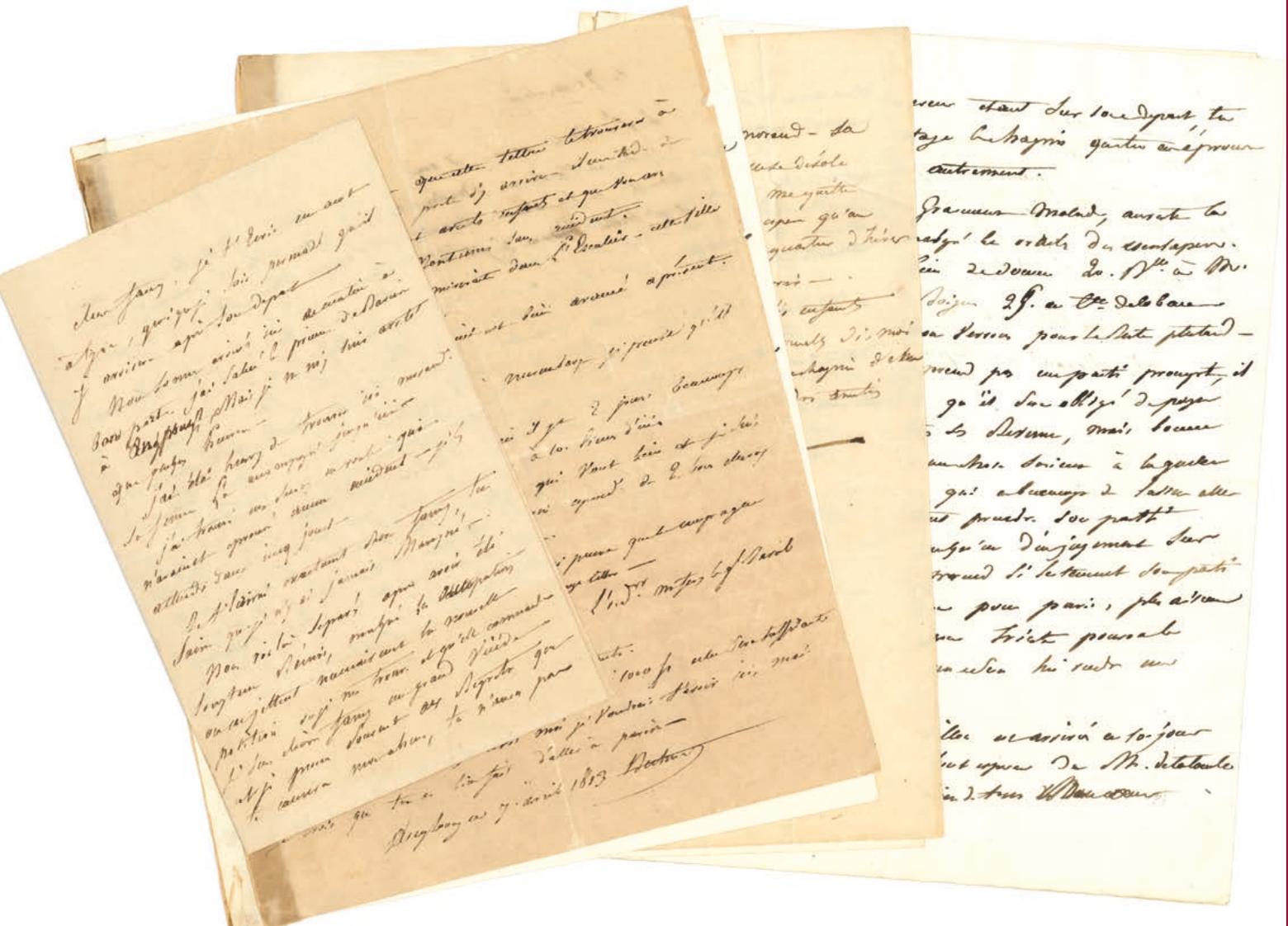
Les lettres permettent de suivre la marche de la Grande Armée : Augsbourg, Bamberg, Cobourg, Frohbourg, Freyberg, près Görlitz, Jauer, Seichau près Goldsberg, Sprottau, Koenigsbruck, Zaucke, Malmitz, Sagan, Saalow, Feldheim, Wotterdorf près Wittemberg, Schilda, Torgau, Mockerein, Trebiz, Belgern, Smiedberg, Wartenbourg, Kemberg, Erfurt, Schurnbach près Eisenach, Aschebach près Fulda, Francfort, Hochst, Mayence, Hochheim.

S'efforçant de tranquilliser sa femme par des remarques rassurantes sur les camps, les équipages, et les rencontres au hasard de la campagne, Bertrand multiplie les questions et instructions sur des affaires domestiques, mais donne aussi d'intéressants aperçus sur son commandement du 4^e Corps de la Grande Armée et sa confiance en Napoléon, et cite en passant de nombreux généraux et maréchaux, dont Morand, Taviel, Vignolle, Rapp, Duroc, Caulaincourt, Mongenet, Morand, Grouchy, Lauriston, Girardin, Sébastiani, Haxo, Le Marois, Macdonald, Bellair, Durosnel, Arrighi de Casanova, Devaux, Nansouty, Kellermann, etc. Nous ne pouvons donner ici qu'un rapide aperçu de cette correspondance.

Bamberg 20 avril. « L'Empereur étant sur son départ, tu n'as pu le voir et je partage le chagrin que tu as éprouvé »... Cobourg 23 avril. « J'ai dîné hier chez le prince de Cobourg, nous prenons du thé ce soir chez la Duchesse. J'ai été voir hier le vieux feld marechal Pitt-et-Cobourg. Les chevaux blancs d'un militaire respecté dans les combats, m'ont toujours beaucoup intéressé »... Frohbourg 5 mai. Son Corps d'armée est devenu le 4^e Corps, et la division wurtembergeoise l'a rejoint hier ; il lui trouve de bonnes dispositions, et le roi de Wurtemberg « a du caractère, et communique son impulsion »... Freiberg 8 mai. « Nous marchons sur Dresde où nous serons ce soir, je ne sais si l'ennemi voudra défendre cette capitale »... Jauer 2 juin. Il reçut l'ordre hier de s'entendre avec le général ennemi pour suspendre les hostilités pendant les négociations pour la conclusion d'un armistice... Sprottau 10 juin. « Je t'ai mandé hier que j'avois reçu une bonne lettre de l'Empereur. Je ne crois pas en avoir jamais reçu d'aussi flatteuse à beaucoup d'égard, elle me dédommage de quelques peines que j'ai éprouvées »... Sprottau 16 juin. Ils ont reçu les Bulletins de la bataille [de Leipzig] : « La bataille a été parfaitement rendue avec clarté et précision et c'est un fort beau bulletin qui m'a fait un vrai plaisir »... 20 juin. « L'Empereur est à Dresde. J'en suis ici à 50 lieues et je n'irai point sûrement de tout l'armistice. Le g^{al} Guillemot a remplacé le g^{al} Lorencez qui va bien. Je ne crois pas que le g^{al} Gruyer soit g^{al} de

d^{on} mais il aura commandé momentanément »... 6 juillet. Récit d'une partie de chasse de Marmont, duc de Raguse... 22 juillet. Il part faire des manœuvres. « J'ai plusieurs regiments à cette distance, ainsi je suis obligé à des courses qui me font lever matin et excite terriblement comme tu le dis l'activité du g^{al} Delort. Il se porte bien. Je suis toujours très content d'être avec lui, c'est un homme d'esprit, droit et capable, et la singularité de son esprit le rend souvent très piquant »... 24 juillet. « On dit ici que le duc d'Otrante [Fouché] est gouv. g^{al} en Illyrie et le g^{al} Fresia commandant supérieur des troupes »... Malmitz 7 août. Explications sur les circonstances différentes qui permettent à Mme de Lobau de voir son mari, alors que Fanny ne peut venir auprès du sien... Sprottau 10 août. « Le journal annonce la mort du duc d'Abrantès [Junot], quel fin déplorable pour un militaire qui avoit guerroyé toute sa vie »... [Mi-août]. « Nous nous mettons aujourd'hui en mouvement, il est probable que les hostilités recommenceront. Si l'Autriche s'en met ce sera une affaire sérieuse, le génie de l'Empereur la débrouillera. Arme-toi de courage »... Camp de Feldheim 31 août.





« Le tems est superbe et nous guerroyons. Nos troupes sont dans les meilleures dispositions. Nous connoissons la dernière victoire de l'Empereur près Meissen [à Dresde]. Là où il se trouve on est toujours sur des succès brillants »... Schilda 8 septembre. « Nous voilà près de l'Empereur, c'est-à-dire à mon gré près de la victoire »... Torgau 8 septembre. « Nous avons eu une affaire peu heureuse [Pirna], ou le 4^e corps a souffert - mais il s'y est très bien conduit. Au reste je ne puis dire que je commandois mon corps à cette affaire. Nous nous portons bien sauf le pauvre Cailleux qui a reçu une blessure à la tête que je crois mortelle. L'aide de camp du g^{al} Delort a eu aussi une jambe amputée »... 14 septembre. « M. de Narbonne vient d'arriver comme gouverneur de Torgau, je ne l'avais pas revu depuis l'Illyrie. Je t'écris de chez le P^{co} de la Moskowa [Ney] qui me charge de le rappeler à ton souvenir et de dire à sa femme si tu la vois qu'il faut de l'ordre dans ses affaires »... 16 septembre. « S.M. est satisfaite de la conduite du 4^e corps [à Dennewitz, le 6], quoique nous n'ayons pas été heureux ; les troupes se sont il est vrai battues avec une grande bravoure beaucoup d'ordre et de sang-froid. Il est difficile

de voir des soldats mieux tenir au feu et manœuvrer sous la mitraille avec plus de calme. Je n'ai eu qu'à me louer toute la journée des officiers et des soldats. Mais nous avons affaire à forte partie. Peut-être l'Empereur nous procurera-t-il quelque occasion de prendre notre revanche »... Hochem sous Mayence 4 novembre. « Après avoir été général d'arrière-garde, me voilà devenu g^{al} d'avant-garde. L'Empereur me donne un beau corps et un bon commandement. Je n'ai point de plus vif désir que celui de bien servir l'Empereur et de le contenter »... 5 novembre. « Depuis que j'ai eu l'honneur de dîner avec l'Empereur, j'ai eu aussi l'occasion de voir Sa Majesté plusieurs fois à Weissenfels, Erfurth et ici, elle a daigné me traiter avec bonté et m'a confié un beau commandement, celui de son avant-garde »... Mayence 9 novembre. « J'étais un peu triste de ce que S.M. était partie sans avoir passé la revue de mon corps, mais j'espère que ce qui est différé n'est pas perdu et que S.M. nous enverra de Paris les grâces qu'elle a fait espérer au 4^e corps »... Général BERTRAND, *Lettres à Fanny* (éd. S. de la Vaissière-Orfila, Albin Michel, 1979, p. 183-360).

646

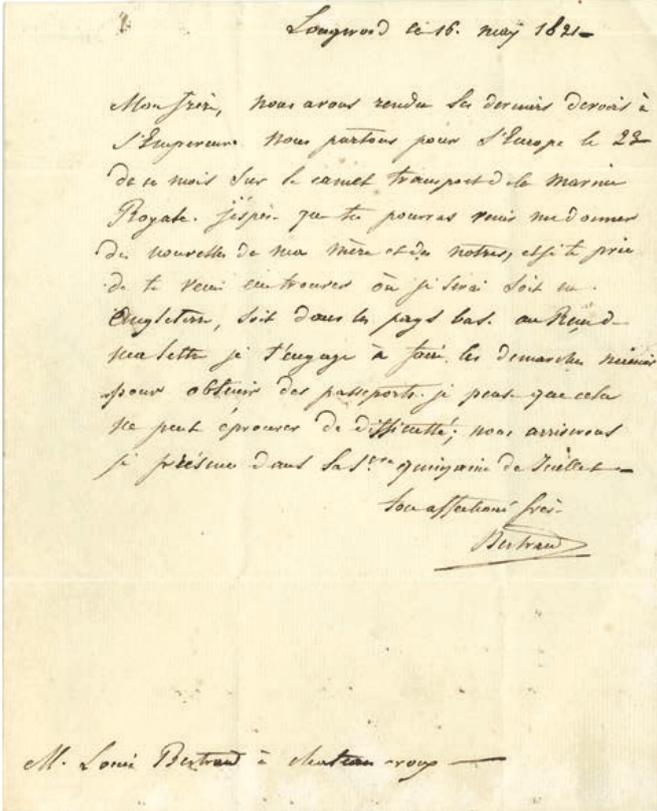
BERTRAND Henri (1773-1844) général, Grand-Maréchal du Palais, fidèle compagnon de Napoléon à Elbe et Sainte-Hélène.

L.A.S. « Bertrand », Longwood 16 mai 1821, à son frère Louis BERTRAND, à Châteauroux ; 1 page in-4, adresse avec cachet de cire rouge et marque postale ANGLETERRE.

1 000 / 1 500 €

Émouvante lettre après la mort de Napoléon.

« Mon frère, nous avons rendu les derniers devoirs à l'Empereur. Nous partons pour l'Europe le 23 de ce mois sur le Camel, transport de la Marine Royale. J'espère que tu pourras venir me donner des nouvelles de ma mère et des nôtres, et je te prie de te venir me trouver où je serai soit en Angleterre, soit dans les Pays Bas. Au reçu de ma lettre je t'engage à faire les démarches [...] pour obtenir des passeports. Je pense que cela ne peut éprouver de difficulté ; nous arriverons je présume dans la 1^{ère} quinzaine de juillet »...



647

BISMARCK Otto von (1815-1898) chancelier allemand.

L.S. « vBismarck » avec 3 lignes autographes, Gastein 31 août 1879, au Generalfeldmarschall Edwin von MANTEUFFEL à Berlin ; la lettre est écrite par Herbert von Bismarck, imitant l'écriture de son père ; 3 pages et demie in-4 ; en allemand.

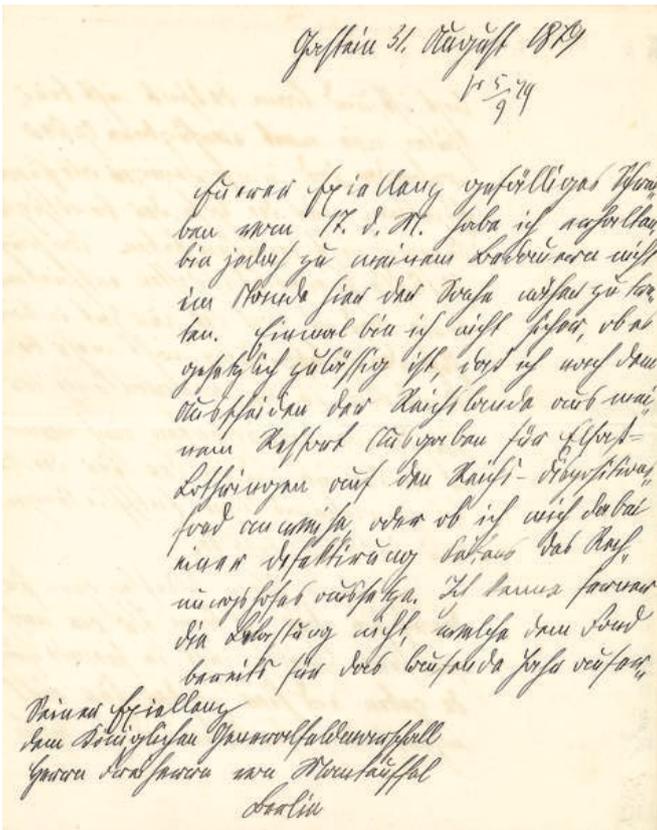
700 / 800 €

Au nouveau gouverneur d'Alsace-Lorraine.

[La loi du 4 juillet 1879 a donné au Reichsland Elsaß-Lothringen un nouveau statut et un nouveau gouverneur (Statthalter) avec des pouvoirs civils et militaires importants, dépendant directement de l'Empereur, le premier (1879-1885) étant le général Edwin von MANTEUFFEL (1809-1885) tout nouvellement nommé ; Bismarck écartait ainsi un rival pressenti pour lui succéder.]

Manteuffel ayant demandé à Bismarck des moyens financiers supplémentaires pour ces tâches nouvelles, Bismarck répond ici qu'il n'est pas responsable de cette situation et qu'il ne peut rien faire depuis Bad Gastein où il prend les eaux. Il conseille à Manteuffel de s'adresser directement au Kaiser Wilhelm I.. Il ajoute de sa main un compliment : « Euere Exzellenz bitte ich die Versicherung meiner ausgezeichneten Hochachtung zu genehmigen »...

On joint une P.S., Friedrichsruh 1^{er} juillet 1887 (1 p. in-fol. en partie impr., en allemand), pour le paiement d'une pension. Plus une P.S. du maréchal SOULT duc de Dalmatie, 24 mars 1845.



Ma io non farò uso del tanto quanto lo crederò
 utile e necessario. Se poi volete seguir i consigli
 di vostra madre, vi dirò che dovete fare un buon
 qualche sacrificio, per la pace et unione della fa-
 miglia. Voi vedete che l'Imperatore ne fa d'altro
 lato.

(Riflessione fatta pensò che conviene d'attendere
 la bella stagione a far partire Lolotte. Seri-
 dero però sempre ha scritto all'Imperatore
 in un suo detto facendogli conoscere che
 non disposto a inviare vostro figlio, ma
 che credete bene di non esporlo al rigore
 dell'inverno, aggiungendo solo esultando che io
 ve lo consiglio.

Addio, caro figlio, vi abbraccio di cuore colle
 vostre moglie e vostri figli

A Dio caro figlio vi abbraccio colle
 tutta la vostra famiglia e sono la vostra
 Madre

Parigi li 9 Gennaio 1809

648

BONAPARTE Letizia (1750-1836) mère de Napoléon.

L.S. « Madre » avec 2 lignes autographes, Paris 9 janvier 1809, à SON FILS LUCIEN ; 4 pages in-4 ; en italien.

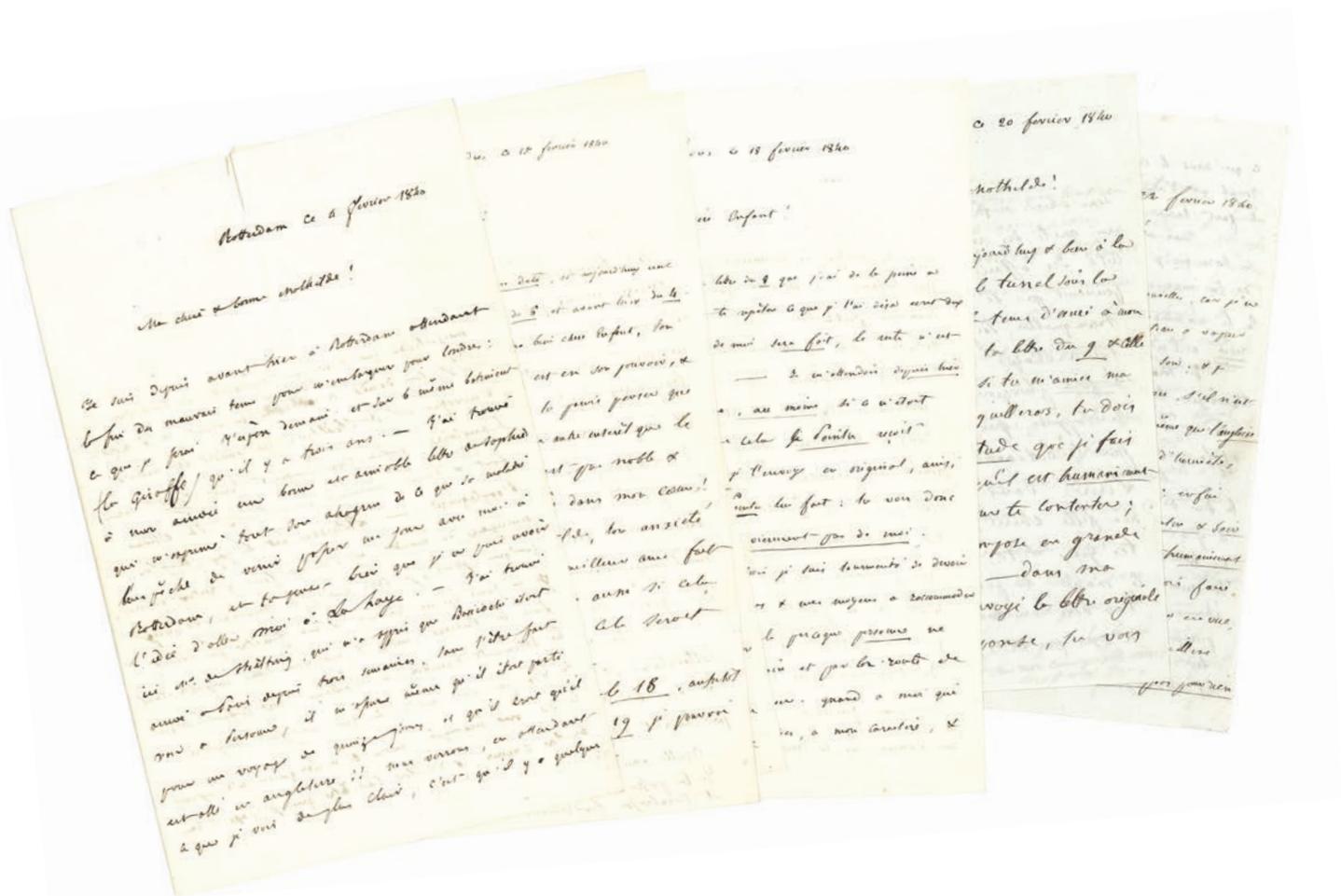
3 000 / 3 500 €

Longue lettre à Lucien pour tenter de l'amener à obéir à Napoléon.

Napoléon a des projets de mariage pour « Lolotte » (Charlotte), la fille de Lucien. Si Lolotte était venue à Paris avec Boyer, cela aurait fait grand plaisir à tous, notamment à l'Empereur, qui est toujours dans de bonnes dispositions... Elle évoque le rappel du fils et de la femme de Jérôme. Quant à l'époux que l'Empereur destine à Lolotte, personne ne le connaît ; mais il n'y a pas de doute qu'il ne lui fasse faire un mariage digne de Lui ; pour de tels mariages, ce n'est pas tant l'inclination que la politique qui les forme. Elle recommande à Lucien d'écrire à l'Empereur avant de faire partir Lolotte. L'Empereur se trouvait à Trianon lorsqu'elle a reçu la lettre de Lucien ; incommodée, elle n'a pu aller le trouver. À son retour, elle lui a parlé

de la lettre, et Napoléon lui a dit qu'il s'occuperait non seulement de sa fille, mais aussi de Lucien lui-même, qu'il était temps de prendre un parti et de sortir de cette situation. Elle lui a dit qu'il était inutile de parler de la question de divorce de Lucien avec sa femme, et Napoléon n'a pas eu l'air d'en être trop contrarié.

Elle a besoin de connaître les intentions de Lucien. Qu'il lui parle à cœur ouvert, et ne lui cache rien ; elle n'en fera usage qu'autant elle le croira utile et nécessaire. S'il veut suivre les conseils de sa mère, elle lui dira qu'il doit faire quelques sacrifices pour la paix et l'union de la famille (« devete fare voi pure qualche sacrificio, per la pace e l'unione della famiglia »). Il verra que l'Empereur en fait de son côté. Réflexion faite, elle pense qu'il vaut mieux attendre la belle saison pour envoyer Lolotte, mais cela n'en dispense pas moins Lucien d'écrire à son frère en expliquant qu'il ne veut pas exposer sa fille aux rigueurs de l'hiver, et que sa mère le lui a conseillé. Elle termine par deux lignes de sa main, en l'embrassant avec toute la famille : « A dio caro figlio vi abbraccio con tutta la vostra famiglia e sono la vostra Madre ».



649

BONAPARTE Jérôme (1784-1860) frère de Napoléon, il fut Roi de Westphalie.

40 L.A.S. « Jérôme », « J. » ou « Jérôme Napoléon », 1840-1842, et 1856-1857, à sa fille, la Princesse MATHILDE ; 70 pages in-8 ou in-12, quelques-unes à son chiffre couronné, une adresse.

2 000 / 3 000 €

Ensemble en grande partie consacré aux efforts de Jérôme pour marier sa fille Mathilde au prince Anatole DEMIDOFF (le mariage du prince et Mathilde sera célébré le 1^{er} novembre 1840).

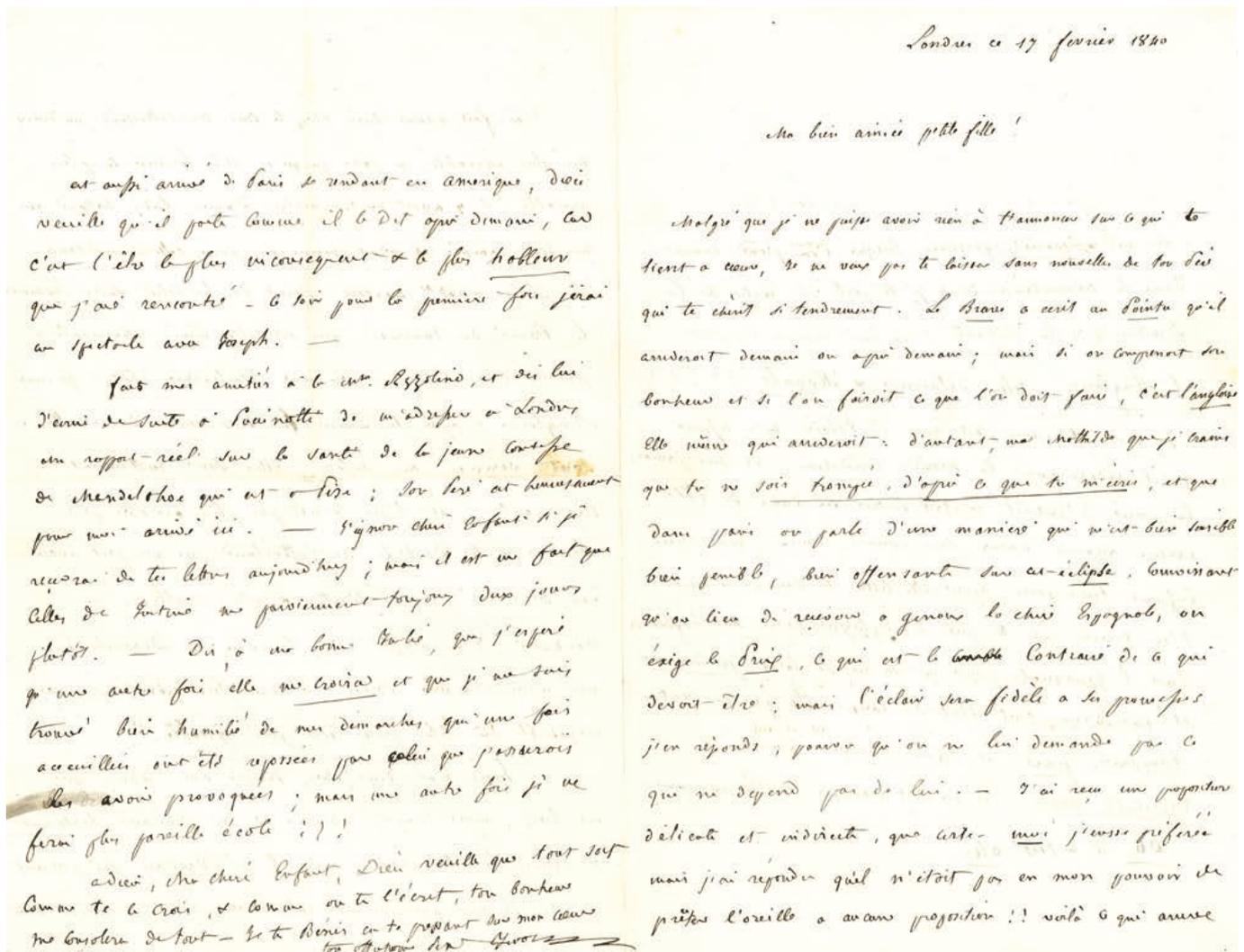
Les lettres sont écrites de Rotterdam, Londres, Anvers, Bains de Pise, Quarto et Florence. **1840**. S'étant rendu à Londres pour consulter son frère aîné Joseph (et obtenir son aide pour la dot), il écrit longuement à Mathilde, l'exhortant à la discrétion, voilant l'identité des protagonistes par des pseudonymes et usant deux fois de chiffres (« O6 » et « O4 »). Elle-même est « l'Espagnole » ; Jérôme négocie avec « l'Anglaise » (un homme) ; d'autres sont désignés comme « le Brave », « le Pointu », « l'Éclair », « l'Éclipse ». « Le Brave a écrit au Pointu qu'il arriverait

demain ou après-demain ; mais si on comprenait son bonheur et si l'on faisait ce que l'on doit faire, c'est l'Angloise elle-même qui arriverait : d'autant, ma Mathilde que je crains que tu ne sois trompé, d'après ce que tu m'écris, et que dans Paris on parle d'une manière qui m'est bien sensible bien pénible, bien offensante sur cet Éclipse. Connaissant qu'au lieu de recevoir à genoux la chère Espagnole, on exige le Prix, ce qui est le contraire de ce qui devait être ; mais l'Éclair sera fidèle à ses promesses j'en réponds [...] l'Éclair m'a assuré qu'il cèdera pour la seconde condition, et que jamais la pensée d'intérêt n'était entrée ni dans sa tête encore moins dans son cœur » (17 février)... Il transmet des lettres, rapporte des jugements du Brave sur l'Anglaise, des revirements d'attitudes et des changements des exigences ; il impose à Mathilde de *dissimuler* avec tout le monde, d'autant plus que dans la convention écrite, « il est *clairement* expliqué par l'Anglaise que le refus de son maître rend tout *entièrement & complètement nul* », et que « la violence du caractère de l'Anglaise m'effraye, et que tous nos amis à Paris, hommes et femmes, plaignent ton sort si tu épouses l'Anglaise » (10 mars)... Péripétie : après une explication avec Joseph, Anatole a écrit une lettre de rupture, et est parti pour Paris sans prendre congé, conduite « aussi *inattendue* que peu délicate, et il n'est plus possible de douter que l'ambition seule l'a guidé »... Jérôme conjecture des dispositions défavorables de l'Empereur son maître, et blâme Demidoff d'avoir « cherché le plus mauvais prétexte

pour rompre en jettant la faute sur ton oncle Joseph en prétendant que celui-ci avait promis par Mouthiers la somme de deux cents mille francs qu'il ne voulait plus donner. - Cette manière d'agir (d'autant plus révoltante que j'avais traité Anatole avec une tendresse vraiment paternelle) te blesse comme moi », mais il n'en faut rien montrer (11 mars)... Demidoff est « fou, ambitieux et sans âme !!! » : « C'est un homme nerveux, violent et ambitieux, gâté par les femmes, il n'en estime aucune : si tu n'étais au milieu de tout cela il aurait déjà payé de sa tête sa déloyale conduite !!! » (14 mars)... Cependant le mariage se fait, l'Empereur et l'Impératrice de Russie répondent à ses lettres, et l'été suivant il se réjouit du bonheur conjugal de sa fille, et s'interroge sur un projet de son gendre avec Thiers...

Un ensemble plus tardif de 20 lettres, de 1856-1857, concerne principalement les divertissements de Jérôme en villégiature ; les lettres sont écrites du Havre, Meudon, Villegienis, et du Palais Royal. Mais à une occasion, il est troublé par la venue de DEMIDOFF à

Paris : « ce doit être la suite de quelque histoire qu'il aura bâtie à Pétersbourg : n'importe. L'essentiel est de savoir dans quelles intentions il vient en France, et Drut est l'homme le mieux placé pour cela » (31 août 1856)... Dans une lettre écrite du Palais Royal (16 avril 1857), Jérôme se plaint de la conduite « inconvenante, irrespectueuse » de Mathilde qui n'est pas venue dîner en se décommandant au dernier moment à cause d'une lettre d'Achille Fould qui l'a mise hors d'elle (lettre de Mathilde jointe, renvoyée par Jérôme). Allusion est faite à de nombreuses relations mondaines et familiales : l'Empereur, l'Impératrice et le Prince Impérial, Bacciochi, le baron de Stoëlting, le comte Léon, le général de Montholon, le duc de Sutherland, Lord et Lady Holland, Mme Norton, son frère Joseph, ses fils Napoléon et Jérôme, son neveu Lucien Murat, le duc de Devonshire, Lady Palmerston, Lady Cooper, Lady Seymour, Julie Clary, le prince et la princesse de Wasa, Poniatowski, Corsini, Cipriani, Mme de Reiset...



pour l'exécution de la paix.
 Romain et se ~~convenant~~ ^{convenant} qu'on puniroit
 Valace qui fut conclud a Bretigny pres de Chartres ^{de Chartres} ~~les Rois~~
 et ~~trou~~ ^{quelques} ~~temps~~ ^{après} les Rois en personne
 iurerent la paix sur les ~~laint~~ ^{saints}
 requereusement ~~ceux~~ ^{ceux} qui contreviendroient
 et ensuite la jurerent ~~sur~~ ^{sur} les
 la paix de sorte qu'on jura ^{après qu'elle} sur les
 saints euangiles et sur le corps de nostre
 seigneur. ~~Us~~ ^{Us} ~~sortirent~~ ^{sortirent} ensuite
 Les deux Rois traitèrent vainement l'accordement
 de Bretagne
 Les deux Rois vinrent a Calais ou on
 traita ~~vainement~~ ^{en vain} l'accordement de la

650

BOSSUET Jacques-Bénigne (1627-1704) prêtre, théologien, prédicateur et historien ; évêque de Condom puis de Meaux [AF 1671, 37^e f]. **LOUIS DE FRANCE, le Grand Dauphin** (1661-1711).

MANUSCRITS autographes du GRAND DAUPHIN, avec CORRECTIONS ET ADDITIONS autographes de BOSSUET ; 20 pages in-4 (9 feuillets en latin en mauvais état avec mouillures, petits manques et le bas des pages rongé ; un feuillet en français en bon état).

800 / 1 000 €

Devoirs d'histoire du Grand Dauphin corrigés par Bossuet.

Bossuet fut le précepteur du Grand Dauphin de 1671 à 1680, et écrivit pour lui son *Discours sur l'histoire universelle*.

Le feuillet en français, très corrigé, est relatif au traité de Brétigny en 1360 entre Jean II le Bon et Édouard III d'Angleterre ; Bossuet y fait notamment cette addition : « Voilà ce qui fut conclu a Bretigny pres de Chartres. Quelque temps apres les Rois en personne jurerent la paix »...

Les pages en latin, abondamment corrigées par Bossuet, concernent l'histoire de Philippe IV le Bel, sa conquête de la Flandre, et son conflit avec le pape Boniface VIII. La dernière page est entièrement de la main de Bossuet : « Hoc fere tempore dissidium inter Bonifacium VIII et Philipum pulcrum »...

On joint une L.A.S. de Claude FLEURY (1640-1723, abbé, précepteur des Enfants de France et confesseur du jeune Louis XV ;

écrivain et historien), Paris 15 octobre 1684, à BOSSUET (2 pages petit in-4). Sur la mort de Géraud de Cordemoy (1620-1684), lecteur ordinaire du Dauphin, et la poursuite de son *Histoire de France*. Il déplore la mort de leur ami : « il a plu a Dieu de frapper encore ce terrible coup [...] il nest point question de se lamenter il faut songer aux vivans & avoir soin de la pauvre famille de notre amy. [...] peustestre ne seroitil pas impossible de conserver la charge ou la pension pour le fils [...] & de l'engager a continuer l'histoire »... Etc. Plus une P.A.S. sur vélin, quittance de ses appointements de sous-précepteur des ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry, 1^{er} trimestre 1700.



651

BOURBON Henri de (1899-1960) prétendant naundorffiste au trône de France, descendant de Naundorff, supposé Louis XVII.

96 L.A.S. « Henri » ou « Henri de Bourbon » (2 non signées), 1922-1927, la plupart à son cousin le Prince Louis de BOURBON, à Sannois ; 320 pages formats divers, quelques en-têtes et enveloppes.

1 000 / 1 500 €

Correspondance alors qu'il s'est engagé dans la Légion Étrangère, commencée dans un dépôt de convalescents militaires, en Algérie, et continuée pendant ses années de service au Maroc. Les lettres, souvent longues, sont écrites d'Oran, Bel-Abbès,

Meknès, Taka Jehian, Taza, Fez, Récif, Taounat, Sidi Djellih, Aït Ahmed, Rabat, Tarzout, et Paris. Il y est principalement question de ses dettes, et de l'aide financière que son « cousin » lui donne (non sans remontrances), ainsi que d'une affaire de vol, requalifiée en « recel de vol militaire qualifié » qui doit l'amener devant le Conseil de Guerre, avec risque de révélation de son véritable nom, et des frais considérables... Il parle de sa vie au Maroc, des opérations dans le bled et des mouvements des troupes... Il réagit également aux articles que Louis de Bourbon publie dans *Le Crible*. Etc.

On joint 5 télégrammes ; une L.A.S. au capitaine Horry, substitut près le 2^e Conseil de guerre des troupes d'occupation du Maroc (Meknès 2 août 1924) ; 7 copies carbonées de lettres ; et une lettre de deux commerçants à Taza, créanciers d'Henri de Bourbon (1925).

BUONARROTI Philippe (1761-1837)
révolutionnaire italien, ami et partisan
de Babeuf.

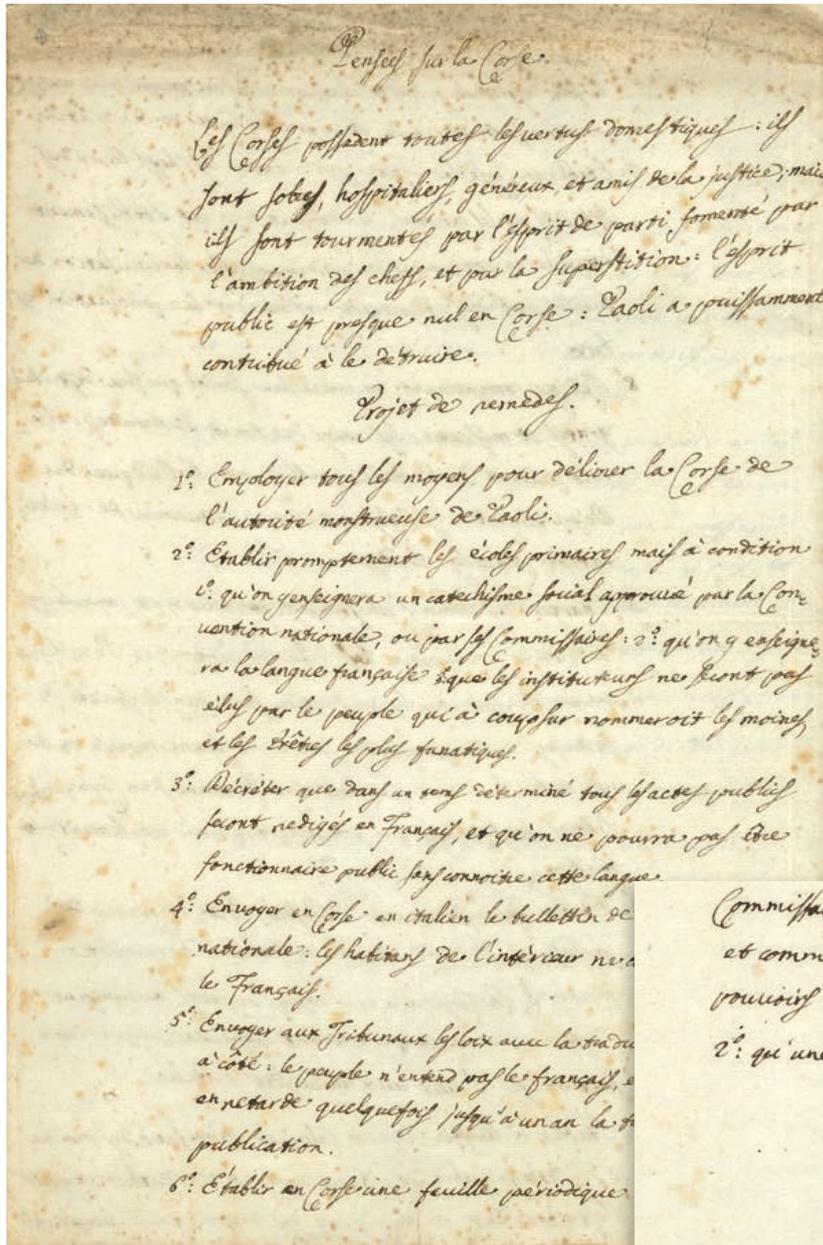
MANUSCRIT autographe signé
« Buonarroti Citoyen Français par
décret de la Convention nationale du
27 mai l'an 2^{me} de la République »,
Pensées sur la Corse, [vers 1794] ;
3 pages in-fol. (légères rousseurs).

2 000 / 2 500 €

**Recommandations pour combattre le
nationalisme corse.** Les documents de
Buonarroti sont **d'une grande rareté**.

« Les Corses possèdent toutes les vertus
domestiques : ils sont sobres, hospitaliers,
généreux, et amis de la justice ; mais ils sont
tourmentés par l'esprit de parti fomenté par
l'ambition des chefs, et par la superstition :
l'esprit public est presque nul en Corse : Paoli
a puissamment contribué à le détruire...
Suit un « Projet de remèdes » en 13 articles :
« 1^o Employer tous les moyens pour délivrer
la Corse de l'autorité monstrueuse de

PAOLI. 2^o Etablir promptement les écoles
primaires mais à condition 1^o qu'on y
enseignera un catechisme social approuvé
par la Convention [...] 2^o qu'on y enseignera
la langue française 3^o que les instituteurs
ne seront pas élus par le peuple qui à coup
sur nommeroit les moines, et les prêtres
les plus fanatiques »... Les articles suivants
concernent l'usage du français dans les
textes publics et la fonction publique, et
le bon usage de l'italien ; l'établissement
d'une petite poste ; la rédaction et la
distribution d'un catéchisme social (« il seroit
prudent de le faire publier par l'évêque du
Département »), ainsi que son enseignement
par des hommes « philosophes, vertueux,
et populaires » ; l'établissement dans les
principales villes de professeurs de droit
naturel, de morale et d'organisation social,
de maîtres d'hydrographie, de nautique
et de mathématiques ; le séjour prolongé
en Corse des commissaires nationaux,
qui seraient autorisés à casser les arrêtés
de l'administration, et à traduire les
administrateurs devant les tribunaux, pour
lutter contre « l'esprit de parti ». Le 13^e
et dernier article stipule : « Le droit accordé
aux condamnés de se pourvoir en cassation
a en Corse des suites pernicieuses : vu
l'éloignement, et le retard occasionné
souvent par le passage de la mer les crimes y
restent impunis pendant longtems, et souvent
dans l'intervalle les condamnés trouvent les
moyens de s'évader : il faudroit autoriser les
Commissaires à prononcer sur les demandes
en cassation ; et comme ces Commissaires
auroient de très grands pouvoirs il faudroit 1^o
Qu'ils ne fussent jamais Corses ; 2^o qu'une
partie d'eux fut souvent renouvellée ».



Commissaires à prononcer sur les demandes
en cassation :
et comme ces Commissaires auroient de très grands
pouvoirs il faudroit 1^o Qu'ils ne fussent jamais Corses ;
2^o qu'une partie d'eux fut souvent renouvelée.
Buonarroti
Citoyen Français par décret de la
Convention nationale du 27 Mai l'an
2^{me} de la République

653

CAGLIOSTRO Giuseppe BALSAMO, dit Alexandre comte de (1743-1795) aventurier italien, médecin et occultiste, il fut compromis dans l'affaire du Collier de la Reine.

P.S. « Io Giuseppe Balsamo » ; 1 page in-4 (légères piqures, petite fente au pli central).

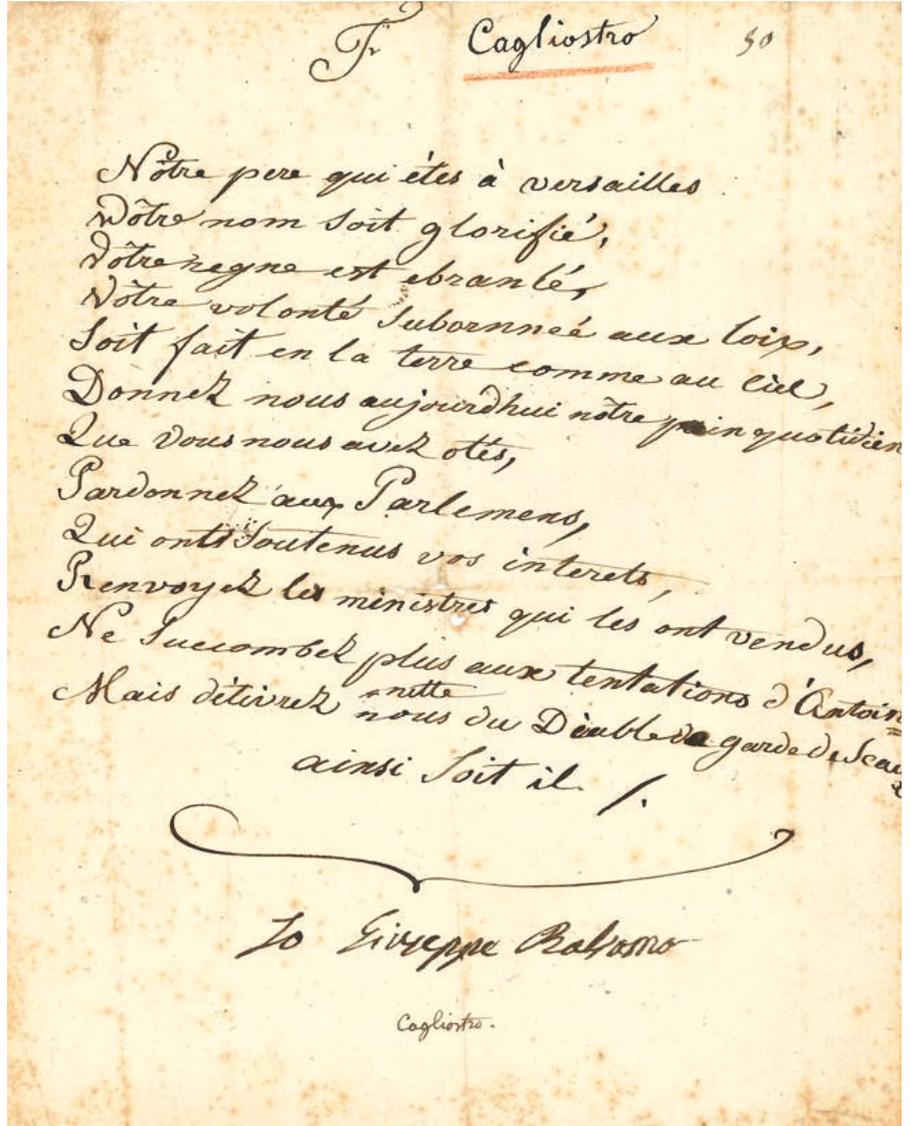
2 500 / 3 000 €

Très rare et curieux poème subversif contre Louis XVI et Marie-Antoinette.

Ce poème subversif est une parodie de la prière du Notre Père.

Cagliostro signa ce document, trouvé dans ses papiers saisis à Rome, lors du procès de l'Inquisition, quand Cagliostro finit par avouer qu'il était Balsamo.

« Notre pere qui êtes à Versailles
Vôtre nom soit glorifié,
Vôtre regne est ebranlé,
Vôtre volonté subornée aux loix,
Soit fait en la terre comme au ciel,
Donnez nous aujourd'hui nôtre
pain quotidien
Que vous nous avez otés,
Pardonnez aux Parlemens,
Qui ont soutenus vos interets,
Renvoyez les ministres qui les
ont vendus,
Ne succombes plus aux tentations
d'Antoinette
Mais délivrez nous du Diable de
garde de sceaux
Ainsi soit il ».



654

CAMBACÉRÈS Jean-Jacques-Régis de (1753-1824) homme politique, ministre, Consul, rédacteur du Code civil, Archichancelier de l'Empire.

L.S. « Cambacérés », et L.A., Paris 1811-[1814] ; ¾ page in-4 et 1 page et quart in-8 avec adresse.

150 / 200 €

3 janvier 1811, comme Archichancelier de l'Empire, concernant le titre de baron de M. de Sainte-Suzanne, préfet de la Sarre. Lundi 28 novembre [1814], à son secrétaire

Jean-Olivier LAVOLLÉE : « Il y a eu vingt-deux conventionnels rappelés dans le travail fait mercredi », mais non Chazal et Meyer : il faut en prévenir M. le comte B. D. « Si Monsieur le comte se propose de voir le ministre, priés le de ma part de lui dire un mot de mes actions. Le ministre des finances ne s'en occupe point et ne semble pas disposé à s'en occuper »...

On joint 2 L.A.S. de Marie-Gabriel-Florent-Auguste, comte de CHOISEUL-GOUFFIER (1752-1817, diplomate, littérateur, voyageur, et ministre ; portrait joint). 3 juin 1816, au docteur FOUR, après la mort de sa femme dont il est inconsolable, recommandant

son « malheureux enfant, dont l'état a tant contribué à terminer les jours de sa vertueuse mere ». Dimanche, à un confrère académicien, au sujet du comte de Kotchoubé, ministre d'État de l'empereur Alexandre « et l'un des hommes les plus distingués de son vaste Empire », qui désire assister à une séance de l'Institut.



655

CAMBACÉRÈS Jean-Jacques-Régis de (1753-1824) conventionnel (Hérault), ministre, Consul, rédacteur du Code civil, Archichancelier de l'Empire.

MANUSCRITS avec corrections et ADDITIONS autographes, ***Éclaircissements publiés par Cambacérés sur les principaux événements de sa vie politique***, [1821-1824] ; plus de 3600 pages in-fol. ou in-4, et 64 pages autographes in-4 ou in-8.

40 000 / 50 000 €

Important ensemble des manuscrits des Mémoires de Cambacérés, dans leurs versions successives, avec d'importantes additions autographes.

Conçus après la chute de l'Empire, alors que Cambacérés vivait en exil à Bruxelles, la rédaction des *Éclaircissements* fut entreprise en 1818, après le retour de Cambacérés à Paris, Louis XVIII ayant déclaré que la loi contre les régicides ne concernait pas l'ancien conventionnel (que Cambacérés n'ait pas voté la mort de Louis XVI fait l'objet de la note 1 de ces Mémoires). Cambacérés y travailla jusqu'à sa mort. Ces Mémoires sont restés inédits jusqu'à leur édition procurée par Laurence Chatel de Brancion (*Mémoires inédits*, Perrin, 1999, 2 vol.). Les *Éclaircissements* se divisent en trois « livres ». Le premier explique les motifs de l'œuvre, résume les origines de l'auteur et raconte sa vie politique depuis le début de la Révolution jusqu'à son entrée au ministère, en 1799. Le deuxième suit la carrière de Cambacérés jusqu'après la proclamation de l'Empire en 1804, et le troisième, consacré à l'Empire, est resté inachevé et s'interrompt en 1813.

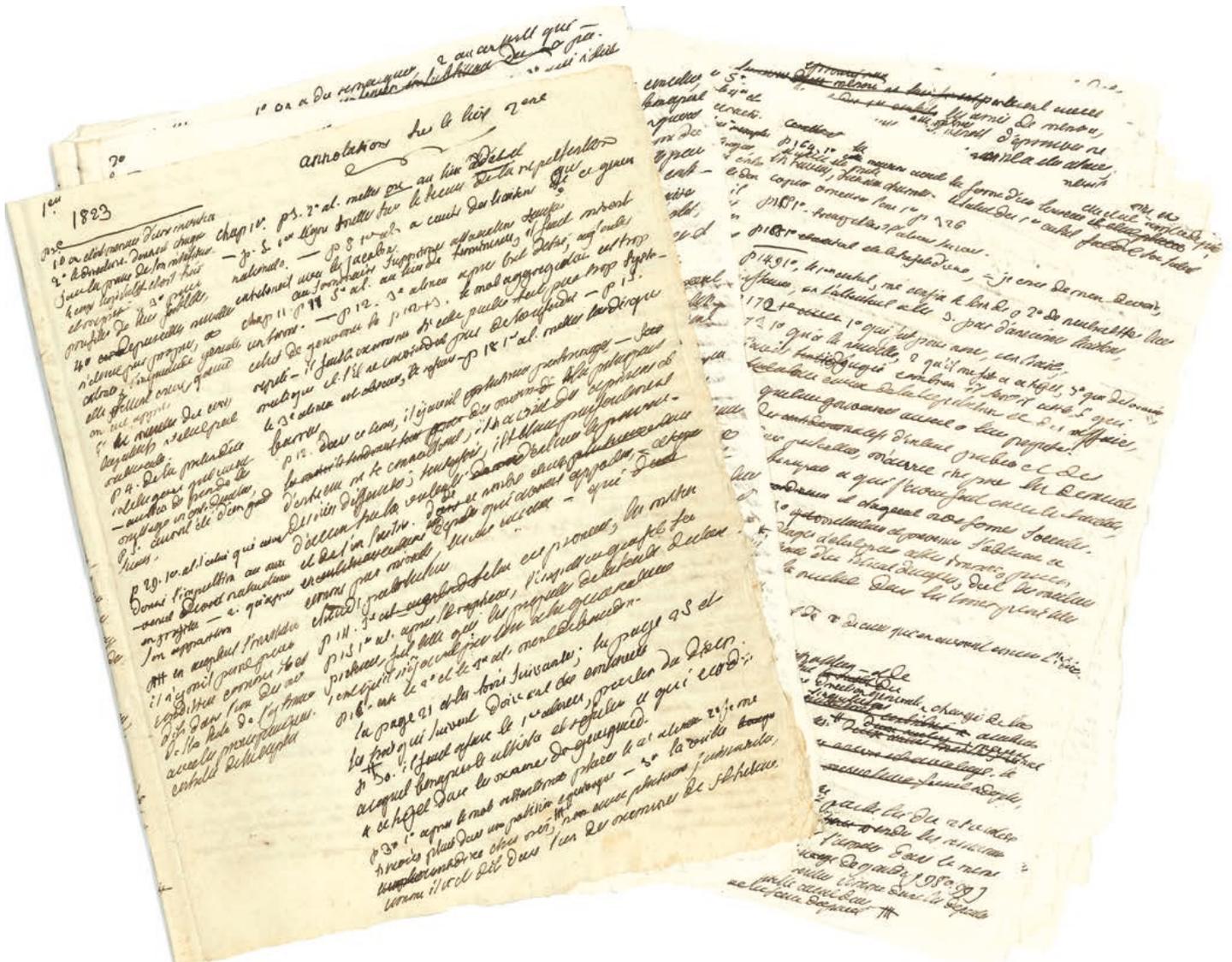
Cambacérés a vraisemblablement dicté ces Mémoires à son ancien secrétaire des commandements, secrétaire général du ministère de la Justice, et son neveu par alliance, Jean-Olivier Lavollée. On distingue trois séries de manuscrits, que nous désignons comme A, B et C. A est la « 2^{ème} rédaction », et B la « 3^{ème} expédition » ; C est la version définitive, après révision, établie par Hubert de Cambacérés, neveu de l'Archichancelier, après la mort de son oncle ; c'est celle suivie

par Laure Chatel de Brancion pour l'édition des *Mémoires inédits*. Tous ces manuscrits sont écrits sur des bifeuillets (ou feuillets) de grand format, marge gauche tracée au crayon. A et B sont de la même main, C d'une autre. Le scripteur d'A et B (Lavollée ?) a fixé des onglets portant les numéros de chapitres au début de ceux-ci, pour les retrouver facilement. Ses deux manuscrits présentent des corrections marginales, et parfois interlinéaires, d'importance variable : du changement d'un mot à l'insertion de plusieurs phrases ou de paragraphes entiers ; on relève aussi des paragraphes barrés au crayon ou à la plume, et parfois d'importants béquets ajoutés (ainsi dans le Livre II de la version A sur les suites du 18 Brumaire, p. 30-31). Hubert de Cambacérés, lors de l'établissement de la mise au net, a porté des notes à l'encre noire sur le manuscrit B, à une époque ultérieure, notamment pour signaler qu'il a copié tel document cité sur l'original, ou en repassant à l'encre une correction ancienne au crayon. Les retouches et corrections de A et B sont entérinées par la copie C, mise au net ne présentant que des corrections mineures ; le texte se fonde par endroits sur des documents originaux plutôt que sur le manuscrit B, pourtant revu de près par l'auteur en 1823 et au début de 1824. Une note insérée dans le livre II du manuscrit A permet de dater A de 1821, et B de 1823 (cette dernière date est confirmée par une note sur la chemise du Livre III de B).

[Manuscrit A.] * *Livre 1^{er}* : manuscrit de 258 pages, composé de 17 chapitres, dont le dernier s'interrompt au milieu d'une phrase. Le chapitre 1 sert d'avant-propos : « Des considérations qui ont déterminé cet ouvrage ». À partir du 2^e, chaque chapitre est précédé d'un sommaire détaillé de son contenu (ainsi le sommaire du 5^e chap. occupe 2 pages), accompagné, à partir du 4^e, de la fourchette de dates concernées. Le récit couvre les années depuis la naissance de l'auteur jusqu'à la chute de Robespierre. S'y joint un feuillet de corrections autographes de Cambacérés (1 p. in-8), corrections reportées dans le manuscrit par des retouches au crayon. * *Livre II* : manuscrit de 476 pages (à l'origine, 492 ; y manquent les pages 21 à 28, 117 et 120, 149 à 152, qui ont été déplacées, telles quelles, dans le manuscrit B). Il comporte 20 chapitres ; il est abondamment corrigé, et développé par de longues additions dans les marges ; plusieurs corrections

autographes témoignent d'une relecture attentive par Cambacérés. Le récit s'ouvre au début du ministère de Cambacérés (20 juillet 1799) et s'achève en août 1804, époque du voyage de l'Empereur en Allemagne. * Notes sur le Livre II (18, pour les chapitres 1 à 8), en deux versions, la 1^{ère} très corrigée (8 p.) avec corrections et additions autographes, la 2^e formant 11 pages, dont une demi-page autographe de Cambacérés. * Manuscrit autographe de Cambacérés d'Annotations sur le livre 2^{ème} (38 pages in-4) qui commentent et corrigent la rédaction ce Livre II, et témoignent d'une lecture très attentive de sa part ; plus 8 pages in-4 d'additions, de la main du secrétaire. * Livre III : manuscrit de 542 pages, soit les chapitres I à XI. Le récit s'ouvre en septembre 1804, au cours du voyage de l'Empereur en Allemagne, et s'achève à la fin de 1809, sur le divorce de Napoléon et le décret concernant les auditeurs au Conseil d'État. Cambacérés a laissé 5 pages in-4 autographes de commentaires et corrections pour le début de ce livre (jusqu'à la p. 111), auxquelles s'ajoute un cahier du secrétaire, indiquant des corrections à apporter à son manuscrit jusqu'à la p. 104 (21 p. in-4). [Manuscrit B.] * Livre 1^{er} : manuscrit de 424 pages composé de 34 chapitres, et complété par des Notes sur le livre 1^{er} (87 pages). Le

texte du Livre 1^{er} n'intègre pas les corrections du précédent manuscrit, mais en présente d'autres, nombreuses, ainsi que des appels de 40 notes. Le récit se prolonge jusqu'à la nomination de Cambacérés au ministère de la Justice, le 20 juillet 1799. * Corrections autographes (14 p. in-4), plus des « Observations sur le livre 1^{er} des éclaircissemens » autographes, datées de 1823 et renvoyant à ce manuscrit (4 p.) ; plus un cahier in-4 de « Corrections sur la dernière rédaction du Livre 1^{er} des Eclaircissemens », de la main du secrétaire, daté « 1823 et 1824 » (35 p.). * Manuscrit de travail du secrétaire avec corrections autographes (12 p. in-4) pour les notes 33 à 40, dont une demi-page autographe de Cambacérés ; plus une demi-page autographe de modifications au texte des notes 6, 7, 9, 11 et 12. Ces pages permettent d'appréhender le travail de Cambacérés en collaboration avec son secrétaire, car alors que les notes 34 à 40 de ce dernier, corrigées et augmentées, furent entérinées par la mise au net, les lignes raturées de Cambacérés furent sensiblement remaniées. Cambacérés écrit : « La politique de la majorité du comité de salut public et la mienne en particulier, tendoient essentiellement, à terminer la revolution par une paix raisonnable. Afin d'y parvenir je m'attachai à défendre la

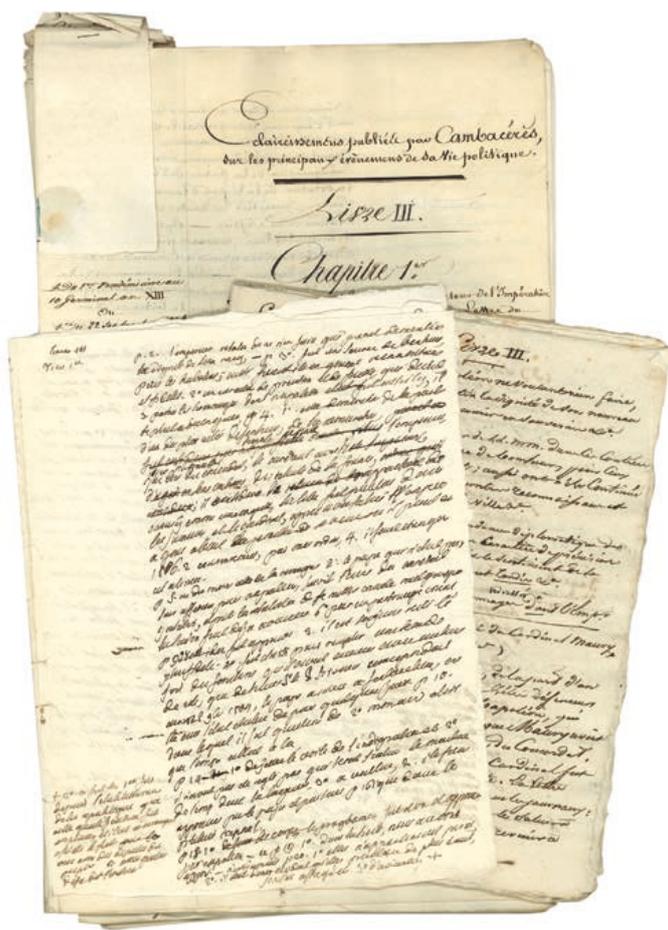


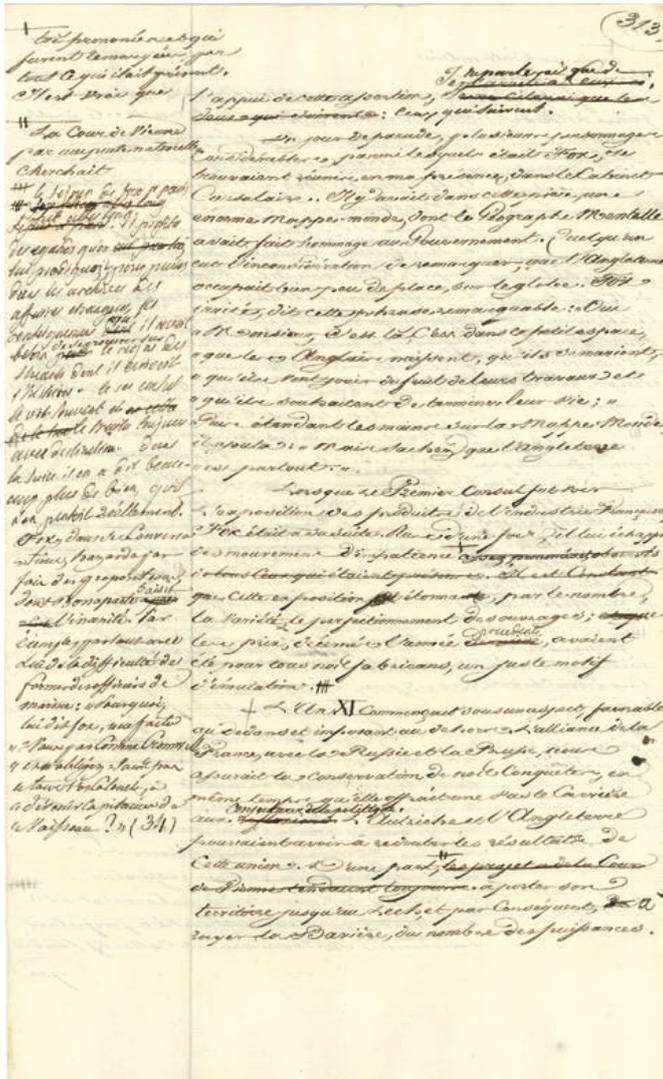
coalition sans me livrer à des vues d'agrandissement et sans faire entrer comme hier dans mon plan des revolutions chez les autres peuples. Il eut été cependant facile d'en faire naître, soit en Espagne soit en Allemagne, soit en Italie. Nos succès nous avaient reconquis l'opinion et l'esprit de liberté se manifestoit déjà parmi les peuples... Son secrétaire, rendit ainsi ce début de la note 33 : « Sous ma direction, la politique du Comité de salut public fut essentiellement pacifique. Le besoin de mettre un terme, aux calamités de la guerre, était généralement senti. Afin de satisfaire le vœu public et la volonté de la saine partie de l'Assemblée, le Comité reconnut, qu'il ne fallait pas se trop livrer à des vues d'agrandissement et renoncer à faire entrer, comme une base de notre plan, des Révolutions chez les autres peuples... » * *Livre II* : manuscrit de 519 pages, reproduisant le texte corrigé de A, sous chemise marquée « 4^{ème} Rédaction 1822 ». * *Notes sur le Livre II* formant 53 pages, conservées sous chemise titrée, datée « 1822 » ; il y a 45 notes. * « *Variantes sur les notes du Livre II* » (cahier in-4 de 53 pages), de la main du secrétaire avec corrections autographes de Cambacérès, correspondant aux notes 4 à 45 (53 pages in-4) ; plus un fragment de copie corrigée de ces variantes (4 p. in-fol.), présentant de nouvelles corrections entérinées dans les Notes. * *Livre III* : manuscrit partiel sous chemise datée et marquée « 1823 3^{ème} Expédition », paginé 1-118 et 505-855, donnant les chapitres 1 à 4 et 12 à 19, dont le texte se conforme à celui de A, corrigé (la lacune correspond à une reprise du texte de A) ; il se poursuit jusqu'à la fin de l'année 1813, qui laissait la France « dans un état presque désespéré... » En tête, un feuillet in-4 (avec ajout autographe) du sommaire primitif du chapitre 1.

[Manuscrit C ou mise au net.] * *Livre 1^{er}* : manuscrit de 206 pages composé de 34 chapitres. Le texte intègre des corrections à l'encre apportées au précédent manuscrit, mais non les suppressions au crayon. Cette mise au net est accompagnée de *Notes sur le livre 1^{er}* (36 pages). * *Livre II* : manuscrit de 204 pages, composé de 20 chapitres, et complété par 23 pages de *Notes sur le Livre II*. Cette copie entérine les corrections de B. * *Livre III* : manuscrit incomplet de 258 pages, s'interrompant à la fin d'août 1812, au cours de la Campagne de Russie ; cette fin prématurée correspond à la page 667 du manuscrit B, mais le texte en dévie, le scripteur ayant copié certains documents (lettres, discours, *Bulletins*...) d'après d'autres sources.

Citons quelques extraits de ces Mémoires, tirés du manuscrit B.
 « J'ai quitté la France, dans les premiers jours de Février 1816. Que de chagrins je me serais épargné, si j'avais pris deux ans plutôt, cette résolution ! Quand on a eu le malheur d'occuper un rang éminent, sous un régime détruit, il faut par une disposition prompte, apaiser les ressentiments de la haine et se soustraire, aux traits envenimés du mensonge et de l'envie. Des insinuations multipliées m'ayant fait sentir la nécessité, de prévenir par mon éloignement, le danger d'être compris dans une proscription, qui n'aurait pas dû m'atteindre, je me retirai dans le Royaume des Pays-Bas, où l'on me promit sûreté et repos. J'y trouvai l'un et l'autre... (Livre I, chap. 1, « Des considérations, qui ont déterminé cet ouvrage », p. 1).
 Au sujet du projet de Code civil, Cambacérès souligne que son ouvrage ne contient que 297 articles, rédigés avec concision. Il cite *in extenso* son rapport à la Convention : « L'exercice des droits politiques est le principe de la liberté. L'exercice des droits civils est le principe du bonheur social et de la garde de la morale publique. Régler les relations des citoyens avec la société, c'est établir l'ordre politique. Régler les rapports des citoyens entre eux, c'est établir l'ordre civil et fonder l'ordre moral. Combien grande est donc la mission du législateur ! Investi par le Peuple souverain de l'exercice du pouvoir suprême, tenant dans sa main tous les événements sociaux, il les dispose, les arrange, les combine, les ordonne ; et tel que l'esprit créateur, après avoir donné l'être et la vie au corps politique, il lui imprime la sagesse, qui en est comme la santé morale et en assure la durée, en dirigeant ses forces et ses mouvemens... (Livre I, note 22, p. 33).
 À propos du 18 Brumaire : « le Général Bonaparte, peu répandu, ne se montrant dans aucun lieu public, affectait une sorte d'indifférence et disait souvent, qu'il souhaitait de rentrer dans la vie privée. Les hommes de tous les partis et des diverses nuances de chaque parti, cherchaient à le conquérir et lui faisaient des propositions, propres à flatter son ambition. Barras et Moulin lui offrirent de l'aider, de leurs moyens ; et sans repousser les deux directeurs, ni ceux qui lui faisaient d'autres ouvertures, pour des changemens dans l'ordre politique, Bonaparte usa avec tous, d'une très grande réserve et continua de professer un profond attachement pour la liberté et un extrême éloignement, pour tout ce qui pourrait la détruire. Plus d'une fois, on lui a entendu dire : "qu'il n'y aurait qu'un fou, qui voulût faire perdre la gageure de la République, contre la royauté de l'Europe, après l'avoir soutenu, avec quelque gloire et tant de périls". J'ai souvent cherché à démêler les motifs, qui avaient pu déterminer Bonaparte, à donner à Sieyès, la préférence sur Barras, qui aurait été entièrement à sa disposition, tandis que l'esprit difficile du premier pouvait lui susciter des contrariétés. J'aurais surtout souhaité savoir, s'il avait soupçonné Barras, d'avoir pris des engagements avec les agens de la Maison de Bourbon. Mes efforts, à cet égard, n'ont jamais eu un plein succès ; Bonaparte a toujours évité d'approfondir ces questions » (Livre II, chap. 2, pp. 17-18).

Sur son passé d'homme politique, puis de proche collaborateur de Napoléon : « Dans les deux époques, ma situation n'a pas été la même ; mais il y a eu entre l'une et l'autre un point commun, celui de faire tout le bien qui dépendait de moi et de diminuer le mal, quand le mal était inévitable. Dans l'exercice de mes fonctions législatives, j'ai pu quelquefois être entraîné par les circonstances ; mais le plus

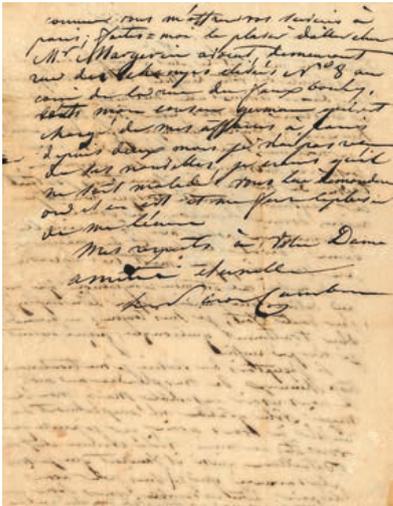




fut si beau, qu'on vit bien que le Ciel était pour nous." »... (Livre III, chap. 3, pp. 85-86).

Sur Marie-Louise, à qu'il devait donner des nouvelles de l'Empereur pendant la Campagne de Russie : « J'ai eu souvent l'occasion d'admirer l'égalité de son âme, la rectitude de son jugement, la sagesse de ses vues, en même temps que j'ai été pénétré des témoignages de bienveillance, dont elle n'a cessé de m'honorer »... (Livre III, chap. 17, pp. 661-662).

En guise de conclusion, ces remarques sur le prestige diminué de l'Empereur à la fin de 1813, après la campagne d'automne en Allemagne, l'évacuation française de la Hollande et l'ajournement du Corps Législatif : « Napoleon, résolu de faire tête à l'orage, parut doubler de zèle et d'activité et prenait toutes les dispositions qu'il croyait propres à le retirer de la situation pénible, dans laquelle il se trouvait placé. [...] La Cour était sombre. L'Empereur, devenu taciturne, avait parfois des momens d'humeur, dans lesquels il n'épargnait personne. [...] L'Impératrice montrait du calme ; au fond, elle était inquiète et agitée. La famille impériale avait de vives allarmes. À l'exception d'un très petit nombre, la plupart des hommes en crédit prévoyaient une prochaine catastrophe et étaient secrètement occupés de s'y soustraire et d'assurer leur existence politique. » (Livre III, chap. 19, pp. 854-855).



656

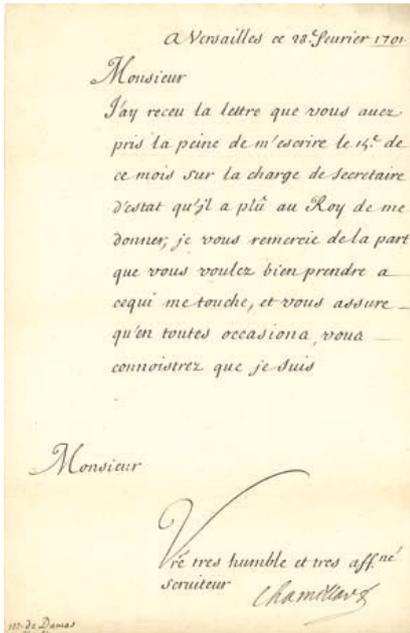
CAMBRONNE Pierre (1770-1842) général.

L.A.S. « Le Baron Cambronne », [Nantes 20 mai 1818], au Major LABORDE à Paris, 1 page et demie in-4, adresse (fente réparée au f. d'adresse).

250 / 300 €

À un compagnon d'armes.
[Le major Étienne LABORDE avait combattu aux côtés de Cambronne pendant la Campagne de France.]
Cambronne se réjouit de la paternité de son correspondant, mais il désespère d'être employé : « je suis toujours en demande d'un traitement quelconque ; jusqu'à présent je n'ai pas réussi. Si j'acceptais du service, je me trouverais trop heureux de vous prendre au mot de nous revoir ensemble » ; mais « il faudrait que je sois plus avancé que je suis pour avoir l'espoir d'être ensemble ; vous savez que je ne veux pas un autre grade que celui que j'ai connu »... Il le charge de voir à Paris son cousin qui s'occupe de ses affaires et l'assure de son « amitié éternelle »...

On joint une P.S., Armée du Danube, au camp en avant de Mellingen 16 messidor VII (4 juillet 1799), certificat pour Jean Goursac, signé par Cambronne et de nombreux officiers.



657

CHAMILLART Michel (1651-1721) contrôleur général des Finances et ministre.

NOTE autographe et 3 L.S. « Chamillart », Paris et Versailles 1691-1703, et 5 lettres ou pièces à lui adressées ou concernant sa famille, 1702-1778 ; 19 pages formats divers, un sceau cire rouge aux armes.

600 / 800 €

11 juillet 1691 [et 1693]. Au dos d'une pièce notariée : « Contract par lequel ma mere et ma grande mere me cedent des à present la vente de M^r le duc du Lude »... Puis : « Acte en forme de compte [...] par lequel ma mere et ma grande mere me cedent la vente deue par la succession de M^r et M^oe la duchesse du Lude, je lai depuis cedée a M^{rs} du Monceau, il faudra avoir recours a cet acte apres le deceds de ma grande mere pour regler ce qui me sera deu des 70 000^l quelle ma donné a prendre sur sa succession ».

Versailles 23 février 1701, remerciant M. de Damas, à Charliu, de compliments sur sa charge de secrétaire d'État... 15 mars 1703, au marquis de Bedmar, à propos de promotions d'officiers généraux, dont les comtes d'Horne et de Saint-Maurice. 12 mai 1773. Avis de mainlevée sur une saisie sur des revenus imposée par la Chambre des comptes de Dion, « faute d'avoir rendu la foy et hommage au Roy »...

NOAILLES Gaston-Jean-Baptiste-Louis de (1669-1720, évêque de Châlons-en-Champagne. L.A.S., Châlons 21 avril 1702, faisant compliment pour le frère de Chamillart Jean-François, évêque de Dol, nommé à Sens, et dénonçant un administrateur objet de scandale à Châlons... **ROQUELAURE Antoine-Gaston de Roquelaure, duc de** (1656-1738, maréchal de France). L.A.S., Montpellier 27 février 1708, approuvant la décision de Chamillart de démissionner des Finances et de se « soulager d'un aussy pesant fardeau »...

Plus une lettre à Mme Chamillart, Grenoble 26 novembre [1705], évoquant le siège de Montméliant... - Une P.S. de Louis Michel CHAMILLART, comte de LA SUZE (1709-1774, maréchal de camp, petit-fils du ministre), château de la Suze 10 décembre 1748 : provisions de capitaine de chasse dans l'étendue de ses terres et seigneuries de Verron, Saint-Germain du Val etc. - Une L.A.S. d'Henri CHAMILLART, seigneur de Bruel, au Bruel 23 juillet 1778, condoléances.

658

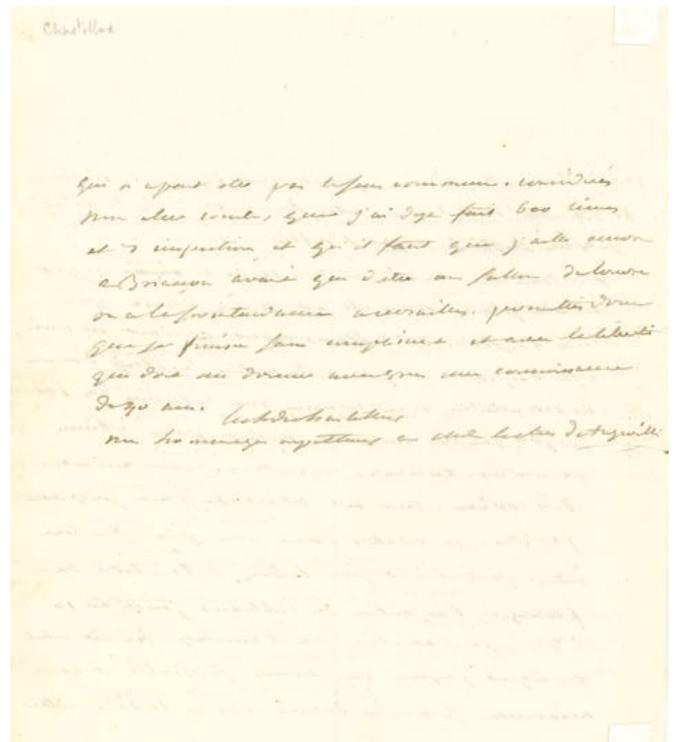
CHASTELLUX François-Jean de (1734-1788) officier, il participa à la guerre d'indépendance d'Amérique, littérateur et économiste.

2 L.A.S. « Le ch. de Chastellux », 1780-1783 ; 1 et 3 pages et demie in-4.

600 / 800 €

Newport 21 septembre 1780, envoyant une lettre qu'il désire qu'on fasse partir pour l'Europe. - Perpignan 15 octobre 1783, à « mon confrere et doyen de chevalerie » [le comte d'ANGIVILLER], en faveur de la famille du peintre NATOIRE, pour obtenir une reversion de la pension en faveur de la femme de Charles Natoire ; « mouton qui a le caractère d'un loup ne cesse pas ses poursuites contre la famille des Natoires. Leurs pensions sont saisies ; vous m'aviés promis d'y mettre ordre ». Il demande enfin la prolongation du « Salon des tableaux » qui expose « aux yeux de la nation les chefs d'œuvre de nos artistes », car « tous les militaires en sont privés »...

On joint un manuscrit autographe de Jacques-Antoine-Hippolyte, comte de GUIBERT (1743-1790, officier, tacticien et écrivain), **Extrait du journal des voyages de M. le M^{is} de Chastellux dans l'Amérique septentrionale**, [1786] (20 pages in-4 avec ratures et corrections). Éloge du livre du marquis de CHASTELLUX, relatant ses voyages (1786). Guibert cite notamment des passages concernant les progrès des communications, des défrichements et des constructions, une visite de l'auteur au général WASHINGTON, et une anecdote sur les officiers captifs de l'armée de Burgoyne... Avec la brochure imprimée du texte de Guibert, portant quelques corrections manuscrites (in-12 de 17 pages).



CHOISY François-Timoléon, abbé de (1644-1724) prêtre, missionnaire et voyageur, historien, mémorialiste et fameux travesti.

2 L.A.S. « L'abbé de Choisy », Paris 1696-1701 ; 2 pages in-4 chaque.

400 / 500 €

Très rares lettres sur ses affaires.

5 mars 1696. Au sujet des réparations à Saint-Lô (il était depuis 1675 prieur de Saint-Lô de Rouen) : « Je n'y ai rien épargné depuis vingt ans pour maintenir les lieux au meilleur état, qu'on a pû et je vous ferai voir par les comptes de mon receveur, que j'y ai dépensé plus de douze ou quinze mille francs, mais en vérité il n'y a pas moyen de rendre la jeunesse à qui ne l'a plus et de vieilles maisons seront toujours vieilles. J'irai moi-même à Pâques les visiter et voir tout ce qui s'y peut faire sans les rebâtir... » - 21 novembre 1701. Il prie le R.P. Brice de dire « tous les pas que j'ai faits pour me défaire de la maison de la belle epine, j'ai voulu y perdre beaucoup », et il y a fait « toutes les réparations nécessaires »... Il ne désespère pas de voir M. de Bellefontaine finir cette affaire pour s'en sortir « à mon honneur », et il ira au printemps y donner ordre. « J'ai présentement sur les bras d'assés grandes affaires pour m'y donner tout entier, on se bat à qui aura Baleroy, c'est une marque que je n'ai pas fait un méchant marché »...

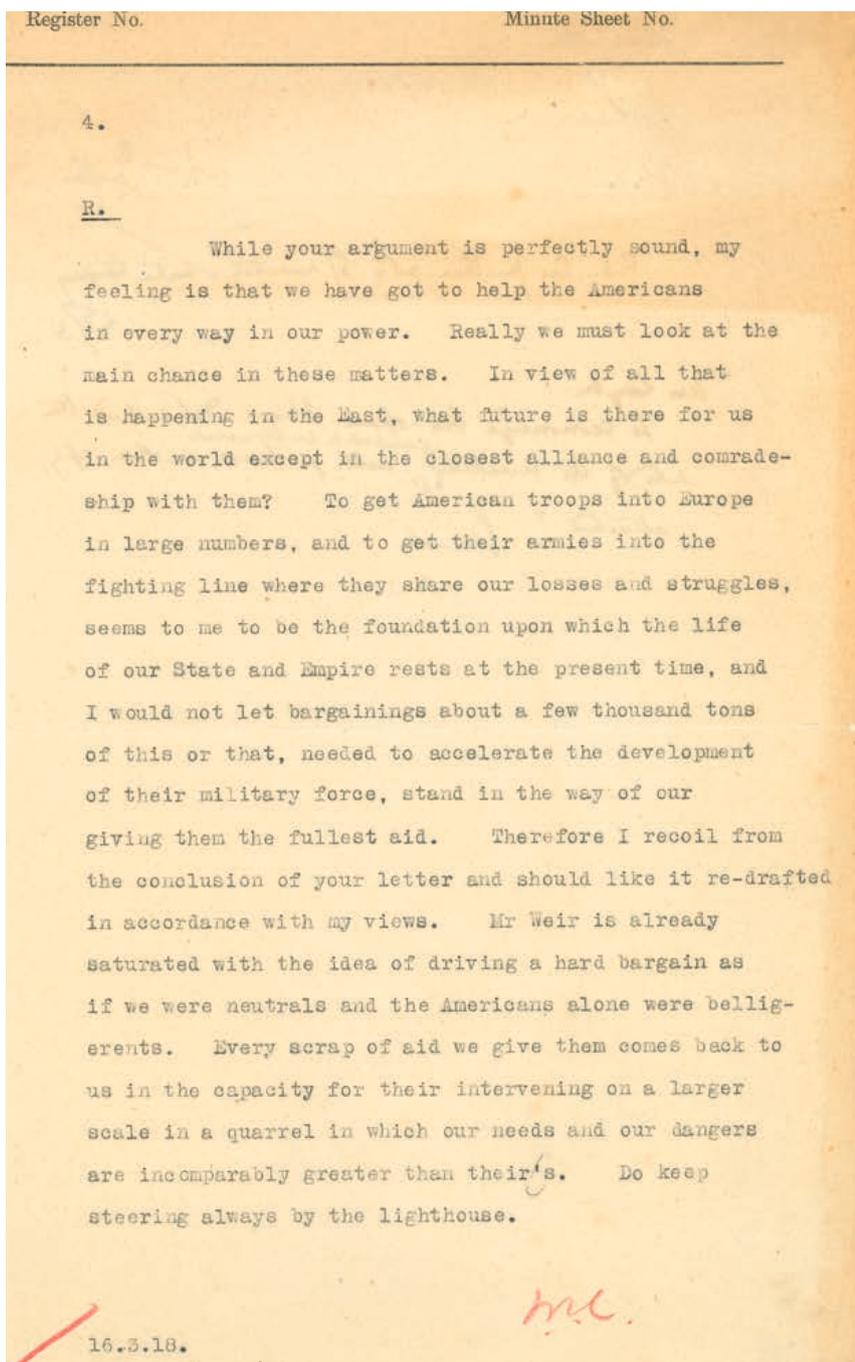
CHURCHILL Winston (1874-1965) homme d'État anglais.

P.S. « W.S.C. » au crayon rouge, 16 mars 1918 ; 1 page et quart in-fol. dactylographiée sur papier administratif (petites fentes dans le haut).

2 000 / 2 500 €

Projet de lettre comme Ministre des Munitions sur l'intervention américaine à la fin de la guerre 1914-1918.

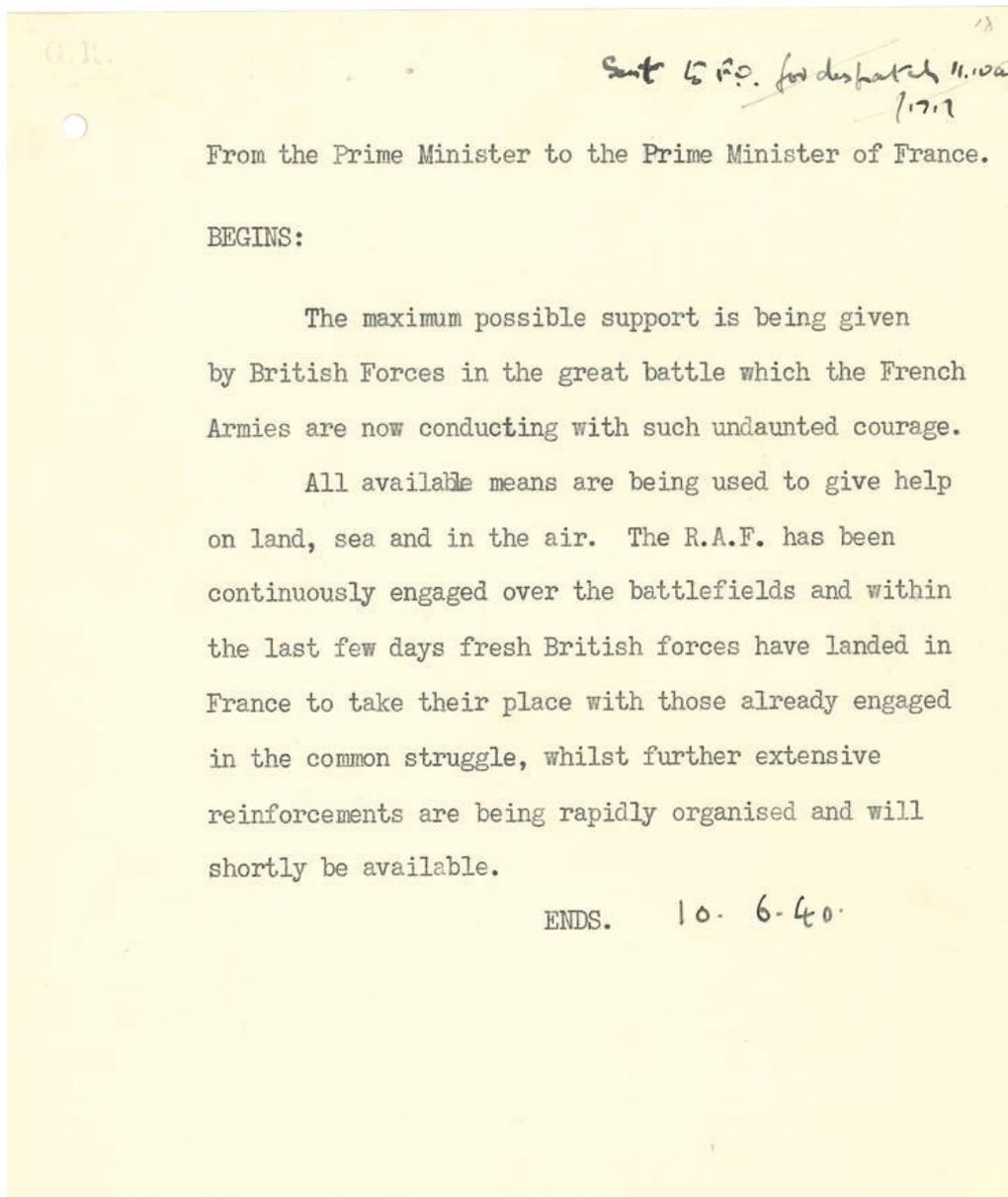
Son sentiment est qu'on doit aider les Américains par tous les moyens possibles (« my feeling is that we have got to help the Americans in every way in our power »). Avec ce qui se passe à l'Est, l'avenir est dans une grande alliance et camaraderie avec eux. Amener les troupes américaines à s'engager en force en Europe et laisser leurs armées rejoindre le front où ils partageront les pertes et les luttes anglaises (« To get American troops into Europe in large numbers, and to



get their armies into the fighting line where they share our losses and struggles »), paraît être pour Churchill la raison sur laquelle repose la survie de l'État et de l'Empire, et il ne permettra pas que des marchandages sur quelques milliers de tonnes de ceci ou de cela, nécessaires à l'accélération du déploiement de leurs forces armées, fassent obstacle au plein soutien qu'on doit leur donner... M. Weir en a déjà plus qu'assez de l'idée d'un durcissement des négociations comme si les Anglais étaient neutres et que les Américains étaient seuls belligérants.

Chaque petite parcelle d'aide qu'on leur donnera vaudra en retour la possibilité d'une intervention à plus grande échelle de leur part, dans un conflit où besoins et risques sont incomparablement plus grands que les leurs...

Au bas de la page, Walter Layton, conseiller statistique de Churchill et futur rédacteur en chef du journal *Economist*, a noté qu'il a préparé une nouvelle version ; au verso, d'autres commentaires de Layton et Edward Marsh, secrétaire de Churchill, à ce sujet.



661

CHURCHILL Winston (1874-1965)
homme d'État anglais.

Pièce dactylographiée (minute) avec date autographe « 10.6.40 », 10 juin 1940 ; 1 page petit in-4 (trous de classeur) ; en anglais.

2 000 / 2 500 €

Célèbre message de soutien au Premier ministre français Paul Reynaud, alors que la Bataille de France fait rage.

[Le présent document a été transmis, ainsi que l'indique une note en tête, au Foreign Office, afin d'être lu aux nouvelles, comme l'attestent deux documents joints, échange de

lettres entre le Foreign Office et le ministère de l'Information.]

Le plus grand soutien possible est fourni par les forces britanniques dans la grande bataille que les armées françaises livrent actuellement avec un courage inébranlable. Tous les moyens disponibles sont mis en œuvre pour venir en aide sur terre, sur mer et dans les airs. L'Armée de l'air royale s'est engagée incessamment au-dessus des champs de bataille, et ces derniers jours, des forces britanniques fraîches ont atterri en France pour prendre place aux côtés de ceux qui sont déjà engagés dans le combat commun, alors que des renforcements importants supplémentaires sont en cours

d'organisation et seront bientôt disponibles..

« The maximum possible support is being given by British Forces in the great battle which the French Armies are now conducting with such undaunted courage. All available means are being used to give help on land, sea and in the air. The R.A.F. has been continuously engaged over the battlefields and within the last few days fresh British forces have landed in France to take their place with those already engaged in the common struggle, whilst further extensive reinforcements are being rapidly organized and will shortly be available »...



662

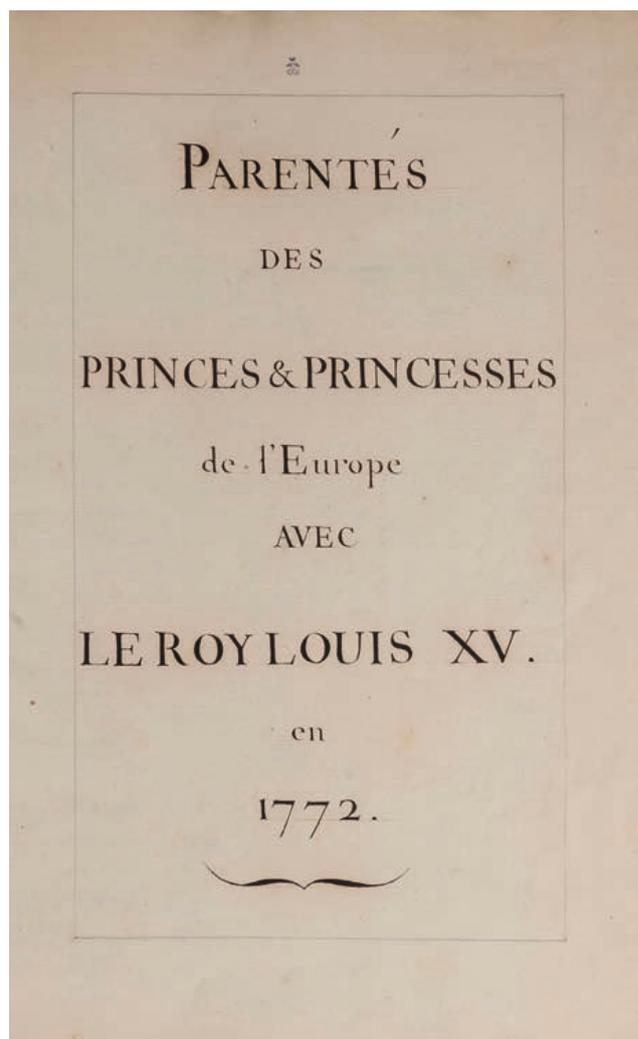
[CLAIRAMBAULT Nicolas Pascal de (1698-1762)
généalogiste de l'Ordre du Saint-Esprit.]

MANUSCRIT, **Parentés des Princes & Princesses de l'Europe avec le Roy Louis XV en 1772**, [1772] ; 153 pages in-fol. (36,5 x 24 cm ; plus quelques p. vierges) en 21 cahiers liés d'un ruban bleu, sous chemise-étui cartonnée et recouverte de maroquin rouge à décor doré, les deux plats portant au centre les armes royales de Louis XV, cadre de triple filet doré avec fleurs de lys aux angles, dos long à caissons dorés ornés du monogramme royal couronné et de fleurons, doublures de soie bleue, traces de rubans bleus servant de fermoirs (*reliure royale de l'époque*).

15 000 / 20 000 €

Superbe manuscrit de cour calligraphié dans une reliure aux armes royales, avec 63 tables généalogiques, pour déterminer les degrés de parenté de Louis XV avec les différents souverains, princes et princesses d'Europe.

Ce manuscrit royal est remarquable par son sujet. Rédigé en 1772, soit deux ans avant la mort de Louis XV, il témoigne des pratiques d'une étiquette de cour. Dans la perspective de sa mort, Louis XV, qui en 1772 était encore en parfaite santé, demanda à Clairambault,



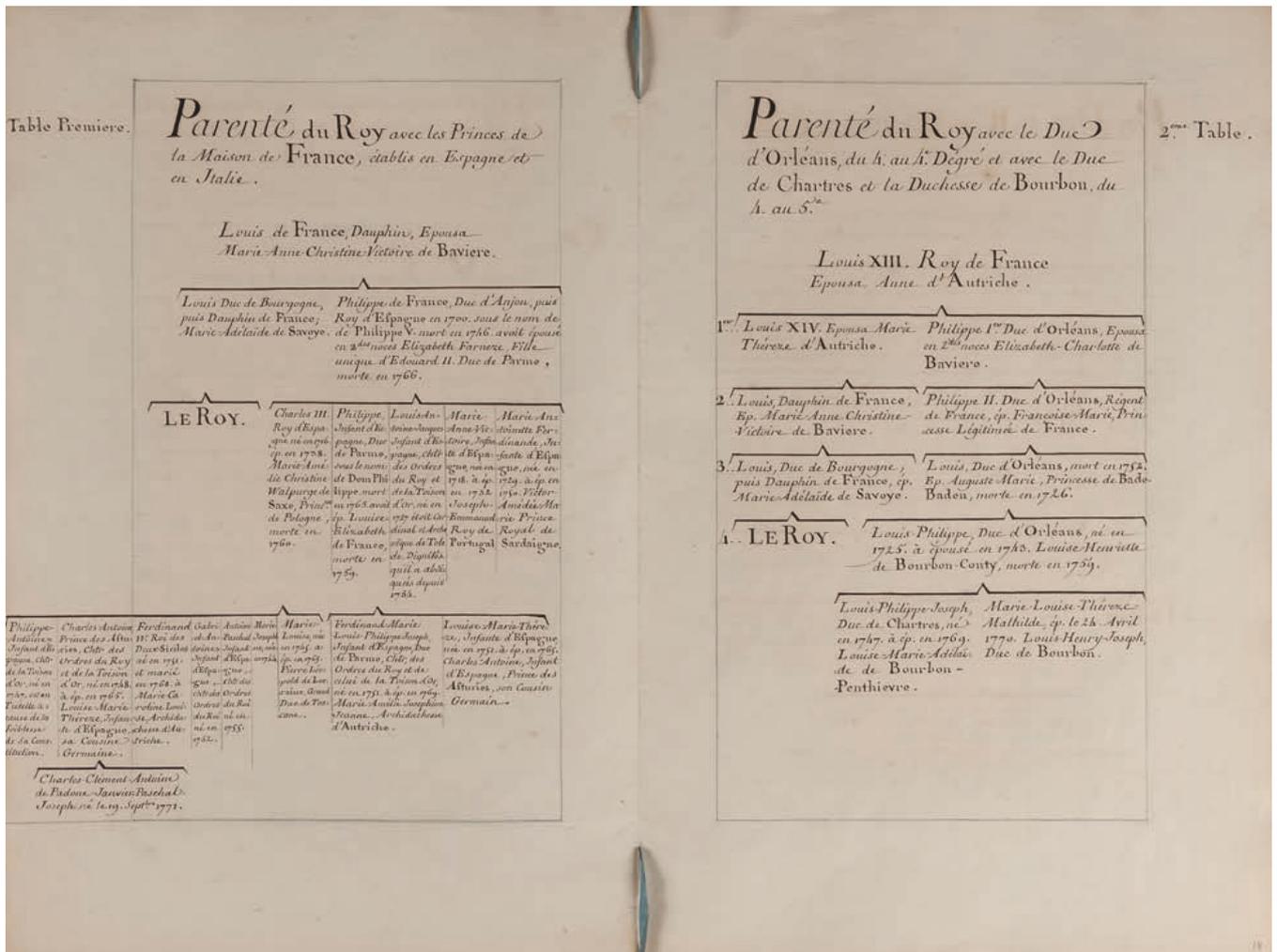
généalogiste des ordres du Roi – dont les bureaux se trouvaient dans le château de Versailles –, s'il pouvait déterminer la légitimité de tel ou tel prince étranger à porter le deuil du Roi, et inversement. Clairambault composa pour son roi un magnifique et rare tableau généalogique transversal. On voit ainsi se déployer devant nous la parentèle de Louis XV. On découvre ses cousins, et par là même son sang si mêlé à toutes les Maisons de l'Europe d'alors. Chaque prince contemporain du Roi Louis XV se voit, par de remarquables tableaux, attribué un degré de parenté. La Bibliothèque nationale de France conserve dans le fonds Clairambault un manuscrit similaire, mais incomplet. Le duc de Luynes fait allusion dans ses *Mémoires* à ce manuscrit : « Voici la parenté du Roy, copiée sur l'état que Monsieur de Clairambault a fait pour le Roi, de sa parenté avec tous les souverains de l'Europe, assez proches pour en porter le deuil » (t. XVI, p. 150 n.1).

Ce manuscrit, réglé au crayon et soigneusement calligraphié, se compose d'une « Table alphabétique des Noms compris dans ce Volume », et de 19 « articles » illustrés de tables généalogiques : « Maison de France » et sa suite : « Maison des Rois de Portugal » ; « Joseph II de Lorraine, Empereur » ; « Marie-Thérèse d'Autriche, Impératrice-Reine » ; « Georges III de Brunswick, Roi d'Angleterre, Electeur d'Hanovre » ; « Le Prince Charles Edouard [Stuart] et le Cardinal d'York » ; « Le Roi de Dannemarck, le Roi de Suède, le Grand Duc de Russie et les autres princes de la Maison d'Oldenbourg-Holstein » ; « Sophie-Auguste-Frédérique d'Anhalt-Zerbst, Impératrice de Russie »,

« Frédéric II, Roi de Prusse », « Charles-Emmanuel-Victor, Roi de Sardaigne », « François-Marie d'Est, duc de Modene », « Marie Thérèse Cibo, princesse héréditaire de Modene », « Frédéric-Auguste III, électeur de Saxe », « Maison de Mecklenbourg », « Maison de Wirtemberg », « Maison de Hesse », « Maison de Bade », « Maison de Nassau » et « Maison de Gonzague ».

Citons l'introduction de l'Article premier : « La Maison de France est reconnue pour la plus Illustre de l'Univers. L'histoire ancienne et moderne ne fournit aucun exemple d'une Race qui ait régné pendant une si longue suite de siècles et avec tant de gloire. Ayant monté sur le Trône avant que les surnoms fussent héréditaires, Elle n'a d'autre nom que celui de France qu'Elle a pris suivant l'usage de ces premiers Tems de la possession de la Monarchie même. Elle a déjà donné 36 Rois à cette Monarchie. Ses Rameaux se sont étendus sur presque toute l'Europe où Elle a occupé jusqu'à 6 Trônes à la fois et il n'est gueres de Couronnes que n'ayent portées les Princesses de son Sang. Les Sçavants se sont inutilement épuisés pour monter à la source de tant de Grandeurs [...] ainsi après 9 siècles de splendeur, la Maison de France est plus florissante encore qu'Elle ne l'a jamais été. Elle embrasse aujourd'huy dans ses possessions presque tout le midi de l'Europe, occupe 4 Trônes différens et regne jusque dans le Nouveau Monde »...

Provenance : anciennes collections PENARD Y FERNÁNDEZ (vente des 13-14 décembre 1960 ; cachets encre et ex-libris *Archivo y Biblioteca de Penard Fernández*) ; puis baronne Élie de ROTHSCHILD



CLEMENCEAU Georges (1841-1929) médecin puis homme politique.

MANUSCRIT autographe, **La Chine aux Chinois**, [vers 1900] ; 7 pages in-4, avec ratures et corrections.

800 / 1 000 €

Vigoureux texte contre les persécutions dont sont victimes les Occidentaux en Chine au moment de la révolte des Boxers.

Clemenceau constate l'évidente incompréhension entre les deux peuples : « Les Chinois n'aiment pas les Occidentaux, et l'on ne pourrait dire sans exagération que les Occidentaux éprouvent pour les Chinois une très-violente amour ». Il s'élève contre les représentations outrancières données par les caricatures chinoises. On y voit les chrétiens d'Occident, objets de haine, sous la forme de porcs et de chèvres, moqués et massacrés de façon affreuse. Cette imagerie populaire publiée par *l'Illustration* rappelle les superstitions grossières qui ont engendré en France les guerres de religion, les assassinats des Juifs ou des Albigeois. Clemenceau s'insurge contre une telle violence et appelle à la paix : « Quand cesserez-vous de vous regarder d'un seul point de vue, ô Chrétiens d'Europe, ô Chinois de Bouddha, quand il serait si simple de faire le tour les uns des autres, de vous envisager sous tous les aspects successivement pour vous bien connaître et vous comprendre ? À cette seule condition l'esprit de paix descendra parmi vous, et vous pourrez renoncer sur les deux continents aux mensonges de l'imagerie populaire ».

CUVILLIER-FLEURY Alfred-Auguste (1802-1887) précepteur du duc d'Aumale, publiciste, historien et critique (de l'Académie française).

36 L.A.S. « Cuvillier-Fleury » ou « CF », Paris, Eu, Passy, Louveciennes, Allevard, Plombières 1830-1883 ; 85 pages formats divers, quelques adresses ou enveloppes.

300 / 400 €

Lettres à son ami POGGIOLI, évoquant notamment des interventions auprès de Marie-Amélie et du prince de Joinville, et les études du duc de Chartres (1830-1838)... Il accepte la « mission » que SAINTE-BEUVE lui confie de rendre compte de ses *Portraits* dans les *Débats* (10 avril 1847), mais regrette de ne pouvoir y parler de l'ouvrage de Salvandy, à cause d'un violent mal de gorge (3 janvier 1850)... Longue et intéressante lettre politique à un confrère : « La France est malade, et je n'ai nommé Nisard que pour faire pièce à S^e Beuve » (30 octobre 1861)... Instructions pour la reliure des *Heures d'Anne de Bretagne* appartenant au duc d'AUMALE (15 novembre 1861)... Trois lettres à un ami à propos de sa candidature académique : il est question de Noailles, Falloux, Guizot, Villemain, Carné, Doucet, Ponsard, Berryer, Augier, Sacy, Vitet, Ségur, Montalembert, des deux Broglie, etc. (avril 1866)... Résultats de démarches auprès de Michel Lévy (1867)... Diverses évocations de ses collègues aux *Débats* : Allouy, Janin, Paul Mesnard...

22 décembre 1883. Très belle lettre d'adieu au duc d'AUMALE, à remettre après sa mort, lui exprimant sa « gratitude pour cette longue et inépuisable bienveillance dont vous avez honoré ma vie, lorsqu'après avoir été dix ans votre maître, je suis devenu pour vous un serviteur loyal et dévoué » ; il lui confie sa chère femme...

On joint une minute de réponse, et 6 lettres à lui adressées ou le concernant.

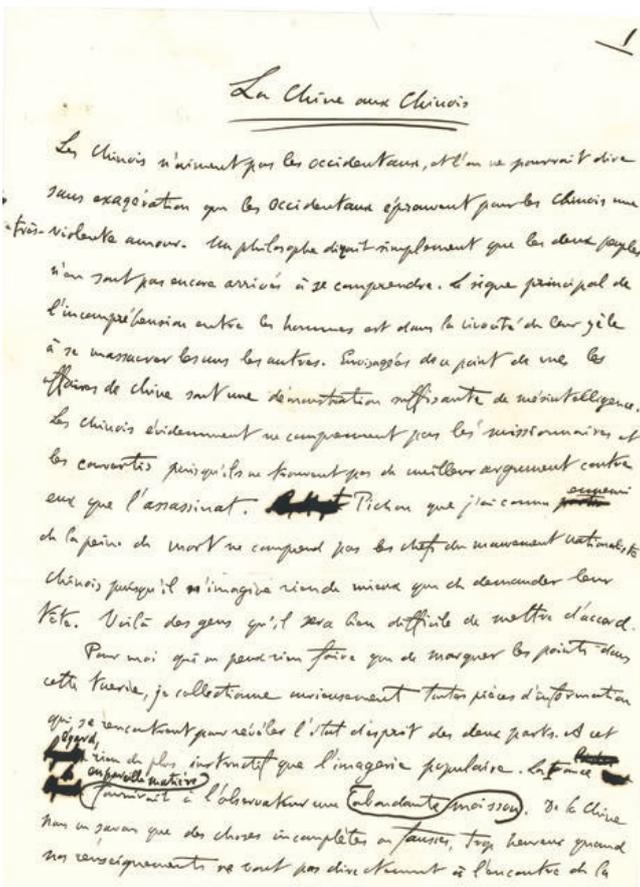
DANTON Georges Jacques (1759-1794) avocat, député, fondateur du Club des Cordeliers, ministre de la Justice, conventionnel (Paris), Montagnard, membre du Comité de Salut public, guillotiné.

P.S. « Danton Ministre de la Justice », Paris 11 août 1792 ; 3 pages et demie in-fol., cachet encre rouge *Louis XVI P.L.G.D. Dieu et P.L. Loi Constitutionnelle Roy D. François* (petits trous par corrosion d'encre sans perte de texte), sous emboîtement demi-marouquin rouge.

4 000 / 5 000 €

Décret de l'Assemblée nationale du 10 août 1792, relative à la prise des Tuileries du même jour, insurrection qui fit suspendre le Roi et décider l'élection d'une Convention Nationale.

« L'Assemblée Nationale, considérant qu'il est nécessaire de faire connaître à l'armée le plutôt possible le détail exact des événements qui se sont passés à Paris aujourd'hui, ainsi que les causes de ces événements et les remèdes que les circonstances commandent impérieusement d'y apporter. Décrète qu'il sera nommé à l'instant douze commissaires pris dans son sein pour se rendre sur le champ dans les différentes armées. [...] MM. Coustard, Carnot Aîné, Prioux, Gasparin, La Combe St Michel, Rouiller, Bellegarde, Delmas, Du Bois Du Bay, Antonelle, Privaldy [Peraldi] et Kersaint, ayant réuni la



N° 1982.

Commissaire de
Convention par Armée

Décret de l'Assemblée Nationale,

du Dix Août 1792,
L'an quatrième de la Liberté.

L'Assemblée Nationale, considérant qu'il est nécessaire de faire courir à l'armée le plus tôt possible le détail exact des vivres qui se sont passés à Paris aujourd'hui, ainsi que les causes de ces vivres et les remèdes que les circonstances commandent impérieusement d'y apporter.

Décide qu'il sera nommé à l'instant quatre Commissaires pris dans son sein pour se rendre dans les champs dans les différentes armées.

L'Assemblée Nationale ayant procédé à leur nomination et M. M. Courtain, Carnot, Anie, Giroux, Gaspard, La Combe et Moschel, Bouillon, Bellignarde, Delmas, Du Bois du Log, Antonelle, Orvalley et Kerseint, ayant réuni la majorité des suffrages. L'Assemblée Nationale a décidé que les trois premiers se rendront à l'armée du Rhin, les trois suivants à celle du midi, les 7^{mes} 8^{mes} et 9^{mes} à l'armée du Nord, et les trois derniers à l'armée du Centre.

M. M. les Commissaires désignés pour l'armée du Nord parcourront depuis Dinan jusqu'à Maubeuge inclusivement
Et pour l'armée du Centre, depuis Maubeuge jusqu'à

Ces lettres présentes le Secour de l'Etat. A Paris le, le onzième
jour du mois D' Août, mil sept cent quatre vingt deux,
L'an quatrième de la Liberté.

Supplément au Décret du 10 Août 1792
L'an quatrième de la Liberté, Au nom
de la Nation. Signé Danton.

Contifié conforme à l'Original.

Danton
Ministre de la Justice



Il est enjoint à tous les Citoyens de se conformer à ce qui précède
Sous peine de punition
Le Citoyen Danton
Ministre de la Justice

majorité des suffrages, l'Assemblée Nationale a décrété que les trois premiers se rendront à l'armée du Rhin, les trois suivans à celle du Midi, les 7^{ème} 8^{ème} et 9^{ème} à l'armée du Nord, et les trois derniers à l'armée du Centre... Suit une « Instruction » : les commissaires se muniront « d'un nombre suffisant d'exemplaires des proclamations et principaux décrets du Corps Legislatif, relatif aux mesures prises sur les événemens de ce jour, pour en donner connoissance aux différens corps de l'armée, dans lesquels ils les feront proclamer. Ils les instruiront en même tems du détail de ces événemens, ainsi que de la situation de l'Assemblée Nationale et de celle du Roy. Ils leur feront part des dispositions où sont tous les membres de l'Assemblée Nationale, de maintenir de tout leur pouvoir la liberté et l'égalité, jusqu'à ce qu'une Convention Nationale vienne exprimer le vœu du Peuple français ; ils leur rappelleront que la Nation entière compte sur eux pour repousser les ennemis extérieurs de l'Empire, avec toute l'énergie et le courage dont ils ont donné jusqu'ici des preuves dont seront constamment capables des hommes libres qui préféreront toujours la mort à l'esclavage de leur pays »... L'Assemblée autorise les commissaires à suspendre, arrêter ou remplacer des généraux, officiers et fonctionnaires publics civils et militaires, leur ordonne de se faire remettre des états des approvisionnements et des mémoires sur l'état des forteresses, l'emplacement et la force des troupes, et d'employer tous les moyens nécessaires « pour que la sûreté individuelle et les propriétés soient partout protégés et pour qu'il soit déployé toutes les forces nécessaires pour en imposer aux ennemis de l'Etat et assurer à la Nation son indépendance et sa liberté »... Danton certifie ce décret conforme à l'original.

666

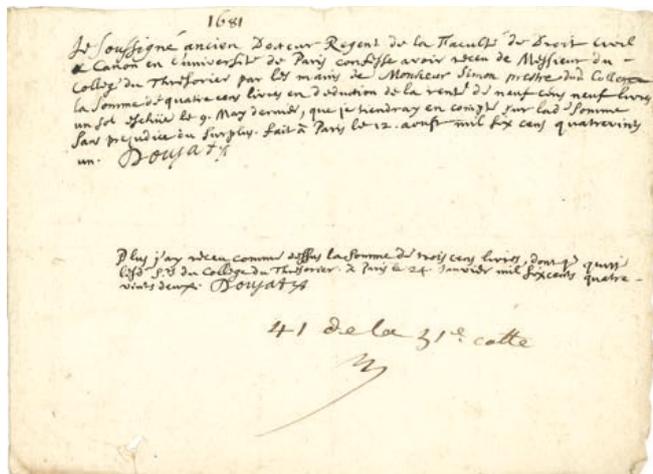
DOUJAT Jean (1609-1688) avocat, juriconsulte, historiographe de France (de l'Académie française).

2 P.A.S. « Doujat », Paris 1655-1682 ; vélin oblong in-12, et 1 page oblong in-8.

300 / 400 €

Rares quittances autographes de l'historien et du juriste.

31 décembre 1655. Doujat, « Historiographe du Roy pour écrire l'Histoire de Sa Maj^{te} en latin », reçoit 600 livres pour les deux premiers quartiers des gages attribués à sa charge... 12 août 1681 et 24 janvier 1682. Quittances comme « ancien Docteur Regent de la Faculté de droit civil et canon en l'université de Paris » pour des sommes reçues en déduction de sa rente...



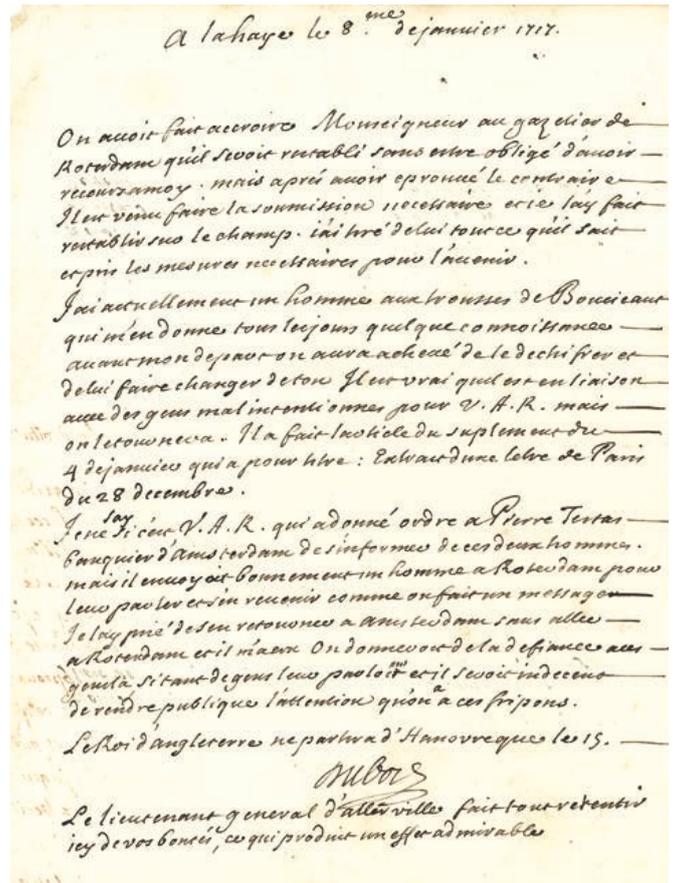
667

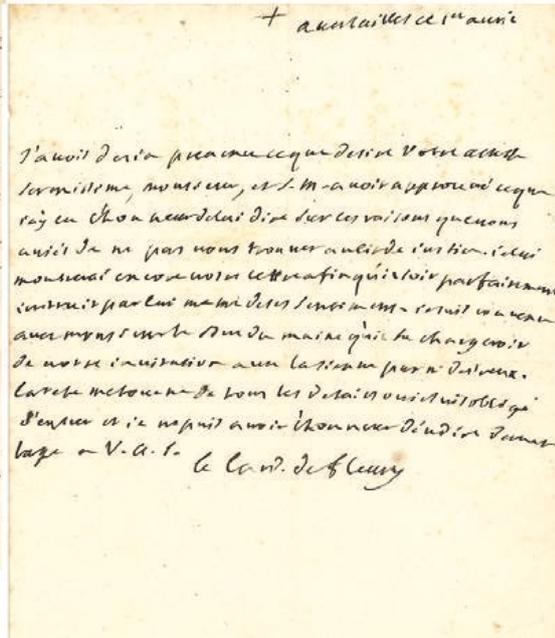
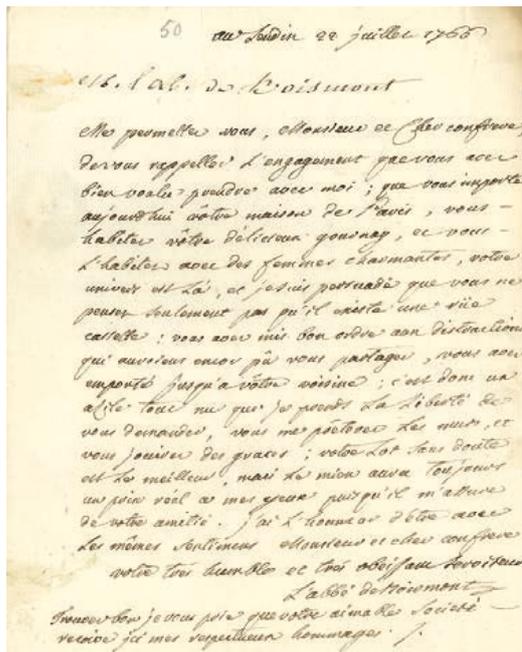
DUBOIS Guillaume (1656-1723) cardinal, diplomate et ministre.

L.A.S. et L.S. « Dubois », La Haye et Paris 1717-1719 ; 1 page in-4 et 2 pages et demie in-fol. (rouss. ; portrait gravé joint).

400 / 500 €

8 janvier 1717, [au RÉGENT, Philippe d'Orléans]. Le gazetier de Rotterdam a fait sa soumission... « J'ai actuellement un homme aux troupes de Boucicaut qui m'en donne tous les jours quelque connoissance. Avant mon depart on aura achevé de le dechiffrer et de lui faire changer de ton [...]. Il est en liaison avec des gens mal intentionnes pour V.A.R. »... Il est aussi question de Pierre Testas, banquier d'Amsterdam, et du lieutenant général d'Allerville, qui « fait tout retenir icy de vos bontés »... 3 juin 1719, au maréchal duc de BERWICK, après la découverte de la conspiration de Cellamare et la déclaration de guerre à l'Espagne. Dubois se réjouit des arrangements pris pour le cas où le Roi d'Espagne opposerait au maréchal un corps considérable. « Le moindre succès de leur part feroit un scandale dont les mal-intentionnés feroient une grande jactance. Il est bon que l'Etat ait un bouclier aussi seur que vous. Il est certain que le Cardinal Alberoni se trompe pour tenter encore quelque chose soit en Angleterre ou en France, et il faut avoir les yeux ouverts. Mais l'essentiel est d'aller en avant, et de leur porter des coups qui aillent au cœur et qui excitent le mecontentement que les Espagnols doivent avoir de l'oppression où ils se trouvent »... Les Anglais lui envoient quatre frégates ; leur Roi est à Hanovre...





668

ECCLESIASTIQUES ACADÉMICIENS.

24 lettres, la plupart L.A.S., XVIII^e siècle.

800 / 1 000 €

Nicolas Thyrel, abbé de BOISMONT (2 L.A.S. et 3 L.A., Le Landin et Paris 1766-1783, à l'abbé Alary, au cardinal de La Roche-Aymon, à Mme de Baude). André-Hercule, cardinal de FLEURY (L.A.S. et L.S., Versailles [1709 ?] et 1732, au comte de Toulouse et à l'abbé Du Bos). Jean-Ignace de LA VILLE (6 L.A.S., Versailles 1755-1774 ; plus une lettre le concernant). Étienne-Charles de LOMÉNIE DE BRIENNE (3 L.A.S., 1761-[1770], au marquis de Marigny). Camille Le Tellier de LOUVOIS (1704, à son oncle, Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims ; plus une incomplète). Claude-François Lyzarde de RADONVILLIERS (4 L.A.S., Versailles ou Paris 1758-1781, dont une à Trudaine). Louis-Guy de Guérapin de VAURÉAL (3 L.A.S. comme évêque de Rennes, 1741-1754, dont une au duc de Nivernois).

669

EISENHOWER Dwight David (1890-1969) général et homme politique américain, Président des États-Unis.

L.A.S. « Ike », [Londres] 14 février [1944], à sa femme, Mamie EISENHOWER ; 2 pages in-4 ; en anglais.

5 000 / 6 000 €

Jolie lettre d'amour à sa femme évoquant la Saint-Valentin et l'anniversaire de leurs fiançailles, alors qu'il prépare le débarquement en Normandie.

Il lui a envoyé ce matin un bref message pour la Saint-Valentin, sa seule célébration du jour. Il n'oubliera jamais qu'il y a 28 ans (leurs fiançailles, le 14 février 1916, à San Antonio, Texas), il a apporté la bague de sa promotion de West Point au 1216 [avenue] McCullough, fier comme un paon !! Chaque mois qu'il vit semble plus intense que le précédent. Il se défend contre les pressions et les responsabilités

incessantes, et tâche de penser seulement à l'essentiel – faire démarrer correctement les choses fondamentales, les meilleurs éléments étant chargés de chaque opération importante. Il essaie de vieillir suivant un plan coordonné, en surveillant son caractère aussi bien que son régime. L'activité physique a été négligée depuis huit mois ; il faudra se lancer, bientôt. Si Mamie a fait la fête habituelle en famille aujourd'hui, il imagine qu'il y a eu un dîner aux rubans rouges, des chants et beaucoup de cartes de Saint-Valentin, des fleurs peut-être. Il espère qu'elle s'est bien amusée... – Quelle journée ! Il a eu une demi-douzaine de visiteurs depuis qu'il a commencé à écrire ce qui devait être une vraie lettre de Saint-Valentin. Chaque interruption rend plus difficile pour lui d'exprimer ce qu'il veut vraiment lui dire : c'est qu'il est heureux de l'avoir vue, ou de lui avoir adressé un message, à chaque Saint-Valentin, soit 28 fois. Un véritable exploit – même si elle était seulement une femme ordinaire. Mais vu que tout le monde l'aime – à juste titre – il se demande comment sa chance a tenu tout ce temps. Que sa chérie prenne soin d'elle-même : peut-être qu'à la prochaine Saint-Valentin il pourra lui faire craquer les côtes au lieu de lui faire souffrir les yeux par un griffonnage pareil... Il l'aime – pour toujours...

« I sent you a short Valentine message this a.m. I do hope it reaches you—it is the only observance of the day I made. I never forget that 28 years ago I brought out the West Point Class Ring to 1216 McCullough, proud as a peacock!! Every month through which I live seems to be more crowded than any previous one. I've built up defenses to the unceasing pressures and responsibilities, and try to think only of essentials – trying to get basic things started right, with the right people in charge of each important activity. I'm trying to age on a coordinated plan. [...] What a day – I've had at least six visitors since starting on what I intended to be a real Valentine letter. Each interruption makes it just that much more difficult to say what I really want to tell you, which is that I'm lucky to have had you to see or to send a message to every Valentine Day for 28 times. Quite a record in itself—even if you were only an ordinary woman. But considering that everyone loves you—most deservedly—I wonder how my luck has held so long »...

My darling -

Feb. 14. [74]

I sent you a short Valentine Message this a.m. I do hope it reached you - it is the only observance of the day I made... I never forget that 28 years ago I brought out the West Point Class Ring to 1216 McCullough, proud as a peacock!!

Every month though, which I live seems to be more crowded than any previous one. I've built up defenses to the unceasing pressures and responsibilities, and try to think only of essentials - trying to get basic things started right, with the right people in charge of such important activity. ~~But~~ I'm trying to age on a coordinated plan - I watch my disposition just as I do my diet. Exercise has been out for 8 mos. I must get started soon.

If you had the customary family party today I suppose there was a dinner party with red ribbons - etc. - with some singing and lots of Valentines; maybe flowers. In any event, I hope you had a good time.

feel that I cannot remember the time
when I was not carrying these burdens,
I feel, on the other hand, that it was
my yesterday that we were at Ft. Myer
together, and you stood by the flag pole
to wave good bye. Sometimes I miss
you so much I could do anything
except to act sensely. There is no
one else but you, so far as this concerned.

With my love, please take care of
yourself. Let me know as quickly as you
come back to Washington, so I'll know
where to address my letters & teletype.

Doc - Sweet - Bitch - Bill Wagon -
and all our other good friends are fine.

All my love, always
your Doc

EISENHOWER Dwight David (1890-1969) général et homme politique américain, Président des États-Unis.

L.A.S. « Ike », [Londres] 7 juillet [1944], à sa femme Mamie EISENHOWER à Washington ; 4 pages in-4, enveloppe avec signature autographe pour le visa de censure et note autographe au porteur, son ami George ALLEN ; en anglais.

5 000 / 6 000 €

Belle et longue lettre affectueuse à sa femme, quatre semaines après le débarquement de Normandie.

Il parle de leur fils John, qui a été diplômé de l'école militaire de West Point le jour même du Débarquement, et évoque l'anniversaire de leur mariage (1^{er} juillet 1916).

Il confie cette lettre à George ALLEN ; il présume que Mamie se trouve à Fort Benning... Johnny lui manque ! Tout en ayant envie de le voir, il ignorait combien il appréciait de l'avoir à ses côtés, jusqu'à ce qu'il parte. Johnny aurait beaucoup aimé l'accompagner, ces derniers jours ; parti de Londres le lendemain du départ de John, Ike a traversé beaucoup de pluie et de boue, et vu beaucoup, beaucoup de troupes. Il est très content que tant d'officiers aient vu Johnny, certains pour lui parler un peu. Presque tout le monde arrive et se concilie aussitôt les bonnes grâces d'Ike en louant son « admirable fils », etc. Il a reçu son message adorable le 1^{er} juillet, mais elle ne fait aucune mention des fleurs : il s'était arrangé pour qu'elle en ait. Cependant son message l'a ragaiillardé. Si seulement cette guerre pouvait être terminée avant leur prochain anniversaire (la guerre européenne, s'entend), ils seront certainement ensemble, dût-il s'absenter sans permission... Il évoque une accumulation de petites tâches due à l'absence de personnel de bureau, une affaire entre son frère Milton et Jack Connolly... Tata a dû être déçue de rater la remise de diplômes de John ! Ike pense que ce fut une bénédiction, pour John, que Mike finit par produire des enfants, faute de quoi John eût ressenti un tel fardeau de responsabilité en assumant, seul, les espoirs d'une famille entière, qu'il se serait enfui vers une île des Mers du Sud !! Sans doute que John a donné une bonne image de leur manière de vivre. D'une certaine manière, c'est une existence très ordinaire, mais comme il n'y a jamais de moment sans stress ou sans problème, le temps passe vite, et on se demande où il est parti... Souvent il redoute de se rappeler une époque où il ne portait pas tous ces fardeaux, mais d'un autre côté, c'est seulement hier qu'ils étaient ensemble au Fort Myer, et qu'elle s'est tenue près du mât porte-drapeau pour lui faire signe d'adieu. Parfois elle lui manque tant, il pourrait tout faire, sauf agir lucidement. Il n'y a qu'elle, en ce qui le concerne... Leurs bons amis, dont le général Smith, Butch et Bill Wyman vont bien... Il termine par l'expression de sa tendresse... « How I miss Johnny. While I was keen to see him, I didn't know just how much I appreciated having him by my side until he was gone. He would have thoroughly enjoyed going with me these last few days. I left here the day after he did - and I've ploughed through rain and mud and seen lots and lots of troops. I'm so glad that lots of the officers around here got to see him some to talk to him a while. Almost everyone that comes in gets on my good side right away by saying 'what a fine son' [...] « Unquestionably he [John] has given you a good picture of how we live. In some ways it is a most hum-drum existence, but since there is never a moment that doesn't have its strain or particular problem, the time rushes by and you wonder where it has gone. While I often feel that I cannot remember the time when I was not carrying these burden, I feel, on the other hand, that it was only yesterday that we were at Ft. Myer together, and you stood by the flagpole to wave good-bye. Sometimes I miss you so much I could do anything except to act sanely. There is no one else but you, so far as I'm concerned »...

ESPAGNE. CEVALLOS Pedro de (1760-1840) homme d'État espagnol.

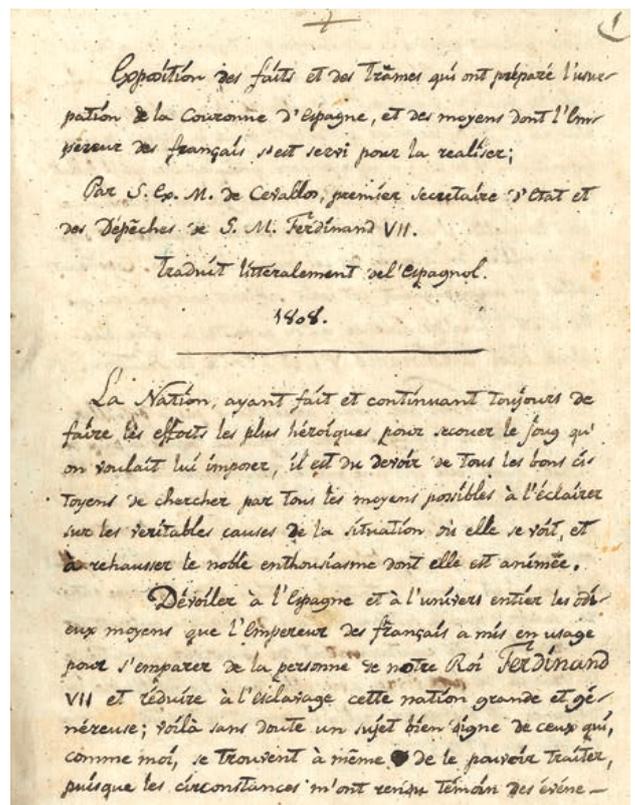
MANUSCRIT, **Exposition des faits et des trames qui ont préparé l'usurpation de la Couronne d'Espagne, et des moyens dont l'empereur des Français s'est servi pour la réaliser** ; par S. Ex. M. de Cevallos, premier secrétaire d'État et des Dépêches de S.M. Ferdinand VII. Traduit littéralement de l'espagnol. 1808 ; petit in-4 de 69 ff. ; reliure de l'époque demi-veau brun, tranches jaunes (reliure du temps).

600 / 800 €

Manuscrit exécuté à l'époque de la traduction de l'*Exposición de los hechos y maquinaciones que han preparado la usurpación de la corona de España* (1808), publiée pour la première fois clandestinement en 1809. On trouve à la fin le *Manifeste de la nation espagnole à l'Europe*, signé de Marin de GARAY, secrétaire de la Junte suprême, appelant à combattre Napoléon sans trêve ; et trois lettres de MURAT au général Dupont, prouvant que l'intention des Français a toujours été de prendre le pouvoir en Espagne. Interdite, la traduction française de l'ouvrage circulait ainsi sous le manteau sous forme de copies manuscrites.

La guerre d'Espagne fut pour les Espagnols *la guerra de la Independencia*. Le pamphlet exprime la résistance à l'envahisseur de la part d'un peuple spontanément et unanimement dressé contre l'occupant. Cevallos dénonce vigoureusement l'usurpation française, accompagnant son texte de pièces justificatives : traités secrets, correspondance, etc.

Provenance : Bibliothèque impériale de Dominique de VILLEPIN, 19 mars 2008, n° 107.



ESTRÉES César d' (1628-1714) cardinal et diplomate.

2 L.A.S. « Le Cardinal Destrees », [1699]-1701 ; 2 pages et quart et 3 pages petit in-4 (portrait gravé joint).

200 / 300 €

Belles lettres, la seconde sur l'élection du nouveau Pape Clément XI.

[1699, à Pierre-Daniel HUET]. « J'ay sceu Monsieur que vous avies remis vostre évesche entre les mains de S.M. et qu'il vous avoit donné l'Abbaye de Fontenay. Je vous offre de tout mon cœur ce qui depend de mon peu de credit pour les graces que vous demanderes a Rome. La matiere nest pas agreable en ce paÿs la je me souviens bien que dans vostre promotion a l'evesché d'Avranche vostre merite et vostre fameux en Italie comme dans les autres paÿs vous attirerent un bon traictement je m'y employay avec plaisir »...

Venise 27 janvier 1701, à l'abbé BOSSUET. L'abbé a très bien répondu sur « la preference qu'un pape aussi sage que Clem 11 donnera tousjours a l'amitie du roy [...] il ne laissera se commettre de faire plaisir s'il peut a celui qui l'a consacré. Ce qu'on vous a dit de sa figure dans le conclave est veritable. Je scaÿ que ses amis ont debité qu'il avoit conduit ceste election tout cela est chimerique [...] quatre heures avant la nouvelle de la mort du roy d'Espagne on ne croyoit pas seulement la chose praticable cela s'est fait justement [...] jamais il ny a eu moins de machines dans une election »... Il pense que le Pape ne changera rien à « ce qui s'est fait sur Mr de Cambray [FÉNELON] »...

EUGÉNIE (1826-1920) Impératrice, femme de Napoléon III.

2 L.A.S. « E » et « Eugénie », Camden Place, Chislehurst septembre-décembre 1879, à Jean-Baptiste FRANCESCHINI-PIETRI, à Paris ; 10 pages in-8, enveloppes (deuil).

1 200 / 1 500 €

Lettres à l'ancien secrétaire particulier de Napoléon III, au sujet du tableau de Protais représentant le Prince Impérial, tué par les Zoulous en juin 1879.

1^{er} septembre. Elle fait d'abord allusion à une polémique dans *Le Gaulois* sur une question qui lui « tient tant à cœur. Le tableau de PROTAIS [Le Prince mort] malheureusement est de nature à me bouleverser *jamais* je n'aurais le courage de le regarder que n'a-t-il pas fait le combat ? Mais toute cette affaire a été faite au rebours, il s'agissait 1^o d'un simple dessin à faire graver et à garder dans les livres de prière et nullement d'un tableau qu'on a sans cesse sous les yeux ! Petit à petit les choses ont changé et je crains bien malgré toute la poésie que le courage me manque »... 16 décembre. Elle demande des informations précises sur les plans de la chapelle, et le portrait de l'Empereur par M. André. Elle désire que Franceschini-Pietri voie Protais : « je voudrais savoir ce que je lui dois pour son tableau que je voudrais appeler le champ du repos, car il a su surtout rendre un calme que je ne trouve guère que devant ce tableau !! et savoir



de lui s'il croit pouvoir faire l'AUTRE que je lui ai demandé »... Elle ne verrait pas d'inconvénient à ce qu'il l'expose au Salon. « L'uniforme est en route on voulait l'envoyer chez le tailleur pour le mettre en état... J'ai promis de ne pas le voir pour qu'on me le rende intact, car ce serait une profanation que d'y toucher ! On m'a bien promis de ne pas l'y envoyer. Quelque pénible qu'ait été pour moi la visite à Paris il eût été presque impossible dans les conditions qu'elle s'est présentée de refuser ! C'est la suite de cette fatalité qui me poursuit. J'aurais voulu arriver à temps pour fermer les yeux de ma mère »...

On joint un ensemble de 10 L.A.S. de peintres à Franceschini-Pietri.

Eugène FROMENTIN (3). 6 août [1869], à propos d'un entretien avec Napoléon III, qui l'a interrogé sur ses voyages, l'Algérie et la Kabylie : « l'accueil de Sa Majesté, la douceur, l'exquise affabilité, l'incomparable bonne grâce de son regard, de sa voix, cette admirable façon de m'interroger sur moi-même, m'ont pénétré de gratitude et véritablement touché »... 12 août [1869], sur sa promotion dans la Légion d'honneur. 9 janvier 1873, réaction à la nouvelle de la mort de Napoléon III : « c'est une douleur patriotique, un deuil personnel et profond »...

Jean-François MILLET. Barbizon 18 août 1868, remerciant de « votre gracieux accueil & de votre généreuse intervention auprès de l'Empereur pour Théodore Rousseau et pour moi », et priant de lui exprimer « mes remerciements émus & mon ardent désir de faire le bien par le beau & le vrai, à son service & pour sa gloire »...

Alexandre PROTAIS (7), 1879-1880, très intéressantes, à propos des commandes d'Eugénie, transmises par le duc de Mouchy et le prince Charles Bonaparte : deux dessins de sujets « malheureusement très en dehors de mon genre » ; il décrit son « petit tableau » du Prince mort, intéressant comme « visage endormi », mais quant à une représentation « où il faudra mettre la vie, le courage héroïque et la pensée de la dernière heure », il faudrait réfléchir, et il attend de la documentation, en particulier une photographie promise par l'Impératrice...

Provenance : ancienne collection FRANCESCHINI PIETRI (Fontainebleau 1^{er} avril 2012, n° 3).

674

FARET Nicolas (1600-1646) historien, poète, et administrateur ; membre fondateur de l'Académie française dont il rédigea les statuts.

L.A.S. « Faret », Toulon 26 juin 1639, à François de BOISROBERT, abbé de Châtillon, « pres Monseigneur le Cardinal en Court » ; 3 pages grand in-fol., adresse avec cachets de cire rouge sur lacs de soie verte (petites fentes aux plis, un bord un peu effrangé).

700 / 800 €

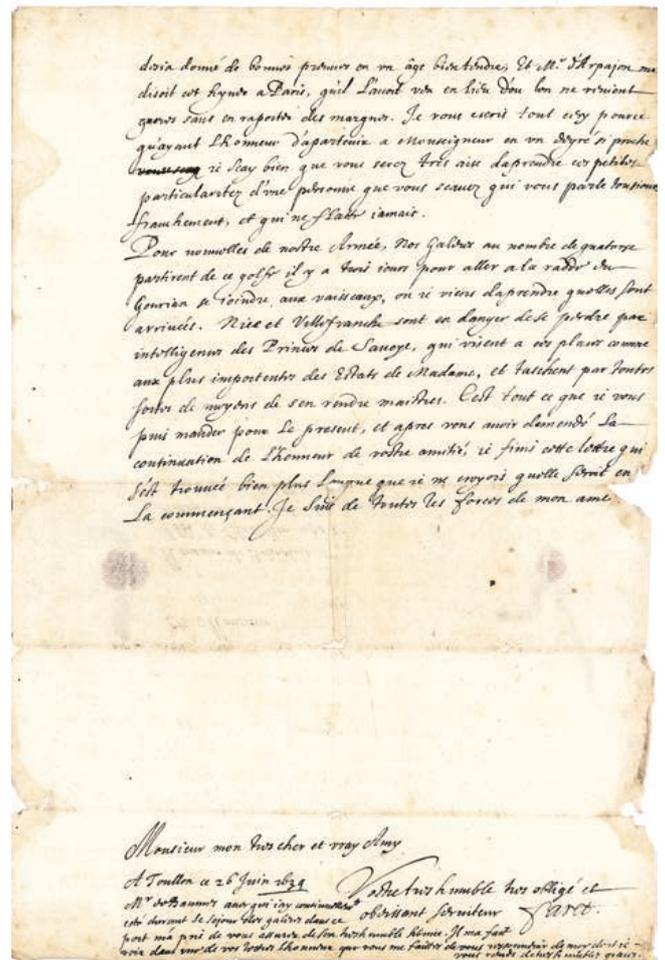
Rare et longue lettre sur la marine et les galères au port de Toulon.

[Faret fait notamment l'éloge d'Armand de Maillé, marquis de BRÉZÉ (1619-1646), fils du maréchal de Brézé, neveu du cardinal de Richelieu, grand maître de la navigation et grand maître des galères.]

Un mistral furieux ayant incité le bailli de FORBIN à retarder la mise à la mer des galères, Faret a profité du séjour à Toulon pour rendre souvent ses devoirs au marquis de Brézé, « neveu de nostre Maistre [...] Jay remarqué en luy une grande docilité, et un grand désir d'apprendre, que vous sçavez estre en ceux de son âge des marques infaillibles de reussir aux choses ausquelles ils sapliquent. Il est bien aise et desire que M^r le Bailly de Fourbin luy fasse entendre les raisons des ordres principaux qui se donnent, et quand M^r le Bailly a trop d'affaires, je lay veu s'en entretenir avec les Cap^{nes} et autres officiers qui scavent le mieux le mestier. Je luy ay veu aussi pratiquer envers tous ceux qui le sont venu saluer une douceur et une courtoisie qui jointes à la presence agreable que vous sçavez qu'il a, et à ses autres qualitez, luy gaignent autant de cœurs, qu'il y a de personnes qui l'abordent »... Le

jeune homme demande des éclaircissements et écoute les réponses sans interrompre – ce qui est « fort rare aux jeunes gents qui ont quelque vivacité d'esprit jointe à une grande fortune » –, et il est résistant à la fatigue. Faret raconte une récente sortie par « Ponent si gaillard » que même les plus éprouvés étaient pâles et souffraient de la tête, « et les chieurmes mesmes avoient des defaillances de cœur plus que de bras » : « Jarrivay sur la capitane dans cette espece de consternation, pour rendre à Mons^g le Marquis des lettres de Mons^g le Comte [...]. Je le trouvoy debout sur la poupe, sans aucune aparence desmoton d'un si rude apprentissage, bien que la vehemence du vent et de la vague – car les galeres demeurèrent mouillées hors la darse – contreignist presque tous les autres à demeurer couchez ou à descendre dans les chambres »... Le jeune homme s'est entretenu avec lui, puis les consuls de Toulon, les officiers du régiment des galères en garnison, etc., « parlant aux uns et aux autres jusqu'à la nuit, et ayant tousjours la teste nuë dans le mauvais temps sans tesmoigner jamais ny chagrin ny impatience. Durant trois jours et trois nuits qu'il a fait un vent à rompre les cables, la plus part des officiers n'ayant presque bougé de terre, il n'y est descendu que deux fois pour ouyr seulem^t la messe, et quand on l'y a voulu retenir il a tousjours dit qu'il vouloit s'amariner de bonne heure »... Faret apprend qu'il a donné très jeune, des preuves de très grand courage : « M^r d'Arpajon me disoit cet hyver à Paris, qu'il l'avoit veu en lieu d'où lon ne revient gueres sans en rapporter des marques »...

Provenance : ancienne collection FEUILLET DE CONCHES (26-29 avril 1875, n° 274).





675

FAUVEAU Félicie de (1801-1886)
sculptrice.

6 L.A.S. « F. », « F. de Fauveau »
ou « Félicie » (une non signée, une
incomplète), [Besançon, Paris] et
Florence 1826-1845, à son cousin
Auguste Couvret de BEAUREGARD, à
la *Gazette de France* (2 à Madame) ;
11 pages in-4 ou in-8, adresses
(quelques petits défauts).

800 / 1 000 €

Intéressantes lettres de son exil en Italie
(après sa participation à l'insurrection
légitimiste de la duchesse de Berry).
[Besançon] 24 février 1826. Nouvelles de
son père qui « porte encore les traces
d'une paralysie de la tête », et de sa mère,
« pleine de courage et d'espoir »... Elle
charge sa cousine de remercier le comte
d'Houdetot... Paris [10 décembre 1826]. Elle
est arrivée à Paris et meurt d'envie de voir
sa cousine... [La Spezia août 1840]. Elle
n'aurait pu songer à profiter de l'amnistie
« sans un manque de probité envers ceux
qui attendent ce qu'ils ont demandé ». Elle
évoque son buste du comte de CHAMBORD,
le « promis des nations », qu'elle a enclos
« dans une H initiale [...] historiée à la manière
des missels » ; puis le grand portrait du

Prince en pied qu'elle exécute pour Mme
de La Rochejaquelein... [Florence 29 janvier
1841]. La baronne GROS « m'a comblée de
confiance de délicatesse et bons procédés
enfin d'envoyer à Paris le plus grand et le
plus étudié de mes ouvrages »... L'espoir que
son frère expose aussi a grossi l'importance
de cette exposition... Elle parle de son atelier
de Florence et de sa *Judith*... Elle évoque les
déclarations d'Antoine de GENOUDE : « Il y a
si longtemps que je suis seule qu'il est certains
points qui échappent à mon intelligence
d'autres à mon cœur sans doute j'ai tort et
les affaires du roi ont besoin d'une habileté
contemporaine et nationale »... Elle parle
enfin de l'orfèvre LEFRANC et d'une « bague
de ma composition que ce brave homme a
exécuté très bien à l'occasion du voyage de
Monseigneur en Italie »... Florence 19 février
1842, au sujet de sa « pauvre *Judith* [...] L'idée
d'être à côté des derniers ouvrages de M^r
GROS m'avait donné une grande hardiesse
à cause du but. Actuellement que me voici
de nouveau sans de tels compagnons
l'originalité pourrait bien ne devenir que de
la bizarrerie et la fermeté de la rudesse »...
Son frère Hippolyte prend ensuite la plume,
pour évoquer longuement la composition
de la *Judith* et l'art des sculpteurs de la
Renaissance italienne, un « bien joli portrait »
de la comtesse de La Rochejaquelein par
Félicie, et un de Félicie dans son costume

d'atelier, « grand comme nature et vraiment
beau », par la talentueuse Mme Beudin...
[Paris] 8 janvier 1845. « Maman est revenue
sans de bonnes nouvelles rien de fait : en
sorte que j'ai à reprendre mon métier jusqu'à
ce que pouvoir le voudra »...

On joint 4 L.A.S. au même, du peintre Joseph
CHABORD (1836), des sculpteurs Francisque
Duret ([1840]) et Achille Valois (1839), et de
Rodrigue Palmieri di Miccichè ([1837]).

676

FEMMES DE LETTRES

73 lettres ou pièces, la plupart L.A.S.,
1826-1845, adressées principalement
à Pauline Dupuy, comtesse de
BEAUREGARD.

500 / 700 €

Elena d'ANGRI, Pauline de BEAUREGARD
(2, une à son mari), Louise BELLOC (2, à
propos de l'*Éducation familiale*), Louise
COLET (3), princesse Louise de CONDÉ
sœur Marie-Joseph de la Miséricorde,
Joséphine DUCHESNOIS (4), Antoinette
DUPIN (2), Eulalie de KERSABIEC (sur la
duchesse de Berry), Élise MOREAU (8, dont
2 poèmes), Charlotte comtesse de NOË,
Sophie PANNIER (5), Juliette RÉCAMIER
(lettre en son nom), Rosa de SAINT-SURIN,
Anaïs SÉGALAS (16, dont 2 poèmes),
Évelina de TRESSAN (plus une de sa tante,
la marquise de Tressan, née de Lardenoy),
Mélanie WALDOR (19, dont un poème), etc.

FÉNELON François de Salignac de La Mothe (1651-1715) prélat et écrivain, archevêque de Cambrai.

L.S. « Fr. Arch. Duc de Cambrai » avec post-scriptum autographe, Cambrai 25 février 1699, [à Michel CHAMILLART] ; 7 pages in-4 (dont $\frac{3}{4}$ autographe).

1 000 / 1 500 €

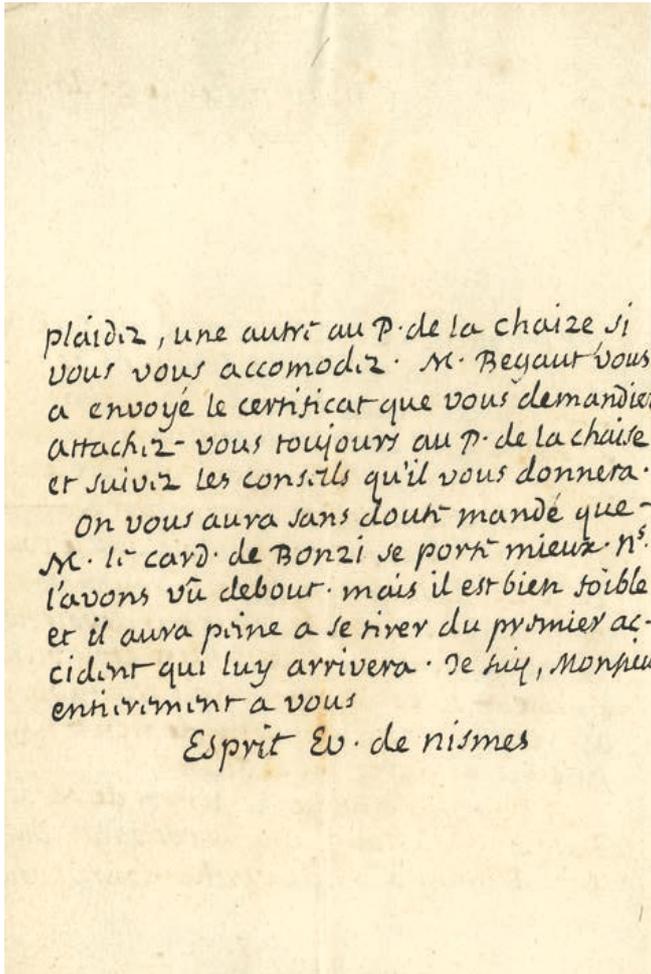
À propos d'une contestation sur un arrêt de 1620 concernant la possession par le diocèse de Cambrai de l'abbaye de Solesmes.

Fénelon ne met pas « en doute la sentence de la Cour souveraine de Mons, qu'on voudrait croire fautive. Rien ne permet de la soupçonner dans toutes ses circonstances. Il est de notoriété publique dans tout le païs que la sentence a été effectivement renduë a Mons. Il n'est plus question que de savoir si cet acte est le véritable. Mais il est hors de doute que le véritable doit être conçu à peu pres de même que celui qu'on veut contester. La mémoire de cette sentence renduë est encore recente. Il reste des hommes vivants qui ont connu le Greffier Bourgeois, les Avocats et les Procureurs qui ont travaillé dans cette affaire. Les enfans des Conseillers de ce tems la se souviennent encore de leur en avoir ouï parler. Le Greffe est plein de signatures du Greffier Bourgeois. Il ne faut pas s'étonner que cette sentence ne se trouve point sur un registre. Il est constant qu'en l'an 1620 la simplicité flamande se passoit de cette precaution d'enregistrer les sentences [...]. Cet acte étoit entre les mains d'un Archidiacre de notre Metropole petit neveu d'un S^r Archevêque qui avoit fait rendre la sentence, et dont la mémoire est en benediction dans toute la Flandre »... Tout le clergé de la province accuserait Fénelon d'abandonner les droits de l'Église s'il mettait en doute un acte qu'on croit authentique ; on doute plutôt de l'avis des experts de Paris... Fénelon projette plutôt de faire examiner cet arrêt par les experts du pays, en le comparant à d'autres pièces au greffe de Mons... Autre chose : « Vous trouvez que la proposition que j'avois faite pour un accomodement, ne tient pas les choses en égalité entre l'Église de S^r Denys et la nôtre. D'un costé, dittes vous, M^r DAGUESSEAU auroit un pouvoir pour condamner l'abbayé de S^r Denys, et de l'autre il n'en auroit point pour condamner l'Église de Cambrai. Ainsi faute de pouvoir on feroit une negociation inutile et on perdrait un têmes precieux »... Pour Fénelon, l'égalité serait parfaite : d'Aguesseau n'aurait aucun pouvoir absolu en qualité de juge de rigueur, mais sa sagesse susciterait la déférence et éviterait un procès... Fénelon a proposé une simple négociation amiable pour ne pas froisser le

un garant que nous perdrons, si nous nous engageons
à conduire sans lui. Je souhaite passionnement
que mes offres vous conviennent et puissent
nous procurer la paix. Je vœux tout^z vos
honnêtetés comme je le dois, et je ferai toute ma
vie très parfaitement Monsieur, Votre très
humble et très obéissant Serviteur
Fr. Arch. Duc de Cambrai
Je n'écris point, monsieur, a M. le D. de Beauvillier, pour
n'interrompre pas un silence que je garde depuis long
têmes a son égard. mais j'espère que vous aurez la bonté
de lui faire part de cette lettre, qui lui se rendre compte
de cette affaire et de ma conduite. je compte, monsieur
que vous voudrez bien la lui communiquer d'abord,
et afin qu'il soit au fait, avant qu'on lui parle. on ne
peut vous honorer avec plus de zèle que je le ferai toute
ma vie.

clergé flamand « jaloux de ses droits » ; en les faisant entrer en négociation, « les avis de M. Daguesseau me serviroient de tiltre pour les mener aux expédiens, et pour leur inspirer la défiance de nôtre cause que vous souhaitez »... Il est sûr qu'ils parviendront rapidement à un accommodement, et si on avait accepté cet expédient lorsqu'il le proposa, tout serait fini. Mieux vaut adjoindre à d'Aguesseau un seul des deux magistrats proposés. Fénelon met en garde contre le risque de perdre comme garant le prince de BERGUES, héritier de son oncle archevêque qui a fait l'acquisition de Solesmes... Il ajoute de sa main son intention de ne pas écrire au duc de BEAUVILLIER, « pour n'interrompre pas un silence que je garde

depuis longtems a son égard. Mais j'espère que vous aurez la bonté de lui faire part de cette lettre, qui lui rendra compte de cette affaire et de ma conduite. [...] vous voudrez bien la lui communiquer d'abord, et afin qu'il soit au fait, avant qu'on lui parle. On ne peut vous honorer avec plus de zèle que je le ferai toute ma vie. »
Correspondance de Fénelon (éd. J. Orcibal), t. VIII, p. 448, n° 585.



678

FLÉCHIER Esprit (1632-1710) prélat, évêque de Nîmes, orateur religieux.

3 L.A.S. « L'Abbé Flechier n. Ev. de Lavar » (la 1^{ère}) puis « Esprit Ev. de Nismes », [1685]-1707 ; 4 pages in-8, une adresse.

500 / 700 €

Revel 10 septembre [1685], à M. de Benoist. Le cardinal de Bonzi l'ayant avisé que les États du Languedoc se tiendront cette année à Nîmes, « je me suis rejouy de me trouver si proche de vous »... Montpellier 20 décembre 1700. Il se plaint des procédés du sieur Filère, concernant un canonice et les poursuites de son correspondant ; il ne s'en mêlera pas. « Je vous ay envoyé des lettres de M. de Basville a quelques-uns de vos juges, une lettre de moy a M. de Verthamont si vous plaidez, une autre au P. de LA CHAIZE, si vous vous accomodez. M. Begaut vous a envoyé le certificat que vous demandiez. Attachez-vous toujours au P. de La Chaise et suivez les conseils qu'il vous donnera. On vous aura sans doute mandé que M. le card. de Bonzi se porte mieux »... Nîmes 23 octobre 1707, à Mme de BACULARD, à Pernes. Il lui est très obligé de l'affection avec laquelle elle agit pour la conclusion du mariage de sa nièce avec M. Pichoni. « Le bien que vous me dites de ce jeune homme, la pitié de ses parens le bien que vous m'assurez qu'ils ont me determinent aisement a donner mon agrement a cette affaire, quand M. de Benoist & vous l'aurez bien examinée, & que ma

niece y sera resolüe. La taxe que vous m'imposés de deux mille ecus est un peu forte. Je ne laisseray pas d'en approcher »...

On joint une P.S. « Esprit Flechier n. E. de Nismes » et par d'autres, Nîmes 7 janvier 1689, pour le versement d'une pension au grand séminaire (1 p. in-4) ; plus l'Éloge d'Esprit Fléchier, évêque de Nismes, par M. Trinquelague, avocat (Nîmes, 1776).

679

FOUCAULD Charles de (1858-1916) explorateur et missionnaire.

Carte de visite avec 3 lignes autographes ; 1 page in-24, avec d'autres documents sous chemise in-8 demi-marquain rouge, étui.

200 / 300 €

Sur sa carte de visite V^e Charles de Foucauld, il a écrit à l'encre violette : « Votre tapis est enfin arrivé ! c'est un tapis de Djedida (Mazagan). Je suis heureux de vous l'envoyer et regrette tant de retard ».

On joint : une photographie (retirage ancien) d'une des premières messes du Père de Foucauld dans la chapelle de Béni-Abbès en décembre 1901 ; 4 fausses lettres de Ch. de Foucauld (Paris 10 mars 1889 et 17 juin, Oran 17 mars 1903 et 6 mai) ; des coupures de presse.

680

FOUCHÉ Joseph (1759-1820) ministre de la Police de Napoléon.

MANUSCRIT autographe, **Quelques observations**, [début 1802 ?] ; 7 pages in-4 sur papier au filigrane République Française Ministère de la Police (quelques légères rousseurs).

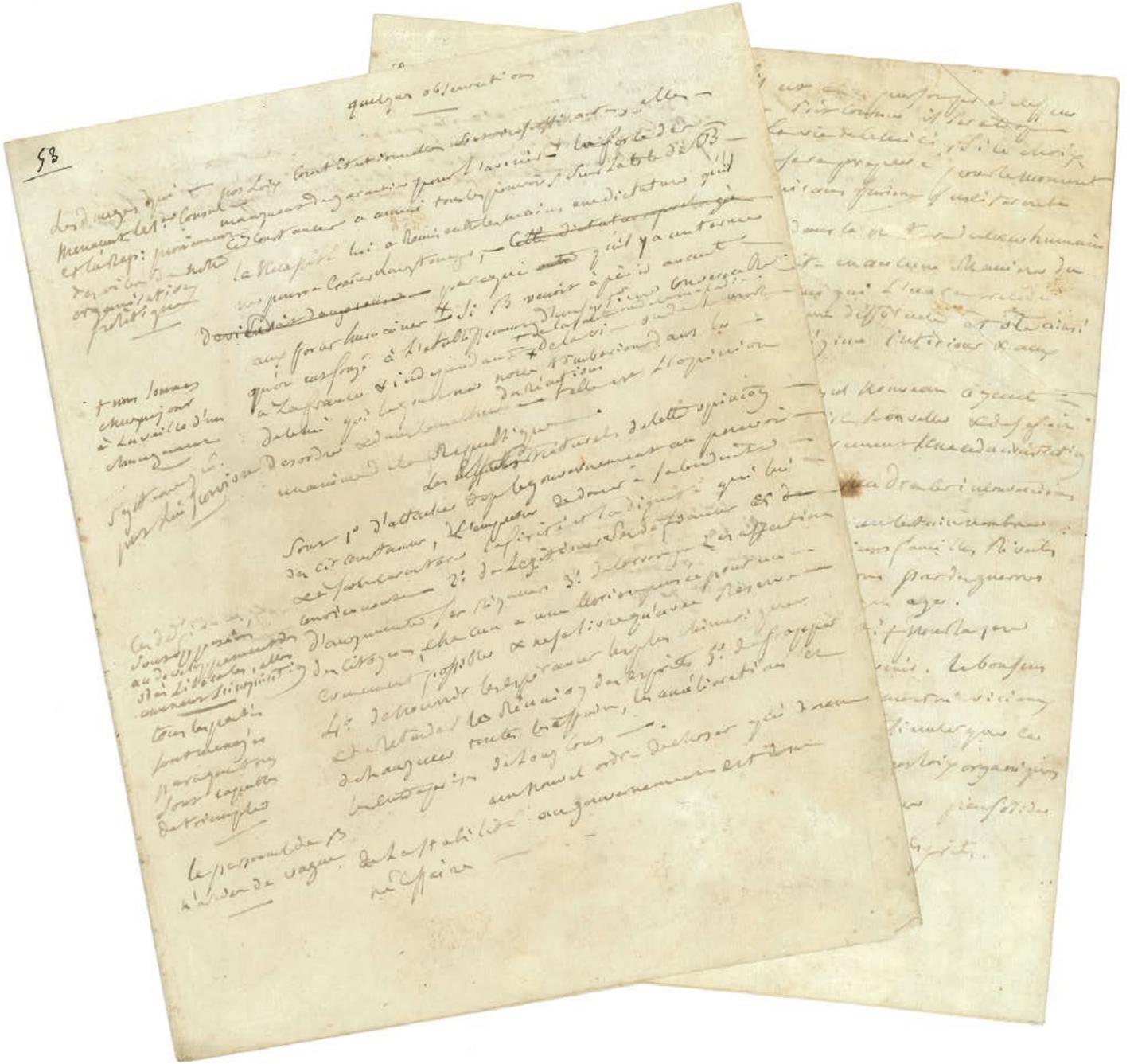
2 000 / 3 000 €

Important plaidoyer en faveur d'un consulat à vie héréditaire pour Bonaparte et sa famille.

[Le Consulat à vie fut voté par le Tribunat et par le Corps législatif le 12 mai 1802, et entériné par le plébiscite du 2 août suivant. Les historiens s'accordent généralement pour estimer que l'opposition de Fouché au Consulat à vie de Bonaparte fut l'une des causes de la suppression de son ministère, en septembre.]

« Les dangers qui menacent le 1^{er} Consul et la Rep. proviennent des vices de notre organisation politique. Nos lois constitutionnelles sont insuffisantes, elles manquent de garanties pour l'avenir. La force des circonstances a amené tous les pouvoirs sur la tête de B. La nécessité lui a remis entre les mains une dictature qu'il ne pourra exercer longtemps, parce qu'il y a un terme aux forces humaines. Nous sommes chaque jour à la veille d'un changement. Si B venoit à périr avant qu'on eut songé à l'établissement d'un système convenable à la France & indépendant de la santé ou de la maladie, de la vie ou de la mort de celui qui la gouverne nous tomberions dans le desordre & dans le malheur des réactions. Telle est l'opinion unanime de la Republique »...

Fouché énumère les inconvénients d'un gouvernement trop attaché au pouvoir et conclut qu'il faut un nouvel ordre de choses. Or les systèmes se réduisent à deux : l'électif et l'héréditaire. L'électif, « en théorie le plus pur, le plus conforme à l'exercice des droits du peuple », est en fait indissociable de corruptions, intrigues, influences étrangères, rivalités personnelles, absence d'esprit de suite. Fouché prévoit ainsi la division de l'Amérique et le risque de guerres civiles. En revanche, « l'hérédité est une idée irrésistible qui s'avance et



qui subjuguera toutes les oppositions. [...] Il faut donc non un seul homme mais une famille pour la magistrature suprême »... Éliminant tour à tour les possibilités d'une famille étrangère, des Bourbons et d'anciennes familles illustres, Fouché recommande au contraire de chercher parmi les familles illustrées dans ces derniers temps : « il se présente ici deux vérités incontestables : la 1^{ère} que les hommes que la Révolution a comblé d'une gloire plus grande et plus pure sont ceux qui ont sauvé la France des armes de l'Europe conjurée ; la seconde que parmi cette foule de héros B occupe le 1^{er} rang par l'éclat & l'importance de ses services. [...] Par la nature de ses exploits par l'étendue de ses expéditions son nom a acquis tout à coup une gloire antique, il a frappé le monde depuis les 1^{ers} rangs de la société

jusqu'aux habitans des chaumières. Il laissera un souvenir éternel parmi les peuples de l'Afrique et de l'Asie – il se trouve sur la même ligne de tous les chefs des états de l'Europe [...] L'hérédité du Consulat dans la famille de B est donc le seul moyen de donner de la stabilité à nos institutions & de calmer tous les esprits »... Fouché envisage enfin de « déclarer dès à présent cette hérédité », plutôt que d'attendre la paix, pour trois raisons, notamment : « L'hérédité porte le dernier coup aux espérances de toutes les espèces de fanatiques & d'ennemis de la France & de sa Révolution. Sa déclaration diminue les périls dont la perfidie peut environner avec plus de facilité, dans une expédition lointaine la personne du 1^{er} Consul »...

Cappitaine misuicelles. (Mon cousin le grand maistre ma ordinairement monstre (zou
que luy auz escript (Et mesmement voz lre. du premier jour du moys passe) De vous
scay tres bon gre du bon office que vous faites d'ounerement par la. Et de ce pour quid vo
prenez a mo fr. aduisti des choses / ainsi que ces passen simi dous (Vo priant
continuez et persuevez) Et vous me ferez service tres agreable. (Vous aduisti que Je
suis forez ay se. d'entendre, que les p'p'omagee nommez en breze lre. proposeront tousis ro.
au bon vouloir et affection qu'ilz ont envers moy). (A quoy Je vous prie m'etre prie
de les interceder) (Ainsi que Je suis seuz quid vous scaurez tres bien et particulièrement faire
Et en ensuiuant ce que auz escript auant grand m. l. Je vous envoie une lre. par
Je scripte nettement au conte maximilian (Laquelle vous luy baillez). De la finisoyez
tres grandement de ma part de l'affection que Je connoye qu'il en port. (L'assouau
La ou Je pourray faire pour luy. Je le scay de tres bon cuer.)

Andromouau. Je vous aduisti que puis nagueres Je ay este auant et ay este entre
vous. samot pecc. le pape et moy). Quel se fera une veue de nous deux en la ville de
mie dedans le quinzeime du moys de juillet prochain de laquelle veue se pourra parler
de plusieurs bonnes et grandes choses touchant et concernant le bien des roys seuz et
establissemens de toute la chrestiente. Et ferez compte de se paroir de ce lieu dedans
peu de jours mondit cousin le grand ay. Je vous en allez deuant en prouence. (A fin de
prouision et donner ordre a tout ce qui sera requis et necess. pour la faire decider.
veue) (Donc Je vous ay bien voulu donner aduis) (A fin que se lon vo. un z'uni y po
p'adela. (Quid vous en puissiez respondre) (Prise ou de cappitaine misuicelles. am bo
ay en sa sainte et digne grace. (Esript de Lyon le premier de feuing
l'xl. de. xxv. j.)

Jean Coys

Cappitaine misuicelles. Je vous aduisti.
Je po' cueillir aux fr'ouuement de maladie qui pourroit auer suouent
d'un costé et d'autre (causé dea potencez es all'cauz qui sont
volentiers au moys de juillet) (Et qui menmyz ion misuicelles)
il suouent quelque mal a nos s. t. pecc. (po' este trop tost party
de Louu. (Je aduisti de Louu. lre. veue au ro. Je sou
d'auant pr'gan) (A quel temps Je m'aua pour de faulte
quelle me se face) (De ce pendant Je passeray le temps al'ouuer
de Lyon et de courrou. (Jusque a ce qu'il faulte que Je m'
aprosie de m'ir po' la faire de la veue)

Erton

681

FRANÇOIS I^{er} (1494-1547) Roi de France.

L.S. « Francoys », Lyon 1^{er} juin 1533, au capitaine MERVEILLES, gentilhomme de sa chambre ; contresignée par son conseiller Jean BRETON ; 1 page in-fol., adresse au verso avec reste de cachet de cire rouge.

2 000 / 2 500 €

Au sujet de sa prochaine conférence avec le Pape Clément VII.

[Cette entrevue eut lieu finalement à Marseille le 28 octobre 1533 ; c'est là notamment qu'y fut arrangé le mariage de la nièce du Pape, Catherine de Médicis, avec le duc d'Orléans, fils du Roi, le futur Henri II.] Le Grand Maître lui a montré ce que le capitaine et ses frères lui avaient écrit, et il leur sait gré du bon office et de la peine qu'ils ont prise pour l'avertir des choses et pour l'assurer du bon vouloir et de l'affection des personnages nommés dans leur lettre. Il écrit au comte MAXIMILIEN, et charge le capitaine de le remercier de sa part... « je vous advertiz que puisnagueres il a esté conclud et arresté entre nostre Saint pere le pape et moy quil se fera une veue de nous deux en la ville de Nice dedans le quinziesme du mois de juillet prochain à laquelle veue se pourra parler de plusieurs bonnes & grandes choses touchans & concernans le bien repositon & establissement de toute la crestienté »... Le Grand Maître partira dans quelques jours pour la Provence afin de tout préparer... Il ajoute en post-scriptum qu'à cause des « extremes chaleurs », et pour éviter au Saint-Père de prendre mal dans son voyage, il remet l'entrevue au 15 août. Il restera en attendant « alentour de Lyon et ses environs », et se rapprochera de Nice quand il sera temps.

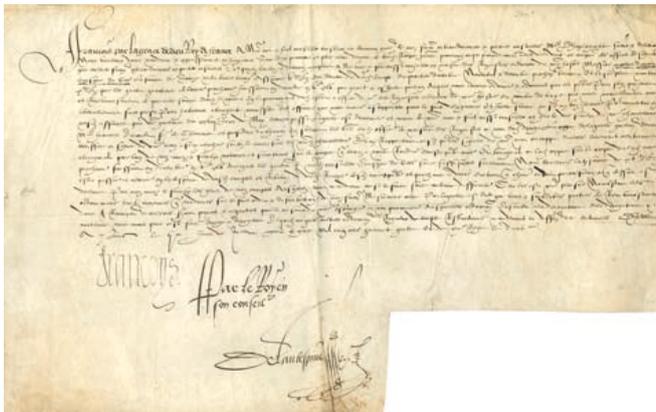
682

FRANÇOIS I^{er} (1494-1547) Roi de France.

P.S. « Francoys », Paris 6 juillet 1544 ; contresignée par LAUBESPINE ; vélin oblong infol.

700 / 800 €

Ordre à son receveur général des finances extraordinaires Jehan LAGUETTE de payer comptant à son conseiller et maître des requêtes ordinaires Nicolas DANGU, évêque de Sées, une somme de quinze mille livres tournois, pour le remboursement de la somme que Dangu lui avait prêtée « pour subvenir a lurgente necessité des affaires que nous avons a supporter pour le fait de la guerre »...



683

FRANÇOIS DE NEUFCHÂTEAU Nicolas-Louis (1750-1828) homme politique, ministre et l'un des Directeurs ; agronome, poète, historien et critique littéraire.

5 L.A.S. « François de Neufchâteau », 1792-1824 ; 9 pages formats divers (portrait joint).

300 / 400 €

Épinal 17 décembre 1792, au général DUMOURIEZ. Il recommande au « libérateur de la Belgique » et « vengeur de la France » le docteur Guinet « médecin, très instruit, zélé patriote qui pourrait être employé avec succès ». Il lui adresse « un exemplaire d'une autre plaisanterie philosophique, qui a été placardée avec succès à Paris et ailleurs. C'est une parodie de la Déclaration des Droits. Peut-être une affiche de ce genre peut-elle concourir à épurer l'opinion des Peuples, que vous sauvez de l'esclavage »... - Paris 21 novembre 1807 : il s'apprête à déménager et veut redevenir « prêtre de Flore et de Pomone » ; il est chargé de rédiger un tableau « de l'état de la langue et de la littérature française depuis 1789 » et voudrait consulter à ce sujet « un petit volume d'Entretiens de Balzac ». - 7 août 1819, à Alexandre PETITOT, au sujet de *L'Esprit de Corneille* dont l'unique exemplaire a été envoyé à l'Académie ; il est en convalescence et ne lit aucun journal ; il ne veut plus voyager, pour profiter de ses derniers jours : « le meilleur moyen [...] c'est de vivre avec l'amitié, et comme Candide, de cultiver son jardin »... - 1^{er} janvier 1820, à François RAYNOUARD, secrétaire perpétuel de l'Académie française : il envoie en étrennes « une belle édition de *Gil Blas*, avec des notes qui contiennent la clé du roman » ; des estampes suivront... - 20 juillet 1824, à Népomucène LEMERCIER, le félicitant de son drame, *Richard III et Jeanne Shore*, qu'il a lu, sa goutte l'empêchant d'aller au spectacle : « en lisant les bonnes pièces, je crois encore y assister ». Il fait quelques remarques de style, et se montre pointilleux envers le travail de l'imprimeur car la typographie laisse à désirer... Il lui reproche d'en faire un peu trop : « la duplicité des tons peut-elle autoriser la duplicité des sujets ? N'aviez vous pas assez à peindre de l'effigie affreuse de ce coquin de Richard Trois ? [...] vous aimez à créer des monstres [...]. Cependant j'aurais préféré Richard trois, seul et pur ; mais avec moins de monologues. Corneille se plaint d'avoir sacrifié, dans ses premières pièces, à cette manie des acteurs, qui, de son temps aussi, ne voulaient que des soliloques. L'essence de l'art dramatique est pourtant dans le dialogue »...

684

GAMBETTA Léon (1838-1882) homme politique.

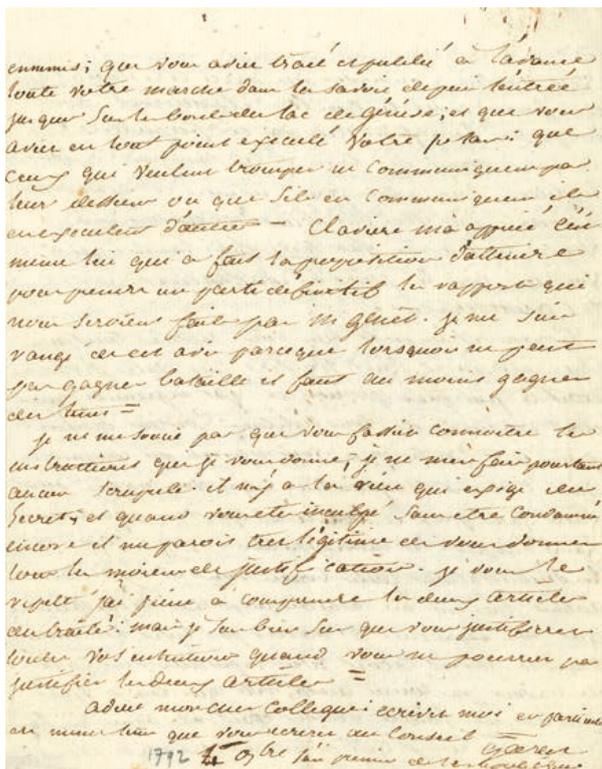
L.A.S. « Léon Gambetta », 18 juillet 1863, à RAMBLER ; 3 pages in-8.

200 / 300 €

Lettre de bataille avant un procès.

« Il faut donc réunir toutes nos armes, nous tenir prêt. Demain soir il me faudrait avoir déjà un parc d'artillerie des biscayens, des boulets tout ramés, avec les gargousses les plus artificieuses. Des balles, des balles ! Je suis enragé, on veut m'acculer pour me saisir à l'embuscade. Hourrah ! Je vais leur montrer la Hure. J'ai la rage »... Il signe « Votre férocé Léon Gambetta »...

On joint 3 L.A.S. par COQUELIN Cadet (à la princesse Dolgorouki), Albert de MUN (sur les rapports du pouvoir civil avec l'Église), et Louis VEUILLOT (1866, au sujet du « bureau de l'esprit public »).



685

GARAT Dominique-Joseph (1749-1833), avocat, philosophe et homme politique, ministre de la Justice puis de l'Intérieur sous la Révolution, diplomate et sénateur.

L.A.S. « Garat », 4 novembre « l'an premier de la république » [1792], au général Anne- Pierre de MONTESQUIOU-FEZENZAC ; 4 pages in-4.

500 / 600 €

Intéressante lettre relative au traité signé par Montesquiou avec Genève pour le retrait de Suisse des troupes révolutionnaires françaises. [Anne-Pierre, marquis de MONTESQUIOU-FEZENZAC (1739-1798), nommé général en chef de l'armée des Alpes, occupe la Savoie, puis reçoit l'ordre de la Convention d'entrer à Genève, mais devant la résistance de cette république, épaulée par les cantons de Berne et de Zürich, il préfère négocier, sans mandat, le retrait de ses troupes. La Convention, le considérant comme traître, le destitue et le décrète d'arrestation, mais il se réfugie en Suisse.]

Garat n'a jamais douté des sentiments patriotiques du général, souvent attaqué... « Votre entrée si rapide et si heureuse dans la Savoie avoit étouffé toutes les voix qui s'élevoient contre vous ; votre négociation avec Genève et votre traité avec cette république a fait élever de nouveau toutes ces voix avec plus de force ». Il lui parle avec franchise : « Le Préambule de votre traité m'a paru excellent. Le respect pour la souveraineté d'une petite république qu'il étoit facile d'écraser est une belle chose dans cette politique morale que nous professons et que nous promettons à l'Europe ». Mais il réprovoe l'article « dans lequel vous obligiez la France à retirer votre artillerie non seulement hors du territoire de Genève, ce qui étoit nécessaire, mais dans le territoire, dans les places d'armes de la France, ce qui est humiliant pour la France et absolument inutile pour Genève ». Et alors que les Français doivent évacuer tous ensemble, pourquoi tolérer une

évacuation progressive des Suisses du territoire de Genève ? Garat prévient Montesquiou : « Vous avez fait soupçonner aux démocrates toujours prêts aux soupçons que vous vouliez conserver au parti aristocratique des forces avec lesquelles il pourroit en imposer longtemps au parti populaire. [...] il faut vous dire que votre destitution est à peu près prononcée ». Garat a pris cependant sa défense, appuyé par Clavière, mais demande à Montesquiou de se justifier à l'égard des deux articles litigieux du traité...

686

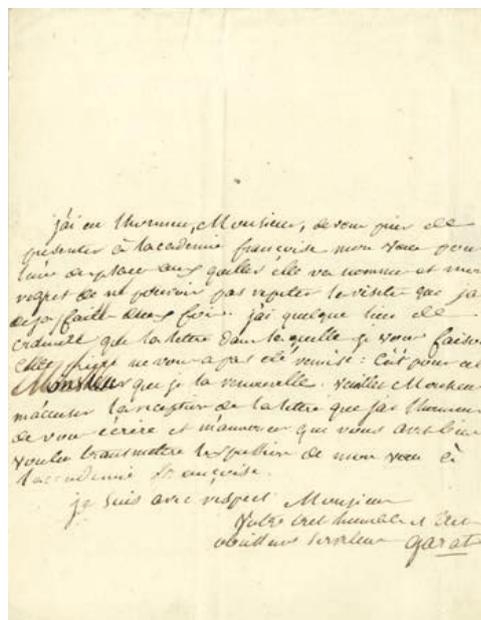
GARAT Dominique-Joseph (1749-1833), avocat, philosophe et homme politique, ministre de la Justice puis de l'Intérieur sous la Révolution, diplomate et sénateur.

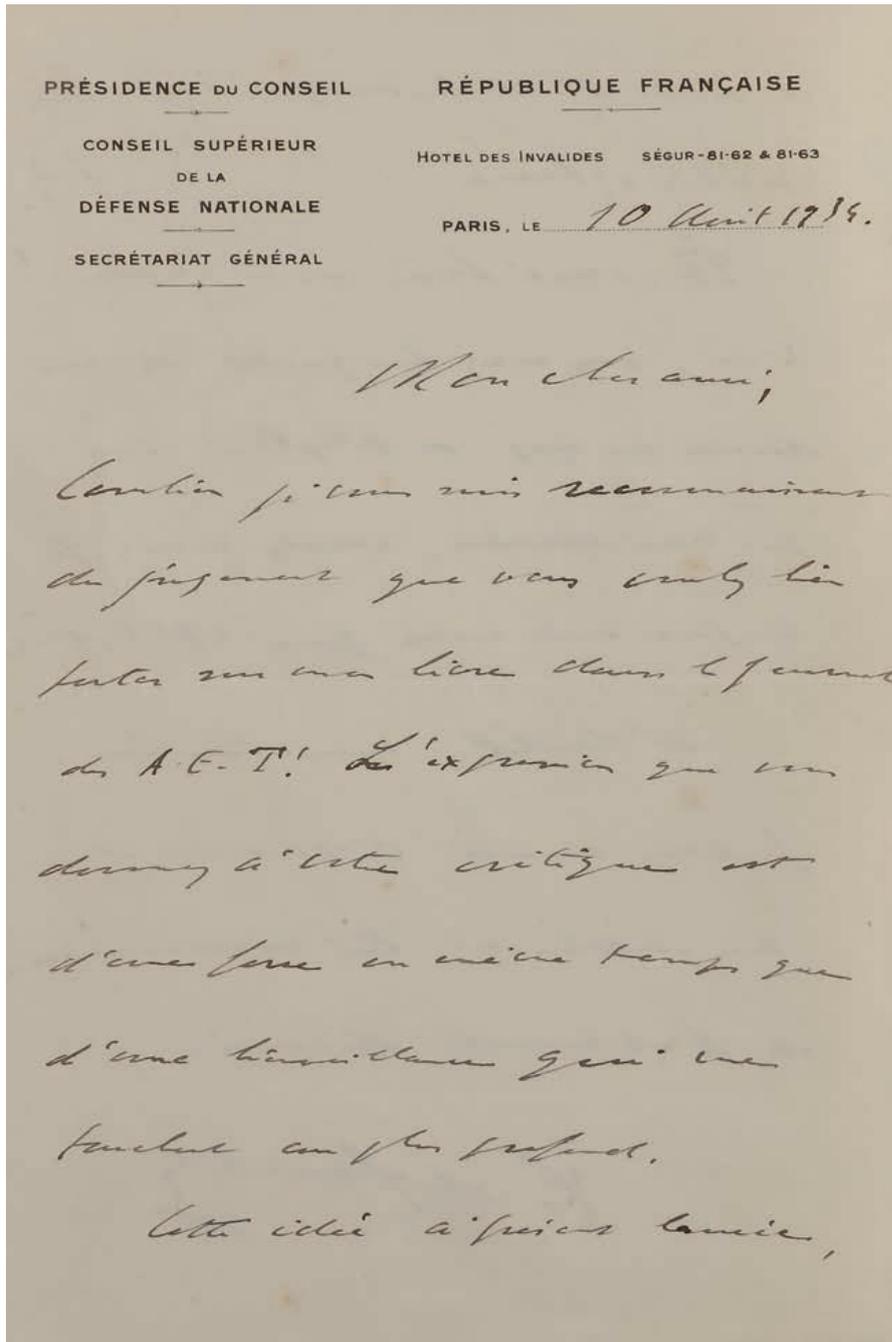
10 L.A.S. et 4 L.S. « Garat », 1793-1825 et s.d. ; 16 pages formats divers (portrait joint).

300 / 400 €

[Vers 1789 ?], à MARMONTEL, présentant sa candidature à l'Académie française. 1792-1793, comme ministre de la Justice puis de l'Intérieur. 16 frimaire, au citoyen JARENTE : « Les meilleurs de tous les titres pour obtenir des places dans une République vous les avés, ce sont les lumières et le Patriotisme »... 24 novembre 1812, à un collègue : « Sans doute l'académie si souvent assaillie d'injures alors même qu'elle dort ou se tait, sera outragée avec fureur, elle sera lapidée lorsqu'elle fera une espèce de journal. Mais il faut des martyrs, peut-etre, au culte du bon gout »... 11 juin 1818, demandant audience à RAYNOUARD. 1^{er} juillet 1818, à LACRETELLE, donnant son jugement sur des discours. 17 novembre 1825, à RAYNOUARD, lui recommandant chaleureusement un drame d'Auguste Fabre qui va être lu à l'Odéon. Mardi 23, à son neveu MAILLIA-GARAT, à qui il a besoin de parler... Etc.

On joint 1 P.S. signée aussi par Pache (1792) ; un décret de l'Assemblée nationale avec sa griffe et vignette (1792) ; une la.s. « Garat/ainé » de son frère Dominique GARAT ; plus 2 décrets impr. de la Convention nationale.





687

GAULLE Charles de (1890-1970) général, Président de la République.

L.A.S. « C. de Gaulle », Paris 10 août 1934, à son ami Lucien NACHIN ; 2 pages in-8, en-tête *Présidence du Conseil. Conseil supérieur de la Défense nationale.*

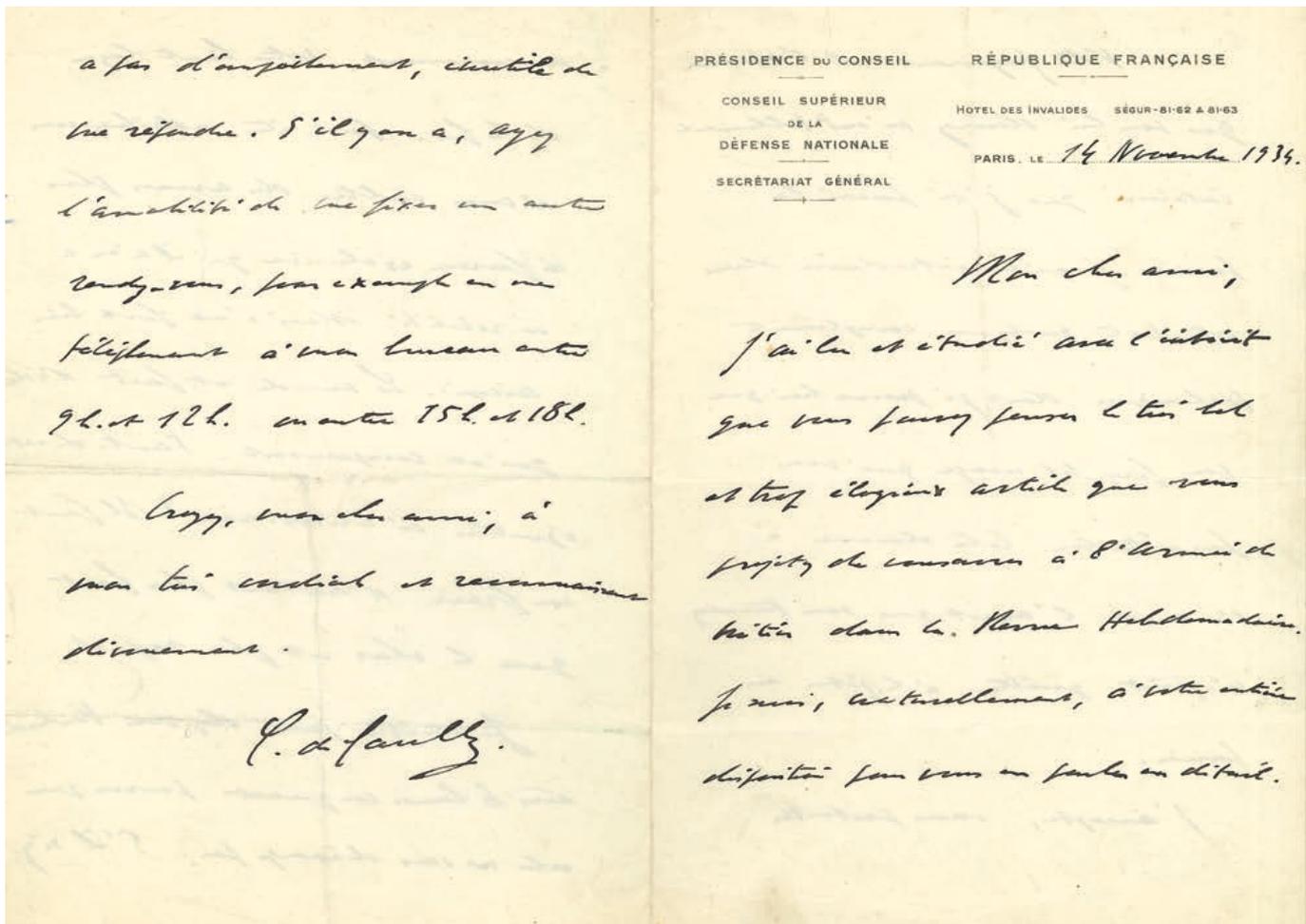
1 000 / 1 500 €

À propos de **Vers l'Armée de métier.**

« Combien je vous suis reconnaissant du jugement que vous voulez bien porter sur mon livre dans le journal des A.E.T. [Anciens Enfants

de Troupe]! L'expression que vous donnez à votre critique est d'une force en même temps que d'une bienveillance qui me touchent au plus profond. Cette idée à présent lancée, il reste à souhaiter qu'on la réalise à temps »...

On joint le brouillon d'une longue lettre de Lucien NACHIN au commandant de Gaulle, 25 avril 1928, au sujet de son article *L'Action de guerre et le Chef* (2 p. in-4) ; plus une photo du général (carte postale).



688

GAULLE Charles de (1890-1970) général, Président de la République.

L.A.S. « C. de Gaulle », Paris 14 novembre 1934, à un ami [Jean AUBURTIN]; 4 pages in-8, en-tête *Présidence du Conseil. Conseil Supérieur de la Défense Nationale* (petite fente).

1 500 / 2 000 €

Belle lettre sur son livre *Vers l'armée de métier*.

Il a lu et étudié avec intérêt « le très bel et trop élogieux article que vous projetez de consacrer à l'Armée de métier dans la *Revue*

Hebdomadaire. Je suis, actuellement, à votre entière disposition pour vous en parler en détail. Votre jugement et l'expression que vous lui donnez m'ont tellement intéressé que j'ai poussé la passion jusqu'à introduire dans votre texte quelques compléments techniques dont je pense bien que vous ferez tel usage qui vous paraîtra bon. Cela donne à l'ensemble l'aspect que vous trouverez ci-joint quitte à le jeter au panier. J'accepte sans protester aucunement, votre haute leçon de la fin. Peut-être attribuez-vous à mon culte des armes plus de fureur exclusive qu'il en a en réalité. Mais c'est fort bien ainsi. Le monde est fait d'idées qui se compensent. Faute de cet équilibre où irions-nous ? Il faut un frein d'autant plus fort que le char est plus rapide... Il passera chez Auburtin pour en parler, ou le prie de lui fixer un rendez-vous...

689

GAULLE Charles de (1890-1970) général, Président de la République.

P.S. « C. de Gaulle », Alger 7 août 1944 ; 1 page in-4 en partie dactylographiée, en-tête *Gouvernement provisoire de la République Française, Présidence*.

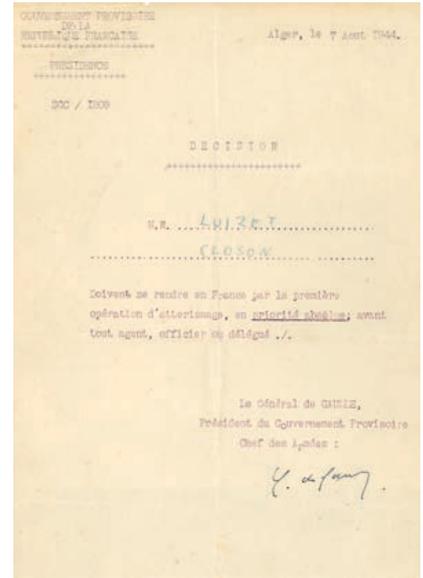
500 / 700 €

Ordre de mission.

Ordre donné à MM. LUIZET et CLOSON « de se rendre en France par la première opération d'atterrissage, en *priorité absolue* ; avant tout agent, officier, ou délégué ».

[Chares LUIZET (1903-1947), préfet de la Corse, premier département libéré, depuis 1943, venait d'être nommé Préfet de Police de Paris. Francis-Louis CLOSON (1910-1998) a été nommé futur Commissaire de la République pour le Nord.

[Ils devaient être déposés dans un maquis de la région d'Ambérieu, mais leur avion ne pourra atterrir et les déposera en Corse. Ce n'est qu'à la troisième tentative que Luizet et Closon seront déposés dans un maquis du Vaucluse le 10 août. De là, ils gagneront Avignon, puis Lyon, et enfin Paris le 17 août.]



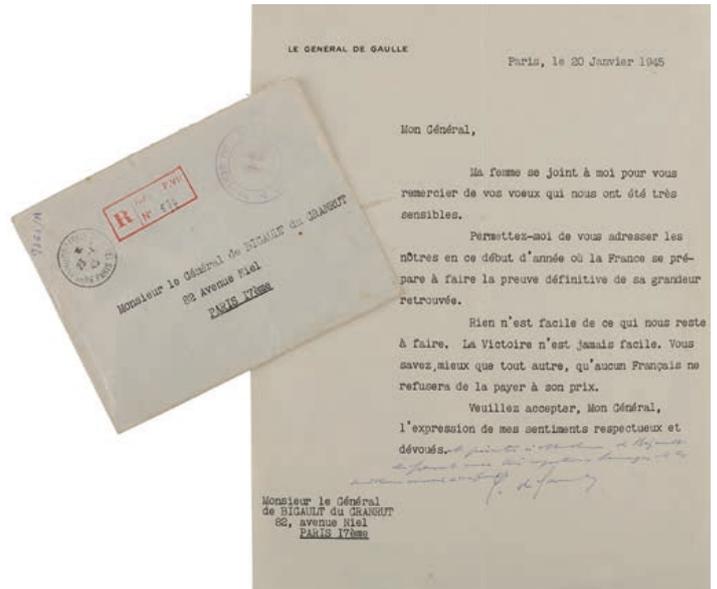
690

GAULLE Charles de (1890-1970) général, Président de la République.

L.S. « C. de Gaulle » avec 3 lignes autographes, Paris 20 janvier 1945, au général de BIGAULT DU GRANRUT ; 1 page in-4 à en-tête *Le Général de Gaulle*, enveloppe avec cachets de franchise.

500 / 600 €

« Ma femme se joint à moi pour vous remercier de vos vœux qui nous ont été très sensibles. Permettez-moi de vous adresser les nôtres en ce début d'année où la France se prépare à faire la preuve définitive de sa grandeur retrouvée. Rien n'est facile de ce qui nous reste à faire. La Victoire n'est jamais facile. Vous savez, mieux que tout autre, qu'aucun Français ne refusera de la payer à son prix... Il ajoute quelques lignes de sa main pour « présenter à Madame de Bigault du Granrut mes très respectueux hommages et les meilleurs souvenirs de ma femme ».



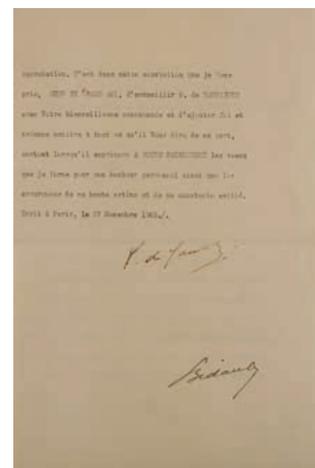
691

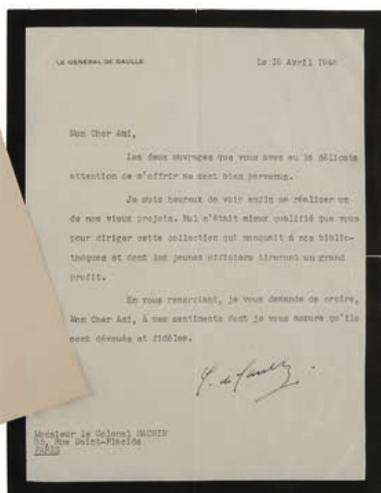
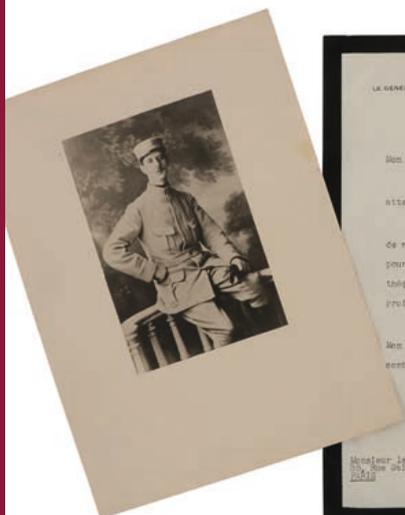
GAULLE Charles de (1890-1970) général, Président de la République.

L.S. « C. de Gaulle », cosignée par Georges BIDAULT, Paris 27 novembre 1945, à Juan Antonio RIOS, président de la République Chilienne ; 2 pages in-fol. dactylographiées, enveloppe avec cachet de cire rouge.

400 / 500 €

Lettre d'accréditation, en tant que Président du Gouvernement Provisoire de la République française, de Robert Gaston Marie de DAMPIERRE en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Française auprès du gouvernement chilien. [Robert de Dampierre restera ambassadeur au Chili de 1945 à 1949].





692

GAULLE Charles de (1890-1970) général, Président de la République.

3 L.S. « C. de Gaulle », 1948-1949, au colonel Lucien NACHIN ; 1 page in-4 à en-tête *Le Général de Gaulle* chaque (la 1^{ère} deuil).

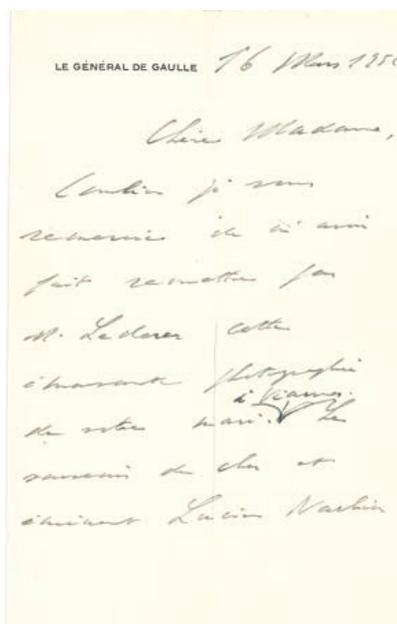
500 / 600 €

10 avril 1948, sur la collection des « Classiques de l'art militaire » aux Éditions Berger-Levrault. Les deux ouvrages que son ami a eu la délicate attention de lui offrir lui sont bien parvenus. « Je suis heureux de voir enfin se réaliser un de nos vieux projets. Nul n'était mieux qualifié que vous pour diriger cette collection qui manquait à nos bibliothèques et dont les jeunes officiers tireront un grand profit »...

13 avril 1949. « J'ai lu le *Marmont* que je vous remercie de m'avoir adressé et dédicacé et j'ai été vivement intéressé par les commentaires que vous y avez insérés. Je vous suis très reconnaissant aussi d'avoir bien voulu accepter d'indiquer au Général CHASSIN les passages de mes livres qui pourraient figurer dans l'anthologie qu'il prépare »...

15 avril 1949. « Conformément à l'Instruction sur l'organisation du Rassemblement du peuple français du 13 Novembre 1947, je vous ai désigné comme membre du Conseil National. Je suis heureux de vous le notifier et de vous inviter à prendre part à la session du Conseil qui se tiendra à Paris du 20 au 22 Mai 1949 »...

On joint une photographie de De Gaulle (vers 1914-1915, retraitage).



693

GAULLE Charles de (1890-1970) général, Président de la République.

L.A.S. « C. de Gaulle », 16 mars 1952, à Mme Lucien NACHIN ; 1 page et demie in-8 à en-tête *Le Général de Gaulle* (marques de plis).

600 / 800 €

« Combien je vous remercie de m'avoir fait remettre par M. Lederer cette charmante photographie de votre mari à Viarmes. Le souvenir du cher et éminent Lucien Nachin est plus vivant que jamais dans mon esprit »...

694

GAULLE Charles de (1890-1970) général, Président de la République.

2 L.S. « C. de Gaulle », Paris 1959-1961, au colonel Émile ALLÉGRET, à Conakri (Guinée) puis à Paris ; 1 page in-4 dactylographiée à en-tête *Le Général de Gaulle* chaque.

500 / 700 €

15 janvier 1959. « Merci de votre message qui m'apportait l'expression de votre fidèle pensée. À vos vœux répondent ceux, bien sincères que ma femme et moi formons en ce début d'année, pour vous et pour Madame Allégret, à qui je vous demande de présenter mes respectueux hommages »... 26 avril 1961 [3 jours après son discours sur le putsch d'Alger]. « Merci de m'avoir aussi spontanément offert le concours de votre fidèle dévouement. Sachez que j'en ai été très touché »...



695

GAULLE Charles de (1890-1970) général, Président de la République.

L.S. « C. de Gaulle », Paris 28 décembre 1959, à Michel DEBRÉ ; 1 page in-4 à en-tête *Le Général de Gaulle*.

300 / 400 €

Mort de son frère Pierre de Gaulle (1897-1959).

Remerciements à son Premier Ministre et ami : « Mon cher ami, Le témoignage que vous m'apportez à l'occasion de la mort de mon frère m'est d'un grand réconfort et je vous en remercie avec émotion »...

On joint une L.A.S. (minute) de Michel DEBRÉ au général de Gaulle, 7 décembre [1965] (1 page in-4, en-tête *Assemblée nationale*), après le premier tour des élections présidentielles : « j'imagine vos sentiments devant le résultat obtenu par les mauvais bergers et les faux prophètes qui, le danger passé, relèvent la tête et mentent impunément. Malgré leurs agitations et leurs diffamations, au-dessus des appétits professionnels du parti communiste et de la petite bourgeoisie vichyssoise le courant gaulliste est bien vivant. [...] Les chiffres sont d'ailleurs là, qui prouvent qu'il est le plus fort de tous, et le seul à ne rien devoir, ni à la démagogie, ni à l'étranger ! Fidélité et dévouement triompheront : il le faut, pour la France ! »...

696

GAULLE Charles de (1890-1970) général, Président de la République.

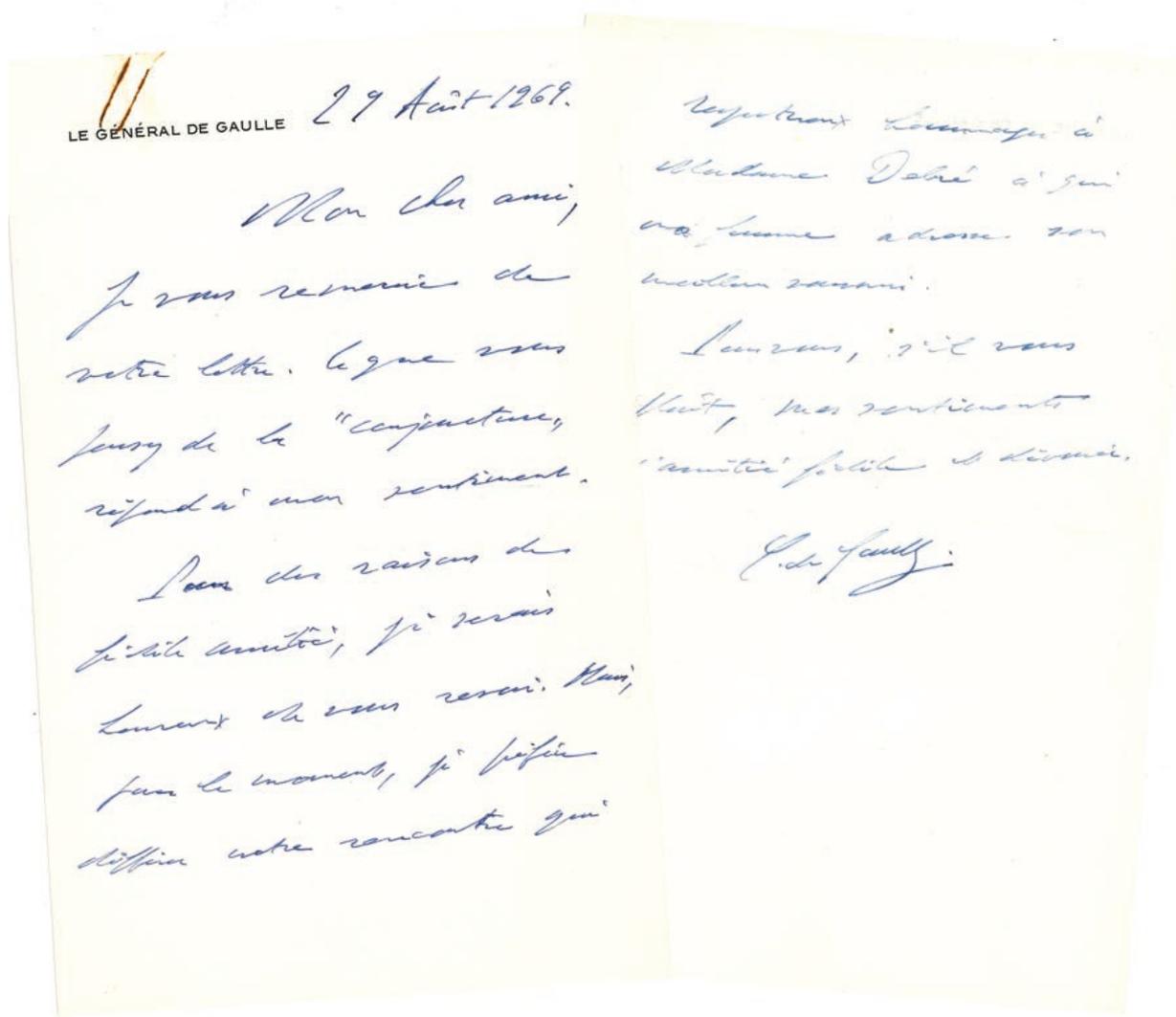
2 L.A.S. « C. de Gaulle », 1969, à Michel DEBRÉ ; 1 page et demie in-8 chaque à en-tête *Le Général de Gaulle* (petite trace de rouille sur la 1^{re}).

1 500 / 2 000 €

Belles lettres à son ancien ministre.

29 août 1969. « Ce que vous pensez de la "conjoncture" répond à mon sentiment. Pour des raisons de fidèle amitié, je serais heureux de vous revoir. Mais, pour le moment, je préfère différer notre rencontre qui ne manquerait pas de donner lieu à toutes les élucubrations. Soyez assuré, mon cher ami, que l'attachement et la confiance que je vous porte sont toujours au plus haut point »...

27 novembre 1969. « De vos vœux d'anniversaire j'ai été, soyez-en certain, très touché. Je me souhaite à moi-même de pouvoir mener à bien le grand travail que j'ai entrepris [*les Mémoires d'espoir*] ! Vous y êtes, naturellement en cause et au premier rang »...



697

GAULLE Charles de (1890-1970)
général, Président de la République.

L.A.S. « Charles », 9 octobre 1969, à son beau-frère Jacques VENDROUX ; 2 pages in-8 à en-tête *Le Général de Gaulle*.

400 / 500 €

« S'il vous plaît, dites à Maurice SCHUMANN que vous m'avez transmis sa communication au sujet du Président NIXON. Quant à l'affaire du "mémorial" je ne m'en mêle naturellement pas »...

On joint une l.a.s. d'Yvonne de GAULLE, née Vendroux, Colombey 15 janvier 1951, [à René LUCIEN, président de la Société aéronautique Messier] (1 p. petit in-4).

698

[GAULLE Charles de (1890-1970)].
PASQUIER.

Portrait en buste du général de Gaulle. Huile sur panneau, signée en bas à droite « PASQUIER », avec écoinçons tricolores rapportés ; 65 x 50 cm (frottements).

300 / 400 €

Émouvante pièce probablement exécutée au moment de la Libération de la France.

Provenance : Jacques VENDROUX (1897-1988), beau-frère du général, frère d'Yvonne de Gaulle (vente Ader 3 décembre 2010, n° 111).

On joint un ensemble de 6 portraits photographiques ; formats divers. Photographie en buste grand format (39 x 29 cm, pliures). Photographie originale (25 x 21 cm) des Services Américains (USIS) représentant De Gaulle décorant le général Eisenhower. Carte-disque microsillon 33 tours (carte postale grand format, 20 x 15 cm) avec photographie du général : extrait de l'Appel du 18 juin. 3 autres photographies environ 23 x 18 cm. **Plus** 2 photographies du général LECLERC : par A. Touaty d'Antony (17 x 12 sur 24 x 18 cm, « prise à 9 km de la Porte d'Orléans le 24 août 1944 ») ; par Le Studio au pied de l'Arc de Triomphe le 13 décembre 1947, avec dédicace de sa femme.

699

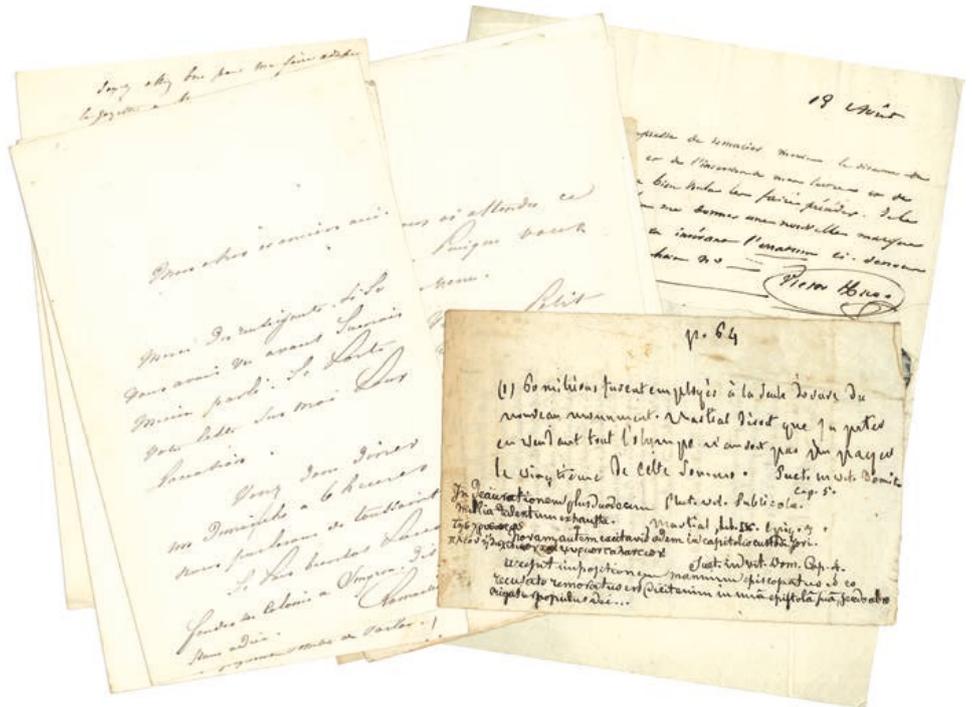
GAZETTE DE FRANCE.
LITTÉRATURE.

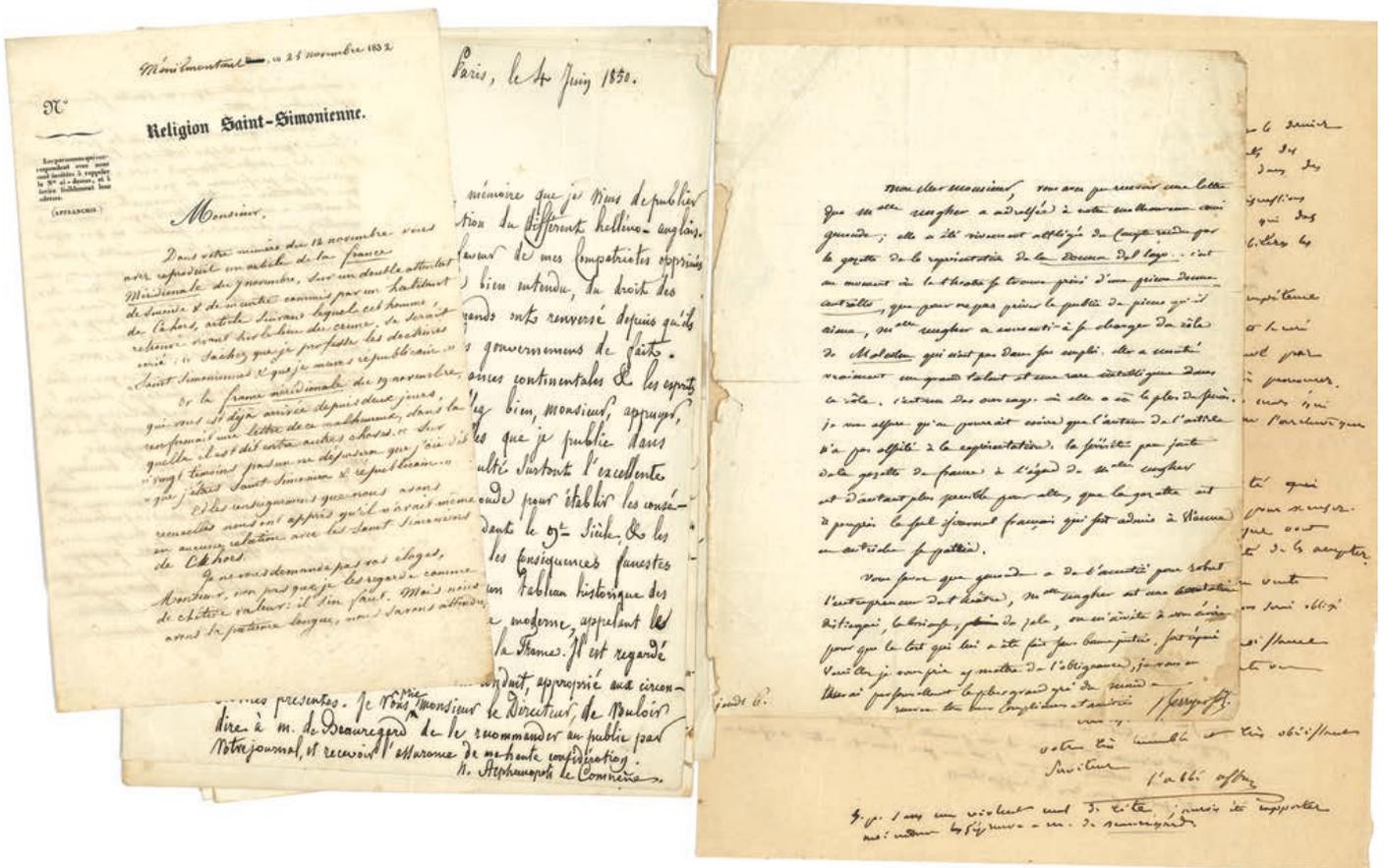
Environ 190 lettres ou pièces, la plupart L.A.S. à Auguste Couvret de BEAUREGARD, rédacteur en chef de la *Gazette de France*, 1824-1859.

1 000 / 1 500 €

Bel ensemble de lettres d'écrivains adressées au rédacteur du journal légitimiste. Jacques ANCELOT (2), Virginie ANCELOT (6), François-Guillaume ANDRIEUX, Alfred ARAGO, Charles-Victor vicomte d'ARLINCOURT (9), Jean-Alexis chevalier ARTAUD de Montor (2), Joseph AUTRAN (poème *La Neige au cimetière*), Prosper de BARANTE, Jean-Nicolas BARBA (4), Roger de BEAUVOIR (2, dont une réclame à insérer dans la *Gazette*), Anne BIGNAN, Casimir BONJOUR, Hippolyte BONNELIER, Mathurin-Joseph BRISSET, Jean-Baptiste CAPEFIGUE (5), François-René de CHATEAUBRIAND (note autogr.), P. CHRISTIAN [Christian Pitois] (10), Albert CLER, Louis de CORMENIN (2), Marcellin DEBRUN, Frédéric DEGEORGE, Antoni DESCHAMPS (quatrain), Émile DESCHAMPS,

Charles DIDIER, Frédéric DOLLÉ, chevalier DUVALIER, Émile FORGUES (« Old Nick »), A. de GARAUDÉ, Eugène de GENOUDE (50), Francis GÉRAULT (épître à Lamartine), Léopold de GAILLARD, Stanislas GODEFROY, Ivan GOLOVINE, Alexandre GUIRAUD (4), Victor HUGO, Eugène JANVIER, Adolphe JOLLIVET (2), Paul de JULVÉCOURT, Alphonse de LAMARTINE (15 dont une incomplète, plus une écrite en son nom par Madame), Pierre LAURENTIE (2), Léopold LECLANCHÉ, Ernest LEGOUVÉ, Honoré de LOURDOUEIX (9), comte de MARCELLUS (2, dont une paraphrase en forme d'ode du Psaume 144), Édouard MENNECHET (2), Jean-Toussaint MERLE (2), François MOIGNO (2), Louis MONMERQUÉ, François-Dominique comte de MONTLOSIER (4, dont ms d'article sur le parti royaliste), Alfred NETTEMENT (2), NICOLET, Charles de NUGENT (poème *Sœur Anne*), Ernestine PANCKOUCKE (4), Silvio PELLICO, Eugène de PLANARD, François PONSARD (2, dont un ms extrait de *Lucrèce*), Jean-Joseph POUJOULAT, Évariste REDON, François ROGER (6), Auguste SIMON (au sujet de Chateaubriand), Charles-Augustin SAINTE-BEUVE, Jules SANDEAU, Eugène SCRIBE, etc.





700

GAZETTE DE FRANCE. POLITIQUE ET DIVERS.

Environ 300 lettres, la plupart L.A.S. adressées à Auguste Couvret de BEAUREGARD, rédacteur en chef de la Gazette de France, 1822-1850.

1 000 / 1 500 €

Important ensemble de lettres adressées au rédacteur du journal légitimiste.

Denis-Auguste abbé AFFRE (3), Hyacinthe AUDIFFRED, Maurice d'AULTEROCHE, Alphonse de BEAUCHAMP (2), Alcide de BEAUCHESNE (3), Jean-François BELLEMARE (2), Pierre-Antoine BERRYER (5), Jacques-Claude comte BEUGNOT, Louis BLANC, Auguste BONJOUR, Michel CHEVALIER (en-tête Religion Saint-Simoniennne), N. Stéphanopli de COMNÈNE (4, dont un ms d'article), Étienne-Joseph

CORDIER, abbé Gaspard DEGUERRY, Amédée de Pérusse duc DESCARS, Gabriel DONNADIEU (5), Scipion de DREUX-BRÉZÉ, Édouard de FITZ-JAMES, Louis-Nicolas de FORBIN, Nicolas-Louis FRANÇOIS DE NEUFCHÂTEAU (2), Henri d'HAUTPOUL, Jean-Guillaume HYDE DE NEUVILLE (2), Florian de KERGORLAY, Sosthènes de LA ROCHEFOUCAULD (48), Henri marquis de LA ROCHEJAQUELEIN (2), Ferdinand de LARUE (2), Jérôme baron de LASCOURS (8), comte Melchior de LA TOUR D'AUVERGNE (2), Noël-Joseph MADIER DE MONTJAU, Auguste-Frédéric maréchal MARMONT duc de Raguse (7), Alphonse MARTAINVILLE (7), Alexandre MÉCHIN, Guillaume de MONTBEL, Anatole de MONTESQUIOU, François-Xavier-abbé de MONTESQUIOU (11), Alexis de NOAILLES, Louis-Pantaléon comte de NOÉ, Joseph PAIN (4, dont une avec vers), Amédée de PASTORET, Pierre-Denis de PEYRONNET, PLANHOL (75), baron

de RICHEMONT (prétendu Louis XVII), Louis-Auguste général de RICHEMONT, Antoine-Athanase ROUX-LABORIE (9, plus 2 notes dictées), René de ROVIGO, Narcisse de SALVANDY (11), Jean SARRAZIN, Vincent Viénot de VAUBLANC, Jean-François VAURABOURG, chevalier de VERNEUIL, Louis VIARDOT (3), André-Charles-Louis VILLENEUVE, Jean-Baptiste-Joseph de VILLÈLE (12), Ludovic VITET (rapport sur la journée du 2 décembre), Édouard WALSH (8, plus une de la vicomtesse), etc. Plus quelques documents divers (minutes, diplômes, fac-similés des testaments de Louis XVI et Marie-Antoinette, etc.).



701

GRIMOD DE LA REYNIÈRE Alexandre-Balthazar-Laurent
(1758-1838) gastronome et écrivain.

4 L.A.S. « Grimod De la Reyniere » puis « GDLR », Béziers 1790-1791, à Adélaïde-Thérèse FEUCHÈRE, à Lyon ; 3 pages in-4 chaque avec adresse, remplies d'une écriture très serrée, numérotées 18, 38, 44, 49, adresses (petites déchirures par bris de cachet).

1 000 / 1 500 €

Belles lettres d'amour et d'érotisme du célèbre écrivain gastronome à sa maîtresse.

[Grimod a fait connaissance en 1790 à Lyon, où il avait ouvert un magasin d'alimentation et d'étoffes, d'une charmante comédienne, Adélaïde-Thérèse FEUCHÈRE (1764-1845), qui deviendra vite sa maîtresse et lui donnera une fille (morte en 1793) ; il l'épousera en 1812. Il lui écrit ces longues et savoureuses lettres dans son étonnant graphisme dû à la malformation de sa main.]

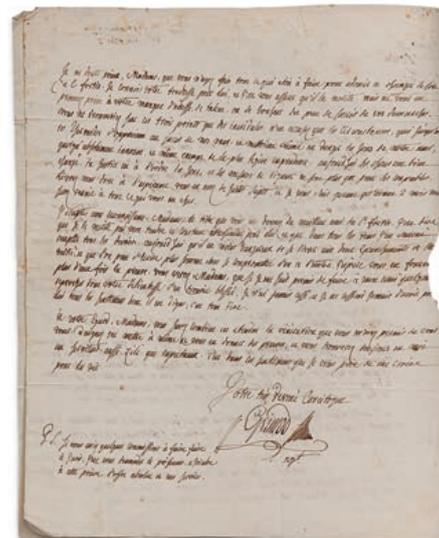
17 septembre 1790. Il restera encore à Béziers chez sa tante, mais il assure n'être « arrêté par aucune séduction, illusion, ou plaisir », et il tiendra parole de rentrer à Lyon pour les couches de sa « charmante amie ». Il lui donne le détail de ses voyages... « Qui m'obligeoit à te dire que je voulois être non le parrain, mais le père légal de ton enfant, tandis que toi-même n'osois m'en prier ? Connois mieux un cœur qui ne respire que pour toi, qui ne vit que pour t'aimer, et qui s'ouvre délicieusement à tous les sentiments de la nature. Ce que je desirois le plus au monde c'étoit d'avoir un enfant d'une femme

que j'aimai. Tu as rempli ce vœu. C'est maintenant à moi à remplir tous les devoirs qu'il m'impose. [...] Je les remplirai avec amour, avec exactitude, dans toute leur étendue, en adoptant cet enfant, en m'en déclarant le père »... Ne voulant point porter « les chaînes du mariage », il ne peut mieux faire que de vénérer celles que lui impose la « créature angélique » qu'il idolâtre : « ô ma Feuchere ! Rends enfin justice à ton amant ! Connois le mieux, et crois qu'il t'aime de toutes les forces de son ame, et de toute l'énergie de ses sens. Brulante ivresse qui s'empare de moi chaque fois que je repose mon ame sur le souvenir de ma bien aimée, soyez garante de mon amour. Daignés y croire enfin, petite mignone ; que ne puis-je en ce moment te serrer dans mes bras, confondre mon existence avec la tienne, m'inonder d'un torrent de delices sur ton sein palpitant de plaisir et d'amour, et mourir de l'excès de volupté puisé dans ton cœur et dans tes sens »... Ayant baisé le « gage chéri » qu'elle a joint à sa lettre, il s'enflamme : « Combien ma bouche ivre de plaisir et haletante des feux du désir, s'est desalterée délicieusement à cette fontaine de cristal, qui coule entre vos trumeaux enlacés. Que ma lampe tremblante aimoit à s'insinuer jusqu'au fond de cette source adorable, à en pomper l'eau divine, à en provoquer l'écoulement ; et alors dans quels vases de voluptés tout mon être se plongeait. Délicieuses sensations qui redoublaient en moi le prix de l'existence n'allez vous pas bientôt renaître pour me faire encore mille fois mourir de plaisir, et me ranimer pour mourir encore »... Il l'entretient enfin du choix d'un parrain, M. Bonnet, et d'une marraine, Mme Colletta... Il va lui envoyer d'excellents raisins muscats, des fromages, du miel... 8 avril 1791. Il la gronde tendrement au sujet de sa santé ; il attache le

plus grand prix à ce que leur enfant conserve sa petite maman. « Quant à l'accroissement de ma famille, je le desire loin de le redouter, et malgré la dureté des tems je trouverai toujours moyen d'avoir bien soin de mes enfans et de ne les laisser manquer de rien. Comme je ne [me] marierai jamais je les regarde comme ma véritable famille, et ma bien aimée descendance. Vous me reprochez d'aimer la chretienne encore plus que le créateur. D'abord je n'aime que vous, et je ne crois pas que vous meritiez trop ce nom. Car vous n'entendez pas plus de messe qu'un Juif, et vous ne fréquentez pas plus les sacrements qu'un turc. Vous savez bien que c'est toujours là notre querelle. Passe qu'on offense Dieu, (légèrement) par un petit coin, ce n'est pas une raison de l'offenser par tous les bouts ; et il vaut mieux donner quelques petites entorses au 6^e commandement avec un seul homme, qu'on doit considerer comme son époux, que de pêcher par une inconduite je dirois même un atheisme désespérant pour vos amis. Ensuite pour en revenir à moi je crois que c'est honorer le créateur que de l'admirer dans l'une des plus parfaites de ses créations. J'en prends volontiers sur moi tout le péché »... Il termine de façon fort libre : « j'embrasse tendrement ton joli petit cul, tes charmans petits tétons, ton délicieux petit moulin, enfin tout ce qu'on peut embrasser depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête »...

2 mai 1791. Sur sa fille, dont Julien lui dit « qu'elle a beaucoup de jugement pour son age. J'ai peine à croire que ce soit par là quelle brille le plus, mais j'apprends avec bien du plaisir qu'elle se porte à merveille, qu'elle grandit et se fortifie tous les jours. Je suis cependant fâché que son teint noircisse, parce que tu m'as accoutumé à ne rien trouver de plus joli qu'une peau bien blanche. Il me semble qu'on pourroit facilement lui couvrir la tête lorsqu'on la promene au soleil. Je me fais une grande fête de revoir cette chere petite à laquelle je sens que je m'attache chaque jour davantage »... Il termine : « Adieu, ma bonne amie [...] je te mets dans l'habit des graces, et ainsi vetue je t'embrasse de toutes mes forces, succe ta jolie langue, tes charmantes pommes d'apis, tes charmantes pommes de reinette, tes grosses et fraiches pommes de tambour, puis me fixant dans le centre même de la volupté par excellence, j'y reste tout à fait, et c'est de là que je me dis le plus soumis de vos serviteurs et le plus tendre de vos amis ».

22 mai 1791. Sur les événements : « Je ne crois pas la contre-révolution plus prochaine à Lyon qu'ailleurs, et les choses sont trop avancées pour que nous ayions l'esperance de les voir reculer. Si cela etoit il faudroit s'en rejouir bien plutôt que s'en affliger. Et les personnes connues pour bien penser seroient alors bien plus en sûreté que les autres. D'ailleurs en se tenant tranquille chez soi on evite tous les dangers, et ce ne sont guere que ceux qui les cherchent qu'ils atteignent »... Un décret ayant autorisé tous les cultes, il n'est plus embarrassé pour entendre la messe, et « à l'abri de cette douce tolérance je pourrai faire au moins le devoir de l'honneur et de la conscience »... Mais tout ce qu'ils voient depuis deux ans, prouve le contraire de la maxime de Pangloss... Il la remercie de sa confirmation de la charmante promesse faite le 10 mai 1789, « un de mes titres les plus assurés au bonheur. Je voudrois seulement qu'en me confirmant cette chere parole tu n'y misses pas une espece de restriction en ajoutant tant qu'il sera en mon pouvoir de la tenir. Entendrais-tu donc par là te menager un jour un faux fuyant, une excuse ? Assurément il sera toujours en ton pouvoir de m'aimer et de m'être fidele, et moi je te jure à mon tour et pour la vie l'amour le plus tendre, et une fidelité à toute épreuve. Je ne suis ni parjure ni volage tu peux m'en croire, et tu sais bien que mes sentimens pour toi ne font que croître chaque jour bien loin de diminuer »... Il regrette qu'elle n'aime les « descriptions plus que tendres » de ses lettres : « « En ce cas il faudroit n'être pas si jolie » ; et il la déshabille pour « glisser ma main dans ton sein, t'asseoir sur mes genoux, glisser l'autre entre les tiens, introduire un doigt amoureux dans le sanctuaire des vrais plaisirs, te procurer des titillations voluptueuses, exciter en toi les plus douces sensations, charmans avoueurs d'un plaisir plus solide, te retourner ensuite, [...] m'extasier à la vue de ces deux globes délicieux qui resusciteroient un mort, [...] y administrer une flagellation préparatoire, [...] retrouver légèrement le centre des voluptés », etc.



702

GRIMOD DE LA REYNIÈRE Alexandre-Balthazar-Laurent
(1758-1838) gastronome et écrivain.

L.A.S. « Grimod ngt », Paris 12 septembre 1794/26 fructidor 2 soir, à la citoyenne FORTIA [Baptistine-Marie-Thérèse de Cabre de Roquevaire, comtesse FORTIA DE PILES], à L'Isle par Avignon [L'Isle-sur-la-Sorgue] ; 2 pages in-4 remplies d'une petite écriture serrée, adresse (petite déchirure par bris de cachet avec perte de quelques lettres à la fin de 4 lignes).

250 / 300 €

Belle lettre écrite en pleine réaction thermidorienne, à la femme de son ami le littérateur émigré.

Il reçoit sa lettre comme une faveur inattendue, car il se repentait de s'être exprimé avec trop de franchise, et trop peu de ménagement, sans connaître les circonstances où se trouvait le citoyen Fortia, pour les affaires duquel il n'épargne pas son zèle : « c'est moi qui me suis chargé seul de toutes les affaires du C. Fortia. Je leur consacre la majeure partie de mes soins, de mon tems, de mon zèle, et de mes courses ; et s'il faut en croire ses remerciemens je m'en acquitte à son entière satisfaction »... Cependant Fortia l'a laissé ignorer la perte qu'avait faite sa femme [la mort d'un enfant né en 1793]. « Je crains bien d'y trouver la confirmation de mon système sur l'allaitement, et je n'ai point à me reprocher d'avoir dissimulé mes craintes au Pere lors de la naissance de ce malheureux enfant. Il est des mères d'une complexion si vive, et d'un sang si inflammable, que leur nourriture est un aliment de mort, et celles là doivent s'interdire par tendresse maternelle le plus doux des devoirs de la maternité »... Qu'elle ne se blâme pas de l'insuccès de ses démarches pour adoucir le sort de Fortia : « N'en accusez que les circonstances, qui jusqu'au 10 Thermidor s'opposoient au succès de nos vœux, et mettoient même en danger les jours de votre ami, quoiqu'absolument innocent, et même exempt de la plus légère imprudence. Aujourd'hui les choses ont bien changé. La Justice est à l'ordre du jour, et les mesures de rigueur ne sont plus que pour les coupables. Livrez vous donc à l'espérance »...

GUERRE 1939-1945.

TAPUSCRIT ronéoté avec PLANS, **Field Order n° 1 Opération ANVIL**, Q.G. VI^e Corps, Naples 30 juillet 1944 ; 51 pages in-fol. ronéotées, 9 cartes in-plano et 12 cartes in-fol., en feuilles perforées sous couverture manuscrite, cachets *Top Secret* et *Bigot-Anvil* ; en anglais, avec annotations au crayon en français.

3 000 / 4 000 €

Plans et instructions pour le débarquement des Alliés en Provence en août 1944.

Annexes à l'ordre de combat n° 1 (*field order*), concernant le débarquement allié en Provence d'août 1944.

N° 1 : précision des plages (Saint-Tropez, Fréjus, Port Cros, Levant, Cap Nègre, etc.), des corps engagés (*Rugby Force*, *Rosie Force*, *Kodak Force*, *Garbo Force* français, etc.), des commandants (Dahlquist, Eagles, O'Daniel, etc.) et des navires...

N° 2 : appui aérien (opération Yokum).

N° 3 : appui de l'artillerie navale.

N° 4 : répartition des moyens de transport maritimes.

N° 5 : liste des unités engagées.

N° 6 : artillerie.

N° 7 : défense anti-aérienne.

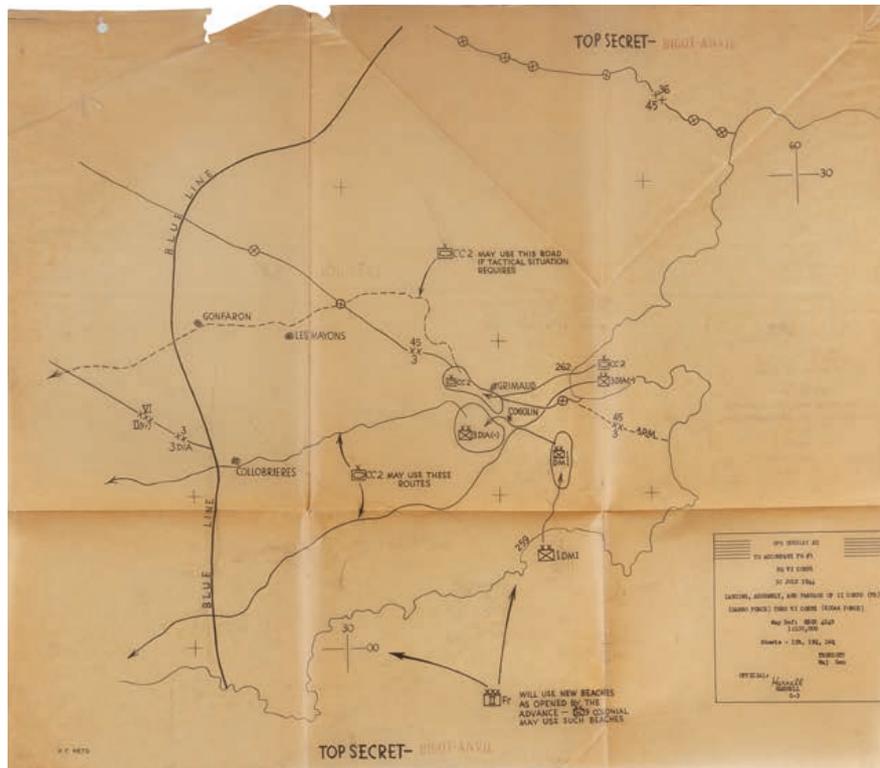
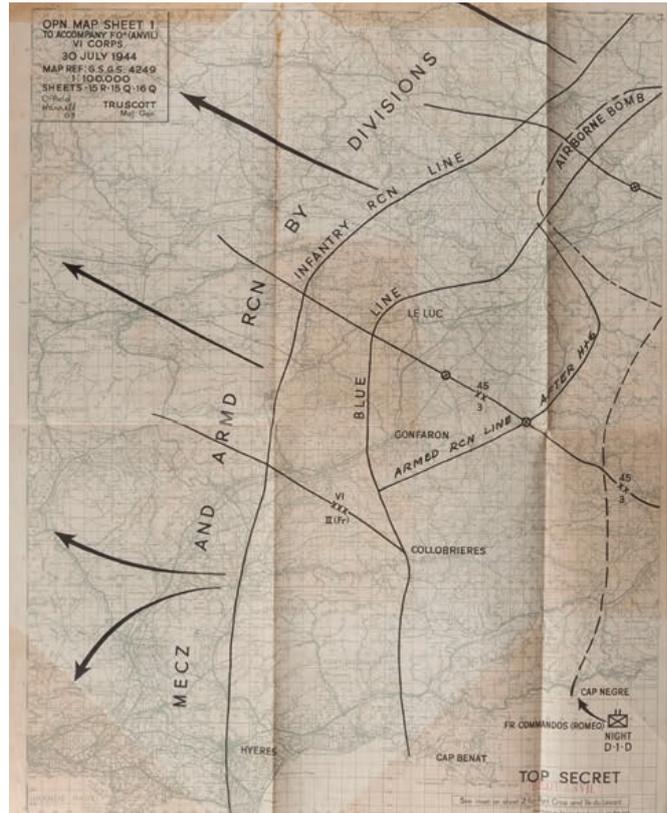
N° 8 : génie.

N° 9 : administration.

N° 10 : communications (radio, radar, encodage).

Plus des cartes et détails de la côte de La Seyne à Cannes, avec des objectifs précis, jours et heures d'intervention, routes possibles, zones de bombardement...

Les ordres sont donnés au nom du major général TRUSCOTT, commandant du VI^e Corps de l'armée américaine. Le document a été annoté par un participant français.



108

FIELD ORDER No 1
OPERATION ANVIL

44-1175

6

HQ VI CORPS
30 JULY 1944
TOP SECRET

GUEZ DE BALZAC Jean-Louis (1597-1654) littérateur et épistolier, membre fondateur de l'Académie française.

L.A.S. « Balzac », Balzac 4 août 1630, au cardinal de RICHELIEU ; 15 pages in-4.

10 000 / 12 000 €

Magnifique et longue lettre à Richelieu, superbement calligraphiée, où Balzac expose en détail le plan de son ouvrage *Le Prince* (1631).

[Cette lettre, qui accompagnait l'hommage d'une copie du troisième livre du *Prince* consacré particulièrement à Richelieu, « témoigne de l'art de Balzac d'enrichir ses épîtres de la cadence et des tours propres au style oratoire » (Hélène Carrère d'Encausse) ; elle a été publiée dans *Les Œuvres*, 1665, I, lettre XLIX.]

« Monseigneur

Estant encore arrêté icy par quelques affaires, que je ne puis laisser sans les perdre, je souffre avec beaucoup de douleur une si dure nécessité, et commence à m'estimer banni en ma Patrie puis que je suis si long temps esloigné de vous. Je ne nie pas que les victorieuses et triomphantes nouvelles, qui nous viennent à toute heure du lieu où vous estes, ne me donnent quelque esmotion de joye, et que je ne sois sensiblement touché du bruit que vostre nom fait de tous costés. Mais ma satisfaction ne scauroit estre entiere, d'apprendre dans les relations d'autrui les choses dont je devois rendre tesmoignage, et je m'imagine tant de plaisir à vous considerer en vostre gloire, qu'il n'est point de soldat delà les Monts sous vostre commandement, de qui je n'envie la bonne fortune. Je ne laisse pas pourtant, Monseigneur, ne pouvant vous servir du corps et de l'action, de vous adorer jour et nuit de la pensée, et d'employer à un si digne culte la plus noble partie de moy mesme. Vous estes le perpetuel objet de mon esprit. Je ne le destourne quasi jamais de dessus les merveilles de vostre vie, et si vous avés des Courtisans plus assidus que moy, et qui vous rendent leurs devoirs avec plus d'ostentation et de monstre, je suis certain que vous n'avés point de serviteur plus fidele, ny dont l'affection viene plus du cœur, et soit plus vive et plus naturelle ». Le cardinal verra dans sa lettre la preuve « qu'un homme persuadé a une grande disposition à persuader les autres, et que l'Eloquence animee de l'amour, et appuyée sur la verité remue bien les esprits avec plus de force, et y acquiert bien plus de creance, que celle qui se mesle seulement de feindre et de declamer »...

Balzac détaille alors le plan de son ouvrage. « Dans le premier Livre il est traité au long de la vertu et des victoires du Roy, de la justice de ses armes, de la Royauté, et de la Tyrannie, des Usurpateurs et des Princes legitimes, de la Rebellion châtiée, et de la Liberté maintenue. [...] Apres avoir considéré le Roy avec soin, et montré sa grandeur par elle-mesme, je la fais voir par la comparaison d'autrui. [...] Tout le second livre est employé à ces divers jugemens, et n'en veut qu'à de grands et illustres criminels, dont il descouvre les fautes secretes, avec une liberté corrigée d'une telle discretion, qu'elle ne viole point le respect qui est deu à la qualité qu'ils ont portée. Le quatriesme contiendra les principaux preceptes de la science civile, plusieurs considerations touchant l'Etat et la Religion, et les plus necessaires regles pour bien gouverner, que je n'ay pas tant prises des livres que j'ay leus, que de vostre vie que j'ay estudiée. Pour le troisieme que j'oubliois, qui vous regarde particulièrement, Monseigneur, et où j'ay parlé du conseil des Princes, de leurs serviteurs et de leurs Ministres, c'est celuy que je vous envoye, en attendant que je vous porte le reste. Or vous scavés, Monseigneur, que le genre d'escrire que je me suis proposé est sans comparaison le plus penible de tous, et qu'il est fort malaisé d'agir d'une perpetuelle contention d'esprit, et de fournir une eloquence qui dure. [...] Quant aux Philosophes qui ont escrit de la Politique, leur ratiocination est d'ordinaire si seche, et si descharnée, qu'il paroist que leur dessein a plutost esté d'instruire que de persuader, et d'ailleurs leur stile est si embarrassé, et si espineux,

qu'il semble qu'ils n'ayent voulu enseigner que ceux qui sont doctes. [...] Mais icy, outre qu'il faut se servir des mots avec plus de choix, et les placer avec plus de justesse que dans les simples narrations, qui pour tout l'esclat et tous les enrichissemens de l'expression, ne veulent que la clarté et la propriété des termes, J'ay désiré, Monseigneur, de mettre en usage, et de reduire à l'action les plus subtiles idées de la Rhetorique, d'eslever ma raison jusqu'à la plus haute pointe des choses, de chercher dans chasque matiere les verités moins vulgaires, et moins exposées en veuë, et de les rendre si familiares, que ceux qui ne les appercevoient pas, les puissent toucher. C'a esté mon intention de joindre le plaisir à l'utilité, de mesler la delicatesse parmy l'abondance, de ne combattre pas seulement avec des armes bonnes et fortes, mais encore belles et luisantes, et de civiliser la doctrine en la despaisant de l'eschole, s'il m'est permis de parler ainsi, et la delivrant des mains des Pedans, qui sont ses corrupteurs, et qui jusques à present ont abusé d'elle. Je ne me suis point garanti des escueils, en m'en destournant, mais j'ai essayé de couler dessus avecques souplesse, d'eschapper des lieux difficiles, et non pas de les fuir, d'aller au devant des interpretes malicieux par un mot qui destruit la consequence qu'ils pensent avoir tirée, et de faire voir qui n'est rien de si aigre, ny de si amer, qui ne se tempere et ne s'adoucisce par les discours. Enfin je me suis quelquefois laissé emporter à cette raisonnable fureur, que les Rhetoriciens ont bien connue, mais qui est au dela de leurs regles et de leurs preceptes, qui pousse l'Orateur à des mouvemens si estranges, qu'ils paroissent plutost inspirés que naturels [...]. Que si mon entreprise m'avoit reussi, ce que je n'ose, ny ne veux croire, et si j'avois montré aux Nations estrangeres qu'en France tout se change en mieux sous vostre conduite, et que vous nous augmentés l'esprit, comme vous nous avés accru le courage, je n'en meriterois pas pour cela la gloire ; mais il faudroit vous la rapporter toute entiere, puis que c'est vous, Monseigneur, qui m'aves donné le premier goust du bien, et la passion des belles choses, et que de cette excellente difference qu'un jour je vous ouïs faire entre le disert et l'eloquent, je conceus le dessein qu'aujourd'huy je tasche de produire. En tout cas si je ne puis avoir rang parmy les sçavans et les habiles, on ne me le scauroit refuser parmy les gens de bien, et les serviteurs affectionnés, et si ma capacité ne vous doit pas estre en consideration, mon zele merite pour le moins que vous le rejettiés pas »... Il veut dénoncer « les mauvais françois » et « ceux qui veulent parler desavantageusement de nos affaires. Il est certain, Monseigneur, qu'elles ne scauroient estre plus fleurissantes, ny les succès des armes du Roy plus glorieux, ny le repos de ses peuples plus assuré, ny vostre administration plus judicieuse. [...] Je pense bien qu'ils pechent plutost par infirmité que par malice. Il est pourtant fascheux de voir les sots de ce temps, tenir le mesme langage que les rebelles du temps passé, et abuser du bien de la liberté contre celuy qui nous l'a acquise. Ils disent que nous recevrons beaucoup de desavantage du mescontentement d'un Prince qui s'est separé de nous, et je leur respons qu'il vaut bien mieux avoir un foible Enemy à combattre, qu'un amy infidele à conserver. Ils veulent à quelque prix que ce soit que le Roy secoure Cazal, et je leur dis qu'il l'a desja secouru par la conquete de la Savoye, et qu'en l'estat où il a mis les affaires, au pis aller on ne le prendra que pour le rendre. Ils ne se contentent pas que vous executiés des actions extraordinaires, ils vous en demandent d'impossibles. Et quoy qu'il naisse quelquefois dans les choses des difficultés qui ne peuvent estre surmontées, à cause de la repugnance du sujet, et non pas par le défaut de l'entrepreneur, ils ne se payent

15
d'ingratitude, si ie ne sçauois qu'il y a eu autrefois
vn esprit chagrin qui reprenoit les oeuvres de Dieu,
et ne craignoit point de dire, que s'il eust esté de
son conseil, tant en la creation qu'au gouvernement
du monde, il luy eust donné de meilleurs aduis qu'il
n'en auoit pris, et que d'ordinaire il n'en suiuoit.
Après vne si haute folie, vous ne deuez pas trouuer
estrange que quelques uns soient extrauagans. Le
vulgaire a esté de tout temps iuge très-inique de la
vertu: Mais nean moins elle n'a iamais manqué
d'admirateurs; et si ceux qui n'ont qu'un peu d'instinct
et qui ne sçauent que murmurer, ne luy sont pas fa-
uorables, C'est à nous, Monseigneur, a vous tesmoigner
que les personnes raisonnables, et ceux qui sçauent
parler, sont du bon party.

Vostre treshumble, tresobéi-
ssant et très fidele seruiteur

A Batrac le 4. Aoust 1670

Batrac

point de ces raisons, auxquelles les sages acquiescent, et voudroient que le Roy fit ce que le grand Turc et le Perse joins ensemble ne sçauoient faire. Tout cela, Monseigneur, me donneroit une extreme indignation, et je ne pourrois souffrir cet excès d'ingratitude, si je ne sçauois qu'il y a eu autrefois un esprit chagrin qui reprenoit les œuvres de Dieu, et ne craignoit point de dire que s'il eust esté de son conseil, tant en la creation qu'au gouvernement du monde, il luy eust donné de meilleurs aduis qu'il n'en auoit pris, et que d'ordinaire

il n'en suiuoit. Après une si haute folie, vous ne deuez pas trouuer estrange que quelques uns soient extrauagans. Le vulgaire a esté de tout temps iuge très-inique de la vertu: Mais nean moins elle n'a jamais manqué d'admirateurs; et si ceux qui n'ont qu'un peu d'instinct, et qui ne sçauent que murmurer, ne luy sont pas favorables, c'est à nous, Monseigneur, a vous tesmoigner, que les personnes raisonnables, et ceux qui sçauent parler, sont du bon party »...-

en m'esblouissant, moy qui ne suis pas accoustume
à tant de lumiere, vostre bonte neanmoins, qui
est le temperament de vostre puissance, & que
j'ay si souvent esprouvée, me donne courage de
me hasarder encore d'aller jusques là. Je veux croire
qu'en l'occasion presente ie pourray vous adresser
des vœux avecque succès, puis qu'aux occasions passées
vous n'avez pas attendu que ie vous en fisse pour
me faire grace, & que c'est de vostre pur & libre
choix que ie suis. Monseigneur,
vostre tres humble, tres-
obeissant & tres-obligé serviteur.
Balzac.
Du 30. Septembre. 1642.

705

GUEZ DE BALZAC Jean-Louis (1597-1654) littérateur et épistolier, membre fondateur de l'Académie française.

L.A.S. « Balzac », 30 septembre 1642, à Monseigneur [le cardinal de RICHELIEU ?] ; 4 pages in-fol.

3 000 / 4 000 €

Très belle lettre, superbement calligraphiée, modèle de son style majestueux.

Il sollicite sa bonté : « Je ne vous represente point des services rendus, je vous allegue des graces receues, pour en obtenir une nouvelle ; et vous fais souvenir par l'histoire de vos premiers bienfaits, d'un lieu où ils ont costume d'aller, de l'habitude que vous avés à faire du bien »... Il implore aujourd'hui sa

puissante protection pour un proche parent et ami, « un officier qui a vieilli dans sa charge avec beaucoup de reputation d'intelligence et de probité, je ne vous assure rien, qui ne vous pust estre confirmé par la voix commune de nostre province. J'ose me promettre, Monseigneur, que vous ferés quelque fondement sur mes parolles ; et que je ne seray ny témoin ny intercesseur inutile auprès de vous. Et bien que quand je songe à m'approcher de vostre personne, la majesté de l'Etat qui l'environne de tous ses rayons, me deût effrayer en m'esblouissant, moy qui ne suis pas accoustumé à tant de lumiere, vostre bonte neanmoins qui est le temperament de vostre puissance, et que j'ay si souvent esprouvée, me donne courage de me hasarder encore d'aller jusques là »...

706

GUEZ DE BALZAC Jean-Louis (1597-1654) littérateur et épistolier, membre fondateur de l'Académie française.

MANUSCRIT (copie d'époque) du **Discours à la Reyne** Par le Sr de Balzac 1643 ; cahier in-fol. avec titre-couverture et 22 feuillets soit 43 pages in-4 (env. 22 x 175 cm), enmargés à l'époque et mis au format in-fol. (31 x 21 cm), paginé 26-[48] (les derniers numéros cachés par les marges ; galeries de ver dans la marge intérieure).

4 000 / 5000 €

Version intégrale inconnue, avant la censure, de ce plaidoyer pour la paix adressé à la Reine Régente Anne d'Autriche.

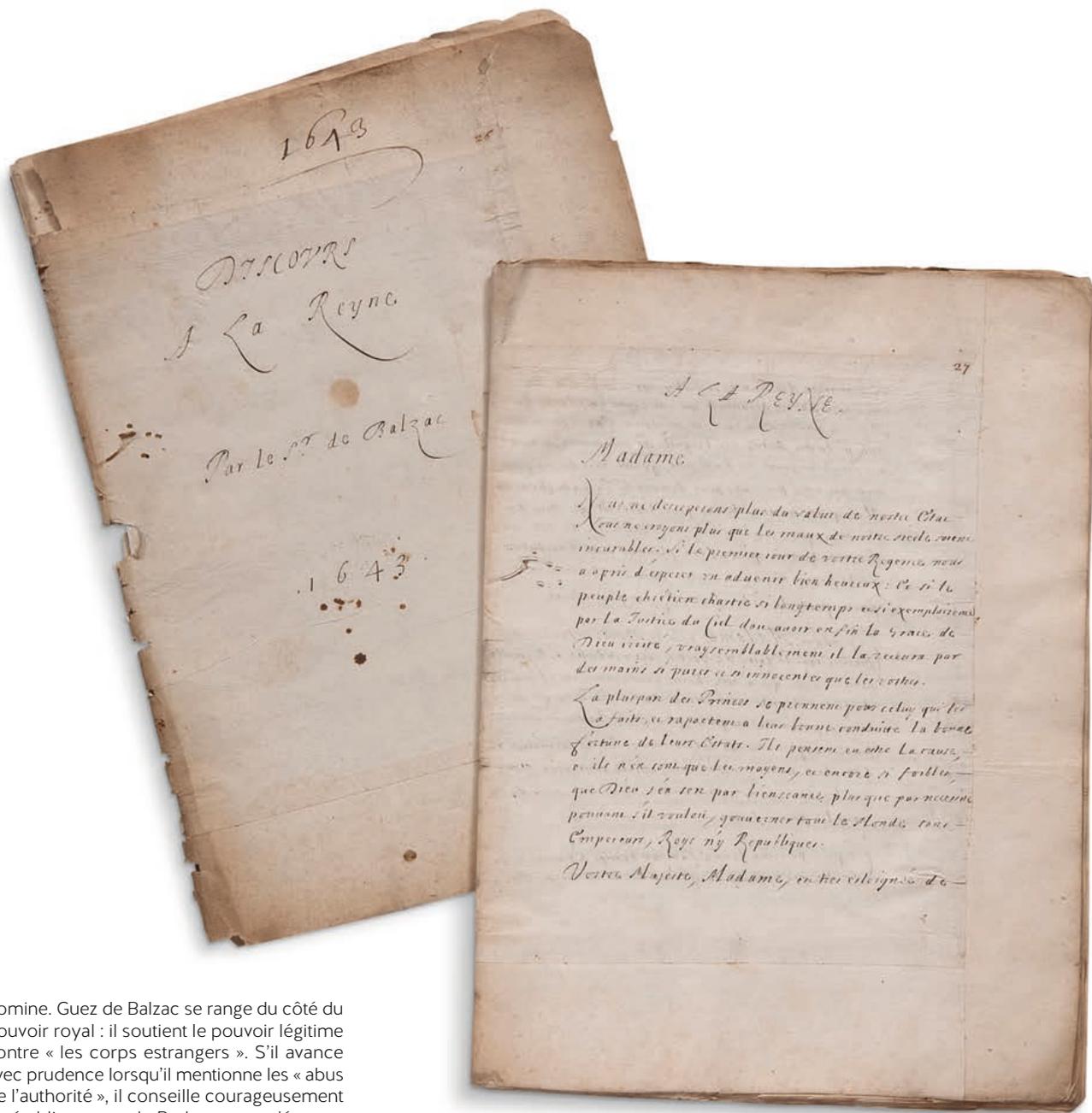
Le *Discours à la Reyne* est publié pour la première fois, sous le titre de *Harangue faite à la Reyne sur sa Régence*, en 1649 chez Toussaint Quinet (plaquette in-4), mais dans une version censurée.

Cinq ans avant la Fronde, Guez de Balzac rédige ce magnifique plaidoyer pour la paix, et l'adresse à la Reine Régente ANNE D'AUTRICHE. Le poète politique implore la Régente de s'appliquer à préserver la paix, qui détruira les abus.

Il commence : « Madame Nous ne desesperons plus du salut de nostre Estat. Nous ne croyons plus que les maux de nostre siecle soient incurables. Si le premier jour de vostre Regence nous a appris d'esperer un advenir bien heureux : Et si le peuple chrétien chastié si longtemps et si exemplairement par la Justice du Ciel doit enfin avoir la Grace de Dieu irrité, vraysemblablement il la recevra par des mains si pures et si innocentes que les vostres »...

Et il conclut : « Je ne finirois jamais si je voulois compter tous les avantages qui doivent naistre de cette bienheureuse Paix. Il faut conclure par le plus grand et plus considerable, Madame, qu'elle fournira à vostre Majesté des journées tranquilles et un beau loisir pour l'employer à la bonne nourriture du Roy vostre Fils. Vos pensées qui se divisent aujourd'hui en autant d'endroits que la Chrétienté a besouin, et qui embrassent a mesme temps plusieurs Provinces et plusieurs Royaumes seront alors toutes recueillies et arrestées à ce seul objet. Apres nous avoir donné un Prince vostre Majesté nous fera un second present de ce mesme Prince, et par une excellente Institution, elle nous le redonnera le meilleur et le plus vertueux de son siecle ».

En 1643, date de rédaction de ce manuscrit, Richelieu est mort depuis quelques mois, Louis XIII meurt le 14 mai, Louis XIV est mineur, Anne d'Autriche règne à sa place. MAZARIN



domine. Guez de Balzac se range du côté du pouvoir royal : il soutient le pouvoir légitime contre « les corps estrangers ». S'il avance avec prudence lorsqu'il mentionne les « abus de l'autorité », il conseille courageusement le rétablissement du Parlement, et dénonce les favoris « domestiqués » dont la France eut déjà à souffrir. Les Princes sont un danger, cependant les éloigner tous serait un désastre. Balzac fait notamment, parmi les Princes, l'éloge de GASTON, duc d'Orléans, qui « fera à jamais taire la calomnie ». Il dresse également un beau portrait du Grand CONDÉ qui sera supprimé avant la parution de sa *Harangue*.

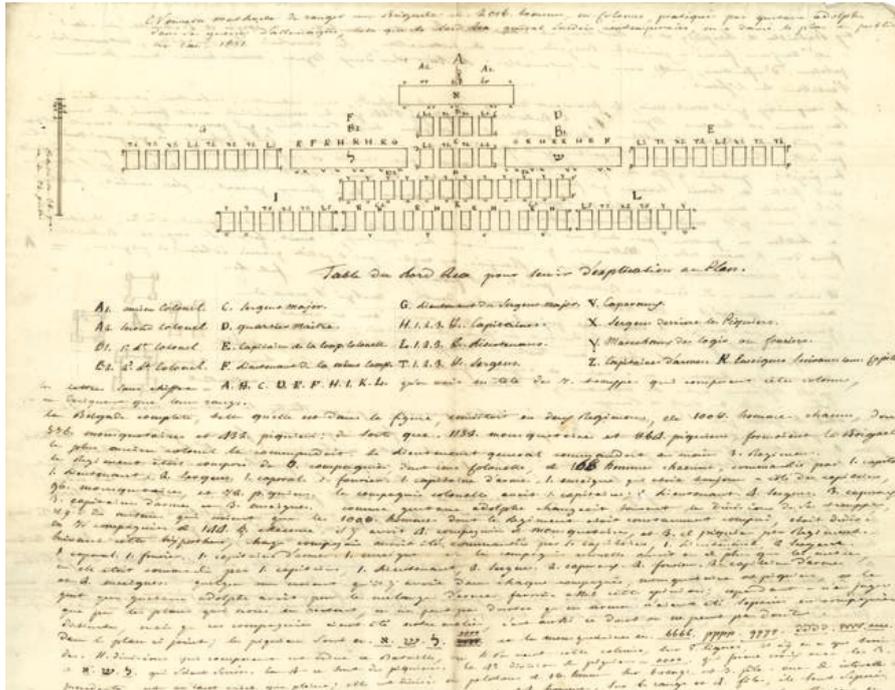
Ce manuscrit donne la version originale du texte avec le plaidoyer pour Condé : la Paix « scaura separer de tous ceux qui s'appellent Princes Monseigneur le Prince de Condé, et reconnoistre par des marques singulieres, et des honneurs choisis, le sacré caractere de sa naissance, son affection au bien de l'Estat, l'assiduité, le mérite et la nécessité

dud[it] Seigneur »... En 1649, lorsque le texte est publié pour la première fois, sous le titre de *Harangue faite à la Reyne sur sa Régence*, cette belle recommandation aura disparu : si le Grand Condé était en cette année 1643 le vainqueur de Rocroi, après quelques années au service de Mazarin, il a pris la tête de la Fronde des Princes contre la toute-puissance du ministre, et est depuis en disgrâce ; ce n'est qu'en 1659 que Condé se ralliera à Louis XIV.

On ne connaît qu'un seul autre manuscrit de ce plaidoyer. Il est conservé à la Bibliothèque nationale de France, dans un recueil de

mélanges provenant des Du Bouchet et légué à l'abbaye de Saint-Victor (Ms Français 23024, fol. 271).

En 1651, au plus fort de la Fronde, le *Discours* n'est pas publié dans les *Œuvres diverses* de Guez de Balzac imprimées par les Elzevier. Il paraît dans la deuxième édition qu'ils donnent des *Œuvres diverses*, en 1658, mais amputé de l'éloge de Condé, comme dans l'édition Quinet de 1649. Il faudra attendre l'édition in-folio de Billaine en 1665, pour lire enfin le portrait élogieux de Condé (tome II, p. 466-482), rallié depuis au Roi.



707

GUIBERT Jacques-Antoine-Hippolyte, comte de (1743-1790)
officier, tacticien et écrivain.

3 MANUSCRITS autographes, [vers 1760 ?] ; cahier cousu in-4 de 28 pages (plus quelques ff. blancs), 9 pages et demie et 6 pages in-4, avec quelques ratures et corrections.

1 000 / 1 500 €

Formation des troupes, Cahier de notes de lecture d'écrivains militaires, probablement écrit dans le cadre de recherches pour son *Essai général de tactique* (1772). Y figurent des Grecs anciens : Thucydide, Onosandre, Arrien, Polybe, Plutarque (*Vies des hommes illustres*) ; le tacticien romain Végèce, abondamment cité ; des modernes tels que Le Coite (*Commentaires sur la Retraite des Dix-Mille de Xénophon*, 1766), le maréchal comte von Flemming (« Soldat allemand » [Le *Parfait Soldat allemand*, où il est traité de toute la science de la guerre, 1726], très apprécié), *De la désertion* (« petit in 12. 1766 » [par M. D*****]), Friedrich Spanheim (*Le Soldat suédois*), le maréchal de Puységur (« Mémoires » [Art de la guerre par principes et par règles, 1748]), le baron de Bieffeld (*Institutions politiques*, 1760), Montecucculi, l'abbé Raynal, les *Mémoires de l'Académie royale de chirurgie*, etc. En voici quelques entrées : « L'armée grecque qui fit le siege de Troye etoit beaucoup moins considerable que les poetes ne l'ont écrit. Les vaisseaux

des grecs netoient alors que des brigantins qui suivoient toujours les cours et qui ne portoient pas plus de cinquante hommes. Il y en avoit mille. C'eut donc été une de nos armées ordinaires. Mais Homere a tout simplifié. Un poete n'est pas historien » (Thucydide). « Le soldat est payé actuellement en France a peu pres comme il letoit du temps de Henri IV quoi qu'il ait beaucoup plus d'argent dans le royaume [...] Il n'y a plus gueres qu'en France ou l'on punisse les deserteurs de mort » (*De la désertion*)... Etc. **Memoire a lire dans la premiere seance de l'assemblée des inspecteurs de Cavalerie**, [1774]. Discours inaugural à prononcer dans une assemblée chargée de discuter des moyens de perfectionner la constitution et la tactique de la cavalerie...

Dispositions politiques, [vers 1775 ?] : « Le consentement et le concours de l'Espagne à l'execution du present plan sont les premiers objets dont il faut s'occuper. Les échecs que cette nation vient dessuser rendent sans doute cette negotiation plus difficile. [...] Le ravitaillement de Gibraltar, loin de degouter de l'entreprise qu'ils ont formée sur cette place, les y attachera peut-être avec plus d'obstination »... Etc.

On joint un MANUSCRIT autographe avec plan d'une « Nouvelle methode de ranger une brigade de 2016 hommes, en colonne, pratiquée par Gustave Adolphe dans sa guerre d'Allemagne, telle que lord Rea, general suédois contemporain, en a donné le plan au public vers l'an 1631 », avec en dessous une clé identifiant les divers éléments lettrés,

et des commentaires (1 page et demie grand in-fol.) ; 2 pages de notes autographes ; un fragment de manuscrit militaire de la main d'un copiste, avec corrections autographes ; un dossier de documents et manuscrits utilisés par Guibert pour sa documentation, dont la copie d'un mémoire du 23 juin 1775 sur « les dispositions générales à faire pour l'Espagne pour favoriser par des diversions le succès d'une descente en Angleterre ».

708

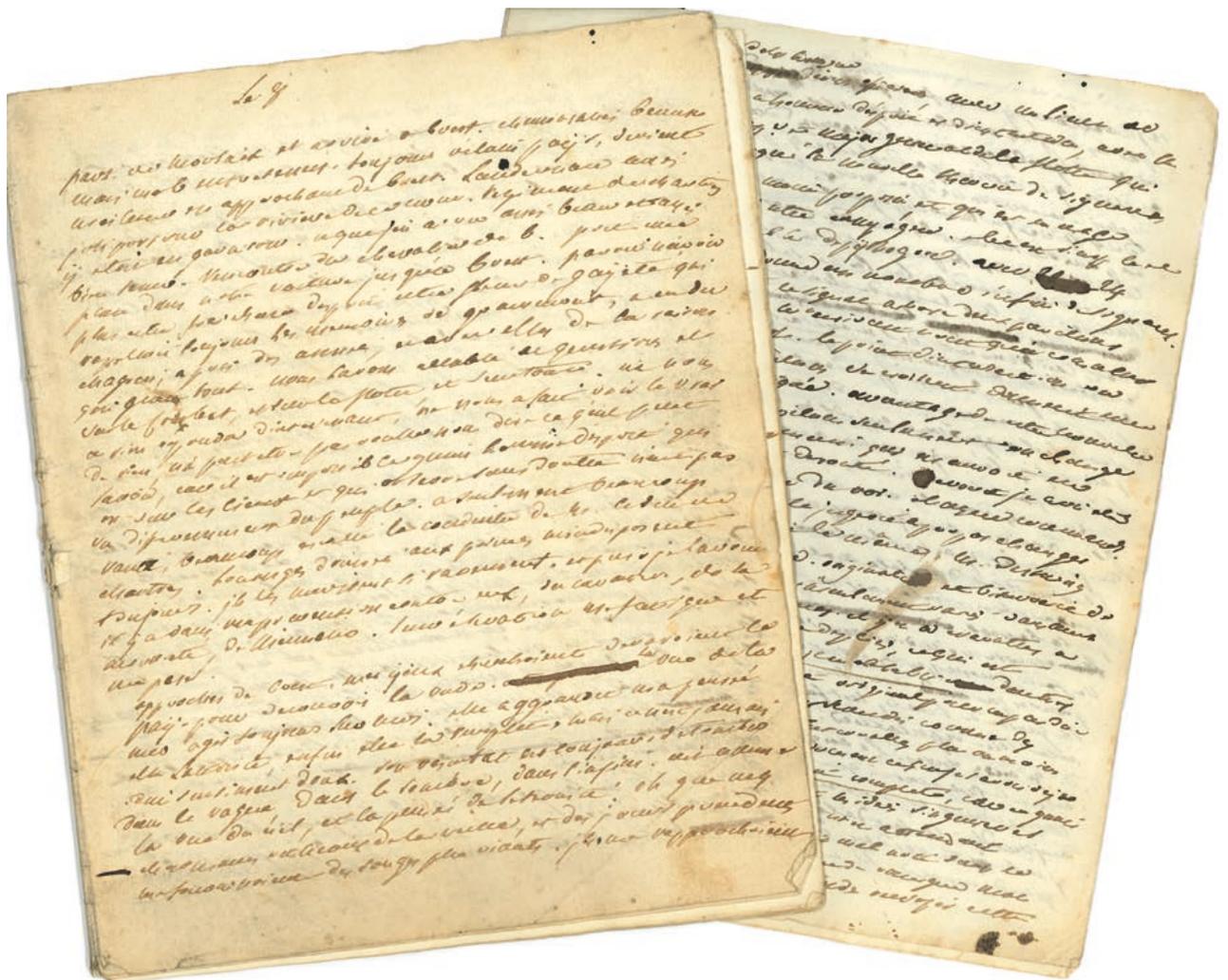
GUIBERT Jacques-Antoine-Hippolyte, comte de (1743-1790)
officier, tacticien et écrivain.

MANUSCRIT autographe, [*Journal de voyage en Bretagne*, 8-11 août 1778] ; 33 pages in-4 en 2 cahiers.

1 000 / 1 500 €

Très intéressant récit sous forme de journal, tenu par Guibert, membre de l'état-major de l'armée de Broglie, lors d'un voyage à Brest à la suite du maréchal.

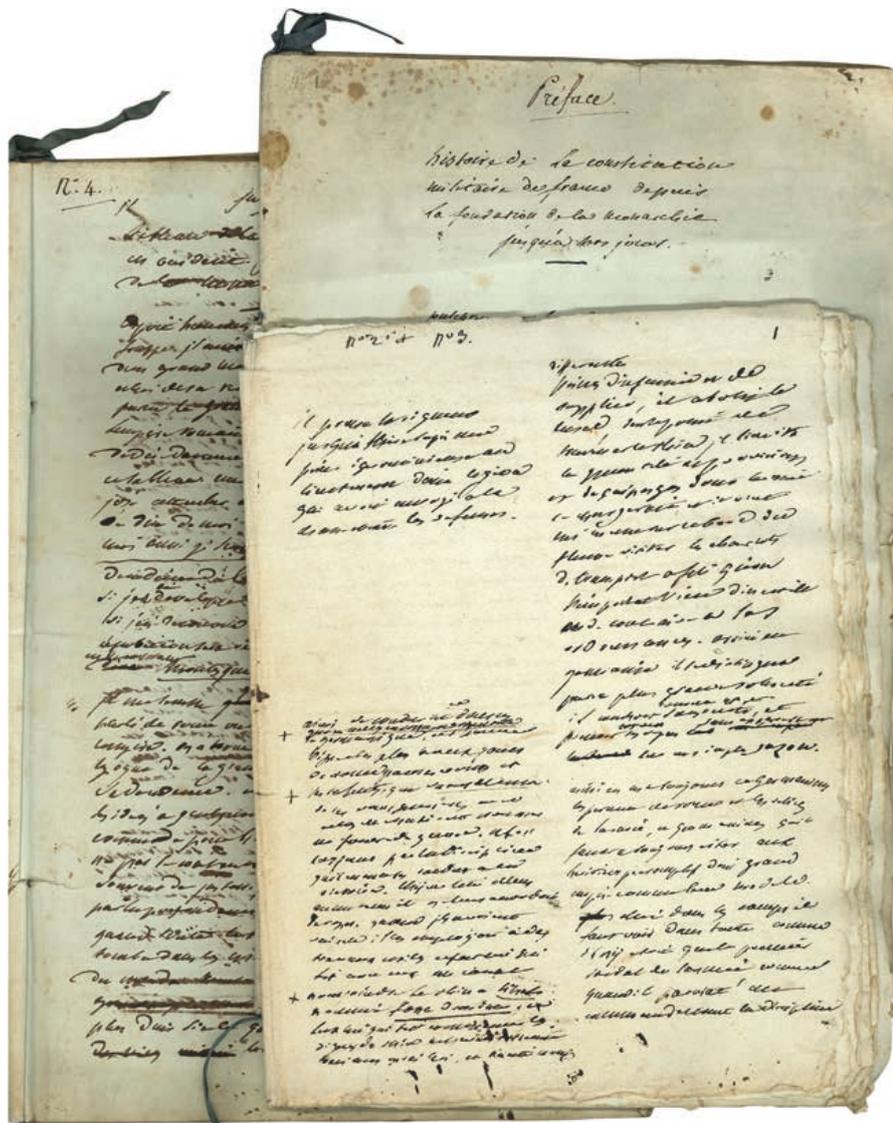
Ce manuscrit, avec ratures et corrections, a été publié, avec des coupures, par la comtesse de Guibert en 1806 sous le titre *Brest dans les Voyages de Guibert, dans diverses parties de la France et en Suisse* (Paris, D'Hautel, 1806, pp. 35-86). Dans ce journal de voyage, fait à l'occasion d'une tournée d'inspection du maréchal de BROGLIE, dont Guibert faisait partie de l'état-major, Guibert mêle des observations, réflexions et opinions personnelles, et des remarques sur des marins tels que GUICHEN, KERSAINT, LA MOTTE-PIQUET, ORVILLIERS... Il est aussi question du comte de LANGERON, gouverneur de Bretagne. Le journal commence le 8 août : « Parti de Morlaix et arrivée à Brest. Chemins assez beaux mais mal entretenus. [...] La vue de la mer agit toujours sur moi : elle aggrandit ma pensée, elle l'attriste, enfin elle la remplit, mais ce n'est jamais d'un sentiment doux. Son resultat est toujours de tomber dans le vague, dans le sombre, dans l'infini : c'est comme la vue du ciel, et la pensée de l'éternité »... Description de la rade de Brest, comparée à celle de Toulon... Réception du maréchal... Description du port de Brest : « magnificence et grandeur de Louis XIV empreinte à chaque pas »... Considérations sur l'intérêt de multiplier les chantiers de construction... La visite du duc de CHARTRES provoque des critiques méprisantes : « des velléités passageres de s'instruire, mais nulle suite, nulle tenue, [...] jouant au billard, voyant des filles [...] Du reste assez bon ton sur son bord, ne paraissant pas s'y ennuyer, vivant bien avec les officiers, les caressant, parlant aux matelots [...], au total faisant moins de mal et moins de bien qu'un prince du sang n'en peut faire »... Mauvaise



tenue de la plupart des régiments de la garnison : indiscipline, insubordination... Visite des ateliers et bâtiments du port, où Guibert note des abus... En visitant le bague, il s'indigne des conditions de vie des 2500 galériens, condamnés aux travaux forcés dans ce port : « inhumainement traités et coutent cependant fort cher au roi [...]. Abus sans nombre aussi dans cette partie, mais le premier de tous [...] et qui fait couler les larmes est d'entasser, d'accoupler à la même chaîne des malheureux sans distinction de faute et de crime. Ainsi le contrebandier, le religionnaire imprudent, et le scelerat sont quelquefois sur le même grabat. L'infortune et l'innocence sont quelquefois à côté du crime. L'homme innocent doit en mourir de desespoir, et celui qui est à demi corrompu achever de se corrompre. On classe les malades dans les hopitaux bien gouvernés, et l'on confond ici pêle mêle ces malheureuses victimes. Mais un spectacle plus afreux encore, cest celui des

enfants arrêtés en contrebande avec leurs peres et condamnés avec eux. Des enfants ! La plume me tombe des mains en pensant combien nos lois sont feroces et absurdes, et combien les hommes qui gouvernement sont encore plus feroces et plus absurdes qu'elles »... Observations sur les casernes, dîner chez M. de KERSAINT, conversation tournant sur la bataille d'Ouessant et le combat franco-britannique du 17 juin dans la Manche, raconté avec une impressionnante simplicité par La Clocheterie ; considérations sur l'inégalité entre les marines française et anglaise et analyse de la bataille d'Ouessant ; les conseils de guerre dont il est question « ont tout mis en feu »... Fête donnée au maréchal par M. d'Orvilliers, sur la Bretagne... Admiration des vaisseaux modernes ; projets de nouvelles fortifications à Brest... Il termine par un hommage lyrique à sa femme : « aimable et douce créature, le ciel t'a formée selon le vœu de mon cœur »... **On joint** un autre MANUSCRIT autographe,

Lettre sur l'éducation d'un jeune militaire ; cahier de 19 pages petit in-4 liées d'un ruban vert (un coin du feuillet de couverture déchiré). **Conseils à un jeune militaire**, sous forme de lettre à un comte récemment nommé colonel, et qui va bientôt commander un régiment. Il commence à propos de l'instruction : « Ce n'est pas, mon ami, une erudition immense que je vais te proposer d'acquérir. [...] mais il faut avoir du moins cette portion de connoissances necessaire à tout homme qui veut commander aux hommes ». Les mathématiques d'abord, car « sans geometrie, les idées sont vagues et incertaines, l'esprit ne peut ni juger ni comparer, ni calculer ; la geometrie est en quelque sorte la boussole du raisonnement et la logique militaire »... Etc. Avec une copie ancienne. **Provenance** : Archives du comte de GUIBERT (vente 14 octobre 1993, nos 60 et 63).



709

GUIBERT Jacques-Antoine-Hippolyte, comte de (1743-1790) officier, tacticien et écrivain.

MANUSCRITS autographes pour son **Histoire de la constitution militaire de la France depuis la fondation de la monarchie jusqu'à nos jours**, [vers 1780] ; 145 pages in-fol. ou in-4.

1 500 / 2 000 €

Important ensemble de manuscrits pour son Histoire de la constitution militaire de la France restée inachevée.

De cet ouvrage, Guibert n'a écrit que la « Préface » et une « Introduction », recueillies dans les Œuvres militaires publiées par sa veuve, tome V, Œuvres diverses (Magimel, 1803). Les présents manuscrits correspondent aux pages 3 à 176 de ce volume. * **Préface** (titre et 26 pages en un cahier in-fol.), abondamment raturée et corrigée. Guibert y explique l'histoire de la conception de son ouvrage, et son projet de remonter jusqu'aux Gaules et à la fondation de la monarchie française, pour aller jusqu'à l'administration du prince de Montbarey (1777-1780). « Qui je suis ? Un militaire citoyen, ces deux titres [...]

doivent supposer de la hardiesse et du courage »... Etc. * **Introduction. Tableau de la décadence de l'empire romain en Occident. Invasion des Gaules. Commencements de la monarchie française.** 5 cahiers : 2 cahiers in-fol. numérotés « 4 » et « 5 », un cahier in-4 numéroté « 2 et 3 », plus 2 petits cahiers in-4, formant un manuscrit de premier jet de 42 pages in-fol. et 77 pages in-4, abondamment raturé et corrigé. Sur l'Empire romain, admirable par sa constitution, ses routes, ses monuments, son juste partage entre les autorités civile et militaire, sa législation, l'universalité de sa langue, son système militaire, ses soldats aguerris, disciplinés et ayant le sens de l'honneur, quoi qu'en dise Montesquieu... * Plus un dossier de pièces utilisées par Guibert pour sa documentation, et de pièces historiques diverses.

On joint deux autres manuscrits autographes. * **Testament militaire d'un vieux officier général**, [vers 1789 ?] ; cahier de 16 pages in-fol. Projet de préface pour un ouvrage militaire, avec de nombreuses corrections et additions. * **Compte rendu à l'assemblée générale par Mrs les commissaires** ; 8 pages in-fol. Projet de réforme et de règlement d'une société littéraire, « le Sallon ».

Provenance : Archives du comte de GUIBERT (vente 14 octobre 1993, n° 64, 62 et 68).

HABER Fritz (1868-1934) chimiste allemand (Prix Nobel de chimie 1918).

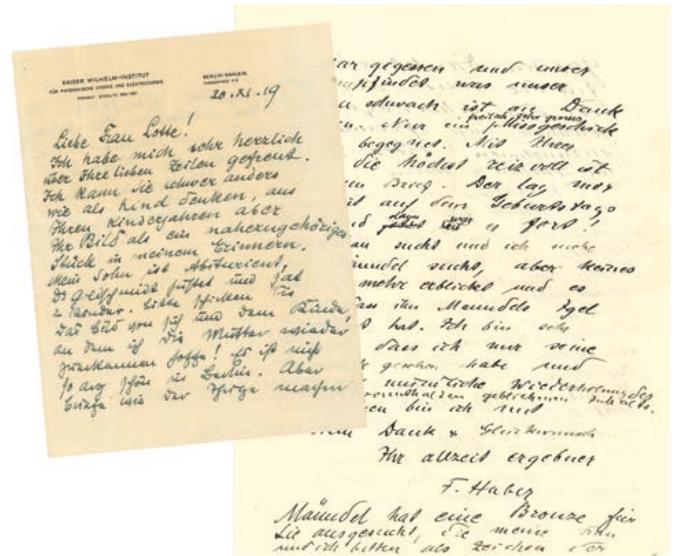
4 L.A.S., 1908-1919, à la famille VAN AKEN ; 10 pages in-4 ou in-8, en-têtes dont 2 du *Kaiser Wilhelm-Institut* à Berlin-Dahlem, une enveloppe : en allemand.

800 / 1 000 €

Amusante correspondance à un couple d'ami de Wiesbaden.

Karlsruhe 12.XII.1908. Il envoie ses vœux et ceux de sa tante Amalia pour l'anniversaire de Mme Van Aken. Il évoque son propre anniversaire : il a maintenant 40 ans, les cheveux blancs et est en attente de l'intelligence que les Souabes développent à cet âge (« Ich bin nun 40 Jahre, habe ein weisses Haar und bin in Erwartung des Verstandes den die Schwaben in diesem Alter entwickeln »)... - Pontresina [1912]. Ayant un minimum de 16 heures de sommeil, il peut reprendre la plume qui était devenue trop lourde pour ses mains de maçon à Dahlem, pour envoyer ses pensées à Wiesbaden pour la famille de l'ancienne et nouvelle génération, et s'écrier « Hurrah, Hurrah ! »... - Berlin-Dahlem [12.XII.1913]. Amusante lettre de vœux pour Noël, commençant par un poème de 20 vers : « An Tante Anna und ihren Mann / Muss ich heute nötig schreiben »... - Berlin-Dahlem 20.XI.1919, remerciant « Frau Lotte » de son charmant souvenir...

On joint un poème « An die Familie van Aken » (2 p. in-8), et un petit poème au dos d'un coupon de mandat (par Mme Haber ?), plus un télégramme.



HAY DU CHASTELET Paul (1592-1636) magistrat et orateur, conseiller de Richelieu ; **membre fondateur** de l'Académie française.

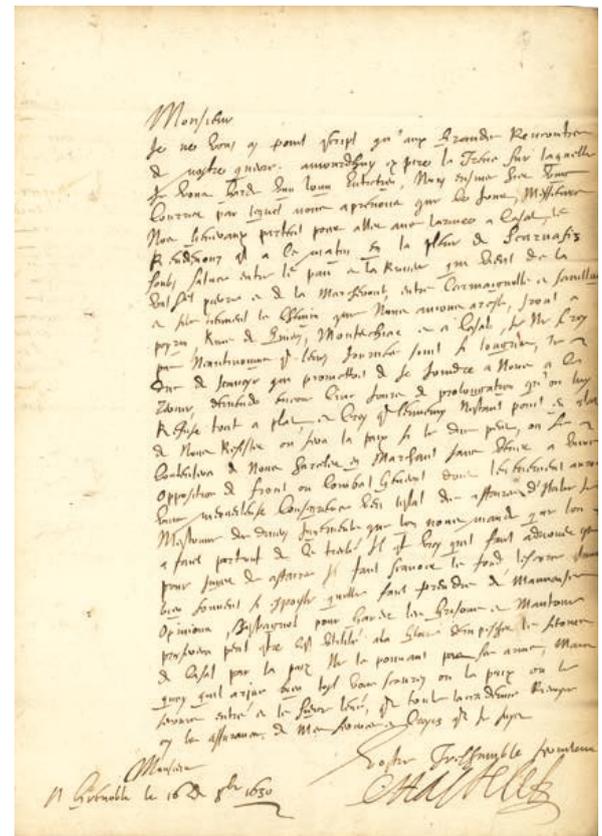
L.A.S. « Chastelet », Grenoble 16 octobre 1630, à M. DU PUY ; 1 page in-fol., adresse avec cachets de cire rouge aux armes.

500 / 700 €

Très rare lettre sur le siège de Casal.

Il ne lui a écrit « qu'aux grandes rencontres de nostre guerre. Aujourdhy expire la treve [...] Messieurs nos generaux partent pour aller avec l'armee a Casal », ils vont se réunir dans la plaine de Scarnafiz (Scarnafigi), et de là marcheront sur Casal, suivant « le chemin que nous avions areste », qu'il rappelle... « Le duc de Scavoye qui promettoit de se joindre a nous [...] demande encore cinc jours de prolongation qu'on luy refuse tout a plat, je croy que l'ennemy n'estant point en etat de nous resister on fera la paix si le duc peut, ou se contentera de nous [...] en marchant sans venir a une opposition de front ou combat general »... L'Espagnol « pour garder les Grisons et Mantoue » acceptera probablement la paix, ne pouvant soutenir Casal par les armes... Etc.

On joint une P.S « Paul Hay », Saint-Germain-en-Laye 2 juillet 1631, quittance du paiement de 1600 livres en remboursement des frais de deux voyages à Langres pour le service du Roi (vélin oblong in-4). **D'une grande rareté**, selon Raoul Bonnet qui cite ces deux documents dans son *Isographie de l'Académie française*.



HENRI IV (1553-1610) Roi de France.

L.A.S. « Henry », [vers 1578 ?], à « la Roynne mere du roy monsieur », CATHERINE DE MEDICIS ; 2 pages in-fol., adresse (importante moullure pâle dans le bas de la lettre).

8 000 / 10 000 €

Recommandations du Roi de Navarre à Catherine de Médicis et Henri III, pour rétablir la paix dans la France ravagée par les guerres de religion.

« Madame Je vous suplye tres humblement avoyr egard a ce que je vous ecry [...] & croire quil est besoin dy pourvoyr sy vous desyres establyr une bonne paix antre les sugects du roy. Je fay tous les jours de belles promesses a ceus de la religyon qui viennent a plainte a moy & les assure de v^e bonne et droyte intantion a la paix & que le roy & vous leur feres fayre justice, mays il faut voyr quelques efects. Le desyr que je scay que tous deus vous aves de voyr une bonne paix & de lanretenyr me rand sy soigneus de vous advertyr de ce quy sert a lanretenyr & ce quy la peut alterer & rompre. Ce demantelemant a este imprudemment fayt & mal a propos, il est besoin dy remedier quelque chose quon vous mande. Letablysemant de la paix pouvoyt plus apporter de bien que le demantelemant, souvant an pansant fayre chose quy serve il arivent quelle nuyst infinyement. Mais je laisseray ce propos pour vous parler de mon partyculier, & vous dyre que mes gens ne peuvent avoyr a la court aucune espedytion pour moy, jy suys tellement favoryse quil ny an a un seul qui ne soyt mieus trayte que moy. Je nay peu ancores avoyr assignatyon de ma pansyon elle est d'autre qualite que les autres, elle est baillee an consyderation de la perte de mon royaume pour le service de ceste couronne »...

depuis 11.
de nom
Roy de H.
France.

Henry Roy de Navarre ala Reyne.
Catherine de Medicis

Madame Je vous suplye tres humblement avoyr egard a ce que je vous ecry par une autre lre et croire quil est besoin dy pourvoyr sy vous desyres establyr une bonne paix antre les sugects du roy. Je leur fay tous les jours de belles promesses a ceus de la religyon qui viennent a plainte a moy et les assure de v^e bonne et droyte intantion a la paix et que le roy et vous leur feres fayre justice, mays il faut voyr quelques efects. Le desyr que je scay que tous deus vous aves de voyr une bonne paix & de lanretenyr me rand sy soigneus de vous advertyr de ce quy sert a lanretenyr et ce quy la peut alterer et rompre. ce demantelemant a este imprudemment fayt et mal a propos. il est besoin dy remedier

A la Roynne
mere du roy monsieur.

quelque chose qu'on vous mande. le tablissement
de la paix pourroit plus apporter de bien que le
démantèlement, souvant on pense faire
chose qui serve et auyent quelle myst
infirmité. Mais je laisseray ce propos pour
vous parler de mon particulier. Et vous
dire que mes gens ne peuent auoir a la
court aucune espedytion pour moy, iy suis
tellement favorise que ny au a un seul qui
ne soit meus traite que moy. Je nay peu
ancors auoir assignation de ma pansion
elle est d'autre qualite que les autres, elle
est baillée en considération de la perte de
mon royaume pour le seruyce de ceste couronne
Je vous supplie, madame, vous vouloir un
peu plaindre pour moy et me vouloir
conserver en v're bonne grace, surce avec v're
conge vous baise tres humblement les mains
v're tres humble et tresobeissant
sujet seruyteur et fils. *Henry*

HORTENSE DE BEAUHARNAIS

(1783-1837) fille de Joséphine de Beauharnais, femme de Louis Bonaparte, Reine de Hollande et mère de Napoléon III.

MANUSCRIT autographe d'un JOURNAL INTIME, [8 décembre 1797-9 janvier 1798] ; 7 pages et quart in-4 sur 2 bifeuillets.

4 000 / 5 000 €

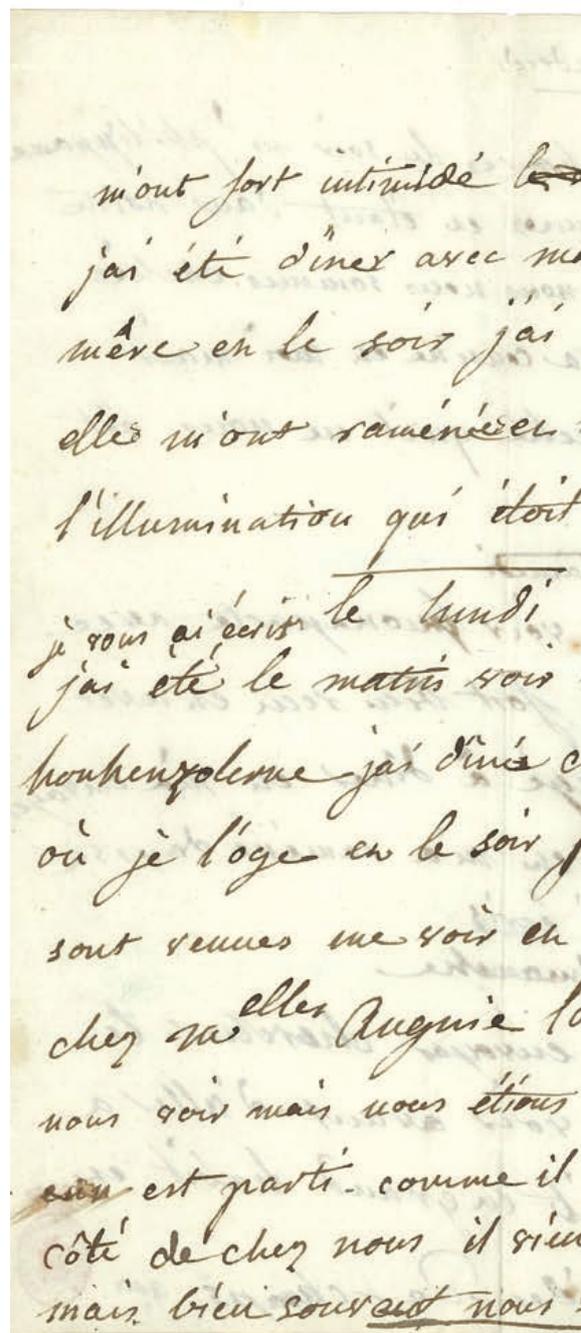
Précieux journal intime, témoignage de la vie d'Hortense, âgée de 14 ans et en vacances de l'Institution nationale de Saint-Germain (le pensionnat de Mme Campan), chez ses grands-parents Beauharnais, puis chez sa mère Joséphine et Napoléon Bonaparte.

Ces pages s'adressent à une amie et condisciple, Pauline Raymond ou Raimond, de Bordeaux, avec qui elle correspond régulièrement. Il y est question de sa mère et son beau-père « Buonaparte », mariés depuis mars 1796, de ses grands-parents (« mon papa », « mon bon papa », « ma bonne maman »), sa grand-tante et marraine Fanny de Beauharnais, sa tante Françoise de Beauharnais et la fille de celle-ci, Émilie, ainsi que de Louis Bonaparte, qu'elle épousera en 1802. Parmi les noms de personnes avec qui elle échange des visites, figurent ceux d'Amélie von Salm-Kyrburg, veuve du prince de Hohenzollern-Sigmaringen et ancienne maîtresse de son père, et des demoiselles Auguié, nièces de Mme Campan.

« Ce vendredi [8 décembre 1797]. Je suis arrivée à 4 heures du soir M^d Philippaux et sa fille sont venues et étant dans notre lit Louis Buonaparte est venu nous nous sommes cachées dans notre lit, ma cousine et moi mais cela n'a pas empêché qu'il ne nous ait dit bonsoir. - Le samedi [9 décembre]. J'ai été le matin voir Buonaparte avec mon papa il m'a fort bien reçu et avec amitié. Il m'a engagé à dîner et m'a envoyer chercher, et m'a ramené dans sa voiture [...]. - Ce dimanche [10 décembre]. Buonaparte m'a envoyer chercher le matin pour me voir avant d'aller à la fête [réception au Palais du Luxembourg du général à son retour de la campagne d'Italie] il étoit en grand habit et avec tous ses aides-de-camps qui m'ont fort intimidé. J'ai été dîner avec ma cousine chez sa mère et le soir j'ai été voir M^{elles} Auguié elles m'ont raménée et nous avons vues l'illumination qui étoit tres belle. - Le lundi [11 décembre]. J'ai été le matin voir

la princesse Amelie Honhenzolerne. J'ai dîné chez ma bonne maman où je loge [...]. Louis est encore venu nous voir mais nous étions couchées et il est parti. Comme il loge la porte à côté de chez nous il vient nous voir en rentrant mais bien souvent nous sommes couchées. - Le mardy [12 décembre]. Buonaparte m'a envoyé chercher le matin pour le voir ensuite j'ai été voir M^d de Menou M^d de Momorin [...]. Jeudi [14 décembre]. J'ai été dîner et chez M^{elles} Auguié le soir nous avons dansé, après le concert, jusqu'à 4 heures du matin j'y ai couché. [...] Samedi [16 décembre]. Nous avons pris nos leçons et le soir nous avons été voir M^d Campan chez M^{elles} Auguié. - Dimanche [17 décembre]. M^d Campan est venue me voir et j'ai été voir M^{elle} Lagallissonnier le soir nous avons été faire une belle visite de ceremonie. [...] - Mardi [19 décembre]. Nous avons pris nos leçons et nous allons dîner chez M^d Lagarde Buonaparte et toute notre famille. [...] - Jeudi [21 décembre]. J'ai été déjeunée chez M^d Lalouet et Buonaparte m'a envoyer chercher pour dîner mais j'avois déjà dîné nous avons été au spectacle le soir voir Pons de Leon [Ponce de Leon d'Henri Berton, à l'Opéra-Comique]. - Vendredi [22 décembre]. J'ai été voir la princesse Honhenzolerne. J'ai été dîner chez Buonaparte. Il m'a mené au spectacle voir Le Consiliateur et Le Bouru bienfaisant [comédies de Charles-Albert Dumoustier et Goldoni]. [...] - Mercredi [27 décembre]. J'ai été déjeuné chez la princesse Honhenzolerne. J'ai été voir mon beau père le matin et le soir j'ai été à la Comédie avec ma cousine voir le Glorieux et Minuit [comédies de Destouches et Desaudras]. - Jeudi [28 décembre]. J'ai été voir ma maraine le soir avec mes grands parents. - Vendredi [29 décembre]. Le soir maman est arrivée. [...] - Dimanche [31 décembre]. J'ai été passer la journée avec ma cousine chez Maman le soir il est venu beaucoup de monde. [...] - Mercredi [3 janvier 1798]. J'ai été au bal de Taleran [Talleyrand]. - Jeudi [4 janvier]. J'ai été voir mes grands parents parce que depuis mardi je loge chez Maman. [...] - Lundi [8 janvier]. Je suis revenue chez maman à 3 heures et j'ai été passé la soirée chez mon ancienne amie M^d Croiseuil que j'ai trouvée charmante et que j'ai vue avec bien du plaisir car il y avoit deux ans que je ne l'avois vue et nous ne nous étions jamais quittée avant ». Etc.

Provenance : collection CRAWFORD (cachets encre de la Bibliotheca Lindesiana), réunie par Alexander Lindsay, earl of Crawford et son fils James (1812-1880, et 1847-1913).



~~je n'ai été~~
comme chez sa
été voir ^{elle} Augier
nous avons dîné
très ~~bonne~~

la princesse Amélie
chez ma bonne maman
Mlle Lagallinonnière
ensuite j'ai été
puis est encore venue
cocher en ~~il~~
loge la porte à
et nous voir en entrant
souvent couchées

le mardi 12

Bonaparte m'a envoyé chercher le matin
pour le soir ensuite j'ai été voir M^d de
Moussou M^d de Monrois en je suis revenue
chez nous où voisin m'a apporté ses lettres
en où je ^{m'en suis} exprime d'y répondre

Mercresdi 13

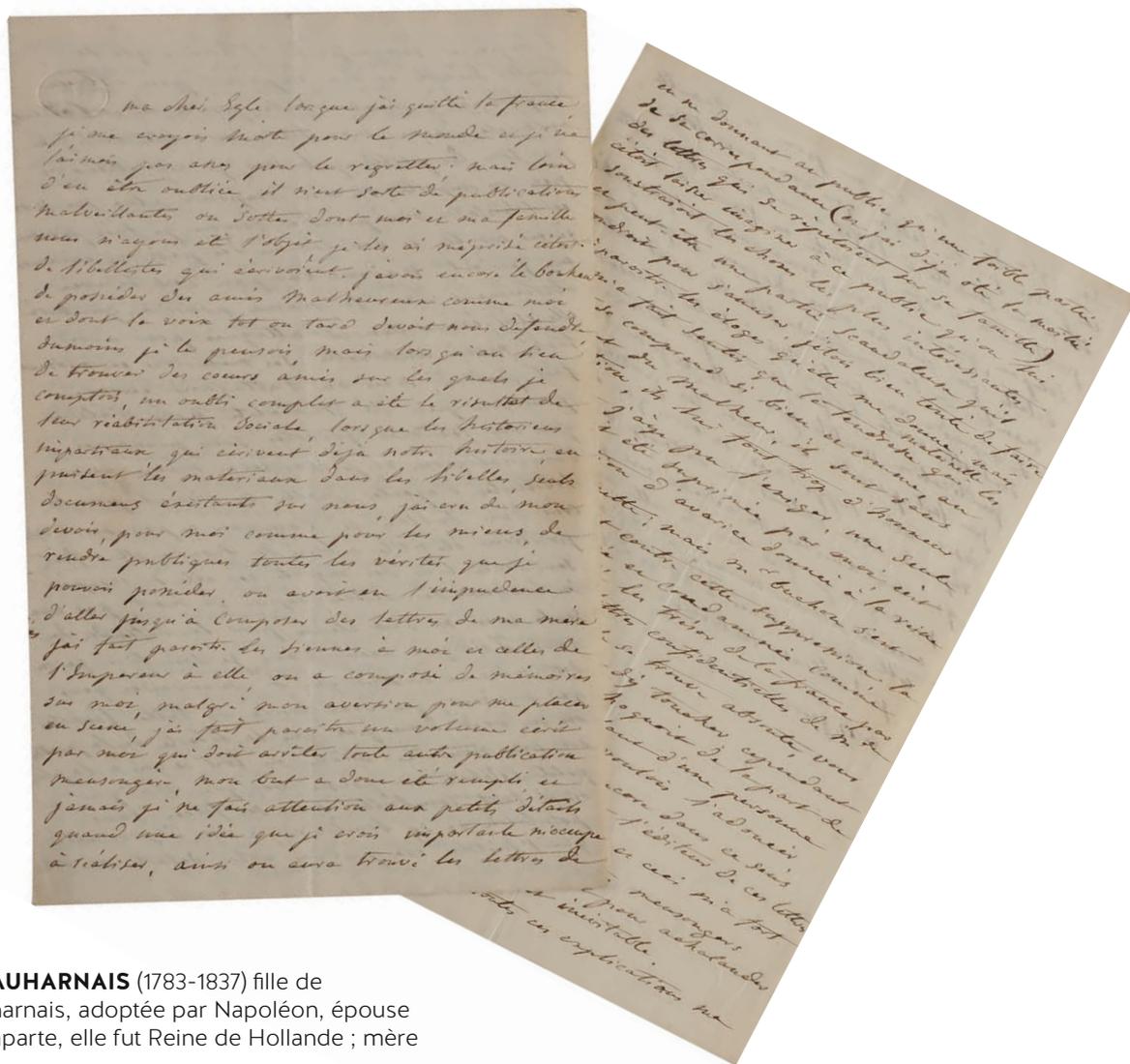
je ne suis pas sortie en je n'ai sur personne

Jendi 14

j'ai été ~~dimanche~~ dîner ^{aller} chez M^{lle} Augier le soir
nous avons dîné, après le Concert, jusqu'à 4 heures
du matin j'y ai couché

Vendredi 15

nous sommes revenues à midi chez nous où on nous
a appris que Madame et M^{lle} Philipeaux avait
passer la soirée du jeudi dans l'esperance de nous



714

HORTENSE DE BEAUHARNAIS (1783-1837) fille de Joséphine de Beauharnais, adoptée par Napoléon, épouse (1802) de Louis Bonaparte, elle fut Reine de Hollande ; mère de Napoléon III.

132 L.A.S. (la plupart « Hortense » ou « H. »), 1798-1837, à Aglaé, dite Églé AUGUIÉ, la maréchale NEY ; environ 270 pages formats divers, quelques adresses (quelques lettres non signées ou incomplètes).

30 000 / 35 000 €

Importante et exceptionnelle correspondance de la Reine Hortense à son amie d'enfance Églé Auguié, qui épousera le maréchal Ney ; elle couvre toute la vie de la Reine Hortense, depuis sa jeunesse jusqu'à toute la fin de vie.

[Aglaé, dite Églé AUGUIÉ (1782-1854) était la nièce de Madame CAMPAN, chez qui elle fut élevée et se lia d'une tendre affection avec Hortense de Beauharnais ; protégée par Joséphine, elle épousa le 5 août 1802 le futur maréchal Ney, prince de la Moskowa. Hortense et Églé entretenaient toute leur vie une correspondance régulière. Nous ne pouvons donner ici qu'un trop bref aperçu de cette très riche et passionnante correspondance. Un descriptif détaillé de toutes les lettres peut être fourni sur demande.]

La première lettre date du 29 avril 1798, pour relater la visite de « Maman [...] avec Buonaparte » à l'institution de Madame Campan à Saint-Germain-en-Laye. La lettre suivante est adressée à Antoinette, la sœur d'Églé, peu avant son mariage avec Gamot : « je suis si persuadée

que tu seras heureuse que je voudrais voir tout cela bien finir mais comme je suis sûre que je t'impatiente en te parlant de cela »... Vers 1800, Hortense convie Églé à la Malmaison avec Mme Campan :

« nous nous amuserons un peu nous chanterons et nous sauterons »... **1804.** Séjour à Compiègne ; son premier fils Napoléon... Écointe de son second fils, Napoléon-Louis, souffrante, elle va passer deux jours à la Malmaison « avec maman », l'air de la campagne lui a fait du bien. Le Sacre est repoussé au 18 brumaire. « On dit toujours que BONAPARTE doit aller à Boulogne bientôt mais tu sais que ce n'est jamais décidé que la veille »... Elle regrette de ne pouvoir assister à « la belle fête » de Boulogne...

1805. 14 juillet, « Hortense Bonaparte » annonce que « l'empereur est arrivé à Fontainebleau. On dit que l'impératrice y est aussi » ; elle regrette l'absence de son frère Eugène. 29 août, sur son séjour à Boulogne où elle a été accueillie par le maréchal DAVOUT ; projet de mariage d'Adèle (sœur d'Églé) avec le général BERTRAND...

1806. 20 juin, sur son arrivée en Hollande : « En entrant dans le Palais je ne puis te dire l'impression que j'ai éprouvée en entendant tous ces cris qui me perçoient le cœur. En recevant tout ce monde je me suis bien aperçue que ce n'étoit plus un rêve, surtout en quittant la France en passant cette colonne qui sépare la Hollande. J'ai senti que je n'avois plus de courage mon Dieu combien il m'en

faut. Cependant nous sommes avec de bien bonnes gens. Ils m'ont quelquefois attendrie en me priant d'être leur mère. Je tâcherai de faire leur bonheur ; mais qui est-ce qui fera le mien... 18 octobre, annonce de la **bataille d'Iéna** : « Ton mari [NEY] se porte bien il y a eu une victoire complète sur les Prussiens. Toutes nos connoissances se porte bien 25 mille prisonniers 100 pièces de canon plusieurs généraux prussiens blessés, la reine et le roi ont manqué être pris. Enfin j'espère que tout cela nous donneront la paix »...

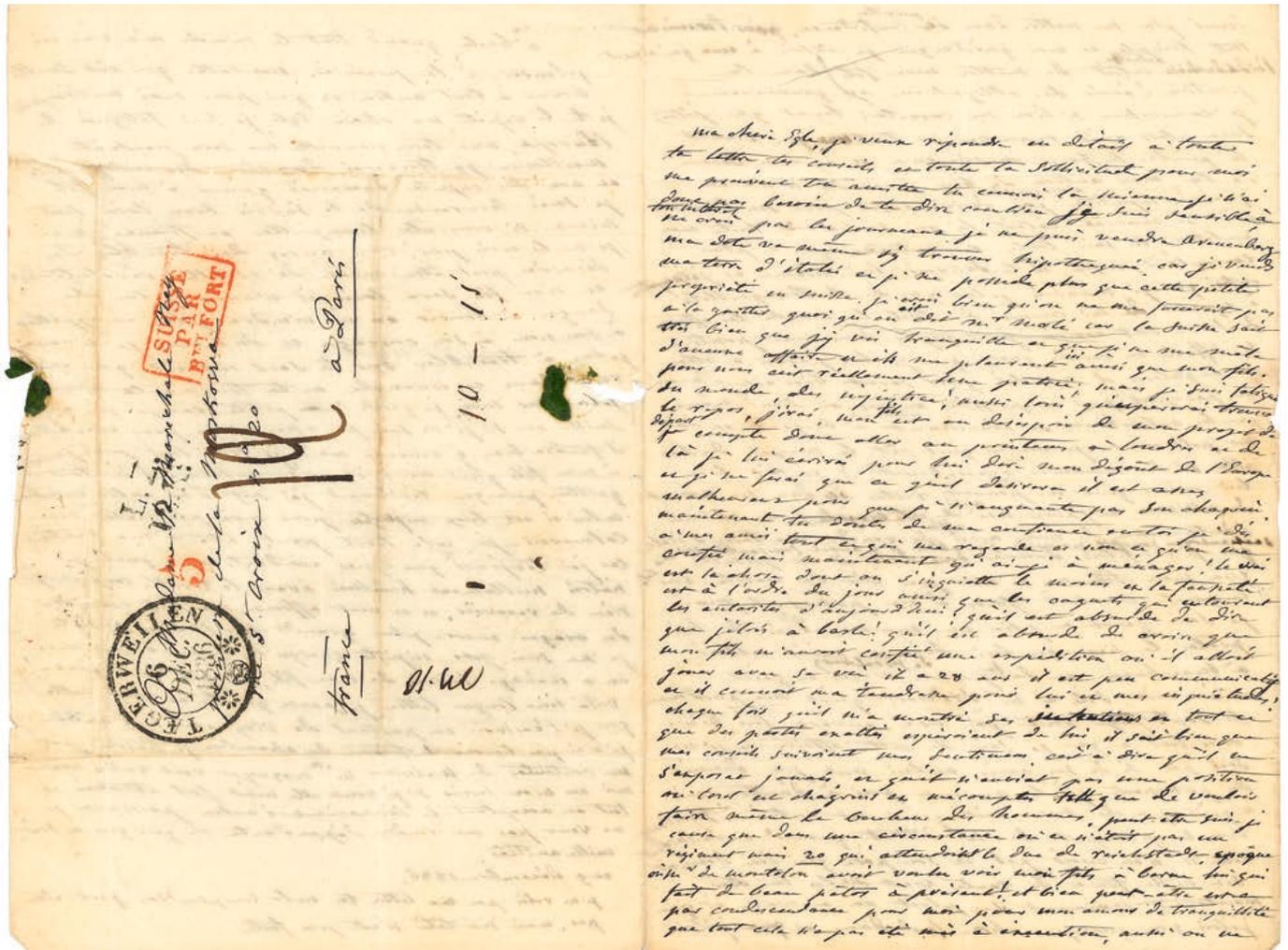
1807. Sur ses difficultés conjugales, et projet de mariage d'Adèle Auguié avec le général de BROC (11 avril 1807). Elle parle de son mari : « je ferai ce qu'il voudra. Je n'ose pas penser à bien du bonheur près de lui ». Elle évoque son amant Charles de FLAHAUT.

1808. [Paris juillet], après la naissance de Charles-Louis-Napoléon (20 avril, le futur NAPOLÉON III) : « Mon pauvre petit garçon a été bien mal. Ce pauvre petit mourroit de faim, sa nourrice n'avoit plus de lait et elle ne le disoit pas » ; elle a changé de nourrice [Mme Bure], et « il prend de la bouillie il vient très bien [...] Je sens que je suis nécessaire à mes enfants et cela me donne du courage pour faire ce qui est nécessaire à ma santé ». Soirées musicales chez elle. Elle a « un nouvel assidu », M. de LABORDE, « il me fait des romances et je les mets en musique mais il m'ennuye parce qu'il m'admire trop. Nous sommes inconcevables nous autres femmes je vois qu'on ne peut jamais nous contenter. Quand à moi, je vois bien que je ne serai jamais contente car il me suffiroit d'être aimée comme je sais aimer et c'est une chose dont il faut prendre son parti, car c'est impossible »...

1810. Séjour à Amsterdam en avril. Mort du général de BROC (mari d'Adèle Auguié). Cure à Aix-les-Bains en août : « Ma poitrine étoit si faible qu'il faut absolument la fortifier. Je suis un peu mieux mais je ne suis pas encore à l'abri d'un orage. Cela me donne presque la fièvre tant je suis foible »...

24 [septembre 1812], sur la **bataille de la Moskowa** (7 septembre) : « Heureusement ce qui nous est le plus cher se porte bien ; mais que c'est triste de penser aux pertes que l'on a fait. Ce pauvre Auguste Caulaincourt que je regrette bien vivement et que je puis bien dire que je pleure, le petit Canonville, les généraux Montbrun, Plauzonne, et plusieurs autres que nous ne connoissons pas. Ton mari se porte bien [...] La garde n'a pas donné. Le p. d'Ecmul [Davout], Nansouty et Rapp blessés mais légèrement ».

1813. Aix-les-Bains 15 juin, émouvante lettre sur la mort d'Adèle de BROC (le 10 juin, Adèle, la sœur d'Églé, est morte noyée sous les yeux de la Reine Hortense, qu'elle accompagnait dans une excursion à la cascade de Grésy) : « rien ne pourra jamais me consoler de la perte d'une si tendre amie. [...] Elle doit être heureuse à présent mais c'est moi qui vais me trouver bien seule dans la vie, elle étoit si pure si vertueuse, je me reposeis sur elle de tout le bien que je pouvois faire et avec elle je ne devois jamais craindre de faire trop mal »... Le lendemain, elle écrit une émouvante lettre au père d'Adèle. Le 4 et le 30 juillet, elle revient longuement sur cette terrible perte : « Je suis obligée de renfermer dans mon cœur les impressions que journellement je trouvois le besoin de lui communiquer. Souvenirs du passé, projet



pour l'avenir, elle étoit de moitié dans tout. Elle me manque donc de sentiment, d'habitude. [...] Sais-tu pourquoi je trouve du courage c'est que je suis résignée au malheur, je crois que la vie d'une femme n'est composée que de souffrance. Ses seules jouissances sont le bonheur qu'elle peut procurer aux autres, [...] c'est souvent ayant le cœur déchiré qu'il faut sourire à ceux qui nous aiment »...

1814. 29 juillet, sur son arrivée à Plombières pour prendre les eaux après la chute de l'Empire. *Saint-Leu 16 octobre*, sur son entrevue avec LOUIS XVIII : « Il a été très bon pour moi, et je lui ai bien dit que je pensais que mon bonheur étoit de vivre tranquille et de mettre mes enfants sous sa protection »...

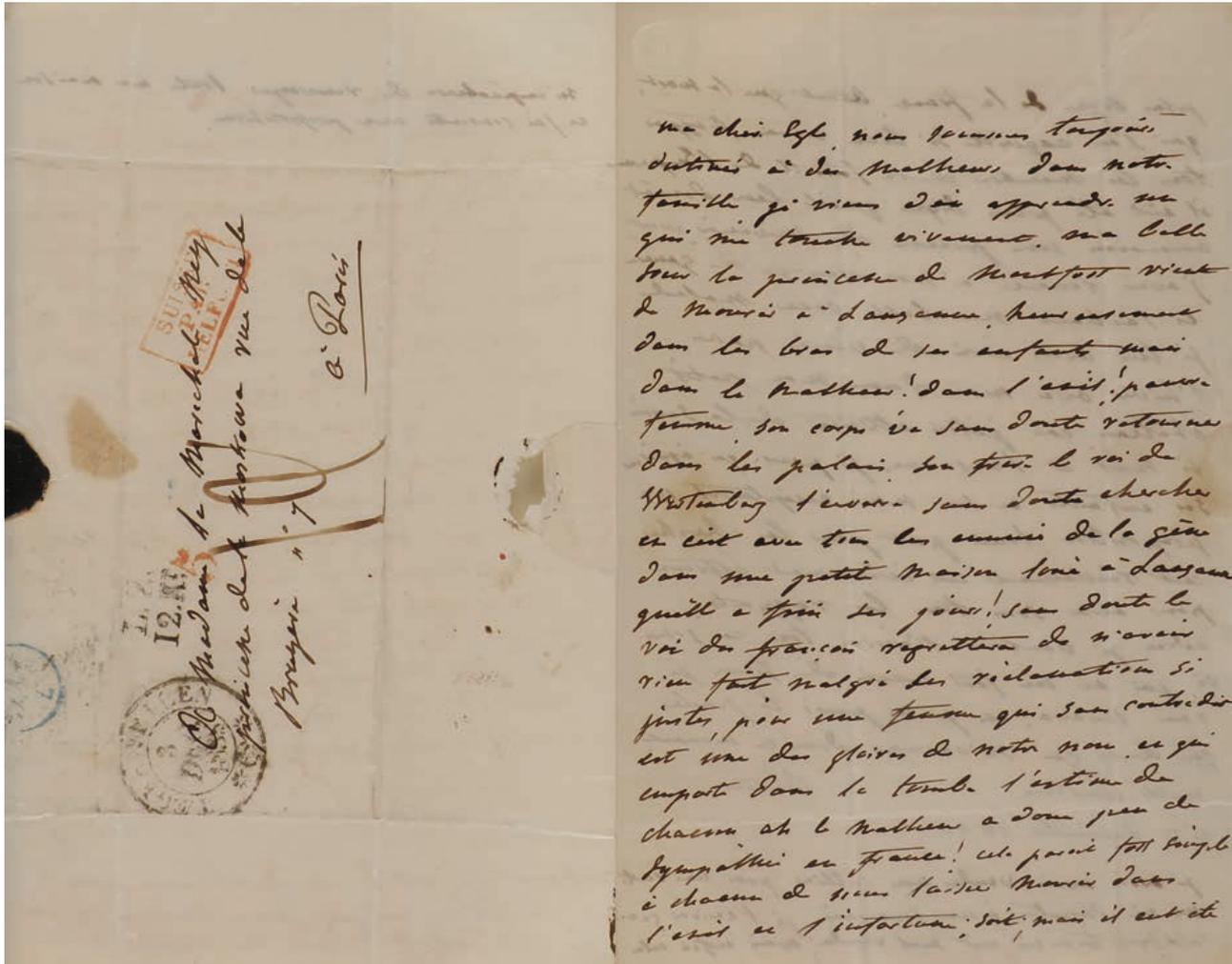
1815. 25 novembre, pendant le procès du maréchal NEY : « J'espère qu'il viendra des tems plus tranquilles où nous pourrons continuer une correspondance qui me sera toujours chère ; mais c'est dans la crainte de nuire à ceux que j'aime que je dois me faire oublier dans ce moment ».

1816. 2 décembre. Errante et calomniée, elle s'est réfugiée à Constance ; elle cherche à vendre ses diamants... « Je serai bien aise que tu voyes mon fils si tu vas à Rome. Son père sera sans doute bien pour toi, il a été bien mal pour moi et cela m'a fait de la peine pour lui car pour nos affaires d'intérêt il est impossible de s'être plus mal conduit ; mais je lui ai pardonné de tout mon cœur »... Elle a composé trente romances dans sa retraite...

1817. En mai, elle quitte Constance et s'installe à Augsbourg (17 mai 1817) ; elle passe huit jours en Bavière avec son frère Eugène. Elle

s'inquiète de la santé de Mme CAMPAN, très affaiblie... « Tu sais mieux que personne qu'il n'a pas tenu à moi de ne pas trouver mon bonheur ou il est seul permis de l'espérer. Dieu m'est témoin que j'ai tout fait et c'est encore une consolation qu'on ne peut m'ôter, c'est d'avoir usé toutes mes facultés à tacher de rendre heureux l'homme auquel le sort m'avait uni [LOUIS BONAPARTE]. Dieu veuille qu'il le trouve, ce bonheur, dans la religion ; mais pour moi je n'ai rien à me reprocher, tu sais tout ce que j'ai souffert pour cela. Comme il est à la mode de s'amuser à mes dépens, tu sais sans doute qu'il a paru un libelle horrible où l'on renouvelle ces propos qui m'ont fait tant de mal autrefois. On veut absolument me faire l'honneur de me citer parmi les conquêtes de l'Empereur NAPOLÉON, le pauvre homme il faut au moins lui rendre justice. Je ne puis même avoir eu le mérite de la résistance, car il n'y a jamais pensé »... Son fils Louis [le futur Napoléon III] « est gentil ; mais toujours foible pour son âge »... Elle fait l'acquisition d'ARENENBERG, « petite campagne sur le lac de Constance »... Elle parle de ses romances...

1818. 26 avril, repoussant l'idée d'un accommodement avec son mari : « tu oublies donc tout ce que j'ai souffert, et que le seul bien que j'ambitionne à présent, c'est au moins la liberté de respirer à mon aise, ma vie seroit compromise si cela ne m'étoit plus possible, je ne pense plus depuis longtems au bonheur ; mais ne plus être entourée de malveillance de soupçons est nécessaire à mon existence »... 1^{er} décembre 1818, sur sa fameuse romance du *Beau Dunois* et les fêtes données à Augsbourg en son honneur : « Le jour de ma fête



a été ici un véritable jour de fête. La veille le gouverneur m'a donné un bal et avant on a représenté des tableaux de tous les couplets de ma romance *du beau Dunois*, une dame la chantait pendant que la toille étoit levée, c'étoit vraiment une idée charmante et exécutée à merveille »... Elle a repris son « habitude occupée et calme » ; le soir on lit les *Considérations sur la Révolution française* de Mme de STAËL : « Cela me met tout à fait au courant de la révolution française que je ne savais qu'imparfaitement et avec la belle réputation qu'on m'a donné de politique, il étoit ridicule de ne pas connoître même l'histoire de son tems ; mais pauvres femmes que nous sommes notre roman particulier a assez occupé notre vie, pour que, passé cela tout nous devint indifférent »... Son fils Louis [le futur Napoléon III] « est bien et les leçons vont sans interruption »...

1819. 13 mars, longue lettre sur une fête à Augsbourg avec son frère EUGÈNE et sa famille. Elle veut retarder son voyage à Rome : « Tu dois penser que ce séjour *maritale* ne me convient guère. J'ai toujours peur qu'on ne me garde mon fils cadet. Il n'y auroit donc que pour voir l'aîné que je me déciderois encore à aller de ce côté et comme Louis [le futur Napoléon III] fera sa première communion avant ici je veux encore me reposer une année où je suis ». 8 novembre, sur sa vie calme à Arenenberg, les rumeurs de raccommodement avec son mari, ses idées religieuses : « la véritable religion n'est qu'amour »...

1820. 28 janvier, elle veut « faire un joli recueil de mes romances »... 30 mai, sur son installation à Arenenberg, « mon petit hermitage au bord de mon lac » ; son ancienne lectrice Louise COCHELET, qu'elle a revue ; ses nouvelles lectrices, Élixa de COURTIN et Mlle de MOLLENBECK ; la rédaction de ses *Mémoires* : « C'est pénible de se rappeler de bons moments dans l'enfance et de si tristes dans la jeunesse » ; le choix d'un nouveau précepteur, Philippe LE BAS, pour son fils : « J'espère que mon mari ne viendra pas gâter tout cela »... 22 novembre, sur la visite de la Grande Duchesse [STÉPHANIE DE BADE] à Arenenberg ; elle s'explique sur le renvoi de Louise COCHELET ; elle cite longuement (sans mentionner le nom) un passage d'une lettre de Charles de FLAHAUT parlant de sa fille et de l'être qui aurait dû lui « montrer la source du vrai bonheur »... Elle en a été « touchée aux larmes »...

1821. 13 juillet, sur sa cure à Baden avec Madame CAMPAN. 8 octobre, départ de sa lectrice Élixa de Courtin.

1822. Mai-juillet, sur la maladie d'Antoinette GAMOT, sœur aînée d'Églé ; Hortense promet, en cas de décès, « de servir de mère à ses enfants ». 27 octobre : après le séjour d'Églé et ses enfants à Arenenberg, elle a repris sa vie solitaire ; ses projets de plantation ; rumeurs de décès de sa belle-mère [LETIZIA]...

1823. 19 juin. Longue lettre s'interrogeant sur le sort des enfants d'Églé et du maréchal Ney : « Je conçois que ce soit affligeant qu'on ne puisse espérer les placer dans leur patrie [...] Les tiens portent un nom qui les fera repousser du gouvernement » ; mais elle répugne à ce qu'ils aillent servir à l'étranger : « pour prendre du service dans un pays, il faut malheureusement renoncer au sien et se faire sujet d'un nouveau roi ce qui est bien triste »... 11 septembre, elle n'a pas tout perdu dans la crise financière, mais ses finances ne sont pas brillantes... 16 octobre, sur le séjour de sa cousine Stéphanie ; elle prépare son grand voyage à Rome, où elle va ramener son fils aîné Napoléon-Louis chez son père, et elle redoute le séjour au sein de la famille Bonaparte ; « la bonne ville d'Augsbourg » pleure son départ... 25-27 décembre, longue lettre sur son séjour à Rome avec la famille BONAPARTE et son mari : « on ne me tourmente pas comme je le craignois au contraire chacun se ressent du triste caractère de mon mari. Chacun a l'air de me rendre justice car c'est à moi qu'on vient se plaindre. Aussi loin de me parler de raccommodement on me dit, il est impossible de vivre avec lui » ; visites à la Princesse PAULINE BORGHESE (piquant portrait)...

1824. 8 avril, longue et émouvante lettre sur la mort de son frère EUGÈNE (à Munich le 21 février) : « je ne reverrai plus l'ami de mon enfance, ce frère si tendre et si parfait »... 1^{er} août, sur ses embarras de fortune, notamment avec OUVREARD : « Conçoit-on que ce millionnaire ne veuille pas me payer la terre qu'il m'a achetée »...



PORT SUSPENDU AU FIL DE FER
à Fribourg (Suisse)
dessiné par M. de la Roche
gravé par M. de la Roche

Mme de Staël je t'envoie sur des beaux papiers que j'ai
achetés sur la rive gauche que j'ai été voir et où
j'ai pu me procurer tout le monde fait en carton
j'ai pu donner un échantillon de ce que cela est et
j'espère que ces nouvelles j'ai pu donner de t'être
chargé de l'affaire de mon élève j'ai vu avec le
quel j'étois autre chargé de le proposer à quelqu'un de te
voir pour dans mes ententes venant entendre pour en le
vendre le meilleur possible mais tu es fort nouvelle
de j'accepte à l'instant même la proposition que tu
me fais des 400 mille francs si tu veux le faire
dis-moi chez sa meurtre retour ou bien un engagement
de M^{me} de Staël de me donner cette somme je regarde
mon élève comme vendu et je le remettrai en dans
la main de celui qui voudrait le chercher de la part
de M^{me} de Staël avec une lettre de toi en bien entendre
quand mon retour sera à Paris sur le tout ce règle

1825. 15 janvier. Au sujet d'un libelle : « j'ai toujours tenu à connoître tout ce qui étoit contre moi, et je suis habituée à me mettre au-dessus de ces injures et de ces indignités. Jeune je suis entrée dans le monde le cœur rempli de l'amour de mes semblables ». Elle évoque le souvenir de Mme CAMPAN, et les calomnies sur sa mère JOSÉPHINE, inspirées notamment par le Mémorial de LAS CASES... 19 mars, sur sa romance d'Agobar. 29 août. Elle a arrangé un petit appartement pour la venue d'Églé... « le soleil et la vue fait tout le charme de mon Ermitage ». Visite du Roi et de la Reine de WURTEMBERG... 5 octobre, projet de voyage ; succès du livre de Mme CAMPAN : « après votre mort on vous rend toujours justice » ; projet de mariage de sa nièce Eugénie avec le prince de Hohenzollern Echingen...

1826. Rome 22 février, « vives inquiétudes pour mon fils Louis [NAPOLÉON III] qui a eu une fièvre inflammatoire ». 15 mai, séjour à Rome ; projet de mariage de son fils aîné Napoléon-Louis avec sa cousine Charlotte (fille de Joseph Bonaparte, le mariage sera célébré le 23 juillet 1826)... Arenenberg 23 juillet, fatigue du voyage de retour, attente d'Églé et ses enfants, et de « la grande duchesse » Stéphanie... Varèse 11 novembre, pittoresque récit de la traversée des Alpes dans la neige...

1827. 15-23 février. Séjour à Rome ; recherche d'une musicienne pour remplacer Élixa de COURTIN, « plus ridicule et plus insupportable que jamais », mais elle a des réticences pour la fille de Sophie GAY et pour Hortense ALLART... 24-28 avril, elle loge à la campagne à la Villa Pauline, et a loué un appartement dans le Corso ; elle va essayer de remonter à cheval ; elle cherche toujours une nouvelle lectrice... Retour à Arenenberg, et désir d'une musicienne pour son salon... 21 juillet, on espionne son courrier ; séjour de sa chère nièce Eugénie qui est charmante... 7 septembre, départ de Philippe LE BAS : « mon fils n'a plus besoin de lui »... 9 novembre, retour à Rome : « je suis bien seule à ma campagne et le froid arrive. Pour moi je m'arrange de la vie la plus monotone mais pour mon fils [Louis-Napoléon, futur Napoléon III] je crains qu'il ne s'ennuie et le seul moyen, après une

Ma chère Sèle, je conserve le souvenir de ta vaine cette
 année et tu me peins dorénavant de tout le
 plaisir que je m'en promets, je compte aller
 passer le mois de juin avec eux, j'en ai
 besoin quoiqu'un malade soit nécessaire
 par ce retour de froid m'a fait tout
 trahir, quit à faire encore un voyage moi
 d'aujourd'hui il fait le plus beau temps
 de monde et je jouis de mon jardin de
 mes fleurs et de bon air que j'ai respiré
 comme si je n'étais en prison à la vie
 j'ai eu ses pendant quelques jours un
 aimable compatriote ses talents son agacement
 nous ont été d'un aimable distraction et
 comme lorsqu'on est bien, on regrette
 encore plus ses amis, j'ai des v. beaucoup
 j'ai vu si seule habituellement que je
 n'habite peut-être trop à l'isolement
 et que je le crois pour eux qui vendent
 ma vie si étroit aussi profond cela leur fait
 faire une retraite trop précieuse mais dans
 le bon sens tout est bien et est vrai
 que je reçois souvent des nouvelles
 elle m'a adressé de grandes recommandations
 et de grandes nouvelles sur la visite
 en j'ai m'en peu m'empêcher d'en
 quoique tout ce qui vient de l'air
 soit toujours précieux, j'en suis
 et en quelle peut redonner grand
 plaisir d'ailleurs, je m'en suis

Ma chère Sèle, je conserve le souvenir de ta vaine cette
 année et tu me peins dorénavant de tout le
 plaisir que je m'en promets, je compte aller
 passer le mois de juin avec eux, j'en ai
 besoin quoiqu'un malade soit nécessaire
 par ce retour de froid m'a fait tout
 trahir, quit à faire encore un voyage moi
 d'aujourd'hui il fait le plus beau temps
 de monde et je jouis de mon jardin de
 mes fleurs et de bon air que j'ai respiré
 comme si je n'étais en prison à la vie
 j'ai eu ses pendant quelques jours un
 aimable compatriote ses talents son agacement
 nous ont été d'un aimable distraction et
 comme lorsqu'on est bien, on regrette
 encore plus ses amis, j'ai des v. beaucoup
 j'ai vu si seule habituellement que je
 n'habite peut-être trop à l'isolement
 et que je le crois pour eux qui vendent
 ma vie si étroit aussi profond cela leur fait
 faire une retraite trop précieuse mais dans
 le bon sens tout est bien et est vrai
 que je reçois souvent des nouvelles
 elle m'a adressé de grandes recommandations
 et de grandes nouvelles sur la visite
 en j'ai m'en peu m'empêcher d'en
 quoique tout ce qui vient de l'air
 soit toujours précieux, j'en suis
 et en quelle peut redonner grand
 plaisir d'ailleurs, je m'en suis

morale constante pour que nos garçons ne fassent pas de sottises, c'est de les amuser. Quand je serai en ville, je prierai quelques personnes le soir, et s'il danse au son du piano la soirée se passera bien ; depuis que je suis ici nous sommes tous les deux tête à tête, et le cher enfant, malgré tous mes frais, sent souvent le sommeil le surprendre... Fierté patriotique à la victoire de Navarin... Commissions pour ses toilettes...

1828. Rome 21 janvier, sur le mariage de Fortuné de BRACK... 3 mars, sur l'état de ses affaires ; elle espère vendre ses tableaux... Arenenberg 9 août : elle reste « au coin du feu car le tems est abominable, ce qui ne guérit guère ma gorge [...] Nous lisons, nous dessinons et nous attendons le beau tems. [...] Louis chasse, travaille à la chimie aux mathématiques, il est toujours très bon enfant ». Elle s'inquiète des affaires de son mari : « s'il est vrai qu'il n'aye pas payé sa maison, il m'a joué un tour terrible, car il est très vrai qu'il a fait mettre dans notre acte de séparation que toutes les réclamations à venir pour les affaires de Paris seroient à ma charge »... 29 septembre, séjour à Bade chez la Grande-Duchesse STÉPHANIE ; charmants détails sur la mode et ses robes... 11 novembre : elle est arrivée « très bien portante à Rome et très engraissée de mon séjour à la campagne [...] Nous fesons des lectures avec mon fils. Je vais soigner ma belle-mère [LETIZIA] qui est si seule et qui paroît si heureuse de me voir, que j'ai peu de moments libres »...

1829. Rome 22 mars, elle veut vendre ses rubis ; elle s'est fait un petit budget à part pour sa toilette... Arenenberg 21 [juin ?], elle a vu son mari à Rome : « il a désiré me parler de nos enfants. Il m'a trouvé si bien conservée que par retour de tendresse sans doute il ne cesse de me causer depuis ce tems des petits tourments » ; il voudrait qu'elle vienne s'établir à Florence « sans nous voir dit-il toujours », car le séjour d'Arenenberg lui déplaît : « On croirait que je viens ici pour me rapprocher de la France, que je veux me mêler de politique [...] mais malgré mes réponses il revient à la charge, il m'envoie un homme d'affaires [...] et mes enfants voyent bien que cela devient une manie de tourmenter, ils sont assez grand pour devenir juges et je sais bien que je ne puis y perdre »... 17 juillet, sur le prochain mariage de sa nièce [Amélie de Leuchtenberg avec l'empereur du Brésil Pedro I^{er}] :

« C'est aller bien loin chercher des grandeurs. Enfin si mes enfants se trouvent mal en Europe, ils pourront aller se placer près de leur cousine ». Elle rage contre le « menteur » BOURRIENNE « qui ose avancer que je lui donnois des lettres »... Visite à Arenenberg du Grand-Duc de Mecklenbourg-Strelitz... 24 septembre, après le séjour de Léon, fils d'Églé ; séjour de la Grande-Duchesse Stéphanie... 11 novembre, retour à Rome ; elle va quitter son bottier Melnotte trop cher... Amusant jugement sur les belles-filles...

1830. Rome 27 avril. Accident de sa belle-mère LETIZIA ; conseils à Églé concernant le ménage de Léon [son fils aîné Napoléon Ney] : « Une belle-fille qui a un mari vous enlève votre fils »... Arenenberg 30 juin, sur la liaison de leur condisciple Maria de las Nieves de Hervas, veuve de Duroc, avec le colonel FABVIER. 7-20 août, longues lettres sur la Révolution de Juillet, qui réparera peut-être l'infortune de sa famille... Envoi d'un exemplaire relié de ses romances à l'impératrice du Brésil.

1831. 19 janvier, longue lettre de Rome sur ses démarches pour rentrer en France, et les troubles insurrectionnels en Italie auxquels prennent part ses fils... Londres 21 mai (en partie écrite par sa dame d'honneur Valérie Masuyer), après la mort de son fils aîné (17 mars). 27 août, annonçant son arrivée à Arenenberg, après sa fuite hors d'Italie avec son fils (futur Napoléon III).

1833. 17 mai. Arrangement d'Arenenberg pour arriver « au confortable ». Son homme d'affaires DEVAUX l'a volée « d'une manière affreuse », sur la vente d'un collier de diamants, et sa terre de la Chaussée ; elle a « perdu par sa mauvaise foi (car tout ce qu'il avait à moi devait être regardé comme dépôt) près de 4 ou 5 cent mille francs »...

1834. 3 janvier. Sur la publication de ses *Mémoires* où elle a inséré des lettres de Mme CAMPAN montrant son « noble caractère [...] sa morale, son excellent cœur »... 28 février. Séjour à Sigmaringen avec son fils. Dans son livre, elle a voulu être vraie : « j'ai du me défendre d'intrigues imaginaires dont on m'accusait. [...] Et j'irai à la postérité avec mon caractère et non pas avec celui qu'on s'est plu à me faire depuis vingt ans »... 20 mai. Arenenberg est « un petit ermitage vraiment joli à présent » ; mariage de la fille de la grande duchesse de Bade avec le prince héréditaire de HOHENZOLLERN ; lecture de LAMENNAIS... 14 novembre, lecture des *mémoires* de NEY avec son fils... 4 décembre. La foire de Constance... « Demain le ménage WURTEMBERG me donnera une soirée. J'ai donné un dîner de nocé. [...] J'ai fait le portrait de la Comtesse, je fais celui du Comte. [...] Ils m'ont pris en grande tendresse et viennent très souvent me voir. C'est un aimable ménage »...

1835. 17 janvier. Longue lettre sur ses *Mémoires* et sur Madame CAMPAN : « lorsque les historiens impartiaux qui écrivent déjà notre histoire en puisant les matériaux dans les libelles, seuls documents existants sur nous, j'ai cru de mon devoir, pour moi comme pour les miens, de rendre publiques toutes les vérités que je pouvois posséder. On avoit eu l'impudence d'aller jusqu'à composer des lettres de ma mère, j'ai fait paraître les siennes à moi et celles de l'Empereur à elle »... De même pour Mme Campan, si calomniée : « Je possédois dans les lettres de Mme Campan la meilleure défense qu'elle put avoir, je les ai fait paroître, [...] La chose marquante des lettres de Madame Campan, c'est la suite d'affection, de conseils, toujours bons, tendres, moraux, et qui la montrant pendant 25 années de sa vie font juger du temps qui les ont précédés »... Etc. 12 février. Elle retarde son voyage pour soigner son fils qui a pris froid... C'est elle qui fait la lecture le soir... 10 mars : « hors mon fils, il ne me reste plus rien dans ce monde [...] Mais toi douter de mon affection, cela n'est pas possible. Les affections de l'enfance ne s'effacent jamais »... 18 avril, sur la mort de son neveu Auguste de Beauharnais, duc de LEUCHTENBERG : « Ce cher Auguste, ce digne fils de mon frère, ce seul ami, peut-être, de mon fils, il faut encore avoir à le pleurer, si jeune, si rempli de vie et d'avenir ! »... 31 mai, au sujet du projet de vente pour 300.000 F du collier porté par JOSÉPHINE au Sacre à Anatole DEMIDOFF : « c'est le seul qui puisse le payer encore si bien [...] le père m'en avoit offert beaucoup plus et à présent il l'aurait prix de marchand »... Elle a loué à Genève « pour l'hiver un appartement rien n'est gai ici ; mais

la langue, le sérieux même, tout m'y convient »... 11 juin, lettre écrite sur papier avec vignette du *Pont suspendu en fil de fer à Fribourg* (Suisse), qu'elle est allée voir ; elle accepte la proposition faite par Demidoff à Églé de 400 mille francs pour le collier : « c'est très vrai que ma mère le portait à son couronnement »... 27 août. Séjour de sa belle-sœur [Auguste, veuve d'Eugène] à Arenenberg, avec sa fille Théodelinde, et la princesse de Sigmaringen... 25 septembre, échec de la vente du collier... 15 novembre. Mémoires du peintre Félix COTTRAU, menacé de prison pour avoir manqué le service de la garde nationale. Tremblement de terre à Arenenberg, qui a bien résisté. « Louis est à Zurich dans ce moment pour faire enfin relier son livre [*Manuel d'artillerie à l'usage des officiers d'artillerie de l'armée helvétique*], il est bien content d'être au bout de ce pénible ouvrage »... 2 décembre. Un nouveau malheur frappe sa famille : sa belle-sœur la princesse de MONTFORT [Catherine de WURTEMBERG (1783-1835), femme du Roi Jérôme] « vient de mourir à Lausanne, heureusement dans les bras de ses enfants, mais dans le malheur ! dans l'exil ! »... Reproches au roi des Français « de nous laisser mourir dans l'exil et l'infortune »... Elle croit avoir vendu son collier « pour une rente ma vie durant à un souverain »... 20 décembre. L'ouvrage de Louis a du succès. « J'ai déjà donné une leçon à mon neveu [le prince Napoléon (Jérôme)] qui est un enfant charmant et très beau de figure. Le père [le roi Jérôme] et Mathilde doivent être aujourd'hui à Stuttgart »...

1836. 3 janvier. Séjour à Arenenberg de son beau-frère JÉRÔME ; on gèle et le lac est pris ; le roi de Bavière ne commencera à payer pour le collier qu'au mois d'octobre... 18 février. Mort de LETIZIA BONAPARTE : « La mort de ma pauvre belle-mère n'enrichira pas beaucoup ses enfants malgré les millions qu'on se plaisait à lui donner »... Elle voudrait vendre un beau tableau du Corrège « et une tapisserie des Gobelins avec des N et des aigles »... 9 mai. Elle a toujours chez elle le prince de Montfort [Jérôme] et ses enfants : « le prince parle de retourner bientôt en Italie, mais les enfants se plaisent ici et je ne sais qui l'emportera »... 15 juillet. Grand travaux de réaménagement d'Arenenberg... Désir de marier son fils Louis [NAPOLÉON III] ; elle raconte son action courageuse à Baden où « il a sauvé une pauvre femme et ses enfants qui étaient emportés par un cheval »... 9 octobre. Nombreux visiteurs à Arenenberg ; succès de la Reine Caroline [MURAT] à Paris ; tensions entre la Suisse et la France... 25 novembre, après la tentative de coup d'État à Strasbourg et l'expulsion du futur Napoléon III vers les États-Unis, pour laquelle sa mère a multiplié les démarches : « Mon fils m'a écrit tout son chagrin si je m'exilais avec lui, je tacherai de lui persuader que je ne tiens plus à l'Europe et que tous les lieux me sont indifférents »... 5 décembre. Longue et importante lettre sur la tentative de coup d'État à Strasbourg : « Qu'il est absurde de croire que mon fils m'aurait confié une expédition où il allait jouer avec sa vie, il a 28 ans, il est peu communicatif, et il connaît ma tendresse pour lui et mes inquiétudes ! »... Elle rappelle qu'elle aurait pu agir autrefois avec MONTHOLON, « dans une circonstance où ce n'était pas un régiment mais 20 qui attendaient le duc de REICHSTADT », mais que son « amour de tranquillité » avait fait tout échouer...

1837. 5 janvier (fragment), sur la rupture du projet de mariage [avec MATHILDE] « à cause des événements de Strasbourg »... 12 février, sur sa maladie et les médecins qu'on lui envoie... 9 mars, arrivée du Dr CONNEAU : « Ce que j'ai décidément est au col de la matrice. Une partie est malade il faut le guérir sans arrêter le reste » (elle mourra le 5 octobre d'un cancer à la matrice)...

On joint 2 intéressantes L.A.S. d'Anne-Étiennette SALVAGE DE FAVEROLLES (1785-1854, amie et dame de compagnie de la Reine Hortense) à la maréchale Ney : 2 octobre 1835, sur les visiteurs d'Arenenberg ; 13 novembre 1837, avant l'enterrement de la Reine, le Prince [Napoléon III] l'ayant chargée, avec le comte Tascher, d'accompagner les restes mortels de sa mère jusqu'à Rueil »...

Provenance : maréchale NEY ; sa sœur Antoinette (1780-1733), Mme Charles-Guillaume GAMOT (dont la fille fut la filleule de la Reine Hortense) ; sa descendance ; vente Drouot (Jean-Marc Delvaux), 9 décembre 2011, n°s 96-193.

de simplicité & d'illusion de la part de la femme, & plus encore de la part de la fille ! que je n'assume pas qu'il n'y a rien au delà. Je n'ay point reconnu qu'en tout cela il y ait eu d'autre maléfice, que l'entreprise de suborner ces deux malheureuses. Ce que l'on avance touchant les autres maléfices, est sans preuve, & les faits les plus importants qu'on articule en ce procès ; ne sont point prouvez, ou le sont foiblement & ne fournissent point de matière suffisante à appuyer un jugement certain. Dans les Monitoires, qui m'ont été presentez, j'ay trouvé quelques articles peu convenables à l'honneur de l'Eglise & de mon caractère, & même contraires aux connoissances que j'ay. Ainsi je n'ay pas cru devoir signer ces Monitoires, sans en effacer ces articles. Je suis avec respect

Monfrere
A Caen le 6. 9. 1694.

Vostre très humble et très obéissant
serviteur
+ P. Daniel de l'Avranches!

1694
un 9. 11^e

Suicide impossible.
Impossibilités morales. Impassible
Cependant en
procès
que
témoigne
suffisant
le dégoût
qu'il a été pris d
sorte de défaillance
volonté de
s'en suppr

Monfrere
A Caen le 6. 9. 1694.

Vostre très humble et très obéissant
serviteur
+ P. Daniel de l'Avranches!

715

HUET Pierre-Daniel (1630-1721) prélat, érudit et écrivain, ami et collaborateur de Mme de Lafayette ; sous-précepteur du Dauphin et évêque d'Avranches.

L.A.S. « P. Daniel Ev. d'Avranches », Caen 6 novembre 1694 ; 3 pages in-4.

500 / 700 €

Sur une affaire de prêtre débauché, accusé de sortilège.

Ses connaissances sur l'affaire des trois personnes accusées de sortilège, détenues dans les prisons, lui sont venues par plusieurs voies, « les unes par la confession, ou par des moyens relatifs à la confession, les autres par les examens que j'ay faits des accusez, par divers rapports qui m'ont esté faits, & par les entretiens que j'ay eus avec M^r de Glatigny, Lieutenant Criminel d'Avranches »... S'en tenant aux examens et confrontation qu'il a faits, « il m'a paru avec beaucoup de vraysemblance, quoyque sans une entière certitude, que la première source de cette affaire, comme de la plus part des autres semblables, est la débauche, & que le Prestre pour abuser de ces deux creatures, a mis en usage des moyens qui ont causé tout ce scandale. Je suis persuadé que dans ces moyens, qui paroissent surnaturels, il y a beaucoup de charlatanerie de la part du Prestre, & beaucoup de simplicité & d'illusion de la part de la femme, & plus encore de la part de la fille, quoy que je n'assume pas qu'il n'y a rien au delà. Je n'ay point reconnu qu'en tout cela il y ait eu d'autre maléfice, que l'entreprise de suborner ces deux malheureuses. Ce que l'on avance touchant les autres maléfices, est sans preuve, & les faits les plus importants qu'on articule en ce procesz ; ne sont point prouvez, ou le sont foiblement, & ne fournissent point de matière suffisante à appuyer un jugement certain. Dans les monitoires qui m'ont esté presentez, j'ay trouvé quelques articles peu convenables à l'honneur de l'Eglise & de mon caractère ; & mesme contraires aux connoissances que j'ay. Ainsi je n'ay pas cru devoir signer ces monitoires, sans en effacer ces articles »...

136

716

Jaurès Jean (1859-1914) homme politique.

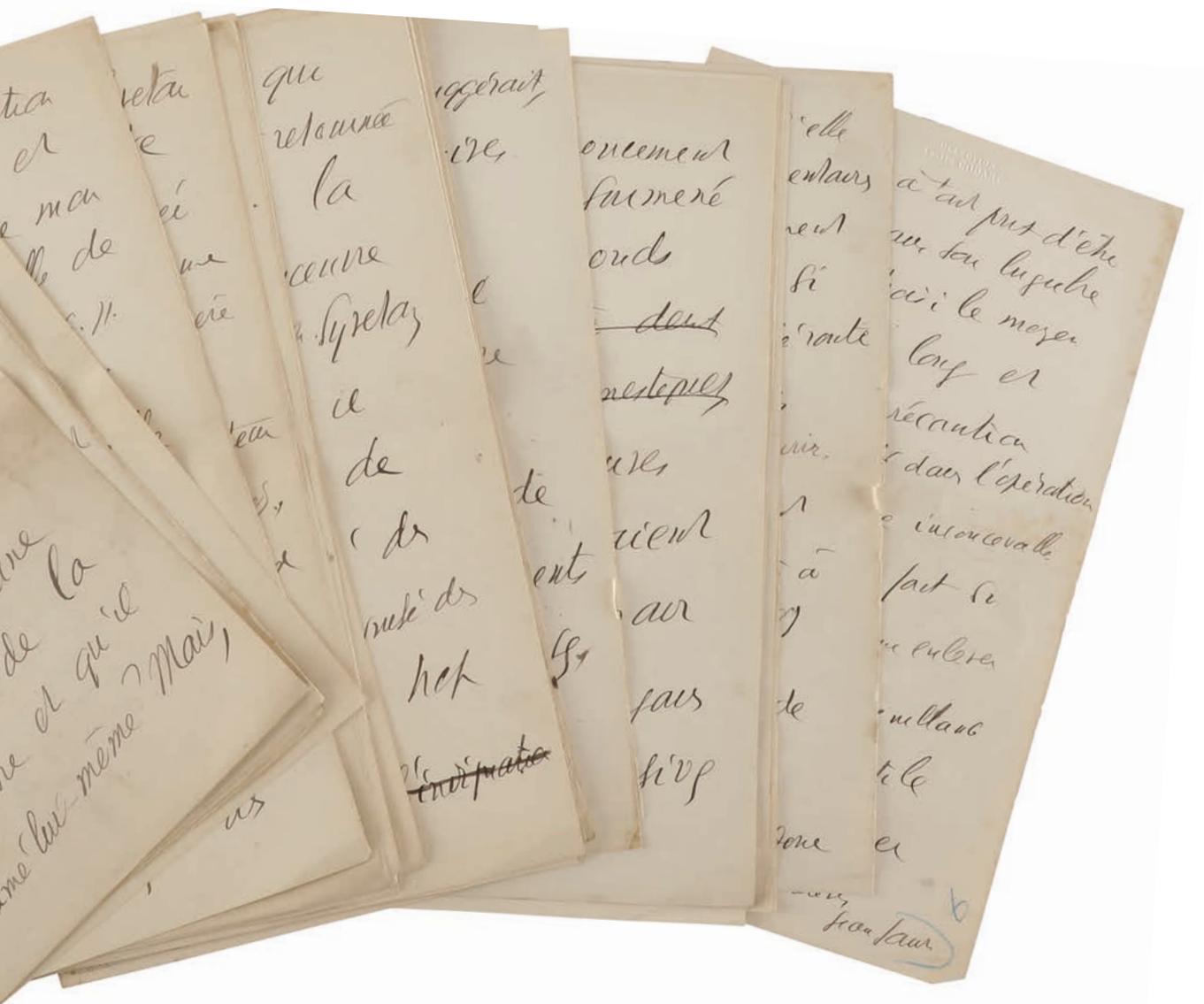
2 MANUSCRITS autographes signés « Jean Jaurès », [décembre 1904] ; 39 et 44 pages in-fol. (le second ms porte le timbre sec de la Collection Justin Godart).

1 500 / 2 000 €

Deux articles parus dans L'Humanité sur l'affaire Syveton.

[Gabriel SYVETON (1864-1904), député nationaliste connu pour ses attaques contre le ministère Combes, a été retrouvé mort le 8 décembre 1904, à la veille de son procès pour avoir giflé le ministre de la Défense ; la police ayant conclu à un suicide (Syveton étant compromis dans des malversations financières et des affaires de mœurs), sa mort avait alimenté un climat de troubles, les milieux nationalistes développant la théorie d'un complot et d'un assassinat sur ordre de la franc-maçonnerie.

Leur embarras (28 décembre 1904). Jaurès a démontré que « si M. Syveton a été assassiné, comme, je le crois, la veille du procès était précisément pour les assassins ou leurs amis la date de choix. Elle leur permettait d'imaginer une sorte d'alibi moral et la diversion du

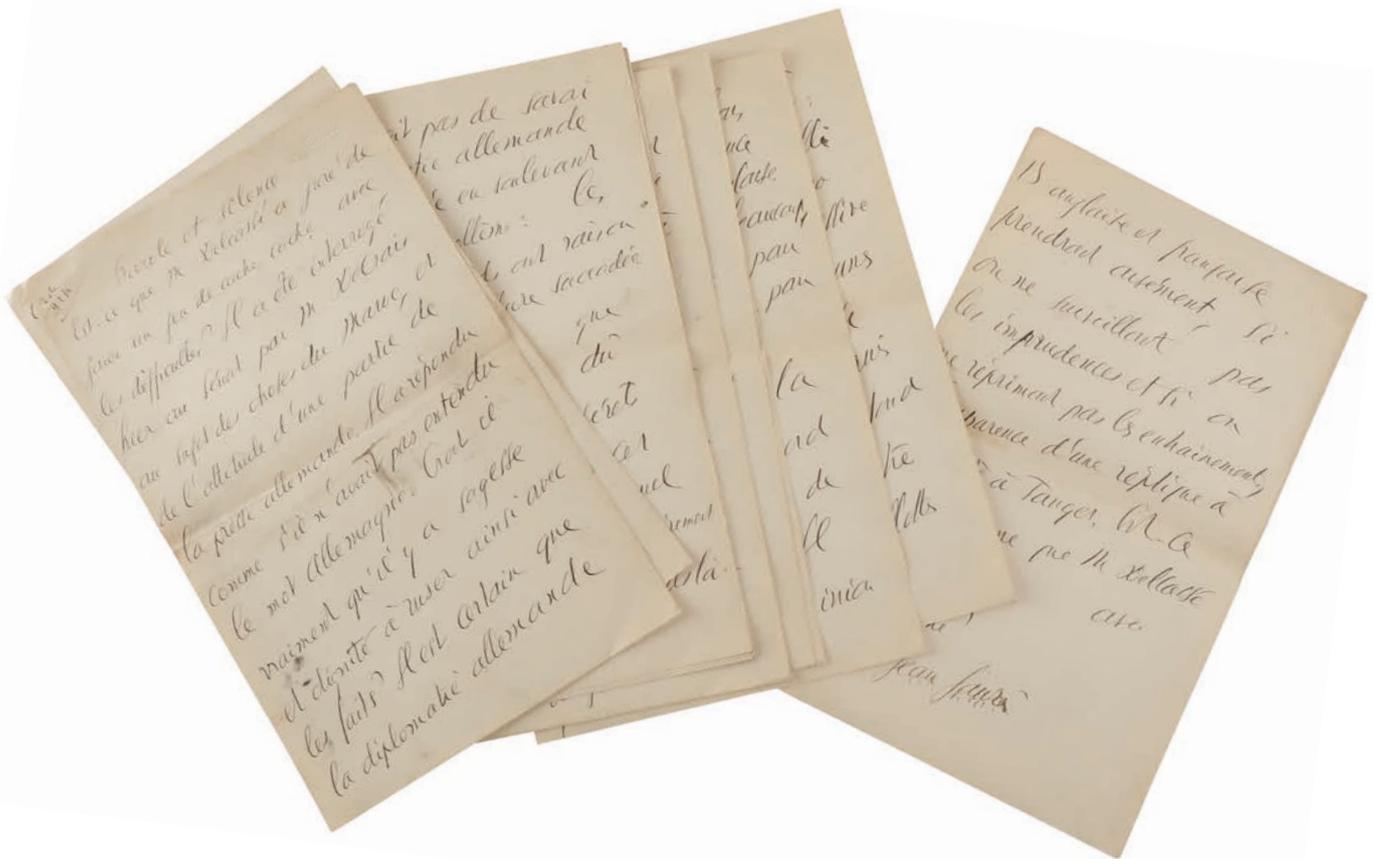


suicide. Elle leur permettait de dire que M. Syveton s'était suicidé pour éviter les révélations infamantes qui pouvaient éclater sur lui le lendemain. Ou encore ils pouvaient se réfugier dans l'épaisseur de la sottise nationaliste et insinuer qu'une mystérieuse influence maçonnique et gouvernementale avait précipité le drame à la veille même du jour redouté par les dirigeants. Ils se déchargeaient ainsi dans le gouffre de l'ineptie nationaliste de leur fardeau de crimes comme un assassin jetant le cadavre dans un abîme »... Jaurès examine longuement les circonstances du drame, le rôle de Mme Syveton et de son amant, qui apparaissent comme des suspects, pour conclure : « Dans les conditions où le drame s'est produit, le suicide est une impossibilité morale et matérielle. C'est bien en face d'un assassinat que nous sommes, en face d'un crime monstrueux de droit commun que les meurtriers essaient de déguiser ou en un suicide ou en un attentat politique ».

Suicide impossible (30 décembre 1904). « Impossibilités morales. Impossibilités matérielles. Pourquoi, en effet, M. Syveton se serait-il, suicidé la veille de son procès ? Est-ce parce que sa famille lui a témoigné, à la suite de terrifiantes découvertes, un tel dégoût qu'il a été pris d'une sorte de défaillance de la volonté de vivre et qu'il

s'est supprimé lui-même ? Mais, même en supposant M. Syveton coupable des actes d'immoralité [...] et des actes d'improbité que la veuve a tardivement invoqués contre lui, sa famille n'avait guère qualité, semble-t-il, pour lui parler avec cet accent d'autorité morale qui éveille le remords »... Jaurès démonte une à une les hypothèses d'un scandale qu'aurait eu à craindre Syveton ; il rejette la thèse du complot soutenue par les nationalistes ; il examine minutieusement les circonstances du drame et conclut : « Avoir choisi le moyen de suicide le plus long et ne prendre aucune précaution pour n'être pas troublé dans l'opération serait d'une étourderie inconcevable. Et il suffit de noter ce fait si simple, mais si décisif, pour enlever au suicide toute vraisemblance »...

On joint une L.A.S. de Joseph REINACH à Jaurès [carte-lettre, 2 janvier 1905] : « Colère jalouse » – c'est la clef du drame [...] Syveton, c'est Julien Sorel, entre Madame de Rénal et M^{lle} de la Môle, la maîtresse (ou la femme) trompée, et la maîtresse triomphante »...



717

Jaurès Jean (1859-1914) homme politique.

3 MANUSCRITS autographes signés « Jean Jaurès », [avril 1905] ; 13 pages in-fol., 15 pages in-4 et 9 pages et quart in-fol. (petites fentes à ce dernier ; le 1^{er} et le 3^e mss portent le timbre sec de la *Collection Justin Godart*).

2 500 / 3 000 €

Trois articles parus dans *L'Humanité* sur le Maroc et la crise franco-allemande.

[Pour contrer la France qui veut étendre son influence au Maroc, et qui a obtenu par accord la neutralité britannique sur la question, le Kaiser Guillaume II débarque le 31 mars 1905 à Tanger et prononce un discours incendiaire affirmant son soutien au Sultan pour préserver son indépendance et sauvegarder les intérêts de l'Allemagne au Maroc. Ce « coup de Tanger » provoquera le 6 juin la démission du ministre des Affaires étrangères Théophile DELCASSÉ.]

Parole et silence (1^{er} avril 1905). « Est-ce que M. Delcassé a juré de jouer un jeu de cache-cache avec les difficultés ? Il a été interrogé hier au Sénat [...] au sujet des choses du Maroc, et de l'attitude d'une partie de la presse allemande. Il a répondu comme s'il n'avait pas entendu le mot Allemagne. Croit-il vraiment qu'il y a sagesse et dignité à ruser ainsi avec les faits ? [...] M. de Bülow déclare avec insistance à

la tribune du Reichstag qu'il saura défendre les intérêts économiques de l'Allemagne au Maroc. Et l'Empereur lui-même, dans une visite à Tanger, qui a évidemment pour effet d'animer contre nous les résistances musulmanes, félicite les négociants allemands de l'activité avec laquelle ils défendent les droits de l'Allemagne "dans un pays libre". C'est dire que l'Allemagne considère que le pouvoir du Sultan subsiste en son intégrité, qu'il n'a reçu, par l'effet d'aucun accord diplomatique, aucune atteinte directe ou indirecte. [...] Ce que nous, Français, nous avons le droit et le devoir de nous demander, c'est si la méthode de silence affecté de M. Delcassé suffira à dissiper le malentendu qui va grandissant, ou si elle ne l'aggravera pas au contraire. [...] nous croyons, nous, que le patriotisme exige que la diplomatie dissipe toute équivoque, et prévienne par des explications franches tous les conflits possibles. Il se peut qu'il en coûte à M. Delcassé, qui a cru sottement qu'en ignorant l'Allemagne il la supprimait, de renoncer à ce mutisme niais, agaçant et dangereux. Mais il serait criminel d'y persister. [...] Il est en train de gâcher la seule grande et bonne chose qu'il ait faite, je veux dire l'accord franco-anglais. Nous n'avons cessé de dire quelle joie c'était pour nous de voir de bons rapports s'établir entre la France et l'admirable nation anglaise. Les deux peuples peuvent beaucoup, par leur entente cordiale, pour le maintien de la paix, pour le développement de la civilisation. Mais c'est à la condition que leur accord ne soit pas la coalition de deux chauvinismes »...

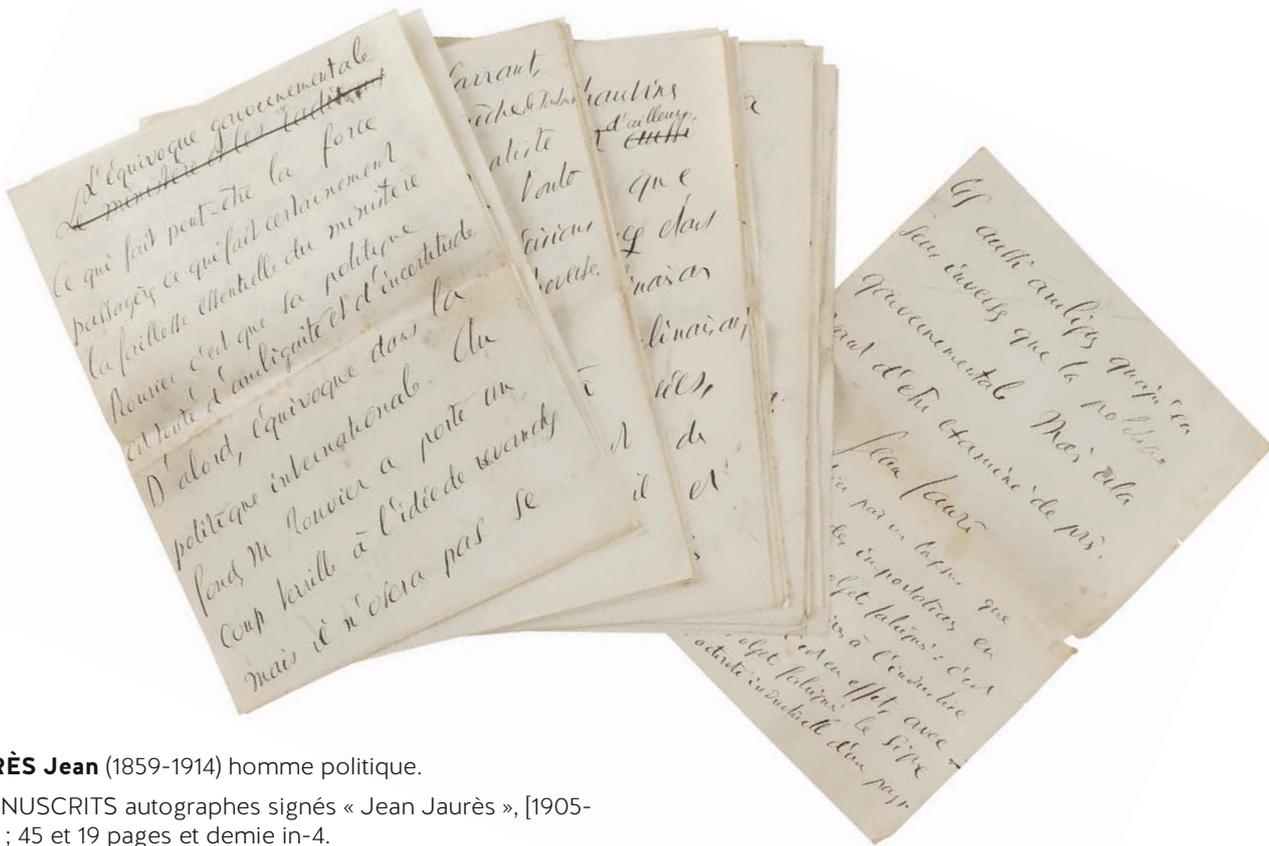
Voie ouverte (10 avril 1905). « Si faible qu'ait été l'autre jour l'effort de bon sens de M. Delcassé, il a suffi à amener une détente dans les relations franco-allemandes ». Jaurès commente la réponse de Bülow à Delcassé. « La diplomatie allemande croit pouvoir conclure du langage de notre ministre que celui-ci n'entend pas pratiquer au Maroc, dans l'intérêt exclusif de la France, une politique de protectionnisme et de prohibition. Le marché marocain resterait ouvert à toutes les nations »... Il faudrait donc prendre un engagement précis qui assure le libre-échange au Maroc, et non ce protectionnisme qui « crée une petite oligarchie de monopoleurs qui exploitent les indigènes [...] Nous sommes, par l'Algérie, voisins du Maroc : notre trafic méditerranéen est considérable. Il est donc certain que si le Maroc pacifié, organisé, s'éveille à la civilisation et au travail, la France y pourra pratiquer des échanges très étendus sans avoir besoin d'y dresser une muraille de douanes contre les produits des autres peuples »... Jaurès s'inquiète de la convocation d'une conférence internationale « qui serait saisie

par le Sultan de la question marocaine. [...] Elle aurait vraiment trop l'air d'être dirigée contre l'accord franco-anglais ». Il faudrait rétablir des relations courtoises avec l'Allemagne...

La Conclusion (20 avril 1905). « Du débat institué sur le Maroc et sur la difficulté survenue entre la France et l'Allemagne s'est dégagée une conséquence très nette et très heureuse. La Chambre n'a point voté d'ordre du jour, d'abord pour ne pas compliquer un problème extérieur des inévitables manœuvres parlementaires qui auraient pu en fausser les termes ; ensuite parce que des formules sommaires répondent mal à la complexité de ces sortes de questions ». Jaurès se méfie de la « politique personnelle » de Delcassé. Rouvier a obtenu une « unanimité morale [...] en déclarant à la Chambre « que le gouvernement tout entier assumait la responsabilité collective de l'action diplomatique, et que cette action s'exercerait dans le sens de négociations franches, claires, conciliantes », ce dont les socialistes ont pris acte...

Vote 9/16
 Voie ouverte.
 Si faible qu'ait été l'autre jour
 l'effort de bon sens de M. Delcassé
 ce a suffi à amener une détente
 dans les relations franco-allemandes. De
 l'attente le constatant, hier, ici même,
 d'après les premiers commentaires de
 la presse allemande. Mais voici
 un article tout à fait décisif de
 la Gazette de Cologne, qui a, comme
 le Temps le remarque lui-même,
 l'allure d'une communication
 officielle. C'est la réponse de M. de

M. Delcassé en ce lieu qui
 lui font, par sa attitude
 sa échelle de nos diplomatiques
 la difficulté contre laquelle la
 et au point de vue de
 une grande partie de
 apparemment un crime
 cette fois [uniquement] lui demandant
 Jean Jaurès



718

Jaurès Jean (1859-1914) homme politique.

2 MANUSCRITS autographes signés « Jean Jaurès », [1905-1906] ; 45 et 19 pages et demie in-4.

1 500 / 2 000 €

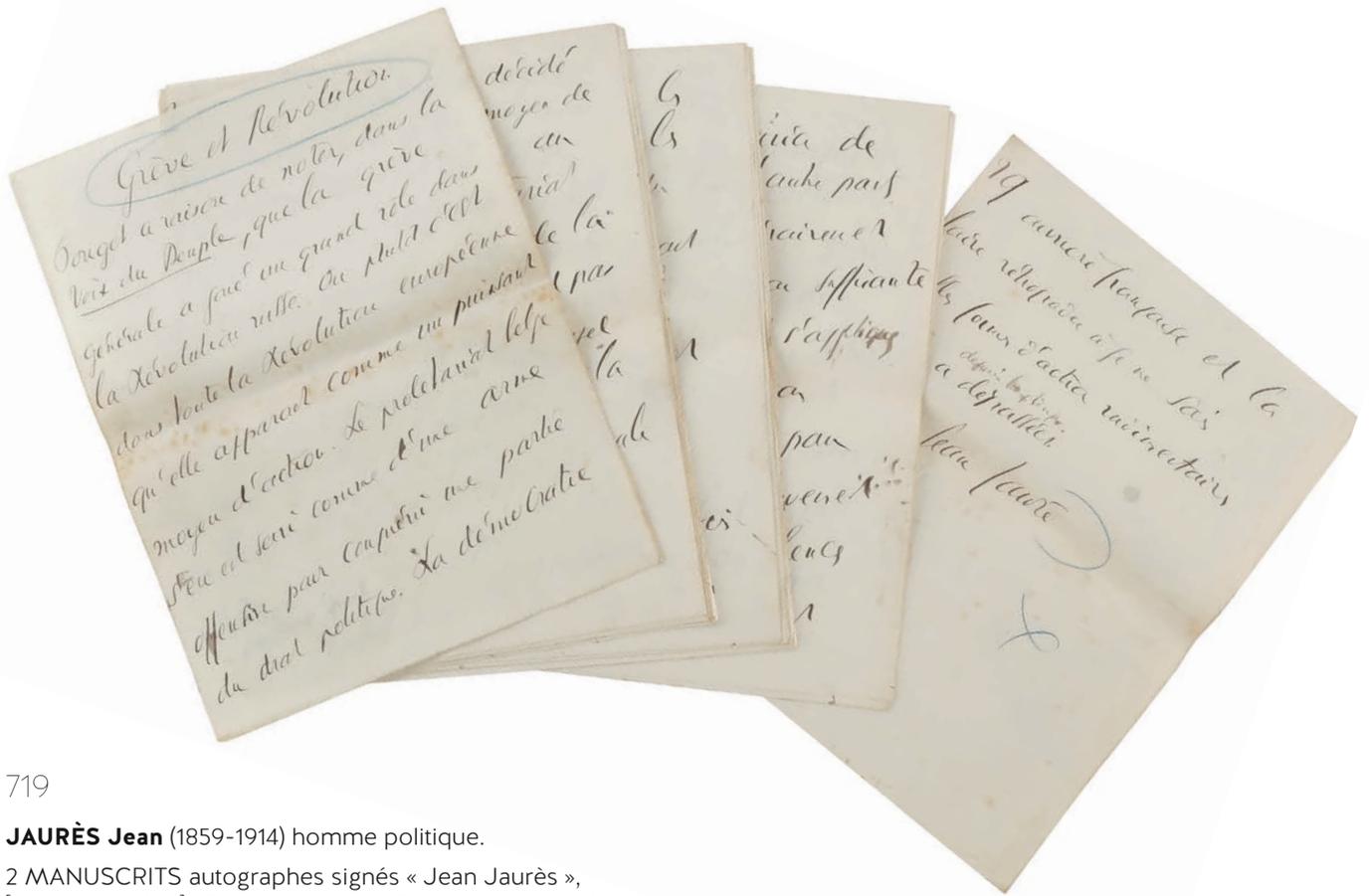
Deux articles parus dans L'Humanité sur le ministère Rouvier.

[Maurice ROUVIER (1842-1911) fut Président du Conseil du 24 janvier 1905 au 7 mars 1906 ; après la démission de Delcassé, il prit également le portefeuille des Affaires étrangères le 17 juin 1905. La crise des inventaires fait tomber son gouvernement le 7 mars 1906.]

L'équivoque gouvernementale [titre primitif biffé : *Le ministère et les radicaux*] (18 octobre 1905). « Ce qui fait peut-être la force passagère, ce qui fait certainement la faiblesse essentielle du ministère Rouvier, c'est que sa politique est toute d'ambiguïté et d'incertitude. D'abord équivoque dans la politique internationale. Au fond, M. Rouvier a porté un coup terrible à l'idée de revanche, mais il n'osera pas se l'avouer à lui-même et à l'Europe. Quand donc la France retrouvera-t-elle pour la revanche une occasion plus favorable que celle que M. Delcassé avait ménagée ? Jamais. [...] Du moment que l'Angleterre et la France s'associaient pour refouler les prétentions allemandes, pour briser son hégémonie militaire et pour anéantir sa puissance navale, instrument de sa puissance industrielle, du moment, que les deux nations engageaient cette partie formidable où la France risquait sa vie, où l'Angleterre risquait sa grandeur, il est certain qu'elles auraient mis toutes leurs forces au jeu, et qu'elles auraient cherché avec toutes leurs armes tous les points vulnérables de l'ennemi. [...] La politique de M. Delcassé était funeste. Elle allait contre l'intérêt profond de la démocratie républicaine, dont l'intérêt de la France est inséparable. Mais du moins elle était servie par un grand esprit de suite et par le courage des responsabilités ; et, du point de vue de la revanche, c'est le chef-d'œuvre de la diplomatie française depuis trente-cinq ans. [...] M. Rouvier, lui, c'est d'abord contre le général Boulanger, c'est ensuite contre M. Delcassé qu'il a sauvé la paix. C'est la destinée extraordinaire du gambettisme de faire avorter périodiquement la politique de revanche. [...] quand donc un gouvernement aura-t-il la sagesse et le courage de proclamer la paix ? [...] À cette incertitude et ambiguïté de sa politique extérieure s'ajoute l'équivoque de sa politique intérieure. Elle est faite de démonstrations à gauche et d'opérations à droite. Surtout, elle est complètement destituée d'idéal social. Quand

elle n'est pas grossièrement réactionnaire, elle flotte à l'aventure, sans vue d'ensemble, sans direction précise. Vice d'autant plus grave que la politique extérieure du gouvernement, en contrariant ce, qu'il y a encore d'idéalisme obscur dans le nationalisme belliqueux, laisse les énergies françaises en quête d'un haut emploi. Or, il n'y a qu'une grande œuvre socialiste qui puisse, dans la paix, donner à la pensée et à la volonté de la France un haut essor »... Etc.

Le sens de la crise (8 mars 1906). « En apparence, c'est sous la rencontre des voix de la droite, du centre, des socialistes et d'une partie des radicaux que le ministère Rouvier est tombé hier soir. En fait, il a succombé à ses incertitudes et à ses équivoques. Il n'inspirait plus confiance à personne et depuis bien des jours son crédit politique était épuisé. Hier, le centre et la droite, habitués à ses complaisances, à ses faiblesses, à ses ménagements, ont cru qu'ils pouvaient lui demander l'abandon définitif des inventaires, et une sorte de mise en sommeil de la loi de séparation. Ils auraient bien voulu le conserver parce qu'il répondait, dans l'ordre social, aux instincts conservateurs des modérés et des réactionnaires. Mais comment le garder s'ils n'obtenaient pas de lui une sorte de désaveu de la loi de séparation ? [...] Le gouvernement nouveau, s'il veut vivre, devra donc être formé tout entier d'hommes pour qui la loi de séparation soit une loi nécessaire et intangible, et qui ne se bornent point à l'accepter avec résignation, mais qui emploient toute leur énergie à en faire comprendre l'idée des plus aveugles et qui mettent à son service avec toute la force légale du pouvoir exécutif, toute la force de persuasion dont dispose en France un gouvernement de démocratie s'adressant au suffrage universel. Par là, toutes les résistances ne tarderont point à tomber et la loi nouvelle, loi de liberté, loi de justice, entrera dans les mœurs et les faits sans que l'on ait à déplorer de sanglantes collisions. [...] Au ministère républicain, quel qu'il soit, qui aura demain la responsabilité du pouvoir, nous n'avons, nous, socialistes, à demander que ces deux choses : qu'il soit sans équivoque, sans subterfuge, le gouvernement des républicains luttant contre la puissance cléricale ; qu'il soit contre les agités, les spéculateurs et les mercantis, le gouvernement de la paix. C'est au prolétariat à conquérir le reste par sa propagande et par son organisation ».



719

JAURÈS Jean (1859-1914) homme politique.

2 MANUSCRITS autographes signés « Jean Jaurès »,
[novembre 1905] ; 29 pages in-4 et 10 pages et demie in-fol.

2 000 / 2 500 €

Deux articles parus dans L'Humanité sur la Révolution russe d'octobre 1905.

Grève et Révolution (5 novembre 1905). « Pouget a raison de noter, dans la *Voix du Peuple*, que la grève générale a joué un grand rôle dans la Révolution russe. Ou plutôt c'est dans toute la Révolution européenne qu'elle apparaît comme un puissant moyen d'action. [...] c'est à la grève générale des ouvriers russes qu'est due pour une large part la capitulation du tsarisme. Oui, ceux qui ont compris, ceux qui ont annoncé il y a bien des années déjà que la classe ouvrière pourrait par un vaste refus concerté de travail effrayer et ébranler les puissances de réaction, et de privilèges, ceux-là ont vu juste. La grève générale est une conséquence naturelle et nécessaire du mouvement économique. La concentration de la vie industrielle invite de plus en plus la classe ouvrière à des décisions d'ensemble. En refusant momentanément sa force de travail à une société qu'elle condamne ou à un régime qu'elle abhorre, elle jette le trouble dans le mécanisme qu'elle veut briser. Elle avertit les classes privilégiées que la société est précaire et porte à faux, n'ayant pas pour base la souveraineté du travail. [...] La grève générale n'a été possible et efficace que parce que déjà les révoltes de l'opinion et les protestations directes du prolétariat avaient disloqué le vieux régime d'autocratie. [...] La grève générale n'est plus, pour le prolétariat, le substitut des droits politiques. Le prolétariat ne peut pas abandonner, au profit de la grève générale, la conquête du pouvoir politique par le suffrage universel, puisque c'est précisément pour conquérir le suffrage universel, là où il ne l'a point encore, qu'il emploie la grève générale. [...] Quand la classe ouvrière française interprète les événements révolutionnaires de Russie, elle ne doit pas oublier un instant qu'elle dispose, elle, du suffrage universel que le prolétariat russe s'efforce d'arracher au tsarisme. C'est donc dans des conditions toutes différentes que la

grève générale s'exercerait en France. [...] Mais elle ne sera efficace que si elle s'harmonise avec toute l'action prolétarienne disposant du suffrage universel. L'action par la grève générale, l'action par le suffrage universel doivent se combiner »...

Agonie barbare [titre primitif biffé : *Barbarie*] (7 novembre 1905). « Des dépêches russes, de source officielle ou officieuse, annoncent que les horribles exploits des bandes noires prennent fin. Est-ce exact ? En tout cas, le tsarisme agonisant éprouve le besoin de désarmer un peu l'indignation croissante du monde civilisé. Car ce sont ses agents, ce sont ses policiers, ce sont ses journalistes qui mènent au combat les abominables égorgeurs et incendiaires. C'est au nom du tsar, c'est pour le venger de la Révolution que des meurtriers officiels assassinent les Juifs, et mettent le feu dans une maison où ils ont enfermé des milliers de manifestants qui réclamaient une Constitution populaire et le suffrage universel. [...] Mais peut-être le tsarisme lui-même est-il impuissant aujourd'hui à maîtriser les bandes de fauves qu'il a depuis longtemps nourries et dressées au meurtre. Quand les Juifs furent massacrés à Kichinev, ce fut à la suite de longues excitations savamment accumulées par des journalistes à la dévotion de Plehve, par des policiers qui jouaient son jeu. Ce fut une tactique de l'autocratie de dériver contre les Juifs la colère du peuple souffrant. Il se peut que cette tactique réussisse maintenant au delà même des espérances du tsarisme. Il se peut qu'après avoir prêché au peuple la haine du Juif, de l'intellectuel, du révolutionnaire, l'autocratie ne puisse plus refouler et tenir en bride ces instincts sauvages, même à l'heure où elle-même se résigne à un régime nouveau. [...] Il n'y a plus de salut pour la Russie que dans la plénitude de la Révolution, c'est-à-dire dans la convocation d'une Assemblée constituante, librement et directement élue par le peuple tout entier ».

JOFFRE Joseph (1852-1931) maréchal de France.

L.A.S. « J. Joffre », Paris 16 novembre 1927, au général Maurice GAMELIN ; 2 pages in-8 à son en-tête *Maréchal Joffre* (mouillure marginale).

200 / 250 €

Il félicite son ami (et ancien collaborateur, qui vient d'être nommé commandant des troupes françaises au Levant), pour son avancement et pour son mariage : « Le gouvernement a commencé à tenir les promesses qu'il vous a faites en vous donnant "sur le journal officiel" rang et prérogatives de Commandant de Corps d'armée. Espérons qu'il continuera en vous donnant l'année prochaine le commandement d'un corps d'armée en France. Je vous reverrai avec grand plaisir à votre retour en France où vous pourrez enfin exercer un commandement à votre choix que vous méritez si bien »...

JOSÉPHINE (1761-1814) Impératrice des Français, première femme de Napoléon.

5 L.A.S. « Joséphine », 1810-1812, à Antoine-Marie Chamans, comte de LAVALETTE, 6 pages in-4 à bordure décorative gaufrée, avec 2 enveloppes autographes ; plus une L.S. de NAPOLÉON BONAPARTE, 5 L.A.S. de sa fille la Reine HORTENSE, une L.A.S. de son fils EUGÈNE DE BEAUHARNAIS, une L.A.S. de LAVALETTE, et 5 FACTURES d'achats de Joséphine, 1801-1833, plus 5 portraits gravés ; le tout monté sur onglets sur des feuillets de papier vergé fort et relié en un volume in-4, maroquin vert orné sur les plats d'un riche encadrement décoratif doré et mosaïqué, dos à nerfs et caissons au J couronné, doublures de maroquin bordeaux ornées d'un riche décor doré et mosaïqué au J couronné, avec une **miniature** peinte en médaillon (portrait de Joséphine) insérée sous verre au centre du contreplat sup., gardes de soir brochée à décor floral, contregardes de papier peigné, étui (*Chambolle-Duru*) (charnières usagées).

8 000 / 10 000 €

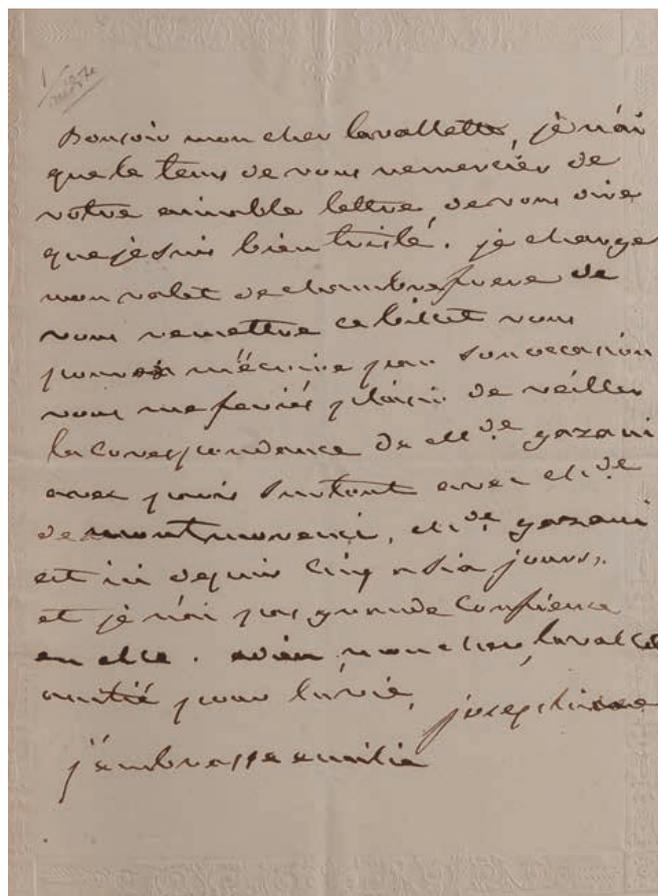
Bel album rassemblant la correspondance de Joséphine et les siens au comte de Lavalette.

[Antoine-Marie Chamans, comte de LAVALETTE (1769-1830), ancien aide de camp de Bonaparte (de décembre 1796 à janvier 1801), fut directeur général des Postes de 1804-1814 et pendant les Cent-Jours ; Lavalette avait épousé en 1798 Émilie de Beauharnais (1781-1855), nièce de Joséphine, dont elle fut la dame d'atours de 1804 à 1809, et qui fit évader son mari condamné à mort en 1815.]

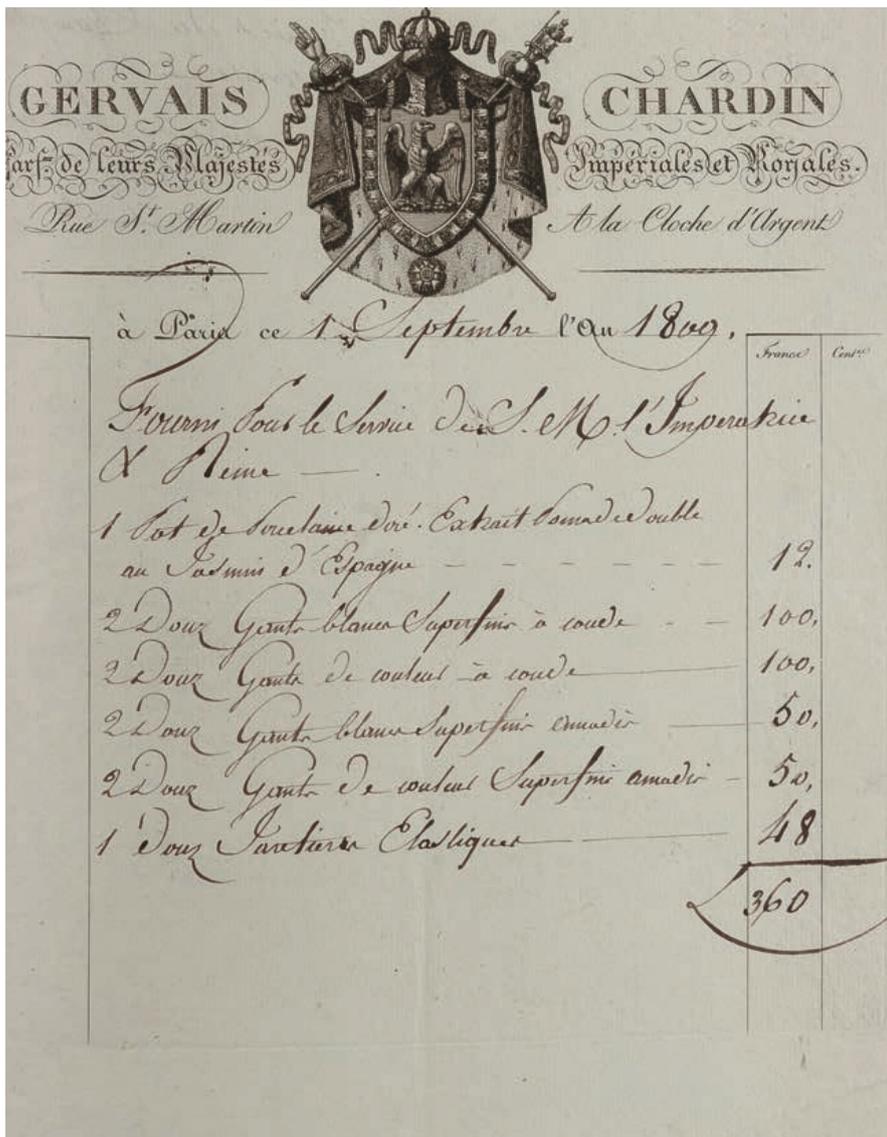
NAPOLÉON I^{er}. L.S. « Bonaparte », Paris 23 vendémiaire X (15 octobre 1801 ; 1 page in-4 avec vignette). Bonaparte prie le ministre des Finances [Gaudin] de lui présenter « un rapport qui fixe la marche qu'il faudrait faire dans ces affaires, pour éviter celle que l'on fait en ce moment, et qui est inconvenante »...

JOSÉPHINE. - [1810 ?]. Elle charge Lavalette de surveiller la correspondance de Carlotta GAZZANI [(1780-1827), lectrice de l'Impératrice et ancienne maîtresse de Napoléon] « avec Paris surtout avec M^{de} de Montmorenci. M^{de} Gazani est ici depuis cinq ou six jours,

et je n'ai pas grande confiance en elle »... - *Aux eaux d'Aix 6 juillet [1810]*. « Je suis touchée de votre attention pour moi, et vivement affligée des tristes événements arrivés le premier de ce mois, chés l'ambassadeur d'Autriche [l'incendie meurtrier lors d'une réception en l'honneur de Napoléon et Marie-Louise]... Elle écrit au prince de Leyen, à la duchesse d'Areberg, au duc de Rovigo etc. « pour avoir des nouvelles des personnes qui les intéressent », et demande des détails à Lavalette. Elle espère qu'Émilie sera rétablie à son retour d'Aix-la-Chapelle. « Ma santé est assés bonne. Les eaux d'Aix me réussissent très bien, et le pays me plait beaucoup par sa position, et par les promenades charmantes qui l'environnent »... - *Navarre 2 janvier [1811]*. Elle remercie Lavalette de ses vœux, et donne des nouvelles de la Vice-Reine sa belle-fille, qui a souffert « horriblement » d'un rhumatisme très aigu ; une nouvelle lettre d'Eugène et le bulletin qui l'accompagne l'ont rassurée : « il n'y a aucun danger, mais elle souffre toujours beaucoup et mon pauvre Eugène est bien malheureux »... - *Navarre 7 janvier [1811]*, à Émilie de Lavalette. Elle est touchée « de tout ce que vous me dites d'aimable à l'occasion des couches de ma belle-fille [naissance d'Auguste de Leuchtenberg (1810-1835)], et je reçois de même avec plaisir les vœux que vous faites pour moi. Un des miens serait de vous voir ici [...] Je commence à me faire à l'air de Navarre, et ma santé est assés bonne, à quelques migraines près »... - *Milan 4 août [1812]*. Elle a reçu une lettre de son fils, « de Dokchitsoni, du 18 juillet. Il me mande qu'on est en grande marche pour la Dwina, où l'empereur espère rejoindre l'armée russe. Les gens du pays representent cette armée comme très effrayée de la revanche des français. Eugène ajoute : "Nous nous portons bien, nous avons trouvé ici des vivres, et ce qui vaut encore mieux, nous avons l'empereur a côté de nous et l'ennemi en face". La vice reine est parfaitement bien, sa fille est forte et bien portante, je n'ai pas vu une plus belle et plus aimable famille »...







5 factures pour le compte de l'Impératrice en 1809 : *Au Bouquet de roses* (éventails), *À l'H couronnée* (instruments de pédicure et de manucure), *Le Sueur*, fabricant de dentelles (voile de chapeau), *Gervais Chardin*, à *la Cloche d'argent* (pommade au jasmin, gants, jarretières), *Nourtier*, au *Page* (tissus et rubans)...

HORTENSE DE BEAUHARNAIS. – [Arenenberg] 6 novembre 1820. Elle attend Lavalette : « Votre appartement est tout prêt. Il est chaud. Vous serez très bien »... Mais elle ne veut pas loger chez elle Mme Le Bas, « femme du gouverneur de mon fils », qui ne peut occuper l'appartement de Louis Cochelet qui revient, et demande à Lavalette de lui louer un petit appartement... – 10 novembre 1820. Elle le remercie pour les Le Bas, et l'entretient des arrangements

pour les domestiques. « Je vous fais porter votre piano dans votre salon, il y tiendra et je ferai mettre votre baignoire dans une chambre en bas ainsi vous pourres prendre vos bains sans sortir de chez moi »... – 1^{er} août [1821 ?]. Elle déplore qu'il n'ait pas la consolation d'aller soigner Émilie : « Que peut-on redouter ? Sommes-nous encore dans le tems où les récits de quelques espions subalternes sont écoutés [...] ; mais qui est assez fou pour croire à ce qu'ils disent. Ne m'a-t-on pas assuré qu'on disoit à Paris qu'il y avoit des généraux à Constance que je voyois furtivement » ; encore des rapports de police faits dans le seul but de rendre l'espion nécessaire... – 22 août 1821. Depuis la nouvelle de la **mort de Napoléon**, « je sens tous les jours davantage qu'il ne faut pas regretter pour lui, celui dont la vie était

si malheureuse ; mais lorsqu'on se rappelle tant de bienfaits reçus, et tant d'abandon, on est tout près de se trouver ingrate, et ce sentiment augmente la peine qu'on éprouve, [...] lorsque la mort vient surprendre et affliger, on ne calcule plus, et l'on est oppressé du regret de n'avoir rien fait pour celui auquel on devoit tant »... Elle parle avec admiration et affection de Mme CAMPAN et de la duchesse de Frioul, qui sont auprès d'elle, et compare sa « tranquille et solitaire indépendance » actuelle, aux tourments et « esclavage » de sa vie en Hollande... Elle ajoute, sur son fils (le futur Napoléon III) : « il est gentil, travaille bien mais il est bien pale et cela me tourmente »... – 15 janvier 1833. Ayant lu quelques mots dans un ouvrage « où je crois reconnoître un sentiment bienveillant de l'auteur pour moi », Hortense charge « Léonie » (Mme RÉCAMIER, à l'Abbaye aux Bois), « de dire combien j'en ai été touchée, les larmes me sont venues aux yeux, un pareil souhait doit me porter bonheur, c'est le seul que j'ambitionne et j'aime à le devoir à un cœur élevé, pour qui le malheur est un aimant, et qui porte au dévouement tous les soins que tant d'autres mettent à leurs intérêts. [...] j'aime à reposer mes pensées sur ces sentimens élevés qu'on appelle à présent de la poésie, et qui n'en sont pas moins le beau et le vrai des âmes distinguées »...

EUGÈNE DE BEAUHARNAIS. Ismaning 15 juin 1821. Il est peiné d'apprendre les chagrins de Lavalette ; tout le monde demande de ses nouvelles, dont le roi son beau-père. Ils vont fêter l'anniversaire de sa femme en famille. « La P^{se} se rappelle à ton souvenir ainsi que tous mes enfans »...

Plus une L.A.S. de LAVALETTE assurant Monseigneur qu'il s'occupera de « procurer un emploi convenable » à l'ex-directeur des postes qu'il lui a recommandé (4 floréal [XIII], 24 avril 1805).

KENNEDY John Fitzgerald (1917-1963) Président des États-Unis d'Amérique.

MANUSCRIT en partie autographe, [présentation d'**Appeasement at Munich**, entre le 8 mars et mai 1940] ; 3 pages et demie in-4 sur 3 feuillets dactylographiés (trous de classeur marginaux) ; en anglais.

2 000 / 2 500 €

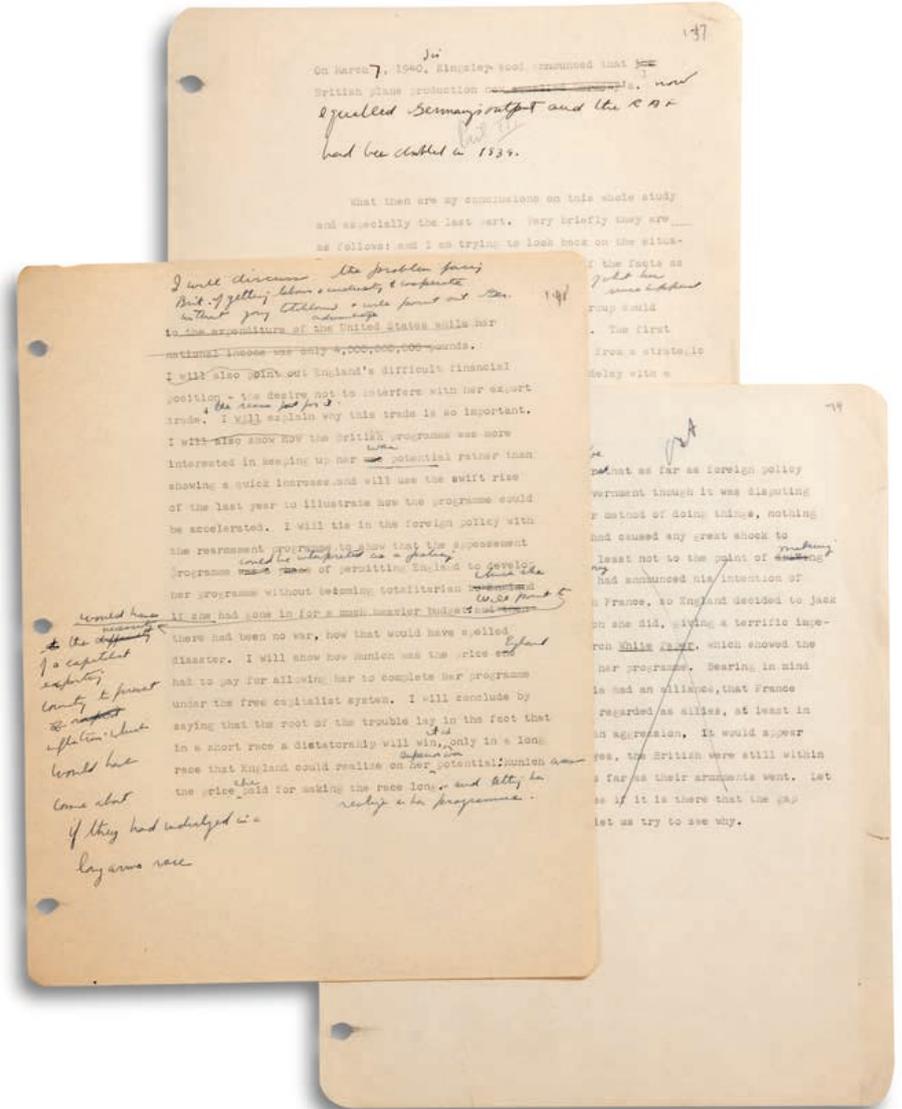
Fragment de présentation de son mémoire de fin d'études à l'Université Harvard, mémoire consacré à la politique britannique de désarmement avant les accords de Munich.

[Cet essai, *Appeasement at Munich*, accepté *cum laude* par la faculté, fut récrit et remanié par Arthur Krock (lauréat de trois Prix Pulitzer), à la demande du père de l'auteur, et publié quelques mois plus tard (New York, Wilfred Funk, 1940) sous le titre *Why England Slept* (écho de l'ouvrage de Churchill, *While England Slept*, 1938), avec une préface par Henry Luce, patron de presse et ami, lui aussi, de Joseph Kennedy, alors ambassadeur des États-Unis à Londres et partisan d'une entente avec l'Allemagne.] Le présent document pourrait constituer l'ébauche d'une présentation du mémoire universitaire, élaborée à partir d'un texte dactylographié, abondamment raturé, corrigé, et développé avec de longs ajouts autographes. Le texte ne figure pas dans l'« Introduction » du livre de Kennedy, avec ratures, corrections et additions

Quelles sont ses conclusions sur toute cette étude, et surtout la dernière partie ? En bref (en se basant sur les faits de l'époque, et non sur ce qui advint ensuite) : il croit que jusqu'à la fin de 1934, aucun parti n'aurait pu obtenir le réarmement de la Grande-Bretagne. La première partie de 1935 aurait pu le voir d'un point de vue stratégique, mais ce délai était dû à une prochaine élection générale. En cas de défaite des conservateurs, il n'y aurait aucun réarmement sous les socialistes. Cependant la véritable responsabilité en incombe, croit-il, à une combinaison de ce que BALDWIN a appelé le décalage temporel de la démocratie, et l'incapacité d'un État démocratique de concourir avec un État totalitaire...

Kennedy ajoute de sa main qu'il parlera du problème auquel était confrontée la Grande-Bretagne : faire coopérer les ouvriers et l'industrie sans devenir totalitaire, et il signalera l'avantage allemand...

Il signalera aussi la position financière difficile de l'Angleterre : considérations de commerce extérieur, inflation, nécessité d'un budget plus important. Il démontrera que Munich fut le prix à payer pour compléter



son programme sous un système capitaliste libre. Il conclura en disant que la racine du mal était le fait qu'une dictature gagnera dans une compétition courte, et que c'est seulement dans une course longue que l'Angleterre pouvait réaliser son potentiel : Munich en fut le prix...

Il ne faut pas non plus oublier qu'en ce qui concerne la politique étrangère, le gouvernement britannique croyait qu'il contestait à l'Allemagne sa façon de faire, mais rien n'avait encore été fait qui choquât gravement l'opinion publique anglaise – du moins, non au point de faire sentir la nécessité d'entrer en guerre. HITLER avait annoncé son intention d'atteindre la parité avec la France, alors l'Angleterre décida d'augmenter son programme, donnant une impulsion formidable en mai à son *Livre blanc* de mars, témoignant par là d'une grande souplesse. Sans oublier que la

France et la Russie étaient liées par un traité d'alliance, et que la France et l'Angleterre pouvaient être vues comme des alliées, du moins contre l'agression allemande, il lui paraît qu'aux yeux de 1935 les Britanniques étaient toujours sur un terrain raisonnable, à l'égard de leurs armements. Il faut voir si c'est en 1936 que l'écart se creuse, et tâcher de comprendre pourquoi...

Suit alors, de la main de Kennedy, une liste numérotée de 6 étapes ou épisodes dans le réarmement des Anglais : livre blanc conciliatoire faisant appel à une augmentation du programme ; attaques livrées par CHURCHILL contre le gouvernement ; moment critique pour la Société des Nations ; discours de Baldwin ; décision du Parti travailliste de cesser de voter contre le gouvernement ; revirement net au réarmement...

[**KOENIG Pierre** (1898-1970) maréchal de France].

DÉCORATION du Distinguished Service Order (DSO).

2 000 / 2 500 €

Distinguished Service Order (DSO), fondé par l'Empire britannique le 6 septembre 1886.

Médaille en or jaune (750), argent doré (min. 800) et émaux polychromes.

Barrette gravée au revers 1942.

Poids brut : 35,7 g.

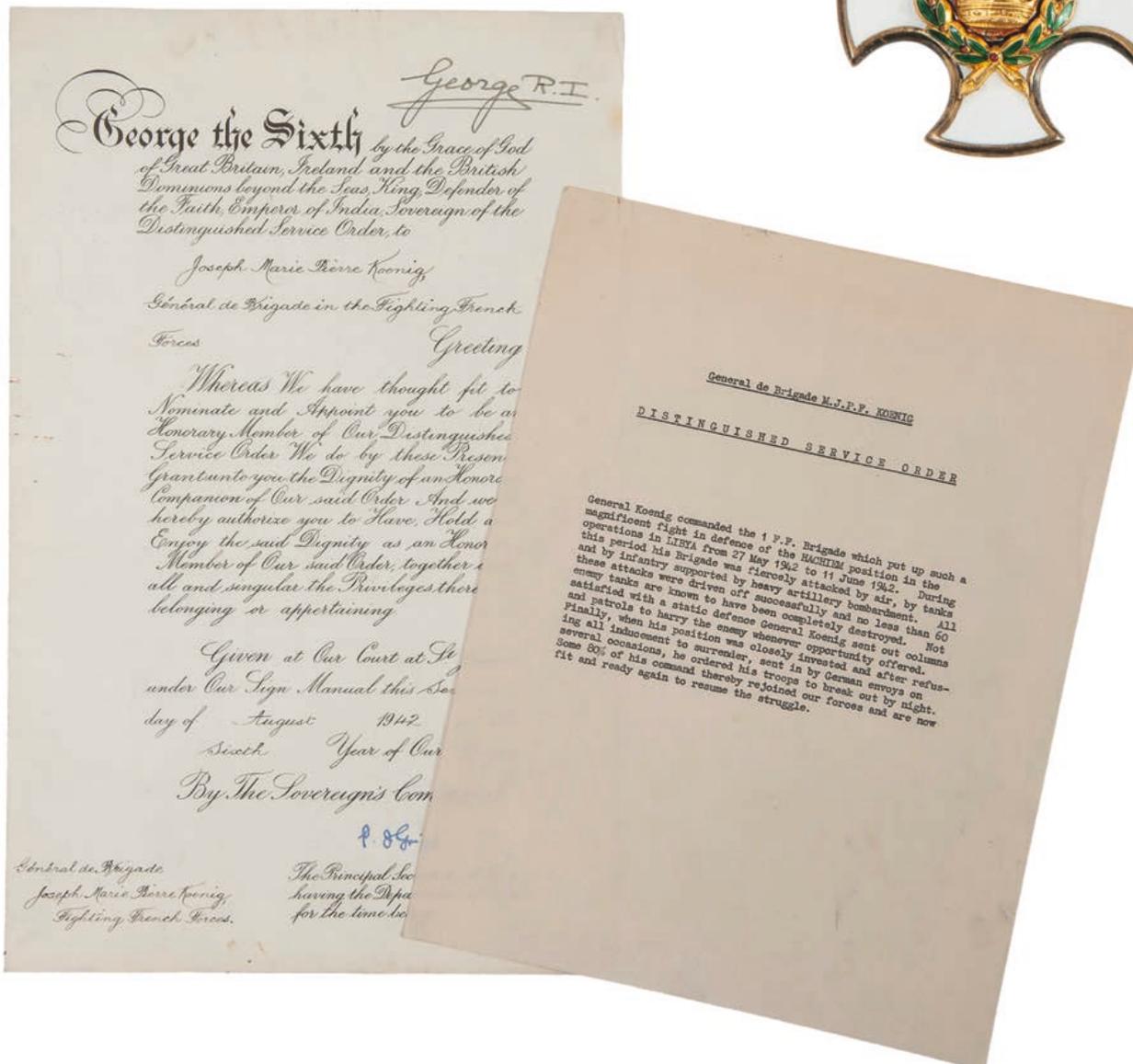
Très bon état.

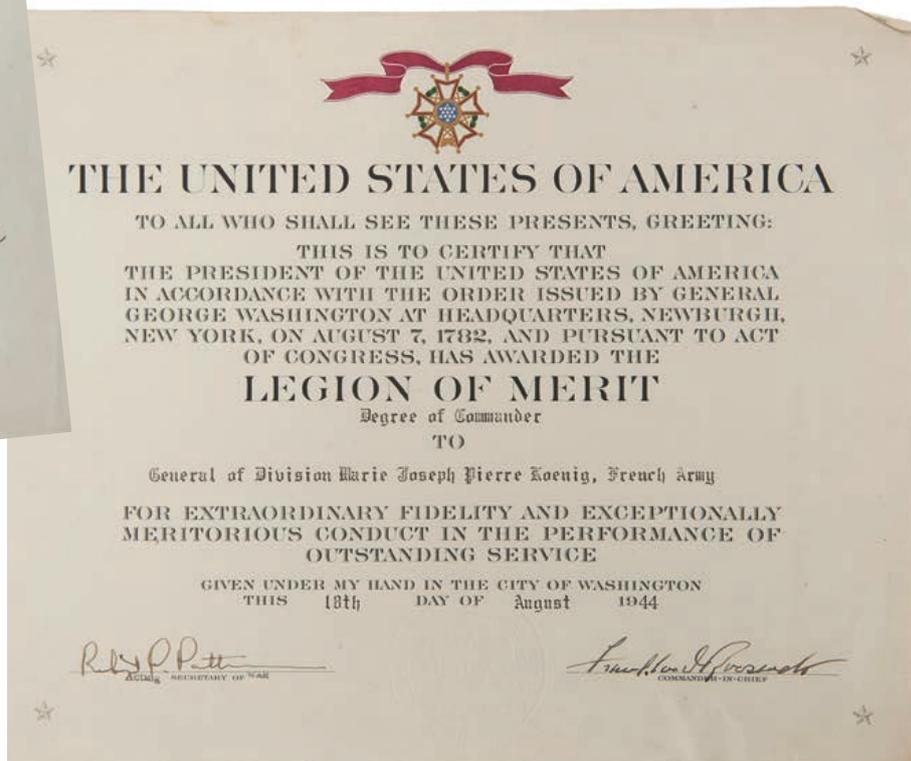
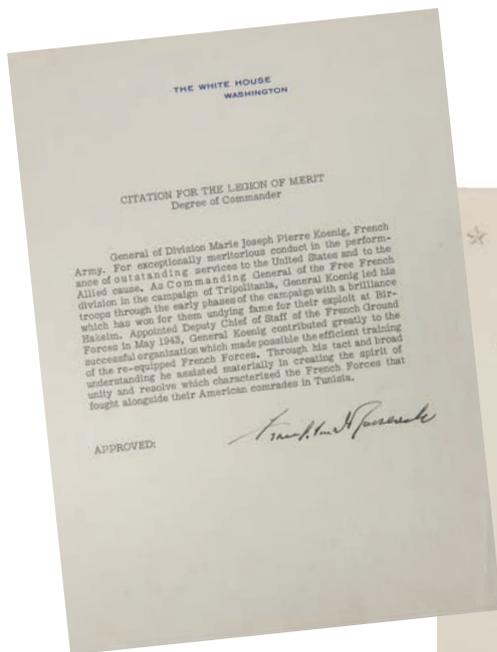
Dans son écrin de la Maison GARRARD.

Avec le Diplôme signé par le roi George VI, et donné au général Joseph Marie KOENIG, Général de Brigade, Fighting French Forces, août 1942.

Cette décoration est l'une des plus prestigieuses décernées par l'Empire Britannique.

Provenance : Souvenirs du Général Koenig, vente Osenat, Fontainebleau 9 février 2003.





724

[**KOENIG Pierre** (1898-1970) maréchal de France].

MÉDAILLE de commandeur de la Legion of Merit, États-Unis d'Amérique.

1 200 / 1 500 €

Ordre de la Legion of Merit, fondé le 20 juillet 1942.

Bijou en bronze doré et émaux polychromes.

Grade de Commandeur, attribué au revers.

Dans son écrin d'origine.

Avec citation signée par le Président Franklin D. ROOSEVELT pour

le Général de Division Marie Joseph Pierre KOENIG, le 18 août 1944.

On joint une pelure en français.

Provenance : Souvenirs du Général Koenig, vente Osenat, Fontainebleau 9 février 2003.



725

[**KOENIG Pierre** (1898-1970) maréchal de France].

Paire de jumelles de marque Carl ZEISS (n° 2268721), gainées de cuir fauve, ayant appartenu au Général Joseph KOENIG. 8 x 30 cm. Avec leur étui de cuir fauve.

200 / 300 €

État d'usage.

Provenance : Souvenirs du Général Koenig, vente Osenat, Fontainebleau 9 février 2003.

726

[**KOENIG Pierre** (1898-1970) maréchal de France].

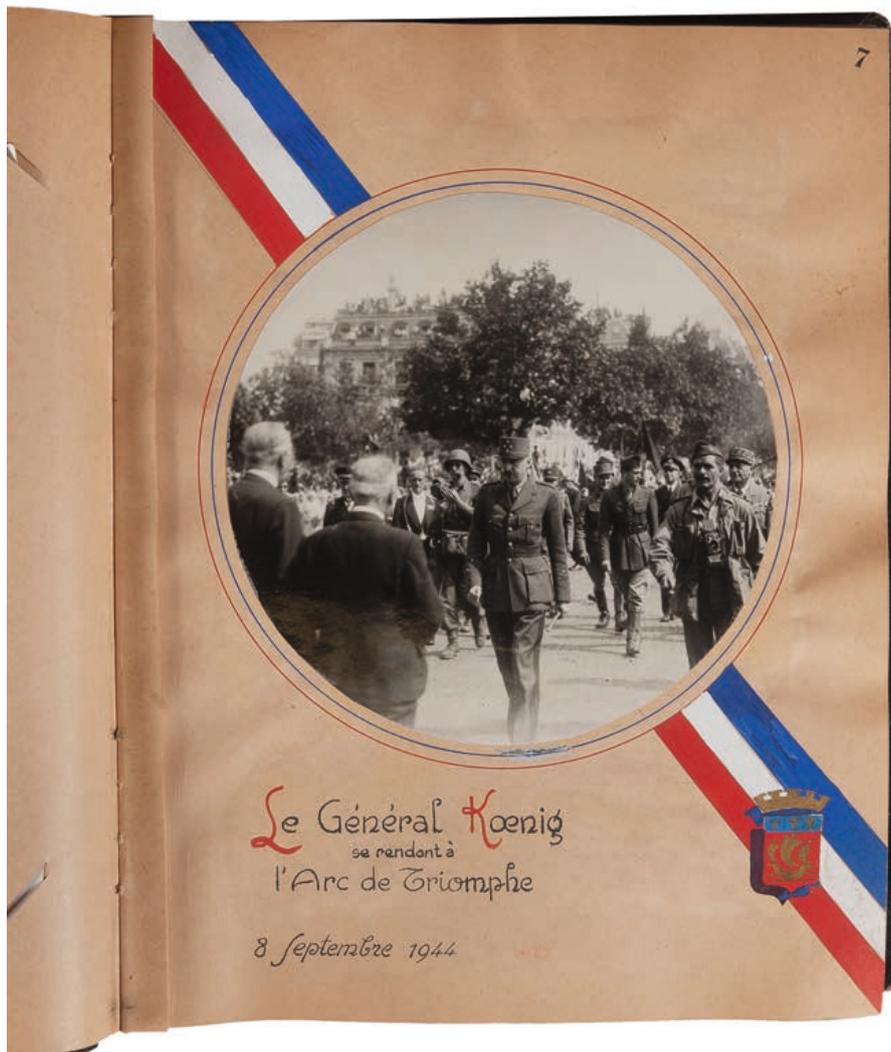
Stick personnel du Général KOENIG, en bambou, dans le style de ceux portés par les officiers anglais. Longueur : 61 cm.

300 / 400 €

On joint une photographie en noir et blanc représentant le Général tenant, dans sa main gauche, l'objet précédemment décrit, dédicacée et datée 30 juin [19]49 (23,6 x 17,5 cm).

Provenance : Souvenirs du Général Koenig, vente Osenat, Fontainebleau 9 février 2003.

On joint 18 photographies (formats divers, la plupart 18 x 24,5 cm), notamment du général de Gaulle lors la Libération de Paris, ou du général Koenig en diverses circonstances ; sur la plupart, on voit le général Koenig, tenant sur deux d'entre elles son stick.



727

[**KOENIG Pierre** (1898-1970) maréchal de France].

ALBUM du **Service "Photo" de l'État-major du Général Koenig**, 1944 ; 108 photographies ou découpes de photographies montées dans un album in-fol., légendes manuscrites et quelques ornements à la gouache, plus 15 photos non montées, reliure cartonnée demi-toile noire, titre manuscrit sur le plat sup. avec le drapeau du gouverneur militaire de Paris peint à la gouache.

1 000 / 1 500 €

Bel ensemble de photographies de presse représentant le général Koenig, en buste ou participant à des cérémonies à Paris, Londres et en province. Y figurent aussi De Gaulle, Leclerc, Eisenhower, Bradley, des héros de la Résistance, F.F.I. et anciens combattants... **On joint** une photographie de presse avec tampon du Comité Washington-Lafayette, représentant le général de GAULLE décorant le général EISENHOWER, commandant suprême du Corps expéditionnaire allié, de la Médaille de la Libération.

[**KOENIG Pierre** (1898-1970) maréchal de France].

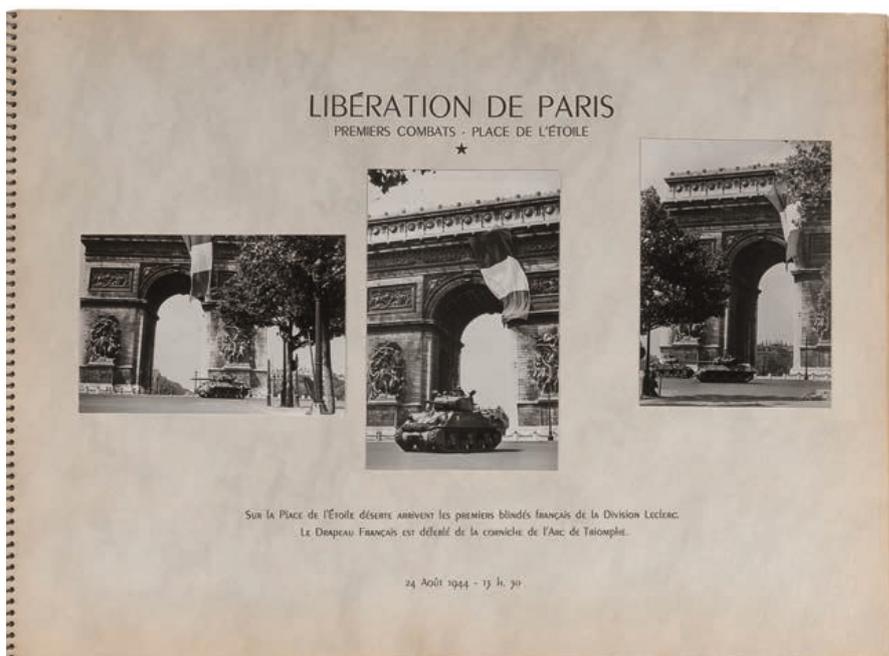
Libération. 50 photographies de Paris (Paris, Reportage photographique PEETERS, [1945]) ; album oblong in-fol., couverture cartonnée imprimée, reliure à spirale.

500 / 700 €

Album tiré à 100 exemplaires numérotés, plus 3 hors commerce. « *Le premier a été respectueusement offert au Général de Gaulle ; le deuxième au Général Kœnig, Gouverneur Militaire de Paris ; le troisième au Général Leclerc* », celui-ci : « *Exemplaire offert au général Kœnig* ».

Reportage photographique de la Libération de Paris montrant l'arrivée des premiers blindés de la Division Leclerc devant l'Arc de Triomphe, les combats aux abords de l'Hôtel Majestic, la capture d'un officier allemand, le général de Gaulle saluant la tombe du Soldat inconnu, etc.

On joint un *Livret scolaire* de l'élève « König Pierre » annoté et signé par le directeur de l'Institution Sainte-Marie à Caen et ses professeurs, 1915-1916 (in-4 en partie impr., couv. toile) : « Très bon élève qui doit réussir »...



KRAUS Karl (1874-1936) écrivain et pamphlétaire autrichien.

MANUSCRIT autographe, **Eine prinzipielle Erklärung** [*Une déclaration de principe*], [novembre 1917] ; 9 pages et demie in-8 (avec insertion de 3 coupures de presse) sur 10 ff. in-8 collés au dos de feuillets d'épreuves ; en allemand.

4 000 / 5 000 €

Manuscrit d'une conférence vigoureusement antimilitariste et pacifiste.

Kraus a lu ce discours à Vienne les 11 et 18 novembre 1917, et de nouveau le 7 juin 1918, mais ne l'a publié dans sa revue *Die Fackel* (*La Torche*) que le 15 octobre 1918, sans doute à cause de la censure (*Die Fackel*, XX^e année, n^{os} 484-498, p. 232-240) ; il l'a recueilli en 1919 dans le premier volume de son *Weltgericht*. Il y exprime son désaccord avec le ministre

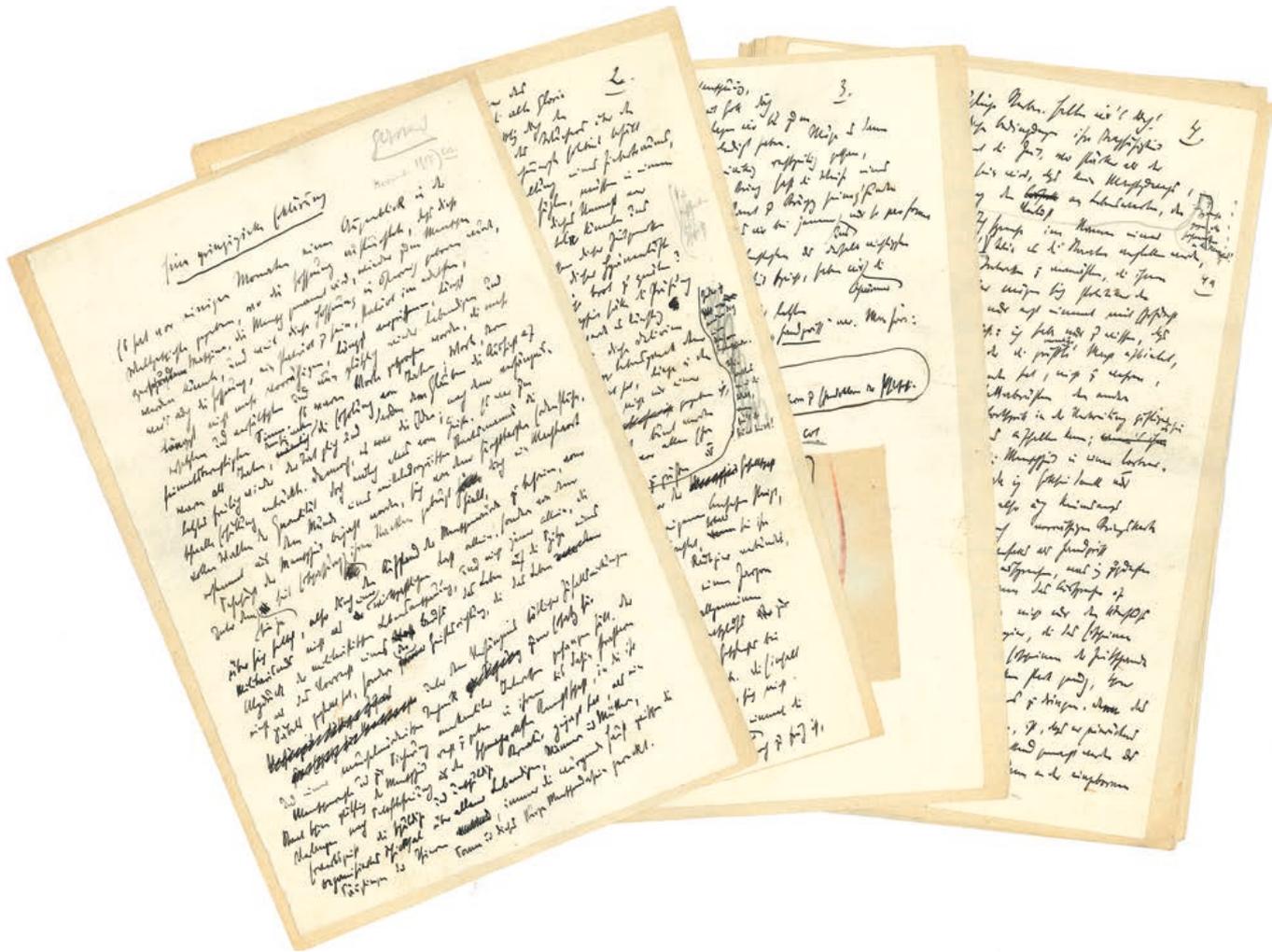
des Affaires étrangères d'Autriche le comte Ottokar CZERNIN (1872-1932), qui, après avoir demandé un désarmement international et entamé des négociations pour la paix, n'excluait cependant pas de continuer la guerre ; c'était le sens du discours de Czernin à Budapest le 2 octobre 1917 ; Kraus approuve avec ferveur la partie pacifiste du discours, mais en rejette la partie politique qui n'exclut pas de continuer la guerre.

Le manuscrit, d'une petite et fine écriture nerveuse à l'encre noire, présente des ratures et corrections. Kraus y a inséré deux coupures de presse. Il a collé les feuillets de son manuscrit au dos d'épreuves de poèmes pour sa revue *Die Fackel*.

Nous en citerons le début, où Kraus exprime son espoir d'une paix durable, et sa fierté que cette idée soit née en Autriche. Cette paix devrait rétablir la dignité de l'homme face au cauchemar du militarisme ; pour une fois, l'idée remplacerait le Sabre ; et les idées de Kant assureront mieux l'avenir de l'humanité

que les canons de Krupp...

« Es hat vor einigen Monaten einen Augenblick in der Weltgeschichte gegeben, wo die Hoffnung aufleuchtete, daß diese zerschundene Maschine, die Mensch genannt wird, wieder zum Menschen werden könnte, und weil diese Hoffnung in Österreich geboren wurde, war's auch die Hoffnung, ein Patriot zu sein, Patriot im edelsten, längst nicht mehr vorrätigen, längst vergriffenen, längst ersetzten und verfälschten und nun plötzlich wieder lebendigen und heimberechtigten Sinne. Es waren Worte gesprochen worden, die mehr waren als Taten, denn sie waren die Erholung von Taten; Worte, deren letztes freilich wieder der Tat glich und darum dem Glauben die Aussicht auf Erfüllung entrückte. Dennoch, es war die Idee; nach dem verhängnisvollen Walten der Quantität doch etwas vom Geiste. Es war zum erstenmal aus dem Munde eines mitteleuropäischen Staatsmannes die Sehnsucht der Menschen bejaht worden, sich



von dem furchtbarsten Erdenfluche, unter dem sie je seit Erschaffung ihren Nacken gebeugt hielt, durch ein Machtwort über sich selbst, also durch den Aufstand der Menschenwürde zu befreien, vom Militarismus nicht als einer wirtschaftlichen Last allein, sondern von dem Alpdruck der militaristischen Lebensanschauung, und nicht mehr jener, die einst als das Vorrecht eines Berufs das Leben auf die Spitze eines Säbels gestellt hat, sondern der Geistesrichtung, die das Leben unter dem Verhängnis tödlicher Zufallswirkungen und einer meuchelmörderischen Technik zum Ersatz für Menschenrechte und zur Sicherung merkantiler Interessen gefangen hält. Der Staat schien plötzlich der Menschheit Recht zu geben in ihrem bis dahin strafbaren Verlangen nach Selbstbefreiung aus der schmachtvollsten Knechtschaft, in die ihr Erwerbsgeist die schuldige und unschuldige Kreatur gejaagt hat, als ein organisiertes Schicksal über allem Lebendigen, Männern und Müttern, Säuglingen und Tieren, immer die würgende Faust zwischen die Sonne und dieses kurze Menschendasein gereckt. Daß diese Teufelsmacht es verstanden hatte, die Träger des staatlichen Machtideals herumzukriegen, sich gar die alte Glorie für ihre schmutzige Neuerung auszuleihen und schließlich durch den Tod der Menschheit zum hohnlachenden Triumph des Wuchers über den wehrlosen Schlachtensieg zu führen – dies ungeheuerste Erlebnis behält durch alle Wirklichkeit hindurch die närrische Gestaltung eines Fiebertraums, und die unter uns nicht stehlen, sondern nur fühlen, müssen in einem narkotischen Zustand die Zeit durchschreiten, um dieses

Unmaß von Phantastik außerhalb des Tollhauses durchzuhalten. Wie könnte uns Vernunft und Ehre sonst erlauben, Raumgenossen dieser Zeitgenossen zu sein? Wie könnten wir seit vier Jahren in dieser Hyänenluft den Lebensmut aufbringen, uns um das tägliche Brot zu quälen? Nun war's ein Augenblick, zu glauben, die Menschheit hätte die Prüfung bestanden und sei reif zur Reue. Nicht mehr werde es künftig die ingeniose Phantasiearmut vermögen, uns in diese Delirien zu treiben. Der menscheitswidrige Gedanke, der den Lebenszweck dem Lebensmittel und also dem Todesmittel unterstellt hat, liege in den letzten Zügen. Nicht fortsetzbar sei der Zustand, daß nicht nur einer Klasse von Buntgekleideten Gewalt über die Farblosen gegeben ist, sondern daß alle auf einmal durch ein Zauberwort bunt werden können, alle über alle Macht gewinnen, alle vor allen Ehre gewinnen, alle gezwungen sind, einander zu grüßen und allerhand Hochachtung vor einander zu haben. Ich, der ich vor der Gesellschaft um so weniger Hochachtung habe, je mehr sie in ihrem eigenen Ansehen steigt, der sie im Gegenteil erst dann auf das tiefste mißachtet, sobald sie ihre abgelebten Machtvorstellungen mit ihrer frischen Raubgier verbündet, sich selbst zu wechselseitiger Bewucherung mobilisiert und einen Jargon aus Fibel und Börse nachbetet, wemns die gute Sache der allgemeinen Peinigung gilt – ich muß bekennen, daß ich an den Entschluß zur Einkehr, an den Ernst der Erkenntnis, daß die Zukunft des Geschlechts bei Kant besser als bei Krupp aufgehoben sei, ernsthaft geglaubt habe »... Etc.

LACORDAIRE Henri-Dominique (1802-1861) dominicain, prédicateur et pédagogue.

47 L.A.S. « H. Lacordaire », puis « H. L. » puis « Fr. L. » (7 non signées), 1833-1837 et 1849, à Sophie SWETCHINE ; 112 pages in-8 ou in-4, nombreuses adresses (légères mouillures à quelques lettres).

3 000 / 3 500 €

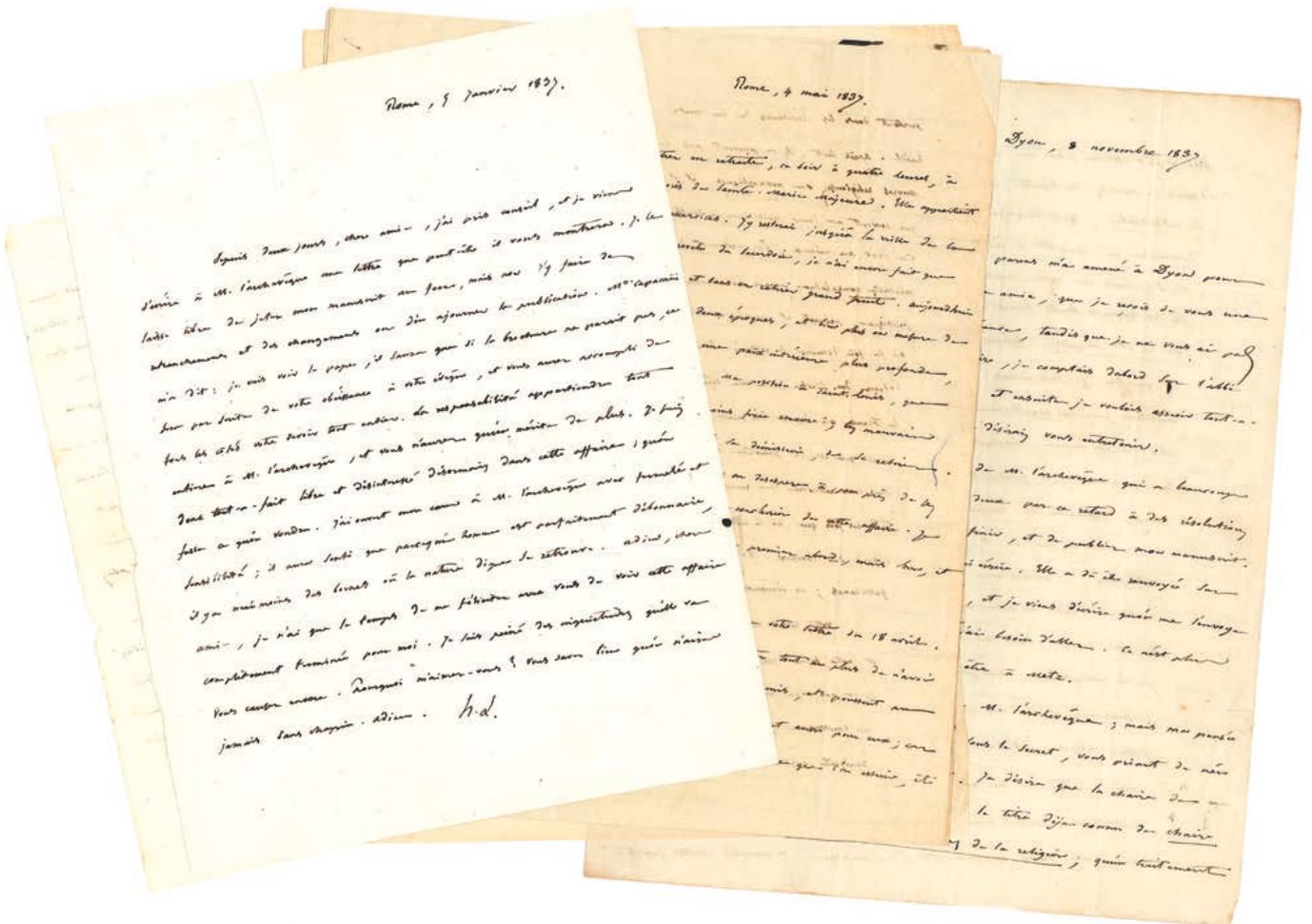
Très belle et très intéressante correspondance à Madame Swetchine, sa correspondante privilégiée, célèbre convertie au catholicisme, sur la religion et la politique.

Sofia Svetchina, dite Mme SWETCHINE (1782-1857), épouse du général russe Svetchine, se convertit au catholicisme en 815 à la lecture de Joseph de Maistre. Venue à Paris, elle y tint un salon très influent pour les idées du catholicisme libéral, et entretint avec Lacordaire une amitié fervente et protectrice ; elle fut un fidèle soutien du prédicateur. L'abbé Lacordaire, qui prise en son aînée de vingt ans son « affection si maternelle » (23 août 1834), lui expose sincèrement sa situation financière, les soucis, joies et deuils de famille, ses arrangements domestiques, ses impressions de Rome, ses projets de conférences etc. On rencontre naturellement les noms de LAMENNAIS et MONTALEMBERT, mais aussi ceux de son ami Chéruel, du Dr Récamier, du prince Gagarin, des abbés Lacroix, Fulgence, Guéranger, Haffringue, Juste, Gerbet... Plus important, Lacordaire confie à Mme Swetchine les aléas de ses

rapports avec la hiérarchie ecclésiastique (notamment avec Mgr de QUÉLEN et Mgr SIBOUR, archevêques de Paris, et avec les Papes GRÉGOIRE XVI et PIE IX), son éloignement de Lamennais, ses idées sur la monarchie, l'Église gallicane, et le sort des États pontificaux, menacés par la République romaine. Nous ne pouvons donner de cette correspondance très riche, et passionnante pour l'histoire des idées religieuses, qu'un rapide aperçu.

1833. Paris 13 décembre. Envoi d'une copie de sa nouvelle déclaration [engagement à suivre l'encyclique du Pape du 15 août 1832, condamnant le libéralisme catholique] : « Voilà une portion de ma carrière achevée ; j'entre dans une situation toute nouvelle [...] mais j'ai gagné à ceci une connaissance de mes devoirs plus étendue, et une paix qui ne pourra plus se perdre, parce qu'elle est celle de Dieu. Vous m'êtes apparue entre ces deux portions si différentes de ma vie, comme apparaît l'ange du Seigneur à une âme qui flotte entre la vie et la mort, entre la terre et le ciel. Puis une fois dans le ciel, on ne se quitte plus »...

1834. Mayence 7 juillet. Confidences sur la « grande tristesse secrète » de son éloignement de MONTALEMBERT : « Se voir, s'aimer, se parler avec confiance, et ne pas s'entendre quand il s'agit de pensées et d'intérêts qui doivent remplir la vie ! C'est une sorte de supplice mystérieux »... Il ne répondra pas à l'article de M. d'ECKSTEIN, que l'on dit injurieux. « Le parti de M. de La Mennais se dessine de plus en plus clairement »... Bonnes nouvelles du succès commercial et critique de son livre [Considérations sur le système philosophique de M. de La Mennais] ; le Pape a dit qu'il le lirait avec plaisir... Paris 23 août. « Il a



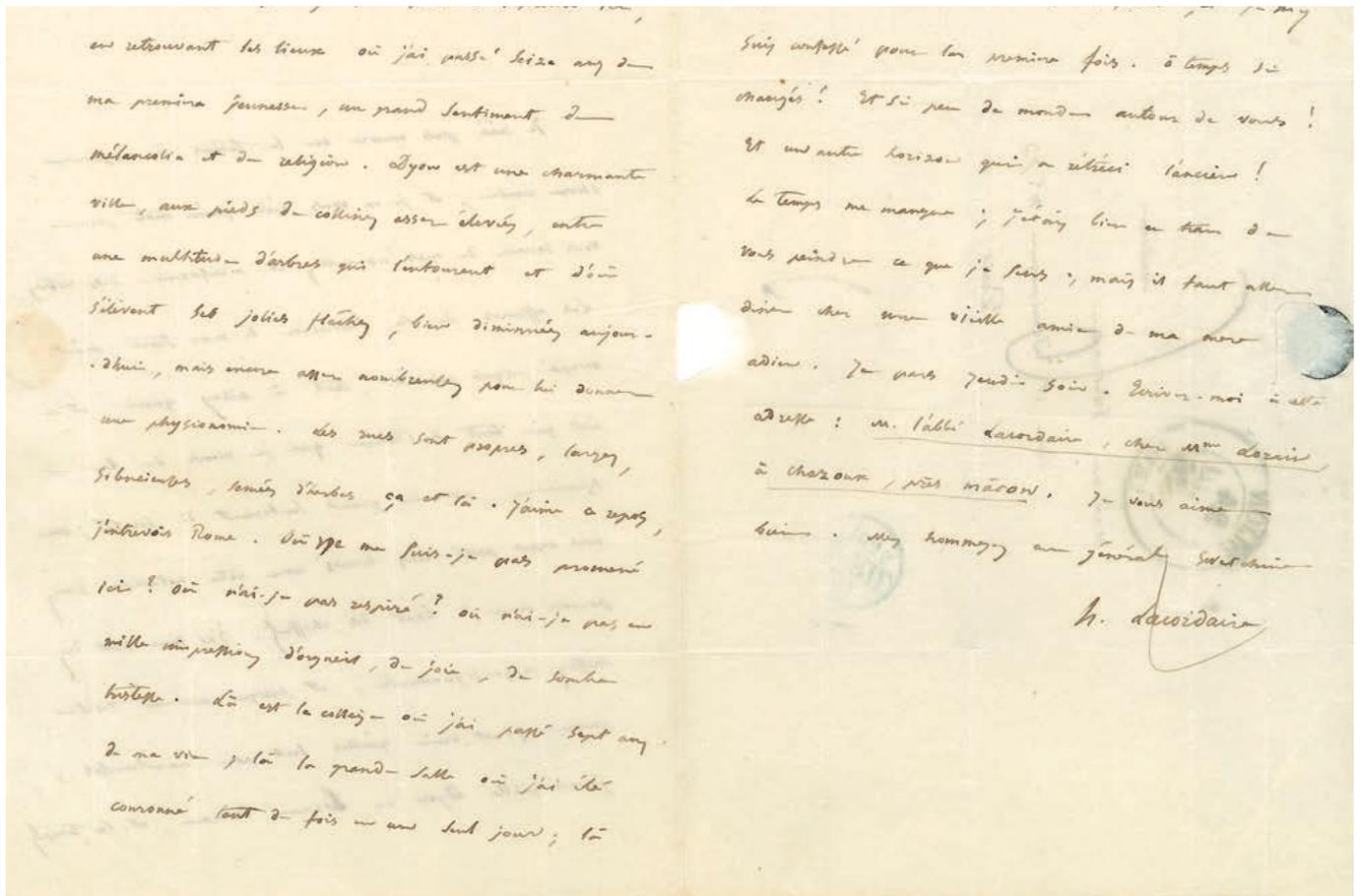
paru dans les journaux religieux une lettre de M^{gr} l'évêque de Rennes à M. de La Mennais postérieurement à la dernière Encyclique, pour le conjurer de s'y soumettre, sans faire attention à l'*indignité de celui qui l'en pressait*. La réponse est en deux phrases de politesse, et ne touche en rien le fond »... Hommage à sa conseillère : « Nul depuis dix ans n'avait dirigé ma vie que moi seul, avec mon esprit encore mal formé, enthousiaste, hardi, aventureux, quelquefois bizarre. [...] Vous m'avez pris au moment où mes catastrophes m'avaient averti de la difficulté de la vie et de l'orgueil de mon temps passé. Cela est inoubliable »... *13 septembre*. La joie de son amitié a doublé sa paix et sa reconnaissance envers Dieu. « Jamais Dieu ne m'a manqué ; mais depuis mon voyage de Rome j'éprouve chaque jour qu'il agit sans mesure avec moi. Cela m'effraye, car je suis bien au-dessous de la sainteté où je devrais être »... Il manque de direction, et en appelle à sa tendresse « surnaturelle » pour le guider : « Soyez mon S^r Jérôme »... *14 octobre*. Exposé de l'évolution de sa pensée sur la question de la reprise de ses conférences : les arguments de Monseigneur ; les réflexions d'amis sur sa situation morale et les nouveaux grands vicaires, tous jeunes ; sa crainte d'adversaires ; sans orgueil, « je ne sens en moi qu'une grande compassion pour cette jeunesse avide de doctrines religieuses »... *8 décembre*. Il expose longuement les réactions sur l'éventuelle reprise de ses conférences, entre l'encouragement (Guzot) et l'opposition (Quélen), et la confusion (Dupanloup, Affre), ce qui l'amène à opter pour la publication seule...

1835. *30 mars*. Touché de son invitation à demeurer près d'elle, il craint de blesser sa mère : « je me suis déjà séparé d'elle une fois pour habiter avec M. de La M. »... Mais s'il ne pouvait pas rester à la Visitation, ce serait un cas de force majeure... *9 novembre*. Prière de remettre au porteur le Christ de Berlin, « le premier que j'aurai depuis que je suis au monde »...

1836. *16 janvier*. « J'ai été bien agité tous ces temps-ci ; mais le calme renaît avec la pensée que je fais mon devoir en obéissant et en allant tant que la Providence me portera »... *Dijon 24 avril*. Expression d'« un grand sentiment de mélancolie et de religion », en retrouvant la ville de sa jeunesse... *Chazoux près Mâcon 2 mai*. Voyant qu'il a « mal apprécié la situation de votre âme à mon égard, et qu'elle a reçu une blessure plus forte que je ne le croyais », il avoue son incompréhension, après six semaines d'intimité, de confiance et d'affection. « Vous me connaissez assez pour savoir qu'il y a bien des choses que je sens et que je n'exprime pas suffisamment. Je n'ai jamais été moins en train d'une résolution que de celle-ci ; j'ai quitté Paris [...] sachant que j'abandonnais des chances assez naturelles de voir ma carrière se fixer »... *Marseille 10 mai*. Nouvelles de son voyage, en particulier de son séjour à Aix, où une députation de 30 ou 40 jeunes gens de l'École de droit est venue au palais archiépiscopal pour lui demander un discours. « J'ai eu mille peines à me tirer de leurs griffes, en leur promettant le premier avent que je prêcherais en province. Je suis toujours mal habitué à ces démonstrations publiques, faute de pouvoir trouver cette parole agréable et demi-solennelle qui est nécessaire dans ces circonstances. Je suis toujours trop froid, peut-être par sincérité. Je ressens aussi de la peine de ne pouvoir monter en chaire au premier désir d'un seul homme ; il semble que la parole divine ne devrait jamais être refusée, et que je suis trop politique dans ma conduite »... *Rome 25 mai*. Premières démarches : rencontre de M. de Falloux, décision de loger chez l'habitant ; il dira sa messe au Gesu... « J'ai été assez triste les premiers moments »... *21 juin*. Le cardinal vicaire, le cardinal secrétaire d'État, les pères jésuites, ses compatriotes et le Pape lui ont fait un accueil parfait. À l'audience du 6 juin, le pape « a ouvert les deux bras, en disant d'un air tout joyeux : ah ! l'abbate Lacordaire ! et pendant que je baisais ses pieds, il m'a pris la tête dans ses mains, en la pressant avec affection, et me disant tout de suite après : Je sais que l'église catholique a fait en lui une grande acquisition »... Autres détails confidentiels sur l'accueil fait à ses livres, la bénédiction et l'adieu du Saint Père, et la « position parfaite » où il est avec les pères jésuites : mise à sa disposition de leur bibliothèque, accueil du père général, marques d'attachement... Fréquentation de la princesse BORGHESE... *25 juillet*. Réflexions sur

la marche laborieuse de son esprit vers des convictions, et l'action lente de Dieu sur l'esprit humain : en témoignent ses relations avec les pères jésuites, inconcevables il y a peu. « Avec tout ce qu'il y avait en moi de faux, d'incomplet, d'outré, de mauvais, et même de bon, il y avait de quoi perdre dix mille hommes ; la bonté divine me sauve, je ne sais pourquoi. J'ai trente-quatre ans, et il est vrai [de] dire que mon éducation n'est achevée sous aucun rapport. Je sens une foule de pensées qui attendent de nouvelles lumières, semblables à ces ouvrages interrompus qui offrent aux yeux des ruines trompeuses. Né dans un siècle troublé jusqu'au fond par l'erreur, j'avais reçu de Dieu une grâce abondante dont j'ai ressenti dès l'enfance le plus tendre des mouvements ineffables ; mais le siècle prévalut contre ce don d'en haut »... Quand la grâce le jeta au séminaire, il se trouva « vivant du siècle et vivant de la foi, homme de deux mondes avec le même enthousiasme pour l'un et pour l'autre »... *8 septembre*. L'éducation maternelle se fit plutôt par l'action que par la bouche, d'où ses embarras de parole, sa nature sauvage : « je sens plus que jamais mes défauts, à mesure que le christianisme pénètre dans mon âme »... *11 octobre*. Sur ses visites aux environs de Rome, ses fréquentations, les lectures qui le fortifient : les dogmes théologiques du P. Pétau, un ouvrage sur les antiquités ecclésiastiques, la *Sainte Élisabeth* de Montalembert... Il s'inquiète que Lamennais prépare une relation de leur voyage à Rome en 1832 : « Montal. n'a pu obtenir qu'il se désistât de ce projet. C'est une affaire grave [...] Montal. pense qu'il faudra nous séparer de ce *compte-rendu* par un désaveu public. Envoyez-moi aussi le *factum* dont je suis menacé, s'il voit le jour »... *26 novembre*. Demande d'une audience papale ; tristesse ressentie à la lecture d'*Affaires de Rome* de LAMENNAIS : « je ne m'attendais pas à trouver ce mépris sourd et continu du malheur de l'église, cette habileté implacable qui dépouille l'épouse divine de tous ses restes de gloire pour la montrer à tout l'univers nue, pauvre, souillée de plaies, et toute crucifiée comme son maître. Il y a là un triomphe sur la misère, et sur quelle misère ! qui fait frissonner d'un bout à l'autre. Ensuite une cessation de foi si sensible à chaque phrase, et un souvenir si présent de ce que fut la foi dans ce cœur, que l'âme en est consternée [...] Voilà la première fois depuis dix-huit cents ans, qu'un homme, par suite d'une désobéissance à l'église, a passé de la foi à l'incrédulité »... *15 décembre*. Il a écrit une lettre sur le Saint-Siège qui fera quelque 100 pages, « un chant » et non une polémique dont les jésuites sont contents et dont il soumettra le manuscrit à M^{gr} CAPACCINI : « il le mettra sous les yeux du Pape, quoique sans me le dire et sans que je puisse m'en prévaloir autrement que pour ma conscience ; s'il me dit d'aller en avant, je puis croire que j'obéis directement au S^r Père, et que je suis, pour ainsi dire, le défenseur agréé du Saint Père cruellement outragé »... Instructions pour la réception et la transmission du manuscrit, et la fabrication de l'imprimé... *21 décembre*. Citation d'un extrait d'une lettre du chargé d'affaires de Belgique : le cardinal Lambruschini et M^{gr} Capaccini sont satisfaits du manuscrit confié à la secrétairerie d'État : « Ce qui surtout a fait plaisir, c'est la démonstration à la fois claire, ingénieuse et logique, que la guerre n'est plus qu'entre *le rationalisme et le catholicisme*, etc. »... Il remercie Dieu d'avoir pu, « dans une occasion douloureuse », défendre le Saint-Siège à sa satisfaction... *29 décembre*. « Le Saint Père a été très satisfait de ma lettre, et il a dit : *Je le reconnais bien là* »... Cependant la stratégie consista à laisser le pape en dehors, et à défendre le Saint-Siège dans « un mouvement tout spontané de ma foi »...

1837. *5 janvier*. Il vient d'écrire à Mgr de QUÉLEN : « Je le laisse libre de jeter mon manuscrit au feu, mais non d'y faire des retranchements et des changements ou d'en ajourner la publication. M^{gr} Capaccini m'a dit : je vais voir le pape, il saura que si la brochure ne paraît pas, ce sera par suite de votre obéissance à votre évêque, et vous aurez accompli de tous les côtés votre devoir tout entier »... *28 mars*. Il n'espère plus rien de l'archevêque, « qui n'eût eu qu'un seul moyen de ramener mon cœur vers lui par une démarche spontanée, et en ce cas même ma raison n'eût pas accédé à ce que la reconnaissance m'eût arraché. J'aurais admiré sa générosité ; je n'aurais pas été convaincu,



je n'aurais pas même pu admettre mon retour comme un devoir de ma reconnaissance... 4 mai. « J'aurais beaucoup à vous dire sur vos observations au sujet de M. l'archevêque, dont les torts personnels à mon égard sont inexcusables, et qui d'ailleurs représente avec M. de Genoude des ruines trop peu dignes d'estime pour que désormais je songe à laisser mon nom à côté du leur en quelque manière que ce soit. [...] il est impossible à mon cœur de revenir du coup dont il a été frappé »... Frascati 4 juillet. Mgr de Quélen aurait l'intention de lui donner un canonicat, si Lacordaire lui adresse « une lettre explicative du malentendu de cet hyver », mais le retour à Paris lui paraît « trop plein de dangers, et la protection [...] trop peu solide », et il évoque d'autres propositions venues de M. Affre, du chargé d'affaires de France, M. de Lurde, et du cardinal vicaire... Il livre ses réflexions sur la monarchie de droit divin, « malheureuse idolâtrie royale qui a perdu la maison de Bourbon [...], et l'histoire des Bourbons dont la puissance a mis l'église à deux doigts de sa perte, m'explique suffisamment l'anathème dont ils semblent chargés. Je viens de lire l'histoire des papes des derniers siècles, écrite par un homme qui déteste cordialement les révolutions : c'est l'histoire de la conjuration de la maison de Bourbon contre la papauté. Aujourd'hui encore [...], la cause du légitimisme et celle du gallicanisme sont abominablement unies, et j'ai su sur les projets de M. de Genoude des choses dont la folie égale l'impiété »... 8 août. D'autres propositions lui arrivent d'ecclésiastiques de Metz, Lyon, Aix et Bordeaux... Dijon 8 novembre. Il n'a pas encore reçu la lettre de l'archevêque, mais il confie sous le secret sa propre pensée : « Je désire que la chaire de N.D. soit définitivement créée, sous le titre déjà connu de chaire d'exposition des vérités fondamentales de la religion ; qu'un traitement fixe y soit attaché, ou un canonicat avec exemption du chœur, ce qui, d'après le concile de Trente, est de droit pour celui qui tient l'école de la

cathédrale ; que l'enseignement ait lieu dans cette chaire du premier dimanche de l'aveut à Pâques ; que la chaire soit transportée de N.D. dans une église moins vaste, moins apparente, moins écrasante, où les hommes seuls seront reçus, telle que l'église de la Sorbonne, ou la S^e Chapelle [...] et qu'enfin je sois investi de cette chaire »... Rien d'autre à Paris ne lui convient ; à défaut, il établira sa chaire en province. « Toute mon ambition est de créer en France un enseignement qui y manque. Toute église cathédrale devrait avoir une chaire comme celle que j'indique. C'est un besoin d'une époque où la jeunesse n'apprend nulle part sa religion et a néanmoins un désir immense de la connaître. Je m'estimerai heureux si je consacre ma vie à cette création »... Metz 4 décembre. Il a parlé hier pour la première fois dans la cathédrale de Metz ; l'accueil qu'on lui a fait ici et dans les quatre diocèses qu'il a traversés prouve que son voyage de Rome n'a pas été sans fruit... 18 décembre. Sa Lettre sur le Saint-Siège est sous presse, allégée des pages relatives à Lamennais, qui aujourd'hui seraient intempestives. « L'affaire de Cologne et les préventions que j'ai rencontrées dans plusieurs esprits distingués contre le Sⁱ-Siège, m'ont déterminé à cette publication »...

1849. Paris 9 avril. Il a répondu non à l'abbé Serres : « Si j'avais une prédication lisible, je la devrais à M. le curé de Sⁱ-Séverin [...], qui avait affiché mon discours dans tout Paris, et qui cependant a dû y renoncer par suite des ordres de M. l'archevêque, celui-ci m'ayant retenu d'autorité pour lui-même »... Il est d'ailleurs insensible au motif personnel de son amie : « Le P. Senaillard a tout ce qu'il faut pour se concilier la paroisse de Sⁱ Thomas d'Aquin, et s'il n'y réussit pas, la chose m'est parfaitement égale. Il en sera ce qu'il plaira à Dieu. Je ne méprise pas le moins du monde le faubourg Sⁱ Germain ; j'y ai quelques amis, et si jamais une occasion naturelle et prévue d'y annoncer la parole de Dieu se présente à moi, je la saisirai de grand

Je pars le 4 pour Lyon par le bateau à vapeur.
 Je réjouisais très peu, ainsi qu'a avignon et à Aix, j'aurais
 - mais je ne serai pas à Marseille et je ne m'embarquerai qu'
 avant le 10 mai, ce qui me fait espérer de me réunir à
 M. Lacordaire. Espérez-moi tout de suite - à Marseille, post-
 restante, et donnez-moi des nouvelles de votre santé tout ce que
 ne me parler pas. - adieu, tout à vous de cœur et à
 jamais. A. D.

Madame
 M. Swetchine
 Rue St. Dominique n° 25
 Paris.

MACON
 10
 1836

1836

Chazaux près Mâcon, 2 mai 1836.

J'aurais beaucoup cherché en moi, dans mon cœur, quelle
 pouvait être la cause de la tristesse et de la froideur que
 vous m'avez montrée au moment de mon départ. J'aurais
 fini par croire qu'un mot que j'ai pu employer mal, ou quelque
 autre légère circonstance vous avait offusqué, et quoiqu'il ne fût
 très probablement de vous avoir laissé sur cette impression, je pensais
 qu'un mot tel que celui-ci serait très pardonnable. Je vois par votre lettre
 du 27 avril, que j'ai obtenu en arrivant hier soir ici, que j'ai
 mal apprécié la situation de votre cœur à mon égard, et
 qu'elle a reçu une blessure plus forte que je ne le croyais.
 M. bien franchement, il m'est impossible encore aujourd'hui de
 comprendre votre pensée. Nous avons été six semaines ensemble
 dans l'intimité et la confiance la plus douce, moi vous ouvrant
 mon cœur à chaque occasion avec la naïveté d'un enfant, et
 tout récemment encore, par rapport à M. Chénuel, vous disant
 très souvent les mots affectueux amicaux de jeune homme, telle
 que j'aurais pu les dire à mon confesseur; j'ai pu me montrer
 à vous tel que j'ai toujours été l'homme de la vie, facile à vivre,

cœur »... Flavigny 12 mai. Consternation à propos de l'expédition de Rome : « Voilà donc, à moins d'une transaction inespérée, le Saint Père qui ne rentrera à Rome que derrière les baïonnettes françaises, autrichiennes, napolitaines, et peut-être après beaucoup de sang versé ! L'Italien ne semble trouver un peu de courage que pour lutter contre le règne du meilleur des pontifes. Tandis que Florence, par un mouvement spontané, a rappelé son Grand Duc, Rome laisse ses rues et ses portes se couvrir de moyens de défense contre une armée française, parce que cette armée a pour but de ramener PIE IX en souverain temporel de Rome. Quelle triste victoire, et quelles suites ! Voilà où nous ont amené ceux qui ont refusé leur concours à Pie IX pour les réformes que toute l'Europe réclamait. Pie IX était le salut de Rome ; on l'a méconnu ; on l'a laissé vaincre par la démagogie ; et maintenant la démagogie vaincue laisse voir derrière elle des difficultés qu'une réintégration violente ne diminuera certainement pas. Bien des esprits vont s'accoutumer à la pensée que le gouvernement clérical, selon l'expression du général Oudinot, est désormais impossible à Rome »... 4 juillet. « Tout, à Rome, en France, en Allemagne, semble tendre à une restauration qui ne restaure rien, et où tout au plus la religion obtiendra des gouvernements quelque légère diminution de l'horrible servitude qui pèse sur elle. Pie IX sera relégué dans un couvent ; nous aurons un pape autrichien, qui fera des Encycliques contre toutes les tendances modernes ; les rois pousseront les branches de l'absolutisme, comme l'unique contrepoids aux fureurs de la démagogie ; les bourgeois applaudiront par peur, le clergé

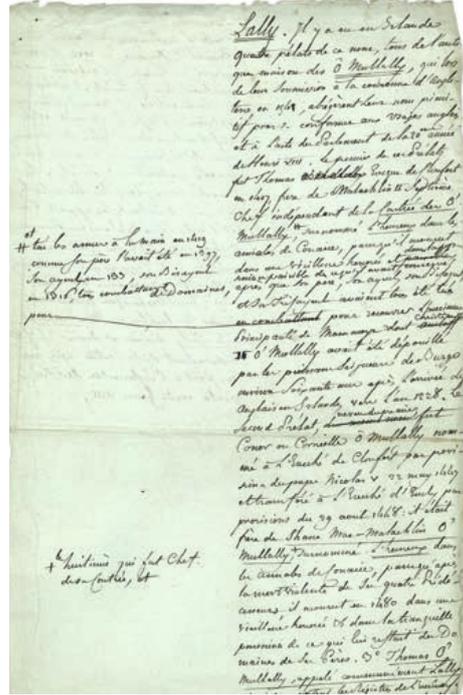
par espérance. On tirera le canon des Invalides et du Kremlin pour annoncer au monde l'ère de l'ordre, de la paix, de la religion, une ère éternelle, d'autant mieux assise qu'il y aura eu dislocation de tous les vieux partis suivie du mépris pour tous »... Pourtant, telle ne sera pas la solution : Dieu a donné aux sages, aux rois et aux partis la démonstration de leur impuissance, « prélude d'un coup d'État divin »... Et d'envisager, dans des termes violents, un Pie IX détrôné, « agneau de cette Pâques nouvelle », et les conséquences de l'antichristianisme pour l'Italie, l'Autriche, la Prusse et la France... Nancy 10 août. Sur le projet, encore secret, d'établir leur ordre dans l'ancienne maison des Carmes... 30 août. « Ce qui manque à notre pauvre église de France, c'est l'unité : dès qu'on entreprend quelque chose qui dépasse la limite des forces d'un diocèse, on patauge dans la chimère et le néant. C'est un singulier état. Il paraît cependant que nous allons avoir quelques conseils provinciaux, et il est grand temps »... 10 octobre. « L'affaire des Carmes est terminée. Il n'y a plus que des préparatifs à faire pour la prise de possession. La divine Providence a fait les choses encore mieux que je ne comptais »... On joint 10 L.A.S. à Alfred de FALLOUX [qui procura la première édition de la correspondance entre Lacordaire et Swetchine], 1849-1861 (10 p. in-4 ou in-8, qq's adresses), et 5 L.A. (2 signées, une incomplète) de M^{me} SWETCHINE à Lacordaire, 1837-1856 (4 p. in-4 ou in-8 chaque). Plus un « Petit cordon de soie qui attachait les lettres du P. Lacordaire à M^{me} Swetchine » (enveloppe étiquetée).

LALLY-TOLENDAL Trophime-Gérard, marquis de (1751-1830) homme politique et littérateur (de l'Académie française), il avait lutté pour réhabiliter son père, l'ancien gouverneur des Indes ; ministre de Louis XVIII.

3 L.A.S. « Lally Tolendal » (ou « L.T. »), 3 L.A. ou P.A., et 2 MANUSCRITS autographes, Paris et Auteuil 1804-1826 ; 21 pages in-fol., in-4 ou in-8, 3 adresses (portrait joint).

200 / 300 €

5 novembre 1804, minute de supplique à NAPOLÉON rappelant son vœu de « répandre des grâces à l'époque de son couronnement », et demandant qu'il fasse honorer une créance de l'État de 370 000 livres, que le « juste et religieux Louis XVI » lui avait accordée en 1788...
Septembre 1805, minute ou copie de 7 lettres ou notes relatives à la dotation de sa fille, pour son mariage avec un neveu de feu M^{er} de Noé, évêque de Troyes, demandant notamment à Napoléon : « Un mot de V.M. décidera cette union. Par ce mot l'Empereur Roi ne fera qu'ordonner le complément d'une justice qui m'a été accordée par le Premier Consul »... **Lally** : notice sur la famille Lally, originaire d'Irlande... **La jeune personne** : notice sur l'ascendance, la fortune et les espérances de sa fille, pour d'éventuelles négociations par un ami ; parmi les éléments de fortune, « Ma créance sur la C^{ie} des Indes »... Envoi à « l'ami des loix » [Jean-Louis LAYA] quelques-uns de ses discours politiques, avec ses intentions de vote aux élections académiques du lendemain, en faveur de Mgr. de Quélen et Casimir Delavigne (28 juillet 1824)... Il invite François RAYNOUARD à dîner avec Villemain, Cuvier, etc. (16 août 1826)... Plus 2 lettres à sa sœur, la comtesse douairière de Montrond, 1821-1826.

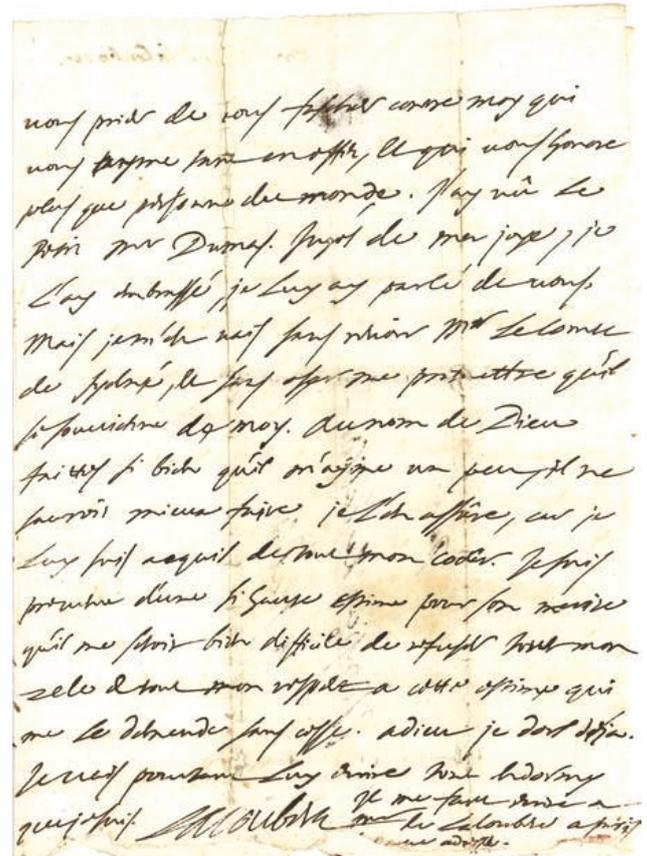


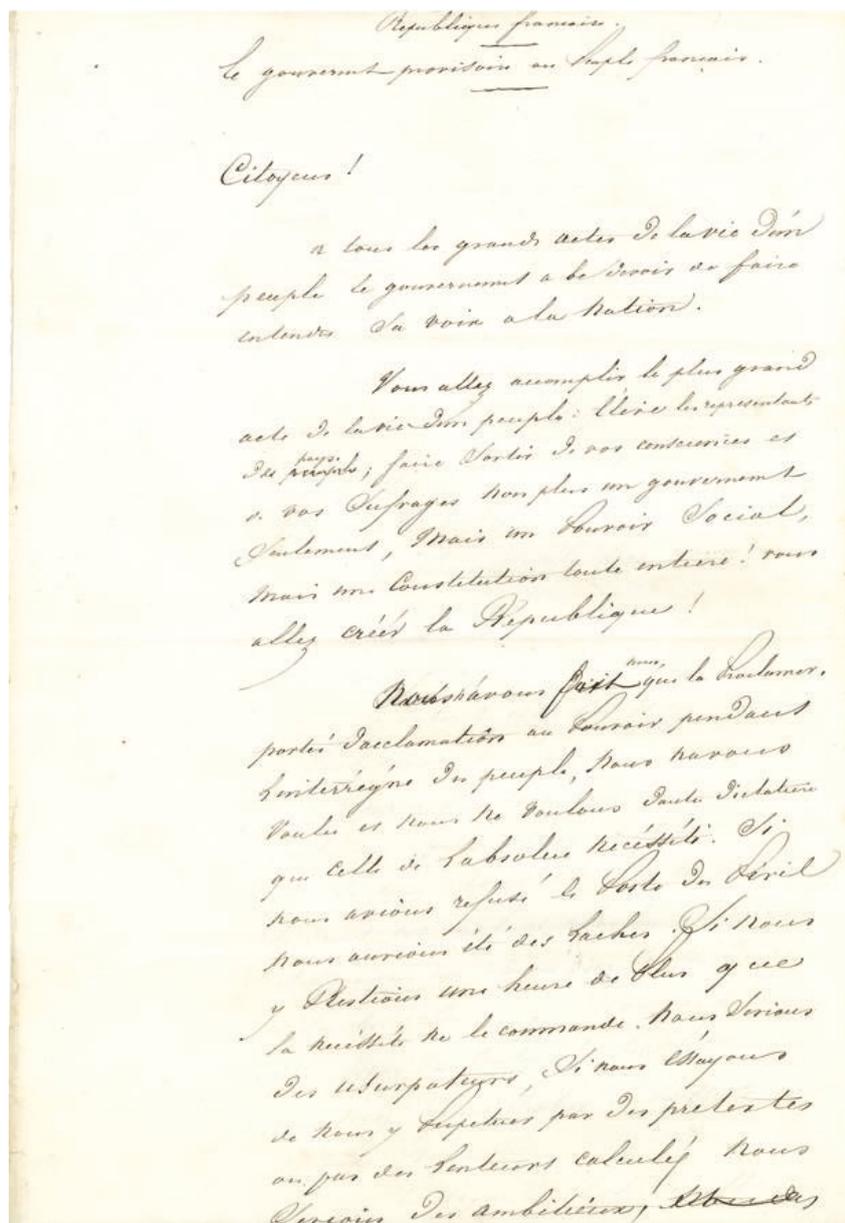
LA LOUBÈRE Simon de (1643-1729) poète et diplomate, il fut envoyé au Siam par Louis XIV ; il restaura les Jeux floraux à Toulouse (de l'Académie française).

L.A.S. « La Loubere », Toulouse 11 octobre 1669, à M. de SCALIBERT [Scipion du Puy sieur de Roquetaillade et Scalibert], à Scalibert [près Saint-Paul-Cap-de-Joux] ; 2 pages in-4, adresse avec reste de cachet de cire rouge (le bas de la lettre légèrement effrangé).

500 / 700 €

Très rare lettre, la seule connue en mains privées. [« Les catalogues ne signalent aucune lettre de La Loubère » (Raoul Bonnet, *Isographie de l'Académie française*).]
« Je parts demain pour Paris, avec le chagrin de ne vous pas dire adieu, et de ne pouvoir vous demander pardon de ma négligence par ma propre bouche, il faut que vous soyés un bon enfant si vous ne me savés pas mauvais gré d'avoir esté si paresseux a vous écrire, mais je croy que vous estes trop habile homme pour n'avoir pas conté sur beaucoup de defauts a tolerer, que vous me fites l'honneur de me donner v^{re} amitié, et c'est la raison pourquoy mes fautes trouvent tant d'indulgence auprès de vous, si j'estois philosophe en amitié, je vous prierois d'estre un peu méchant car v^{re} bonté me gaste ; mais le moyen de vous prier de vous fâcher contre moy qui vous ayme tant en effet, et qui vous honore plus que personne du monde »... Etc.





733

LAMARTINE Alphonse de (1790-1869) poète et homme politique.

MANUSCRIT autographe, **République française. Le gouvernement provisoire au Peuple français**, [19 mars 1848] ; 6 pages et demie grand in-fol., avec ratures et corrections.

2 000 / 2 500 €

Proclamation destinée à préparer l'élection d'une Assemblée nationale constituante au suffrage universel.

[Au lendemain de la manifestation révolutionnaire du 17 mars 1848, Lamartine rédige cette proclamation en vue de l'élection de l'Assemblée nationale ; elle sera publiée dans le *Bulletin de la République* du 19 mars, et diffusée sous forme d'affiche.]

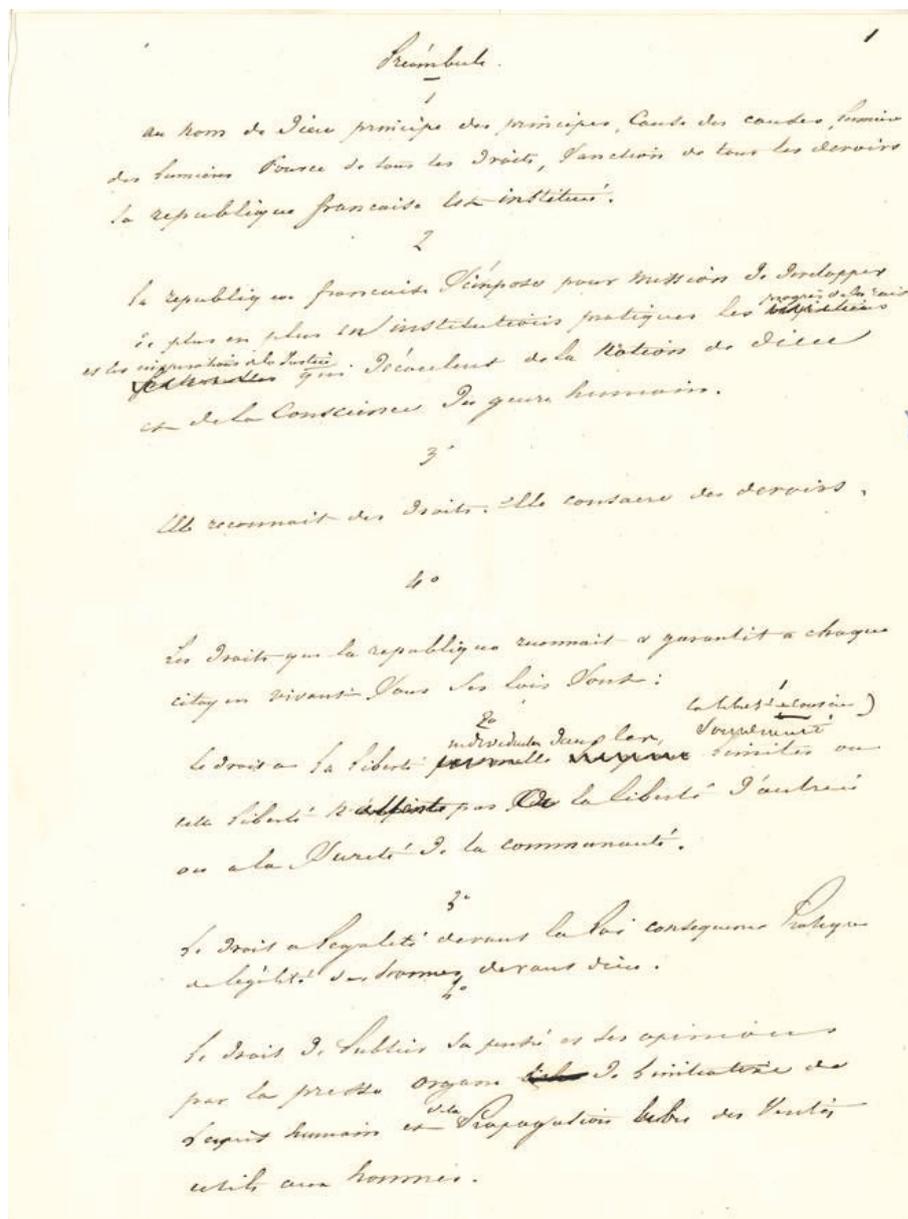
« Citoyens ! À tous les grands actes de la vie d'un peuple le gouvernement a le devoir de faire entendre sa voix à la Nation. Vous

allez accomplir le plus grand acte de la vie d'un peuple : élire les représentants du pays ; faire de vos consciences et de vos suffrages non plus un gouvernement seulement, mais un pouvoir social, mais une constitution toute entière ! Vous allez créer la République ! »... Lamartine exalte l'action menée conjointement par le Gouvernement provisoire et le peuple, et l'aspiration à accomplir « la plus grande œuvre des temps modernes ! la fondation du gouvernement du Peuple tout entier, l'organisation de la démocratie ! La République de tous les droits, de toutes les intelligences, de toutes les vertus ! [...] la République sera forte et grande comme la nation sainte comme l'idée du peuple, impérissable comme la Patrie ! »...

On joint une copie partielle de cette proclamation, annotée par Lamartine (1 page et demie grand in-fol.).

Provenance : archives Lamartine du château de Saint-Point.

Exposition : *Lamartine, le poète et l'homme d'État* (Bibliothèque Nationale, 1969, n° 525).



734

LAMARTINE Alphonse de (1790-1869) poète et homme politique.

MANUSCRIT autographe, **Préambule**, [septembre 1848]; 2 pages et quart in-4 avec ratures et corrections.

1 500 / 2 000 €

Projet de préambule à la Constitution.

[Le principe d'un préambule avait fait l'objet d'un débat à l'Assemblée, débat emporté par Lamartine. Le préambule de la Constitution promulguée le 28 octobre 1848 s'inspire de ce que ce projet propose comme équilibre de droits et de devoirs.]

« 1. Au nom de Dieu principe des principes, cause des causes, lumière des lumières source de tous les droits, sanction de tous les devoirs la République française est instituée. 2. La République française s'impose pour mission de développer de plus en plus en institutions pratiques

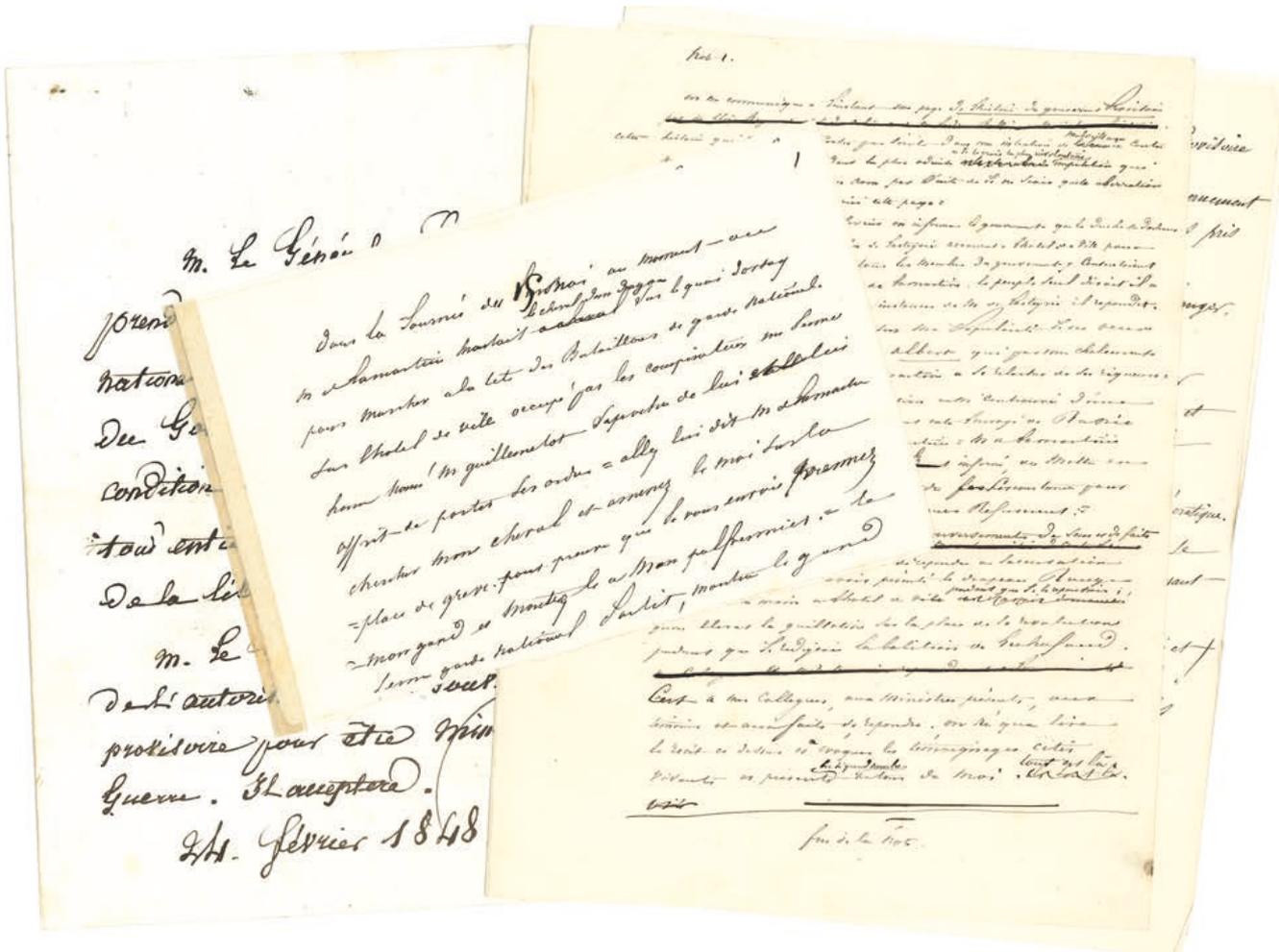
les progrès de la raison et les inspirations de la Justice qui découlent de la notion de Dieu et de la conscience du genre humain. 3°. Elle reconnaît des droits, elle consacre des devoirs »...

Suit une énumération de ces droits et devoirs. Lamartine a biffé le 6° article : « le droit de vivre, c'est-à-dire le droit au travail dans les cas de nécessité démontrée en sorte que nul individu ne puisse offrir ses bras sans trouver sa vie ni souffrir sans être soulagé sur la surface de la République »...

Et Lamartine conclut : « Ces droits et ces devoirs se résument en trois noms que la République inscrit au frontispice de sa constitution : Dieu, la Loi, le Peuple, et dans ces trois mots inscrits sur le drapeau de la France : Liberté ! égalité ! fraternité ! »

Provenance : archives Lamartine du château de Saint-Point.

Exposition : Lamartine, le poète et l'homme d'État (Bibliothèque Nationale, 1969, n° 566).



735

LAMARTINE Alphonse de (1790-1869) poète et homme politique.

3 MANUSCRITS et NOTES autographes, 1848 ; 5 pages formats divers ; et 9 manuscrits et documents divers réunis par Lamartine.

1 500 / 2 000 €

Intéressant ensemble sur la Révolution de 1848.

Liste sur papier calque du Gouvernement provisoire (1 p. in-12), avec cette note autographe : « Vraie première liste du g^t provisoire au 24 février autographe du jeune secrétaire sur la tribune remise à M. de Lamartine ».

Communiqué de presse sur le soulèvement du 15 mai (3 pages oblong in-8) : « Dans la journée du 15 mai, au moment où M. de Lamartine montait le cheval d'un dragon sur le quai d'Orsay pour marcher à la tête des Bataillons de garde nationale sur l'hôtel de ville occupé par les conspirateurs un jeune homme nommé M. Guillemelot s'approcha

de lui et lui offrit de porter ses ordres... Etc. « Note 1 » (1 p. in-4), répondant à une page de l'*Histoire du gouvernement provisoire* malveillante à son égard, à propos de l'arrestation de la duchesse d'Orléans...

« Répondre à de pareils renversements de sens et de faits serait aussi puéril à mi que de répondre à l'accusation d'avoir présenté le drapeau Rouge le fusil à la main à l'hôtel de ville pendant que je le repoussais ; ou d'avoir demandé qu'on élevât la guillotine sur la place de la révolution pendant que je rédigeais l'abolition de l'échafaud... »

Documents recueillis par Lamartine.

Projet de formation d'une commission exécutive à la suite de la démission du gouvernement provisoire (en partie de la main de Mme de Lamartine). L.A.S. d'Alexis VAVIN à Garnier-Pagès, concernant le concours que les généraux Lamoricière et Bedeau apporteraient au gouvernement provisoire (24 février 1848). Note a.s. d'Abel HUGO sur la situation financière de la France (4 p. in-fol.). Rapport récapitulatif des travaux du gouvernement provisoire signé par Laurent-Antoine PAGNERRE (5 avril 1848, 9 p. in-fol.)

Chronique des événements du 24 février 1848 au 20 mai 1849 et de la conduite de Lamartine (216 p. in-fol.), très intéressant récit qui se conclut sur l'échec de Lamartine à la députation à l'Assemblée législative : « Honte à la France ! qui renie sa propre gloire ! qui repousse le génie ! qui ne veut pas de la modération ! [...] Paix et gloire à M^r de Lamartine... »

« Notes sur les journées des 23 et 24 février », et sur Ary SCHEFFER et la famille d'Orléans au moment de l'abdication (9 p. in-fol.). Deux récits concernant l'épisode du drapeau rouge à l'Hôtel de Ville (1 p. grand in-fol.) ; et le départ de la duchesse de Montpensier (4 p. in-8).

On joint 2 exemplaires brochés du *Rapport de la Commission d'enquête sur l'insurrection qui a éclaté dans la journée du 23 juin et sur les événements du 15 mai*, II^e vol. (Imprimerie de l'Assemblée nationale, 1848).

Provenance : archives Lamartine du château de Saint-Point.

LESSEPS Ferdinand de (1805-1894) ingénieur et diplomate, il fit construire le canal de Suez.

2 L.A.S. « Ferd. de Lesseps », 1855-1868 ; 3 pages et demie in-8 et 1 page in-4.

400 / 500 €

Sur le Canal de Suez.

Paris 24 octobre 1855, à M. REYNIER. Il a « adjoint au nom du Vice-Roi à la Commission Européenne un officier supérieur de la Marine Britannique des Indes connu par des travaux hydrographiques sur les côtes de la Mer Rouge et de la Mer des Indes ». Tinant Bey et Mongel Bey sont en Angleterre et reviendront à Paris après-demain. Quant à lui, il fera son « possible pour être à Marseille deux jours avant la Commission »... *Alexandrie 18 août 1868*. Il adresse à CHÉRIF PACHA une copie du télégramme qu'il envoie dans l'Isthme à M. RITT [auteur de *l'Histoire de l'Isthme de Suez* (1869)], qui remplace M. VOISIN [Voisin Bey (1821-1918), un des principaux collaborateurs de Lesseps à la *Compagnie universelle du canal maritime de Suez*, et Directeur général des Travaux]: « Les armes, la poudre de guerre et le tabac ne sont pas compris dans la franchise des articles de consommation de quelque autre nature que ce soit sur la ligne du Canal maritime de Port Saïd à Suez »...

LETTRES DE SOLDAT. PLUVIÉ-GUIBERT Fortuné de (1779-1799) neveu du comte de Guibert, aide-de-camp de Bonaparte, tué à Aboukir.

39 L.A.S. ou L.A., 1797-1799, à sa tante la comtesse de GUIBERT ou à son père Jean-Fortuné de PLUVIÉ ; 158 pages in-4 ou in-8.

1 200 / 1 500 €

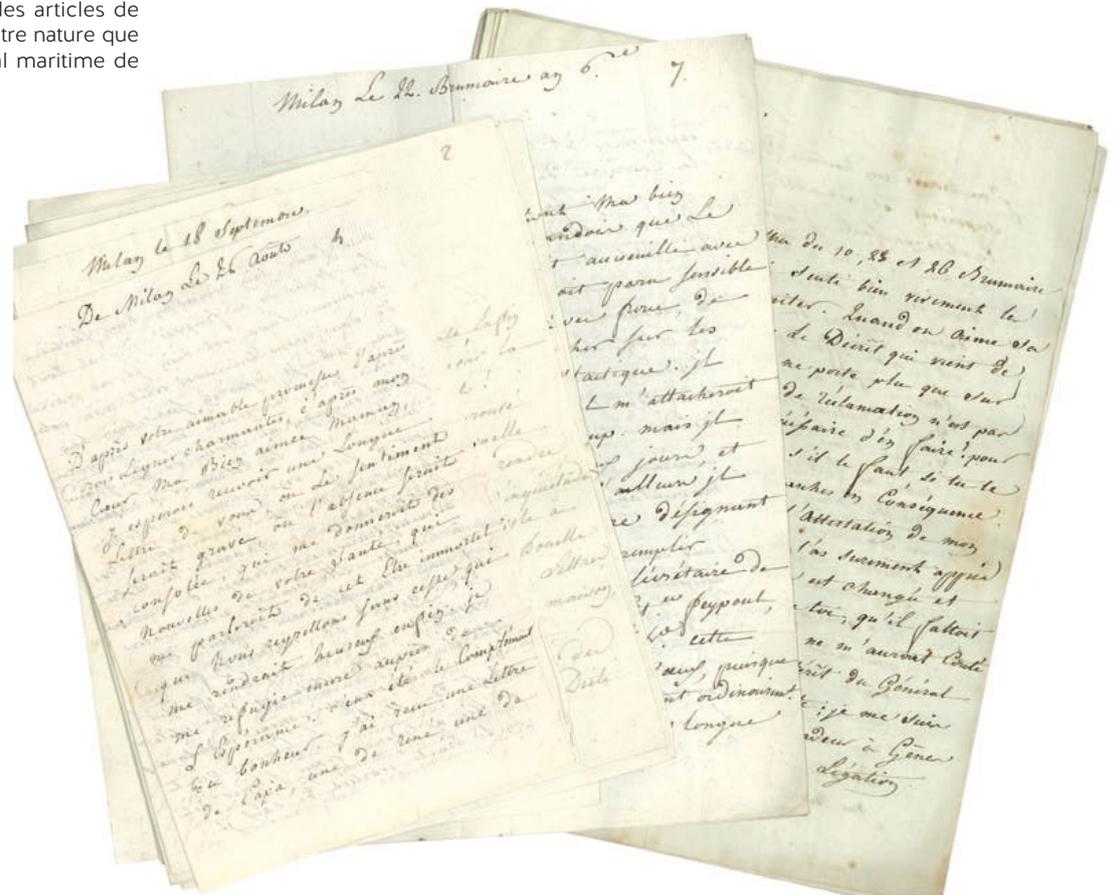
Très intéressante correspondance sur ses campagnes en Italie et en Égypte avec Bonaparte.

[La sœur du comte de Guibert, Angélique de Guibert (1746-, avait épousé le comte de Pluvié ; leur fils Fortuné considéra la comtesse de Guibert comme sa mère adoptive, et l'appelle « ma bonne maman ».] Voyage de Paris à Lyon ; Venise et le lac de Garde ; les îles Borromées ; séjour à Milan. Rencontre avec JOSÉPHINE et BONAPARTE, qui lui parle avec admiration du comte de Guibert et le désigne comme

secrétaire de légation à Gênes, auprès de FAIPOULT. Il semble alors se destiner à la carrière diplomatique (minute autographe d'une longue lettre à TALLEYRAND, évoquant le souvenir de Guibert). Séjour à Gênes, puis à Rome. Il se réjouit d'être appelé par Bonaparte pour participer à la campagne d'Égypte. En mai 1798, il est à Civitavecchia, prêt à embarquer pour l'Égypte avec MONGE et DESAIX. Relation de la traversée et de la prise de MALTE ; BONAPARTE le choisit alors comme aide-de-camp. La dernière lettre est écrite du Caire, « de retour de l'expédition de Syrie ».

On joint 2 copies de lettres, dont une de la main de la comtesse de Guibert (et le brouillon d'une de ses réponses) ; une L.S. de TALLEYRAND concernant Fortuné Pluvié-Guibert, et 2 brouillons de lettres de Mme de Guibert à Talleyrand ; 6 lettres de Fortuné de Pluvié (le père), et divers documents (dont la copie par Fortuné Pluvié-Guibert de la notice de Mme de Guibert sur son mari)...

Provenance : Archives du comte de GUIBERT (vente 14 octobre 1993, n° 76).



LITTÉRATURE.

Environ 690 lettres ou pièces, la plupart L.A.S.

400 / 500 €

Albert-Montémont (3), M. Alhoy, Ed. Alletz, G. Ameline, X. Aubryet, H. Audeval, H. Augu, A. Augoyat, M. Avenel (4), Ch. Bailleul (2 à Jullien de Paris), G. Bapst, A. de Bastard, L. Batissier, Ad. Baudon, H. Baudrillart, Al. Bazard (5), Ed. de Bazelaire, A. Bazin (3), A. de Beauchesne, A. de Beaulieu, de Beauterne, F. Bécard, J.Ph. Berjeau, Bernhardy, A. Bertrand, V. Bétolaud, A. Beuchot (5), Biard, E. Bilaudel (4), N. Billiard, P. Blaquièrre, Ed. Boinvilliers, Bouchené-Lefer (3), Ph. Boucher, Max. Boucheron, Bouilly, Bourbon-Leblanc, Ch. Bousquet, Brazier, Bregnot du Lut, J. Bresson (6), de Brière, Alph. Brot (4), A. Busquet, L. de Buzonnière (3), M. Cadiot, A. Cahour, A. de Calonne, Capo de Feuillide, C. Caraguel (5), Cauchois-Lemaire, Cavé, Chaalons d'Argé (3), A. Chaho, Chappuyzi, Charles-Edmond, A. de Chazet, L. Chauvet (3), P. Chéron, Ad. Cherrier, E. Chevalier, A. de Circourt, J. Clère (3), Cocheris, P.A. Cochut, Combes de Murville, O. Comettant (3), L. de Cormenin, J. de Cosnac, J. Coste (3), V. Couailliac, Courcelle-Seneuil (3), Couroux-Després, A. de Courtois, Damas-Hinard, de Dangeul, A. Darbelles, J.M. Dargaud, A. Darimon, Ad. Decourcelle, F. Degeorge, Delaforest, comte Delagarde, H. Delmotte, P. Deltuf, L. Dépret, E. Déron, Ch. Desains, J. Desaugiers, L. Desouches, F. Déus, Dezobry (3), Dhormoys, L. Dubeux (4), F. Dübner, Dubois-Maisonnette, Ch. Ducas, F. Dugué (5), P. Duprat, Durand de Lançon, Dureau de la Malle, G. Duval, E. Egger (4), G. Fallot, P. de Faulquemont, A. Fayot (6), F. Fertiault, L. Feugère, A. de Fortia, Foucher de Careil, A. Fouquier, O. Fournier, Furcy-Guesdon, A. Gabourd, Gamba, L. Ganderax, S. Gantillon, A. de Gasperini (5), J. de Gastyne, H. Gaucheraud, Gault de Saint-Germain, Germond de Lavigne (6), Gerspach, F. Giraudeau (5), G. Gley, G. de Gregori, E. Guérin, E. Guibout, Guichemerre, G. Guillemot, E. Hamel (9), H. Hartmann, B. Hauréau, G. d'Heilly, Aug. Hélie, E. Henriot (4), Ch. Henry, A. Hesse, F. Huet (3), Hurquin d'Istheville, H. Izambard (4), F. Jacquier, J.L. Jay, A. Joltrois, Jouaust, Ch. Jourdain (3), Jullien de Paris, J. Kergomard, E. Labaume, J. La Beaume, P. Laboulaye, F. Lacombe (3), L. Lacour, J. Lacroix, A. de La Fizelière (4), A. de La Forge, G. Laguerre, L. Laluyé, E.O. et P. Lami, N. Landais, Landresse, Langlès, A. Lapointe, H. de La Pommeraye, Ch. de La Rounat, P. Larroque, S. de L'Aulnaye, Laurent-Pichat (6), A. de Lavergne (5), L. Laya (3), L. Leclanché, Th. Leclercq (3), Lejoncourt, Lemaistre de Ferrière, G. Lemoine, Le Pelletier de Saint-Rémy (4), J. Lermine, Ch. Leroy, L. Leroy (5), J. Lingay (4), A. Liorat, A. Liouville, A. Lireux, C. Liskenne, E. de Lonlay, Ch. Loubens, de Lourdoueix, A. de Loy, de Loyac, Aug. Luchet, L. Lurine, Madrolle, Mailher de Chassat, abbé Marcel, J. Mareschal, Marescot du Thilleul, Sc. Marin, Marquet-Vasselot, Martainville, Ed. Martin, Martin-Doisy, M. Masson (3), B. Maurice, E. Mazens, F. Mazure, G. Merlet, Ch. et P. Merruau, J. Méry (dont un ms incomplet), V. Meunier, Ch. Mévil, Cl. Michaux, A. Michiels (5), E. Miller (4), S. Miñano, J. Moinaux, de Moléon, Moléri, Monmerqué, Ed. Monnaï, Moreau de Jonnés (3), Ch. de Mouy, A. Nicolas, D. Nisard, J. d'Ortigue, J. Ottavi, Ch. d'Outrepoint, A. Pagès, P. Parfait, A. Parodi, R. Péan, J. Pichon (5), G. Picot, A. Ponroy, B. Poujoulat, E. Prarond (4), J. Prével, Hipp. Prévost (5), Quatremère-Roissy, Rapetti, J. Ravenel, Élias Regnault, A. Renée, G. Revilliod, B.H. Révoil (10), J. Richard, H. Rolle, Romain-Cornut, H. Romand, Ch. Romey (14), Rosseeuw Saint-Hilaire, J. Rouquette, R. de Rovigo, Saint-Aguet (5), Saint-Albin, Saint-Edme, J. de Saint-Félix, G. de Saint-Valry, Ch. Sauvestre (3), Sauvo, A. Second, P. Siraudin, F. Solar, A. de Staël, E. Stoullig, A. de Syon, Szarvady, E. Tarbé, J. Tardieu, J. Taschereau, Temblaire, Edm. Texier, A. Thomas, A. Thouret (4), P. Tiby, B. Tilleul, Tisseron (3), H. Trianon (3), Turpin de Sansay, L. Vaisse, de Vauzelles, Vendel-Heyl (3), L. de Veyrières, P. Vialon, A. de Vidallan (4), L. Vidal, de Villemarest, A. Villemot, N. Villiaumé, Villiers du Terrage, V. Vimercati, Ch. Vogel, H. Vriqnault, Vuhrer (5), L. Wolowski (3), etc.

739

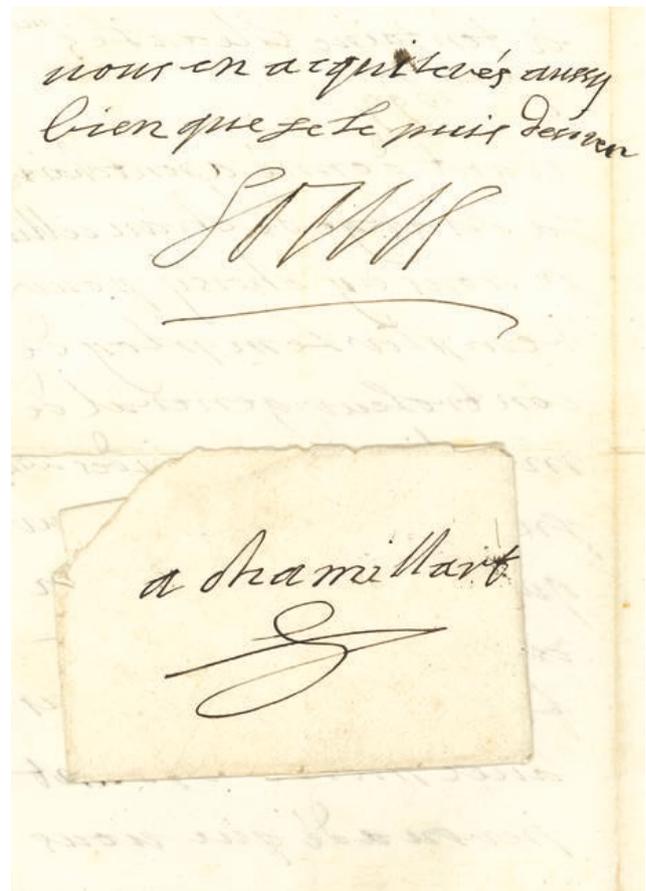
LOUIS XIV (1638-1715) Roi de France.

L.A.S. « Louis », Fontainebleau 5 septembre 1699, à Michel CHAMILLART ; 1 page et demie in-8, enveloppe autographe « a Chamillart » avec cachet de cire rouge aux armes royales.

5 000 / 6 000 €

Louis XIV annonce à Chamillart sa nomination comme Contrôleur général des Finances.

« Aiant donné a Pontchartrain la charge de chancelier je vous ay choisy pour remplir l'employ de controleur general de mes finances rendes vous incessamment icy pour que je vous mette en estat den faire les fonctions je le fais avec plesir estant persuadé que vous vous en acquiterés aussy bien que je le puis desirer »...



a fontaine Bleau le 5^{me}
7^{bre} 1699
Aiant donné a pontchartraine
La charge de chancelier
Je vous ay choisy pour
remplir l'employ de
controleur general de
mes finances rendre vous
intéressamment sçy pour
que je vous mette en
estat de faire les
fonctions de ce fait
avec Merit estant
persuadé que vous

LOUIS XV (1710-1774) Roi de France.

NOTES AUTOGRAPHES en marge d'un **Memoire d'observations pour prendre les ordres du Roy**, [vers 1745-1750] ; 3 pages infol.

2 000 / 2 500 €

Curieux document, au sujet du voyage de la cour à Marly et du problème des logements accordés au château.

Les questions demandant l'examen du Roi sont inscrites sur la droite du feuillet, et Louis XV y appose ses réponses dans la marge, de façon souvent fort libre.

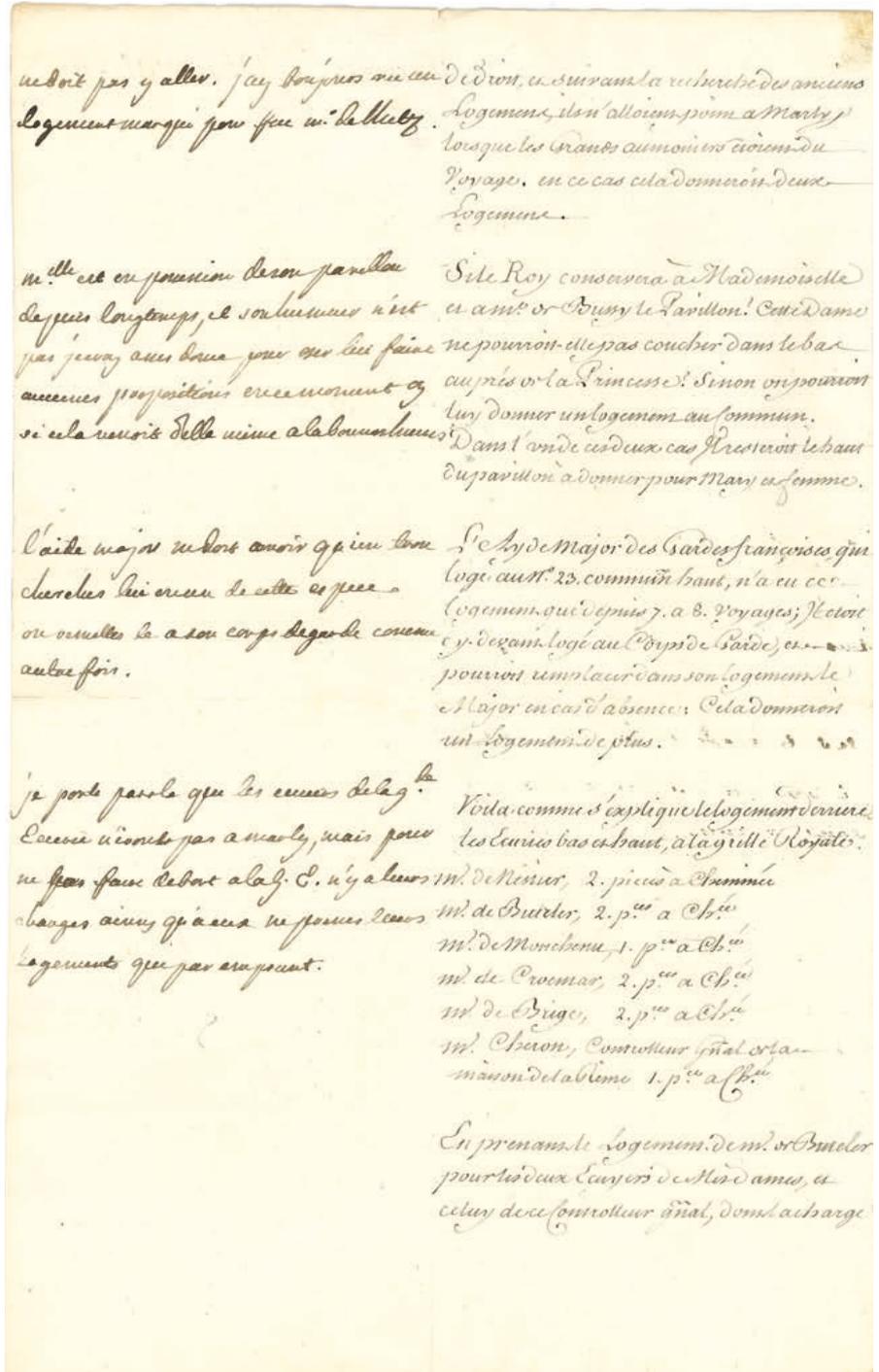
La duchesse de CHARTRES demandant si elle peut mener ses deux dames de compagnie, Louis XV réplique : « Mesdames n'en meneront qu'une. M^e la D. de Chartres n'en aura qu'une de logée mais si elle veut la loger dans son pavillon à la bonne heure »... Il accorde un petit logement au duc de CHARTRES pour M. de BALLEROY, « non comme à M^r de Chartres mais comme à M^r le D. d'Orléans ». Quant à MM. de SORCY et de DAMPIERRE, « pour cette fois cy il faut les laisser à Versailles, quand ils voudront venir en visite ils seront les maîtres ».

Doit-on accorder aux ministres leurs logements ? « S'ils en ont un besoing indispensable oui, il faut le leur demander ». Quant à l'hébergement du chirurgien de la Reine, M. de LA FOSSE, on fait remarquer qu'il ne saigne plus la Reine, et que celui de la duchesse de Bourgogne venait la voir en carrosse ; le Roi répond : « si la Reine ne peut se passer de La Fosse à la bonne heure, mais par le canal de M^e de Villars, il faut tascher de lui faire entendre raison au moins pour ce voyage cy ». En ce qui concerne le Premier aumônier, « mon p^{er} aumosnier est à Soissons, et ne viendra pas à Marly, celui de la reine ne doit pas y aller »...

Il est encore question de MADEMOISELLE : « M^{lle} est en possession de son pavillon depuis longtemps, et son humeur n'est pas je croy assez douce pour oser lui faire aucunes propositions en ce moment cy. Si cela venoit d'elle même à la bonne heure ».

Pour l'aide-major des Gardes françoises : « L'aide major ne doit avoir qu'un trou. Cherches lui en un de cette espece ou remettes le à son corps de garde comme autrefois ». Après une réponse concernant les écuyers de la Grande Écurie, alors qu'on suggère de dispenser de voyage le Grand Prévost, Louis XV remarque avec humour : « Si le g^d prevost n'alloit pas à Marly il moureroit, s'il y va peutetre y mourera t'il aussy, mais cette proposition ne peut pas lui etre faite ».

La Reine demandant un logement supplémentaire pour une femme de chambre, il réplique : « La R. est insatiable,



mais je croy qu'à la façon dont elle mene ses femmes cela est nécessaire, voies si vous ne pouvés pas en mettre deux dans le même logement »...

Il termine par cette recommandation : « Je vous prie que mes réponses ne soient pas vues ».

Provenance : ancienne collection de FLERS, vente Souverains et Princes de France, 27 mars 2007, n° 154.

Memoire d'Observation &
pour prendre les Ordres du Roy.

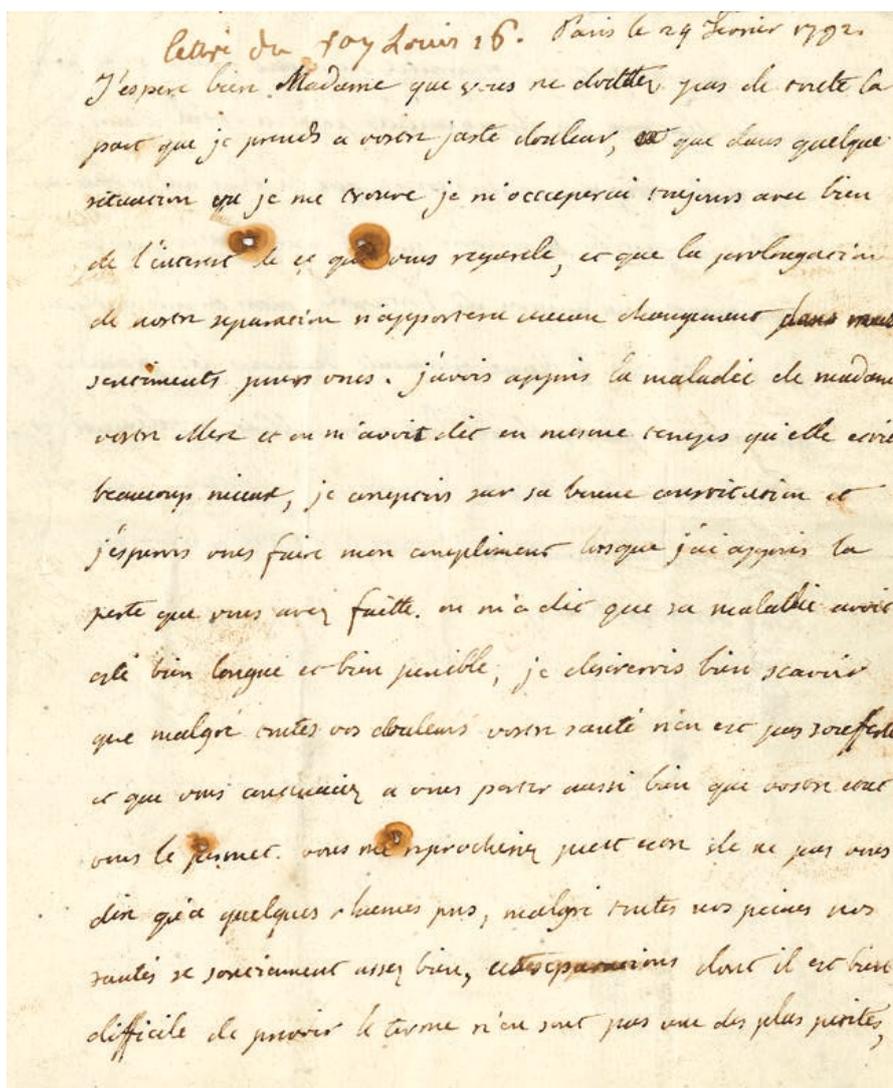
mes Dames n'en meussent qu'une en la Si^{te} Madame l'ad.^{me} de Chartres
D. de Chartres n'en aura qu'une de loge^e monna ses deux Dames ve
mais si elle veut la loger dans son pavillon Compagnie.
a la bonne heure, et l'on pourra en ce cas la
mettre sur la liste.
l'on peut donner un petit logement au M. le Duc de Chartres demande un
de Vassory, non couru a m^{rs} de Chartres quand il venoit a Marty, a eu un logement
mais couru a m^{rs} le D. d'Orleans pour le Bailli de Conflans, et depuis pour
m^{rs} de Clumons.

pour cette fois ay il faut les laisser a Si^{te} Roy continue a m^{rs} de Sorey et
versailles, quand ils voudront venir en de Dampierre leur logement au p^{rs}ent
visite ils servent les maistres 18^{me} 20. et 21. 18^{me} m^{rs} de Sorey a un logement
au Chant. Ne pourroit-il pas y en avoir
aussy un pour m^{rs} de Dampierre?

s'ils en ont un besoin indispensable Si^{te} Roy conservera aux M^{rs} de Sorey
oui, il faut les leur demander les logements qu'ont leur a donnez par
supplement et qui sont separés d'eux?

si la Riviere ne peut se jeter de la fosse Si^{te} Roy conserve a m^{rs} de la fosse S.
a la bonne heure, mais par le canal de m^{rs} Chiracquin de la Rime son logement 18. 19
de Villars, et faut bache de lui faire communham? 18. c'est une nouveauté et
entendre raison au moins pour ce voyage ay d'ailleurs m^{rs} de la fosse ne saigne plus la
Rime: La faculté de Mad^{me} la Duchesse
et de Bourgogne venoit tous les jours aubré
de la Princesse dans un carrosse de son laque
avec l'Esuyer Caval cadour. Celui de la
Rime y avoit même aujourd'hui m^{rs} de la
Vigne. car m^{rs} de la Vigne pourroit en venir
avec eux.

mon p^{rs} aumoniier est a Sorey, et ne Si^{te} Roy mène son Premier aumoniier,
viendra pas a Marty, celui de la Rime et celui de la Rime? 18. Je n'y rom point



741

LOUIS XVI (1754-1793) Roi de France.

L.A., Paris 24 février 1792, à Mme de CHÂLONS, à l'Ambassade de France à Lisbonne ; 1 page et demie in-4, adresse, marque postale, traces de cachet de cire rouge (petits trous d'épingle avec rouille).

5 000 / 6 000 €

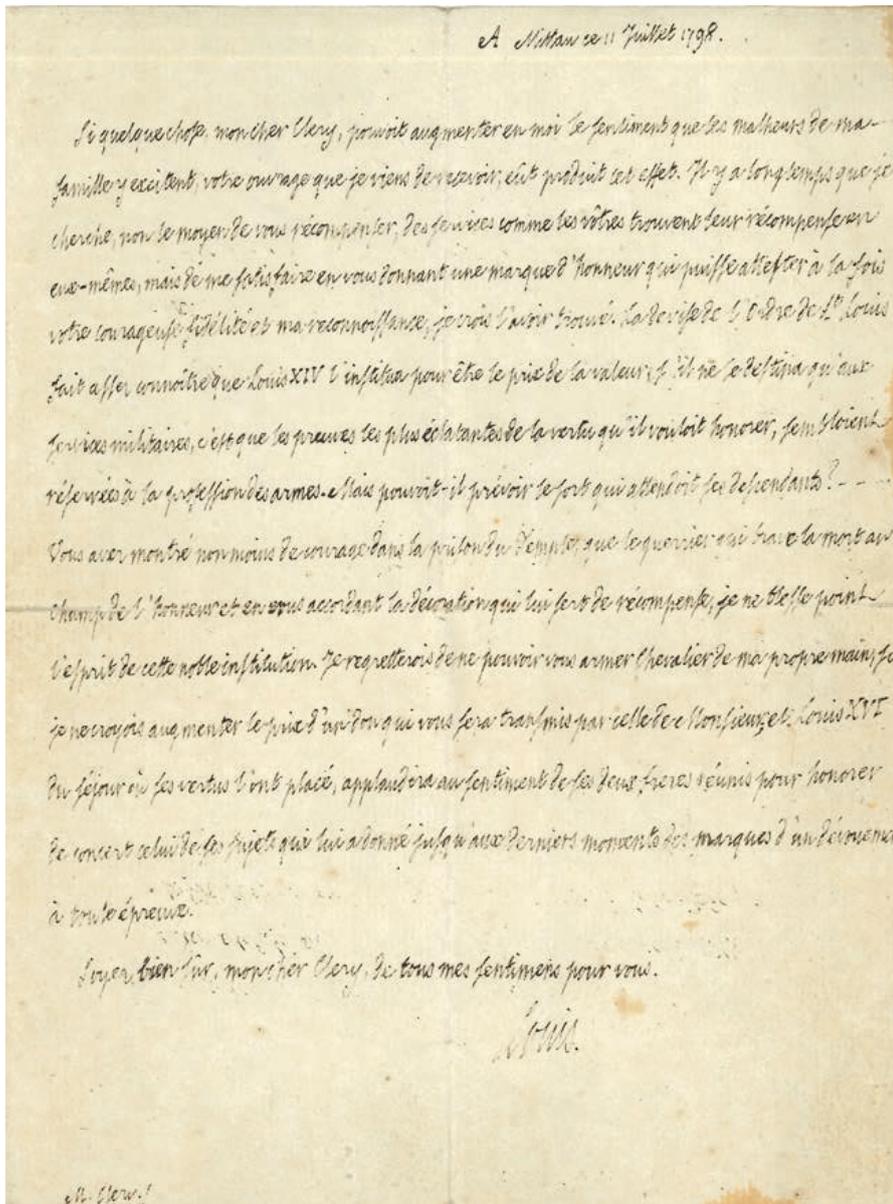
Très belle lettre de l'époque révolutionnaire, faisant allusion à l'impopularité de la Reine.

[La lettre est adressée à la femme de l'ambassadeur de France au Portugal, Jacques Hardouin, comte de CHÂLON (1738-1794) ; il avait été ambassadeur à Venise avant d'être nommé en mars 1789 à Lisbonne, où il arriva en septembre ; révoqué le 5 décembre 1792, il resta à Lisbonne, où il mourut le 19 juillet 1794. Sa femme Jeanne-Françoise-Aglæe d'ANDLAU (1746-1825) venait de perdre sa mère la comtesse Marie-Henriette d'Andlau, née de Polastron (1716-1792), qui avait été sous-gouvernante des Enfants de France. La belle comtesse de Châlons, cousine de Yolande de Polastron, faisait partie du cercle des intimes de Marie-Antoinette à Trianon ; des rumeurs couraient même sur une liaison de la comtesse avec Louis XVI ; la comtesse se remaria en 1795 avec François-Henri de Franquetot, duc de Coigny

(1737-1821), le futur maréchal et gouverneur des Invalides.]

« J'espere bien, Madame que vous ne doutez pas de toute la part que je prends a votre juste douleur, et que dans quelque situation ou je me trouve je m'occuperai toujours avec bien de l'interest de ce qui vous regarde, et que la prolongation de nostre separation n'apportera aucun changement dans mes sentiments pour vous. J'avois appris la maladie de madame votre Mere et on m'avoit dit en mesme temps qu'elle etoit beaucoup mieux, je comptois sur sa bonne constitution et j'esperois vous faire mon compliment lorsque j'ai appris la perte que vous avez faite. On m'a dit que sa maladie avoit esté bien longue et bien penible, je desirerois bien sçavoir que malgré toutes vos douleurs vostre santé n'en ait pas souffert et que vous continuez à vous porter aussi bien que vostre etat vous le permet. Vous me reprocheriez peut etre de ne pas vous dire qu'à quelques rhumes pres, malgré toutes nos peines nos santés se soutiennent assez bien, ces separations dont il est bien difficile de prévoir le terme n'en sont pas une des plus petites, et les separations dont il est bien difficile de prévoir le terme n'en sont pas une des plus petites,

et on succomberoit si l'esperance ne venoit pas. vous avez
appris Madame les changements presque totaux dans le
corps diplomatique, je dois croire que le Roy au moins a
eu ^{de} la satisfaction de n'avoir pas de main forcée sur le
changement de la mission de Portugal. mais depuis quelques
jours on dit que la Reine couronne beaucoup les françois, ce
qui vient le plus a dire fut qu'on oublieroit totalement ce
côté de terre la. Agréez je vous prie Madame l'assurance
de tous mes vœux pour vous, et de tous les vœux que j'ai
pour votre bonheur. /



742

LOUIS XVIII (1755-1824) Roi de France.

L.A.S. « Louis », Mittau 11 juillet 1798, à Jean-Baptiste CLÉRY ; 1 page in-4.

1 000 / 1 500 €

Belle lettre au fidèle valet de chambre de Louis XVI.

« Si quelque chose, mon cher Clery, pouvoit augmenter en moi le sentiment que les malheurs de ma famille y excitent, votre ouvrage [Journal de ce qui s'est passé à la tour du Temple pendant la captivité de Louis XVI] que je viens de recevoir, eût produit cet

effet. Il y a longtemps que je cherche, non le moyen de vous récompenser, des services comme les vôtres trouvent leur récompense en eux-mêmes, mais de me satisfaire en vous donnant une marque d'honneur qui puisse attester à la fois votre courageuse fidélité et ma reconnaissance, je crois l'avoir trouvé. La devise de l'ordre de S^t Louis fait assez connoître que Louis XIV l'institua pour être le prix de la valeur ; s'il ne se destina qu'aux services militaires, c'est que les preuves les plus éclatantes de la vertu qu'il vouloit honorer, sembloient réservées à la profession des armes. Mais pouvoit-il prévoir le sort qui attendoit ses descendants ?... Vous avez

montré non moins de courage dans la prison du Temple, que le guerrier qui brave la mort au champ de l'honneur et en vous accordant la décoration qui lui sert de récompense, je ne blesse point l'esprit de cette noble institution. Je regretterois de ne pouvoir vous armer Chevalier de ma propre main, si je ne croyois augmenter le prix d'un don qui vous sera transmis par celle de Monsieur ; et Louis XVI du séjour où ses vertus l'ont placé, applaudira au sentiment de ses deux frères réunis pour honorer de concert celui de ses sujets qui lui a donné jusqu'aux derniers moments des marques d'un dévouement à toute épreuve »...

743

LOUISE DE SAVOIE (1476-1536) mère de François I^{er}, elle fut régente du royaume de France en l'absence de son fils.

L.A.S. « Loyse », [Amboise 25 juin 1505 ?], à ANNE DE BRETAGNE, « A la Reyne ma souverayne dame » ; 1 page in-fol., adresse au verso (quelques légères piqures).

6 000 / 8 000 €

Très rare et belle lettre à la Reine Anne de Bretagne.

« Madame en ensuyvent ce quy vous a pleu me commender et aussy pour le desyr que jay tousjours de scavoyr de voz nouvelles je me enhardys de vous escripre ceste letre vous suplyent quil vous plesse me fere lonneur de men mender car cest la plus grent consolacyon que jaye en attendent vre venue laquelle je vous asseure madame est byen de moy desyree et sera jusques a vre retour ». Elle sait bien que la Reine reçoit régulièrement par les postes des nouvelles, mais elle tient à lui annoncer que « le Roy [LOUIS XII] part demain qui est le lendemain de la saint Jehan de Bloys pour fere son voyage de Paris et passera par cy et ne faudray incontynent a vous en avertyr et de ce que je pourre scavoyr comme celle que tousjours trouverez obeysente a tous voz commendemens. Madame comme celle quy veult fere la bonne mere je suys contraynte de vous dyre que sy mon filz [FRANÇOIS] estoyt asses saige il se recommanderoyt treshumblement a vre bonne grasse »...

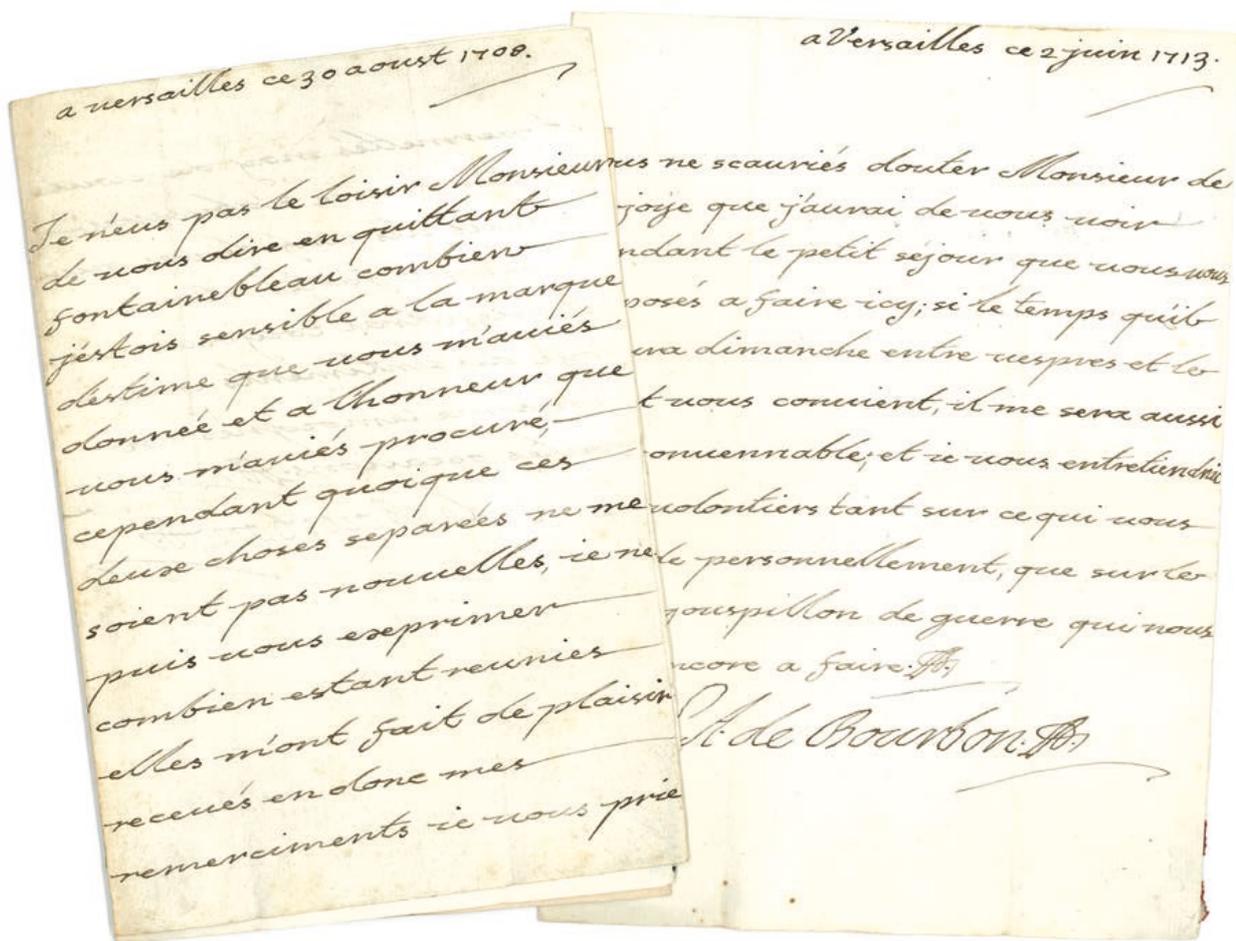
Provenance : ancienne collection L.-A. BARBET (15-16 novembre 1932, n° 202).

1505

Madame en ce jour et ce que vous apleu me commander
 et au puy possible de puz que juy puzvous de puzvous
 de bez nouvelles de mes en hardy de vous s'apuz
 cest luy vous puzvous quel vous plus me fuz
 bonneur de mes mes des car cest luy plus que ut puzvous
 que juy en attendent mes vous laquelle de vous
 apuz madame est byz de mes apuz apuz
 Juyvous a mes puzvous
 madame Il me fault puzvous que de mes juy de vous
 amades nouvelles de puzvous car de puzvous que
 par les puzvous vous puzvous puzvous puzvous
 puzvous puzvous madame me luyvous de vous
 d'ye vous le by part de vous que est le by de vous
 de la puzvous juy de vous pour fuz puzvous de vous
 et puzvous puzvous et me fault de vous puzvous
 a vous en a mes fuz et de puzvous de puzvous puzvous
 vous telle que puzvous puzvous obeyvous a
 mes mes vous de vous
 madame vous telle que de vous fuz le by de vous
 de puzvous puzvous de vous d'ye d'ye mes fuz puzvous
 apuz puzvous Il puzvous de vous puzvous puzvous a
 mes vous de vous et en puzvous de vous fuz puzvous
 puzvous d'ye quel vous de vous bon de vous et luy
 est de

(C'est l'écriture de la lettre de la date du 1505.)

De l'écriture et de l'écriture
substantive et de l'écriture



744

MAINE Louis-Auguste de Bourbon, duc du (1670-1736)
 fils légitimé de Louis XIV et de la Montespan, lieutenant
 général, Grand Maître de l'Artillerie.

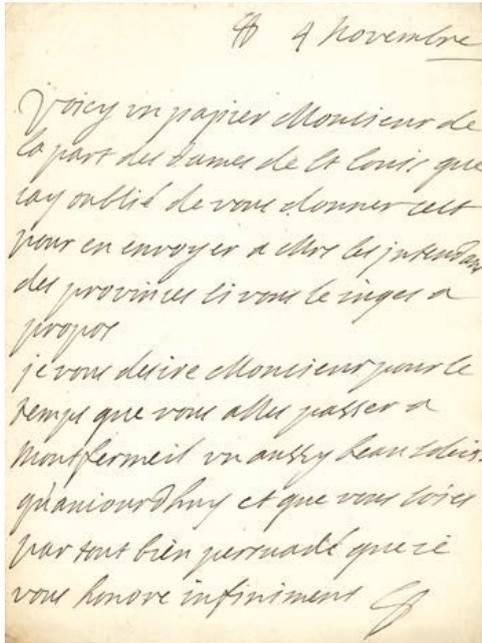
9 L.A.S. « L.A. de Bourbon », Marly, Versailles, Paris et
 Sceaux 1708-1718, à Michel CHAMILLART, « ministre
 d'Etat » ; 15 pages in-4, la plupart avec adresse et cachets
 de cire rouge ou noire aux armes.

1 500 / 2 000 €

Belle correspondance du duc à son ami ministre.

Marly 21 février 1708. Sur la démission de Chamillart des Finances : « ce n'est que par complaisance pour vous que le Roy y a consenti ; il faut avoir le cœur aussi bon que vous l'avés pour avoir sollicité un pareil sacrifice, et je vous reconnois bien a un tel desinterressement ; rien ne pouvoit me consoler de ne plus voir mon intime ami controleur general si je ne vous aimois encore plus pour vous que pour moymesme, et si je n'esperois que vous trouvant desormais moins accablé de travail nous vous conserverons plus longtemps nous autres militaires pour nous proteger »... Versailles 30 août 1708. « Je n'eus pas le loisir [...] de vous dire en quittant Fontainebleau combien j'estois sensible a la marque d'estime que vous m'aviés donnée et a l'honneur que vous m'aviés procuré [...] permetts moy de vous repeter que je n'abuserai jamais des confidences qui me seront faites »... 17 décembre 1712. « M^e la d. du Maine doit aller apres Noel s'establir a Versailles et pour lors je serai bien plus sédentaire ; ainsi rien ne troublera l'audience que vous me demandés la veille du jour de l'an »... 24 avril 1713. La partie de chasse avec M. de BAVIÈRE l'a empêché de profiter du voyage de Chamillart à la Cour. « Je trouve que la Paix [d'Utrecht, avec la Grande-Bretagne] estoit en effet une conjoncture assés importante

pour vous faire marcher, et que ceux qui examinent vostre conduite avec le plus de mauvaise volonté et de critique n'ont rien à blâmer dans cette démarche ; [...] le cœur du Roy n'est point ulcéré contre vous »... 2 juin 1713. Il aurait beaucoup de joie à le voir pendant leur séjour à Versailles, et propose le dimanche, entre vèpres et salut : « je vous entretiendrai bien volontiers tant sur ce qui vous regarde personnellement, que sur le petit gouspillon de guerre qui nous reste encore a faire »... 11 mars 1715. Il partage le plaisir des visites de Chamillart à Versailles. « Je suis beaucoup moins surpris du retour de vos visites que je ne l'ay esté de leur soustraction, ainsi je me laisse aller tres volontiers a croire qu'on en rétablira l'usage. [...] je trouve qu'on seroit trop heureux d'avoir souvent affaire a des gens de vostre caractere, mais je reconnois aussi tous les jours que cest plus qu'en lieu du monde une marchandise bien rare a la cour »... Marly 7 août 1715. « Nos garnisons font un peu trop parler d'elles, et d'ailleurs les affaires de conscience sont toujours sur le tapis. Vous vous devés trouver bien doucement a la campagne dans de telles conjonctures ou les oreilles sont rebattues de cent mauvais propos ; cependant, Monsieur, un cœur comme le vostre ne scauroit jouïr d'une tranquillité parfaite, connoissant les peines que le Roy peut avoir »... Paris 3 septembre 1716. Compliments de condoléance [sur la mort de la fille cadette de Chamillart, Marie-Thérèse d'Aubusson, peu de temps après celle de son fils unique] : « il n'y en aura certainement point qui soient si sinceres que les miens ; personne ne s'interessant plus que moy a tout ce qui vous touche »... Sceaux 5 septembre 1718. Il apprécie son compliment sur sa « cruelle aventure [sa déchéance du titre de prince du sang] ; l'innocence la plus parfaite ne m'a point mis a l'abry de ce coup terrible, mais elle fait que je le reçois avec le silence et le profond respect que j'ay eu toute ma vie pour mes maïstres »...



745

MAINTENON Françoise d'Aubigné, marquise de (1635-1719) épouse morganatique de Louis XIV, fondatrice de la maison de Saint-Cyr pour les jeunes filles.

L.A.S. (paraphe), 4 novembre, [à Michel CHAMILLART] ; 1 page in-4.

600 / 800 €

« Voicy un papier Monsieur de la part des dames de S^t Louis que jay oublié de vous donner cest pour en envoyer a Mrs les Intendants des provinces si vous le juges a propos. Je vous desire Monsieur pour le temps que vous allez passer a Montfermeil un aussy beau soleil qu'aujourdhy et que vous soies partout bien persuadé que je vous honore infiniment »...

746

MALESHERBES Chrétien Guillaume de Lamoignon de (1721-1794) magistrat et ministre, il défendit Louis XVI devant la Convention et fut guillotiné [AF 1775, 38^e f].

L.A.S. « de Lamoignon de Malesherbes » et une P.S. « Malesherbes », 1752-1768 ; 1 page in-4 chaque (3 portraits gravés joints).

300 / 400 €

Paris 3 août 1752. Il a fait part à l'Académie de la lettre de son correspondant : « Rien n'est plus juste que votre demande. Nous verrons avec grand plaisir à coté des ouvrages des académiciens, ceux d'un homme dont les talents, le zèle, et les connoissances ont merité toute notre estime. Je suis tres flatté en mon particulier que cette affaire ait passé par mes mains »...

11 mars 1768, comme « vice president de l'academie », signée par 5 autres académiciens. Les « commissaires nommés par l'academie pour juger la dissertation qui doit etre couronnée cette année dans l'assemblée publique de Pâques » décident « que le prix doit etre

donné à la dissertation qui porte pour sentence *rien n'est beau que le vrai* ; rentrés dans l'academie le billet a été ouvert et nous avons trouvé que cette dissertation appartenoit à Monsieur l'abbé de GOURCY »... Outre Malesherbes, ont signé le directeur BARTHELEMY, les commissaires BRÉQUIGNY, GARNIER et GAUTIER DE SIBERT, et LE BEAU secrétaire.

On joint une P.A. : anecdote sur PIRON et VOLTAIRE avec un quatrain (demi-page in-4).

747

[**MARIE-ANTOINETTE**].

MANUSCRIT MUSICAL, **Recueil de chansons**, fin XVIII^e siècle ; petit in-4 oblong de 96 pages dont 51 avec musique notée, reliure de l'époque maroquin grenat, dos à nerfs cloisonné et fleuroné avec titre, triple filet doré encadrant les plats, armoiries dorées apposées postérieurement au centre du plat sup., coupes filetées, roulette intérieure dorée, tranches dorées (plats légèrement tachés, coiffes et coins un peu usagés).

500 / 700 €

Airs, chansons et vaudevilles : paroles et musique de 40 mélodies pour voix, presque toujours avec accompagnement, réunissant des airs populaires légèrement gaillards comme *Le curé de Pomponne*, des pastorales et chansons tendres, mais également des extraits de l'opéra *Le Devin du village* de Jean Jacques Rousseau (« Allons danser sous les ormeaux »...), « L'Art à l'amour est favorable »..., et des poésies mises en musiques de Gentil-Bernard (*Ode à la rose*), l'abbé Guillaume Amfrye de Chaulieu (« Loin de la route ordinaire »...), Jean-Pierre Claris de Florian (« Ce matin dans une bruyère »...), extrait du roman pastoral *Estelle et Némorin*, Henriette de Coligny comtesse de La Suze (« Laissez durer la nuit »...), Jean-François Marmontel (« On dit que l'amour me guette »...). Le scripteur a indiqué parfois le nom d'un compositeur, tel l'Italien Francesco Saverio Geminiani (1687-1762). Quelques feuillets restés vierges ont servi tardivement pour des essais de signatures ou de plumes.

Armes royales de MARIE-ANTOINETTE (fer doré proche des n^o3 et 10 répertoriés dans OHR) frappées postérieurement.





748

MARIE-JOSÈPHE DE SAXE (1731-1767) Dauphine de France ; mère de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X.

23 L.A.S. « Marie-Josèphe » (2 non signées), Versailles, 1750-1766, à la comtesse de TOULOUSE (18) ou au duc de PENTHIÈVRE son fils (5) ; 23 pages petit in-4 ou in-8, 9 enveloppes et 7 adresses, plusieurs avec cachets de cire rouge ou noire aux armes.

3 000 / 3 500 €

Jolie correspondance à sa tante, pleine d'affection et d'attentions.

Le 17 août 1750, elle décrit son état : « La grosseur de ma taille est énorme, malgré cela je suis fort légère. [...] Je meurs d'envie d'être défaite de ce gros paquet qui est tout à fait incomode » [son premier

enfant, Marie-Zéphirine, naîtra le 26 août ; elle ne vécut que cinq ans]. Le 24 février 1754, elle pleure la mort de son troisième enfant, mais un autre garçon naîtra le 26 août de la même année ; ce sera le futur LOUIS XVI. Elle évoque la vie à Versailles et la maladie de son fils le comte de Provence [le futur LOUIS XVIII] (9 mai 1763) et cite à plusieurs reprises son frère François-Xavier de SAXE, comte de LUSACE, qui combat avec succès dans les rangs de l'armée du Roi de France.

Les lettres au duc de PENTHIÈVRE (17 août-11 septembre 1766) s'inquiètent de l'état de santé de la comtesse de Toulouse, sa mère, qui mourra le 30 septembre 1766.

On joint une L.A.S. de François duc de MODÈNE, père de la duchesse de Penthièvre, juste après le mariage de sa fille, à la comtesse de Toulouse (Venise 29 janvier 1745).

MARIE-LOUISE (1791-1847) Impératrice des Français, seconde femme de Napoléon I^{er}.

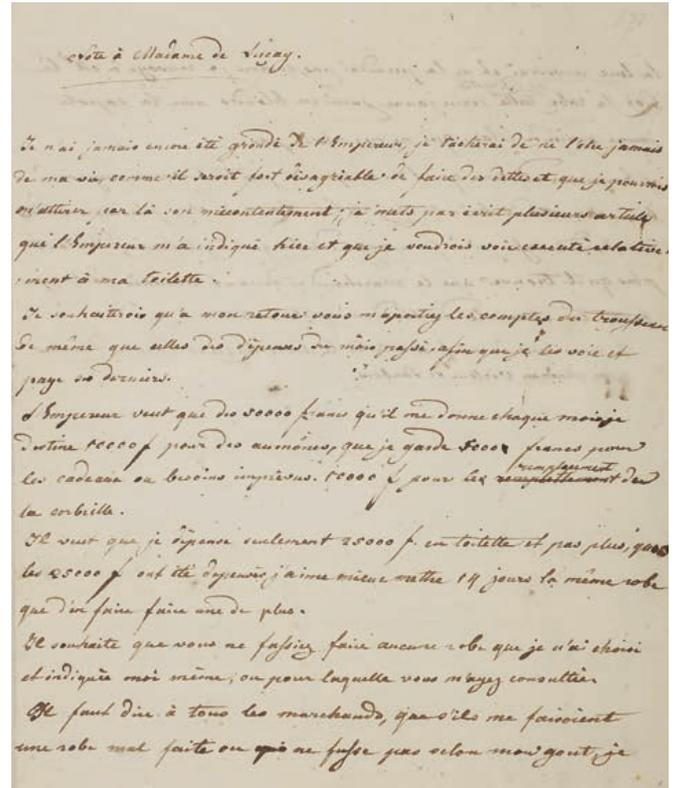
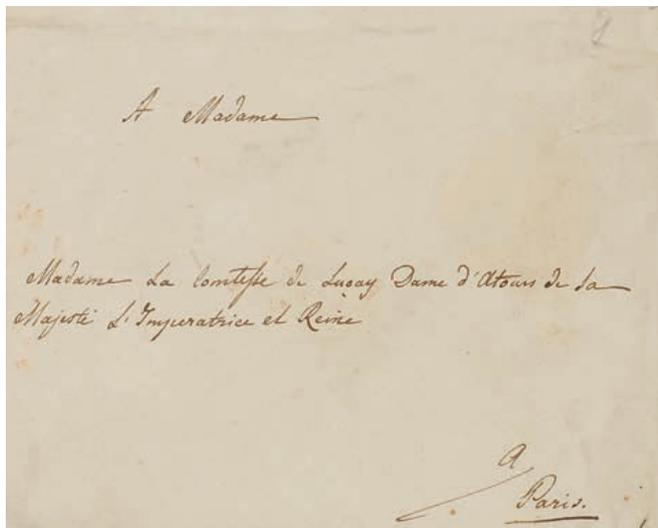
16 L.A.S. « Marie-Louise », 3 L.A. ou P.A., 4 L.S. et 2 lettres dictées, [1810]-1815, à la comtesse de LUÇAY ; 32 pages in-8 ou in-4, enveloppes et adresses avec cachets de cire rouge à ses armes, le tout monté sur onglets sur feuillets de papier vergé ancien bleuté en un vol. petit in-fol., reliure maroquin rouge, dos à nerfs orné de caissons à triple filet, encadrement de filets dorés sur les plats, encadrement intérieur de maroquin rouge à filets et écoinçons dorés, doublures et gardes de soie moirée rouge, tranches dorées (Gruel).

12 000 / 15 000 €

Très belle correspondance de lettres à sa dame d'atours, accompagnée d'échantillons de tissus.

[Jeanne-Charlotte Papillon d'Auteroche, comtesse de LUÇAY (1769-1842), ancienne dame du palais de Joséphine, avait joué un rôle au sacre et fut dame d'honneur pour recevoir Catherine de Wurtemberg lors de son mariage avec Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie (1807). Attachée à Marie-Louise comme « dame d'atours de Sa Majesté l'Impératrice et Reine », elle fit partie de la délégation qui se rendit à la frontière austro-bavaroise pour recevoir l'Archiduchesse et l'accompagner à Compiègne (1810). Elle assista aux mariages civil et religieux de Marie-Louise, fut à son service lors de la naissance du Roi de Rome (1811), et l'accompagna à Blois, aux derniers jours de l'Empire, ne se retirant de son service que lorsque l'Impératrice rentra en Autriche, en avril 1814. Cette correspondance dépasse très largement des considérations de chiffons et de modes, et renseigne sur le budget de l'Impératrice, ses fournisseurs, voyages et affections de famille, son amour pour son fils le Roi de Rome, et son grand désir de plaire à l'Empereur.]

[Avril ? 1810]. « Je n'ai jamais encore été grondé de l'Empereur, je tâcherai de ne l'être jamais de ma vie, comme il seroit fort désagréable de faire des dettes et que je pourrois m'attirer par là son mécontentement [...]. L'Empereur veut que des 50000 francs qu'il me donne chaque mois je destine 10000 f pour des aumones, que je garde 5000 francs pour les cadeaux ou besoins imprévus, 10000 f pour le remplacement de la corbeille. Il veut que je dépense



seulement 25000 f en toilette et pas plus, [...] j'aime mieux mettre 14 jours la même robe que d'en faire faire une de plus »... Elle n'acceptera que des robes à son goût, et il faudra distribuer les commandes entre M. LeRoi et d'autres marchands, « pour faire gagner de l'argent à plusieurs, d'autant plus qu'il trouve que le marchand ci-devant nommé fait payer toutes les choses le double de ce qu'ils valent »... Elle demande les *Élegies* et *Poésies diverses* de Victoire Babois. *Rambouillet 20 mai 1811*. Envoi d'une boîte contenant un cachet pour son frère Ferdinand et des coraux pour sa sœur Caroline, avec une « Liste des objets à envoyer à Vienne » : des pastels pour sa sœur l'Archiduchesse Léopoldine, des vêtements pour l'Impératrice, des partitions de musique pour l'Archiduc Rodolphe, etc. *Ce 4 [septembre]*. Elle a oublié d'acheter un cadeau pour l'anniversaire de « la petite P^{cesse} Napoleon [...] et je ne sais pas si nous trouverons aujourd'hui à acheter des joujoux »... *Compiègne 7 septembre*. Commissions diverses, dont le rallongement de son collier d'émeraudes, pendant « la tournée que je ferois peut être en Hollande [...]». Nous nous portons tous à merveille, je crois que nous resterons encore quelques jours à Compiègne ou le tems est très chaud, et superbe »... - Liste de sommes à distribuer aux personnes à son service (camériste, chauffeur, femmes de cuisine, maître de dessin, etc.). *Compiègne 26 septembre*. Elle approuve les habits de chasse et robes à lui envoyer à Bruxelles. « Le bracelet est charmant, et si ressemblant que je ne puis me refuser le plaisir de m'en faire faire tout de suite un semblable avec le nom de mon fils, il faudroit mettre dans l'espace où il y a les cheveux des petites chaines en or, [...] je serais bien heureuse, et bien glorieuse de pouvoir montrer le portrait à Bruxelles »... Prière de lui envoyer les plantes que M. THOUIN veut bien lui procurer, et des arbustes que le prince SCHWARZENBERG se charge de transporter à Vienne... *Anvers 2 octobre*. Nullement fatiguée par 22 heures en voiture, de Compiègne à Bruxelles, elle a été constamment occupée depuis par des fêtes et des réceptions, et a passé 10 jours à Laeken. « J'ai rejoint avant-hier l'Empereur à Anvers, vous pouvez vous figurer aisément le

Rambouillet ce 20 Mai 1811.

J'ai été bien fâchée d'apprendre Madame, que votre santé vous empêcherait de m'accompagner dans mon voyage, j'espère qu'il ne sera pas de longue durée et que j'aurai bientôt le plaisir de vous revoir. En attendant je vous prie de me donner de vos nouvelles, et de celles de la santé de M^{lle} de Lucay. Ma santé est très bonne malgré que j'en suis beaucoup fatiguée ces jours-ci. Je vous prie d'aire en mon nom à M^{lle} de Lucay, pour lui dire qu'elle recevra par un courrier français une boîte avec un cachet et d'où sortira le cachet est destiné à mon frère Ferdinand et les coram à ma sœur Caroline. Je vous prie en même temps de lui envoyer en même temps les renseignements que l'on écrit ou elle trouvera à Strasbourg le objet que nous voulons envoyer à l'Impératrice. Je vous prie d'expédier la tout comme nous sommes convenus, je vous joins la liste des objets que je voudrais envoyer, et vous prie d'envoyer la lettre à M^{lle} de Lucay au duc de Bapiano qui en prendra soin peu de jours un courrier.

Je vous prie de croire aux sentiments avec lesquels je suis et
suis toujours

Bonne très affectionnée
Marie Louise

A Madame

Madame la Comtesse de Lucay Dame d'Atours de Sa
Majesté l'Impératrice et Reine

Paris.

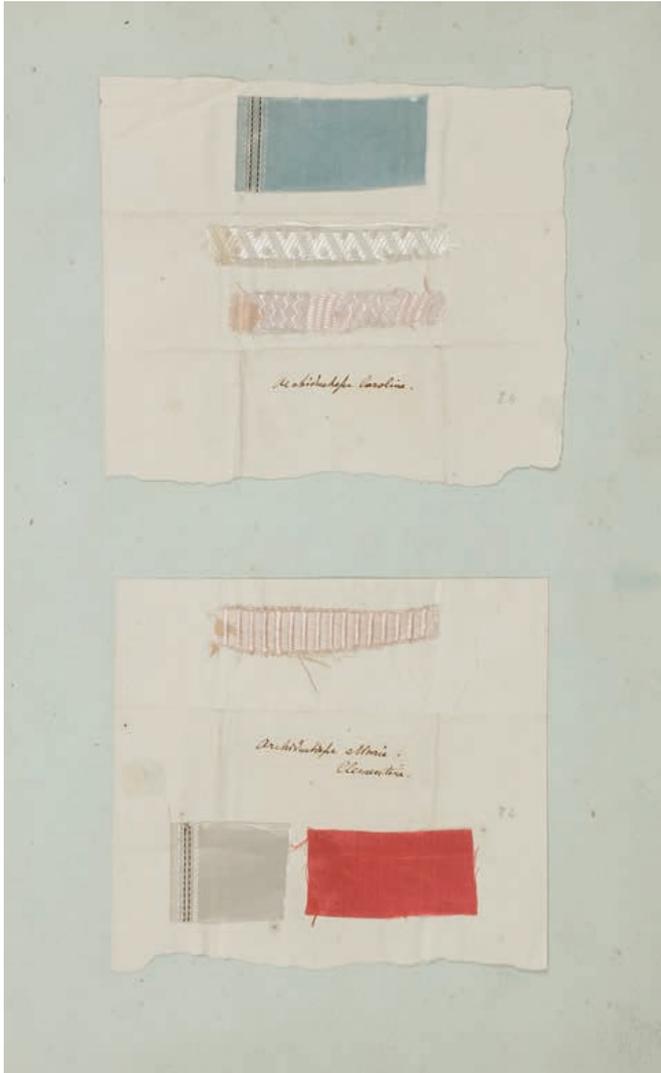
estafette d'Amsterdam, et une caisse d'Utrecht. Suivent des instructions pour les robes, et pour l'envoi des mois de septembre et octobre de sa cassette à Düsseldorf, « car nous manquons d'argent. J'ai fait de grandes emplettes de toile plus belle que la baptiste pour faire des chemises de nuit, et beaucoup d'autres marchandises dont le nom et le pays sont un secret. Je vous rapporte des thèières de Boucarou, et du vieulac de la Chine dont j'ai fait moi-même l'emplette dans le plus beau magasin d'Amsterdam »... Düsseldorf 2 [novembre]. Elle envoie une robe de gaze bleue pour que Le Roi la prenne pour modèle. « Je suis arrivée à Düsseldorf à moitié morte de fatigue, les chemins depuis le château de Loo sont épouvantables, ce qui nous a forcé de nous arrêter en route dans un château, ou il n'y a pas eu moyen de trouver des lits et de quoi souper, de sorte que nous avons passé une nuit affreuse »...

Dresde 17 mai 1812. « L'Empereur se porte bien, je suis excessivement fatiguée de la chaleur de la poussière et des mauvais chemins »... Prière de lui envoyer « deux Diabes (espèce de jeu) et d'autres différens jeux pareils pour amuser des enfans de 11 à 12 ans, ainsi qu'une belle boîte de chocolat »... Dresde 23 mai. Commissions diverses : oignons pour sa sœur, un bracelet pour elle-même, des breloques et harnais, l'Atlas de Malte-Brun, des fruits confits pour son cousin, des bijoux, une table à jeux, « mon collier de la belle parure de corail ainsi que des boucles d'oreilles de perles » restés chez NITOT... « L'Empereur et moi jouissons d'une bonne santé, j'ai eu la satisfaction de le voir faire un plus long séjour à Dresde que je n'avois crû, que ne puis-je me flatter de goûter encore longtems le même bonheur ! Car je serois sans cette triste idée bien heureuse ici, entouré de tous mes parens, de l'Empereur et de tant d'autres personnes estimables »...

- Dates marquantes des époux : dates de naissance de Napoléon et Marie-Louise, « 27 Mars 1810 2 Avril 1810 » (consommation de leur mariage et célébration religieuse), avec liste des pierres pour la composition de bracelets avec ces dates... Dresde 1^{er} juin. Elle a reçu bijoux et robes, renvoie des échantillons et prie d'envoyer « par ISABEY les colliers la plaque et la boucle d'oreille [...], il faudrait aussi lui dire de m'apporter tout ce qu'il me faut pour dessiner des fleurs ou des paysages »... Remerciements pour les nouvelles de son fils ; elle n'écrit pas à Mme de MONTESQUIOU, étant « très fatiguée d'une promenade que j'ai faite avec le Roi de Saxe à Pillnitz ou je me suis beaucoup mouillé les pieds. Vous saurez déjà que l'Empereur est parti vendredi, j'ai de ses nouvelles de Glogau ou il est arrivé bien portant, vous me connoissez assez pour pouvoir vous figurer l'état dans lequel je suis, et comme je suis malheureuse et triste, je tâche de me vaincre, mais je resterai comme cela jusqu'au moment où je le verrai »... Elle a une pensée pour Mme de SÉGUR, qui « doit être bien triste du départ de son mari »... Prague 11 juin. Elle fait le point sur les envois ; les joujoux « feront les délices des enfans du grand duc de Würzbourg », où elle s'arrêtera sur son retour. Elle trouve la table de BIENNAIS « beaucoup trop chère, mais comme j'ai promis une pareille à la petite princesse de Saxe vous pourriez faire faire celle du singe vert avec 36 jeux et fixer le prix à 100 louis ». L'Empereur, resté à Posen jusqu'au 6 juin, « me donne toujours l'esperance de le revoir sous peu de mois, Dieu veuille que cela soit vrai je serois trop malheureuse sans cela. Je me porte aussi fort bien, et suis au milieu de ma famille à Prague ; l'on me donne des fêtes continuelles qui ne me font que rendre plus triste [...], je pourrois être parfaitement heureuse si l'Empereur étoit avec moi, mais sans lui je ne puis avoir de bonheur »... Würzbourg 13 juillet. Instructions pour une robe de dentelle et une de « cachemire en tablier ». Elle compte partir demain et être à Paris le quatrième jour, sauf à s'arrêter un jour à Mayence, « mais le plaisir de revoir mon fils et toutes les personnes que j'ai laissés à Paris ne me le permettroit pas »...

Fontainebleau 21 janvier 1813. Elle a prié Mme de MONTESQUIOU « de vous dire que je desirois que vous fussiez mettre à une de mes robes de satin les manches longues car nous mourrons de froid ici ». Elle demande aussi « mon chapeau blanc avec des plumes, c'est à dire le grand chapeau et la redingotte de pluche ». Il faut demander à CORVISART « une boîte de sa pâte de jujubes car Fontainebleau

plaisir que j'en ai éprouvée, il jouit d'une santé excellente. J'ai passé hier et aujourd'hui à voir les chantiers, digues, ponts et bassins que l'Empereur a fait construire »... Partant pour Breda, elle demande qu'on lui envoie des robes et des échantillons à Amsterdam... Château du Loo 29 octobre. « Je vous suis bien reconnaissante des nouvelles que vous me donnez de mon fils, j'ai été bien heureuse en apprenant qu'il ait passé aussi bien le moment de la dentition, qui est toujours une crise terrible pour les enfans »... Elle lui a envoyé des perles par



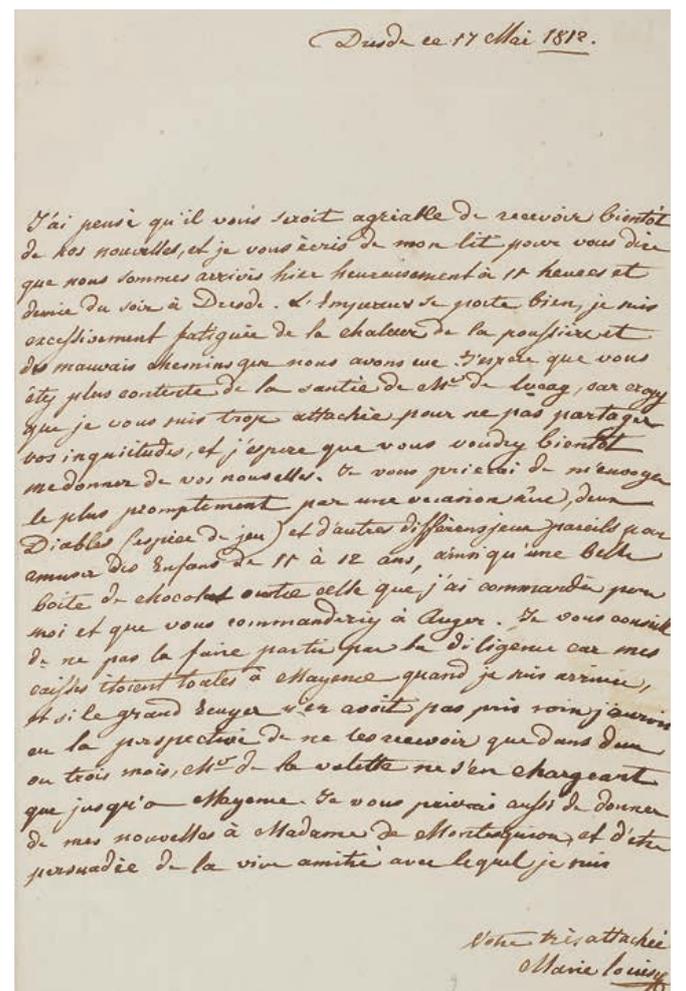
produit un si bon effet que je tousse dix fois plus qu'avant et que j'ai mes douleurs dans la tête et dans le cou »... Paris 23 mai. À propos du *Te Deum* célébré à Notre-Dame, pour la victoire de Lutzen : « La cérémonie, quoique longue, ne m'a point trop fatiguée »... Saint-Cloud 25 mai. « Je viens de recevoir dans ce moment la nouvelle que l'Empereur vient de gagner une bataille [à BAUTZEN] le 20 mai et qu'il se porte bien. J'ai pensé que vous partageriez mon bonheur »... Saint-Cloud 21 juillet. Elle va à Mayence, « où l'empereur se rend de son côté. Je suis sûre que vous partagerez ma joie. Je me propose de partir demain dans la nuit »... Mayence 30 juillet. Pour la fête de l'Empereur : « J'ai le projet de lui donner mon portrait et celui de mon fils sur une de ses tabatières. Je vous prie donc [...] de charger M^r ISABEY de faire cette miniature. [...] mon intention est qu'elle soit exécutée par lui-même et non par aucun autre ». Elle joint un petit CROQUIS de « la forme et la dimension des tabatières dont l'Empereur se sert habituellement. M^r Isabey disposera le groupe de moi et de mon fils sur une de ses tabatières. [...] mon fils sur mes genoux »... Elle est troublée par l'idée du très prochain départ de l'Empereur... Cologne 5 août. « Mon voyage de Mayence à Cologne s'est fait par eau. [...] j'ai éprouvé un peu de fatigue dans ma route par le bruit et le mouvement qui l'ont constamment accompagnée. Je ne sais ce que c'est que le crédit de cinquante mille francs dont vous me parlez »...

Schönbrunn 28 juin 1814. « Soyez persuadée, Madame, de toute la peine que j'ai éprouvée en me séparant de vous et de tout le regret que j'ai eu que les circonstances m'aient empêchées de vous avoir près de moi. J'espère que vous êtes sûre de tous les sentiments que je vous ai voués, ainsi que de ma reconnaissance pour tous les services que vous avez bien voulu me rendre pendant les quatre années de mon séjour en France. [...] Mon fils se porte à merveille : il a grandi beaucoup pendant le voyage et l'air de Schönbrunn a l'air de lui faire du bien. Ma santé ne se remet que fort lentement ce qui est bien naturel après toutes les secousses que j'ai éprouvées »... 29 octobre. « Je n'ai pas été fatiguée du tout du voyage, ma santé s'en est même trouvée fort bien, et le bonheur de revoir mon fils après trois mois d'absence y a contribué pour beaucoup. Vous seriez étonné du changement qui s'est opéré en lui, il a grandi au moins d'une demie tête »...

6 septembre 1815. « Mon fils se porte à merveille, ma santé est toujours mauvaise, et il est bien difficile qu'elle se rétablisse jamais après tout ce que j'ai souffert »...

On a monté en fin du volume 5 feuillets portant les échantillons de soieries et tissus envoyés de Dresde, avec quelques notes sur leur provenance ou leur destination, dans un état de grande fraîcheur. Cette correspondance fut publiée par le Dr Lucien-Graux en fac-similé au tome II de son ouvrage sur *La Comtesse de Luçay* (Honoré Champion, 1930).

Provenance : Bibliothèque du Docteur LUCIEN-GRAUX (VII, 18 juin 1958, n° 127 ; ex-libris).



MAZARIN Jules (1602-1661) cardinal et homme d'État.

L.A.S. « Le Card^l Mazarini » (le début de la lettre est dicté à un secrétaire), Saint-Jean de Luz 18 août 1659, à Mme de VENEL, à La Rochelle ; 2 pages et demie in-4, adresse avec cachets de cire rouge (brisés).

1 500 / 2 000 €

Curieuse lettre à la gouvernante de ses nièces, écrite quelques jours après avoir commencé les négociations de la Paix des

Pyrénées, et alors qu'il est fort irrité par la passion entre sa nièce Marie Mancini et le jeune Louis XIV.

Il savait déjà que la Reine lui écrirait de mener ses nièces à Saint-Jean d'Angély, et Sa Majesté peut disposer librement de tout ce qui est à lui. « Vous me mandes que mes niesses avoient escrit des lettres fort civiles a M^e la Princesse de CONTY et M^e la contesse de SOISSONS mais vous ne me dites pas, que elles ont fait ce grand effort seul^t le jour auparavant leur depart de La Rochelle quoy que vous sachiez que je leur avois fait assez connoistre quelles ne devoient pas differer un moment a faire ceste

A S. Jean de Luz le 18. d'août 1659

J'ay receu vostre lettre du 10. de ce mois, et je scaivois desia que la Reine vous escrivait de mener mes Nièces a S. Jean d'angely, ayant fait l'honneur de rien demander auparavant mon consentement, quoy qu'il ne soit pas nécessaire. Sa Majesté pouvant disposer librement de tout ce qui est en moy, vous ne devez donc pas estre en aucune peine de ce voyage, et d'autant plus que, comme vous avez veu, l'intention de Sa Ma^{te} est de mener mes Nièces a Bordeaux, mais de les voir seulement en passant. C'est tout ce que j'ay a vous dire pour response a vostre lettre, V^{ostre} assermment que je suis très satisfait des soins que vous prenez, et de la passion que vous avez de pouvoir faire les choses qui me donneront le plus de satisfaction. Aussi v^{ostre} devez estre assurée que je ne perdray aucune occasion de vous donner des marques de mon amitié et de mon estime.

Vous me mandes que mes Nièces avoient escrit des lettres fort civiles a M^e la Princesse de Conty et M^e la Contesse de Soissons, mais vous ne me dites pas, que elles ont fait ce grand effort seul^t le jour auparavant leur depart de La Rochelle quoy

Maz. de Venel

Mais quand on se voit avec les flatteries qu'on fait les faiseurs d'oroscopes, elle ne sçait pas que a pris le chemin de la plus malheureuse de son siècle, elle verra sans y pouvoir remedier que l'air me sçait pas remède dans mon plus espoir. C'est tout ce que j'ay a vous dire pour response a vostre lettre, V^{ostre} assermment que je suis très satisfait des soins que vous prenez, et de la passion que vous avez de pouvoir faire les choses qui me donneront le plus de satisfaction.

Jules Mazarin

civilité, mais ma nièce [MARIE MANCINI] scait mieux comme se faut conduire que moy, et Dieu mercy a trop desprit pour se pouvoir resoudre a déferer au conseil de personne. Je vois mesme avec grand desplaisir quelle entraîne Hortense en toutes ces resolutions, mais je nen suis pas surpris parce que ma nièce luy aura persuadé que se conformant a sa volonté, luy fera avoir une grande fortune, et Hortense qui est encor un enfant doit croire cela comme un Evangile. On me mande de la Court quelle et sa seur non seulement navoient pas visité la P^e de Conty et M^e la Comtesse qui les avoit convié a soupper, mais quelles ne luy avoient pas parlé, voyez si cela est bon et sils nont pas raison ceux qui en font des risées. Je vous promet que la Court en est scandalisé, et quil est ennuyeux que mes niesses par leur mauvaise conduite donnent sujet à tout le monde de faire des comedies à leurs despens. Je serois ravy de savoir ce que Marie pense, et si avec toutes les flateries que luy font les faiseurs d'oroscopes, elle ne scait pas que a pris le chemin de la plus malheureuse de son siècle, elle verra sans y pouvoir remedier, que je ne me suis pas trompé dans mon calcul et que toutes les folies quelle cet mis dans lesprit nabutiront que à la rendre miserable »...

MESMES Jean-Antoine III de, comte d'AVAUX (1661-1723) magistrat, premier président du Parlement de Paris (de l'Académie française).

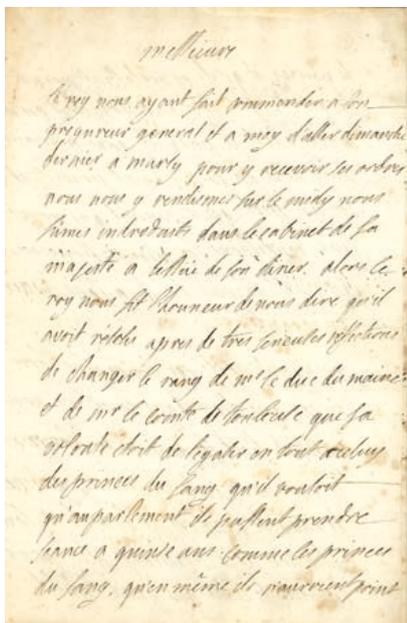
MANUSCRIT autographe d'un discours, [fin juillet 1714] ; 4 pages et quart in-fol.

600 / 800 €

Important discours au Parlement relatif à l'affaire des « légitimés » : le premier président du Parlement présente aux parlementaires l'édit de Marly.

[Par cet édit de juillet 1714, Louis XIV fit princes du sang les fils qu'il avait eus de Mme de Montespan, et qui prendraient rang dans l'ordre de succession au trône.]

Dimanche dernier, le procureur général et lui ont été appelés à Marly pour prendre les ordres du Roi. Ils furent introduits dans son cabinet à l'issue de son dîner : « Alors le roy nous fit l'honneur de nous dire qu'il avoit résolu apres de tres serieuses reflections de changer le rang de M^r le duc du MAINE et de M^r le comte de TOULOUSE que sa volonte étoit de l'égaler en tout a celui des princes du sang qu'il vouloit qu'au Parlement ils pussent prendre seance a quinze ans comme les princes du sang, qu'en même ils n'auroient point de pairies »... En un mot, le Parlement leur rendrait les mêmes honneurs qu'aux princes du sang. En outre, « ayant porté ces veües plus loin en cas que Dieu dans sa colere nous enlevât tout ce qui nous reste de prince légitime de l'auguste maison de Bourbon, son intention étoit beaucoup plus pour l'intérêt de l'état

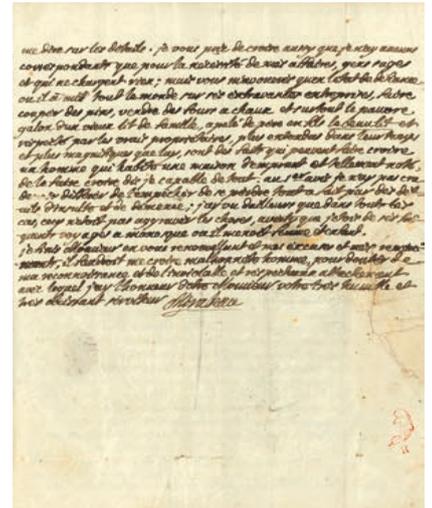


que pour l'utilité particulière des princes légitimés, que M^r le duc du Maine et ses enfants mâles, M^r le comte de Toulouse et ses enfants mâles et leurs descendants mâles nés en legitime mariage fussent declares capable de succeder a la Couronne »... Le Roi déclara regarder cette mesure comme un devoir envers ses sujets, pour éviter des troubles si la succession n'était pas réglée, et la précaution de répéter après le dernier des princes du sang « l'avoit persuadé qu'il ne faisoit tort à personne »...

On joint une L.A.S. de son père Jean-Jacques III de MESMES, comte d'AVAUX

(1640-1688), dans ses fonctions de maître des cérémonies des ordres du Roi, à l'historiographe et généalogiste Jean DU BOUCHET (1 page et demie in-4, adresse avec cachet de cire rouge brisé). « Le Roy dit hyer a son couché qu'il feroit monseigneur au jour de lan seul chevalier de lordre et il me demanda combien il y avait eu de promotions depuis la creation. Je ne pus luy en rendre un conte exact, vous m'obligeries monsieur si vous pouvies me le mander, et si vous voulies bien les distinguer par dattes et par les lieux ou elles ont esté faites et par quels Roys. [...] Si vous avez la liste des chevaliers qui restent vivans vous m'obligeres de me l'envoier aussi pour voir si elle est conforme a la mienne et si je n'en oublie aucun »...

Plus 3 P.S. de la famille de Mesmes d'Avaux 1658-1683).



au contraire tous les moyens de le sauver il faut la fraper par les effets amplement mérités de la sévérité publique et privée et faire révolution dans ce moulin a vent d'orgueil. Dans ce plan là Monsieur l'inébranlable tendresse et la douce participation a ses malheurs prétendus, mais très réels pour sa respectable femme, votre compagnie et la sage participation que vous voulez bien prendre a son sort, sont des émoullians qui pourront, si dieu le veut, fondre son cœur et ramener sa tête ». Il espère obtenir pour son fils un logement au baillage du château, et parle du « dédale immense de la vérification et liquidation des dettes de cet insensé [...] vous m'avouerez qu'en létat de défiance ou il a mis tout le monde sur ses extravagantes entreprises, faire couper des pins, vendre des fours a chaux et surtout le pauvre galon dun vieux lit de famille, apelé de père en fils le beau lit [...] sont des faits qui peuvent faire croire un homme qui habite une maison d'emprunt [...] capable de tout. Au 1^{er} avis je n'ay pas cru devoir différer de l'empêcher de se perdre tout a fait par des détails d'insulte et de démence »...

MIRABEAU Victor de Riquetti, marquis de (1715-1789) économiste, « l'Ami des hommes », père du grand orateur de la Révolution.

L.A.S. « Mirabeau », Paris 18 avril 1774, au chevalier de GASSAUD à Manosque ; 2 pages et demie in-4, adresse avec fragment de cachet de cire rouge (réparation au feuillet d'adresse).

400 / 500 €

Violente lettre contre son fils.

[Mirabeau, harcelé par les créanciers, a dû obéir à une lettre de cachet obtenue par son père qui le force à résider à Manosque ; il a trouvé asile avec sa jeune femme chez M. de Gassaud. On mesurera dans cette lettre de « l'Ami des Hommes » combien il était sévère avec son fils.]

Il est fâché de l'embarras que cause son fils à M. de Gassaud... « il n'alloit pas a penser qu'on ne put trouver un gite quelconque dabord et je ne le voulois pas bon ; car enfin Monsieur ou il faut desesperer a jamais de cette tête là, ou sans le perdre, et ménageant

MIRABEAU Honoré-Gabriel de Riquetti, comte de (1749-1791) le grand orateur des débuts de la Révolution.

L.A.S. « Mirabeau fils », 10 octobre 1779, à M. BOUCHER ;
1 page et demie in8.

800 / 1 000 €

Lettre de prison.

[Mirabeau est emprisonné à Vincennes, et BOUCHER, « le Bon Ange », est chargé de la correspondance entre le détenu et sa maîtresse Sophie MONNIER.]

10. 8^e
1779 A Monsieur Boucher

Mon ami, j'ai été un peu étonné de ne voir un paquet de Sophie sans un mot de vous. Votre bonté ne se dément point ; mais les expressions m'en sont si douces ! Pourquoi m'en privez-vous ? J'aurais voulu du moins que vous m'eussiez si j'en avais bien vu l'usage le Mar.

Mon bon et cher ami, vous savez que pour me venger j'aurais pu écrire beaucoup dans la langue, et je vous envoie ; mais je ne me pas de bon cœur. Je suis le plus malade ; par que je ne croyais pas que j'étais mourant et que le savoir par le de M. de M. ma demande de ses nouvelles, avec l'air de l'inquiétude, et que je l'ai envoie.

elle avait la fièvre le 29 ; elle m'écrivit le 30 une lettre énorme qui doit être si haute ; elle ne m'en dit pas un mot. Je suis bien profondément inquiet, et malade moi-même, cela ne m'a point de pas pour me queir si de M. de M. demandez mon paquet à Sophie ; il aurait fallu que je passasse la nuit pour l'accommoder de deux ans de prison, et de deux ans d'agitation insupportable ; je lui ai fait dire, qu'il ne voulait bien me tenir que six heures, un après que je pourrais ; il y a enfin consenti. J'ai écrit pour lui dire que j'étais malade ; il faut que vous ayez le temps de lire cette longue lettre, et de la déchiffrer pour mardi ; car vous aurez bien la bonté de ne pas me laisser languir dans l'incertitude de la santé de ma Sophie. Je lui commande de ne dire qu'un mot, si elle n'est pas très bien. Une remarque = que je vous prie, elle je joins la pour elle les deux dernières lettres de D. P. et il ne vous faudra pas oublier de me faire répondre tout de suite ; car la dernière que vous ne connaissez pas, mais qu'il me la remis lui-même, avec elle mes lettres à M. de M. et ses filles et dont je n'ai pas copie.

Mes affaires sont à reculons, mon ami ; et je ne

comprends pas comment vous blâmez mon chagrin sur le dernier incident qui courrouce mon père. ne dirait-on pas que mon inquiétude est folle ? et qu'il y a quelque chose de subtil et de l'équité ? vous savez que dans l'histoire du choc. c'est-à-dire moi-même, c'est ce flegmatique D. P. n'a pas eu la coura-ge de se servir de moi, que vous avez eu la bonté de lui donner pour me défendre. je ne serais-t-il en ce, ou il n'a aucun, qu'on avouait sa liaison avec moi ? je vous répond qu'il ne fera rien, et que j'en souffrirai. il me fera chèrement le dire en province, par ce qu'il est verbiageux, et qu'il a vu la ne lui écrire rien, et moi je ne m'occupe pas.

Mais en ce moment c'est la la moindre de mes inquié-tes. j'ai de pare la plus que dans votre sein de Sophie. M. de M. et ne dirait-on pas comment se porte Sophie. adieu mon cher ami, priez mieux les plus sages et les plus sages, et de moi-même, et de la grâce de D. P. et de la grâce sur moi plus tard, et de moi-même, sur moi plus tard, et de moi-même.

Ormande 10. 10. 1779. Mirabeau fils

Je garde la lettre de Sophie pour la

copier.

Mirabeau lui reproche de lui avoir fait parvenir un paquet de Sophie sans y ajouter un mot : « Votre bonté ne se dément point ; mais les expressions m'en sont si douces ! Pourquoi m'en privez-vous ? » Il est inquiet car il a appris par une indiscretion que Sophie est malade : « elle avoit la fièvre le 29 ; elle m'écrivit le 30 une lettre énorme qui doit l'avoir tuée ; et elle ne m'en dit pas un mot. Je suis bien profondément inquiet, et malade moi-même [...] vous aurez bien la bonté de ne pas me laisser languir dans l'incertitude de la santé de ma Sophie. [...] Mes affaires vont à reculons, mon ami ; et je ne comprends pas comment vous blâmez mon chagrin sur le dernier incident qui courrouce mon père ». Il se plaint de l'attitude « flegmatique » de son conseil, DUPONT DE NEMOURS, qui le défend mal pour obtenir son élargissement : « Je vous répons qu'il ne fera rien, et que j'en souffrirai. Il me fera éternellement écrire en Provence [à sa femme et à son beau-père], parce qu'il est verbiageux, et qu'ainsi cela ne lui coûte rien, et moi je creverai ici »...

MONTREUL Jean de (1614 ?-1651) diplomate (de l'Académie française).

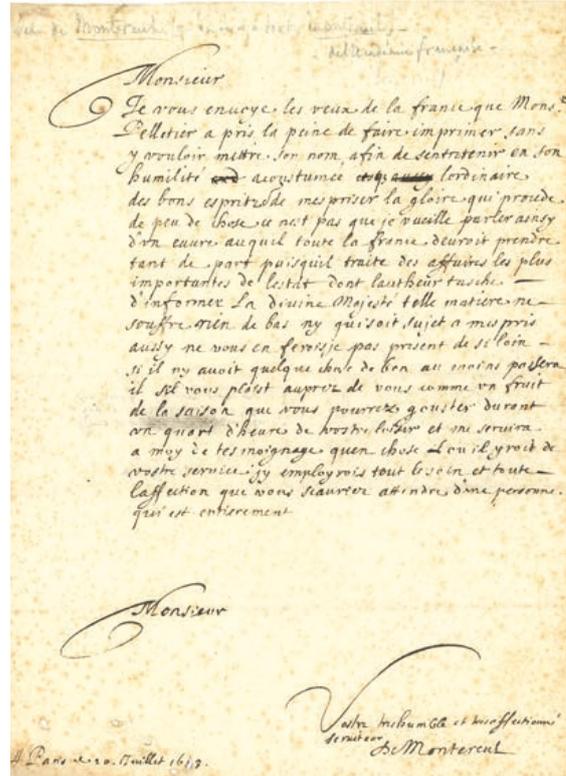
L.A.S. « De Montreul », Paris 20 juillet 16[4]8, à un conseiller du Roi et maître des requêtes (nom cancellé) ; 1 page in-fol., adresse au verso (portrait gravé joint).

400 / 500 €

Très rare lettre d'envoi d'une mazarinade.

[Pierre DU PELLETIER († 1680), poète, auteur de mazarinades ; il s'agit ici probablement de *Le Vrai portrait du père du peuple et le grand support de la France* (1648) ou *Le Couronnement de la paix*, ou les *Vœux du peuple pour le retour du Roy et sur celui de Mgr le duc d'Orléans en la ville de Paris* (1649).]

« Je vous envoie les veux de la France que Mons^r Pelletier a pris la peine de faire imprimer sans y vouloir mettre son nom, afin de sentrettenir en son humilité acoustumée l'ordinaire des bons espritz de mespriser la gloire qui procede de peu de choses. Ce nest pas que je vueille parler ainsy d'un euvre auquel toute la France devrait prendre tant de part puisqu'il traite des affaires les plus importantes de l'estat dont l'autheur tasche d'informer la divine Majesté... Il lui en fait présent « comme un fruit de la saison que vous pourrez goûster »...



MONTESQUIOU-FÉZENSAC Anne-Pierre, marquis de (1739-1798) général de la Révolution, député de la Noblesse aux États-généraux, auteur de poésies et de comédies de salon (de l'Académie française).

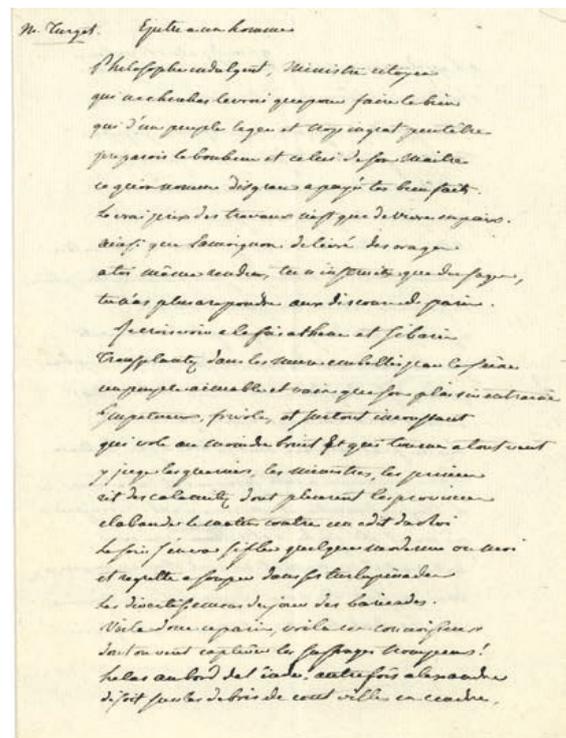
4 MANUSCRITS autographes de POÈMES, et une L.A.S. « Le M^{is} de Montesquiou », 1771 et s.d. ; 8 pages in-8 ou petit in-4.

300 / 400 €

Chanson de Laugeon sur les boutons de Mad^e la Duchesse de Bourbon sur l'air de Joconde : « Pour un rien, pour quelque rougeur »... (4 huitains). Traduction presque littérale d'un fragment d'une satire de C. Lucilius, d'après un manuscrit tiré de la bibliothèque du Vatican par le père Léonard minime : « Quel siècle ! quels excès ! quelle affreuse licence ! »... (52 vers). Pièce légère (4 couplets) sur l'air « Pour la Baronne » : « Votre patronne / Fit un enfant sans son mari »... **Épître à un homme**, M. TURGOT (44 vers) : « Philosophe indulgent, ministre citoyen / Qui ne cherches le vrai que pour faire le bien »...

Versailles 21 décembre 1771, priant le marquis de MONTEYNARD d'obtenir du Roi une gratification de 6 600 livres pour rendre moins malheureuse la situation des officiers et soldats du Régiment royal des vaisseaux, qui ont fait naufrage à Barfleur : « Ils ne se sont échappé qu'absolument nuds »...

On joint une L.A.S. et une P.A.S. de l'abbé François-Xavier-Marc-Antoine de MONTESQUIOU (1757-1832), proclamant sa fidélité à la monarchie (1820, 1 p. in-4 chaque).



MONTGOMERY Bernard Law (1887-1976) Field Marshal britannique.

MANUSCRIT autographe signé « B.L. MONTGOMERY General G.O.C. -

in-C. Eighth Army », **Eighth Army.**

Personal Message from the Army Commander. To be read out to

all the troops, 12 novembre 1942 ;

3 pages in-fol. au crayon ; en anglais.

4 000 / 5 000 €

Extraordinaire document historique : le message de Montgomery à ses troupes après la victoire d'El Alamein.

[La bataille d'El Alamein, menée dans le désert du 23 novembre au 3 novembre 1942 par Montgomery contre l'Afrika Korps de Rommel, marque un tournant décisif dans la Seconde Guerre mondiale. Première victoire significative des Alliés contre les forces de l'Axe, elle permet de lancer une opération d'envergure pour chasser les Allemands et les Italiens d'Afrique.

Ce message a été publié par Montgomery dans ses Mémoires (*Montgomery's Memoirs*, 1958, pp.143-1444).]

« Message personnel du Commandant des Armées à lire à toutes les troupes ». En haut de la 1^{ère} page, une note d'une autre main indique que le Commandant des Armées

désire voir une épreuve, et que c'est à présenter et publier comme un message spécial du Commandant des Armées, avant *Lightfoot* (nom de code de l'opération menée par Montgomery pour chasser les Allemands d'Égypte).

Dans ce message en 6 points numérotés, Montgomery s'adresse à ses troupes victorieuses.

1. Lorsqu'a débuté la Bataille d'Égypte le 23 octobre, il leur a dit qu'ensemble, ils dégageraient les Allemands et les Italiens hors d'Afrique du Nord. Ils ont très bien commencé et ce 12 novembre, il n'y a plus de soldats, ni allemands, ni italiens, sur le sol égyptien, exception faite des prisonniers. En trois semaines, ils ont complètement défaits les armées allemande et italienne...

2. Les formations des ennemis ont cessé d'exister, et Montgomery en dresse la liste. Il y a 30.000 prisonniers, dont neuf généraux. Le nombre de tanks, canons, armes, etc. est énorme... 3. C'est un véritable exploit, et Montgomery veut remercier tous ceux qui y ont contribué. Cette belle victoire a été apportée plus par les grandes qualités de combattants des soldats de l'Empire que par n'importe quoi que lui-même a pu faire...

4. Ils ont été formidablement aidés par la R.A.F., qu'il remercie aussi chaudement... 5. Leur tâche n'est pas encore terminée. Les Allemands ont quitté l'Égypte, mais il y en a encore quelques-uns en Afrique du Nord. Il y a encore une belle chasse à faire plus loin à l'ouest, en Libye... Et une fois qu'ils seront parvenus jusqu'à Bengasi et aux régions au-delà, ils ne reviendront plus en arrière.

6. Que cette tâche se poursuive, et bonne chasse à tous...

« 1. When we began the Battle of Egypt on 23 October I said that together we would hit the Germans and Italians for six right out of North Africa. We have made a very good start and today, 12 Nov, there are no German and Italian soldiers on Egyptian territory except prisoners.

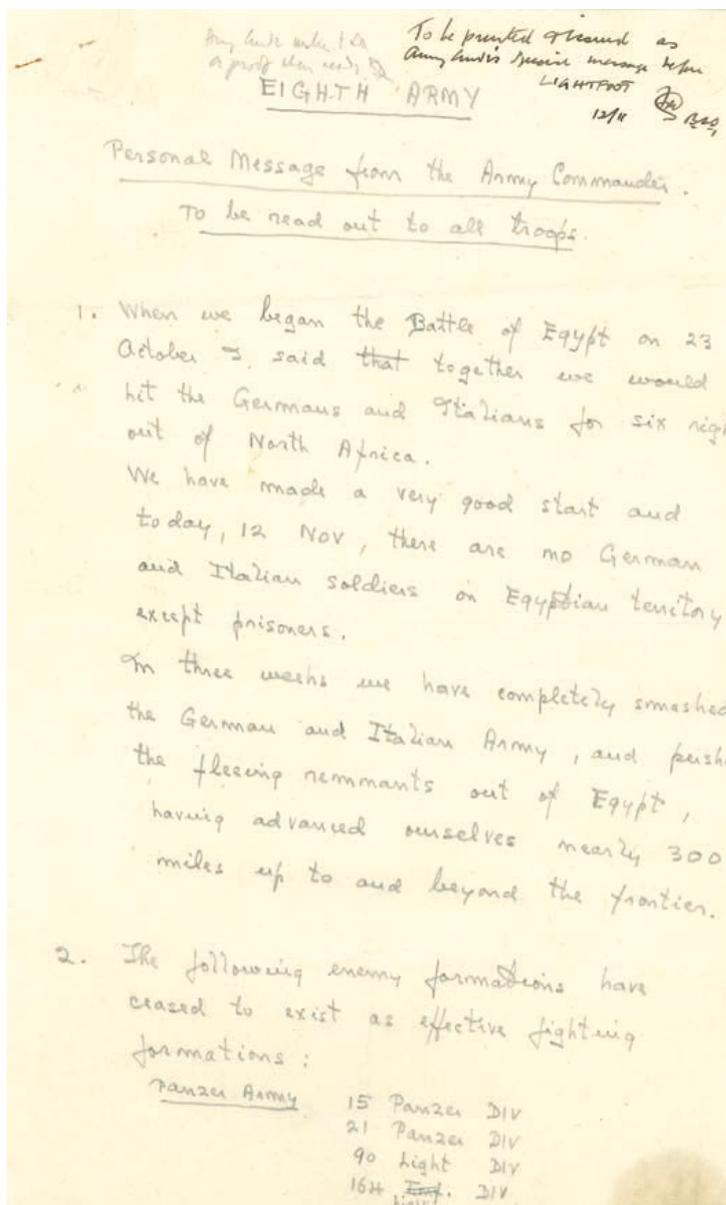
In three weeks we have completely smashed the German and Italian Army, and pushed the fleeing remnants out of Egypt, having advanced ourselves nearly 300 miles up to and beyond the frontier.

2. The following enemy formations have ceased to exist as effective fighting formations:

15 Panzer DIV
21 Panzer DIV
90 Light DIV
164 Inf. DIV

3. This is a very fine performance ... I feel that our great victory was brought about by the good fighting qualities of the soldiers of the Empire rather than by anything I may have been able to do myself ... 5. Our task is not finished yet; the Germans are out of Egypt but there are still some left in North Africa. There is some good hunting to be had further to the west ... And this time, having reached Bengasi and beyond, we shall not come back. 6. On with the task, and good hunting to you all »...

On joint 2 photographies de Montgomery (tirages de l'Imperial War Museum).



4. Secondly, I know you will all realise how greatly we were helped in our task by the R.A.F. We could not have done it without their splendid help and co-operation. I have thanked the R.A.F. warmly on your behalf.

5. Our task is not finished yet; the Germans are out of Egypt but there are still some left in North Africa. There is some good hunting to be had further to the west, in Libya; and our leading ^{troops} are now in Libya ready to begin. And this time, having reached Bengasi and beyond, we shall not come back.

6. On with the task, and good hunting to you all. As in all ^{our} pursuits some have to remain behind to start ^{up}; but we shall all be in it before the B.L. MONTGOMERY, finish.

12-11-42

General
G.O.C. - in - C
Eighth Army



757

MORVILLE Claude-Jean-Baptiste FLEURIAU, comte de (1686-1732) magistrat et diplomate, ministre de la Marine et des Affaires étrangères.

L.A.S. « De Morville », Paris 11 janvier 1718, [à l'abbé DUBOIS]; 3 pages in-4.

400 / 500 €

Rare lettre sur sa nomination comme ambassadeur en Hollande. [En 1723, lors du décès du cardinal Dubois, Morville fut chargé par le Régent de mettre la main sur les papiers du cardinal.]

Il ne veut pas tarder à lui apprendre que « Son Altesse Royale [le RÉGENT] vient de me déclarer *Ambassadeur en Hollande*. Je suis aussi sensible que je le dois à une pareille marque de confiance, [...] ma vie me paroîtra toujours trop courte pour lui marquer par mon zèle, ma fidélité et mon attachement respectueux à sa personne combien je suis jaloux de mériter les bontés dont elle veut bien m'honorer. Je suis flatté de sçavoir à qui je les dois, [...] vous avés en moy l'homme du monde le plus docile à suivre vos conseils »... Le maréchal d'UXELLES « a rendu de moy à Son altesse Royale un témoignage plus avantageux que je ne le pouvois mériter »...

On joint 2 L.S. « de Morville », remerciant une dame (9 janvier), et M. Mellier (3 avril 1723) pour leurs félicitations ; plus 2 P.S. « Fleuriau » comme procureur général, une concernant une plainte de l'abbaye de Cluny contre Henry de Rains, receveur au grenier à sel à Saint-Gengoux (1715).

758

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821) Empereur.

P.S. « Buonaparte » avec deux lignes autographes, « Commune sans nom » [Marseille] 16 pluiose II (4 février 1794) ; le document est écrit par Andoche JUNOT ; 1 page obl. petit in-4 (rousseurs).

2 000 / 2 500 €

En faveur d'un canonier du siège de Toulon.

Le général d'artillerie BUONAPARTE certifie que le Citoyen Jean-Baptiste OLIVIER, « Lieutenant des Canoniers de la 1^{re} Comp^{ie} des Canoniers de Marseille N°6, s'est bien comporté pendant le Siège de Toulon ». **Buonaparte ajoute de sa main** : « il a été util par son activité et son zèle »...

Le document a été écrit par le lieutenant Andoche JUNOT (le futur général, duc d'Abrantès), alors aide de camp du général Buonaparte. On remarquera que, si le nom de Marseille est bien mentionné en toutes lettres dans le document, ce dernier est situé à « Commune sans nom » : c'est ainsi que Barras et Fréron avaient rebaptisé Marseille après avoir écrasé l'insurrection fédéraliste.

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821) Empereur.

MANUSCRIT autographe, **Clisson et**, [1795] ; 1 page petit in-fol. (28,5 x 9,3 cm).

7 000 / 8 000 €

Rare et précieux début du roman de jeunesse de Bonaparte, Clisson et Eugénie.

C'est en 1795, âgé de vingt-six ans, que Bonaparte rédige ce court roman de 27 pages, *Clisson et Eugénie*, inspiré par sa liaison contrariée avec Désirée-Eugénie Clary, dont la sœur aînée Julie avait épousé Joseph Bonaparte, et qui épousera elle-même Bernadotte. Le roman conte l'histoire du jeune guerrier Clisson, sous les traits duquel on reconnaît aisément Napoléon; épris d'Amélie, son cœur se tourne soudainement vers Eugénie ; leur amour sera gâché par la trahison, mais ennobli par la guerre.

Le manuscrit de *Clisson et Eugénie* a été dispersé. Après une première publication partielle par Albéric Cahuet, « Napoléon romancier : pages inédites d'une œuvre de jeunesse » (*L'illustration*, 17 janvier 1920), Simon Askenazy en a donné en 1929 une édition d'après le manuscrit lacunaire conservé en Pologne (*Manuscrits de Napoléon 1793-1795 en Pologne*, Varsovie, 1929, p. 93-102) ; après la découverte du fragment manquant lors de la vente de la collection André de Coppet en 1955, le texte intégral fut publié dans *Nouveau Fémina* en septembre 1955, et repris par Jean Tulard dans son édition des Œuvres littéraires et écrits militaires de Napoléon (Tchou, 2001, t. II, p. 331-342). En 2007, Émilie Barthet et Peter Hicks en ont donné une édition savante, avec tous les fragments retrouvés.

Ces fragments sont au nombre de six, le plus important (13 pages) se trouvant à la Biblioteka Kornicka à Kornik en Pologne, et deux autres (2 et 4 pages) au Musée historique d'État de Moscou (ancienne collection Orloff) ; les 4 pages du Karpeles Manuscript Museum de Santa Barbara ont été vendues par Bonhams à New York le 21 septembre 2016 (n° 1151). Notre manuscrit est donc un des trois fragments en mains privées de *Clisson et Eugénie*, désigné par Peter Hicks comme le Ms 5 : « « Il s'agit, selon nous, de la version la plus aboutie du début du roman ». Écrit à l'encre brune sur un petit feuillet de papier vergé bleuté étroit, correspondant probablement à une colonne d'un feuillet plié en deux comme le restant du manuscrit, il donne le texte le plus élaboré du début, dont existent trois autres ébauches ; il présente cependant quelques ratures et corrections.

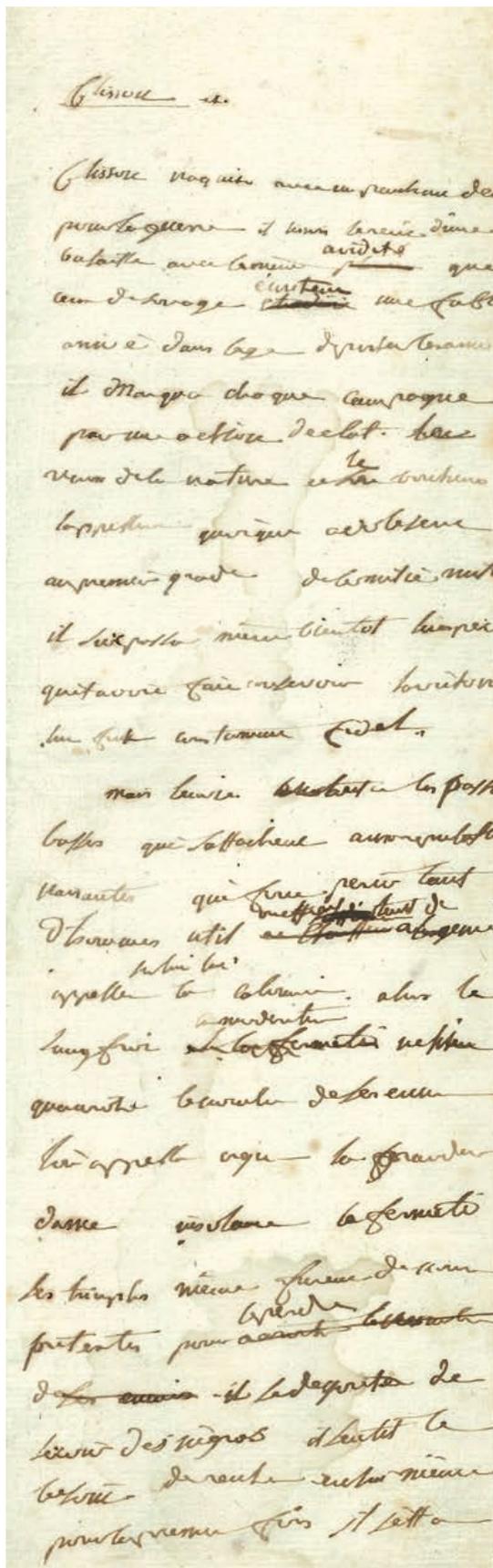
Nous en donnons ci-dessous la transcription exacte, la version déchiffrée par P. Hicks étant hélas déparée par des fautes de lecture.

« Clisson naquit avec un penchant décidé pour la guerre. Il lisoit le récit d'une bataille avec la même avidité que ceux de son âge écoutent une fable. Arrivé dans l'âge de porter les armes il marqua chaque campagne par une action d'éclat. Les vœux de la nature et le bonheur l'appelèrent quoique adolescent au premier grade de la milice militaire. Il surpassa même bientôt les esperances qu'il avait fait concevoir. La victoire lui fut constamment fidèle.

Mais l'envie et toutes les passions basses qui s'attachent aux reputations naissantes qui font périr tant d'hommes utiles ou effrayent tant de génie appellerent sur lui la calomnie. Alors le sangfroid et la [fermeté] modération ne firent qu'accroître le nombre de ses ennemis. L'on appella orgueil la grandeur d'âme insolence la fermeté. Ses triomphes même furent désormais pretextes pour [accroître le nombre de ses ennemis] le perdre. Il se dégota de servir des ingrats. Il sentit le besoin de rentrer en lui-même. Pour la première fois il jetta »

Provenance : André de COPPET [repr. par Jacques Arnna, *Pages de l'épopée impériale recueillies par André de Coppet* (Tours, impr. Arrault, 1952), pl. XXII, faussement légendé « Notes autographes sur le connétable Clisson »].

Bibliographie : Napoléon Bonaparte, *Clisson et Eugénie* (éd. Émilie Barthet et Peter Hicks, Fayard, 2007).



Paris le 15 fructidor

La commission n'est pas encore partie
parce qu'elle a un travail argumenté double et que
nous y avons mis pour plus de deux # de plus
que ce qui y avait été prévu d'origine

Kerfuer, Dreyer, peut servir
à la commission

Je pense, Pitter, Meier, pour servir
à la commission d'Italie qui vient d'être
dans le cas de remplir l'admission avec
bonne exécution.

Je ne fais presque plus de travail
je suis dans le temps où je suis
revenu ici et j'ai fait tout ce que
je pouvais.

Devenir peut-être le même à la fin de
la mission de 1803, 1804, 1805 de tenir
un bon, meubler très bien en France
Maison d'habitation qui se trouve sur
la Seine près de Meaux. Meurtre de la

en 1791 146,000 elle vaudra
 lewin 15 ou 1600,000. J'y dirai
 jusqu'à cette somme.
 Je suis toujours employé auprès du comité
 je vous enverrai cette nomination à la place
 que je venais de perdre elle aura l'avantage
 de vous tenir près d'Huningue et de
 vous rapporter 1600 par mois outre des
 rations de viande et de pain.
 J'écris presque tous les courriers à
 Geneves par Geneves.
 Je vous embrasse
 J.F.

760

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821) Empereur.

L.A.S. « BP », Paris 15 fructidor [III] (1^{er} septembre 1795), [à son oncle Joseph FESCH] ; 2 pages in-8.

10 000 / 12 000 €

Lettre familiale à son oncle Fesch, parlant de ses frères Lucien et Joseph.

Il annonce le départ d'une caisse de livres, puis les prochaines affectations d'officiers généraux :

« Kellerman, Chiappe, Real seront à l'armée des Alpes.

Scherer, Ritter, Meiss, Payre seront à l'armée d'Italie qui bientôt renforcée sera dans le cas de remplir sa destinée avec honneur et gloire.

Je ne sais pas ce que fait Lucien. Je lui ai dans le tems conseillé de se rendre ici il fera tems quil viendra trop tard.

Demain peut être je consommerai l'achat de la maison de Joseph, 183 arpents de terre ou bois, moulins très jolie et neuve maison d'habitation 9 km de Paris sur la Seine près de Melun. Elle a été achetée en 1791 146,000 elle en vaut je crois 15 ou 1,600,000^{fl}. J'y dirai jusqu'à cette somme.

Je suis toujours employé auprès du comité. Je vous enverrai votre nomination à la place que je vous ai procurée elle aura l'avantage de vous tenir près d'Huningue et de vous rapporter 1600 par mois outre des rations de viande et de pain.

J'écris presque tous les courriers à Joseph par Geneves.

Je vous embrasse »...

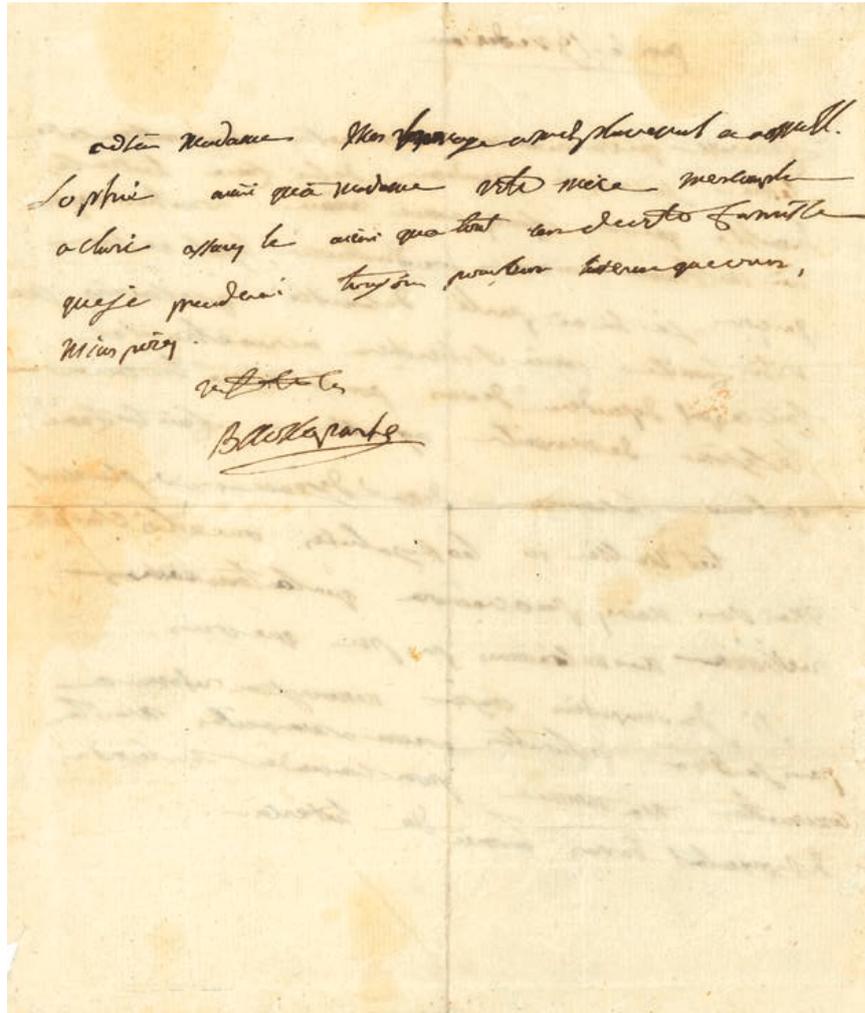
Correspondance générale, t. XV, n° 56.S, p. 1169.

Paris le 19 Vendémiaire

J'espère que va en suite arriver vos lettres et
lettre de réponse, et de me de lui faire toutes les
proposées que vous faites avec moi, et de vous
lui en faire avec vous, et de lui en faire
avec vous, je lui ai parlé de la suite que j'ai pu
votre famille, et de chercher à en faire
fait ce qui dépend de vous, pour en faire
le plus de plaisir agréable, et de lui faire
égoutter la suite de ce que j'ai pu en faire.

Et de lui en faire, et de lui en faire
tout ce qui est en son pouvoir, et de lui en faire
Mais vous n'avez pas encore vu la lettre de
réponse, et de lui en faire, et de lui en faire.

Si j'en occupais moi-même, et de lui en faire
par la suite, et de lui en faire, et de lui en faire
avec vous, et de lui en faire, et de lui en faire
de lui en faire, et de lui en faire, et de lui en faire.



761

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821) Empereur.

L.A.S. « Buonaparte, Paris 19 vendémiaire [IV (11 octobre 1795), à Mme Marcelle CLARY] ; 1 page et demie in-4.

20 000 / 25 000 €

Intéressante lettre quelques jours après les journées de Vendémiaire, où Bonaparte a écrasé l'insurrection royaliste.

[« Lettre de la plus grande importance écrite six jours après que Bonaparte eut écrasé l'insurrection des sections royalistes contre la Convention, dans les journées des 13 et 14 Vendémiaire. Le député de Paris à la Convention Louis-Stanislas-Marie FRÉRON (1754-1802) fut envoyé en mission immédiatement après "les journées de Vendémiaire", dans les départements méridionaux, pour y enrayer la réaction royaliste et mettre fin aux massacres ; il était en relations assez intimes avec le général Bonaparte puisque, sur la demande de ce dernier, il emmenait avec lui Lucien Bonaparte qui l'accompagna dans plusieurs de ses déplacements » (J. Arna).

Marcelle CLARY, née Guey (1765-1804) avait épousé en 1785 Étienne-François Clary (1757-1823), député au Corps législatif, demi-frère de Julie et Désirée Clary ; fils d'un premier lit de François Clary (1725-1794), il avait pour sœurs (citées dans cette lettre) Marie-Jeanne de Pluvinal, et Thérèse-Catherine Le Jeans.]

« Fereron [Fréron] qui va en mission a Marseilles vous remettra cette lettre. Je vous prie, Madame de lui faire toutes les honnetetés que vous fairiez à moi même. Vous trouverez en lui un homme aimant à rendre service, loyal et bon garçon. Je lui ai parlé de l'amitié que j'avois pour votre famille. Ainsi il cherchera à vous etre util. Faites ce qu'il dependera de vous pour lui faire trouver le sejour de Marseille agreable. Faites lui faire egallement la connaissance de M^{mes} Dejean [Le Jeans] et de Pluvinal.

Tout va bien ici les Royalistes ont eté vaincus. Mais vous n'avez pas à craindre que la terreur [il avait d'abord écrit *les terroristes* surchargé] revienne nous ne l'aimons pas plus que vous.

Si des occupations majeurs ne mavoyent retenu à Paris je serai volontiers venu a Marseilles mais la Convention m'a nommé pour commander sous les ordres du Representant BARRAS l'armée de linterieur.

Adieu madame. Mes hommages à M^{me} Pluvinal et à M^{lle} Sophie [Guey, sœur de Marcelle] ainsi qu'à Madame votre mère. Mes compliments à Clari assurez le ainsi que tout ceux de votre famille que je prendrai toujours pour eux l'interet que vous m'inspirez »...

Provenance : ancienne collection André de COPPET (1892-1953) [Jacques Arna, *Pages de l'épopée impériale recueillies par André de Coppet* (Tours, impr. Arrault, 1952), n° 19, p. 64, pl. XXV-XXVI]. *Correspondance générale*, t. I, n° 348, p. 270.

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821) Empereur.

L.A.S. « BP », « 9 heures du matin » [fin février ou début mars 1796], à JOSÉPHINE « Madame Beauharnois » ; 1 page ¾ in-8, adresse (papier un peu froissée, quelques légères rousseurs).

60 000 / 80 000 €

Très belle et rare lettre d'amour de Bonaparte écrite quelques jours avant d'épouser Joséphine (9 mars 1796).

[Napoléon croyait que Joséphine était riche, et il lui prêtait un crédit politique qu'elle n'avait pas ; d'où ce reproche de Joséphine qu'il ne l'aimait pas pour elle, auquel il répond ici.]

« Je vous ai quittée emportant avec moi un sentiment pénible. Je me suis couché bien fâché. Il me sembloit que l'estime qui est du à mon caractère doit éloigner de votre pensée la dernière qui vous a agité hier au soir. Si elle prédominoit dans votre esprit vous seriez bien injuste Madame et moi bien malheureux.

Vous avez donc pensé que je ne vous aimais pas pour vous !!! Pour qui donc ? Ah ! Madame y avez bien songé. Un sentiment si bas at-il pu être conçu dans une âme si pure. Je suis encore étonné moins encore

pendant que du sentiment qui à mon réveil me ramène sans cœur et sans volonté à vos pieds. Certes il est impossible d'être plus faible et plus dégradé. Quel est donc ton étrange pouvoir incomparable Joséphine. Une de tes pensées empoisonne ma vie déchire mon âme par les sensations les plus opposées.

Mais un sentiment plus fort une harmonie secrète me rattaché me ramène et me conduit encore comme un coupable. Je le sens bien. Si nous avons des disputes ensemble je devrais recuser mon cœur ma conscience tu les as séduits ils sont toujours pour toi.

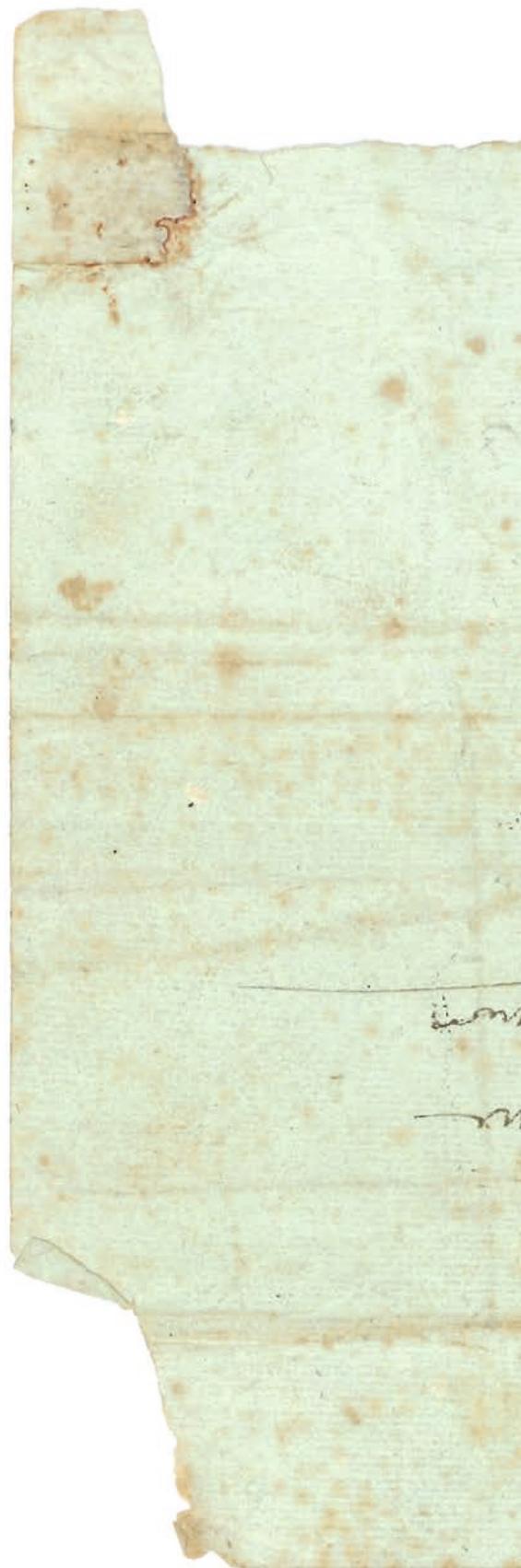
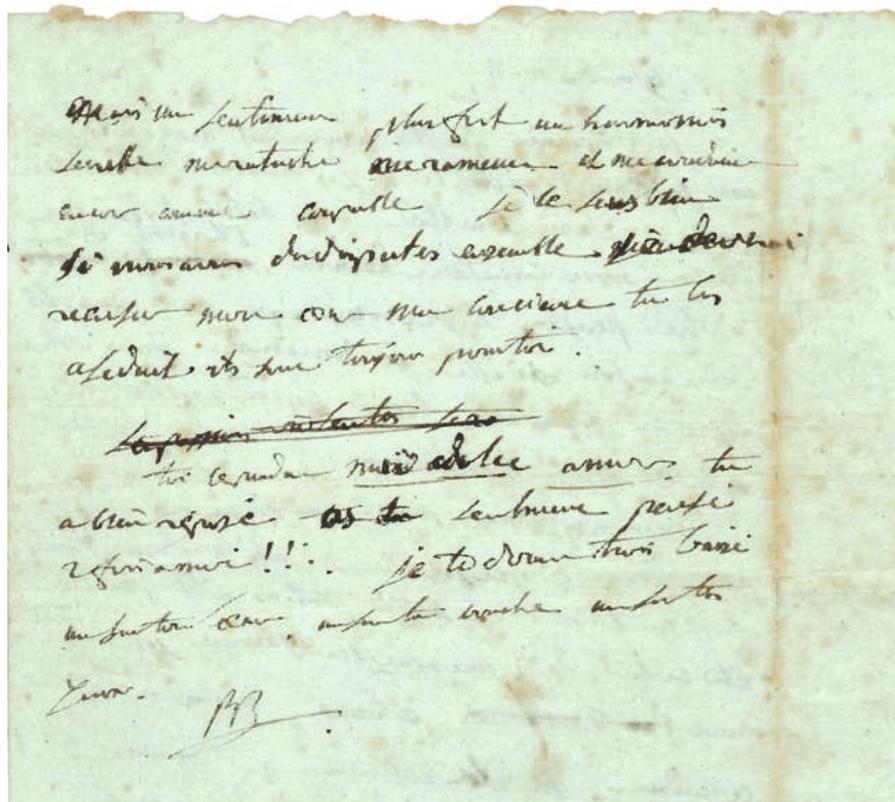
[La passion violente biffé]

Toi cependant *mio dolce amor* tu as bien reposé. As-tu seulement pensé 2 fois à moi !!! Je te donne trois baisés un sur ton cœur, un sur ta bouche un sur tes yeux.

BP »

Cette lettre a été publiée pour la première fois en 1827 dans le second volume des *Mémoires d'une contemporaine* d'Ida Saint-Elme. Les nombreuses éditions des lettres de Napoléon à Joséphine suivent le texte de cette publication. Nous en donnons ici un texte conforme à l'autographe.

Provenance : Sotheby's, Londres 3 juillet 1973 (n° 387) ; Christie's, Londres 3 juillet 2007, collection Albin SCHRAM (n° 435).

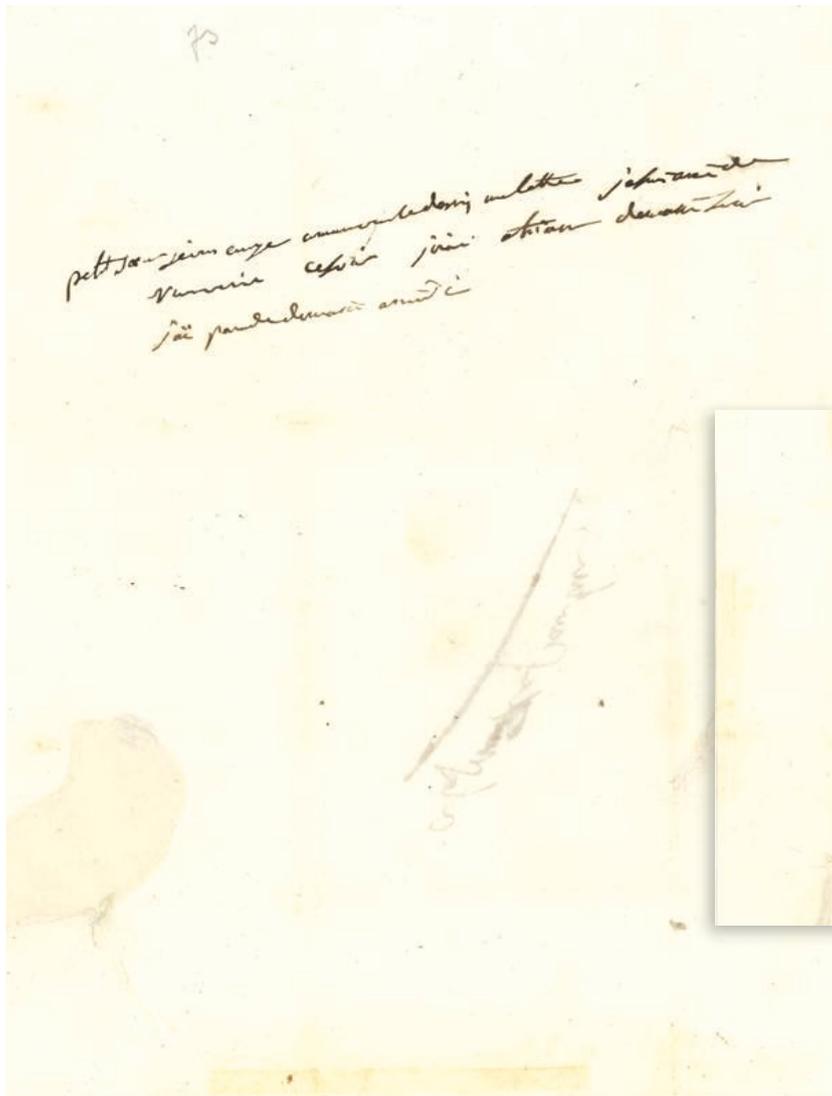


Grande lettre

je vous ai quitté en partant avec moi
un sentiment pénible. je ne lui confie bien
saché il me sembler que l'absence qui en
du a mon caractère de voir ^{D'origine de} ~~mon caractère de~~
votre pensée l'idée qui vous agit
très au sein si elle me domine. Dans votre
esprit vous êtes bien sûrement madame
avec bien Mathusalem.

vous avez donc passé que je ne vous vois pas
pour vous... puisque dans ab' n'importe que
c'est bien large en fait de tel et tel
et la même des que vous si pure se les
cœur de l'âme et tout en même
crédence que de l'absence qui n'est
receit ma ramener au retour et son
voulant avoir plus de... et en même
d'être plus faible et plus dégradé. quitte
donc la charge pour vous de l'absence
sur de la plus en votre main de l'absence
avec que le retour les plus espérés.

Madame
L. Mathusalem



763

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821) Empereur.

L.A. (3 lignes), [14 décembre 1809], à sa sœur la Princesse PAULINE ; quart de page in-4, adresse autographe au verso « a la princesse Pauline » (petite déchirure par bris de cachet sans toucher le texte, très bien restaurée).

3 000 / 4 000 €

Court billet à sa sœur, au sujet de sa maîtresse Christine de Mathis.

[C'est Pauline qui, à la fin de 1809, poussa dans les bras de son frère, alors plongé dans les difficultés de son divorce avec Joséphine, sa dame d'honneur Christine de MATHIS (1784-1841), « une petite blonde assez grasse » d'origine piémontaise, qui sut occuper Napoléon jusqu'à l'arrivée de Marie-Louise. Pauline servait d'entremetteuse entre les amants.]

« Petite sœur je vous envoie comme vous le désiriez une lettre. Je suis aise de vous voir ce soir j'irai à Trianon demain soir. J'ai parade demain à midi ».

Correspondance générale, t. IX, n° 22607.

764

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821) Empereur.

L.A.S. « NP », mardy [19 décembre 1809, à sa sœur la Princesse PAULINE] ; 1 page in-8.

10 000 / 12 000 €

Jolie et tendre lettre à sa sœur et à sa maîtresse Christine de Mathis.

[C'est Pauline qui, à la fin de 1809, poussa dans les bras de son frère, alors plongé dans les difficultés de son divorce avec Joséphine, sa dame d'honneur Christine de MATHIS (1784-1841), « une petite blonde assez grasse » d'origine piémontaise, qui sut occuper Napoléon jusqu'à l'arrivée de Marie-Louise. Pauline servait d'entremetteuse entre les amants, et les lettres étaient destinées autant à Pauline qu'à Christine.]

« Comment se porte ce matin ma petite princesse. J'ai lu hier à minuit votre lettre à mon retour de la chasse qui aurait été parfaite si vous y étiez venue. Ce soir vous nous donnerez à souper. Que dit-on chez vous. Il me semble que l'on aime bien tranquillement. C'est de la petite amitié. L'on a peu d'inquiétudes et surtout point de désir. Enfin le tems achève tout. Adieu petite sœur »...

Correspondance générale, t. IX, n° 22676.

92

19 Dec 1809

comme toute amant de la lettre
 puce. j'ai la bien a m'offrir
 votre lettre. amoureuse de la
 d'assez qui amant de la lettre
 de Van y est venu
 celui de m'offrir de la lettre
 de la lettre et m'offrir de la lettre
 bien tranquille de la lettre
 amitee. On a peu de la lettre
 de la lettre de la lettre de la lettre
 de la lettre de la lettre de la lettre

de la
 de la



765

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821) Empereur.

DESSINS originaux et NOTES autographes ; 4 fragments découpés dans un feuillet de papier vergé, postérieurement montés sur un feuillet in-fol.

5 000 / 6 000 €

Mots anglais : « all the mean Call »... ; sur la droite, dessins à la plume de formes géométriques ou de redoutes fortifiées (7 x 12,5 cm).

« Rule / I runned / to gold / lent / Weight »... ; sur la droite, dessins à la plume (et crayon rouge) de redoutes fortifiées (9 x 11 cm).

Correction autographe « votre gouvernement » remplaçant « vos ministres » sur une ligne écrite de la main de son valet de chambre Louis Marchand.

« peut pas ».

766

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821) Empereur.

MANUSCRIT autographe ; 1 page et demie in-fol. sur un feuillet de papier anglais (filigrané W 1815) ; à la suite, des notes et calculs au crayon sont effacés (fentes aux pliures restaurées, rousseurs).

15 000 / 20 000 €

Tableau de l'Europe en armes à la veille des campagnes d'Italie et d'Allemagne (1799).

Ce manuscrit, qui porte en tête la mention « paragraphe II », forme en fait le premier paragraphe (« Situation des armées belligérantes ») du *Précis des événements militaires arrivés pendant les six premiers mois de 1799* qui se rattache au projet de Mémoires de Napoléon et publié au tome XXX de la *Correspondance* (1869, pp. 293-294), d'après le manuscrit donné par le général Bertrand à la bibliothèque de Châteauroux.

Ce brouillon, entièrement de la main de Napoléon à l'encre brune, présente d'importantes variantes avec la version imprimée.

« La France avoit en mars 450.000 hommes sous les armes dont 80.000 en Égypte, à Corfou, Malthe, la Corse, les colonies, la gendarmerie, les vétérans, 180.000 dans les dépôts, les places fortes en Hollande, aux hôpitaux, 190.000 en ligne composant les armées du Danube, de l'Helvétie, d'Italie et de Naples, savoir 40.000 à l'armée du Danube, 40.000 en celle d'Helvétie, 70.000 en Italie, 40.000 à Naples. Les 2 premières armées avoient ce nombre d'hommes présents sous



les armes, les 2 dernières c'étoit à l'effectif et compris les garnisons des places fortes du pays. L'armée d'Italie comprenoit le Piémont, Gènes, la Cisalpine, la Toscane, celle de Naples, Rome et Naples. La République helvétique avoit un corps de 8.000 sous les armes, la République cisalpine 20.000 Polonois ou naturelle du pays, les Piémontois 12.000, les Romains 6.000, ce qui faisoit en Italie 08.000 [sic 80.000] à l'effectifs ».

Napoléon fait le calcul sous forme d'une addition des forces de l'Autriche, en Souabe, sur la rive gauche du Danube et dans le Tyrol, soit 113.000 hommes, sous les ordres de l'Archiduc. « Elle avoit en Italie 70.000 dont

16.000 pour tenir garnison à Venise, Palma Nova, Istrie [...] sous les ordres du général Kray. La Russie avoit mis en campagne 2 corps d'armée, un de 40.000 sous Souwarow qui arriva à la fin d'avril en Italie et un de 25.000 sous Korsakof qui arriva en Suisse au mois d'août. Mais au mois de mars la force des armées ennemies en ligne étoit de 170.000, celle des François 195.000 François et alliés [...] Le gouvernement françois avoit décrété une armée d'observation du Rhin dont le quartier général étoit à Mayence mais en mars elle n'étoit pas disponible et n'existoit que sur le papier ».

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821) Empereur.

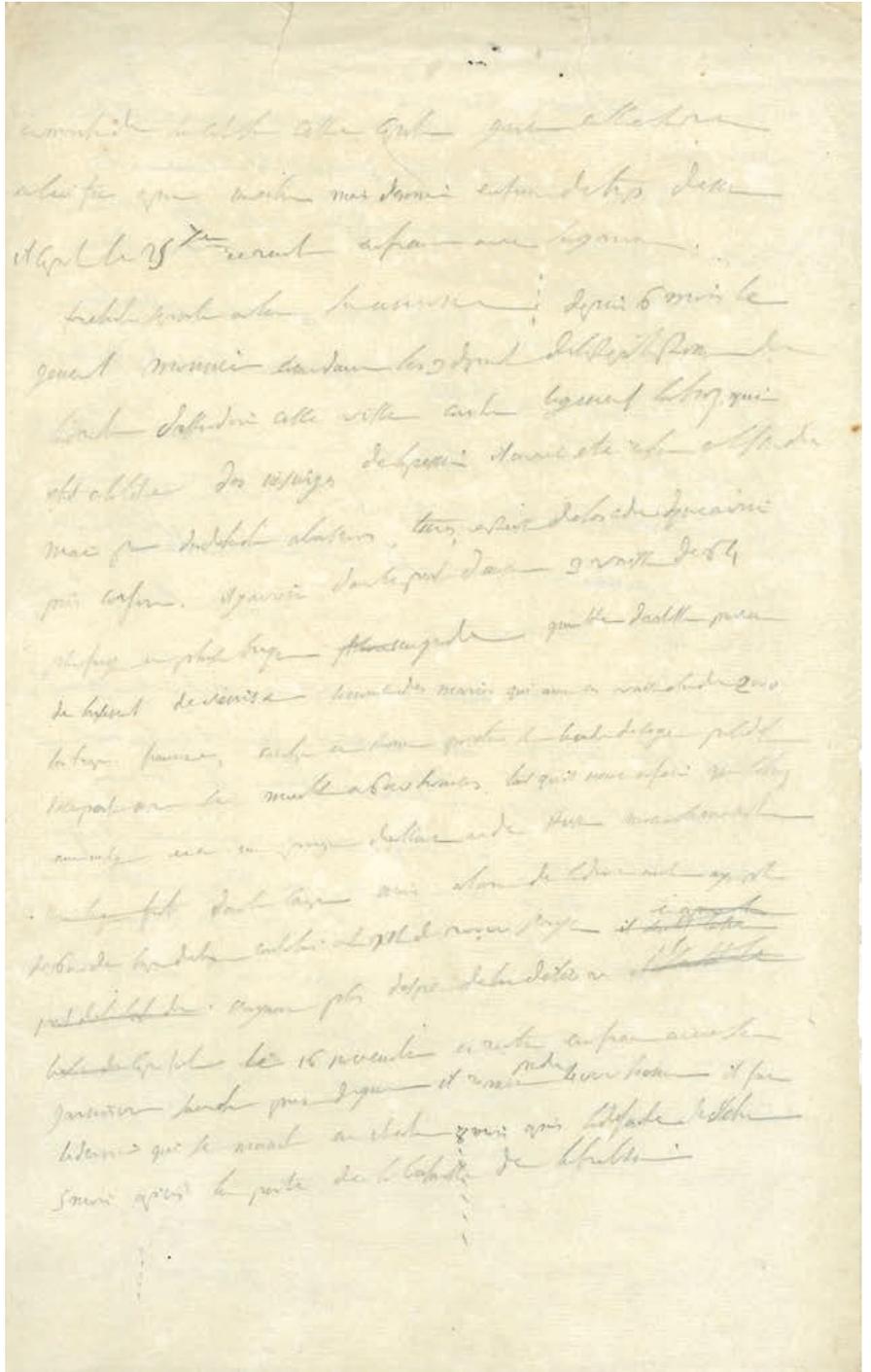
MANUSCRIT autographe ; 2 pages in-fol. au crayon sur un feuillet de papier anglais vergé (filigrane à l'effigie de la « Britannia » ; 2 petites fentes en haut du feuillet ne touchant pas le texte).

15 000 / 20 000 €

Texte inédit sur la situation en Italie après la bataille de la Trebbia (19 juin 1799).

Napoléon y évoque la défaite de la République Parthénopéenne et la prise de NAPLES par le cardinal RUFFO, et la défense d'ANCÔNE par le général MONNIER. Ce texte, rédigé à Sainte-Hélène, devait prendre place dans les Mémoires que rédigeait Napoléon ; on ne le retrouve pas dans les *Précis des événements militaires* de 1799 (au tome XXX de la *Correspondance*). « Lorsque l'on apprit à Naples la défaite de Scherer aux batailles de Vérone et de Magnano, l'armistice de Mantoue, la perte de la bataille de Cassano, l'entrée de Souvarow dans Milan, que les esprits furent vivement agités, le cardinal Ruffo se mit à la tête de l'insurrection des Calabres et s'avance le 19 juin sur Naples. Les patriotes prirent un des détachements des garnisons des vaisseaux anglais et russes devant Naples. Les patriotes se défendirent dans Naples mais furent enfin forcés de se renfermer dans les forts de St Elme, qui avait une garnison française, le château neuf, celui de l'œuf [...] Ruffo repoussé dans toutes ses attaques eut recours à une négociation », et signa un armistice généreux qui épargnait la vie des patriotes...

Plus loin, Napoléon relate l'héroïque défense d'Ancône par le général Monnier : « Froelich se porta alors sur Ancone. Depuis 6 mois le general Monnier commandant les 3 départements de la Republique Romaine de l'Adriatique deffendait cette ville contre le general Lahoz qui etait à la tete des insurges de l'Apenin », appuyé par une escadre turcorusse « qui avait pris Corfou. Il y avait dans le port d'Ancone 3 vaisseaux de 64 des fregates et plusieurs briques et une grande quantité d'artillerie prises de l'arsenal de Venise »... Monnier défendit la ville avec héroïsme, mais l'ennemi était trop puissant. « N'ayant plus d'espoir de la délivrer il capitula le 16 novembre et rentra en France avec sa garnison. [...] Il fut le dernier qui se maintint en Italie 8 mois après la défaite de Scherer 5 mois après la perte de la bataille de la Trebbia ».





768

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821) Empereur.

MANUSCRITS dictés au général BERTRAND, avec CORRECTIONS ET ADDITIONS autographes, pour son **Essai sur la fortification de campagne**, Sainte-Hélène 1818-1819 ; environ 175 feuillets in-fol. répartis en 4 liasses, soit plus de 300 pages.

50 000 / 60 000 €

Important ensemble de dictées et notes de travail pour l'élaboration d'un ouvrage sur l'art militaire, abondamment corrigé, et en grande partie inédit : l'Essai sur la fortification de campagne, avec des croquis, et un intéressant récit sur la Campagne de Russie.

L'Essai sur la fortification de campagne, publié en 1869 au tome XXXI de la Correspondance d'après une copie communiquée par le général Henry Bertrand, est très différent des textes ici présentés, dont il ne reprend que quelques éléments.

Bertrand notait ces dictées au crayon ou à l'encre, sur de grands feuillets de papier vergé anglais (filigranés *D & C^o 1813, Iping 1813, Golding & Snelgrove 1815, G R 1815, T. Edmonds 1816*, etc.), et la « Britannia », souvent à l'aide d'abréviations, puis il les mettait au net et les soumettait à l'Empereur qui y apportait des corrections et additions. L'ouvrage a d'ailleurs été élaboré avec l'aide de Bertrand, général du génie, réputé pour ses compétences dans le domaine de l'artillerie et des fortifications ; une partie de cet essai est consacré à VAUBAN. Certaines notes sont également dictées au valet de chambre et secrétaire Louis Marchand. Ce manuscrit est illustré de 42 dessins ou croquis, dont deux spectaculaires « profils » de fortification dépliantes établis par l'Empereur, des profils de fortification et diagrammes

cotés, une trentaine de vues en coupes de fortifications de campagne (tranchées et talus), et quelques diagrammes cotés en relation, à l'encre ou au crayon... Ces manuscrits, mis en liasses par un ruban rose scellé du grand cachet de cire rouge aux armes de Bertrand et paraphés le 28 juin 1869 par le général Henry Bertrand fils, ont été confiés à la commission de la Correspondance de Napoléon.

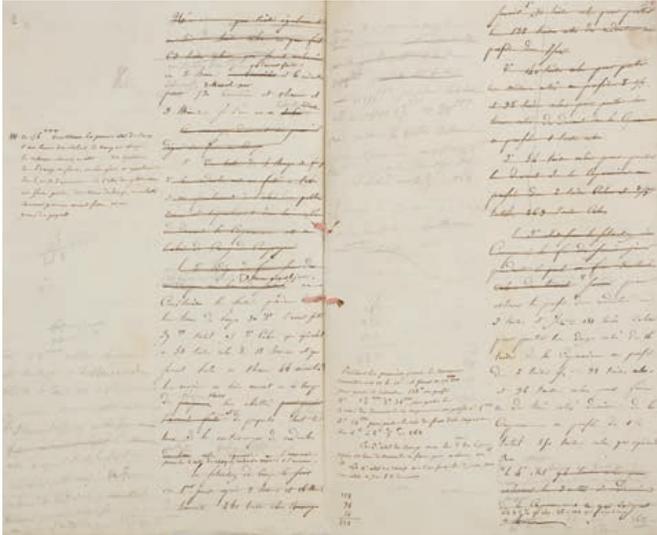
La liasse n° 1 comprend **2 grands feuillets dépliantes** (env. 95 cm) de profils de fortifications, le premier entièrement annoté par Napoléon, et 4 autres feuillets de figures avec des calculs de Napoléon. Suivent les dictées des 21 avril 1819 (*Fortif. de campagne*. « On employe pour fortifier une position ou un camp de la terre avec laquelle on fait des coffres et où on creuse des fossés »...), 23 avril (2^e partie. *Des Profils*, avec 2 ff. de profils et calculs), 25 avril (avec quelques notes et calculs de Napoléon) et 28 octobre (*Fortif. de campagne*. II. « Les fortif. de camp. sont de 2 espèces »...).

La liasse n° 4 comprend les dictées des 29 novembre (3^e dictée. *Fortif. de camp*. III. « Les ouvrages de campagne sont faibles parce qu'ils ne peuvent pas être revêtus ; parce qu'ils ont peu de relief »...), 1^{er} décembre (*Fortif. de camp*. 4^e Dictée. « Si l'arm. veut renv. le



comb. d. son camp elle s'y trouve avantag. placée »...), 25 et 27 octobre (sur les profils) ; puis la rédaction non datée d'un *Mém. sur la fortification de campagne* (« Vauban a donné 6 profils »..., 4 ff.) ; 25 novembre (*Des fortifications de campagne*. 1^{ère} « Les fortifications de campagne sont elles bon à quelquech doit-on les employer pour fortifier les camps ? »..., 11 ff.) ; suivent diverses notes et observations sur les profils, dont des *Observations sur les profils de Vauban* et des calculs au dos de notes sur l'*Expédition du Portugal*. À la fin de ce dossier, on trouve des « suites » des chapitres II, III et V, dictées à Marchand, avec de nombreuses corrections et notes de la main de Napoléon, notamment deux longues additions dans les marges sur la préparation du camp et le travail des terrassiers : « Ces 156 ttt [toises cubes] constituent le premier état du camp. Si au lever du soleil le camp est attaqué, les redoutes seront en état. Un système de 5 rangs de feux, un bon fossé, un épaulement de 4 p. [pieds] d'épaisseur à l'abri des petites armes, un fossé perdu, des trous de loup, un abattis couvert par un avant-fossé » etc.

La liasse n° 5 a été commencée le 27 juillet 1819, avec le chap. 2 (*Des ouvr. de camp. Profils de Vauban*. « L'objet des ouvrages de campagne est de mettre l'armée à couvert des feux des batteries

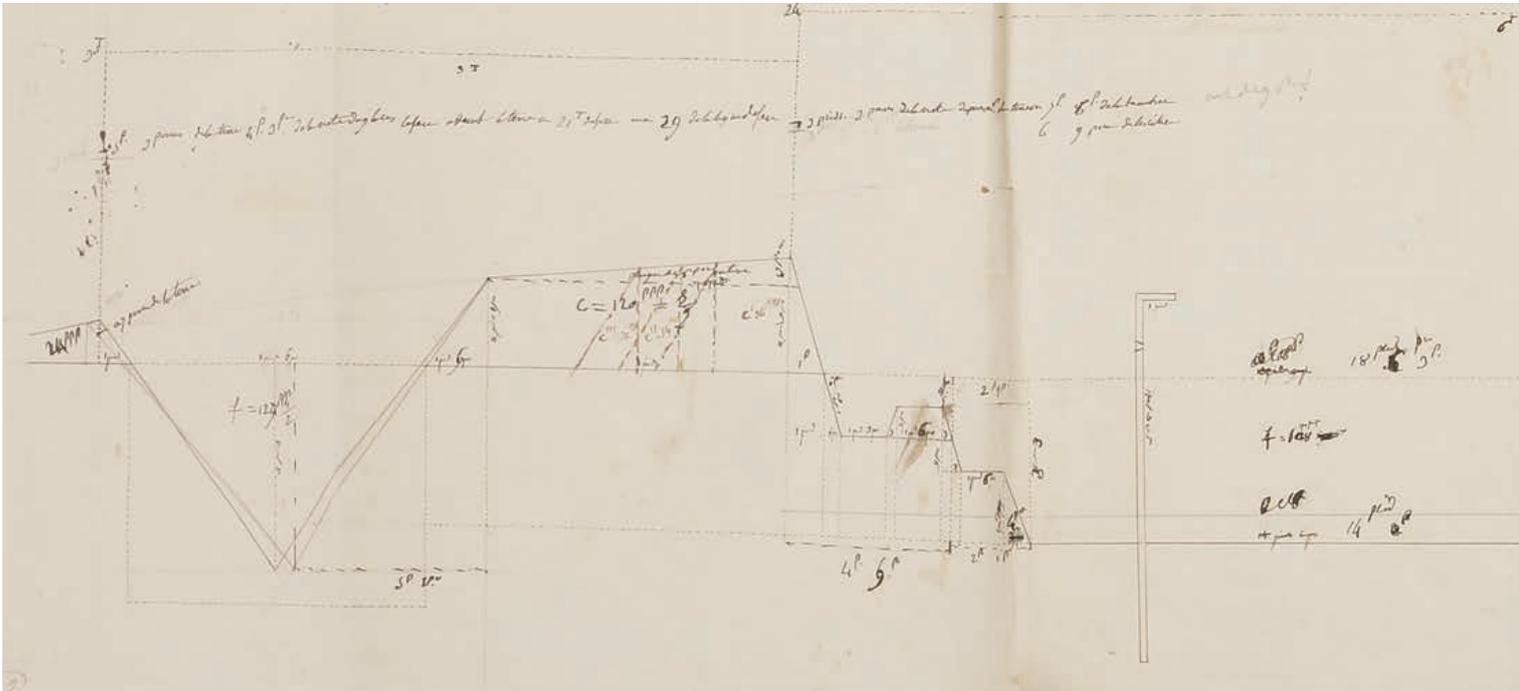


le *Camp d'un régiment*, et les dictées des 3 septembre (« Une place étant supposée inscrite dans un cercle de 1600 t. de diamètre les lignes de contreval se placent selon Vauban... »), 5 septembre (« Une armée qui veut assiéger une place forte a à combattre 1° l'armée de secours 2° la garnison de la place forte 3 les fortificat. de la place... »), 30 septembre (*Fortif. 5000 h.*), 2 octobre (*Profils de Vauban*), 22 octobre (« Les profils que j'adapte sont le n° 2 n° 6 et la Barquette... »), 24 octobre (*Ligne de circonvallation*), des notes sur les *Ouvrages de campagne* (« On a souvent besoin d'abattre des forêts soit pour découvrir le front d'un camp ou d'une position... ») et le *Petit profil* (dictée du 9 août 1819, avec deux profils dessinés par Napoléon accompagnés de calculs de sa main), et une dictée du 20 juillet 1818 (« Si on se résout à baisser le prof. de la 3^e R. de 9 pouces, la banquette sera... »). Viennent ensuite une série de réflexions intitulées *Retraite*, sur la retraite de Russie ; puis des notes diverses sur les fortifications, notamment les fausses braies.

Cette « dictée » *Retraite*, aux feuillets 63 à 69 de cette 6^e liasse, est d'un grand intérêt : Napoléon y répond aux critiques sur la campagne de Russie formulées par le général Joseph ROGNIAT dans ses *Considérations sur l'art de la guerre* (1816). L'Empereur donne ici des précisions sur l'organisation de la logistique (hôpitaux, communications, etc.), l'état d'esprit de la population russe, la prise de Smolensk, la marche sur Moscou et son incendie, la bataille de Maloïaroslawetz, et il désigne l'hiver russe comme son seul vainqueur, affirmant que la campagne aurait pris un tour différent si elle s'était déroulée trois mois plus tôt. C'est la première version de la 13^e des 18 notes sur l'ouvrage de Rogniat publiées dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de France, sous Napoléon, écrits à Sainte-Hélène* (1823, t. II, pp. 96-120), puis dans la *Correspondance* (t. XXXI, 1869, pp. 455-469). Nous ne pouvons en donner ici que quelques extraits (en développant les abréviations) : « Il y avait des hôpitaux sur toute la ligne, il y en avait pour 5000 personnes à Smolensk, un autre à Dorogobuj, un autre à Gjat, un autre à Mojaïsk, de très considérables à Moscou. Pas un malade, pas un homme isolé, pas une estafette, pas une communication, pas un convoi n'ont été pendant la campagne enlevés depuis Smolensk jusqu'à Mayence. On n'a pas été un jour sans recevoir de nouvelles de France. On a tiré à la bataille de

ennemies et de placer avantageusement l'artillerie, 3° de créer des obstacles qui retardent la marche de colonnes assaillantes, les retiennent sous un feu meurtrier, les rompent et les obligent à renoncer à leur attaque et cela sans obstruer le champ de bataille... ») puis le chap. 3 (*De la défense des ouvrages de campagne*. « On a beauc. varié sur la man. de défendre les retr. de camp. »...); à la suite de ces 19 ff., une dizaine de feuillets de notes et problèmes, notamment de discussion des hypothèses et réflexions de Bertrand, et à la fin une longue note autographe avec des calculs de Napoléon.

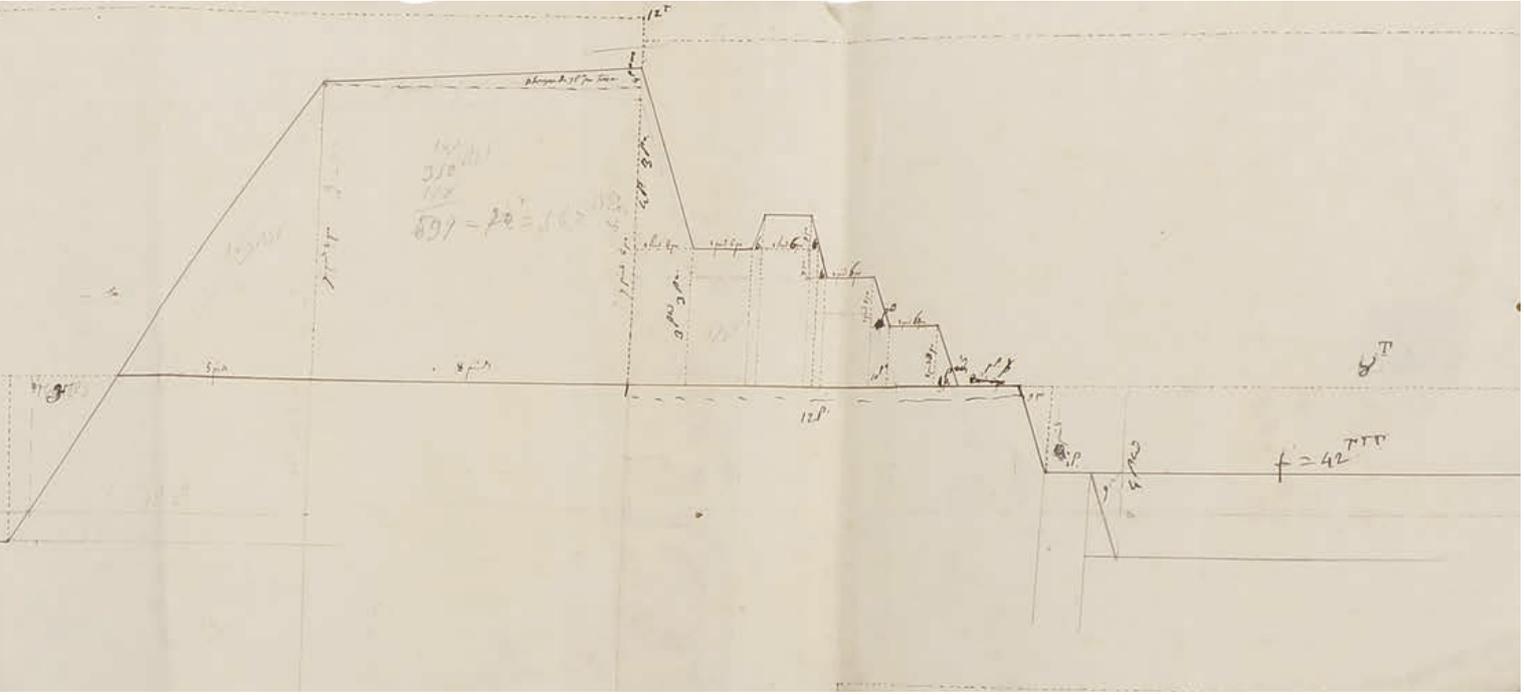
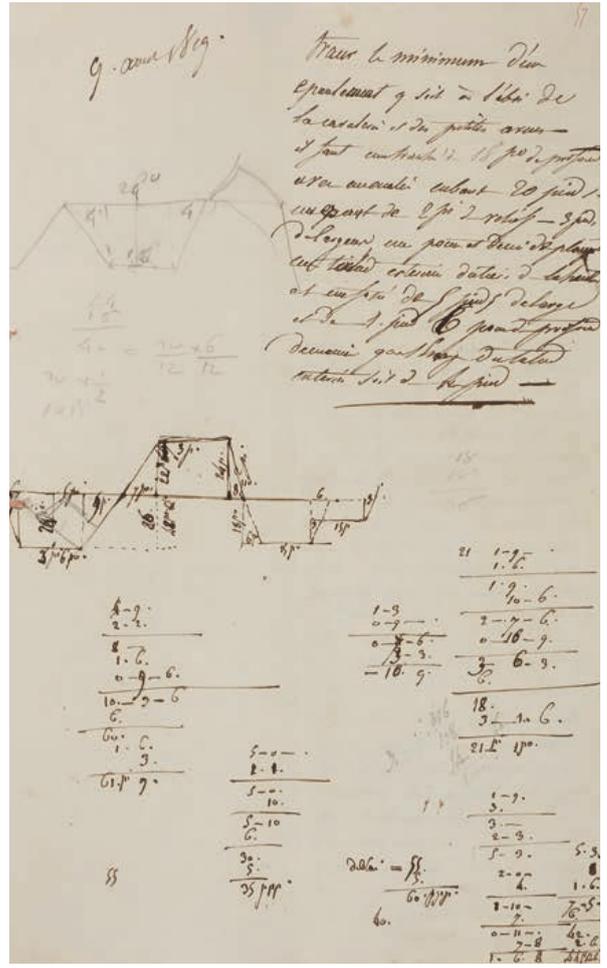
La liasse n° 6 s'ouvre sur le plan de l'*Essay sur la fortif. de camp.* en 7 chapitres, et la rédaction des chap. 1 (sur les fortifications de campagne de Vauban) et 2 (*Système de fausse braye*) ; au f. 9, une page au crayon de la main de Napoléon esquissant le plan de l'ouvrage, et rédigeant le début du chapitre sur Vauban ; suivent le chapitre sur



Smolensk plus de 60 mille coups de canon, le double à la bataille de la Moskowa. Les consommations étaient considérables tous les jours, [...] en partant de Moskou chaque pièce était approvisionnée à près de 400 coups. On eut une telle surabondance de munitions et de caissons qu'on en brûla 500 dans le Kremlin, on détruisit plusieurs centaines de milliers de poudre et plus de 60 mille fusils. Les munitions ne manquèrent donc jamais. [...] C'est bien mal connaître la Russie que de supposer que les habitants prennent part à la guerre. Les habitants sont esclaves. Les seigneurs qui avaient des terres dans l'intérieur craignant la révolte, conduisirent leurs paysans dans leurs autres terres de l'intérieur de l'Empire. [...] La marche de Smolensk à Moskou était fondée sur le principe que l'empereur, pour sauver cette capitale, livrerait une bataille, qu'il serait battu, que Moskou serait prise et que le tsar, pour sauver cette capitale ou pour la délivrer, ferait la paix [...] L'idée d'incendier cette ville de 300 mille âmes, presque aussi étendue que Paris, n'était pas considérée comme une chose possible. En effet, il était plus raisonnable de faire la paix que de se porter à une telle barbarie. L'armée russe livra bataille à 3 jours avant d'arriver à Moscou, elle fut battue. L'armée entra dans la ville. Pendant 48 heures elle fut maîtresse des richesses immenses de cette cité. [...] Ce fut alors que 8 ou 900 personnes préposées de la police, chargées de la garde de la ville et des pompes, profitèrent d'un vent violent qui s'élevait, mirent le feu à tous les quartiers. [...] L'armée lutta quelques jours pour éteindre le feu inutilement. Tout fut brûlé. [...] l'empereur préféra d'abord aller passer l'hiver à Smolensk sur les confins de la Pologne, sauf au printemps à marcher sur Saint-Petersbourg. Il commença par attaquer et battre de nouveau l'armée de Kutusov à Maleoradowits [Maloïaroslawetz] et de là fit son retour sans aucun obstacle, lorsque les glaces, les neiges et le froid détruisirent tous les chevaux, ce qui obligea d'abandonner les charrois et fut la cause des désastres de la marche sur Smolensk, car elle ne doit pas s'appeler une retraite puisque l'armée était victorieuse »... Etc.

Les feuillets non liassés proviennent des liasses 2 et 3 en partie démembrées. 4 feuillets de la main de Bertrand, d'une écriture plus tardive, sont la mise au net des corrections de Napoléon.

Provenance
Archives du général comte BERTRAND (2^e vente, 8 juin 1983, n° 89).



Detail of Guards Mounted Daily, with the Number of Sentries furnished by each Guard. St Helena 23 Nov^r 1816

Corps and Distribution	Sentries						
	By Day	By Night	Captains	Subalterns	Sergeants	Corporals	Privates
<i>2^d Battⁿ 53rd</i>							
Longwood House Guard	9	15	1	1	3	1	42
Barrack Guard	4	7	1	1	2		18
N ^o 1 Picquet	1	1			1		3
2 "	1	1			1		3
3 "	1	1			1		3
4 "	1	1			1		3
5 "	1	1			1		3
6 "	1	1			1		3
7 "	1	1			1		3
Total.	20	29	2	4	12	1	81
<i>St Helena Artillery</i>							
Banks & Buttermilk Pt ^s	3	3	1	1	2	1	9
Tuperts	2	2			1	1	6
Chubs Rock	1	1			1		3
Reg ^t Guard Lad ^s Hill	1	1			1		3
Total.	7	7	1	2	5	1	21

Corps and Distribution	Sentries						
	By Day	By Night	Captains	Subalterns	Sergeants	Corporals	Privates
<i>1st Battⁿ 66th</i>							
Plantation House G ^d	3	3			1	1	12
Quarter Guard	4	6	1	1	2	1	18
Rear Guard	3	4			1	2	12
N ^o 9 Picq ^t Arnes Vale	1	1				1	3
- 10 " Hubs Gate	4	3	1	1	1	1	12
- 12 " Alarm House	1	1				1	3
" High Knoll	2	2				1	6
Break Necks Valley P ^t		1				1	3
Youngs Valley Picq ^t		1				1	3
Masons Stock House Day	1	1	1	1	1		6
{ Detachment Guard	2	2				1	6
Goat Pound Bridge P ^t		1				1	3
Briars Valley P ^t		1				1	3
Half Moon Battery P ^t		1				1	3
Thomp ^s Val ^l Detach ^t G ^d		1				1	3
Main Guard	6	6	1	1	2	4	18
Sea Gate Guard	4	4	1	1	1	1	12
Barrack Guard	2	2			1	1	6
Picquet on the Line		2				1	6
Total.	33	43	1	5	9	24	138

769

[NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)].

CARNET manuscrit, Sainte-Hélène 17-29 novembre 1816 ; carnet cousu de 35 pages in-16 (11 x 7 cm) à l'encre brune et rouge, plus 7 ff. blancs, couverture muette ; en anglais.

3 000 / 3 500 €

États du personnel militaire anglais sur Sainte-Hélène.

État-major général (le lieutenant-général Lord Hudson LOWE, chevalier de l'Ordre du Bain, gouverneur, le général de brigade G.K. Bingham, chevalier de l'Ordre du Bain, etc.) ; états numériques des sapeurs-pompiers, artilleurs, dragons légers, corps de l'état-major, bataillons d'infanterie, classés par grade et par poste ; états nominatifs d'artisans des divers corps (menuisiers, scieurs, peintres, maçons, forgerons, charrons, armuriers, briquetiers, etc.) ; états nominatif et numérique des invalides et pensionnés militaires de l'île...

Au milieu du carnet, détail des gardes à cheval, avec le nombre de sentinelles fournies par chaque garde, et des précisions sur les corps d'origine et les postes. Le 28 novembre 1816, le 2^e bataillon du 53^e régiment a fourni à la résidence de NAPOLÉON, Longwood House, des sentinelles (9 le jour, 15 la nuit), 1 subalterne, 1 sergent, 3 caporaux, 1 tambour, 42 soldats, et le 2^e bataillon du 66^e régiment a fourni à la résidence du gouverneur, Plantation House, 3 sentinelles de jour et de nuit, 1 sergent, 1 caporal et 12 soldats... Etc.

770

[NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)]. **BERTRAND Henri** (1773-1844) général, Grand-Maréchal du Palais, fidèle compagnon de Napoléon à Elbe et Sainte-Hélène.

67 lettres ou pièces, dont la moitié environ de la main du général BERTRAND, et une trentaine de lettres ou documents à lui adressés, 1822-1842 ; plus de 100 pages formats divers sous chemise à dos de chagrin grenat, titre doré *Legs de Napoléon documents*, étui.

1 500 / 2 000 €

Important ensemble de documents relatifs au testament de Napoléon, et aux difficultés liées aux cinquième et septième codicilles : disposition de fonds remis à Marie-Louise afin de récompenser ses « plus fidèles serviteurs », et les « legs de conscience ».

I. 30 lettres ou pièces autographes du général BERTRAND, comportant notamment :

* Projet de contrat en 8 articles, [18 janvier 1826], entre Montholon, Bertrand et Marchand, légataires et exécuteurs testamentaires de Napoléon Bonaparte, et Jacques Laffitte, banquier, modifiant leurs conventions du 9 mars 1822. Il y est question des prétentions du gouvernement français et des contestations improbables du fils de Napoléon et du gouvernement autrichien.

* 5 pièces comptables de la succession, [1827] : sommes à payer aux légataires, intérêts, créances...

* 7 documents : « Exposé », « Notes », « Observations », « Nouvelles observations » etc., et lettre (minute) d'envoi à Laffitte, relatifs aux questions litigieuses élevées entre les légataires et Laffitte, et la terre de Frémigny ; il est question d'un abus de confiance de Montholon que Bertrand voudrait arranger discrètement, et de prochains produits de la vente de Frémigny et de l'hôtel Montholon à Paris.

* « Brouillon à déchirer lorsque la négociation avec M^r Laff. sera terminée », récapitulatif la situation au 30 juillet 1830 et renouvelant ses propositions, plus qqs feuillets de calculs.

* 9 pièces comptables : « Comptes de M^r Laffitte », 1815-1821, 1815-1822, « Nouveau compte proposé, dont le résultat doit beaucoup approcher du calcul précédemment fait », « Calcul d'intérêts à 4 p % des sommes ci-énoncées » pour 1824, etc.

* 7 lettres (minutes), dont une à Béranger, « le favori des muses », lui transmettant copie des « Observations » faites pour Laffitte, juillet 1830 ; 2 à M. Baigners (à propos des comptes de la succession) ; 3 à Laffitte, août-septembre 1830 (les « mémorables événements du mois dernier » ont apporté un nouveau retard à la conclusion des affaires de la succession)... Plus une L.A.S. de Razy à Bertrand, commentant des calculs qu'il lui adresse, et 2 doc. au sujet de « l'affaire Travot », dont une émanant de la maison Laffitte, avec notes autographes de Bertrand (1832-1833).

II. Correspondance entre Bertrand et d'éventuels bénéficiaires du 5^e codicille du testament : 10 L.A.S. et 8 L.S., à lui adressées, et 10 L.A. (minutes) ou P.A. de Bertrand à propos de ces lettres.

A. Correspondance d'anciens officiers et soldats de l'île d'Elbe

*État 1^{er} des sommes à payer conformément aux dispositions
signées et approuvées par les légataires des deux testaments de
N^o 2^e des sommes payées sur lesdits points au 22 Janvier
N^o 2^e des sommes restant à payer pour compléter le total des sommes payées
au 22 Janvier.*

Noms des parties prenantes	Sommes à payer d'après le tableau signés et approuvés par les légataires		Sommes payées		Sommes restant à payer
	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	
Légataires					
Montholon	868,376.16	22,164.74	990,541.50	122,164.74	0.00
Bertrand	249,798	31,716.01	281,514.01	281,514.01	0.00
Marchand	200,000.00	28,378.88	228,378.88	228,378.88	0.00
F. Dami	87,578.38	7,185.21	94,763.59	94,763.59	0.00
Bernard	87,578.38	7,185.21	94,763.59	94,763.59	0.00
Prison	87,578.38	7,185.21	94,763.59	94,763.59	0.00
Archevêque	43,789.19	3,592.60	47,381.79	47,381.79	0.00
Louvet	21,894.59	1,796.30	23,690.89	23,690.89	0.00
Chauvillier	21,894.59	1,796.30	23,690.89	23,690.89	0.00
Hippolyte	55,000.	4,583.25	59,583.25	59,583.25	0.00
Laubert	55,000.	4,583.25	59,583.25	59,583.25	0.00
Laubert	55,000.	4,583.25	59,583.25	59,583.25	0.00
Lacaze	55,000.	4,583.25	59,583.25	59,583.25	0.00
Grégoire	55,000.	4,583.25	59,583.25	59,583.25	0.00
La fille Doy.					
Dumont	55,000.	4,583.25	59,583.25	59,583.25	0.00
Combarieu	55,000.	4,583.25	59,583.25	59,583.25	0.00
Les enfants de M^r Doy.					
Joseph Doy	55,000.	4,583.25	59,583.25	59,583.25	0.00
Marie Doy	55,000.	4,583.25	59,583.25	59,583.25	0.00
Les enfants de M ^r Bertrand					
Charlotte Bertrand	55,000.	4,583.25	59,583.25	59,583.25	0.00
Marie Bertrand	55,000.	4,583.25	59,583.25	59,583.25	0.00
Les enfants de M ^r Bernard					
Marie Bernard	55,000.	4,583.25	59,583.25	59,583.25	0.00
Les enfants de M ^r Marchand					
Marie Marchand	55,000.	4,583.25	59,583.25	59,583.25	0.00
Les enfants de M ^r F. Dami					
Marie F. Dami	55,000.	4,583.25	59,583.25	59,583.25	0.00
Les enfants de M ^r Bernard					
Marie Bernard	55,000.	4,583.25	59,583.25	59,583.25	0.00
Les enfants de M ^r Hippolyte					
Marie Hippolyte	55,000.	4,583.25	59,583.25	59,583.25	0.00
Les enfants de M ^r Laubert					
Marie Laubert	55,000.	4,583.25	59,583.25	59,583.25	0.00
Les enfants de M ^r Laubert					
Marie Laubert	55,000.	4,583.25	59,583.25	59,583.25	0.00
Les enfants de M ^r Lacaze					
Marie Lacaze	55,000.	4,583.25	59,583.25	59,583.25	0.00
Les enfants de M ^r Grégoire					
Marie Grégoire	55,000.	4,583.25	59,583.25	59,583.25	0.00
La fille Doy.					
Marie Doy	55,000.	4,583.25	59,583.25	59,583.25	0.00
Les enfants de M^r Doy.					
Marie Doy	55,000.	4,583.25	59,583.25	59,583.25	0.00
Les enfants de M^r Bertrand.					
Marie Bertrand	55,000.	4,583.25	59,583.25	59,583.25	0.00
Les enfants de M^r Bernard.					
Marie Bernard	55,000.	4,583.25	59,583.25	59,583.25	0.00
Les enfants de M^r Marchand.					
Marie Marchand	55,000.	4,583.25	59,583.25	59,583.25	0.00
Les enfants de M^r F. Dami.					
Marie F. Dami	55,000.	4,583.25	59,583.25	59,583.25	0.00
Les enfants de M^r Bernard.					
Marie Bernard	55,000.	4,583.25	59,583.25	59,583.25	0.00
Les enfants de M^r Hippolyte.					
Marie Hippolyte	55,000.	4,583.25	59,583.25	59,583.25	0.00
Les enfants de M^r Laubert.					
Marie Laubert	55,000.	4,583.25	59,583.25	59,583.25	0.00
Les enfants de M^r Lacaze.					
Marie Lacaze	55,000.	4,583.25	59,583.25	59,583.25	0.00
Les enfants de M^r Grégoire.					
Marie Grégoire	55,000.	4,583.25	59,583.25	59,583.25	0.00
Total	3,418,376.16	279,668.88	3,698,045.04	3,698,045.04	0.00

Entre les Soussignés

Charles-Eustache Comte de Montholon,
Demeurant à Paris, Au St. Lazare n^o 56 bis;
Hermi-Gottlieb Comte Bertrand, demeurant
à Paris, rue de la Poissonnerie n^o 64,
Et Louis-Eulph. Narcisse Marchand, —
Demeurant à Paris, rue

Enfant en leur nom personnel, comme légataires
particuliers de Napoléon Bonaparte, qui en leur nom et
comme ses exécuteurs testamentaires;

Mes D^{ns} Charles de Montholon, Bertrand
et Marchand, D^{ns} parts;
Et M. Jacques Laffitte, banquier, demeurant
à Paris, rue d'Anjou n^o 12, agissant comme liquidateur
de son ancien maître M. de La Fayette, sous la raison
Comte de La Fayette & Compagnie, D^{ns} parts.

A été dit, que quelques incidents survenus,
depuis les conventions faites entre eux, sous leur
signature privée, le 4 Mars 1822, ayant diminué les
chances que M. Laffitte pouvait avoir en dé-
faillance de M. de La Fayette, il est chargé, et incidemment
peuvent être un motif de modifier les arrangements
qui ont été faits par les D^{ns} conventions.

Que le plus remarquable de ces incidents est la
certitude, acquise aujourd'hui, que le Gouvernement

Français

(1822-1842, 19 pièces) : Antonio Maria Allori ; Marie Colombani (veuve d'un officier blessé à Waterloo, et dame d'honneur sous les ordres de Bertrand à Elbe) ; François-Marie Brignoli, ancien lieutenant de gendarmerie à Portoferraio (« avant d'arriver au golfe Juan, l'empereur me fit donner un de ses fusils de chasse par M^r le Comte Marchand ») ; Ours François Paoli, (ancien chef de la gendarmerie à Elbe) ; Raoul, ancien major d'artillerie, « blessé très grièvement à Waterloo », passé au service de Louis Bonaparte, tyran domestique, puis passé en Amérique ; la veuve Francesca Taillade née Fortini ; Francesco Filidoro, ancien capitaine du port de Portoferraio, nommé enseigne de vaisseau par Napoléon ; Marie Aillaud, Mme Jean-Françoise Chautard, veuve de l'ancien capitaine du brick l'*Inconstant*, puis son fils ; Seré-Lanauze, capitaine au 63^e de ligne ; le soldat Filip Fraÿ, du bataillon de l'île d'Elbe.

B. Correspondance avec d'éventuels bénéficiaires du septième codicille du testament, conservée sous chemise étiquetée par Bertrand (« legs de conscience ») : 4 L.A.S. à lui adressées, et 6 L.A. (minutes) ou P.A. de Bertrand (1840-1841), concernant principalement Louis LOVICONI (ou Luiconi), officier dans le bataillon de volontaires commandé par le jeune Bonaparte, bénéficiaire d'un legs de 20 000 francs.

On joint, sous une seconde chemise du même emboîtement, intitulée *Legs de Napoléon analyse*, un ensemble de copies anciennes de lettres de Joseph Bonaparte comte de Survilliers, Bertrand, Marchand, Montholon, et Rosa Mellini, concernant des objets de la succession de Napoléon, notamment ses armes ; 2 L.A.S. de l'avocat et député François MAUGUIN pour défendre les intérêts du général ARRIGHI, duc de Padoue (1840) ; et un important ensemble documentaire sur le testament de Napoléon.

Victoria May 8th 1803

My Dear Theats

I am very much pleased
with the cheerfulness with which you
are determined to share the fate of the feet
perhaps none of us would wish for
exactly a hot India trip but the call
of our Country is far super
considerations of self. I
care that super shall be
fair in every thing. I have
admiration that super
home before the Aurora
I am anxious to get

Carle Theats

thrust away from Lisbon
when my chouse will be first
will you dine here if we have
little wind, and believe me ever
My Dear Theats Yours most
faithfully
Arthur Roberts

NELSON Horatio (1758-1805) amiral anglais, vainqueur d'Aboukir et de Trafalgar.

L.A.S. « Nelson & Bronte », *Victory* [au large du Cap Saint-Vincent (Portugal)] 8 mai 1805, au capitaine Richard Gardiner KEATS ; 1 page et demie in-4 ; en anglais.

4 000 / 5 000 €

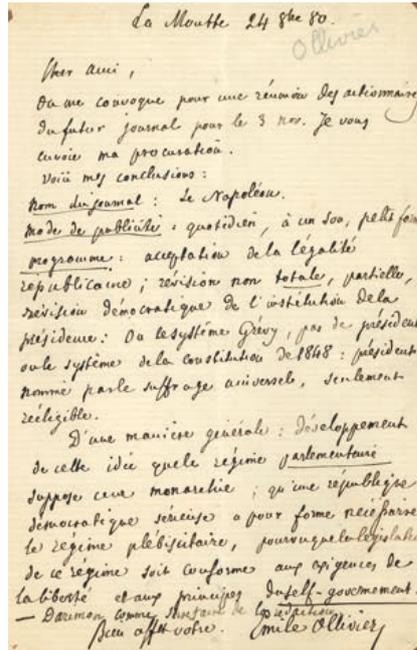
Il se réjouit de la gaieté avec laquelle Keats a résolu de partager le destin de la flotte. Peut-être que nul parmi eux ne souhaiterait vraiment un bref voyage en Inde, mais l'appel de leur pays l'emporte sur l'intérêt personnel. Il veillera à ce que le *Superb* soit accompagné en toutes circonstances. Il a écrit à l'amirauté que le *Superb* serait renvoyé à la maison avant la saison des ouragans. Il a hâte de quitter Saint-Vincent pour rejoindre l'*Amazon* de Lisbonne, dès que sa route sera fixée. Il lui propose de dîner ici, s'il y a peu de vent... « I am very much pleased with the cheerfulness with which you are determined to share the fate of the fleet. Perhaps none of us would wish for exactly a brief India trip but the call of our country is far superior to any consideration of self. I will take care that *Superb* shall have neighbours fare in everything. I have wrote to the admiralty that *Superb* would be sent home before the hurricane weather. I am anxious to get off *S^t Vincent* to meet *Amazon* from Lisbon when my route will be fixt. Will you dine here if we have little wind »...

OLLIVIER Émile (1825-1913) ministre, homme politique et historien.

12 L.A.S., 2 L.A. et 1 L.S. « Émile Ollivier » ou « E. », 1862-1902 et s.d. ; 30 pages in-8 ou in-12.

200 / 300 €

Charmante correspondance de 5 lettres à sa chère « petite amie », où il est question d'Heine, Lamartine, un dîner chez Girardin avec le Prince, le consul de Prusse, Nigra, La Guéronnière et Cabarrus, aussi bien que de Cosima von Bülow (« Elle me néglige. Elle n'a probablement pas de temps au milieu de ses histoires avec le roi de Bavière et Wagner ») et Daniel Ollivier (23 octobre 1866 et s.d.)... - 27 janvier 1867, à Fouché, avec un rectificatif à insérer démentant son rôle « dans les derniers remaniements ministériels »... 20



novembre 1868 : « Je désirerais avoir la lettre par laquelle Cavaignac a refusé le serment en mars 52 - et celle par laquelle Arago Emmanuel a déclaré en mai ou avril 63 qu'il ne pouvait le prêter »... Pollone près Biella 17 novembre 1871, liste de notables du Var pour l'envoi d'une brochure... *La Moutte* 24 octobre 1880, programme pour un futur journal. « Nom du journal : Le Napoléon. Mode de publicité : quotidien, à un sou, petit format. Programme : acceptation de la légalité républicaine ; révision non totale, partielle, révision démocratique de l'institution de la présidence [...]. D'une manière générale : développement de cette idée que le régime parlementaire suppose une monarchie ; qu'une république démocratique sérieuse a pour forme nécessaire le régime plébiscitaire, pourvu que la législation de ce régime soit conforme aux exigences de la liberté et aux principes du self-gouvernement »... Saint-Tropez 6 février 1893, sur une nouvelle candidature malheureuse de ZOLA à l'Académie : « je doute que Zola soit bientôt admis à enrichir notre dictionnaire. Il paraît que battu sur les deux premiers fauteuils par Berthelot et Thureau, il le sera sur le troisième par Bornier »... 4 février 1902, priant Pingard de lui adresser deux discours académiques, et de recommander Mgr Fèvre pour le prix Duvigneau... Etc.

On joint 4 cartes de visite et un portrait ; plus 5 l.a.s. de sa femme Marie-Thérèse, et un manuscrit autographe d'elle : *Comment Émile Ollivier entra en relations avec Lamartine* ; et quelques documents joints.

PÉGUY Charles (1873-1914) écrivain.

MANUSCRIT autographe ; 1 page et demie in-8 au crayon.

200 / 250 €

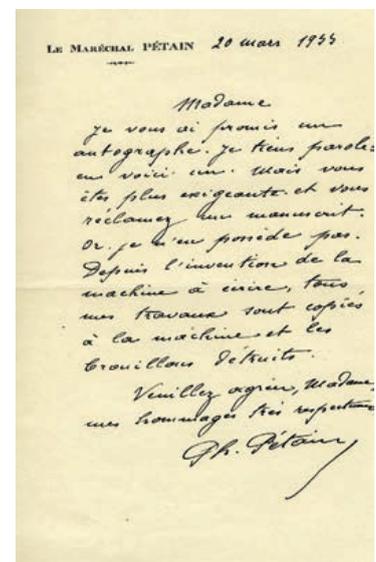
Notes militaires prises probablement lors d'une préparation militaire, dans sa belle calligraphie, sur l'« alimentation de campagne » et les vivres que doivent emporter les hommes ; puis sur les différents grades et leur rôle (Colonel, Lieutenant-Colonel, Chefs de bataillon, Major, Capitaine-trésorier, Officier d'habillement, Porte-drapeau, Chef de musique, Médecins...) ; sur les officiers du Bataillon et de la Compagnie.

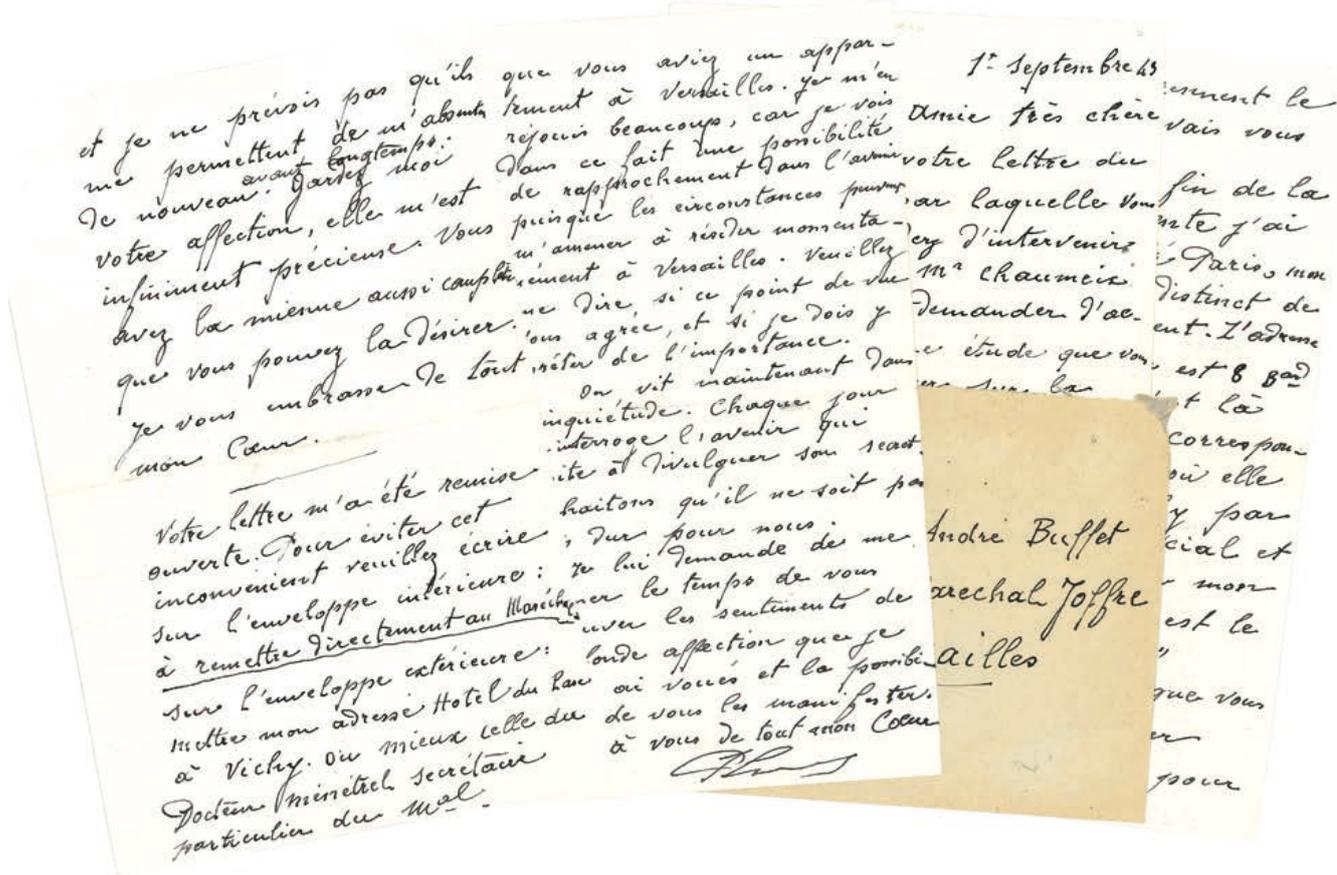
PÉTAIN Philippe (1857-1951) maréchal de France, chef de l'État français.

2 L.A.S. « Ph. Pétain », 1927-1933 ; 1 page in-8 chaque à en-tête *Le Maréchal Pétain*, une enveloppe.

300 / 400 €

Antibes 29 septembre 1927, à un ami : « Votre appréciation sur le discours de Douaumont me flatte beaucoup, mais j'espère qu'elle ne sera pas partagée par l'Académie française qui se doit à elle-même de ne pas se recruter exclusivement parmi les militaires »... 20 mars 1933, à Mme Robert Brussel, lui adressant un autographe : « Mais vous êtes plus exigeante, et vous réclamez un manuscrit. Or, je n'en possède pas. Depuis l'invention de la machine à écrire, tous mes travaux sont copiés à la machine et les brouillons détruits »...





PÉTAÏN Philippe (1857-1951) maréchal, chef de l'État français.

20 L.A.S. « Ph. Pétain », « Ph. P. », « Phi » ou « P. » (6 non signées), 1943-1944, à Mme Simone BUFFET ; 45 pages in-8, une carte à en-tête *Le Maréchal Pétain Chef de l'État*, enveloppes ; sous boîte-étui demi-marouquin rouge.

10 000 / 12 000 €

Tendre correspondance à son dernier amour, où il évoque les difficultés de la situation politique pendant la dernière année du gouvernement de Vichy.

[Simone Quérenet, Mme André BUFFET (1888-1984), femme de lettres, fut le dernier amour du maréchal Pétain. La première lettre lui est adressée à Malemort (Corrèze), les autres à Vichy (où elle logeait à l'hôtel Astoria) ou à son domicile à Versailles. Selon une note de Mme Buffet, « ces vingt lettres du Maréchal Pétain à moi adressées en 1943-44 et que j'avais offertes à la Bibliothèque municipale de Versailles le 1^{er} juin 1944 pour n'être ouverte que dans 30 ans me furent rendues comme "dangereuses à garder" en nov. 44 par la conservatrice » (vente 19 avril 2013, n° 305). Pétain y fait allusion aux difficultés de sa charge, alors qu'il doit faire face à un contrôle accru de ses actes

comme chef de l'État Français, aux actes secrets de succession (27 septembre et 12 novembre 1943) refusés par les Allemands, et aux désaccords avec son chef du gouvernement, Pierre Laval.]

1943. 24 juin. « J'ai conservé un souvenir si agréable de notre dernière entrevue que je ne résiste pas au désir de vous le dire. Et puis ne m'avez-vous pas demandé de vous écrire ? Ce que je fais aujourd'hui avec l'espoir que vous me direz que je ne suis pas seul à avoir fait un beau rêve »... 26 juillet. « Les événements sont trop délicats pour me permettre une longue absence, et je ne prévois pas qu'ils me permettent de m'absenter de nouveau avant longtemps. Gardez-moi votre affection, elle m'est infiniment précieuse. Vous avez la mienne aussi complète que vous pouvez la désirer. Je vous embrasse de tout mon cœur »... Il recommande de lui écrire sous deux enveloppes, ou par l'intermédiaire de son secrétaire particulier, le Dr Ménétrel. 23 août. Il ne cesse de penser à l'émotion de leurs retrouvailles à l'automne, « après une absence qui m'aura paru interminable. Il ne se passe pas de jours que ma pensée ne vous appelle avec une insistance toujours plus grande. [...] On vit maintenant dans l'inquiétude. Chaque jour on interroge l'avenir qui hésite à divulguer son secret. Souhaitons qu'il ne soit pas trop dur pour nous »... 1^{er} septembre. Il interviendra auprès d'André Chaumeix pour faire publier par la *Revue des Deux Mondes* son étude sur la Villa Médicis en 1849. « Vous êtes donc auteur !

Et vous vous adressez à moi qui ai si peur des femmes auteurs ! Rassurez-vous, je n'ai plus aucune prévention sur votre caractère d'écrivain, quand il s'agit de vous que j'admire »... La lettre de son amie ayant été ouverte par son cabinet, il lui recommande de passer par son bureau de Paris, 8 boulevard des Invalides, et le colonel de Fériet : « Depuis la fin de la guerre précédente j'ai toujours habité Paris, mon bureau étant distinct de mon appartement. [...] Je serais si heureux que notre correspondance puisse être facilitée ! Quand vous verrai-je ? L'attente me pèse beaucoup. Il me tarde tellement de vous embrasser »... 14 octobre. Elle pourrait lui apporter elle-même son article pour Chaumeix : « Votre long silence ma fait de la peine. Tout l'espoir que j'avais fondé sur le gain de votre affection est en train de s'évanouir. [...] Je mène ici une existence très occupée. Notre situation s'aggrave presque chaque jour. Je viens précisément d'en acquérir la preuve. - Aussi, bien qu'il m'en coûte, je change d'avis et vous demande de retarder la démarche que je viens de proposer. Je vous préviendrai lorsque je croirai que la voie est redevenue libre. Je vous quitte donc pour un temps indéterminé. [...] Je vous embrasse de tout mon cœur, chère Simone ». 25 octobre. Il prendra des dispositions pour la recevoir en novembre. « Je pense à vous très souvent et ne puis imaginer que je ne vous connais pas depuis toujours et que même je vous aimais jeune fille. Les temps sont difficiles ; l'avenir est bien embrouillé. Comment s'y reconnaître dans ce désordre des esprits. Pour m'aider à m'y reconnaître j'ai besoin d'avoir avec moi quelques cœurs dévoués et c'est vers vous que je me tourne »... 18 novembre. Ravi et ému de la savoir arrivée à Vichy, il l'attend le soir à 6 heures. « J'hésite à me présenter à votre hôtel. Je crains que ma visite n'attire l'attention »... 20 novembre. « Il serait bon que vous portiez une carte dans l'après-midi chez la maréchale. Vous seriez accompagnée de votre fille ; la maréchale habite à l'hôtel Majestic. [...] en quittant la maréchale vous vous arrêterez à l'hôtel du Parc chez moi : votre fille rentrera chez elle et viendra vous retrouver à 8 heures au salon de l'hôtel avec son mari, pour dîner. Comme sujet de conversation, vous pouvez rappeler vos souvenirs anciens »... 21 novembre. « J'ai pris la décision de ne pas paraître ce matin aux couleurs. Je vous en expliquerai la raison ce soir à dîner où je vous demande de venir à 8 h. avec votre fille et son mari »... 28 novembre. Il croit avoir répondu comme elle le désirait à l'affection qu'elle lui a manifestée ; depuis son départ il pense sans cesse « à la tendresse dont vous m'avez donné des preuves [...] Plus que jamais j'ai besoin de votre affection. Elle m'est nécessaire pour continuer la lutte que je soutiens chaque jour et qui, à la longue, devient épuisante »... 13 décembre. « Ma tâche est de plus en plus rude et difficile. Donnez-moi au moins une petite aide morale [...]. Les journaux ne parlent pas de mes difficultés ; aussi le public reste muet ; ce qui m'étonne beaucoup »... Il demande une photo qui lui rappellerait « ces yeux que j'aime » : « gêtez-moi un peu vous me le devez, en récompense des efforts que je fais pour la France et pour vous »...

1944. 4 janvier. « Votre silence me fait de la peine. J'ai eu tellement d'ennuis ces derniers jours que je comptais sur un mot affectueux pour me reconforter. J'ai besoin de votre affection »... 14 janvier. Elle est bonne de venir lui apporter le réconfort de sa présence « dans la situation profondément pénible dans laquelle je me trouve aujourd'hui ». Mais une rencontre ne sera pas facile : « Il y a deux solutions, ou vous voir chez moi ou vous voir à votre hôtel [...] Les nouvelles qui m'arrivent de toutes parts sont inquiétantes. Nous devons prendre de très minutieuses précautions pour nous rencontrer »... 15 janvier. « Je vous attends chez moi ce soir à 6 heures. À cette heure l'obscurité n'est pas complète. Pour le retour à l'hôtel, vers 7 ½, je vous ferai accompagner par un de mes hommes »... 16 janvier. Le général Campet va lui transmettre son invitation à dîner ce soir : « Dans ces conditions, je crois prudent de supprimer votre visite de 6 heures qui attirerait un peu trop l'attention. Cette visite pourrait être reportée à demain [...]. Je ne vous ai pas repéré ce matin. De mon observatoire c'est très difficile, mais j'ai pensé que vous étiez là. Je me sens près de vous de plus en plus »... 17 janvier. « J'ai eu une matinée pénible aujourd'hui. Je pense qu'elle sera suivie de plusieurs

autres, ou plutôt, je le crains »... 4 février. « Je me suis séparé de vous et c'est une impression douloureuse. Quoi que je fasse il me semble que je n'ai pas votre approbation et j'en souffre. L'approche des événements prochains tendent aussi à accroître mon malaise intérieur [...], j'ai besoin de vous et de votre tendresse et j'appelle au secours »... 4 [avril]. Le temps a été long depuis leur dernière rencontre : « Je trouve que vous avez la mémoire courte ». Il évoque la visite d'une délégation des maires de S. et O. et des frères Tharaud « que vous aviez chargé d'une mission pour moi. Ni eux, ni le Préfet qui les accompagnait ne m'ont parlé de vous. [...] Vous avez compris que je me trouvais aux prises avec de graves ennuis qui ne sont pas près de s'atténuer. Ils me viennent de partout, du nord, du sud et de l'ouest. La situation ne fera sans doute que s'aggraver. Il faudra faire face à l'orage et tendre mes muscles. J'y suis mal préparé parce que des fautes ont été commises qui me font une mauvaise préparation à la lutte. Enfin si un danger me menace je me figurerai que vous êtes à mes côtés et que vous vous efforcez de détourner de moi les mauvais coups »... 17 avril. Il s'interroge longuement sur la date de la dernière lettre de son amie, en insistant sur la consigne des deux enveloppes, « en attendant le jour heureux où la correspondance sera redevenue libre »... [Château de Voisins, près Rambouillet] 13 mai. « Je suis ravi d'apprendre que nous sommes si près l'un de l'autre [...] je puis faire porter une lettre chez vous vous prévenant de ma visite, bien que je sois assez surveillé. [...] Tout est difficile en ce moment. Gardez-moi votre confiance et sachez attendre »...

*Je pourrais dire à la
tendresse dont vous m'avez
donné des preuves qui se
renouveleront, je l'espère
plus que jamais j'ai
besoin de votre affection
elle m'est nécessaire pour
continuer la lutte que
je soutiens chaque jour
et qui, à la longue devient
épuisante. Pensez à moi et
gîtez le moi de temps à
autre pour que nous puissions
garder le contact des cœurs.
Je vous embrasse de tout moi.*



776

PIE XII Eugenio Pacelli, (1876-1958) Pape (1939).

P.S. « Pius PP. XI », 1943 ; vélin grand in-fol. (43 x 29,5 cm), calligraphié et enluminé avec portrait photographique du Pape en médaillon collé en tête et cachet à froid (un bord légèrement bruni) ; en italien.

400 / 500 €

Bénédiction donnée à Giuseppe et Antonietta Quaglia à l'occasion de leurs noces d'or, sous la photographie du Pape bénissant. Riches décorations florales en couleurs et or, le portrait entouré de roses peintes ; au bas, les armoiries papales peintes.

777

POLITIQUE.

Environ 2700 lettres ou pièces, la plupart L.A.S. ou L.S., d'hommes politiques, présidents, ministres ou députés, XVIII^e-XX^e siècle ; classées avec notices biographiques dans 32 boîtes d'archives noires (défauts à quelques lettres ; quelques pièce jointes).

2 000 / 3 000 €

Importante collection d'hommes politiques, dont de nombreux conventionnels, et de « pensées » politiques vers 1848-1850.

PRÉSIDENTS DE LA RÉPUBLIQUE. Adolphe THIERS (2), Sadi CARNOT, Jean CASIMIR-PÉRIER, Félix FAURE (2), Émile LOUBET, Paul DESCHANEL, Alexandre MILLERAND (communiqué sur sa rencontre avec le Roi des Belges), Gaston DOUMERGUE, Paul DOUMER, Albert LEBRUN, Philippe PÉTAÏN, Vincent AURIOL (2), René COTY, Charles de GAULLE (au général de Larminat, 1962), Valéry GISCARD D'ESTAING (à J. Kessel), François MITTERRAND (5, dont une note de réponse à une maladresse diplomatique, et une photo dédic.), Jacques CHIRAC, Nicolas SARKOZY, François HOLLANDE (photo dédic.). Plus des lettres d'épouses (une de l'Impératrice Eugénie), de chefs de cabinet, et divers documents.

PREMIERS MINISTRES et Présidents du Conseil, du cardinal de Fleury à Jean-Pierre Raffarin (photo) : Turgot, duc de Richelieu, Decazes,

Villèle, Laffitte, Maret duc de Bassano, prince de Broglie, Thiers, Molé, Soult, Odilon Barrot, Dufaure, A. de Broglie, J. Simon, Waddington, Freycinet, Gambetta, J. Ferry, Brisson, Goblet, Rouvier, Floquet, Ribot, Dupuy, J. Casimir-Périer, Bourgeois, Méline, Waldeck-Rousseau (sur sa démission du cabinet 1902), Combes, Poincaré, Viviani, Millerand, Herriot (sur l'Anschluss), Tardieu, Steeg, Laval, Sarraut, Doumergue, Félix Guoin, Queuille, Pleven, Pinay, Mendès-France, Edgar Faure, Pflimlin, Debré, Pompidou, Chaban-Delmas, Barre, Fabius, Rocard (photo), Juppé.

MINISTRES. Affaires étrangères, d'Henri-Auguste de Loménie à Hervé de Charrette : H. de Lionne, Rouillé (sur l'attentat de Damiens), card. de Bernis, duc de Praslin, duc de Choiseul, La Vrillière, Bertin, Montmorin, La Vauguyon, Dubouchage, Mangourit, Miot, Ch. Delacroix, Reinhard, duc de Richelieu, Pasquier, M. de Montmorency, Chateaubriand (et Louis XVIII), baron de Damas, Portalis, Polignac, Bignon, Molé, Sebastiani, prince de Broglie, duc de Montebello, Guizot, Lamartine, Bastide, Drouyn de Lhuys, Baroche, L. de Turgot, Thouvenel, Lavalette, La Tour d'Auvergne, Daru, Ollivier, A. de Gramont, Favre, Rémusat, A. de Broglie, L. Decazes, Waddington, Freycinet, Barthélemy Saint-Hilaire, Duclerc, Challemel-Lacour, Goblet, Spuller, Ribot, Casimir-Périer, Bourgeois, Hanotaux, Delcassé, Rouvier, Pichon, de Selves, Poincaré, Jonnart, Millerand, R. Schuman, Couve de Murville, Debré, M. Schumann, Bettencourt, Jobert, François-Poncet, R. Dumas. **Commerce et Agriculture, du comte de Saint-Cricq à René Monory** : d'Argout, Duchâtel, Guoin, Cunin-Gridaine, Bixio, Lanjuinais, J.-B. Dumas, Lefebvre-Durufilé, Persigny, Rouher, Armand Béhic, Forcade, Goulard, Teisserenc de Bort, La Bouillierie, Ozanne, Tirard, F. de Mahy, Méline (dont ms de discours), Rouvier, Legrand, Gomot, Dautresme, Roche, Siegfried, Mesureur, Viger, Delombre, Millerand, Couyba, Guist'hau, Thomson, Ruau, Clémentel, Queuille, Edgar Faure, Bonnefous, R. Boisdé, J. Duhamel, J. Chirac. **Finances, de Pierre Jeannin de Castille à Jean-Pierre Fourcade** : Le Peletier, Pontchartrain, Chamillard, Machault, Boullongne, Bertin, l'Averdy, d'Invault, Terray, Taboureaux, Joly de Fleury, Calonne, Villedeuil, Lambert, Destournelles, Louis, Roy, Villèle, Chabrol, Passy, Humann, d'Argout, Duchâtel, Lacave-Laplagne, Pelet de la Lozère, Dumon, Garnier-Pagès, Germiny, Fould, Bineau, Rouher, Magne, Picard, Pouyer-Quertier, Say, Magnin, Tirard, Rouvier, Peytral, Burdeau, Poincaré, Ribot, Doumer, Cocher, Caillaux, Klotz, Renoult, Clémentel, François-Marsal, Doumer, Reynaud, Cathala, Pinay, Giscard d'Estaing, Debré, Fourcade. **Guerre ou Défense, de Louvois à Charles Millon** : Chamillard, Le Blanc, Choiseul, Monteynard, du Muy, Saint-Germain, Montbary, maréchal de Ségur, Loménie de Brienne, Puységur, maréchal de Broglie, La Tour du Pin, Narbonne, Servan, Beurnonville, Millet-Mureau, Clarke duc de Feltre, La Tour Maubourg, Soult, Mortier, Maison, Cubières, Trézel, Charras, Rullière, Hautpoul, Schramm, Vaillant (sur la mort du maréchal Harispe), Randon, comte de Palikao, Le Flô, de Cisse, du Barail, Borel, Billot, Boulanger, Freycinet, Loizillon, Mercier, Cavaignac, Galliffet, André, Berteaux, Étienne, Goiran, Delcassé, Messimy, Gallieni, Painlevé, Paul-Boncour, Weygand, Huntziger, Moch, Pleven, Chaban-Delmas, Guillaumat, Debré, Bourges, Hernu, Chevènement. **Instruction publique (et Cultes) puis Éducation, de Fourcroy à Jack Lang** : Fontanes, Mgr Frayssinous, Vatimesnil, Guernon-Ranville, Bignon, Broglie, Mérlin, Montalivet, Girod de l'Ain, Guizot, Pelet, Salvandy, Villemain, Cousin, H. Carnot, Freslon, Falloux, Buffet, Parieu, Crouseilles, Giraud, Fortoul, Rouland, Duruy, Segris, Mège, Simon, Wallon, Rémusat, Waddington, Bardoux, Ferry, Bert, Goblet, Spuller, Faye, Lockroy, L. Bourgeois, Dupuy, Poincaré, Leygues, Combes, Bienvenu-Martin, Faure, Guist'hau, Bérard, Honorat, Lafferre, Jouvenel, Herriot, Marraud, Monzie, Delbos, Chevalier, Carcopino, Bonnard, Marie, Berthoin, Joxe, Guichard, Fontanet, Haby, Beullac. **Intérieur, du comte de Saint-Priest à Jean-Pierre Chevènement** : Valdec de Lessart, Mourgue (pendant son ministère de 6 jours), Garat, Letourneux, Laplace, Lucien Bonaparte, Chaptal, Champagny, Fouché, Beugnot, Pasquier, Vaublanc, Lainé, Decazes, Siméon, La Bourdonnaye, Montbel, Peyronnet, Guizot, Montalivet, Thiers, Maret de Bassano, Gasparin, Duchâtel, Rémusat, Senard,

Dufaure, Maleville, Faucher, Barrot, Baroche, Morny, Persigny, Billault, Espinasse, Delangle, Arrighi de Padoue, Lavalette, Pinard, Forcade, Chevreau, Picard, Lambrecht, Casimir-Périer, Lefranc, Beulé, A. de Broglie, Chabaud-Latour, Dufaure, Marcère, Simon, Welche, Waldeck-Rousseau, Goblet, Allain-Targé, Bourgeois, Constans, Ribot, Dupuy, Serrien, Barthou, Brisson, Combes, Étienne, Clemenceau, Klotz, Renoult, Malvy, Steeg, Sarraut, Frot, Mandel, Moch, Queuille, Brune, Bourgeois-Maunoury, Edgar Faure, Maurice Faure (sur l'atome), Berthoin, Poniatowski, Bonnet, Defferre, Joxe, Pasqua, Debré. **Justice, de Joseph Fleuriau d'Armenonville à Pierre Méhaignerie** : Lamoignon, Maupeou, Miromesnil, Lamoignon de Basville, Barentin, Champion de Cicé, Duport-Dutertre, Gohier, Genissieu, Merlin de Douai, Dambray, Pasquier, Peyronnet, Portalis, Chantelauze, Dupont de l'Eure, Mérilhou, Barthe, Persil, Teste, Martin du Nord, Hébert, Crémieux, Barrot, Delangle, Duvergier, Ollivier, Dufaure, A. de Broglie, Devès, Brisson, Mazeau, Ferrouillat, Thévenet, Bourgeois, Dubost, Trarieux, Ricard, Darlan, Sarrien, Monis, Girard, Martin, Bérard, Viviani, Barthou, Hubert, Lémery, Rucart, Alibert, Barthélemy, Mitterrand, Corniglion-Molinier, Debré, Michelet, Foyer, Lecanuet, Guichard, Peyrefitte. **Maison du Roi ou de l'Empereur, de Louis Phélypeaux de La Vrillière (1714) au maréchal Vaillant** : Lamoignon, Amelot, Laurent de Villedeuil, Saint-Priest, duc de Doudeauville, comte de Pradel, La Bouillierie, Achille Fould. **Marine (et Colonies), d'Antoine de Loménie à Gabriel Auphan** : Maurepas, Pontchartrain, Rouillé, Berryer, Praslin, Boynes, Castries, Montmorin, Laporte, Fleurieu, Dubouchage, Lambrechts, Jaucourt, Molé, Portal, Clermont-Tonnerre, d'Haussez, d'Argout, Roussin, Duperré, Tupinier, duc de Montebello, Tracy, Romain-Desfossés, Ducos, Chasseloup-Laubat, Fortoul, Hamelin, Prince Napoléon, Rigault de Genouilly, Fourichon, Pothuau, Montaignac, Gicquel des Touches, Cloué, Gougear, Jauréguiberry, Peyron, Krantz, Jaurès, Roche, Barbey, Cavaignac, Burdeau, Rieunier, Faure, Lockroy, Pelletan, Picard, Delcassé, Baudin, Chautemps, Guist'hau, Ferry, Borel, Leygues, Dumesnil, Campinchi (sur les sous-marins allemands, 1939). **Police (et préfets), de Pierre-Jean Sotin à Jean Chiappe** : Bourguignon, Decazes, Gisquet, Delessert, Carlier, Boittelle, Camescasse, Lozé. **Travaux publics, de Martin du Nord à Robert Buron** : Dufaure, Teste, Dumon, Jayr, Faucher, Lacrosse, Bineau, Lefebvre-Durufflé, Jamart, Béranger, Varroy, Baihaut, S. de Heredia, Yves Guyot (dont lettre ouverte au président de la Commission du Panama), Baudin, Jonnart, Barthou, Dupuy, Monzie. **Divers** : Bettencourt, Bigot de Préameneu, Billault, Bonnefous, Boulin, Bourgeois, g^{al} Catroux, Charasse, Clavière, Clémentel, Cochery, Corniglion-Molinier, Coste-Floret, René Coty, Dautry, Delcassé, Duhamel, Galley, Godart, Jouvenel, Lebon, Lecanuet, Léotard, Le Pensez, Mandel, Maret duc de Bassano, L. Marin, E. Michelet, Millerand, Moutet, Peyrefitte, Pisani, Ralite, Rivollet, Rucart, Saunier-Seïté, Schwartzberg, Soustelle, Teitgen, S. Veil, Viollette, etc. **DÉPUTÉS aux États généraux ou Assemblée nationale constituante de 1789** (85). D'Aguesseau, d'Albert de Luynes, Alquier, Anson, Begouen, Béranger, G. et N. Bergasse, duc de Biron, card. de Boisgelin, Boissy d'Anglas, de Bonnavy, de Bouville, Brostare, Camus, Chabrol, Champion de Cicé, Chasset, du Chatelet, de Clermont Mont-Saint-Jean, card. de Clermont-Tonnerre, Colaud, de Conzié, de Crillon, Delaville-Leroulx, Destutt de Tracy, Demeunier, Dillon, d'Escouloubre, d'Estourmel, Faulcon, de Ferrières, de Flaschlanden, Garat aîné et cadet, Gauthier, de Gomer, Gossin, Goupilleau de Fontenay, Jaume, de Jessé (avec Dumouchel, Gourdan, de Pardieu, le curé Royer, Sieyès, annulant l'élection de la municipalité de Sélestat), de Juigné, Kervélégan, de La Blache, de La Chastre, de La Châtre, de La Coste-Messelière, Lafayette (en son nom), Lally-Tolendal, card. de La Luzerne, de La Marck, Ch. et A. de Lameth, Lanjuinais, La Rochefoucauld d'Enville, La Touche-Tréville, La Tour du Pin Gouverner, Le Chapelier (avec Coulmiers, Emmery, le duc de Liancourt, Massieu, pour l'extinction de la mendicité), Lemercier, de Lévis, Loys, Malès, de Malide, Malouet, de Ménonville, Mévolhon, Millanois (avec d'Albon, Boscary, Deschamps, Goudard, de La Roche, etc.), Mirabeau-Tonneau, abbé de Montesquiou, Montlosier, M. de Montmorency, Mougeotte, de Novion, du Plessis d'Argentré, Rousseau, Sallé de Choux, Saurine, Schwendt, de Ségur,

Sentetz, arch. duc de Talleyrand-Périgord, d'Usson de Bonnac, de Vassy, Vernier, de Villaret, de Villequier, de Virieu.

DÉPUTÉS PAR DÉPARTEMENTS. Nous donnons d'abord les conventionnels (en abrégé Comité de Sécurité générale en CSg), suivis de quelques noms ; une liste complète sera disponible sur demande. **Ain** (26). Deydier (notice autobiographique). – D'Angeville, Baudin, Cormenin, Girod de l'Ain, Messimy, Quinet (sur sa polémique avec Mgr Dupanloup)... **Aisne** (28). Beffroy, Debry, Dupin, Loysel. – O. Barrot, Lauriston, Méchin, Pérignon, Pompièrres, Rigaut, Sebastiani, Waddington... **Allier** (15). Chabot de l'Allier. – Flachet, Péronnet, baron de Veauce... **Alpes de Haute-Provence (Basses-Alpes)** (7). Fouquier, P. Reynaud, Vitrolles, Yvan... **Hautes-Alpes** (8). Colaud. – Anglès, Cl. Duvernois... **Alpes-Maritimes** (13). Bischoffsheim, Corniglion-Molinier, Masséna de Rivoli, Rouvier... **Ardèche** (11). Boissy d'Anglas. – Fressenel, Roche, Sibour, Vallat... **Ardennes** (4). D'Abancourt, Ternaux... **Ariège** (14). Clauzel (au CSg, avec Bentabole, Bourdon, Collombel, Dumont, Goupilleau de Fontenay, Legendre, Monmayou, Reverchon, ordre d'arrestation), Espert, Gaston, Vadier (au Cs, avec Dubarran, Lacoste, Louis, Merlin, Voulland). – Billault, Delcassé... **Aube** (11). Courtois, Garnier (avec Le Vasseur et Reverchon), Ludot, Pierret (au CSg avec Boudin, Genevois, Kervelegan, Rovere). – Casimir-Périer, Saussier, Stourm, Vatimesnil... **Aude** (7). Bonnet, Marragon. – Blum, Fabre de l'Aude (sur l'inventeur Fulton), Peyre... **Aveyron** (15). Bonald, Clausel de Coussergues, g^{al} de Castelnaud, Flaugergues, Nougarede, Sarraut... **Bouches-du-Rhône** (23). Bayle (au CSg, avec Lacoste, Legendre, Louis, Vadier, Voulland), Rovère. – Berryer, Challemeil-Lacour, Defferre, Donnadiou, Esquirois, Gasparin, Hugues, Lanfrey, Leydet, Lockroy, Pelletan, Poujoulat, Siméon... **Calvados** (22). Dubois du Bois (dont sa « Vie politique et abrégée »), Henry-Larivière (avec Cambon et Gamon), Jouenne-Longchamp, Lemoine. – Bazire, de Colbert, de Corday, Guizot, Vaublanc... **Cantal** (7). Charmes, Durrieu, La Guéronnière... **Charente** (11). Guimberteau. – Bordesoulle, Duchâtel, Duclaud... **Charente-Maritime (inférieure)** (18). Bernard de Saintes (au CSg, avec Dumont, Goupilleau de Fontenay, Louis du Bas-Rhin, Merlin de Thionville, Voulland), Bréard, Desgraves, Niou. – Baroche, Bethmont, Chassiron (à Thiers), Duchâtel, Dufaure... **Cher** (9). D'Arenberg, Brisson, Hochet, La Rochefoucauld-Liancourt... **Corrèze** (11). Brival (avec Alquier et Ingrand, arrestation pour faux assignats), Lanot (avec Alquier et Brival, saisie des biens des émigrés Rohan-Chabot). – Berthelmy, Billot, Chirac, A. de Noailles, Queuille... **Corse** (22). Abbatucci, Boerio, Bonaparte (Prince Napoléon), P.-N. Bonaparte, Campinchi, Limperani, Piétri, Pozzo di Borgo, Sebastiani... **Côte-d'Or** (27). Berlier (à la veuve de Louvet), Guiot (à Palloy), Guyton-Morveau, Oudot (à Gossuin). – Dézé, Magnin, Nisard, Poujade, Spuller, Vatout... **Côtes-d'Armor (Côtes-du-Nord)** (19). Guyomar (au CSg, avec Auguis, Bergoing, Calès, Gauthier, Kervelegan, Pemartin, Pierre, Sevestre). – Bernard de Rennes, Glais-Bizoin, Le Dru, Pleven, Simon, Tréveneuc... **Creuse** (12). Texier. – D'Ambrugeac, Cornudet, Girardin, La Salcette, Martin Nadaud... **Dordogne** (15). Élie Lacoste (au CSg, avec Amar, Dubarran, Jagot, Louis du Bas-Rhin, Voulland, arrestation), Lamarque. – Bugeaud, De Belleyre, Fourtou, Monteil... **Doubs** (11). Vernerey. – Bixio, A. Grévy, Mérode, Montalembert, Ordinaire... **Drôme** (15). Boisset, Colaud. – Béranger (sur les congrégations, 1903), du Bouchage, Delacroix, Escoffier, Madier de Montjau... **Eure** (30). Duroy, Richou, Savary, Topsent, Vallée (« au consul Bonnaparte »). – O. Barrot (sur les élections de 1839), Broglie, Garnier-Pagès, La Roncière Le Noury, Le Danois, Le Mire, Mendès-France, H. et L. Passy, Raoul-Duval, Suchet d'Albuféra, Villemain... **Eure-et-Loir** (12). J.-F. Delacroix (avec Legendre et Louchet), Giroust, Pétion (maire de Paris). – Bellier (du Chesnay, Busson, Deschanel, Le Breton, N. Parfait... **Finistère** (30). Danois, Guezno (à Defermon), Kervélégan. – L. de Carné, Forsanz, Freppel, Kératry, Lacrosse, Las Cases, Le Flô, A. de Mun, Nader (au général Serrigny, sur la défense aérienne, août 1939)... **Gard** (27). Aubry (avec Marec), Bertezène, Chambon La Tour, Chazal (à Sieyès), Rabaut-Pomier (et Rabaut le jeune, une sur l'occupation de Paris en avril 1814), Voulland (au CSg, avec Dubarran, Jagot, E. Lacoste, Louis du Bas Rhin, ordre d'arrestation). – Dampmartin, Chabaud-Latour,



Doumergue, Lascours, Saint-Aulaire, Silhol, Teste, duc d'Uzès, Vignolle... **Haute-Garonne** (33). Delmas, Drulhe, Julien, Mailhe, Rouzet. – Constans, Fitz-James, Marrast, Rémusat, Romiguières, Villèle... **Gers** (13). Duffau, Gavarret, Lacave-Laplagne, Lanelongue... **Gironde** (34). Deleyre (représentant du Peuple près l'École Normale), J.-F. Ducos (commissaire à la correspondance, sur les tracts récompensant les déserteurs prussiens et autrichiens). – Billaudel, Bosc, Chaban-Delmas, Carayon-Latour, Th. Ducos, Laffon-Ladébat, Lainé, Marquet, Peyronnet, Ravez, Clément Thomas (général commandant supérieur des Gardes Nationales, juin 1848)... **Hérault** (18). Rouyer. – Brives, Carrion-Nisas, Crassous, Lafferre (I. ouverte au *Temps* sur la franc-maçonnerie, 1905), Ménard-Dorian, Picard, Renouvier... **Ille-et-Vilaine** (30). Lanjuinais, Lanthenas, Méaulle (au CSg, avec Barbeau-Dubarran, Bourdon de l'Oise, Dumont, Goupilleau de Fontenai, Lesage-Senault, Mathieu, Merlin de Thionville, Monmayou, arrestation d'un lieutenant de gendarmerie à Commune-affranchie). – Caffarelli, Corbière, Fresneau, Jollivet, Lorgeril, A. de Melun (sur les enfants trouvés), Waldeck-Rousseau... **Indre** (8). Boudin (et Rovère), Porcher. – H. Bertrand, Bordessoulle, Laurier, Montbel... **Indre-et-Loire** (11).

Ruelle, Ysabeau. – Crémieux, Flavigny, Taschereau, Wilson... **Isère** (23). Amar (au CSg, avec Dubarran, Legendre, Merlin, Vadier, Voulland), Charrel, Genevois (au CSg, avec Boudin, Gauthier, Kervelegan, Pémartin, Ysabeau), Réal. – Bertholon, Christophle, Garnier-Pagès, Mendès-France, Molé, Ségur... **Jura** (17). Ferroux (en mission avec Lyon, avec Despinassy et Poullain-Grandprey), Prost, Vernier. – Berthod, Cordier, Dalloz, J. Grévy... **Landes** (11). Dyzez. – D'Haussez, g^{al} Lamarque, Larnac, Lefranc... **Loir-et-Cher** (12). Cantagrel, Pardessus, Payen, Salaberry... **Loire** (13). Arbel, Audiffred, Bertholon, Charpin-Feugeroles, Dorian, Fourneyron, g^{al} de Grammont, Laur, Levet, Pinay... **Haute-Loire** (13). Barthelemy (à Boissy d'Anglas), Berryer, Chevalier, L. Eynac, Grenier (et Mollet-Beaufort), Edm. de Lafayette, Lagrevol, Polignac... **Loire-Atlantique** (*inférieure*) (22). Fouché, Villers. – Bedeau, Billault, Cornulier, Français de Nantes, Guist'hau, La Ferronnays, Laisant, Lanjuinais... **Loiret** (18). Garran. – Abbaticchi, Cocher, Cormenin, Dupanloup, Fain, Péan, Secretain, duc de Tarente, Zay... **Lot** (14). Lambert, Cayx, Dupuy-Montbrun, Faydel, Malvy, Murat, Séguy, Sirieys... **Lot-et-Garonne** (20). Paganel. – Baze, Chaudordy, Fallières, Lacuée de Cessac, Leygues, Lusignan, Martignac... **Lozère** (8). Chateauf-

Randon, Pelet. – André, Pelet, Piou... **Maine-et-Loire** (21). Benoist, Beulé, Bineau, Cesbron-Lavau, Catroux, Delessert, Falloux, Freslon, La Bourdonnaye, Oudinot de Reggio... **Manche** (21). Hubert (avec Bonnesœur, Engerran, Havin, Loysel, Poisson), Laurence (et Berlier), Le Carpentier, Lemoine, Ribet. – Boulatignier, Briquerville, Daru, Kergorlay, Havin, Tocqueville... **Marne** (16). Bourgeois, Chaix d'Est-Ange, Faucher, Ferrand, La Rochefoucauld Doudeauville, Pérignon, Royer-Collard... **Haute-Marne** (12). Guyardin, Laloy, Wandelaingcourt (à Fourcroy). – Becquey, Beugnot, Chauchard, Walferdin... **Mayenne** (10). Dubois-Crancé, Enjubault, Pocholle (à Commune d'armes). – M^{is} de Bailly, Bidault, Dambrey, Th. de Rumigny, Vilfeu... **Meurthe-et-Moselle** (30). Collombel (au CSg, avec Bourdon, Dumont, Goupilleau, Legendre, Le Vasseur, Louis, Méaulle, Monmayou, ordre d'arrestation), Lalande, Mallarmé, Mollevaut. – D'Adelsward, Barrès, Boulay de la Meurthe, Driant, Fabvier, A. Lebrun, Mézières, ducs de Mouchy et Poix, Tardieu... **Meuse** (10). Humbert (sur les créances de la Liste civile), Marquis, Pons de Verdun (avec Massa et Meynard). – Liouville, Picard, Poincaré... **Morbihan** (22). Bruë (au Comité de Salut public), Lequinio. – Audren de Kerdrel (à l'archevêque de Rennes), Bernard de Rennes, Beslay, Dupuy de Lôme, Genty de Bussy, Guieysse, Halgan, Jaffré (sur les crimes de la Commune), La Rochejaquelein, de Mun, Nettement, Paris... **Moselle** (16). Couturier, Hentz, Merlin de Thionville. – Bourdon de Vatry, Du Coëtlosquet, Liégeard, Paixhans, R. Schuman... **Nièvre** (16). Ducrot, Dupin aîné, Ch. et Ph. Dupin, Duviquet, Hyde de Neuville, Le Peletier d'Aunay, Manuel, Miot... **Nord** (57). Briez, Derenty, Gossuin, Poulitier. – Amigues, Boittelle, Boulanger, d'Haubersart, Hennequin, Lafargue, Lagrange, La Maisonfort, Mérode, Négrier, Pajot, Seydoux, Thouret, Wallon... **Oise** (23). Auger (avec Dornier et Guyardin), Bézard, Bourdon de l'Oise (avec Clauzel et Reverchon), Danjou (à Billaud-Varenne), Mathieu (au Comité de Salut public, avec Bentabole, Clauzel, Garnier, Harmand, Laignelot, Lesage-Senault, Monmayou, Reverchon), Portiez. – Barrillon (et O. Barrot), Borel de Brézil, Flye, Fournier-Sarlovèze, St. de Girardin, Héricart de Thury... **Orne** (22). Castaing, Plet-Beauprey. – Angot des Rotours, Audiffret-Pasquier, F. de Corcelle (sur l'Algérie), Christophle, Curial, Gontaut-Biron, Mackau, Puisaye... **Pas-de-Calais** (18). Degouve de Nuncques, Delessert, Diesbach, Jonnart, Ribot, Vendroux... **Puy-de-Dôme** (32). Couthon (au Comité de Salut public, avec Billaud-Varenne et Carnot, sur les troubles de Coulommiers). – Altaroche, Barante, Bardoux, Beker, Chabrol, Charras, Clémentel, Giroton-Pouzol, Giscard d'Estaing, Mège, Molin, Trélat... **Pyrénées-Atlantiques** (*Basses-Pyrénées*) (14). Pémarin. – Basterrèche, Bérard, Chégaray, de Crouseilles, Etcheverry, Liadières, Say... **Hautes-Pyrénées** (13). Dubarry (contre la peine de mort), Ducuing (sur le chemin de fer d'Alger à Oran), Fould, Jubinal, Larrey, Ségur d'Aguesseau... **Pyrénées-Orientales** (8). Emmanuel et Étienne Arago, Escarguel, Floquet, Pereire... **Bas-Rhin** (28). Christiani, Rühl (au CSg, avec Jagot et Louis). – André, Boussingault, Humann (contrat pour les salines de l'Est), g^{al} Koenig (à L. Joxe), Lambrechts, Müntz, Saglio, Schneegans, Turckheim... **Haut-Rhin** (14). Reubell (au CSg, avec Bourdon, Clauzel, Dumont, Le Vasseur, Mathieu, Monmayou, Reverchon), Rudler (sur les fourrages). – Bignon, Dollfus, Golbéry, Gros, de Heeckeren, Keller, Koechlin, Marchangy... **Rhône** (37). Patrin. – R. Barre, Corcelle, P. Cot, Ferrouillat, Hernu, Paullian, Philip, Pressensé, Sauzet, Soustelle... **Haute-Saône** (11). Baihaut, Couyba, Gourgaud, de Grammont, de Marmier... **Saône-et-Loire** (21). Chamborre (sur sa vie privée), Roberjot. – Ch. Alexandre, Boysset, Corcelle (défendant sa moralité), Creuzé de Lesser, Landolphe (à Louis Blanc), A. Montebourg (à F. Mitterrand), Rambuteau, Schneider... **Sarthe** (18). Levasseur (à son fils), Masuyer (avec Pénières), Richard. – De Beaumont, Caillaux, d'Eichthal, Hauréau, Lébretton, Leclerc de Juigné (pétition signée par les 9 députés de la Sarthe), Montesquiou, Talhouet... **Savoie** (4). Cot, Roche... **Haute-Savoie** (3). Dumaz (son état de services)... **Paris (Seine)** (182). Billaud-Varenne (et Carnot), Bourgain, Collot d'Herbois (et Carnot), Laignelot (et Harmand), Lavicomterie (au CSg, avec Drouet, Guffroy et Laignelot), Legendre (au CSg, avec Dubarran, Dumont, Goupilleau, Louis, Vadier), Manuel, Philippe-Égalité, Robert, Robespierre jeune (avec Ricord et Saliceti),

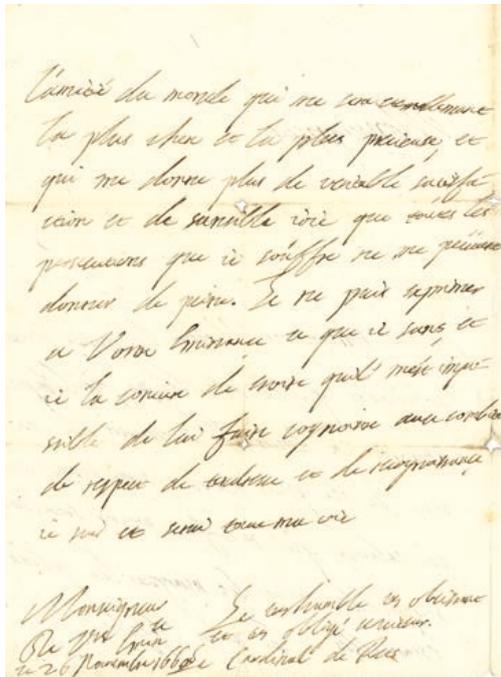
Sergent. – Adam, Allain-Targé, Arago, Barodet, Barrès, Bellart, Béranger, Bigot de Préameneu, L. Blanc, Blum, Bousquet (sur Claudel), F. Buisson (l. ouverte sur l'enseignement et les congrégations), Capitant, H. Carnot, Caussidière, Cerutti, Chiappe, Clavière, Cochin, Coquerel, Couve de Murville, Crémieux, Darimon, L. Daudet, Decazes, Delessert, E. Deschanel, Dufrasse, Floquet, Fould, Garnier-Pagès, Glais-Bizoin, Grousset, Guéroult, Heredia, Hovelacque, V. Hugo (proposition parlementaire concernant les votes relatifs à la Constitution, signée par une douzaine d'autres députés), Isorni, Jussieu, La Forge, Lagrange, Langlois, Lanjuinais, Laurent-Pichat, Laboulaye, Littré, Lockroy, Longuet, Magnan, Marmottan, Messimy, Millerand, Naquet, Pasquier, Pastoret, Pelletan, Pichon, Pothuau, Pressensé, Ranc, Raspail, Révillon (sur la querelle entre l'Église et l'État), Rochefort, Roy, Say, de Schonen, Simon, Spuller, Steeg, Trélat, Vacherot, Vavin, Viviani, Wolowski... **Seine-Maritime** (*inférieure*) (37). Albitte, Hardy, Mariette (au Comité de Salut public, avec Bailleul, Bailly, Bergoeing, Boudin, Keruegan, Lomont, Perrin, Pierret), Ruault – Bettencourt, Casimir-Périer, Chasseloup-Laubat, Coty, Dautresme, F. Faure, Forfait, Girardin, d'Haussez, Hély d'Oissel, Lecanuet, Levavasseur, Martainville, Pouyer-Quertier, Raoul-Duval, L. Ricard (sur le repos dominical), Senard, Siegfried, Vitet... **Seine-et-Marne** (28). Bailly, Cordier (avec Hubert), Defrance, Himbert, Mauduyt, Tellier. – Bavoux, Choiseul-Praslin, Drouyn de Lhuys, d'Haussonville, Jaucourt, O. Lafayette, Lebeuf, A. Peyrefitte, Portalis, de Saint-Cricq, Sedillez... **Seine-et-Oise** (*Yvelines*) (55). Alquier, Audouin, Le Cointre, Treillard. – Barthélemy-Saint-Hilaire, Bertin de Vaux, Destremau, F. Dreyfus, Laborde, Langlois, Lebaudy, Lebey, Lefèvre-Pontalis, Nap. Lepic, duc de Luynes, Mortillet, Oberkampf, Pagnerre, Tasca... **Deux-Sèvres** (13). Auguis, Cochon, Jard-Panvillier, Lecointe-Puyraveau, Lofficial. – Allard, Lebon... **Somme** (32). Deleclloy, Dumont, François (avec Servière), Louvet (à Merlin de Douai), Saladin (avec Berlier), Scellier (à Sieyès). – Barni, Changarnier, Conneau, Cornet d'Incourt, Estancelin, Gauthier de Rumilly, Goblet, Lagrenée, Lameth, Montaudon (longue l. de Gallipoli, 1854), Mourgue, Roux de Laborie... **Tarn** (14). Lacombe Saint-Michel, Rochegude (avec Defermon et C.A. Prieur). – Carayon-Latour, Compayré, Dupin, m^{is} de Mornay, C.L. Jaurès, Reille, Voisins-Lavernière... **Tarn-et-Garonne** (9). Belmontet, Delbrel, Duprat, Ferussac, Maleville... **Var** (16). Barras, Despinassy (avec Poullain-Grandprey), Isnard (à B. de Saint-Pierre). – Laurier, Muraire, Partouneaux, Pascalis, Pastoret... **Vaucluse** (17). Boursault, Gasparin, Rovère. – Barçilon, Gasparin, Laguerre, Naquet, Teste... **Vendée** (20). Garos. – Gorse, Isambert, Kératry (longue l. politique au Dr Pariset, 1820), Saint-Aignan, de Tinguy, de Villiers... **Vienne** (13). Creuzé-Latouche (avec Johannot, Réal, Rouzet et Vernier, sur la vente des biens nationaux), Ingrand (au CSg, avec Alquier, Cavaignac, Garnier, ordre d'arrestation), Thibaudeau. – Boisbertrand, Drault, Péret (message à l'Amérique), Trion-Montalembert... **Haute-Vienne** (10). Bordas. – Blanc, Brunet, M. Paul, Ternaux (à La Rochefoucauld-Liancourt)... **Vosges** (21). Perrin (au CSg, avec Auguis, Boudin, Garnier de l'Aube, Lomont, Vardon), Poullain-Grandprey. – Boulay de la Meurthe, Buffet, de Marmier, Méline, Siméon... **Yonne** (12). Charton, Cormenin, P. Doumer, Javal, Larabit... **Belfort** (3). Keller, Saget... **Essonne**. Léo Hamon. **Hauts-de-Seine** (7). Baumel, Devedjian, Pasqua, Ralite... **Seine-Saint-Denis**. Waldeck Rochet. **Val-de-Marne** (3). Griotteray, Nungesser, Vaillant-Couturier. **Val-d'Oise** (2). Missoffe, Troisier. **Guadeloupe** (6). Lion (au patriote Palloy), – Candace, Casse (à V. Hugo), Éboué-Tell, Gerville-Réache... **Martinique** (4). Crassous. – Bissette, Lémery... **Guyane** (3). Galmot, Lautier, Monnerville. **Anciens départements ou colonies et territoires d'Outre-Mer**. *Dyle* : Olbrechts. *Lys* : Beyts, Herwyn. *Mont-Terrible* : Moreau. *Sesia* : Bavoux. *Algérie* (24). F. Abbas, Colas, Crémieux, Dalloni, Drumont, Étienne, R. Jacques, Lakhdari, Lucet, Thomson, Treille, Warnier... *Cameroun*. Molinatti, Ninine. *Gabon*. D'Arboussier. *Île de France (Maurice)*. Gouly, Serres (arrestation d'hommes « nuls dans la révolution »). *Inde*. La Merlière. *Indochine*. Le Myre de Vilers. *Maroc*. Augarde. *Mauritanie*. Horma. *Réunion* (6). Besnard. – Barbaroux, Debré, Fontaine, de Mahy. *Saint-Domingue*. Boisson. *Sénégal*. D'Agoult. *Tchad*. Bechir-Sow, Lisette, Malbrant.

PRÉLATS ET HOMMES D'ÉGLISE ACADÉMICIENS.

84 lettres, pièces ou manuscrits, la plupart L.A.S.

400 / 500 €

Alfred BAUDRILLART (7, 1918-1934), Louis-François cardinal de BAUSSET (16, 1780-1821, et portrait), pasteur Marc BOEGNER (et 2 mss a.s. : *Martin Luther King*, et *La France et l'Œcuménisme*), Louis DUCHESNE (à A. Lavertujon, Rome 1897), Félix DUPANLOUP (3, et portrait), Denis FRAYSSINOUS (15, 1808-1830), Joseph GRATRY (12, et portrait), Georges GRENTE, François-Désiré MATHIEU (13), Jean-Siffrein MAURY (4, 1784-1811 ; plus 2 lettres dictées et une p.s.), Adolphe PERRAUD (11, et photo), Eugène TISSERANT (2, 1928-1934, à Francisque Gay).



RETZ Jean-François-Paul de Gondi, cardinal de (1613-1679) cardinal, archevêque de Paris, adversaire de Mazarin et chef de la Fronde ; écrivain et mémorialiste.

L.A.S. « Cardinal de Rets », 26 novembre 1660, à un cardinal ; 2 pages in-4 (petites fentes aux plis).

800 / 1 000 €

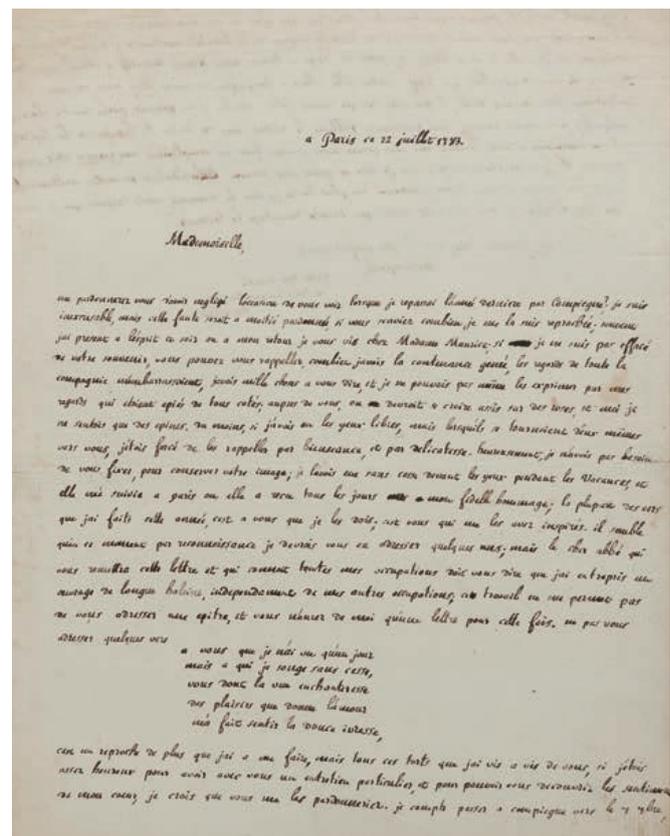
« Si je remerciois Vostre Eminence aussi souvent quelle mi oblige, je l'importunerois a tous les momants de ma vie. Je ne puis retenir mon santiment en celui qui me fait veoir sans me surprendre toutes les marques les plus essentielles et les plus effectives de l'amitié du monde qui me sera eternellement la plus chere et la plus precieuse, et qui me donne plus de veritable satisfaction et de sensible joie que toutes les persecutions que je souffre ne me peuvent donner de peine. Je ne puis exprimer a Vostre Eminence ce que je sans, et je la conjure de croire qu'il m'est impossible de lui faire cognoistre avec combien de respect de tendresse et de reconnaissance je suis et serai toute ma vie Monseigneur de V^{re} Emin^{ce} le tres humble tres obeissant et tres obligé serviteur... »

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Les Hommes de la Révolution, peints d'après nature, par COSTE D'ARNOBAT. (Paris, 21 janvier 1830). In-12 de [2ff-]127 p. monté dans des feuilles de vergé in-fol. interfoliées de documents, autographes et dessins ; fort volume in-fol. relié maroquin rouge, filets à froid sur les plats et sur le dos, coq gaulois doré en queue ; *doublures* de maroquin rouge avec encadrement doré de filets dorés aux emblèmes révolutionnaires, guirlande mosaïquée de maroquin vert, gardes de soie verte, contregardes de papier peigné, tranches dorées (*Chambolle-Duru*).

150 000 / 200 000 €

EXTRAORDINAIRE RECUEIL DE TRÈS PRÉCIEUX AUTOGRAPHES DES PRINCIPAUX PERSONNAGES DE L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION, ILLUSTRÉ DE DESSINS ORIGINAUX. Pierre-Nicolas COSTE D'ARNOBAT (Bayonne 1731-Paris 1808), ancien gendarme de la maison de Louis XV, devenu littérateur et journaliste, a publié à la fin d'août 1793 une rare brochure : *Anecdotes curieuses et peu connues sur différens personnages qui ont joué un rôle dans la Révolution* ; la réédition de 1830, à tirage restreint et sous un nouveau titre, porte au faux-titre : « Pièces historiques rares ou inédites, pour servir à l'instruction du temps présent », et en titre courant : « Notes sur les hommes de la Révolution ». Cette édition est ici présentée avec un grand luxe, remontée en grand format, et **illustrée de documents originaux, de dessins et d'autographes du plus grand intérêt, qui offrent un extraordinaire panorama de la Révolution française.** Les documents sont présentés par des serpentes imprimées.



Camille Desmoulins



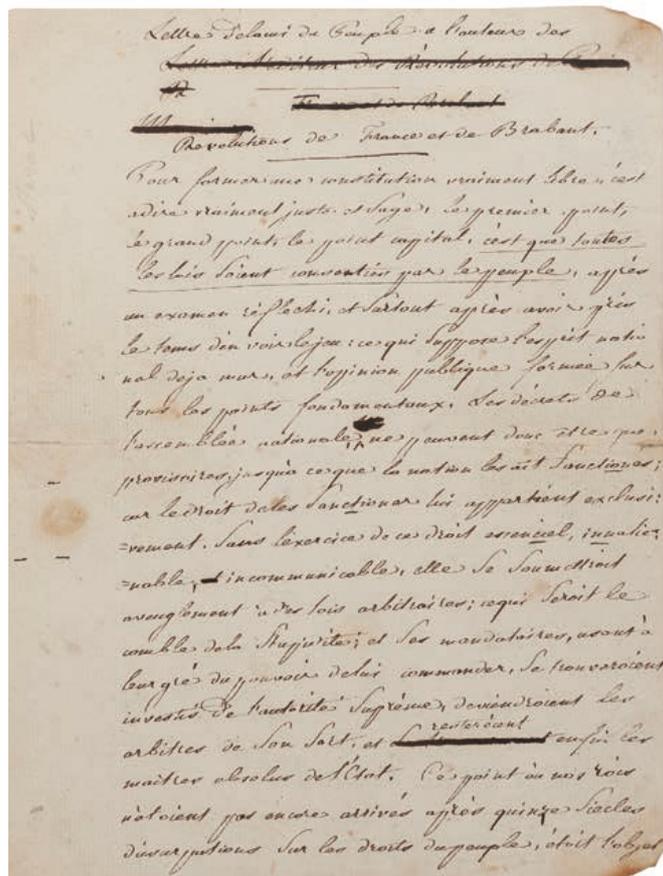
35 DESSINS originaux ou aquarelles :

- Claude-Louis DESRAIS, encre et lavis de sépia (21,5 x 16 cm) : le Tiers-État présentant à la France les Droits de l'Homme.
 - Augustin de SAINT-AUBIN, portrait de NECKER (d'après Duplessis), dessin à la mine de plomb (17 x 10,8 cm).
 - Théophile FRAGONARD, L'Exécuteur SAMSON, aquarelle signée (18 x 11,5 cm).
 - Félix PHILIPPOTEUX, 5 aquarelles (environ 15,5 x 10,5 cm chaque) : la Patrie en danger et l'engagement des volontaires ; Mirabeau à la tribune ; les noyades de Nantes ; le peintre David ; Hoche.
 - Auguste RAFFET, 27 dessins au crayon noir, plusieurs rehaussés de lavis, vigoureux dessins préparatoires pour l'*Histoire des Girondins* de Lamartine, la plupart annotés par lui avec cachet de la *Vente Raffet 1911* (formats divers) : Marie-Antoinette, Mlle Maillard en déesse de la Raison (2, dont un aquarellé), Santerre, Petion, Vergniaud, Guadet, Roland, Mme Roland, Danton, Camille Desmoulins, Marat, Charlotte Corday, Fouquier-Tinville, Carrier, Couthon, Théroigne de Méricourt, Saint-Just (2), Robespierre, Billaud-Varenne, Collot d'Herbois, Tallien, Ange Pitou, Carnot, Dumouriez, Lafayette (aquarelle), Bonaparte (2).
- 28 gravures**, la plupart d'époque, portraits et scènes diverses, illustrent en outre ce volume au fil des pages.

65 PRÉCIEUX AUTOGRAPHES ET DOCUMENTS ORIGINAUX. La plupart des autographes présentés ici étant fort rares, voire rarissimes, nous ne l'avons pas répété. Certains sont de très précieux documents historiques.

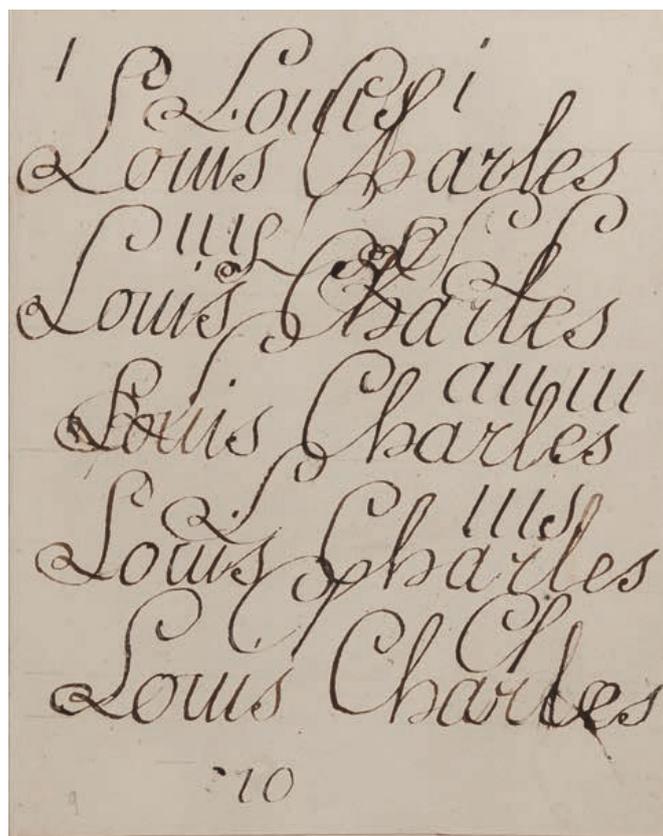
- MARIE-ANTOINETTE. Enveloppe autographe « A Madame la comtesse du Roure », avec cachet de cire rouge aux armes, qui contenait la relique suivante :

- LOUIS XVI. Note autographe sur un papier plié « cheveux du dauphin », accompagnée de la mèche de cheveux de Louis XVII.
- LOUIS XVII. Page autographe (in-4), rarissime devoir d'écriture avec les mots « Louis Charles » cinq fois répétés, provenant de son maître d'écriture Jourdan-Dumesnil.
- MADAME ÉLISABETH. Lettre autographe au baron de Breteuil, le priant de faire nommer Mme de Causans à la place de sa belle-mère qui est morte... (1 page in-12).
- MARIE-THÉRÈSE CHARLOTTE de France, MADAME ROYALE. – Devoir d'écriture autographe signé « Marie Therese Charlotte fecit anno 1786 » (2 p. in-4). – L.a.s. au vicomte de Chateaubriand, Goritz 10 avril 1842, le remerciant des services que ses « talents ont rendu aux Lettres, à la Religion et à la Monarchie » (1 p. in-8, adr.).
- Marie-Thérèse-Louise de Savoie-Carignan, Princesse de LAMBALLE. – L.a.s. à Louis XVI, Versailles 1^{er} janvier 1784, pour ses vœux (1 p. in-fol.). – Procès-verbal par la Section des Quinze-Vingts de l'inhumation de « la tête de la cidevant p^{se} de Lamballe » au cimetière des Enfants trouvés, 3 septembre 1792 (1 page in-4, cachet encre du District).
- Jean-Baptiste CLÉRY. P.a.s. déclarant que son seul revenu depuis dix ans a été « une place de valet de chambre auprès du fils de Louis Capet », Juvisy sur Orge 9 frimaire II (demi-page in-4).
- Honoré-Gabriel de MIRABEAU. – L.a.s., 25 novembre 1790, en faveur de Volney (1 p. in-4). – Procès-verbal de sortie du Donjon de Vincennes, signé par lui, 13 décembre 1780 ; au verso, procès-verbal de l'entrée du marquis de SADE au Donjon de Vincennes, signé par lui, 13 février 1777 (in-fol., salissures).
- Jacques NECKER. L.a.s. parlant de sa fille Mme de Staël (1 p. ½ in-4).
- Chrétien-Guillaume Lamoignon de MALESHERBES. L.a.s. au chirurgien Jacques Tenon (1 p. in-4).
- Raymond de SÈZE. L.a.s. à propos d'un jeune magistrat (3 p. in-8).
- Antoine-Joseph SANTERRE. L.s. à Pache (avec apostille a.s. de Pache), 4 janvier an II (1 p. in-4).



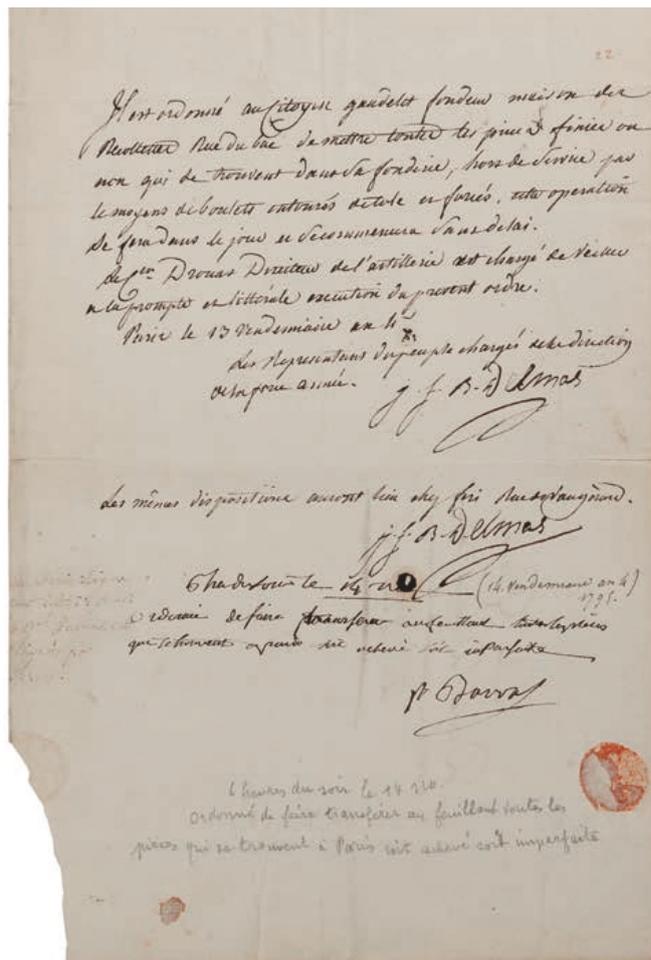
Marat

- Le bourreau Henri SANSON. L.a.s., 4 avril 1819 (1 p. in-4, adr.), au sujet du remplacement de son confrère de Versailles pendant un congé, sans nuire à son service de Paris.
- Bernard-René de LAUNEY, gouverneur de la Bastille. L.a.s., 27 août 1785, à propos de la détention du cardinal de Rohan et de ses entrevues avec son avocat Target (1 p. in-fol.).
- Claude-Joseph ROUGET DE LISLE. 2 poèmes autographes, *Napoléon* et *Le Serment* (2 p. in-4).
- Jean-Sylvain BAILLY. L.s., Paris 11 août 1790, à un soldat contre la passion du jeu (1 p. in-4).
- Jérôme PETION. Manuscrit a.s., « *Guillotine* article absolument neuf adressé aux nouveaux éditeurs de l'encyclopédie », [1793], vigoureuse et grinçante protestation contre la Terreur (3 p. in-4).
- Antoine BARNAVE. Manuscrit autographe sur la transformation des mœurs (1 p. in-fol.) ; et l.a.s., Grenoble 23 mars 1791, en faveur d'un militaire (2 p. in-4).
- Pierre-Victurnien VERGNIAUD. L.s., Paris 24 juin 1793, à un Citoyen Président, protestant énergiquement contre son arrestation, il veut savoir de quoi il est accusé afin de pouvoir se défendre et confondre ses calomnieux (3 p. in-fol.).
- Jean-Marie ROLAND. L.s. comme ministre de l'Intérieur, 8 janvier 1793, au citoyen Servières, au sujet du Bureau de consultation des Arts et Métiers (1 p. in-4).
- Madame ROLAND. Fragment autographe de son Journal en Suisse (4 p. in-8), sur la vie sociale à Berne et en Suisse.
- Georges-Jacques DANTON. L.a.s., Liège 17 décembre 1792, à sa chère Gabrielle, sur l'envoi d'arbres à Arcis et l'arrangement de sa maison à Sèvres, puis parlant de son fils, des calomnies de Rivarol et de ses luttes : « tu sçais combien ma vie entière et les combats que j'ai livrés contre les principaux ennemis de la liberté me mettent à portée de confondre tous les malveillants » (3 p. in-4).
- Comtesse de SOMBREUIL. L.a.s. à M. Saint-Maurice, en faveur de son fils (1816, 1 p. in-4, adr.).



Louis XVII

- Camille DESMOULINS. L.a.s., Paris 22 juillet 1783, jolie lettre d'amour à une demoiselle avec 5 vers, évoquant sa timidité et son trouble : « auprès de vous, on devoit se croire assis sur des roses, et moi je ne sentoie que des épines »... (1 p. ½ in-4).
- Lucile DESMOULINS. Manuscrit autographe, 16 juillet 1788, évocation d'une soirée triste et de songes délicieux (1 page ½ in-8).
- Jean-Baptiste DROÛET. L.s. au Comité de Salut public, 24 mai 1793, prenant la défense des citoyens Winter qui ont signé un marché pour la fourniture de chevaux, et dénonçant celui passé avec D'Espagnac (3 p. ½ in-fol.).
- Philippe FABRE D'ÉGLANTINE. L.a.s., Paris 1^{er} mai 1780, au sujet de sa tragédie *Agathocle* (1 p. in-4).
- Jean-Paul MARAT. – L.a.s., Paris 26 septembre 1783, [à M. de Saint-Laurent], à propos de son prochain établissement en Espagne pour mener à bien ses travaux scientifiques (achat d'instruments, enrôlement d'ouvriers), son espoir de rendre la vue « au moyen de l'électricité » à Romé de l'Isle, etc. (4 p. in-4). – Manuscrit autographe d'un pamphlet, *Lettre de l'ami du Peuple à l'auteur des Revolutions de France et de Brabant* (7 pages in-4 avec ratures et corrections, la fin manque), adressé donc à Camille Desmoulins, sur la Constitution, avec la fameuse *Supplique aux Pères conscrits, ou très sérieuses réclamations de ceux qui n'ont rien, contre ceux qui ont tout*, où Marat se fait le défenseur des pauvres (juin 1790 ; Camille Desmoulins refusera d'insérer ce texte que Marat publiera dans *L'Ami du Peuple* du 30 juin). – 2 feuillets (4 p. in-8) d'épreuves corrigées pour *L'Ami du Peuple*. – Note autographe (6 lignes) sur Saint Louis, et signature découpée.



Barras et Buonaparte



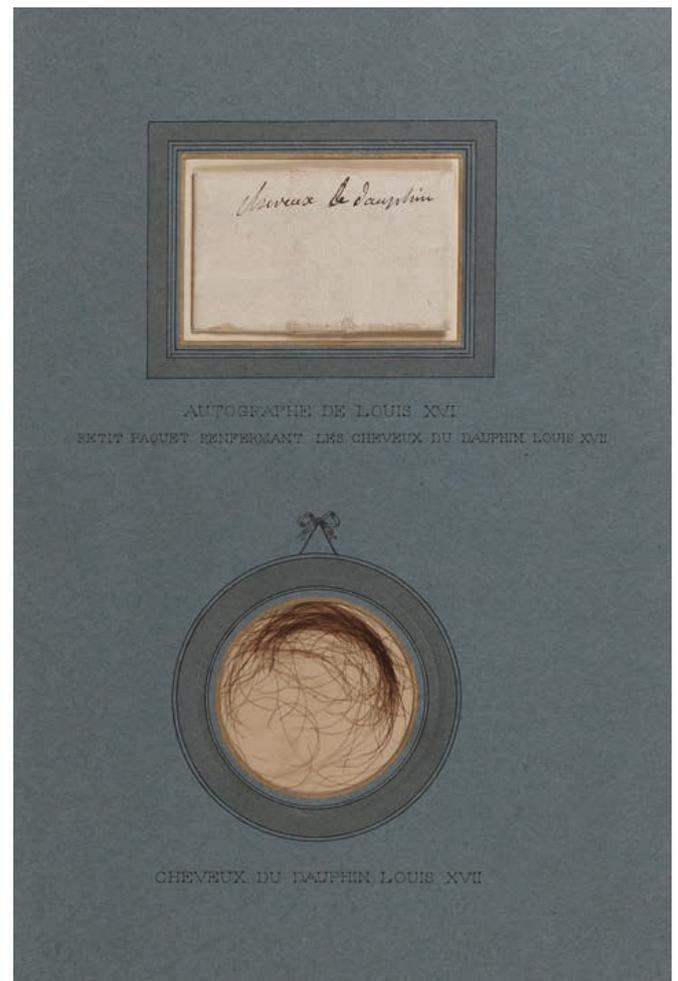
• Charlotte CORDAY. – Manuscrit autographe de la célèbre *Adresse aux Français, amis des lois et de la paix*, trouvée sur elle lors de son arrestation après l'assassinat de Marat (3 pages in-4). « Jusqu'à quand ô malheureux français vous plairez vous dans le trouble et les divisions [...] Déjà le plus vil des scélérats Marat dont le nom seul présente l'image de tous les crimes en tombant sous le fer vengeur ebranle la montagne et fait palir Danton Robespierre et autres brigands assis sur le trône sanglant [...] Ô ma patrie tes infortunes déchirent mon cœur, je ne puis t'offrir que ma vie [...] Français je vous ai montré le chemin, vous connaissez vos ennemis, levés vous, marchés et frappés ». [Cette pièce, ainsi que tout le dossier Charlotte Corday, provient de la collection Morrison.] – Procès-verbal de l'assassinat de Marat, de l'arrestation de Charlotte Corday et de son interrogatoire, signé 10 fois par elle (11 pages in-4), 13 juillet 1793, dressé par Guellard, commissaire de police de la Section du Théâtre Français. Il relate son arrivée sur les lieux, la découverte du cadavre de Marat gisant dans sa baignoire, son examen par le chirurgien Pelletan (qui a signé), puis l'interrogatoire de Charlotte Corday, expliquant les raisons de cet assassinat, les circonstances de l'achat du couteau et de l'assassinat, qu'elle a exécuté de son propre chef et sans complice ; en la fouillant, on trouve, outre divers objets, « une diatribe en forme d'adresse aux français »... Ont signé, outre le commissaire et Charlotte Corday, Marino et Louvet, administrateurs au département de police à la Mairie, et les membres du Comité de Sûreté générale François Chabot, Droüet, Legendre et Maure. On joint 3 documents du Département de Police de la Commune de Paris concernant ce procès-verbal (14 juillet 1793). – L.a.s. au Comité de Sûreté générale, 15 juillet 1793 (1 p. ½ in-4, adr.), demandant l'autorisation de se faire peindre : « je voudrais laisser cette marque de mon souvenir a mes amis, dailleurs

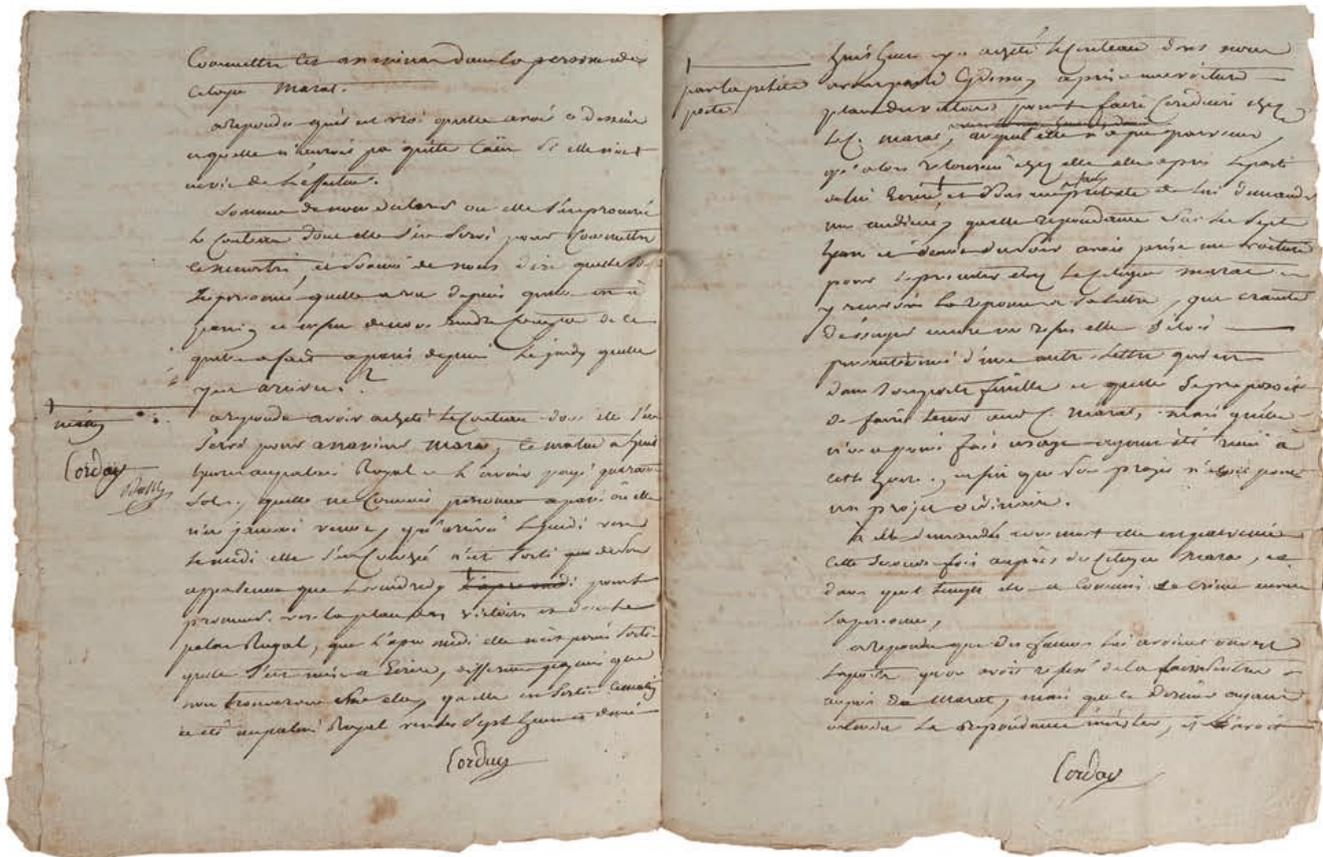
comme on cherit l'image des bons citoyens, la curiosité fait quelques fois rechercher ceux des grands criminels, ce qui sert a perpetuer l'horreur de leurs crimes ». Elle demande donc qu'on lui envoie « un peintre en mignature », et réclame qu'on la laisse dormir seule. Elle criera dans la rue pour protester contre l'arrestation de Fauchet qui n'est certes pas son complice : « je lui ai toujours cru une imagination exaltée et nulle fermeté de caractère, cest l'homme du monde a qui j'aurais le moins volontiers confié un projet »...

• Antoine-Quentin FOUQUIER-TINVILLE. L.a.s. comme accusateur public du Tribunal extraordinaire révolutionnaire, au Comité de Sûreté générale, Paris 21 juillet 1793 (1 p. in-4), au sujet de l'interrogatoire de Charlotte Corday et des lettres saisies sur elle qui courent les rues de façon tronquée et qu'il suggère de laisser imprimer intégralement. Il vient d'être informé « que cet assassin femelle étoit l'amie de Belzunce colonel tué à Croy dans une insurrection et que depuis cette époque elle a conçu une haine implacable contre Marat et que cette haine paroit s'être ranimée chez elle au moment où Marat a dénoncé Biron qui étoit parent de Belzunce, et que Barbaroux paroit avoir profité des dispositions criminelles où étoit cette fille contre Marat pour l'amener à exécuter cet horrible assassinat »...

• Jean-Baptiste CARRIER. P.a.s., Nantes 4 frimaire II (1 p. ½ in-fol. avec vignette, cachet cire), réquisition de voitures, fourrages et subsistances pour la Vendée.

• Georges COUTHON. L.a.s., Strasbourg 4 avril 1793, à ses collègues Romme, Maigret, Soubrany, Gibergues et Artaud (3 p. in-4). Très intéressante lettre sur sa mission en Alsace, la conduite suspecte de Dumouriez, la position des armées, etc.





Charlotte Corday

- Anne-Josèphe THÉROIGNE DE MÉRICOURT. L.a.s., Vienne 13 octobre 1791, au banquier Perregaux (3 p. in-4, adr.), se réjouissant de l'adoption de la Constitution et louant la conduite de l'Assemblée : « La Revolution françoise est donc consolidée ». Elle attend sa liberté de l'Empereur d'Autriche qui n'est pas ennemi de la Révolution...
- François HANRIOT. L.s. à Sijas, 26 juin 1793 (1 p. in-4), au sujet des forces de gendarmerie.
- Joseph LEBON. L.a.s., Calais 20 brumaire II, au Comité de Salut public, sur l'arrestation à Arras du soldat royaliste Badouville (1 p. in-4, adr.).
- Général Charles SAINT-FIEF. L.s. à Hassenfratz, 15 mars an II, sur les manufactures de fusils (2 p. in-4).
- Maximilien ROBESPIERRE. L.a.s., Paris 15 février an II (1 p. in-4), à Danton, l'assurant de sa vive et tendre amitié : « Je t'aime plus que jamais et jusqu'à la mort. [...] Pleurons ensemble nos amis ; et fessons bientôt ressentir les effets de notre douleur profonde aux tirans qui sont les auteurs de nos malheurs publics et de nos malheurs privés »...
- Charles-André MERDA dit Méda. L.a.s. au général Moreau, Stuttgart 15 pluviose IX, rappelant les services qu'il a rendus à la patrie (1 p. in-fol.).
- Louis DAVID. P.a.s., Bruxelles 24 juin 1816 (1 p. in-8), engagement du domestique Fageot.
- Antoine SIMON, gardien de Louis XVII au Temple. P.s., 17 septembre 1792, reçu de matelas, traversins et couvertures (1 p. obl. in-8). Plus une pétition de sa veuve Marie-Jeanne Aladame pour entrer à l'hospice des Incurables en raison des infirmités dues à son séjour au Temple « pour la garde du petit Capet, à elle confiée par la Convention nationale » (1 p. ½ in-fol.).
- Jacques-Nicolas BILLAUD-VARENNE. L.a.s., 29 janvier 1788, sur son opéra *Alzire* (1 p. in-4).
- Jean-Marie COLLOT D'HERBOIS. L.a.s., Commune affranchie 11 frimaire II, sur la situation à Marseille (1 p. in-4).

- Jean-Lambert TALLIEN. L.a.s. à Jérôme Roi de Westphalie, Paris 19 août 1807 (1 p. in-8).
- Thérèse de Cabarrus, Mme TALLIEN. L.a.s. « Th. De Cabarrus », 5 floréal, à Colard, pour son divorce (1 p. in-8, adr.).
- Paul BARRAS. L.a.s., Rome 15 juin 1814, demandant qu'on lève les mesures d'expulsion prises contre lui pour qu'il puisse rentrer en France, et protestant de l'honnêteté de sa conduite (2 p. in-fol.).
- Napoléon BUONAPARTE. Pièce avec 3 lignes autogr., signée par les représentants Delmas et Barras, 14 vendémiaire IV (1 p. in-fol.) : « 6 heures du soir le 14 vend. Ordonné de faire transférer aux Feuillants toutes les pièces [d'artillerie] qui se trouvent à Paris soit achevées soit imparfaites ».
- Ange PITOU. L.a.s. au baron Capelle, 7 juin 1824, « affaire secrète » à propos de son action pour « travailler l'opinion » à l'occasion des élections (2 p. in-fol., adr.).
- Lazare CARNOT. L.a.s., Magdebourg 26 août 1817, à son ancien collègue Adet (1 p. in-8, adr.).
- Gilbert de LAFAYETTE. L.a.s., [14 août 1819], à Arnaut (½ p. in-4, adr.).
- François-Athanase de CHARETTE. P.a.s., 22 mars 1796 (quelques jours avant sa mort), « Certifie que Mr Delaroche m'a fait remettre une lettre de M^{dme} sa mere » (1 p. obl. in-8).
- Lazare HOCHÉ. L.s. au général Taponier, Deux-Ponts 4 frimaire II. Commandant l'armée de la Moselle, il encourage le zèle révolutionnaire à défendre la Patrie et venger la Liberté, et donne des instructions (1 p. ½ in-fol.).
- François Séverin MARCEAU. P.s., Rennes 19 pluviose II (1 p. obl. in-4, cachet de cire rouge).

Provenance : anciennes collections Arthur MEYER (1924, n° 129, coq gaulois au dos) ; Christian LAZARD (1967, n° 62) ; Robert GÉRARD (1996, n° 226).

Du 15 Juillet 1793. De la République

Mes Citoyens Composéant le Comité de Justice générale

puisque j'ai encore quelques instants à vivre pourrais-je
 espérer Citoyens que vous me permettiez de me faire
 peindre, je voudrais laisser cette marque de mon
 souvenir à mes amis, D'ailleurs Comme on chérit
 l'image des Bons Citoyens, la curiosité fait quelques
 fois rechercher ceux des grands Criminels, ce qui sert
 à perpétuer l'honneur de leurs Crimes, si vous daigniez
 faire attention à ma demande, je vous prie de m'envoyer
 demain matin un peintre en signature, je vous
 renouvelle celle de me laisser dormir seul, Car
 je vous prie à toute ma reconnaissance
 Marie Corday
 j'entends sans cesse vivre dans la nuit l'arrestation de
 franchet mon Complice, je ne lui jamais vu que par la
 fenêtre et il y a plus de deux ans, je ne l'ai vu

Charlotte Corday

Adresse aux Français amis des loix et de la paix
 N° 15. CC - Colte a. 13 - Paris

jusqu'à quand ô Malheureux Français vous serez vous dans le
 trouble et les divisions, après et trop longtemps des factieux des
 Jactants ont mis l'intérêt de leur ambition à la place de l'intérêt
 générale, pourquoi ô infortunés victimes de leur furie, pourquoi
 vous égorgés vous aviez vous même pour établir l'oppression de
 leur tyrannie sur les ruines de la France desolée.

les factions éclatent de toutes parts, la matrone triomphe
 par le crime et l'oppression, quelques monstres abrutis de votre
 sang conduisent ses détestables Complots, et nous menant au précipice
 par mille Phénix divers, aveuglés par leurs assignats et plus encore
 par leurs insinuations perfides nous travaillons à notre perte avec
 plus de zèle et d'ardeur que l'on ne nous en vit jamais pour
 conquérir la liberté, ô Français encore un peu de sens et il ne
 restera de vous que le souvenir de votre existence passée.

Déjà les départements indignés marchent vers Paris, déjà le
 feu de la discord et de la guerre civile embrase l'arrière de la
 vaste empire, il est encore un moyen de l'éteindre, mais ce moyen
 pour être efficace doit être prompt. Déjà le plus vil des Jactants
 Marat dont le nom seul présente l'image de tous les crimes
 en tombant sous le fer vengeur verra sa montagne et fait

Charlotte Corday

Le 17 X^{bre} 1792

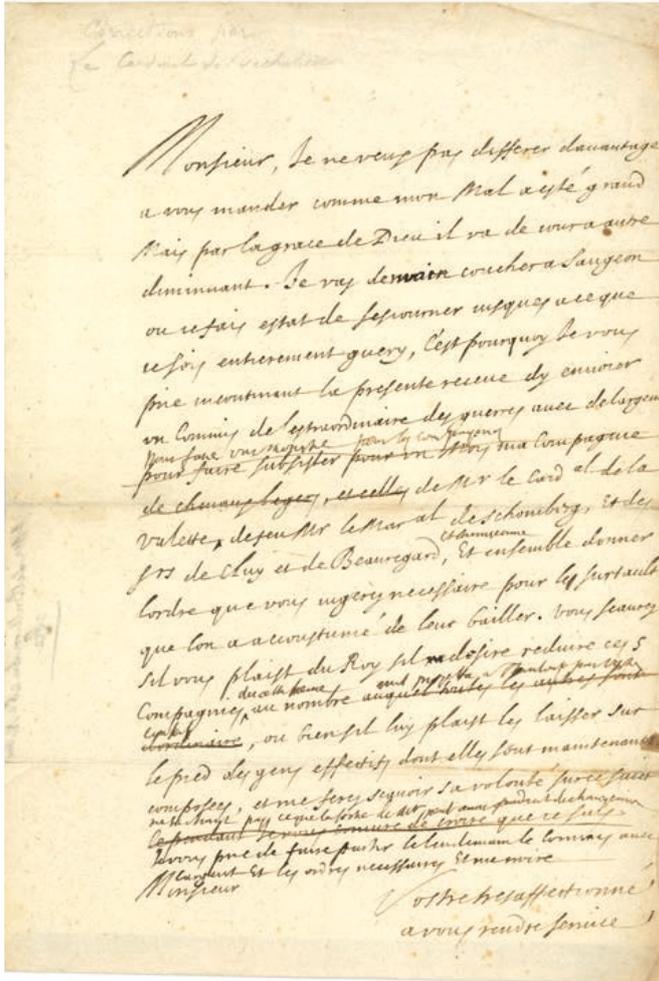
Le Courrier qui m'a apporté
 ta lettre, ma chère Gabeille,
 part d'au la Minette et
 je n'ai pu seulement pour
 te faire connaître le plaisir
 que j'ai éprouvé en lisant
 de tes nouvelles. N'oublie pas
 de lui dire l'envie que j'ai
 de venir à Paris et d'engager
 ton père à quitter le logement
 de mon logement dans la
 maison de Verre, subroge
 mille fois mon petit D'Alain
 de lui que son papa t'achera
 de notre plus long temps à

Danton

Paris le 15 Janvier l'an 2 de la République.

mon cher Danton, si, dans les jours malheureux qui nous
 abrègent une vie telle que la tienne, la tristesse
 d'un ami tend et devient peut-être un jour
 consolation, je te la présente. j'en aime plus que
 jamais et jusqu'à la mort. Dans ce moment, je
 suis toi-même. ne forme point ton cœur une image
 de Vanité qui refuse toute ta peine. plusieurs ont vu
 nos amis; et plus bientôt verra les effets de nos
 douleurs profondes et de nos malheurs privés mon
 malheurs publics et de nos malheurs privés mon
 ami; je t'aurai adressé le langage de mon cœur, dans
 la Belgique. j'aurais dû te le voir, si je n'aurais respecté
 les premiers moments de ta poste affligée. embrasse
 ton ami. Robespierre

Robespierre



781

RICHELIEU Armand-Jean du Plessis, cardinal de (1585-1642) le grand homme d'État et ministre de Louis XIII.

Lettre avec **corrections autographes**, [26 novembre 1632, à Claude de BULLION] ; la lettre est de la main de son secrétaire Denis CHARPENTIER ; 1 page in-fol. (petite fente à un pli).

1 500 / 2 000 €

Rare minute corrigée par le Cardinal, instructions au Surintendant des Finances.

[Richelieu était tombé gravement malade à Bordeaux.]
 « Je ne veux pas differer davantage a vous mander comme mon mal a esté grand mais par la grace de Dieu il va de jour a autre diminuant. Je vay demain coucher a Saugéon ou je fais estat de sesjourner jusques a ce que je sois entierement guery, c'est pourquoy je vous prie incontinant la presente receue dy enuoier un commis de l'extraordinaire des guerres avec de l'argent [pour faire subsister pour un mois ma Compagnie de chevaux legers, et celles rayé par Richelieu qui corrige : **pour faire une monstre pour les compagnies de M^r le Card^{al} de La Valette, de feu M^r le Mar^{al} de Schomberg, et des s^{rs} de Cluy et de Beauregard, et ensemble donner lordre que vous jugerez necessaire pour les surtaut que lon a accoustumé de leur bailler. Vous scaurez sil vous plaist du Roy sil desire reduire ces 5**

compagnies [il ajoute :] **des cette heure** au nombre [auquel toutes les autres sont dordinaire rayé par Richelieu qui corrige :] **quil projecta a Thoulouse par vostre conseil**, ou bien sil luy plaist les laisser sur le pied des gens effectifs dont elles sont maintenant composées, et me ferez scavoir sa volenté sur ce sujet. [Il ajoute :] **Ne sachant pas ce que la sortie de M^r peut avoir produit de changemens. Je vous prie de faire partir le lendemain le commis avec l'argent et les ordres necessaires et me croire »...**

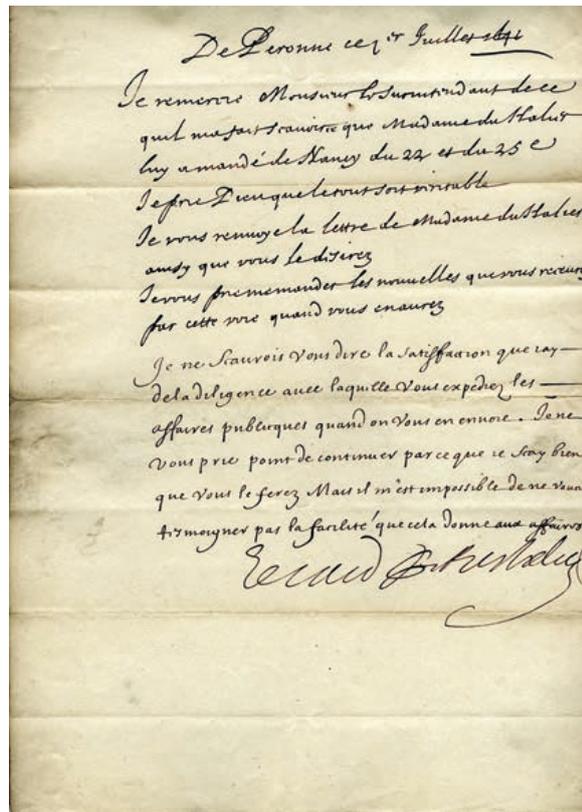
782

RICHELIEU Armand-Jean du Plessis, cardinal de (1585-1642) le grand homme d'État et ministre de Louis XIII.

L.S. « Le card de Richelieu », Péronne 1^{er} juillet 1641, au Surintendant des Finances Claude BOUTHILLIER, à Paris ; la lettre, signée par le Cardinal, est écrite successivement par deux de ses secrétaires, Denis CHARPENTIER, et Pierre CHERRÉ ; 1 page in-fol., adresse au verso « Pour Monsieur le Surintendant à Paris », cachets de cire rouge aux armes sur lacs de soie rose (portrait gravé par J. Lubin joint).

1 000 / 1 200 €

Il le remercie d'avoir transmis des nouvelles de Charlotte des Essarts, épouse de François du HALLIER (le maréchal de L'Hôpital), et il renvoie la lettre de Mme du Hallier, ainsi que le Surintendant le désirait. « Je ne scaurois vous dire la satisfaction que jay de la diligence avec laquelle vous expediez les affaires publiques quand on vous en envoie. Je ne vous prie point de continuer par ce que je scay bien que vous le ferez. Mais il m'est impossible de ne vous tesmoigner pas la facilité que cela donne aux affaires »...

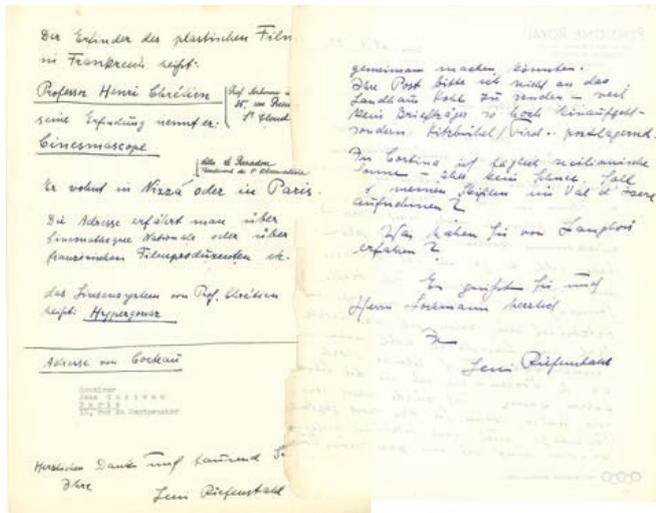
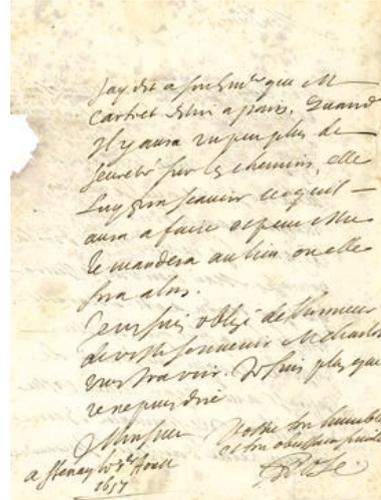


RIEFENSTAHL Leni (1902-2003) cinéaste allemande.

3 L.A.S. « Leni Riefenstahl », 1952-1953 et s.d. ; 4 pages et demie in-4 (la 1^{ère} un peu effrangée avec petit manque) ; en allemand.

600 / 800 €

À l'ingénieur Christian Bourcier de CARBON. Cortina d'Ampezzo 28.II.1952, au sujet de son séjour à Cortina avant son retour à Kitsbühel, tandis que son correspondant est à Val d'Isère ; elle demande des nouvelles d'Henri Langlois. Kitzbühel 5 avril 1953, au sujet de son projet de film en 3 D, *Die roten Teufel*, pour lequel elle aimerait avoir l'aide du professeur Chrétien, et son voyage à Vienne pour son film Tiefeland. – Elle donne les adresses du professeur Henri CHRÉTIEN, l'inventeur du film plastique, du Cinemascope et de l'Hypergonar, et celle de Jean Cocteau. **On joint** 2 copies dactyl. des lettres de Carbon à Leni Riefenstahl.



ROSE Toussaint (1611-1701) secrétaire de Mazarin, puis secrétaire du cabinet de Louis XIV et son secrétaire de la main.

L.A.S. « Rose », Stenay 1^{er} août 1657, à Jean CHAPELAIN, conseiller du Roi, secrétaire général de la Marine ; 2 pages in-4, adresse avec cachets de cire rouge, un brisé, l'autre sur lac de soie jaune (légères mouillures, petit manque avec perte de quelques lettres).

600 / 800 €

Très rare lettre comme secrétaire de Mazarin.

Les lettres de Mme de Vendôme et de M. Matarel ont été rendues à Son Éminence, mais Rose ne peut dire la réponse, seulement « assurer que j'ay rendu à M. Matarel tout le bon office qu'il m'estoit possible ; ce qui luy servit de reponse a mon egard. Avec vostre permission ne pouvant écrire qu'avec peine dans mon incommodité, j'ay dit a son Em^{ce} que M. Cartret seroit a Paris. Quand il y aura un peu plus de seureté sur les chemins, elle luy fera sçavoir ce qu'il aura a faire et peut-estre le mandera au lieu ou elle sera alors... »

On joint une P.S. sur vélin : quittance de ses gages (1200 livres) de secrétaire du Cabinet du Roi pour l'année 1694. **Plus une P.S. par**

Antoine PORTAIL Antoine (1675-1736, magistrat, premier président au Parlement de Paris, 20 juillet 1701 (6 p. ¼ in-fol.) : partage de la succession de Toussaint ROSE, marquis de Coye, conseiller du Roi en ses Conseils, secrétaire du cabinet de Sa Majesté et président en sa Chambre des comptes, et de son épouse, dame Magdelaine de Villiers, aïeux de Dame Rose Magdelaine Rose, épouse mineure de Portail, le partage se faisant entre celle-ci et le chevalier Louis Rose « aussy petit fils heritier pour moitié moitié », avec inventaire de la vaisselle, de l'argenterie et du linge... (plus une P.S. par son père, [1699], supplique demandant justice contre le curé de Chatou.

ROTHELIN Charles d'ORLÉANS, abbé de (1691-1744) numismate, bibliophile, théologien et littérateur [AF 1728, 11^e f].

2 L.A.S., 4 P.A.S. et 2 P.S. « L'Abbé de Rothelin » ou « Charles d'Orléans de Rothelin abbé de Corneilles » (4 cosignées par son frère Alexandre marquis de ROTHELIN), Moussy-le-Vieux ou Paris 1720-1743 ; 9 pages et quart formats divers, 2 adresses avec cachets de cire rouge aux armes (2 portraits gravés joints).

300 / 400 €

[26 juin 1731], à son cousin le duc de SULLY. Une difficulté s'élève dans sa négociation, au sujet du seigneur de qui relève la terre. « On écrit du pays même quelle relève de Tancarville, que M^{rs} de Longueville en la donnant a M^{rs} de Rothelin ont exigé cette dependance, enfin qu'il y a eu une foy et hommage et peut estre plus d'une vendüe par les seigneurs de Varenquebecq au château de Tancarville ». Le président de la Chambre des Comptes de Rouen a promis de rendre la réponse la plus exacte qu'il pourra... – 16 janvier 1732, reçu de 16 000 livres de M. DUVAU pour la vente des « medailles d'or du cabinet de M^r de Maisons dont j'ay été adjudicataire et que je luy ay cedées »... 26 octobre, à Daniel POLLUCHE, à Orléans. Il lui sait gré de l'amitié qu'il lui témoigne, mais « le prix d'un louis d'or que demande actuellement le possesseur de ce medaillon ne me convient pas quoy qu'il soit bien moins deraisonnable que le premier qu'il demandoit. [...] Je me suis fait une loy depuis longtems de n'offrir jamais au-dessus de ce que je voulois donner »... – Plus des conventions et comptes avec des fermiers...

On joint une P.S. sur vélin par son père Henry d'Orléans de ROTHELIN, et sa tante Jeanne-Catherine-Henriette d'Orléans de Rothelin (29 décembre 1679).

ROUX Jean-Louis dit Loys (1882-1970) prêtre, il servit dans la Grande Guerre comme aumônier et infirmier, avec le grade de caporal.

MANUSCRIT autographe signé « Louis Roux », **Mon journal de guerre 1914-1919**, avec des photographies et documents d'époque ; plus de 2100 pages in-fol., illustrées d'environ 1350 photographies originales et 680 documents divers, en 4 volumes in-fol. reliés demi-basane rouge ; plus 6 albums rassemblant 641 photographies originales au format 17 x 23 cm montées sur papier fort bleu-gris avec légendes autographes (ou commentaires en regard), reliés en 6 volumes oblong in-fol. demi-basane rouge.

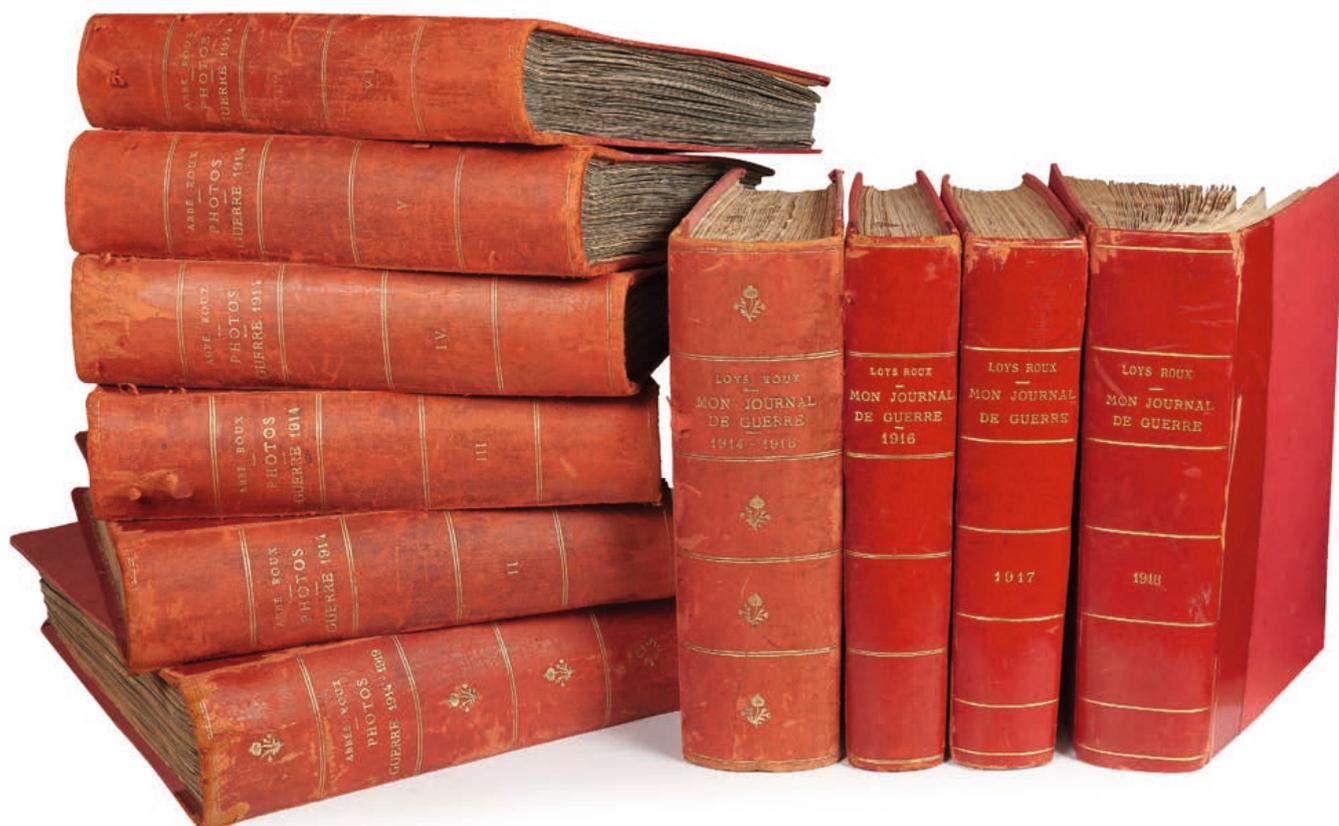
10 000 / 15 000 €

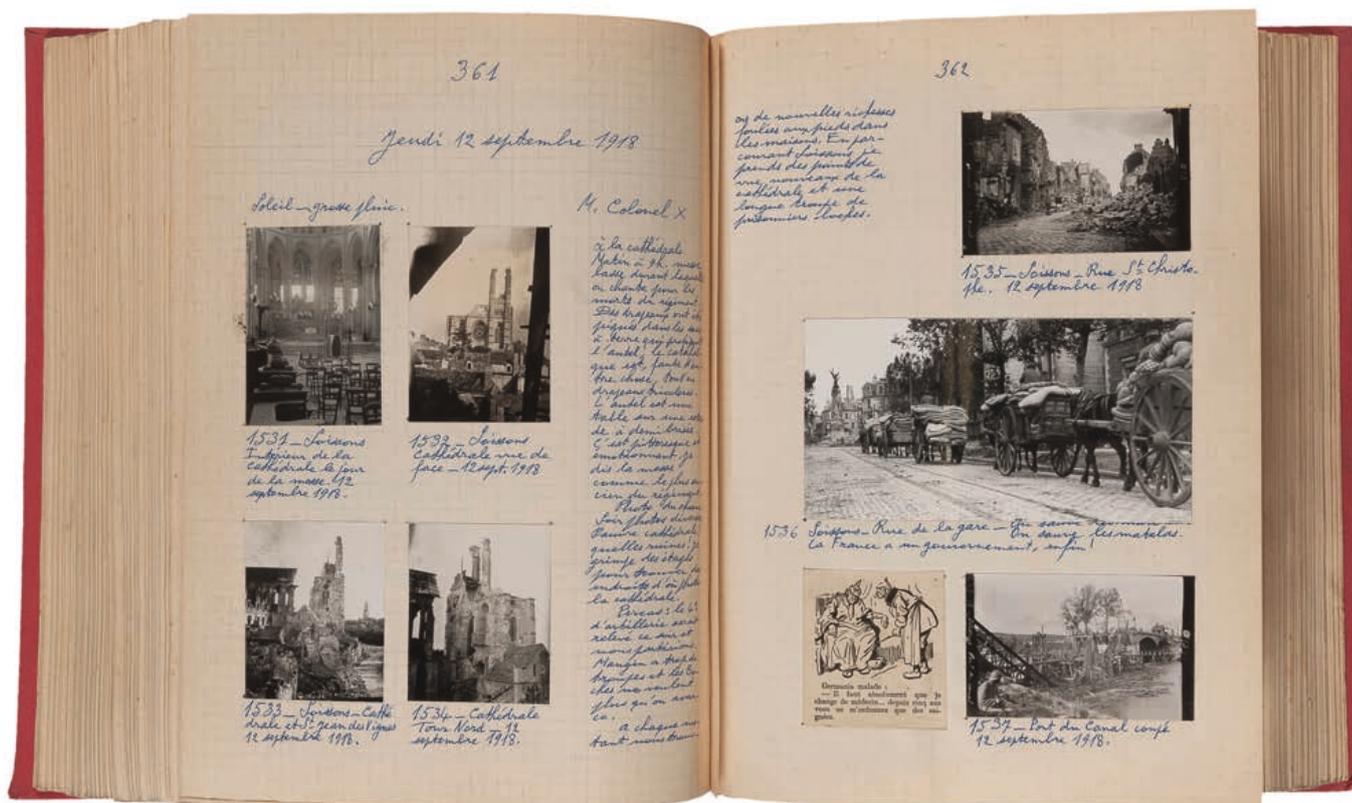
Magnifique témoignage sur la Guerre 1914-1918, accompagné d'un exceptionnel reportage photographique.

Cet ensemble a été composé par l'abbé Loys Roux, intégré sous les drapeaux le 1^{er} août 1914 comme caporal brancardier, affecté au 23^e régiment d'infanterie le 1^{er} mai 1915, deux fois blessé, démobilisé le 9

mars 1919, titulaire de trois citations et de la croix de guerre. Servait au même régiment son frère Joseph, né en 1881, également prêtre dans le diocèse de Lyon, tué par un obus le 22 décembre 1915 sur les pentes du Hartmannswillerkopf alors qu'il pansait un blessé. Tous les deux furent photographes amateurs avant la Guerre ; Joseph a réclamé et reçu son appareil dès novembre 1914. Certains clichés de Loys Roux devaient être saisis par les autorités militaires, d'autres publiés par la presse.

Composé vers la fin de la vie de Loys d'après son journal intime et celui de son frère Joseph, avec des extraits de la correspondance entre les frères et leurs proches, et des récits rétrospectifs fondés sur des documents de l'époque, ses propres souvenirs, et parfois la consultation d'ouvrages et cartes, *Mon journal de guerre* est illustré de photographies originales, situées et datées avec une grande précision, de cartes postales illustrées, cartes dessinées et imprimées, coupures de presse (dont caricatures), et truffé de lettres et cartes postales de l'époque et de documents divers : placards des autorités militaires ou civiles, fiche d'ambulance, carte d'identité, laissez-passer, autorisation de permission, souvenirs allemands, chansons, etc. Ces quatre volumes correspondent, respectivement, aux années 1914-1915 ([5]-637 p., 424 photos, et environ 250 documents), 1916 ([8]-406 p.,





289 photos, et environ 160 documents), 1917 ([7]-473 p., 352 photos, et environ 130 documents), 1918 ([7]-600 p., 289 photos, et environ 140 documents). Roux y a joint un *Historique du 23^e R.I.* manuscrit relié au début et à la fin des volumes, en complément des années concernées.

Les **photographies** de *Mon journal* sont le plus souvent de petit format (en moyenne 6 x 11 cm). Celles des albums sont de grandes épreuves (environ 17 x 23 cm). Dès le 8 novembre 1914, Joseph écrivait à leurs parents : « Ns sommes très bien placés ici pour tirer de superbes photos de la guerre. Donc envoyez-ns mon petit appareil 9 x 12 pas celui de Loys q. je ne connais pas assez bien. Le mien. [...] N'oubliez pas de regarder si la poire est dedans. Envoyez l'appareil avec les châssis mais sans plaques. Ns ns débrouillerons pour le reste. Cepdt. joignez-y 1 ou 2 pochettes de papier au gélatine bromure 8 x 12 de 24 feuilles chacune, du Lumière »... Joseph reçoit le paquet le 24 novembre : ses premières photos émaillant le *Journal* montrent les corvées, leur officier gestionnaire, un abbé, des tombes dans un jardin et un trou d'obus, des maisons bombardées et une fabrique incendiée par les Allemands... Le reportage photographique qu'il commença alors, et qui fut poursuivi par son frère et d'autres, à toute heure et par tous les temps, montre la guerre telle qu'un poilu pouvait la connaître : tranchées, boyaux, barbelés, fusées éclairantes ; brancardiers, prisonniers de guerre, soldats en masque à gaz et civils en fuite ; villages, champs et forêts dévastés ; corvées et instants de repos ; blessés et morts ; enterrements sommaires ou cérémonieux ; régiments coloniaux ou alliés ; moments de camaraderie... Sont

précisés non seulement le sujet et la date, mais souvent aussi l'heure, la luminosité (soleil, ombre, pluie), le temps de pose et des informations techniques : « pellicule détériorée par le thioxydant Lumière », etc. Les dernières photographies du 6^e album sont postérieures à la guerre : pèlerinages à divers sites, décoration de l'abbé Roux de la médaille militaire (1921) et de la Légion d'honneur (1960).

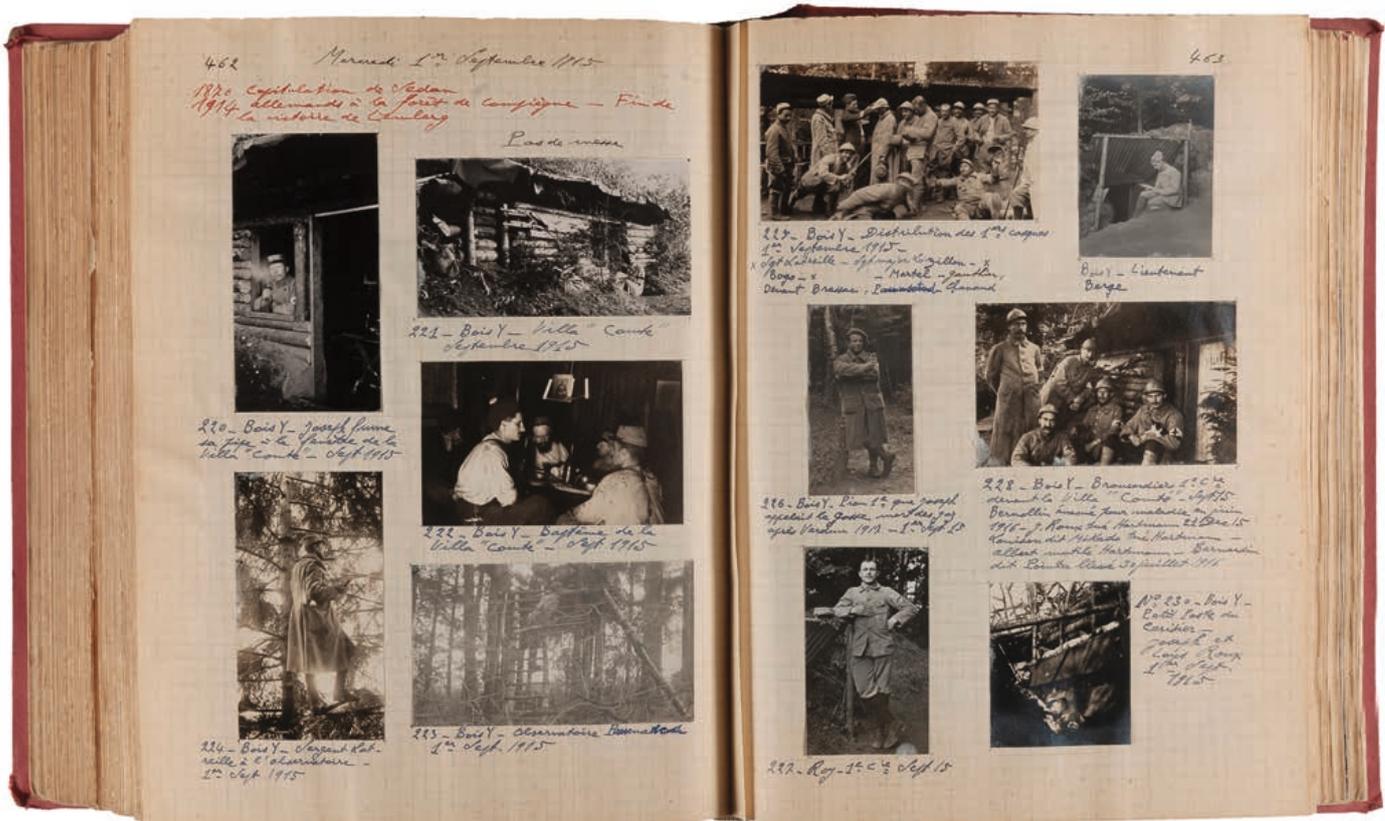
En guise d'avis au lecteur, Loys Roux écrit : « J'ai durant la guerre noté à peu près tous les jours les événements et mes impressions. Mais je ne rapporterai ici que l'intéressant et l'utile. » Et d'ajouter, à l'encre rouge : « J'ai relu ce journal et j'ai pensé qu'il valait mieux gratter certains passages et certains noms, pour ne pas nuire à des réputations. » Pourtant il dénonce nommément, et à de nombreuses reprises, le major militaire incompétent de son bataillon, et il renonce à supprimer des passages violents de son journal à l'époque des mutineries : « Pourquoi cacher la vérité aux lecteurs ? »... Également à l'encre rouge, il a noté des anniversaires de faits de guerre de l'histoire de France (batailles, investissement de villes, traités de paix, depuis la guerre de Cent Ans jusqu'à celle qu'il a vécue), des commentaires éditoriaux (notamment sur les « fotos »), et des références à *L'Imitation de Jésus-Christ*. Malgré son avertissement de discrétion, *Mon journal de guerre* demeure un vibrant témoignage de l'expérience de cet aumônier-infirmier, et de celle des poilus qu'il suivit. Au près d'eux, Loys fit la campagne d'Alsace d'août 1914, celle de Lorraine de septembre, la guerre de positions dans le secteur de Saint-Dié, d'octobre 1914 à décembre 1915 ; il fut en Alsace et à la bataille de la Somme, et prit part aux campagnes de 1917 et 1918. Poursuivant

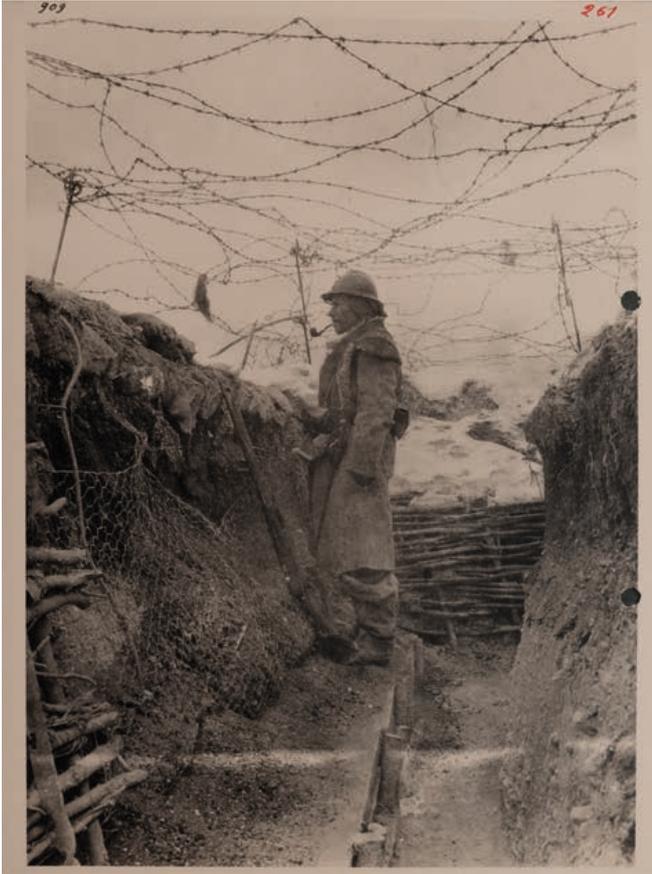
les Allemands qui battent en retraite, le régiment de Roux se trouva à Maerke-Kerckem, en Flandre-Orientale (Belgique), au moment de l'armistice.

Nous ne pouvons donner ici qu'un rapide aperçu de ce document exceptionnel, où le récit des marches et des combats alterne avec des notes sur les tranchées, les postes de secours, les pertes (dont des états nominatifs, en 1918), les chefs sur le terrain et l'état-major lointain, la propagande, ainsi que des impressions personnelles, rumeurs, preuves d'incompétence et d'injustice militaires et de préventions contre le clergé, et des remarques sur l'état d'esprit des soldats, les dégâts matériels, la détresse humaine, la lassitude teinte d'amertume avec lesquelles on a accueilli la fin...

1914-1915. [Saint-Jean d'Ardières (Rhône)] 1^{er} août 1914. En vacances avec Joseph chez leurs parents, Loys apprend la mobilisation : « Me voilà content. Il y a dix ans que j'attends la guerre. Je me suis fait une âme héroïque dès mon jeune âge par mes lectures et mes rêveries et je partirai sans pleurs. [...] J'ai à venger : mon bisaïeul Louis Garde, capitaine de la Grande Armée et mon grand-père Philibert Monnet grenadier au 17^e de ligne sous Louis-Philippe et qui non combattant en 1870 a tant versé de larmes sur nos revers. [...] Je note sur mon carnet les principaux anniversaires d'anciennes guerres »... **Saint-Dié (Vosges) 14 novembre.** Joseph écrit à leurs parents : « Loys et moi venons d'être proposés pour l'avancement. Loys pour le grade de sergent et moi pour celui de caporal. Mais... ns av. refusé pqq'il aurait fallu ns séparer et quitter notre ambulance »... Loys ajoute : « J'ai refusé mais avec un certain regret. Il aurait été bon d'être sergent et surtout d'aller au service "de l'avant". Ça me pèse tant d'être bêtement caporal d'ordinaire »... Et de confier à son journal, le 16, sa honte d'être resté « un piteux caporal infirmier »... [Secteur de Saint-Dié] 27 janvier

1915. « Les gens sont inquiets. Vraie panique, beaucoup disent que les Allemands approchent. On a tellement peur de les voir revenir qu'à tout instant on s'affole et chaque fois que nos pièces tirent plus que de coutume on croit à une attaque victorieuse. [...] La nuit et la neige amplifient le son. Ce sont d'énormes et fréquents coups de gueule. Jamais encore nous n'avions entendu pareille canonnade »... Plus tard, il attribuera cette attaque funeste pour les 23^e et 133^e R.I. au désir du général BULOT, dont on avait célébré dernièrement la promotion, de se distinguer. « Un peu de vérité sur l'attaque du 27. Sous les ordres du Lⁱ colonel Dayet du 133 le 2^e bataillon du 23 devait attaquer. Le colonel Dayet fit tous ses efforts pour que l'attaque n'ait pas lieu, la jugeant vouée à un échec. Le général Bulot maintint ses ordres. L'attaque partit, le colonel Dayet la suivit, sa cravache à la main, cherchant manifestement la mort qu'il trouva. Le résultat fut affreux : 230 hommes perdus dont 130 tués. Pas d'autre résultat que ces morts et une solide haine des soldats pour le général Bulot »... 22 décembre. « Pas de nouvelle de Joseph. Nul ne l'a vu, ça me paraît bizarre »... Les circonstances des jours précédant la mort de Joseph, et des difficultés pour obtenir de ses nouvelles sont racontées dans le détail. 24 décembre. Lettre de Loys annonçant à ses parents la mort de Joseph : « L'attaque eut lieu et réussit très bien. J'appris que Joseph était parti avec la deuxième vague d'assaut afin de soigner les blessés restés sur le terrain [...]. Il n'a pas souffert car il a été tué net. Bien heureux ceux qui meurent pour la justice, car ils verront Dieu »... **1916. [Secteur de Quiry-le-Sec (Somme)] 1^{er} juillet.** « Très chaud soleil. Violente canonade. Le soir revue de la division par JOFFRE assez loin de Quiry. J'aurais voulu y aller. Le major me fit rester avec des brancardiers pour nettoyer le pays. Succès de l'offensive. À peu près toute la 1^{re} ligne est enlevée. Succès anglais »... 11 juillet. « Couvert





par moment. Dit messe X. Beau. Ai le noir »... Suivent plusieurs pages de réflexions tardives sur la question du commandement : son désaccord avec son père, avec les mauvais éducateurs des séminaires, sa déception à l'armée... Remarques sur son évolution politique : royaliste, le Sillon de Marc Sangnier... [*Bois du Sommet, plateau de la Pépinière (Somme)*] 13 septembre. Longue lettre à son frère André, dénonçant les « bourrages de crânes, du *Matin* particulièrement », concernant l'esprit combattif des troupes. Il livre des impressions éprouvées en parcourant le terrain de leur attaque du 30 juillet, « parsemé de cadavres boches d'abord, et plus loin, hélas, français. Ici le long d'un boyau aboutissant au petit bois du Sommet des soldats du 22^e R.I. furent tués à leur poste de combat par notre artillerie. Nos obus firent là du très bon travail. Par endroit le boyau, peu profond d'ailleurs, était méconnaissable. Combien purent s'échapper ? Bien peu [...]. Sous le feu de notre artillerie, les survivants du boyau durent se replier avec perte, vers le bois, lui-même soumis à un tir de destruction effroyable qui réduisit les arbres à l'état de poteaux télégraphiques et creva les abris. [...] Un peu partout des têtes de mort, des ossements et une horrible bouillie où ne se pouvait reconnaître ce qui fut boche, ce qui fut français »... Récit illustré d'une photographie de « Tête de Boche »... [*Bois du Sud*] 15 septembre. « Je porte des croix sur les tombes. Des fusils agités par le vent semblent appeler une croix pour que la tombe sorte de l'anonymat. Je prends des photos macabres dont 2 boches. [...] Lamentable spectacle. Oh ! la guerre. Qu'on amène ici ceux qui veulent la guerre à outrance. C'est une infecte bouillie humaine. Ici un bras, un pied, une capote pendue aux arbres avec les bras dans les manches »... Nombreuses photographies de cadavres en décomposition.

1917. Gueux (Marne) 26 avril. Contrordre donné aux permissions tant attendues. « Et voilà ! C'est du français tout pur : tâtonnement, indécision, ordre, contrordre et mépris total du moral du troupier »...

Les soldats sont maintenus en ligne qu'ils réussissent ou échouent, ne pouvant espérer du repos qu'avec 40% de pertes. « Il faut entendre ces discours violents : c'est à qui restera dans les tranchées au départ. C'est à qui fera camarade. On n'entend que menaces de mort contre les généraux : Bulot surtout »... Loys est d'accord avec les poilus : « Non ce n'est pas la France que nous servons. C'est l'ambition des chefs de la politique et de l'armée. Tant que nos officiers ne se donneront pas plus de peine pour leur métier nous n'aurons pas la victoire. La victoire je n'y crois plus. D'ailleurs nous n'en sommes pas dignes à aucun point de vue ni militaire, ni diplomatique, ni moral, ni religieux, ni intellectuel, ni scientifique, ni surtout méthodique »... Et de pointer les raisons pour lesquelles la victoire leur a échappé, dans la journée du 16 avril : erreurs des chefs, réserves insuffisantes, etc. « Si BAZELAIRE n'est pas capable de commander *qu'on le fusille*, au lieu de cela on va l'envoyer à Cannes. Un poilu qui dans son épouvante abandonne la ligne de feu au combat est fusillé, un général qui fit massacrer 30 ou 40 mille hommes comme Seret à l'Hartmannswillerkopf et Bazelaire à Loivre est mis en disponibilité. [...] Comment aurait-on confiance et le soldat a-t-il tort de crier nous sommes trahis. Ah ! les Boches ont bien raison grâce à la supériorité de notre commandement nous avons arrêté l'offensive française du 16 avril. Ces gens font la guerre. Chez nous c'est l'intérêt personnel qui prime tout [...]. La croix de guerre est la plus déplorable invention qui se soit faite en cette guerre. Que de souffrances que de sang répandu pour que le ruban vert et rouge orne la poitrine des généraux. On a bien eu raison de mettre du rouge au ruban ! Ce rouge rappellera aux officiers que cette décoration a été gagnée par le sang de leurs hommes »... *Reims 3 mai*. Déploration des ruines de Reims... *Fort Saint-Thierry (Marne) 4 mai*. Relève désordonnée, « le Français étant définitivement incapable d'organiser la chose la plus ordinaire. Comment peut-on rester socialiste quand on voit la négligence, le je m'en fichisme général dans cette entreprise collective qu'est la guerre ? »... [*Secteur du Blanc de craie (Marne)*] 6 mai. Altercation avec un jeune officier alors que Roux enterre un soldat : « Ces gamins s'imaginent que leur galon d'or les rend plus intelligents qu'un poilu de 35 ans, infirmier, brancardier depuis 2 ans 8 mois »... [*Ville-en-Tardenois (Marne)*] 1^{er} juin. Long récit d'une mutinerie, « fait capital » qui se produit à la veille de remonter en ligne : le rassemblement d'une centaine d'hommes du 23^e R.I. qui crient « à bas la guerre ! à bas la guerre ! on ne remontera pas. » Au-dessus des têtes une loque rouge au bout d'un bâton. C'est un morceau de ceinture rouge »... Le soir, manifestation nombreuse et paisible dans le village : « Ces gens-là ne donnent pas l'impression de révolutionnaires mais d'hommes convaincus de leurs droits et décidés à les revendiquer. [...] Nous sommes heureux, follement heureux. Car cette manifestation, cette révolte des soldats las de se battre sous des chefs incapables et tracassiers pour un pays où la guerre ruine et tue les uns et enrichit les autres, cette révolte c'est la fin de la guerre,

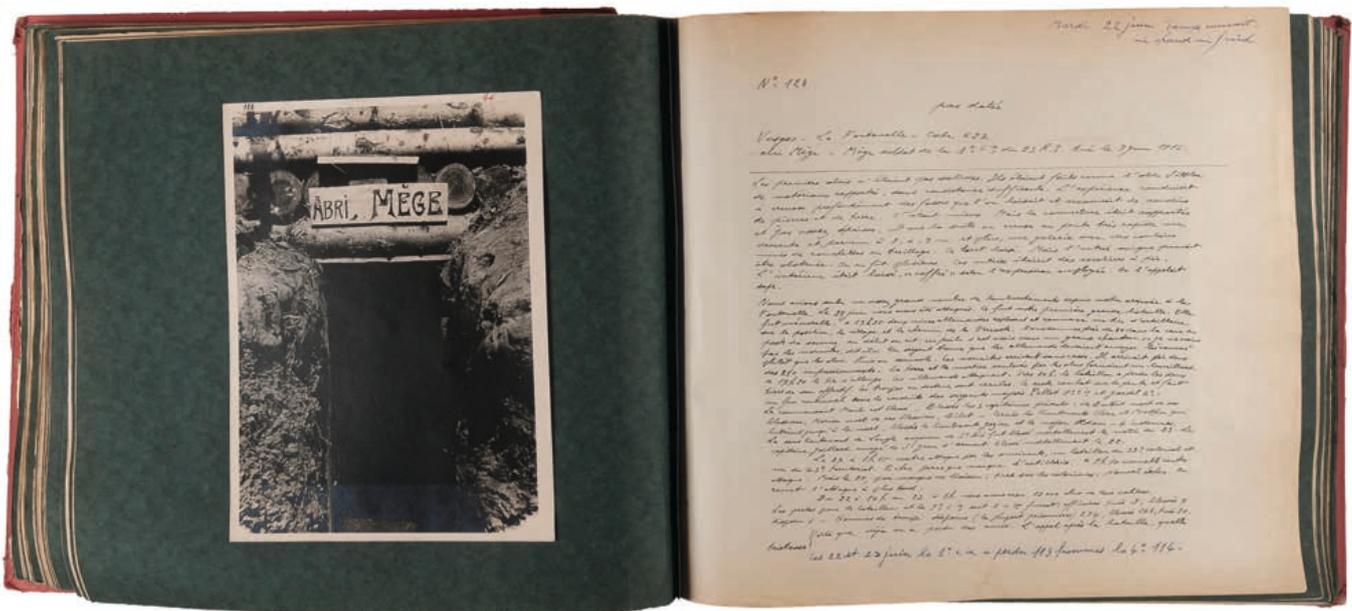


du cauchemar. [...] c'est la joie partout et ceux qui ne descendent pas manifester sont de cœur avec les manifestants. Les commentaires vont leur train et l'unanimité est parfaite »... Le général Bulot vient parlementer avec un groupe de 600 ou 700 devant la mairie : « lui le sot a cru d'un mot, d'un geste apaiser l'émeute, retourner cette foule hurlante et la conduire à sa suite à la bataille, ardente et chantant la Marseillaise. Désillusion cruelle ! Haï car il l'est et le mérite il est entouré et ne peut réussir à parler. [...] Sur l'odieuse Bulot profitant des instants où la foule ne le presse pas trop des morceaux de bois sont incessamment jetés, le général est poussé, bousculé, injurié. [...] Je jouissais pleinement de l'humiliation de Bulot d'abord, de la vue d'une émeute, d'une foule tour à tour sage et déchaînée, attentive et fractionnée en petits conciliabules, acceptante et irréductible, applaudissant un chef et hurlant la mort à cet autre à grands coups de gueule avec de cinglantes injures et des poings tendus »... Bulot essaie en vain de calmer les émeutiers : « Cris, injures reprennent. Les bras se tendent renforçant l'affirmation : on ne remontera pas ! Je suis dans la stupeur. Quel être que ce Bulot ! Comment lui qui fut toujours de la dernière grossièreté envers ses soldats, lui qui engueulait du matin au soir, lui qui fit aller les hommes à l'exercice du matin au soir malgré la chaleur et sans exception, faisant lui-même la chasse dans les cabanes, lui qui fit manœuvrer sa brigade le jour de Pentecôte à l'impudeur d'affirmer qu'il a toujours eu soin du bien-être de ses hommes ! Quelle idée a-t-il de nous ? Il nous prend pour des êtres inférieurs, sans intelligence, bons à mener à coup de bottes. [...] Les morceaux de bois pleuvent, les injures retentissent. Bulot impuissant, ouvre dans son visage presque noir une bouche convulsée. En vain ! Dans le tumulte nul n'entend. [...] Moi je m'abreuve de l'humiliation de cet être qui nous fit tant de mal. Un soldat porte un mouchoir rouge au bout d'une trique il promène la loque révolutionnaire devant les yeux de Bulot et lui en effleure le visage. Le fanion de la division arraché a été remplacé par une chaussette »... Roux a collé dans le journal des feuilles de notes prises sur le vif... Suit le récit de l'arrivée du général de division MIGNOT, et du dénouement progressif du rassemblement, aux cris de « à Paris ! », et au chant de l'*Internationale*... Roux insère aussi d'importantes « notes et réflexions » de l'abbé Bouvier, témoin

de l'émeute et analyste perspicace de ses causes : lassitude physique et morale, échec de l'offensive d'avril, le droit au repos lésé, un général de brigade prompt à offrir ses troupes pour des attaques, des nouvelles de grèves, manifestations, et de démarches socialistes en faveur de la paix à l'arrière, les prétendues mutineries d'autres corps... Roux livre sa propre analyse rétrospective...

1918. 3 janvier. Lettre à ses parents : « 1917 s'est mal terminé pour nous et 18 commence mal. Le gouvernement qui prit la peine d'envoyer une circulaire recommandant de laisser pleine liberté aux Musulmans de célébrer la naissance du prophète (26 Déc.) n'a pas jugé bon d'en faire autant pour nous et des éléments de notre division furent mis sur les grandes routes pour Noël »... Il décrit un voyage en chemin de fer sans paille ; à l'arrivée ils font une marche sous la neige, la nuit, alors qu'un autre lieu de débarquement les aurait rapprochés du cantonnement... Le poste de secours est une salle sans paillasses... [Einville (Meurthe-et-Moselle)] **28 février.** « Les communiqués, les journaux surtout auront détruit en nous durant cette guerre la croyance en la sincérité. [...] Cette guerre aura mis en nous un scepticisme absolu sur la bonté de la nature humaine, sur le désintéressement, la prévoyance, l'esprit d'ordre et de méthode de la plupart des français. Dans cette guerre la France est la nation poire, les poilus les poires du front. Pendant et après la guerre les catholiques sont et seront les poires et parmi les catholiques les curés seront les plus poires [...] Notre régime républicain-maçonnique n'a produit que des médiocrités »... **28 mai :** « Nous partons à Westontre. Ça bille. Au retour coucher puis alertés blessés. On bondit. Billage en règle. Enfin on se décide à emporter le blessé mais un obus arrive au chemin creux je suis touché. Attaque boche. [...] il faut lever les yeux au ciel car ici-bas il n'y a plus d'espérance. Le fantassin est un damné voué à l'enfer par l'orgueil, l'égoïsme, la méchanceté et la science de ses semblables »... « Sancta Maria Hoorebeke » **11 novembre.** Photos de soldats s'embrassant ; Loys met en légende : « Seule démonstration de joie, forcée, d'ailleurs »...

Bibliographie : Jean-Pierre Guéno, Gérard Lhéritier, *Entre les lignes et les tranchées* (Gallimard/Musée des lettres et manuscrits, 2014, p. 20 sqq.).





787

SADE Donatien-Alphonse-François, marquis de (1740-1814) écrivain.

L.A., Vincennes 15 vendémiaire [IV] (7 octobre 1795), à François GAUFRIDY, à Apt ; 3 pages in-4 remplies d'une petite écriture serrée, adresse avec marque postale de Vincennes (petite déchirure par bris de cachet avec perte de 2 fins de lignes, fente réparée au dos).

2 000 / 2 500 €

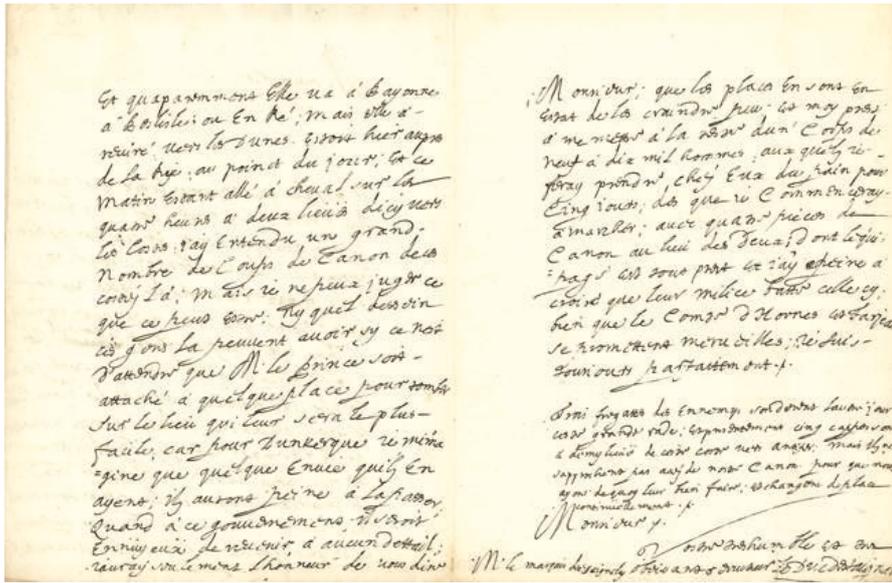
Lettre de plaintes à son avocat, se terminant par des lignes sur la journée insurrectionnelle du 13 vendémiaire, qui lui fait craindre pour son fils aîné.

Le prisonnier se plaint : « vous ne m'envoyez rien, pas même des nouvelles de mes provisions vous les aviez fait espérer pour la fin de 7^{bre}. Voilà la fin d'octobre et rien n'arrive. Je vous conjure de m'envoyer et de l'argent et mes provisions et surtout un tableau exact de ce que je puis prétendre pendant 1796 afin que je puisse m'arranger en conséquence ne me faites donc pas languir si longtemps je vous en conjure, il y a de la cruauté à me tenir ainsi »... Puis il dénonce les mauvais procédés de Lions, le régisseur du Mas de Cabanes : vol de blé, vente à perte, comptes où Sade n'entend rien, « et le f. coquin finit par réduire ma part à 66 septiers ce qui n'a jamais été depuis plus de 30 ans ; il fait cela cette année parce que je pouvais me dédommager un peu de toutes les pertes que la rapacité des scelerats de fermiers me fait éprouver depuis cinq ans. Il dit que,

« M. le Maire, Monsieur le Maire, point de réponse de vous une lettre que je change et moi de provisions rien pour même de nouvelles de mes provisions vous les aviez fait espérer pour la fin de 7^{bre} voilà la fin d'octobre et rien n'arrive.
 Je vous conjure de m'envoyer et de l'argent et mes provisions et surtout un tableau exact de ce que je puis prétendre pendant 1796 afin que je puisse m'arranger en conséquence ne me faites donc pas languir si longtemps je vous en conjure, il y a de la cruauté à me tenir ainsi »... Puis il dénonce les mauvais procédés de Lions, le régisseur du Mas de Cabanes : vol de blé, vente à perte, comptes où Sade n'entend rien, « et le f. coquin finit par réduire ma part à 66 septiers ce qui n'a jamais été depuis plus de 30 ans ; il fait cela cette année parce que je pouvais me dédommager un peu de toutes les pertes que la rapacité des scelerats de fermiers me fait éprouver depuis cinq ans. Il dit que,

ce n'est pas en or que doit payer Lombard mais en argent, qu'il ne sait comment m'envoyer cela. Il dit que sa municipalité a pris un arrêté par lequel je suis forcé de vendre 16 septiers à 500 pour les pauvres ; je m'y suis opposé, et j'ai écrit à sa municipalité que j'étais le premier pauvre, que je mourais de faim depuis 5 ans et que puisque la loi me dédommageait, je voulais l'être. Il dit que je lui dois 1494^l ce qui est faux [...]. Il dit que je dois les impositions de 1793 et 1794, cela est faux [...]. Le blé qu'il m'a envoyé est détestable, et il me le fait payer de manière à ce que le pain me revient à 21^s la livre. En un mot cet homme ne cherche que ma perte et ma ruine. Vous auriez bien du reconnaître ses coquinerie et me débarrasser de cet agent infidèle »... Il demande des explications sur les deux payes échues d'herbage de 1795, et « pour la millième fois » le supplie de terminer les indemnités d'Audibert : Gaufridy lui a tout l'air d'être dans une léthargie... Le 1^{er} novembre approche, et si cela continue il n'aura pas ce qui s'appelle un sol, « et au nom de Dieu ne vous laissez par éblouir par les sommes en assignats »...

Enfin il évoque la répression de l'émeute de Vendémiaire : « Un acharnement déplacé vient d'armer les Sections de Paris contre la Convention. Préparée à cet événement Paris était hérissé de troupes et d'artillerie. Le 5 8^{bre} à 4 du soir la canonade commença elle durait encore à près de minuit, il y a beaucoup de dégâts dans les rues voisines de la Convention, et dans lesquelles l'action s'est passée, on assure que le nombre des morts et des blessés est considérable, il doit l'être ; l'avantage est du côté de la Convention, les Sections sont désarmées et les troupes de ligne font le service de Paris. J'y ai peut-être fait une perte affreuse, qui vous savés y était, et je n'ai point de nouvelle de ce jeune homme »...



788

SAINT-AIGNAN François de BEAUVILLIER, duc de (1610-1687) pair de France, premier gentilhomme de la Chambre, lieutenant-général, ordonnateur des fêtes de la Cour, poète (de l'Académie française).

2 L.A.S. « Le Duc de St Aignan », 1674-1680 ? ; 3 pages in-4 chaque (un portrait gravé joint).

500 / 700 €

Le Havre 4 juin 1674, au marquis de SEIGNELAY, **comme gouverneur du Havre**. Le Roi ne sera pas fâché de recevoir des nouvelles de la Manche et de l'armée navale ennemie : « les divers mouvements de ceste flotte les rend sy incertaines qu'on ne les a pas tousjours bien sceuës ; on mescrit mesme de Paris ce matin qu'elle est hors de la Manche et quaparement elle va à Bayonne à Beslisle ; ou en Ré ; mais elle a reviré vers les Dunes. [...] ce matin estant allé à cheval sur les quatre heures à deux lieuës d'icy vers les costes, j'ay entendu un grand nombre de coups de canon de ces costés là ; mais je ne peux juger ce que ce peut estre ; ny quel dessein ces gens la peuvent avoir sy ce n'est d'attendre que M. le Prince soit attaché à quelque place pour tomber sur le lieu qui leur sera le plus facile ; car pour Dunkerque si même y en a que que Enver qui, en ayant ; il auront peine à la passer. Quand à ce gouvernement, si vous Envoyez le recevoir, à aucun detail ; s'entend sur le point de son honneur de son lieu

sont en état de peu les craindre, et lui-même « prest à me mettre à la teste d'un corps de neuf à dix mil hommes ». Avec leurs quatre pièces de canon, il a « peine a croire que leur milice batte celle-cy ; bien que le comte d'Hornes et Farjeau se promettent merveilles »...

[1680 ?, à Madeleine de SCUDÉRY]. **Belle lettre relative aux Conversations sur divers sujets de Mlle de Scudéry**. Il a reçu son présent à genoux : « Ce qui vient de vous mademoiselle porte avec soy une recommandation qui charme ceux à qui il est adressé ; et je me fais un sy grand honneur de voir qu'ayant écrit d'aussy belles choses vous m'ayés cru capable d'en connoistre le prix que je vous en seray obligé toute ma vie ; ces livres incomparables que vous nommés si galamment des amys commodes nont pas demeuré longtemps seuls dans mon cabinet. J'ay desja eu une longue conference avec le premier, qui m'a dit des choses sy delicates sy justes et si bien tournées a la louange du Roy que j'ay devoré ce que je devois gouter peu a peu... Il admire en particulier ce que dit Timocrate à Telesile et à Cephise, de ce grand monarque, « ma passion dominante », et l'entretien de Chrisante et Noromate, « qui m'a fait connoistre que les religieux les plus sçavans et les plus zellés ne sont pas ceux qui parlent le mieux contre le libertinage ; et que mademoiselle de Scudery est tousjours inimitable »...

Au dos de la lettre, Madeleine de SCUDÉRY a noté de sa main : « Le Duc de St Aignan ».

789

SAINT-EXUPÉRY Antoine de (1900-1944) aviateur et écrivain.

MANUSCRIT autographe, **La Guerre**, [mars 1939 ?] ; 4 pages et quart sur 5 feuillets in-4 de papier pelure jaune, avec ratures et corrections, paginé en bis de 3 à [7], avec un petit **croquis** à la plume de visage en tête.

4 000 / 5 000 €

Manuscrit sur l'inéluctabilité de la guerre contre l'Allemagne expansionniste, après l'invasion hitlérienne de la Tchécoslovaquie (15 mars 1939).

[Saint-Exupéry était parti début mars 1939 faire un voyage en auto en Allemagne, rapidement interrompu le 15 par les événements. Ce texte, peut-être conçu comme un reportage, semble inédit. Un développement sur le blé est très proche d'un paragraphe de *Pilote de guerre* (Pléiade, t. II, p. 207).]

« L'Allemagne. L'entrée à Prague. [...] d'où vient cette atmosphère sans enthousiasme ? Sur les petits chemins de campagne des troupes et des troupes et des troupes. [...] Dans cette auberge l'hôtesse, qui regarde passer les hommes nous parle : c'est terrible, n'est-ce pas ? On va certes lui prendre ses fils. Elle a cinq fils. Elle résiste à la guerre. Elle ne comprend pas la guerre. Mais voilà longtemps que je ne crois plus au langage intellectuel. Celle-là résiste à la guerre. D'autres résistent à la guerre. Il faudrait sans doute sonder loin les cœurs pour découvrir même dans les jeunes gens, sages vides et fatigués, autre chose que le refus de la guerre. Où est-elle donc l'acceptation de la guerre ? Et cependant elle est possible. Voilà les témoins de la menace, tous ces insectes carnivores, tous ces instruments huilés [...] polis, brillants qu'un peuple s'est forgé comme un outil. Et qui s'écoulent vers les routes en direction de Prague. Les écailles de métal on les installe dans les campagnes et les campagnes changent de sens. Je songe aussi au mystère des natures, au mystère de l'être. Il suffit d'un instrument semblable aux lisières d'un champ de blé et voilà que le blé change de goût. Le pain n'a pas le même goût. Le chant du moissonneur change de sens. Toutes les seringues injectent leurs venins et transforment l'être en un autre être. Et cependant l'on n'a rien changé de la paix des campagnes, du coup de vent dans les moissons. Mais qu'est-ce qu'un champ de blé ? L'homme n'est pas un bétail à l'engrais. Il y a le cantique du blé et le poème de la moisson. Le blé cet élément spirituel aussi.

Celui-ci. Et voici la part qui se transmet. Et la
crainte dans cette Allemagne qui s'est revêtue de ses
maïs comme elle apercevait une femme. L'impression

l'homme, l'empire
c'est-à-dire la femme.

un autre ce n'était pas
mais au langage. Elle
les remarques au sein
homme si on fallait
vient. Et si revenir
de la nature n'est-elle pas fin. Or

l'homme, l'empire, on voit au point pour la
on voit la nature bien pour le langage. Et c'est
exacte non sur appui de la langue et l'homme
parfaitement bien la nature et la nature
de ce se nomme et l'homme. Alors le langage

l'empire, l'empire
c'est-à-dire la femme.

mais le langage est X.
semblable à une. En
apparaissent sur la
terrestre en couleur. De

un à l'autre cela n'est pas
un être "le deux sur parole parvenue
ne peuvent reconnaître une chose et
au cas où n'importe, sans appeler, elle
comparaison, l'empire, l'empire
l'empire, l'empire, l'empire. De
il se montre avec plus la parole
pas plus tard que la parole redonne
mieux si mieux, mais aujourd'hui de
l'homme plus tard la parole en elle

et il y a la nature
l'empire, l'empire, l'empire. Et
la parole en soi et l'empire, l'empire

3 bis

l'empire

3

l'empire, l'empire, l'empire, l'empire, l'empire.

De voir une atmosphère non atmosphère? les la nature humaine
campagne, le temps, les temps, les temps. C'est un monde
de l'empire, l'empire, l'empire, l'empire, l'empire.

Et cette atmosphère, l'empire, l'empire, l'empire, l'empire.

Elle est ainsi fin. Elle n'est-elle pas fin. Elle ne comprend pas
la parole, mais une longtempère de si de son être au langage
intelligible. Elle la nature et l'empire, l'empire, l'empire, l'empire.

l'empire, l'empire, l'empire, l'empire, l'empire. Et
l'empire, l'empire, l'empire, l'empire, l'empire.

l'empire, l'empire, l'empire, l'empire, l'empire. Et
l'empire, l'empire, l'empire, l'empire, l'empire.

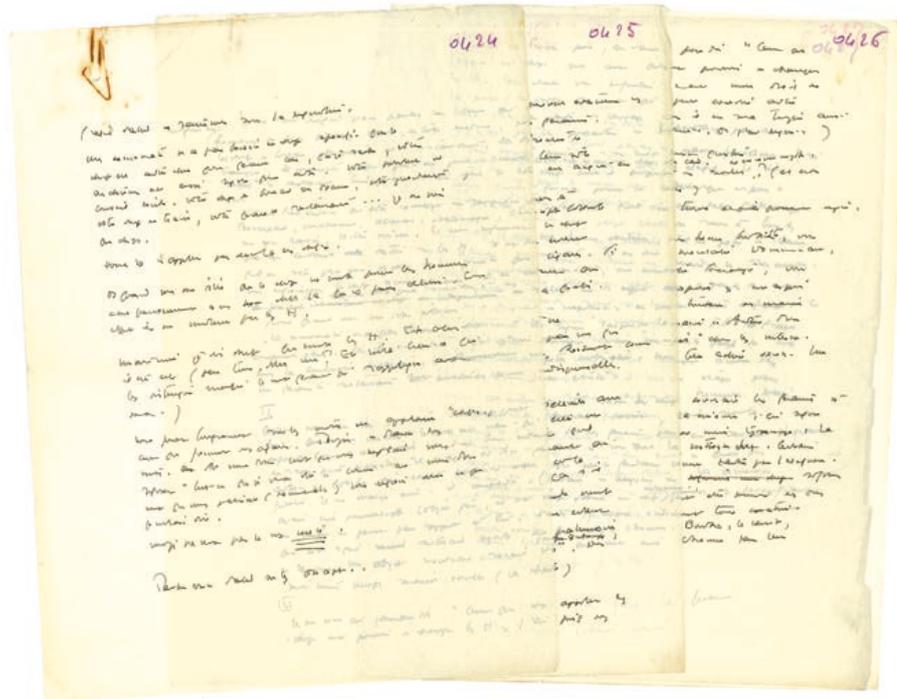
l'empire, l'empire, l'empire, l'empire, l'empire. Et
l'empire, l'empire, l'empire, l'empire, l'empire.

l'empire, l'empire, l'empire, l'empire, l'empire. Et
l'empire, l'empire, l'empire, l'empire, l'empire.

Et voilà la part qui se transmet. Et moi me voilà écrasé dans cette Allemagne qui s'est revêtue de ses écailles. Mais comme elle a peur cette femme. Simpletment remuée dans son ventre et se moquant bien de l'Empire. Mais en apparence. Voilà longtemps que j'ai cru remarquer que pour bien comprendre les hommes il ne fallait pas écouter ce qu'ils disent. [...] On croit que l'homme s'énonce. On croit qu'il agit pour des motifs explicables. On croit le saisir bien par le langage. Et en effet les sciences exactes nous ont appris que le langage de l'homme saisissait parfaitement bien les phénomènes de la nature. Et on pense qu'il en est de même de l'homme. Alors la guerre est impossible car rien du langage du XX^e siècle ne chante la possibilité de guerre. En a-t-il paru des livres depuis dix-huit sur les horreurs, les turpitudes, la stérilité des guerres. Personne qui ne croit chez moi en France que la guerre ne soit

impossible ». Et il cite ALAIN... « il y a les demandes de l'espèce qui triomphent de la logique ou s'en moquent bien. Et chacun les ignore en soi ces tendances cachées parce qu'il n'est point de mots pour les dire. [...] Ainsi de la morale : chaque individu préfère être libre car ne pas être libre s'exprime par l'opposition d'un désir. Et cependant eux-mêmes, confusément, se cherchent des maîtres. Et s'inventent des morales. [...] De même de la guerre : chaque individu la refuse. Cependant ils feront la guerre. Tous. Elle ne peut que plaire, cette faillite. Et l'on est tous prêts à l'admettre contre les fortes têtes qui soutiennent le progrès technique. La propagande allemande nourrissait d'arguments les adversaires d'une armée qui a des stocks d'armes voilà qui n'est pas raisonnable. Le courage du bon armement d'infanterie, voilà les facteurs décriés. De temps à autres un grand non conformisme se révèle qui rompt avec les traditions et

triche avec le jeu. Il est contre la logique mais la logique c'est un exploit du passé. [...] C'est-à-dire toujours un langage qui les relie les uns aux autres. Ils se succèdent suivant une loi. Il faut modifier l'équation pour qu'elle absorbe aussi ce point-là. Ma loi n'est qu'une méthode de classement. [...] Les génies sont ceux qui ont rompu avec la tradition. La tradition codifie les découvertes du génie. Mais quand les conditions ont évolué ce code ne vaut plus rien. Et voilà devant nous l'Allemagne non conformiste qui occupe les routes et fait des exercices tactiques »... Etc. Provenance : vente Artcurial, 16 mai 2012 (n° 387).



790

SAINT-EXUPÉRY Antoine de (1900-1944) aviateur et écrivain.

MANUSCRIT autographe, [**Sur le chef dans la société**, vers 1940] ; 4 feuillets in-4 écrits au recto sur papier pelure américain filigrané *Esquire Onion Skin*, avec foliotation postérieure au crayon violet 0424-0427 (petites traces de rouille).

3 000 / 4 000 €

Réflexion sur le concept de chef.

L'auteur développe le même concept du chef que dans *La Morale de la pente* (Pléiade, II, p. 29-30), mais avec un développement très différent. Ici, c'est un texte en forme de réponse sur la place et le rôle du chef dans la hiérarchie militaire et par extension dans la société humaine et sociale. Comme dans *La Morale de la pente*, l'auteur commence par définir ce que doit être un chef. Il dénonce l'image stéréotypée, convenue, de ces hommes dirigeants, ministres, gérants, etc. fumant des gros cigares. Une fois établie la définition du chef, Saint-Exupéry se demande s'il ne s'agit pas d'un mythe. « Est-il souhaitable qu'il s'en trouve et qu'ils puissent agir ? » Pour lui, le niveau absolu du chef, s'il existe, est lié à l'Histoire, que ce soit Bouddha, le Christ ou Marx, qui par leurs idées créatrices ont sauvé l'Homme. La dernière page est la méditation poétique d'un homme loin de son pays, de sa maison, de ses amours...

« S'agit d'abord de s'entendre sur la définition.

Une démocratie n'a pas besoin de chef spécifique. Le chef est autre chose qu'un gérant car, que je sache, votre architecte est aussi rigide qu'un autre. Votre président du conseil décide. Votre chef de bureau des douanes, votre président, votre chef de train, votre gérant de restaurant... Je ne vois que chefs.

Donc vous n'appellez pas ceux-là des chefs. [...]

Vous jouez bougrement sur les mots en appelant "chefs" ceux qui fument des cigares. Toujours le drame des mots. Au nom d'un mot qui vous déplaît vous refusez "tout ce que je veux dire" comme au

nom d'un mot qui vous plaisait (démocratie) vous refusiez aussi ce que je voulais dire.

Moi je ne veux plus de vos MOTS.

Parlons donc d'abord sur les concepts.

Je ne sais pas de qui vous parlez car ceux qui peuvent éventuellement nous indigner en fumant de gros cigares, sont, de toute évidence, des gérants. Les chefs de bureau, les directeurs de banque, les ministres, qui peut-être jouent mal leur rôle et le devraient bien jouer mais dont le rôle est acquis en soi.

Il est bien évident que votre remarque ne s'applique pas à Bonaparte, Mahomet, [...] Charlemagne, Christophe Colomb sur son navire, Hitler même »...

II. Quand on parle du chef, il s'agit généralement « du bon gérant qui autour de l'objet géré exalte l'esprit de corps ou la fidélité. Il ne change rien. Il amplifie »...

III. Ceux que Saint-Ex appelle des chefs « sont ceux qui ont pouvoir de changer les hommes. [...] Il est un homme chrétien, un homme bouddhiste, un islamique, un naziste. Il est une mentalité dominicaine, une mentalité marxiste, une mentalité socratique [...] Il était un "esprit aéropostal", [...] et pour trouver des maisons de commerce où règne « l'esprit de la maison »... Autour d'un simple grand chirurgien se crée un "esprit" chez les internes. Une véritable petite civilisation. Un tel homme peut exister. [...] Certains chefs peuvent agir par le gendarme comme d'autres par l'éloquence. Mais ni le gendarme ni l'éloquence ne suffisent à justifier le nom de chef, [...] Bouddha, le Christ, Marx, tous ceux qui ont sauvé l'homme par leur énoncé »...

Le texte se termine par une méditation sur l'amour de la patrie : « L'amour de mon pays garde un sens à tous les étages. Il devient amour de la maison. Il est pétri de l'amour des maisons et il éclaire l'amour des maisons de mon amour. J'aime ma maison dans mon pays et le pays de ma maison. Ma maison reçoit sa lumière d'être de France. Ce n'est point une maison de n'importe où. Et la France reçoit sa lumière de ma maison. Elle est le pays de ma maison. L'amour de mon pays devient amour des hommes de mon pays. Et il est un étage plus haut encore où il devient amour des hommes. Mais cet amour des hommes fonde son unité sur la diversité des matériaux, de cascade en cascade »...

Provenance : vente Artcurial, 16 mai 2012 (n° 394).

m'empêcher de le faire...
 femme de son aspect. mais, et son soutien, les parents,
 les chefs de l'armée, de l'administration, des directeurs
 de l'enseignement, de l'industrie, de l'agriculture, de l'économie
 mais le service lui-même mais la vie en ce moment
 est...

Il en finit avec de tels regards et rappelés par la
 Bonaparte, m'homme, d'abord, et d'abord, Christophe Colomb
 ou son navire, Hélium même. Si une expérience de chef
 par un certain nombre de chefs de file. Il en finit avec
 plus ou moins de chefs de file pour les ligues. Si
 un esprit de chef ou un homme de chef au service de
 son pays et de son peuple. ~~Il en finit avec de tels regards et rappelés par la~~
 Bonaparte, m'homme, d'abord, et d'abord, Christophe Colomb

"la démocratie va pour l'avenir" dit-il...
 en ce pays, les idées en action, et d'abord par un peu
 sur la condition humaine, et d'abord par un peu de
 un peu de restauration par certains comme indispensables.

II

Ordonne me de réviser : l'acte de son acte est révisé avec
 lui. Grand me de réviser "le monde est un lieu de vie et
 après le temps et un lieu de vie" dit-il. Les idées en action
 un peu plus et c'est tout. Il ne s'agit pas de la parole de
 action et l'objet plus exact l'esprit avec cette
 parole. Il ne change rien. Il change rien. (Ce n'est
 avant que pendant l'objet plus, et un monde vient
 de l'autre et pense par rapport à lui, et d'abord
 que cet esprit serait révisé avec lui, et d'abord
 et l'homme. Un objet nouveau serait révisé avec lui, et d'abord
 avec l'homme et l'objet nouveau (la parole)

III

Il ne s'agit pas de réviser "le monde est un lieu de vie et
 après le temps et un lieu de vie" dit-il. Les idées en action

SAINT-EXUPÉRY Antoine de (1900-1944) aviateur et écrivain.

MANUSCRIT autographe, [**Scénario**, vers 1941-1942] ; 9 feuillets in-4 écrits au recto sur papier pelure américain filigrané *Esleek Fidelity Onion Skin*, paginé [1]-8 (foliotation postérieure partielle : 0414, 0380-0386 ; légères traces de rouille, petites perforations marginales).

5 000 / 7 000 €

Scénario inédit d'un film sur la Résistance.

Il est divisé en huit parties, numérotées I à VIII.

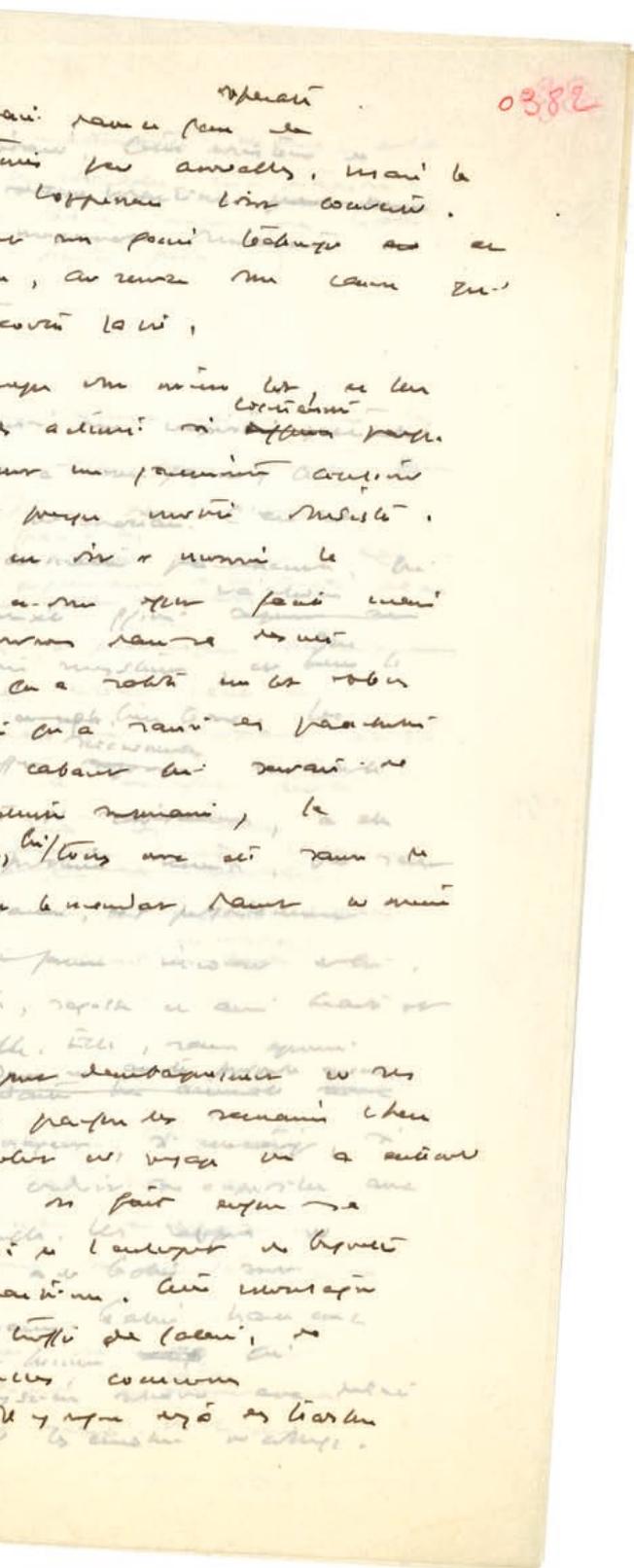
L'action se passe en « Europe occupée », rassemblant d'abord quatre personnages « menacés par la terreur naziste » : un professeur de philosophie, un ancien ministre, un juif, un manoeuvre d'usine qui a saboté, une châtelaine qui a sauvé un parachutiste anglais. L'action débute « sur l'instant où celui qui se considère comme perdu se voit mystérieusement sauvé ». Un prisonnier, interrogé par un officier allemand, refuse de répondre. Pendant cet interrogatoire, on prépare son évasion : « Une voiture cellulaire traîne. Monte un chauffeur et trois soldats allemands, brinquebalés sur le pavé d'une rue obscure, au petit jour. Quatre balayeurs et une charrette en travers de la rue. La voiture cellulaire doit stopper. Discussion sur l'obstacle avec les balayeurs qui brusquement démasquent des mitraillettes, neutralisent les trois allemands et les enferment dans une loge de concierge. Puis, déguisés en soldats allemands, réapparaissent dans la rue, s'installent à bord de la voiture cellulaire et reprennent leur route ». Après un second interrogatoire, le prisonnier est conduit dans la cour, où l'attend la voiture cellulaire qui va le sauver...

La scène suivante se déroule dans un château où se réfugient des résistants et des évadés. Un certain Gabin, chef de cette « organisation souterraine qui achemine, par étapes prudentes, les évadés vers le salut », est un ancien mauvais garçon, qui a « une maîtrise parfaite dans ce genre d'opération de contrebande au cours d'activités peu convenables. Mais la guerre, le désastre, la haine de l'opresseur l'ont converti. Et il a mis tout son génie technique et son sens de l'aventure, au service d'une cause qui peut, à chaque minute lui coûter la vie ». Les résistants sont tantôt des gens d'un cirque ambulancier, tantôt voyageurs de commerce, ou maraîchers : « Ainsi à chaque étape, sans perte de temps, ils sont changés d'identité, déguisés autrement, affectés à d'autres fonctions. Ils sont ainsi pris en charge pour chaque élément du parcours par des organismes prêts à se mettre en route », réunissant des gens divers : « un ouvrier qui a saboté un lot d'obus, une châtelaine qui a sauvé des parachutés anglais, une danseuse de cabaret qui servait de boîte aux lettres pour activités souterraines, le physicien déjà décrié etc., qui tous ont été sauvés de justesse peu avant le mandat d'arrêt ou même après internement »...

Leur objectif est de rejoindre le pont d'embarquement « où ses protégés ont à attendre parfois des semaines l'heure du départ », le « château », en fait un entrepôt d'une compagnie maritime, truffé « de galeries, de cellules et même de salles communes vaguement meublées [...] Cette existence de troglodytes dans ce paysage maritime est également source inépuisable d'inventions fertiles ». L'endroit est tenu par une femme, dont Gabin s'éprend... Après quelques anecdotes, Saint-Ex commente : « nous ne nous sommes étendus sur les aspects caravane et château que pour montrer que la substance concrète de l'histoire peut échapper perpétuellement à la banalité grâce à ces cadres et ces activités. Mais ce qui ressort en permanence de cette curieuse place comique, inattendue, et pittoresque, c'est l'entraide, l'entente tacite et l'héroïsme d'un peuple chassé par l'occupant naziste ».

Au chapitre VII, Gabin doit partir à Amsterdam pour chercher d'autres évadés ; mais on apprend au château « son arrestation et sa condamnation à mort ». L'organisation le sauve, et « on le voit successivement et rapidement clown dans le cirque, curé dans le pèlerinage (un curé au langage dru), paysan conduisant des vaches », avant de s'embarquer, embrassé par la jeune fille. Le film se termine par le retour, un an plus tard, de Gabin avec un commando américain ; il est blessé, la jeune fille « le panse, le prend dans ses bras et berce sa mort ».

Provenance : vente Artcurial, 16 mai 2012 (n° 391).



SAINT-EXUPÉRY Antoine de (1900-1944) aviateur et écrivain.

MANUSCRIT autographe, [**Appel aux Américains**, 1942] ; 2 pages et demie in-4 sur 3 feuillets de papier pelure jaune paginées a à c.

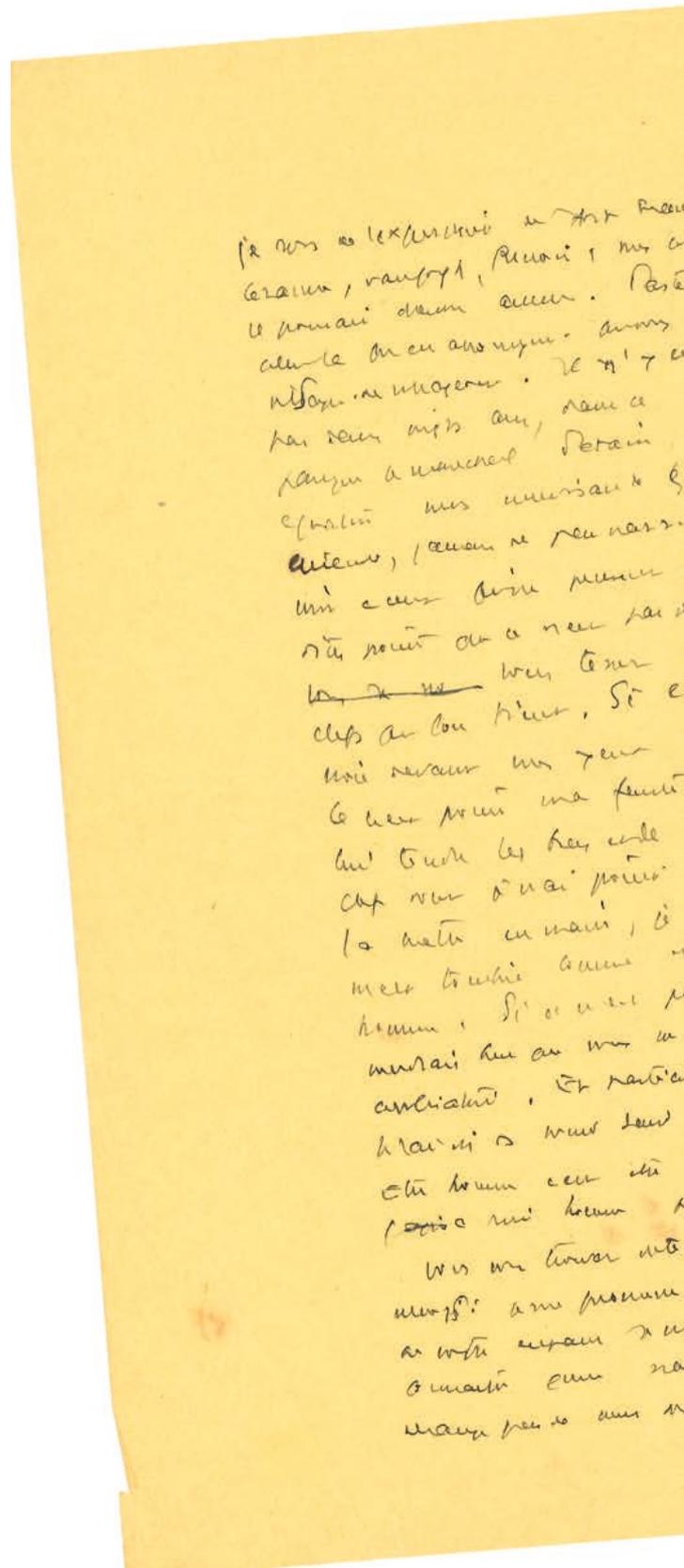
3 000 / 4 000 €

Vibrant appel inédit aux Américains pour entrer en guerre et sauver la France du nazisme.

Il sort de l'exposition de l'Art Français : « J'en sors avec colère. Cézanne, Van Gogh, Renoir, mes contemporains, mes frères » ; mais ce monde lumineux est menacé par le maréchal Pétain et les nazis, qui ne permettent pas de vivre à ceux qui ne pensent pas comme eux. « Ne dites point que ce n'est pas votre affaire. Car vous tenez les clefs. On ne choisit pas les clefs que l'on tient. Si l'un de vos enfants se noie devant vos yeux ce n'est point mon affaire. Ce n'est point ma faute si je détiens la clef de lui tendre les bras et de le sauver. Et pourtant cette clef dont je n'ai point choisi que Dieu brusquement me la mette en main, je n'ai point le droit de l'ignorer. Elle m'est tombée comme un héritage parce que je suis homme. Si ce n'est point cela être homme je voudrais bien que vous m'expliquiez ce que vous appelez une civilisation. Et particulièrement une civilisation chrétienne. [...] Être homme c'est être responsable. Et dans la mesure où je suis homme je suis responsable du sort des H[ommes] ».

Et il évoque son propre engagement [dans le Groupe 33 et la bataille d'Arras, évoqués dans *Pilote de guerre*] : « Nous pensions mourir – et je me suis battu – et j'ai refusé pour me battre d'aller vivre pendant la guerre la vie heureuse et en tous cas en sécurité des États-Unis. [...] Nous avons perdu dans mon groupe dix-sept équipages sur vingt-trois. J'ai accepté dix-sept chances sur 23 de laisser les os dans cette histoire. Et puisqu'il faut, dans ce pays, obligatoirement, que l'on soit agent de quelque personne j'étais agent de l'homme. [...] je reconnais un homme dans l'homme même s'il ne pense pas comme moi. Autrement ce n'est pas l'homme que je vénère c'est moi. Et cela est de secte barbare. Et la vie de l'homme si j'en tiens la clef dans mes mains alors j'en suis responsable. Je n'ai point le libre choix de mes devoirs. Ce serait trop facile. Je pense qu'il y a même là une définition cachée du devoir le devoir c'est ce que l'on ne choisit pas. [...] Qu'est-ce qu'une démocratie qui se résume en droits et qui oublie tous ses devoirs ? [...] Moi je vous présente le passé pour vous faire toucher l'avenir. Moi je vous dis cette exposition de l'art français, cette lumière, voici que vous tenez la clef de cette lumière, voici que vous tenez dans les mains le pouvoir d'empêcher de sombrer le navire qui charrie de tels trésors. [...] Pasteur a sauvé plus de vies humaines qu'aucune armée. [...] Il y a quelque part un Pasteur enfant qui crève de faim, [...] un Renoir enfant. Il y a un navire qui sombre et vous le regardez sombrer parce que vous n'aimez pas le capitaine ! [...] Et pourtant vous êtes grand, vous avez un président dont je n'ai jamais lu que de hautes paroles ! Vous êtes généreux. Pourquoi tout à coup cette logique formelle ? Vous résolvez une équation et au nom de sa solution vous infligez la mort. Vous l'infligez parce que vous détenez le pouvoir de sauver. Si un enfant se noie à ma portée et que je détourne les yeux c'est moi qui l'assassine ».

Provenance : vente Artcurial, 16 mai 2012 (n° 389).



l'air. Je suis avec elle.
 toujours, mes parents. Et
 tu le Bénédictin. A moi
 avec elle. A l'heure
 avec elle. V. n'y a pas
 village de récolte de maux.
 sans mes la nature de
 hommes. Je n'ai rien
 30: mes ne permettent pas de
 par comme nous. Le
 être effrayé. Car tout va
 le plus, on ne doit pas le
 la se ne se départir de
 à la se sont mon affaire.
 ni même la chef de
 à sauter. Et pourtant cela
 chose de nos Bénédictins au
 n'ai plus à voir à l'église. Et le
 en histoire par ce V. n'y
 que cela est l'homme d'
 expliquer ce que appelle une
 ressemblance en cercle de malheur.
 d'après et il continue de parler.
 responsable. Et sans la messe et
 mes remarques et mon H.
 mi est ce que nous avons comme
 ma la bête à l'instinct même
 oie, à si à moi seul et
 mi sans me voir et dire ce que
 même pour en appeler l'ensemble.

- et si me suis battu - et si ai repéré
 celles qui peuvent la faire leur
 en regardant ces deux vers. C'est pour
 un peu de temps un coup de vent d'ouest
 . J'ai écrit ces vers en 23
 dans cette histoire. Et pendant ce temps, dans
 l'histoire, on les voit avec quelques
 après et l'homme. Je m'occupais de la
 seule lecture. L'homme en a même
 fait. A l'air et en un abrégé. Et
 sous son homme même et le même
 d'ailleurs à voir l'homme à l'air et en
 et se sont les deux. Et le n'y
 dans la chef dans mes mains alors
 elle. Il n'a rien à dire alors
 n'est pas facile. Il peut être y a même
 à l'air et même; à l'air et
 même par.

et s'explique.
 , on ne peut pas en demandant
 ai un certain sentiment de
 en contre-pas de nos (200) en
 avec démocratie. On se retrouve en
 le tout ses réserves, mais en
 elle traité de nous, et de cette
 peut par l'homme.
 l'ensemble par son vers fait
 lui se me dit cette expertise de
 en l'ensemble, mais de mes pour
 moi, mais de mes tous dans
 ni l'ensemble se sont les
 en tous les vers. Pas de sa plus

SAINT-EXUPÉRY Antoine de (1900-1944) aviateur et écrivain.

MANUSCRIT autographe, [*Lettre aux Français*, 1942];
31 feuillets in-4 écrits au recto à l'encre noire sur papier pelure
américain filigrané Esleek Fidelity Onion Skin.

15 000 / 20 000 €

Première version inédite de la Lettre aux Français appelant les Français à s'unir pour sauver la France.

[Saint-Exupéry, exilé aux États-Unis, se trouve dans une situation délicate : il ne veut pas choisir entre Vichy et De Gaulle, tout en voulant combattre le nazisme et l'Allemagne d'Hitler. Choisir De Gaulle est difficile pour lui, alors que le général n'est pas reconnu par le gouvernement américain. Après l'occupation de la « zone libre » le 11 novembre 1942, voulant alors rassembler les Français vivant aux U.S.A. et convaincre l'Amérique d'intervenir dans la guerre, il rédige un appel aux Français pour une allocution radiodiffusée le 29 novembre 1942 sur les postes américains émettant en langue française et largement reproduite dans la presse, recueillie dans *Un sens à la vie*, maintenant éditée sous le titre *Lettre aux Français* (Pléiade, t. II, p. 69-73).]

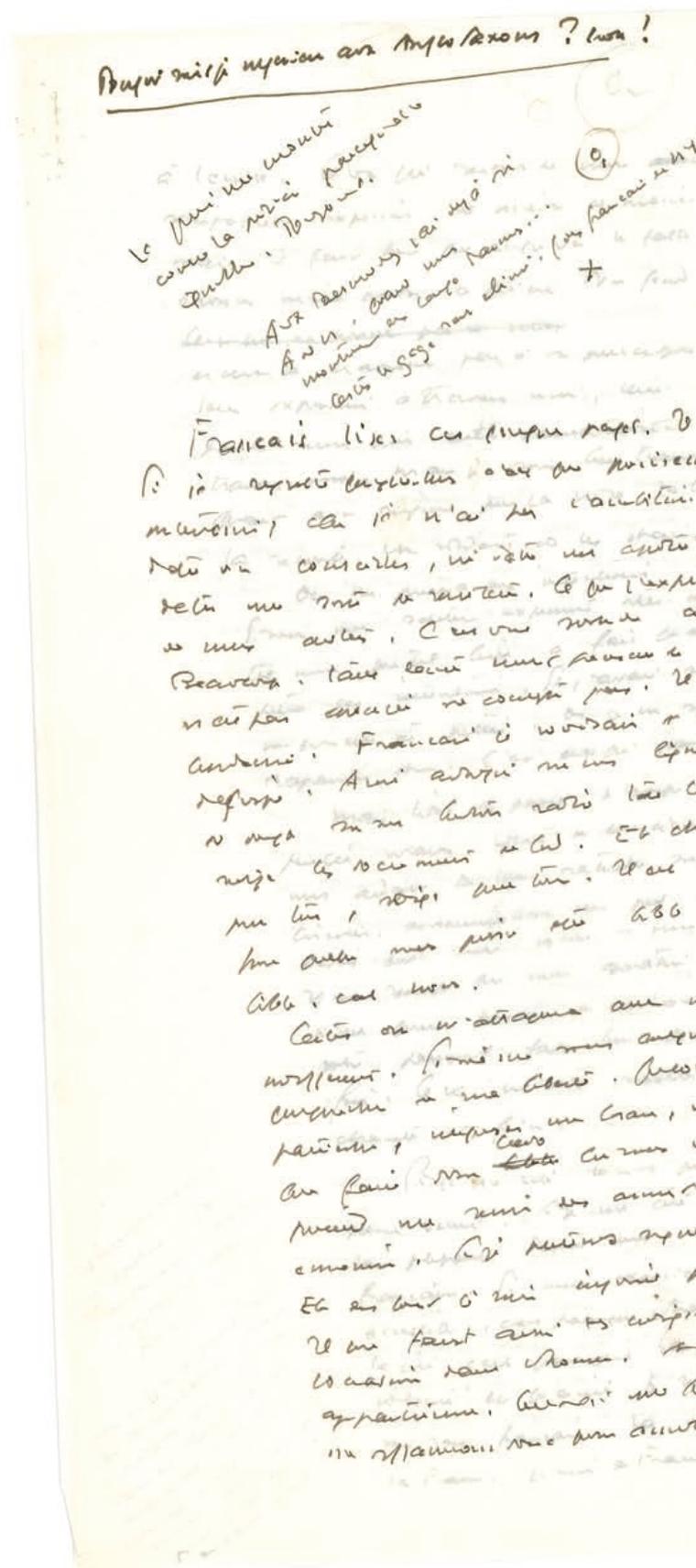
Ce texte est un premier jet, avec ratures, corrections et additions marginales, à pagination discontinue, de la *Lettre aux Français*, très différent du texte définitif. Nous n'en citerons ici que de brefs extraits.

« Français de mon pays, j'ai longtemps refusé de m'adresser à vous. [...] Je me sens français. La France n'est point une. Je ne suis pas la France. Je suis de France. [...] Cette guerre, Français, nous avons eu l'honneur de l'engager contre la raison des logiciens. Nous pensions qu'il était grand temps de nous dresser contre le nazisme. Nous étions sentinelle avancée. Nous avons regardé autour de nous et nous n'avons rien vu sur qui nous appuyer. [...] Les problèmes qui pèsent sur notre génération sont inextricablement contradictoires. Époque sans frontière claire. Or la frontière passe à travers la nation. Quelquefois à travers la famille. Toujours à travers l'homme. [...] Tout pouvait craquer si craquait notre frontière. [...] Nous portons sur nos épaules un poids plus lourd que 1914. [...]

Certes nous étions contre l'armistice. C'était un rite de soldats, nous n'étions pas responsables de cette France au ventre ouvert et qui répandait ses entrailles sur les routes embouteillées. [...] L'armistice une fois sollicité nous avons émigré en Afrique du Nord. J'ai volé en avion Farman quadrimoteur sur le terrain de Bordeaux. J'ai embarqué à bord de jeunes pilotes recrutés par deux de mes camarades et amis, au hasard de nos promenades nocturnes. Nous avons débarqué notre cargaison à Alger. Nous pensions poursuivre la guerre. Mais l'armistice a été conclu. L'Armistice valait pour l'Afrique du Nord [...]

Nous avons pensé, nous, que Vichy avait une fonction. [...] cette structure provisoire ne représentait rien du pays réel ». Elle a pu cependant éviter un départ massif des hommes vers les camps allemands, qu'aurait imposé une administration allemande... « Je ne fais pas crédit de ce miracle à tel ou tel. J'en fais crédit à l'obscur conscience française répandue à travers les bureaux, les offices, les postes de commandement principaux ou secondaires, et qui s'exprimant par les voies offertes, crises ou résistances ou menaces – dans la mesure où certains pays tels que l'Afrique du Nord nous permettaient des menaces – a réussi avec une sorte de génie organique à sauver quelque chose de la France et à refuser quelque chose à l'invasisseur. Le terme de l'Armistice a été pour lui une erreur fatale car croyant à la capitulation immédiate de l'Angleterre et à la légende d'un HITLER hypnotisant le monde avec le génie du satanisme et prenant dans ses mains le contrôle de la planète sans avoir eu à verser le sang allemand (et ceci me paraît capital) l'Allemagne a consenti à la France un avantage dont les effets se fussent amenuisés d'eux-mêmes au cas d'une victoire rapide et totale ». Mais Vichy ne tenait « que des gages fantômes »... Etc.

Provenance : Nelly de VOGÜÉ (vente Drouot 27 novembre 1990, n° 258) ; Bibliothèque Dominique de VILLEPIN, *Feux & Flammes, I Les Voleurs de feu* (28 novembre 2013, n° 154).



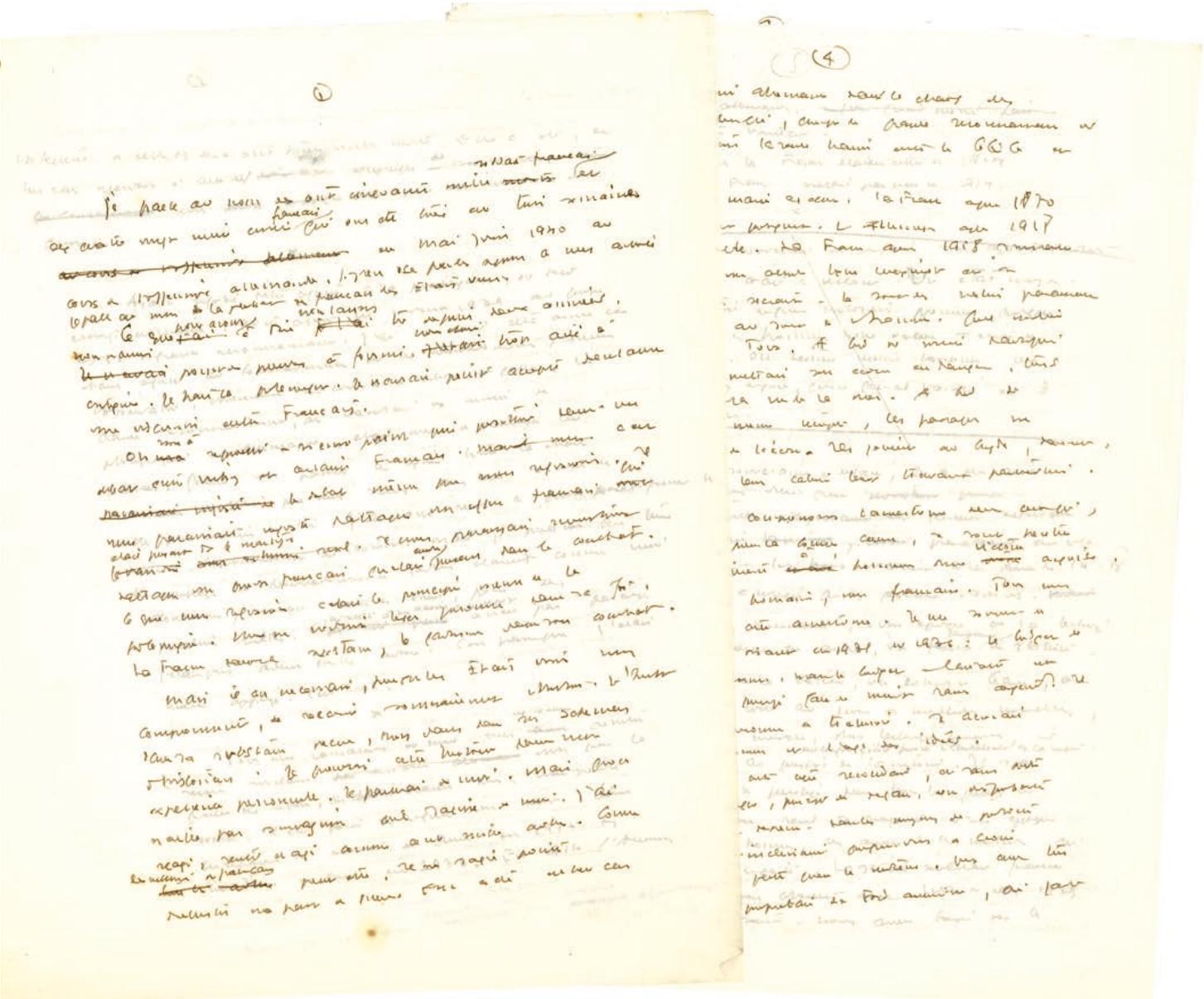
SAINT-EXUPÉRY Antoine de (1900-1944) aviateur et écrivain.

MANUSCRIT autographe, [**Appel aux Français**, automne 1942] ; 7 feuillets in-4 écrits au recto sur papier pelure américain filigrané *Esleek Fidelity Onion Skin* paginé 1-7, avec ratures et corrections.

6 000 / 8 000 €

Appel inédit aux Français où Saint-Exupéry rappelle son propre engagement de pilote dans la guerre, et appelle les Français de l'étranger à s'unir contre l'ennemi.

[Saint-Exupéry, exilé aux États-Unis, se trouve dans une situation délicate : il ne veut pas choisir entre Vichy et De Gaulle, tout en voulant combattre le nazisme et l'Allemagne d'Hitler. Choisir De Gaulle est difficile pour lui, alors que le général n'est pas reconnu par le gouvernement américain. Après l'occupation de la « zone libre » le 11 novembre 1942, voulant alors rassembler les Français vivant aux U.S.A. et convaincre l'Amérique d'intervenir dans la guerre, il rédige un appel aux Français pour une allocution radiodiffusée le 29 novembre 1942 sur les postes américains émettant en langue française et largement reproduite dans la presse, recueillie dans *Un sens à la vie*, maintenant éditée sous le titre *Lettre aux Français* (Pléiade, t. II, p. 69-73) ; le présent manuscrit, inachevé ou dont la fin manque, pourrait se rattacher à une première version abandonnée.]



« Je parle au nom des cent cinquante mille soldats français et des quatre-vingt-mille civils français qui ont été tués en trois semaines en mai-juin 1940 au cours de l'offensive allemande. Si j'en ose parler souvent à mes amis je parle au nom de la plupart des Français des États-Unis ». Il hait la polémique et n'aurait « point accepté d'entamer une discussion entre Français. On nous a reproché de n'avoir point pris position dans un débat entre Vichy et certains Français. Mais c'est le débat même que nous refusions. Il nous paraissait injuste d'attaquer un effort français qui était présent dans le martyre. [...] Nous ne voulions léser personne dans sa foi. La France dans sa résistance, le fascisme dans son combat ».

Il va faire appel à son expérience personnelle de pilote de guerre, mais précise : « J'ai réagi, senti et agi comme cent mille autres. Comme des milliers de Français peut-être. Il ne s'agit point d'illustrer ma part à moi. Elle a été en tous cas un témoin de celle des deux cent trente mille morts. Elle a été, en tous cas, inférieure à celle des équipages de mon groupe qui ont péri en mission de guerre. Ayant refusé d'être affecté à la propagande, ou d'être envoyé en mission, j'ai été affecté en novembre 1939 au groupe 2/33 de grande reconnaissance. J'ai demandé cette arme car étant affecté au bombardement et les bombardements, comme l'observation, chômant au cours de ce début de guerre, la grande reconnaissance, qui exécutait des missions de photographie en Allemagne, était élue à participer au combat. Quand nous passions les lignes toute la chasse allemande décollait pour nous seuls. Nous leur servions de cible pour exercice de tir »... Il dresse un parallèle entre 1914 et 1939, comparant le faible armement de l'Allemagne de 1914 avec sa puissance redoutable en 1939 et ses vingt millions d'habitants supplémentaires, alors que la France, qui, « des années durant, avait participé aux efforts de paix du monde entier », avait pris un retard considérable. Après 1870, la France avait effectué « un redressement prodigieux. L'Allemagne après 1918 réalise le même miracle. La France après 1918 s'installe dans la paix derrière une absurde ligne Maginot et se protège de problèmes sociaux. Le sort des nations paraissait fixé au sort de l'Homme »... Saint-Exupéry évoque Pierre Cot lui confiant « en 1935 ou 1936 : le budget de la guerre est énorme, mais le budget de l'aviation est ridicule. [...] Il n'accusait personne de trahison. Il accusait l'âge des hommes et l'âge des idées. [...] Les responsabilités de la France étaient celles de 1914. La position de la France n'était pas celle de 1914. À cette cause souveraine de défaite, qui à elle seule s'est entraînée au cours d'une guerre industrielle presque exclusivement s'ajoutaient des facteurs secondaires dont le principal était, aussi paradoxal que cela paraisse, la victoire. Les héros victorieux de la guerre de 14-18 étaient moins aisés à critiquer que les généraux vaincus. Ils se trouvaient être nécessaires, à une époque où la technique était bouleversée d'année en année, un facteur dangereux de stabilité. Les éléments jeunes de la nation, pouvaient lutter au nom de méthodes nouvelles, d'une pensée de guerre nouvelle, d'une technique nouvelle, ils se heurtaient d'abord au prestige de la victoire, au confort égoïste peut-être de l'installation dans la victoire »...

Les causes « ne sont pas spécifiquement françaises. Nous aurions pu faire mieux. Si nous avions été vaincus, si nous avions peu souffert, si nous avions vécu pour les valeurs de guerre, si nous avions su être ingrats envers nos vieux généraux, nous aurions pu tenir peut-être plus longtemps, mais une disproportion trop flagrante favorise peu le dynamisme. [...] Que valait le pays, que valaient les soldats ? Il en est mort cent cinquante mille en trois semaines. Morts inutilement car d'un seul coup tous les plans et toutes les doctrines ont craqué. [...] À quoi bon inventer comme boucs émissaires des traités payés par l'Allemagne, des généraux en chef pactisant avec le nazisme par peur du communisme ? Ceci est déshonorant, ceci engage la nation. Nos chefs étaient trop vieux, trop pontifants, trop chargés d'honneur, trop solidaires d'une génération périmée, ou trop découragés »... Mais « la guerre continue en Afrique du Nord ». Et Saint-Exupéry raconte comment il va rejoindre l'Afrique du Nord en empruntant un avion depuis la base de Bordeaux...

Provenance : vente Artcurial, 16 mai 2012 (n° 388).

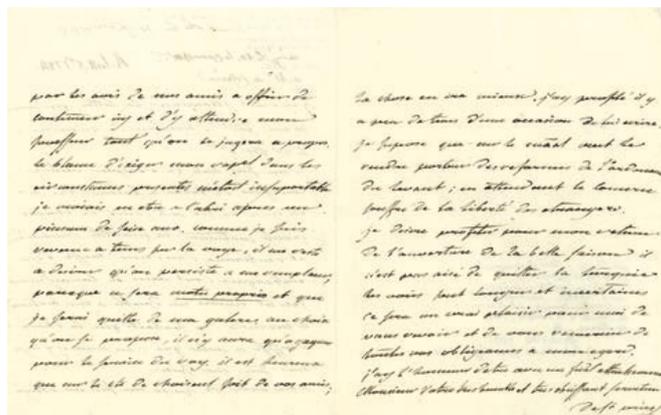
795

SAINT-PRIEST François-Emmanuel Guignard, comte de (1735-1821) diplomate et ministre.

4 L.A.S. et 1 L.S. « de St Priest », 1783-1810 ; 9 pages in4.

200 / 300 €

Constantinople 10 décembre 1783. Ambassadeur en Turquie, il souhaite en partir, après seize ans de présence, et être « quitte de ma galère » ; il a écrit au comte de CHOISEUL ; il suppose que le maréchal veut « se rendre porteur des réformes de l'ordonnance du Levant ; en attendant le commerce souffre de la liberté des étrangers »... 1^{er} mars 1784, peu avant son départ de Constantinople : « je suis mis au rang des serviteurs inutiles comme les bons de l'évangile et je ne m'en plains pas ». Il ajoute que l'Impératrice de Russie lui a fait don de son portrait dans une superbe tabatière et que sa femme a reçu des fourrures, « c'est finir sur la bonne bouche »... 17 janvier 1789, remerciant un cousin qui l'a complimenté pour son entrée au Conseil du Roi... 31 octobre 1789, il envoie aux prévôts des marchands et échevins de Lyon un décret de l'Assemblée nationale qui sursoit à toute convocation de provinces et d'états. Genève 17 septembre 1810, il évoque une affaire concernant M. de Saint-Victor et le duc de Cadore. **On joint** une l.s. de son père, intendant du Languedoc, Montpellier 12 juin 1782, au sujet de travaux contre les crues du Rhône ; et une lettre de sa femme née Riquet de Caraman, [1825], répondant à une recommandation de M. de Barante.



SAINT-SIMON Louis de Rouvroy, duc de (1675-1755) duc et pair, le célèbre auteur des *Mémoires*.

L.A.S. « Le Duc de S^t Simon », Paris 9 avril 1713, à Michel CHAMILLART ; 3 pages et quart petit in-4.

2 500 / 3 000 €

Très belle et amusante lettre à cet ami et allié, sur ses affaires financières, des aventures féminines, et les séjours à la Cour à Marly et Fontainebleau.

[Le beau-frère de Saint-Simon, Guy Nicolas de Durfort duc de Lorge, était l'époux de Geneviève Chamillart, fille de l'ancien ministre.]

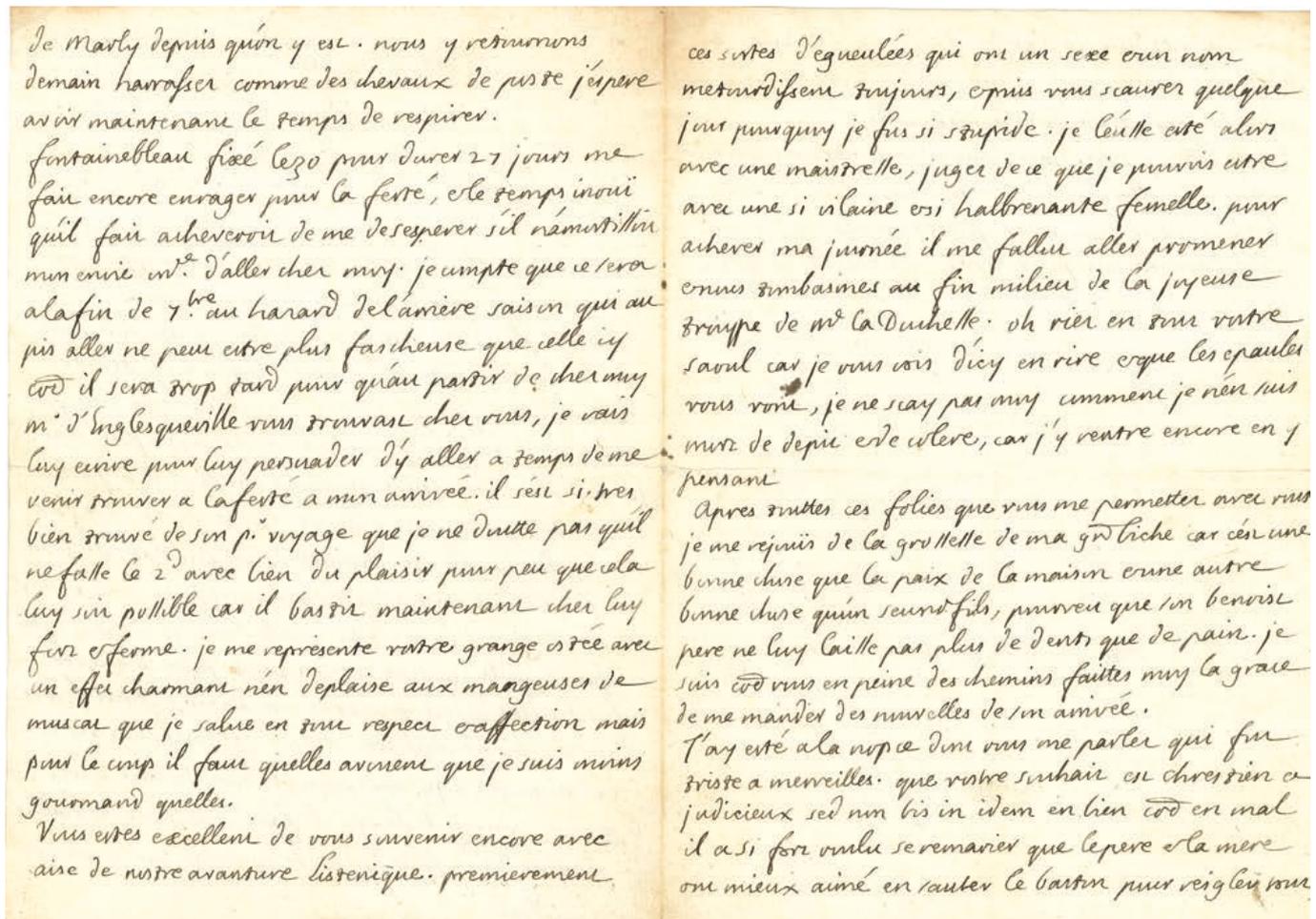
Ce n'est pas la Cour qui l'occupait : « Il m'a fallu finir l'affaire de M^r de Lausbespine & luy compter 50 000 ecus ce qui n'est pas trop

aisé, mais enfin je suis sorti de ses griffes pour n'en jamais plus ouïr parler. En mesme temps il m'a fallu courir apres 20 juges & essayer la lie de la plus fine & de la plus impudente chicane de M^{rs} Nicolaï de Seuil & Dorieux qui s'estoient si bien accoustumés a se rouler sur mon argent depuis 28 ans qu'ils l'ont qu'il n'est sorte d'infamie qu'ils n'ayent mis en usage pour le garder enfin finale j'ay eu ce matin un arrest diffinitif a ce que dans 6 mois pour tout delay les bonnes gens me rendent gorge, & je vous promets bien de leur serrer le gavion comme il faut. Il faut que tous ces diables la m'ayent fait faire plus de 50 lieues sur le chemin de Marly dpuis qu'on y est. Nous y retournons demain harassez comme des chevaux de poste »...

Le séjour de la Cour à Fontainebleau, « fixé le 30 pour durer 27 jours », le fait enrager de ne pouvoir aller en son château de La Ferté [La Ferté-Vidame], « & le temps inouï qu'il fait

acheveroit de me desesperer s'il n'amortissoit mon envie ord[inaire]e d'aller chez moy. Je compte que ce sera a la fin de 7^{bre} au hazard de l'arriere saison qui au pis aller ne peut estre plus fascheuse que celle cy » ; il y recevra M. d'Englesqueville, qui « bastit chez luy fort et ferme ». Il évoque également les travaux de Chamillart, qui a fait démolir une grange, « n'en déplaise aux mangeuses de muscat » (les filles de Chamillart) : « je suis moins gourmand qu'elles ».

Il rappelle avec humour un incident concernant Mme de LISTENOIS : « Vous estes excellent de vous souvenir encore avec aise de nostre avanture Listenique. Premièrement ces sortes d'égueulées qui ont un sexe & un nom metourdissent toujours, & puis vous scaurez quelque jour pourquoy je fus si stupide. Je l'eusse esté alors avec une maistresse, jugez de ce que je pouvois estre avec une si vilaine et si halbreante femelle.



Paris le 9 aout 1713

Il est vray Monsieur que je suis tres occupé puis
que je n'ay pu trouver encore le temps d'avoir l'hon-
neur & le plaisir de vous escrire, mais ce n'est rien moins
que la Cour. il m'a fallu finir l'affaire de M. de
Laubespine & luy compter 50000 ecus ce qui n'est pas
trop aisé, mais enfin je suis sorti de ses griffes pour n'en
jamais plus oüir parler. en mesme temps il m'a fallu
courir apres 20 juges & esuyer la lie de la plus fine
& de la plus impudente chicane de M. Nicolai de Seuil
& d'oreux qui s'escrient si bien auant d'arriver a se ruer
sur mon argent depuis 28 ans qu'ils l'ont qu'il n'est sorte
d'infamie qu'ils n'ayent mis en usage pour le garder
enfin finale j'ay eu ce matin un arrest d'iffinitif a ce
que dans 6 mois pour son delay les bonnes gens me
vendent gorge, & je vous promets bien de leur servir
le garion comme il faut. il faut que vous es diables
la mayem faire faire plus de 50 lieues sur le chemin
ni Chamillan

Pour achever ma journée il me fallut aller promener & nous tombâmes au fin milieu de la joyeuse troupe de M^e la Duchesse ; oh riez en tout vostre saoul car je vous vois d'icy en rire et que les epaules vous vont, je ne scay pas moy comment je n'en suis mort de depit & de colere, car j'y rentre encore en y pensant »...

Après « toutes ces folies », il se réjouit de la grossesse de sa « gr^{de} biche » [la duchesse de LORGE], « car c'est une bonne chose que la paix de la maison & une autre bonne chose qu'un second fils, pourveu que son benoist père ne luy laisse pas plus de dents que de pain ». Puis il parle du mariage de Jérôme

de PONTCHARTRAIN en secondes noces avec Hélène de L'Aubespine : « J'ay esté a la nopce [...] qui fut triste a merveilles. Que vostre souhait est chrestien & judicieux sed non bis in idem en bien comme en mal. Il a si fort voulu se remarier que le père & la mere ont mieux aimé en sauter le baston pour reigler pour eux mesmes que le laisser faire apres eux. Ce parti est si bon qu'il en est surprenant, & je pense qu'elle les regentera tous a merveilles »...

Les Siècles et les jours. Lettres... (éd. Y. Coirault), n° 44, p. 64.

797

SANGUINETTI Antoine (1917-2004)
amiral et homme politique.

TAPUSCRITS et DOCUMENTATION
pour des conférences, commentaires
radiophoniques et articles de la
presse quotidienne ou spécialisée,
et lettres à lui adressées, 1957-2000 ;
environ 2000 documents, la plupart
dactylographiés ou imprimés.

700 / 800 €

Important ensemble d'études et communications de Sanguinetti, et de documentation recueillie par lui (lettres d'hommes politiques, militants et militaires, universitaires et éditeurs, rapports, coupures de presse), concernant notamment les forces armées et la société en France, l'organisation opérationnelle de la Marine, les combats sur mer en 1963, les femmes et les armées, les dictatures en Amérique latine, les droits de l'Homme dans les pays arabes, l'affaire des activistes d'extrême-droite au lycée militaire d'Aix, la professionnalisation des armées, les médias entre la guerre froide et la détente, des résolutions de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen, la réhabilitation des généraux putschistes d'Alger, les conflits idéologiques contemporains (le Golfe, l'ex-Yougoslavie, l'islamisme), les relations américano-soviétiques, l'abandon du nucléaire (l'Appel des Cent), l'avenir de la Méditerranée, l'OTAN, le traité de l'Union européenne, la défense européenne, les dangers du surarmement en Europe, la Corse et la langue corse, etc.

SCHOELCHER Victor (1804-1893) homme politique, auteur du décret d'abolition de l'esclavage.

MANUSCRIT autographe, 1870-1893 ; fort cahier petit in-4 de 85 feuillets, soit plus de 80 pages in-4 manuscrites et environ 90 pages de coupures de presse, cartonnage d'origine, plats de papier peigné, dos de basane bleue.

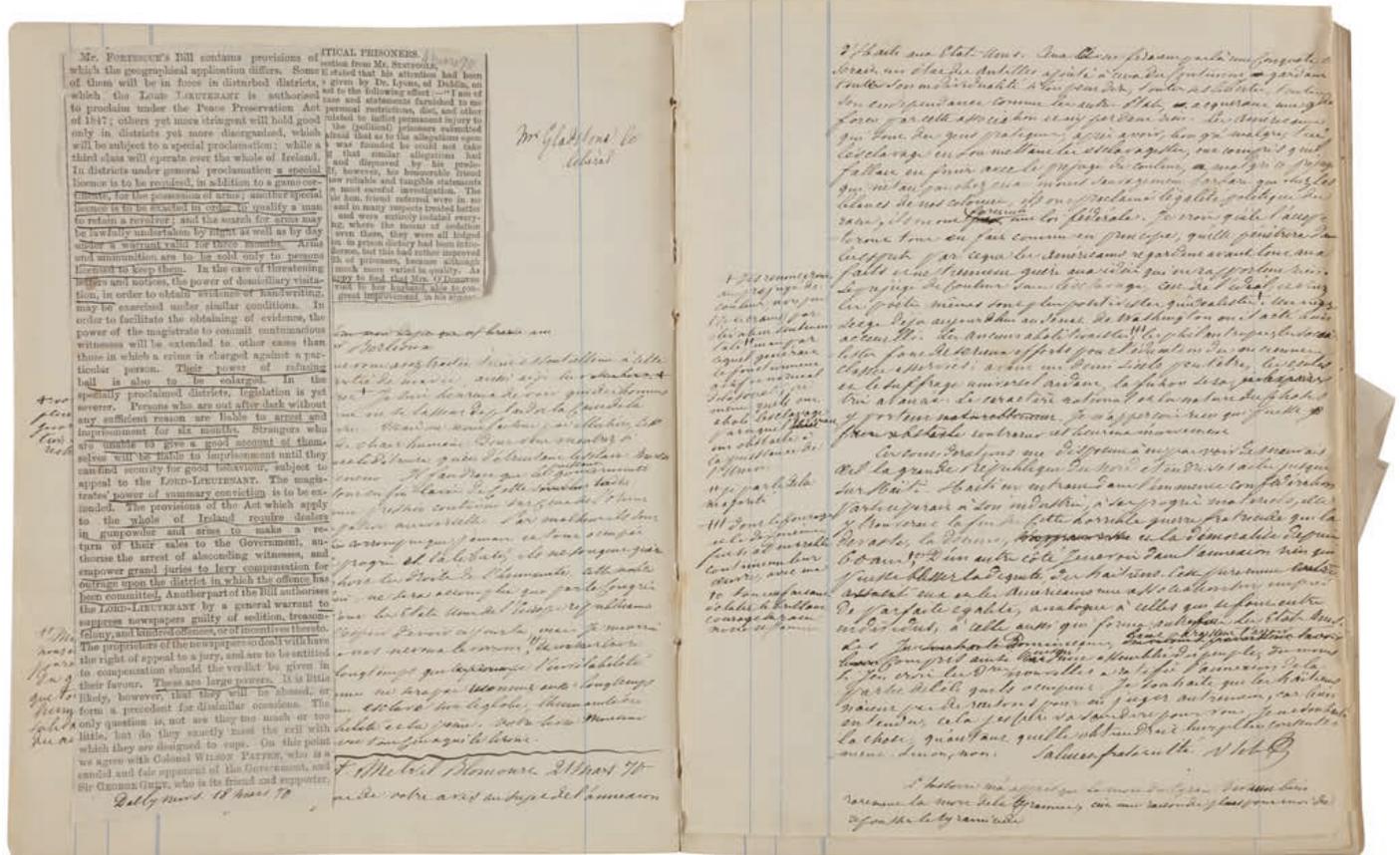
5 000 / 7 000 €

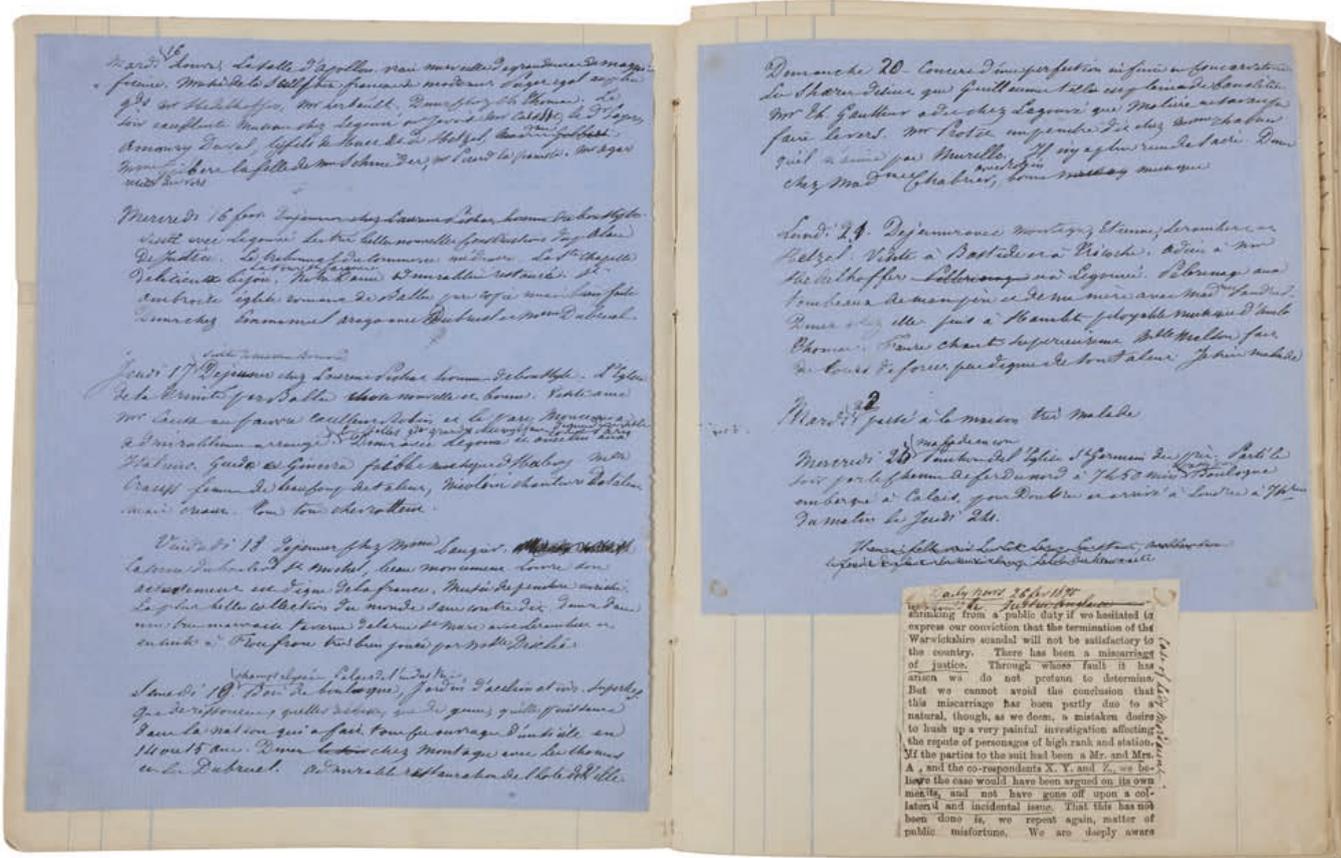
Précieux manuscrit de son journal intime et mémorandum, mentionnant sa lutte pour l'abolition de l'esclavage.

Schoelcher y détaille ses activités et ses rencontres, ses réflexions sur les faits du jour, parfois en anglais ; il y a collé de nombreuses coupures de presse. Nous ne pouvons en donner ici qu'un rapide aperçu.

La première entrée date du 10 février 1870, et atteste une brève visite de l'exilé à Paris : « Arrivé chez Étienne Arago à 10 hres par la magnifique artère de la rue Lafayette. Déjeuner au Grand Hôtel avec Schœrer, sa femme, Laurent Pichat, Clemenceau. L'Opéra véritable monument, de l'originalité. Façade et entrée de fête. Les trois arches de la cour du Carrousel grandes comme des choses égyptiennes. Allé chez Legouvé, M^{me} Sandrier et au Rappel. Vu là Meurice, Vacquerie et le fils Laferrière avocat de talent. Refusé de contribuer parce que je ne veux pas écrire où écrit une femme comme Madame Sand »... Les entrées suivantes évoquent la découverte de monuments parisiens récents et la rencontre de nombreuses personnalités : Albert, Wolf,

Mme Floquet (la fille de Kestner), Peyrat, Bresson, Seigneuret, Bouilhet, Amaury-Duval, les fils de Huet et de Hetzel... Le 16 février, il visite avec Ernest Legouvé les nouvelles constructions du palais de Justice ; le 17, il déjeune chez Laurent-Pichat, découvre l'église de la Trinité de Ballu, dîne avec Legouvé et l'accompagne aux Italiens... Le 20, il va à un concert au Conservatoire : « Les Schœrer disent que Guillaume Tell est plein de banalités. Mr Théophile Gautier a dit chez Legouvé que Molière ne savait pas faire le vers. Mr Protet un peintre dit chez M^{me} Chabrier qu'il n'aime pas Murillo. Il n'y a plus rien de sacré. Dîner chez Mme Chabrier avec Robin, bonne musique »... Il quitte Paris le 23 février et rentre chez lui, à Londres, le lendemain matin. Schoelcher a ensuite fait le brouillon de lettres écrites entre 1870 et 1872 à Berlioux sur la traite des Noirs, Melvil Bloncourt contre l'annexion d'Haïti par les États-Unis, Chameravzon (« Pauvre, grande, noble Espagne ! »), Lennard sur la corruption et la dégradation politiques en Angleterre et en France, Alex. Verdet (sur la rumeur selon laquelle il serait candidat pour représenter la Martinique, avec le texte d'une lettre ouverte), Louis Blanc sur la « monstrueuse » déclaration de guerre), Saint-Léger, président du comité électoral de Pointe-à-Pitre, etc. Un long développement est consacré à ses propres engagements politiques. Sa conclusion atteste qu'au moment où l'on parlait beaucoup de « l'Empire libéral », Schoelcher envisageait une rentrée politique : « Tout jeune encore, je suis entré dans les sociétés secrètes qui conspiraient contre le gouvernement de la branche aînée des Bourbons. Après la Révolution de Juillet je n'ai pas tardé à voir que la branche cadette ne valait pas mieux que l'aînée. J'ai été membre de la Société des droits de l'homme, j'ai contribué de ma plume et de





ma bourse aux revues et aux journaux républicains en même temps que je me dévouais à la cause de l'émancipation des nègres. Après la Révolution de Février, j'ai servi sous le magnanime gouvernement provisoire que j'admire et que j'honorerai toujours, j'ai contribué à deux de ses plus nobles actes : l'abolition de l'esclavage dans nos colonies et du châtimement corporel qui souillait encore notre Code maritime... Il évoque son activité à la Constituante et à la Législative, où il était l'un des vice-présidents de la Montagne, puis sa conduite lors du Deux-Décembre : « j'ai résisté de toutes mes forces au triomphe des sanguinaires conspirateurs, j'étais à la barricade du faubourg St Antoine où Baudin trouva une mort glorieuse. Exilé j'ai écrit en deux gros volumes l'histoire des crimes de ces jours néfastes, et j'étais resté à la frontière voulant y garder levé le drapeau de la République. Aujourd'hui, je suis ce que j'ai toujours été, un républicain démocrate socialiste... Il précise ses buts politiques prioritaires : l'éducation gratuite et obligatoire, la liberté illimitée de la parole et de la presse, sous réserve de poursuites judiciaires de toute calomnie, et termine cette profession de foi par un avertissement : « J'accepte le mandat impératif, ma conscience me faisant un devoir impérieux de rester fidèle aux engagements que les électeurs auraient exigés de moi et que j'aurais acceptés. Enfin je refuse le serment parce que je suis décidé à employer tous les moyens compatibles avec l'honneur pour renverser l'odieux pouvoir sorti des forfaits du deux décembre »... On lit également d'intéressants commentaires sur le plébiscite du 10 mai 1870, la guerre franco-prussienne, la chute de l'Empire, les déclarations de Napoléon III, les élections de 1871, la dévastation vue depuis le train qui mène le député à Bordeaux, ainsi que des réflexions sur l'amnistie, les colonies, la Révolution, l'esclavage, les races, la

« honteuse » affaire de Panama... On rencontre aussi les noms de Buffet, Daru, Pelletan, Herz, Lesseps, Freycinet, Lévi-Crémieux, Eiffel, A. Meyer, E. Meyer, Déroulède, Brown-Sequard, etc., et des notes de lecture et remarques sur Homère et la Grèce antique, Mme de Sévigné, Bossuet, Fénelon, etc. Les nombreuses coupures de presse concernent, en majorité, la politique ou l'histoire de la France ou de l'Angleterre, les erreurs judiciaires, la peine de mort, les persécutions religieuses, les injustices, etc. Dans les dernières pages, Schoelcher évoque à plusieurs reprises avec lucidité son état de santé chancelant qui se dégrade et l'oblige, en mai 1893, à abandonner l'Assemblée avant la fin de la session : « je suis vraiment dans un triste état, je ne travaille plus je ne fais plus rien je ne vais chez personne [...] Je n'aspire qu'à me reposer »... Pourtant il trouve encore le courage de l'optimisme : « L'homme depuis le jour où il errait sur la terre comme les autres animaux a constamment progressé, et progresse encore, tous les jours. L'homme d'aujourd'hui est certes plus éclairé, plus humain que celui d'hier. Le passé nous donne ainsi le droit de croire à un progrès indéfini, on peut raisonnablement penser que l'homme dominant de plus en plus la nature pourra flotter un jour dans les airs avec les aérostats comme il l'a fait aujourd'hui aux distances, il commandera aux éléments [...] Il ne progressera pas moins au moral qu'au physique, en améliorant de plus en plus sa nature en se faisant de plus en plus meilleur il finira par rendre le mal aussi impossible qu'il est impossible à une petite fille brune de faire souffrir un enfant ou un animal »...



799

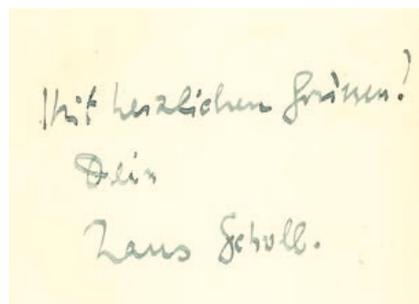
SCHOLL Hans (1918-1943) étudiant et résistant allemand, condamné à mort avec sa sœur Sophie comme meneur du mouvement antinazi *Die weisse Rose*.

ENVOI autographe signé sur *Kinder der Erde* de Kristmann GUDMUNDSSON (München, R. Piper, [1937]) ; in-8, cartonnage d'éditeur illustré.

1 500 / 2 000 €

Très rare relique de Hans Scholl. Première traduction allemande, portant au contreplat le cachet encre *Fam. Scholl Ulm/a. D. Olgastraße 139* (la famille Scholl a habité

à cette adresse à Ulm de 1933 à 1939). Hans Scholl a inscrit cet envoi (à sa sœur ?) sur la page de garde du roman : « Mit herzlichen Grüßen ! Dein Hans Scholl ».



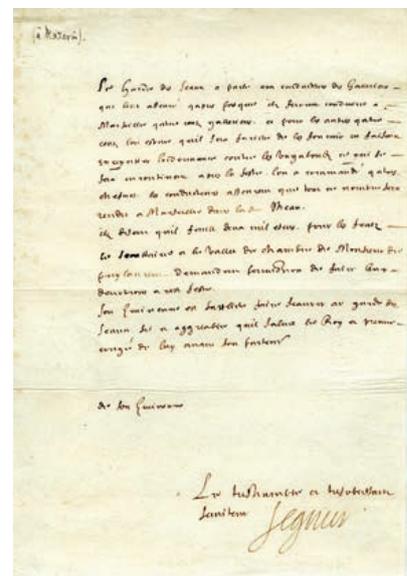
800

SÉGUIER Pierre (1588-1672) magistrat, Chancelier de France.

3 L.A.S., 1647-1650 et s.d. ; 1 page in-4 et 2 pages in-fol.. la 2^e avec adresse et cachet de cire rouge aux armes (portrait gravé joint).

600 / 800 €

[Au cardinal MAZARIN], **sur les galères**. « Le Garde des Sceaux a parlé aux conducteurs des galleriens qui l'ont assuré qaprès Pasques ils feront conduire à Marseille qatre cents galleriens. Et pour les autres qatre cents lon espere quil sera facile de les fournir en faisant enregistrer lordonnance contre les vagabonds ce qui se fera incontinent apres la feste. Lon a commandé qatres chesnes. Les conducteurs assurent que tout ce nombre sera rendu a Marseilles dans la St Jean »... *Paris 4 février [1647]*, à Nicolas COUSTE, lieutenant particulier au baillage et siège présidial de Sens. Au sujet d'une affaire « concernant le testament du deffunct Monsieur le president Seguier mon oncle [...] mais mes affaires me rettenant encor pour quelques jours de deca, jay pensé vous faire ce mot pour vous prier de nous rendre en cette occurrence la faveur en bienveillance que la matiere de nostre affaire peust porter »... Il ne se fera aucune précipitation en cette affaire, « laquelle est de si grand pois et consequence quelle meritent bien ung peu de temps pour donner loysir et aux parties de la solliciter et aux advocats de la deffendre »...



Pontoise 14 mars 1650, lors de sa disgrâce.
 « Il est vray que jay peu consideré ma vie lors qu'il a este necessaire de l'employer pour obeir c'est unne raison qui me rend plus doux le commendement que jay eu de me retirer puisque j'aurais mauvais genre de men plaindre sil est necessaire que je mesloigne ainsy que lon a jugé pour le bien des affaires du Roy cest ce que je me suis proposé pendant dix sept ans de servir. Il fault finir la course avecq le mesme estat que jay tousjours eu d'honorer les volontes de mes superieurs et de preferer les avantages du publicq a mes interests et me retirer dans cest penser, et jespere trouver cest douceur dont vous mavés autrefois entretenu, si dans mon esloignement de la Cour je peux vous estre utile et continuer a vous servir »...
On joint une L.A.S. (1 page oblong in-8), pour savoir si le cardinal de RICHELIEU veut que le conseil des dépêches se réunisse « pour delliberer des monnoyes »...

801

SERVIEN Abel (1593-1659) diplomate et ministre.

L.A.S. « Servien », Münster 5 décembre 1645, à Monseigneur [le cardinal MAZARIN]; 1 page in-fol., adresse avec restes de cachet de cire rouge.

300 / 400 €

Belle lettre protestant de son dévouement à Mazarin, alors qu'il négocie le traité de Westphalie.

« Il me seroit bien malaisé de trouver des parolles pour exprimer a Vostre Eminence mon ressentement des obligeants temoignages de bienveillance et de bonte dont il luy plaise de m'honorer continuellement, ny de la passion que jay de men rendre digne par une fidelle obeyssance a tous ses comendements. Je me contenteray dassurer Vostre Eminence quelle ne scauroit jamais avoir une creature plus attachee a tous ses interests ny plus dependante de toutes ses voluntez. Comme lhonneur de ses bonnes graces est lunique bien que je souhaite en quelque condition que je me trouve je vivray tres content pourveu que jen sois favorise et que VE ayt agreable seulement de me considerer comme lhomme de France qui est le plus passionnement et le plus veritablement Monseigneur de VE le tres humble tres obeissant et tres oblige serviteur »...

802

SIEYÈS Emmanuel-Joseph (1748-1836) abbé, homme politique, conventionnel (Sarthe), membre du Directoire, essayiste.

2 L.A.S. « Sieyes », 1788-1797 ; 4 et 1 pages in-4, une adresse avec cachet de cire rouge brisé (portrait gravé joint).

400 / 500 €



Paris 10 juin 1788, comme **commissaire à la Chambre supérieure du Clergé de France**. Il attendait les intentions du Contrôleur général sur les divers articles les concernant, notamment l'impôt des vingtièmes. Il fait préparer un mémoire par l'avocat Polverel, qui pense que « tant que nous n'aurions pas l'abonnement des 20^{es}, il seroit inutile de presser celui des autres impositions directes » ; mais Sieyès l'engage à préparer ce mémoire pour ne pas perdre de temps. « Je lui ai fait remarquer aussi, que l'abonnement des 20^{es}, étoit, on ne sait pourquoi, comme tombé en paralysie au contrôle général » ; mais cela ne dispense pas de présenter le mémoire... Il a prié le duc de LUXEMBOURG de présenter leurs articles au ministre des finances ; il attend le résultat de sa démarche... Il apprend de différents côtés « que le roi renonçoit pour l'année 1788 à tout excédent sur l'imposition des 20^{es} ; [...] voilà déjà un point de gagné [...] J'ai appris qu'on s'occupoit beaucoup de modifier l'impôt sur les curés, toutes les assemblées se sont empressées de fournir des mémoires »...

29 floréal V (18 mai 1797), au Citoyen président de la 2^e Classe de l'Institut. « Un des premiers actes de ma convalescence et des plus chers à mon cœur est d'exprimer à

la classe de l'Institut à laquelle j'appartiens toute ma sensibilité et ma respectueuse reconnaissance pour la marque honorable d'intérêt qu'elle a bien voulu me donner à l'occasion de mon assassinat. [...] Mes blessures sont fermées et la guérison de ma main marche assez rapidement »...

803

SIMON Jules (1814-1896) homme politique, ministre et écrivain.

2 L.A.S. « Jules Simon », [1861-1875], à un ami ; 2 pages et demie in-8 chaque.

150 / 200 €

[1861]. **Curieuse lettre à propos du prix biennal de l'Académie Française** [créé par Napoléon III par décret du 11 août 1859 et doté de 20.000 F, il devait récompenser l'œuvre « la plus propre à honorer ou à servir le pays, parue dans les dix dernières années » ; l'Académie se divisa entre partisans de George SAND et de Jules Simon, avant de donner le prix à Thiers]. Il ne compte pas sur la voix de Nisard, et livre ses calculs sur les voix qui iront à lui-même, à George SAND ou à Henri MARTIN ; grâce à Lemoine, il aura peut-être la majorité en gagnant celles de Ponsard, Sandeau et Sainte-Beuve... Il évoque une « nouvelle machine » de Victor COUSIN pour faire offrir le prix à THIERS, et termine en donnant le programme d'une représentation extraordinaire de M^{me} VIARDOT... [Fin 1875]. **Sur son élection à l'Académie française** [le 16 décembre 1875 au fauteuil de Rémusat]. Comme il y a deux sièges à pourvoir (Rémusat et Guizot), il n'a plus à entrer en compétition avec un autre candidat, et Mignet, Thiers et Cuvillier-Fleury voteront pour lui, ainsi que Doucet, Nisard et Sacy... « Je suis très reconnaissant à M. Alexandre Dumas de la cordialité avec laquelle il a accueilli ma candidature ; je n'ai pas trouvé plus de bonne volonté chez mes plus anciens amis, et comme j'ai des adversaires qui sont des maîtres dans l'art de calomnier et d'intriguer, j'ai besoin d'être soutenu »...

On joint 9 L.A.S. à divers, 1867-1893.

SOULT Nicolas Jean (1769-1851) maréchal, duc de Dalmatie.

223 L.A.S. « Soult », « M^{al} d. de D. », « M^{al} S »..., 1800-1850, à SA FEMME ; 511 pages in-4 ou in-8, nombreuses adresses avec cachets de cire rouge et marques postales de la Grande Armée (notes au crayon bleu).

10 000 / 15 000 €

Important ensemble de lettres du maréchal Soult à sa femme, principalement pendant les campagnes de Pologne et d'Espagne.

[Soult a épousé en 1796 Jeanne-Louise-Élisabeth BERG (1771-1852), qui lui donnera deux enfants : Napoléon-Hector (1802-1857) et Joséphine-Louise-Hortense (1804-1862).]

Dans ces lettres, dont nous ne pouvons donner ici qu'un rapide aperçu, Soult manifeste une grande affection pour sa femme et ses enfants Napoléon et Hortense, dont l'éducation l'intéresse vivement, et témoigne de beaucoup de confiance en Louise, qu'il charge de nombreuses commissions auprès d'agents d'affaires, avocats et entrepreneurs, ainsi que de démarches parfois délicates au ministère et à la Cour. Toute interruption dans leurs échanges le rend très malheureux : « Il me faut plus de courage pour supporter pareille peine que pour affronter sur un champ de bataille les dangers. Alors je cours seulement des chances » (Liebstadt 5 mai 1807).

Les lettres sont écrites au fil des campagnes : Alexandrie (Italie) ; Passau (Bavière) ; en Pologne : Prausnitz, Willenberg, Liebstadt, Rosenau, Morangn, Elbing ; Königsberg (Prusse Orientale), Dantzig ; en Espagne : Madrid, Mora, Almagro, Santa Cruz de Mudela, Baylen, Cordoue, Carmona, Séville, Puerto Santa Maria, Ronda, Malaga, Grenade, Xérès, Chiclana, Almansa, Piedrahita, Tolède ; Dresde en Saxe...

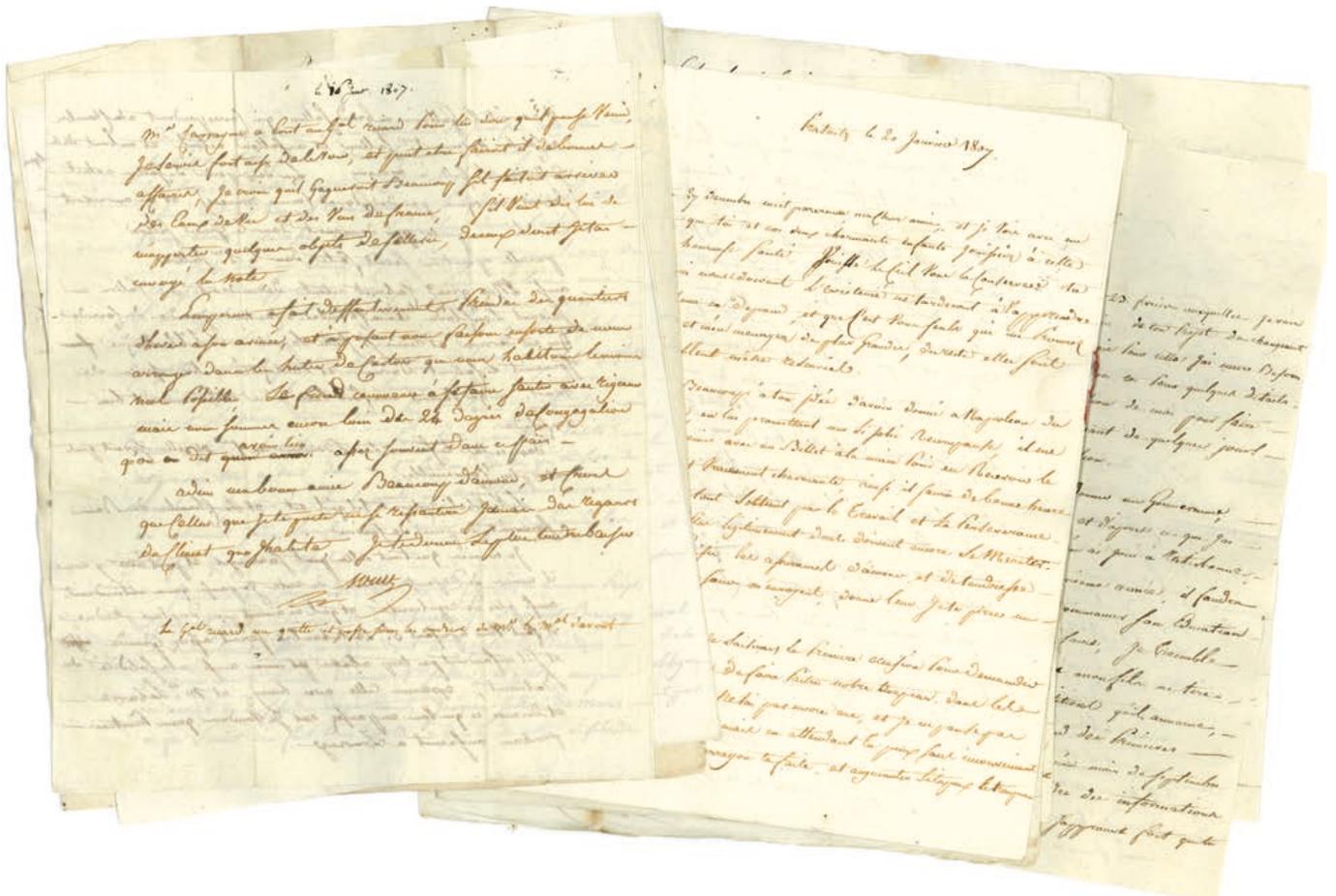
1800. La première lettre, datée d'Alexandrie (Italie), est écrite après que Soult fut blessé à l'attaque du Monte Creto, au nord-est de Gênes. Il paie enfin son « tribut à ce terrible dieu de la Guerre », qui jusqu'alors le traitait en « enfant gâté ». Soult fut emporté du champ de bataille par ordre de son frère, qui réclama des gardes à l'ennemi, « et le L^e G^{al} Prince d'HOENZOLLERN, me fit penser en sa presance dans son logement » (2 prairial VIII/22 mai 1800)...

1806 voit Soult à Passau (Bavière), où il fait un récit de la bataille d'**Austerlitz** pour son fils. L'Empereur, « voyant que le dernier mouvement lui assurait la victoire, et que ce qu'il restait d'ennemis alloit être détruit, me dit, *maréchal Soult vous vous êtes couvert de gloire. J'avois une grande confiance dans l'armée de Boulogne aujourd'hui elle l'a justifiée et a surpassé toute attente.* - Je répondis à Sa majesté [...] que ma plus grande ambition avoit toujours été de combattre ses ennemis sous ses yeux pour meriter le suffrage du plus grand capitaine que le monde eut produit »... Transporté de bonheur, il balbutiait... Napoléon relève un point commun entre Austerlitz et Aboukir (16 juin)...

1807 le voit prendre part à la **campagne de Pologne** (environ 60 lettres). Son frère est son premier aide de camp, et M. ANTHOINE, neveu du Roi de Naples, en est un autre. Il parle de la mort du général d'HAUTPOUL, qu'il attribue autant à la folie incurable de son épouse qu'à ses blessures à Eylau ; HEUDELET se remet de la sienne ; les généraux LEGRAND, GUDIN et SALME vont bien... Un violent incendie a ravagé Liebstadt... Fin mai, il refuse l'offre de Louise de venir auprès de lui, car ils s'attendent à reprendre les hostilités, depuis la prise de Dantzig ; le 6 juin, ils se battent depuis deux jours, et il se porte bien : « Hier au milieu d'un feu très vif on me remit ta lettre du 21 may. Je l'ai lue avec transport »... Il entre à Königsberg le 16 juin, et se repose dans cette ville « opulente » en attendant l'Empereur : « Sa Majesté a elle-même poursuivi ses ennemis qui continuent à s'éloigner, et à le rapprocher de leurs frontières, il faut esperer [...] que tous les avantages que l'empereur a obtenus produiront un heureux resultat, et que la paix en sera peut être la consequence » (18 juin)... « L'empereur poursuit toujours les debris de l'armée russe, déjà il leur a fait repasser leurs frontieres apres avoir eprouvé des pertes immenses » (20 juin)... « C'est presque un reve ! que dans dix jours de campagne l'empereur ait pu obtenir d'aussi grands avantages et preparer des resultats aussi inattendus, que de gloire ! Dans ces dix jours il a effacé tout ce qu'il avoit precedament fait, que de reconnaissance et d'amour de si hauts faits nous imposent ! L'admiration pour son genie etoit déjà ineffable, et cependant il a encore ajouté à ce sentiment, que rien ne sauroit egaler et qui ne peut être contenu. Les trois souverains sont reunis à Tilse [Tilsitt] sur le Niemen, où leurs plenipotentiaires traitent de la paix [...], l'armée se mettra en marche pour en assurer l'execution » (28 juin)... L'Empereur donne des domaines en Pologne à ses maréchaux et à plusieurs généraux ; renseignements sur celui de Raciazek que lui-même a reçu... Donation en rentes sur l'État et

en argent de l'Empereur... Une épidémie terrible règne depuis l'Oder jusqu'à la Vistule ; Louise serait effrayée de voir la misère autour de lui... Arrivé à Dantzig le 7 décembre, il devra rejoindre Louise et les enfants le 9 à Stettin...

1810, année riche pour la correspondance (près de 100 lettres), voit Soult, désormais major-général du Roi Joseph, mener la **guerre d'Espagne**, envahir l'Andalousie et s'emparer de Séville. Il se plaint des agissements de ceux qui jalouent ses succès (depuis Austerlitz !) ; il a rendu en Espagne et au Portugal des services trop remarquables ; cependant il reste confiant en la justice de l'Empereur... À Baylen, où DUPONT avait capitulé aux Espagnols, il se félicite d'avoir manœuvré de manière à faire oublier « ce facheux evenement, et pour cette fois les français pourront prononcer avec honneur le mot de Bailen [...], et j'ai le bonheur insigne de voir realiser ce que j'eus l'honneur d'écrire à l'empereur en aprenant la fameuse catastrophe du général Dupont, "que je m'estimerois le plus heureux des hommes si je pouvois par mes actions, sur les lieux mêmes faire oublier à sa majesté, cette honteuse deffaitte" » (21 janvier)... Les troupes sont entrées à Grenade, puis à Séville... Les insurgés ont conduit le général FRANCESCHI à Malaga, et Soult œuvre des mois durant pour faire échanger son ami prisonnier... Content que l'Empereur lui impose « l'honorable tache de terminer les affaires d'Espagne » (2 mars), il aspire surtout à rentrer dans la vie privée, et regrette de ne pouvoir assister aux fêtes à Paris, à l'occasion du mariage de leur souverain : puisse l'Empereur voir une « nombreuse postérité faire comme Titus les delices du genre humain » (17 mars)... Il envoie à S.M. à cette occasion les aigles que le général Dupont perdit à Baylen, et des drapeaux pris à l'ennemi dans la campagne de 1810... Il voudrait vendre ses domaines de Poméranie, Pologne, Westphalie et Hanovre, et constituer un majorat



SOUVERAINS DE FRANCE.

18 L.S. ou P.S. et 4 L.A.S., XV^e-XIX^e siècles ; montées sur onglets sur des feuilles de vélin fort in-fol. et précédées d'un ou plusieurs portraits gravés, en un volume in-fol. relié maroquin bleu, les plats décorés d'un riche encadrement orné et doré avec fleurs de lys mosaïquées, titre en lettres dorées sur le plat sup. *The Rulers of France. A collection of autographs. 1461-1873*, dos orné, doublures de maroquin rouge à décor doré aux fleurs de lys et N dans un cadre de maroquin bleu et doré, gardes de soie rouge moirée (*The Harcourt Bindery Inc. Boston* ; charnières et nerfs un peu frottés).

12 000 / 15 000 €**Superbe album rassemblant les souverains de France depuis Louis XI jusqu'au Second Empire, plus quelques reines ou impératrices.**

LOUIS XI. L.S., Plessis du Parc 21 février, à Louis d'Amboise, évêque d'Albi (contresignée par Pierre Parent ; 1 p. oblong in-8, adresse). Il lui envoie des lettres que le général de Bourgogne lui a écrites. « Je veux que vous remonstriez aux gens de mon nepveu monsg^r de Savoye, quilz ne laissent porter nulz vivres a ceux de Joigne et de Joux. Et aussi quon advise par quel moien on pourra tant fere a ceulx de la route de Neufchastel quilz ne leur en baillent point, et cela les empeschera fort »...

LOUIS XII. L.S., Lyon 13 juillet [1501], au cardinal d'Alexandrie (contresignée par Florimond Robertet ; 1 p. in-4, adresse). À propos de son vœu de voir le Pape élever l'évêque de Novare, son conseiller, au cardinalat : « il a tousjours obtempere a toutes les prieres et requestes que cydevant je luy ay fait faire »...

FRANÇOIS I^{er}. P.S., Paris 10 février 1518 (contresignée par Florimond Robertet ; vélin oblong in-fol.). Mandement aux généraux de ses finances pour faire payer 500 livres tournois à son conseiller et commissaire ordinaire des guerres Jehan du Moustier.

HENRI II. P.S., Villers-Cotterêts 27 février 1558 (contresignée par Florimond II Robertet ; 1 p. in-fol., mouill.). Il a donné charge au cardinal de Chastillon et au S. du Mortier « vous remonstrer noz affaires et la necessité diceulx a ce que comme bon, loial et tres affectionné serviteur et subject vous nous baillez au grand besoing que nous en avons ayde et secours de voz facultez »...

CATHERINE DE MEDICIS. L.S., Fontainebleau 3 mai 1573, au chevalier de Beauvoir la Nocle (contresignée par Chanteceau ; 1 p. in-fol., adresse). Au sujet du projet de mariage entre la fille du feu sieur de Chaussin et « le petit Rivoyre paige de la chambre de mon filz le duc d'Anjou », qu'elle approuve et encourage...

FRANÇOIS II. P.S., Blois 3 décembre 1559 (contresignée par Duthier ; vélin oblong in-fol.). Ordre au trésorier de France et général de ses finances à Poitiers, de payer au sieur de Dauzances, « lieutenant de la compagnie de cinquante hommes darmes dont il a la charge et conduite », ce qui pourra revenir des lots ventes honneurs droits et devoirs seigneuriaux sur la vente par Dauzances du Pré le Roy près des portes de Poitiers et dépendant de la terre de Mabrigon.

HENRI III. L.S., Paris 17 mars 1585, à Jean de Vivonne, seigneur de Saint-Gouart, son ambassadeur à Rome (contresignée par Pierre Brulart ; 1 p. in-fol., adresse). Pour faire agréer par le Pape la résignation par Jehan Roux, prieur du prieuré conventuel Notre Dame de Villiers, « ordre de Grantmont diocèse de Troyes », de son prieuré en faveur du frère René de Rochefort « Religieux de l'ordre S^t Jehan de Jerusalem ».

CHARLES IX (1550-1574). P.S., Angers 23 janvier 1570 (vélin in-plano). Par son édit de décembre, il avait ordonné que les deniers provenant des parties casuelles soient affectés au remboursement des sommes prêtées par « les aisez de nostre Royaulme pour le payement de la solde des gens de guerre estrangers lesquelz nous avons este

pour son fils... Tristesse après les obsèques du comte de Cabarrus, ministre des Finances de Joseph ; il dit son inquiétude d'être dans une position équivoque, depuis le retour de Joseph à Madrid... À plusieurs reprises, il parle de tableaux de maîtres que le Roi Joseph lui a donnés (dont un Sébastien del Piombo et un Ribera) ou que lui-même a achetés pour meubler des galeries dans leurs hôtels, et qu'il envoie à Paris ; il a des projets pour la présentation de trois des tableaux de MURILLO... Il apprend avec horreur l'incendie meurtrier de l'ambassade d'Autriche à Paris, à l'occasion d'une fête en l'honneur des souverains (une migraine avait empêché Louise d'y assister)... Que l'Empereur l'ait nommé général en chef de l'Armée impériale du Midi en Espagne, le 14 juillet, lui fait oublier bien des chagrins, mais son désintéressement lui fait du tort : « j'idolatre mon souverain pour lui je me ferois ouvrir les veines, et malgré tout cela je parois en quelque sorte méprisé, il semble qu'on me soupçonne, on dirait presque que je suis proscrit, depuis deux ans que l'épreuve dure ; [...] il me seroit plus doux de renoncer à tout, et des aujourd'hui j'en ferois volontiers le sacrifice si l'empereur vouloit me laisser mourir en repos dans les lieux qui mont vu naître. Mon ambition est satisfaite, et depuis longtemps je suis rassasié des biens et des honneurs de ce monde, j'emporterai dans ma retraite le souvenir des bienfaits que j'ai reçus de Sa majesté » (30 octobre)...

1812 (17 lettres) engage Soult à de nouveaux exploits en Espagne, et à une vive déception : lors de sa nouvelle campagne en Estrémadure, « j'ai eu la douleur de voir les ennemis s'emparer de Badajoz sans pouvoir l'empêcher, je croyais qu'avant mon retour en Andalousie je livrerois bataille mais cella n'a pas eu lieu [...]». La perte de Badajoz sera très sensible à l'empereur, jen suis vivement fâché » ; ses ennemis vont se déchaîner (21 avril)... Il donnera chasse à WELLINGTON, vers Ciudad Rodrigo : « les papiers d'Angleterre t'auront instruite que j'étois encore au monde » (29 novembre)... Il attend comme une grâce, un congé de quelques mois, mais est fort troublé par la nouvelle de la conspiration de MALET... Nouvel envoi d'œuvres de maîtres espagnols, dont une qu'il destine au Museum impérial...

1813 (6 lettres) le retrouve toujours à Tolède, s'inquiétant des rapports défavorables qu'on a pu faire à S.M. sur l'Armée du Midi. « À l'heure ou je t'écris s'accomplit ma 28^{me} année de service, ça n'est pas un compliment à faire à une femme aimable que de lui dire qu'elle a un vieux soldat de mari, que même elle ne peut voir, il est peu de militaires qui dans leur carrière se soient trouvés dans des situations aussi difficiles que celles ou j'ai été » (2 février)... Enfin en juin, il attend toute la famille à Dresde, et il prie Louise d'arriver le soir, car « dans les premiers moments nous aurons beaucoup de choses à nous dire » (23 juin)... Moins de quinze jours plus tard, à Paris, lendemain de sa nomination au commandement en chef des armées en Espagne et sur les Pyrénées, s'en allant à Bayonne, il exprime sa reconnaissance et son admiration, alors que « le mal à réparer est prodigieux [...], mais notre réunion sera prompte aussitôt que j'aurai battu les ennemis » (7 juillet)...

Après la chute de l'Empire, Soult écrit lorsque l'un ou l'autre séjourne dans son Tarn natal, à La Bastide Saint-Amans au château de Soult-Berg, ou à Albi lorsque Soult assiste aux sessions du Conseil général (16 lettres en 1824, 1 en 1827, 3 en 1834, 5 en 1847, 2 en 1848, 1 en 1849, 2 en 1850), et de Londres en juin et juillet 1838 (17) lorsqu'il assiste en tant qu'ambassadeur extraordinaire au couronnement de la Reine VICTORIA...

On rencontre aussi les noms des généraux ou maréchaux MASSENA, DAVOUT, DEMBARRÈRE, BERTHIER, GAUTHIER, COMPANS, MORTIER, DUMAS, de CLERMONT-TONNERRE (alors colonel et aide de camp du Roi Joseph), EXELMANS, VICTOR duc de Bellune, CURIAL, etc., ainsi que ceux de DARU, MARET, le prince de SCHWARTZENBERG, CHAMPAGNY duc de Cadore, le duc d'ARENBERG, LACUÉE comte de Cessac, etc.

On joint une note de sa fille Joséphine, marquise de Mornay, concernant les tableaux rapportés d'Espagne par Soult.

Au courrou de vin

recompense

Le 1^{er} de Janvier 1786.

N^o 27.

Tresorier General

Je vous envoie la Maison de finance de M^{rs} Marie Antoinette
 Francois Marie Randon de la Touche vous envoie
 et vous mande que de l'Denier de son est-ain souche
 par le fait arrete pour l'Etat le paiement des Nouveaux
 les plusieurs de nos officiers pendant la presente annes
 vous payer comptant en c. Jacques Adam notre
 courrou de vin, la somme de soixante quinze livres
 de laquelle nous lui avons fait en faire un don en consideration
 de son service qui nous a rendu pendant le quart de
 de Janvier, Février et Mars dernier, et rapportant
 par vous la presente avec l'attestation de sa suffisance
 la somme de soixante quinze livres de sera payee et
 allouee sur la depense de vos Comptes par vos ordres
 et bien aimé Les gens de l'Compte de Sa Majeste
 tout honore signent et pour ce faire Lesquels
 nous les neantmoins mandons ainsi le faire
 le au de difficulte. Fait à Versailles Le 1^{er} de
 avril 1786. Mille sept cent quatrevingt six

Marie Antoinette

payer
marie antoinette

[Signature]
 N^o 27
 12 Jan. 1786

J. L. G. Souverain

Bermyard

Au S. Dubois

1000.

79

4471

Six premiers mois

1791.

T

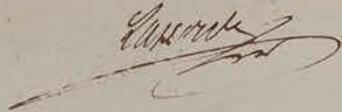
Trésorier Général de ma Liste civile,

le S^r. Jean-Baptiste Courteau de Septeuil, payez comptant
au S. Dubois - Dentiste de la Reine, la somme de Mille livres -
pour l'indemnité de ses absences de Paris, pendant les six premiers
mois - 1791. à raison de 2000. par an.

fait à Paris - le 19. avril 1791. - J.

 - Sept. quinze

Par le Roi



contraintz faire venir et entretenir [...] pour resister a noz subjectz rebelles »... Cependant des offices de conseillers de cour de plusieurs parlements, des greffes etc. restent à vendre, lesquels sont destinés « tant au payement de ce qui estoit deu de la solde de nos galleres & despence ord^e de n^e marine de Levant » et au remboursement au baron de La Garde, capitaine général des galères, « des fraiz & despences faictes a la conduite de lambassadeur du Turcq Agy Morat Bay venu vers nous » en 1567...

HENRI IV. L.S., Monceaux 7 octobre 1598, à ses conseillers, les gens tenant sa cour de parlement à Rennes (contresignée par Louis Potier ; 1 p. in-fol., adresse). Au sujet de la remontrance des habitants de Saint-Malo sur la longueur du procès « que aucuns habitans de Laval poursuivent pardevant vous, a lencontre d'eulx, de quelques deniers pris aud. S^t Malo, en temps de guerre » ; la continuation de la levée d'impôts à Nantes, etc.

MARIE DE MEDICIS. P.S., Angers 18 juillet 1625 (contresignée par Claude Bouthillier ; 1 p. oblong in-fol., sceau aux armes sous papier, mouill.). Lettres de sauvegarde pour la terre et seigneurie de la Fourryere avec les mestairies clouseries et moulins qui en dépendent en la paroisse de Villevesque appartenant au S. de La Jubaudière « l'un des Cappitaines de nostre ville d'Angers ».

LOUIS XIII. L.S. (secrétaire), Saint-Germain-en-Laye 3 octobre 1624 (contresignée par Charles Le Beauclerc ; vélin oblong in-4). Ordre à Balthazar Phélypeaux, trésorier de l'Épargne, de payer au sieur

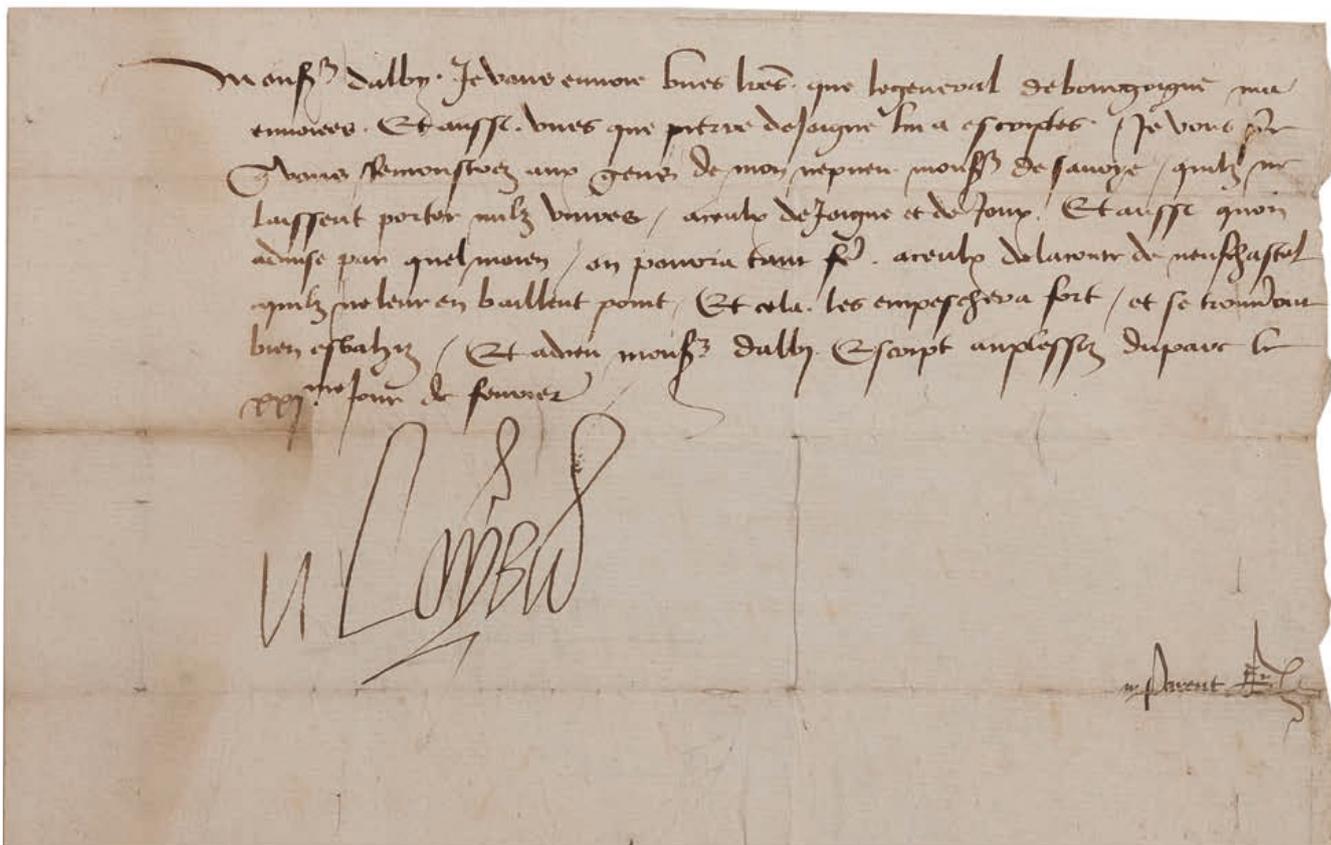
de Marolles 3.000 livres tournois en considération de ses services.

LOUIS XIV. P.S. (secrétaire ?), Poitiers 11 janvier 1652 (contresignée par Michel Le Tellier ; 2 pages in-fol., traces de sceau). « Sa Ma^{te} ayant advis que Monsieur le Card^{al} Mazarini, s'avance par deça, [...] avec un corps d'armée considerable qu'il a levé et mis ensemble par ses soins, son credit & affection pour le service de Sa Ma^{te}, [...] et qu'il marche incessamment vers la riviere de Loire pour s'avancer par deça et amener lad. armée a Sa Ma^{te}, pour la servir dans les occasions presentes ; Sa Ma^{te} ordonne & enjoinct tres expressement à tous gouverneur et ses lieutenantz generaux en ses provinces, gouverneurs particuliers de ses villes et places, estant sur la riviere de Loire, et autres ou il voudra passer, maires et eschevins d'icelles et à tous ses off^{ers} et subjects, de donner seur et libre passage et logement, tant à la personne dud. s^r Card^{al}, qu'a toutes les troupes, tant de cheval que de pied françoises et estrangeres, ensemble à l'artillerie, au bagage et esquipage estant a la suite de l'armée, sans y apporter, ny souffrir qu'il y soit apporté aucun délai ny difficulté »...

LOUIS XV. P.S. (secrétaire), Versailles 27 février 1756 (contresignée par Marc-Pierre de Voyer d'Argenson ; 1 p. in-fol.). Ordre à la compagnie d'ouvriers de Balmier de se rendre à Aix-en-Provence.

LOUIS XVI. P.S., Paris 19 avril 1791 (contresignée par l'intendant de la liste civile Arnaud de Laporte ; 1 p. in-fol. en partie impr.). Ordre de payer à Dubois, « dentiste de la Reine », la somme de mille livres, « pour l'indemniser de ses absences de Paris »...

MARIE-ANTOINETTE. P.S. avec un mot autographe « payez Marie Antoinette », Versailles 1^{er} avril 1786 (avec la signature du secrétaire de



De par le Roy.

nos amez & feaulx. Sur la remonstrance que Les habitans de nre Ville de St. Malo nous ont faite de la longueur de procès en laquelle Ilz sont detenus. pour la descharge. de la demande et recherche. que aucuns habitans de Labal poursuivent pardevant vous. a l'encontre d'eulx. de quelque deniers peia aus St. Malo. en temps de guerre. dont la memoire est estainte par nre edict de leur reduccion. Aussi de ce que nous avons procede. a l'intervenant de leur de continuation pour quatre ans. de la levie des Impostz que nous leur avons octroyez a Nantes le xx^{me} Jour d'Avril de c^{te} Nre. Nous leur avons fait expedier deux nre lettres patentes a vous adressant. L'une pour proceder promptement a la vue de de l'ay recherche. suivant et conformement nre edict. que voullois estre Inviolablement observez. Et l'autre. y forme de Justice & Declaracion. pour l'intervenant de ces lettres de continuation. Nonobstant nre Arrest. hors de Court et de proces sans despoir. Dams sur l'oposition des habitans de Dinan. Outre lesquelles lettres. Et afin qu'avez sur ce plus ample congnissance de nos voulloirs et Intention en cest adroit. Nous vous faisons la pte. Par laquelle Nous vous mandons et enjoignons tresexpressment. Sur ce fust que nos lettres vous soient portees. Vous avez a faire Joye & Vse Les habitans de St. Malo. de tout le contenu en Jallax. comme chose qui nous sera tresaguable. Pour les singuliers desir que nous avons quil ne soit auj finit au pre. Jndice de Benefice de nre edict. et aient moies d'acquiesce Les debtes quilz ont este conteintz ceste pour nre servir. et le bien gual de nre province de Bretagne. Donc que nre Vse plus d'aucun raffuz longueur difficulte ne remise. Car tel est nre plaisir
Donne & Monseigneur Le Roy. Jour d'Octobre. 1598.

Henry

Notter &

la main ; contresignée par Beaugeard ; 1 p. in-fol.). Ordre au Trésorier général de ses Maison et Finances Randon de La Tour, de payer à Jacques Adam, « notre coureur de vin », la somme de 75 livres en considération de ses services

MARIE-LOUISE. L.A.S. « Louise », Vienne 10 novembre 1799, à son amie Victoire du Poutet (1 p. in-8). « J'ai bien du plaisir si vous me répondez à cette lettre quelques lignes. Vous aurez bien de la joie que vous avez eu un petit frere quand vous serez grand vous le soignerez beaucoup. [...] Dites à votre maman que je la remercie pour les sucres ».

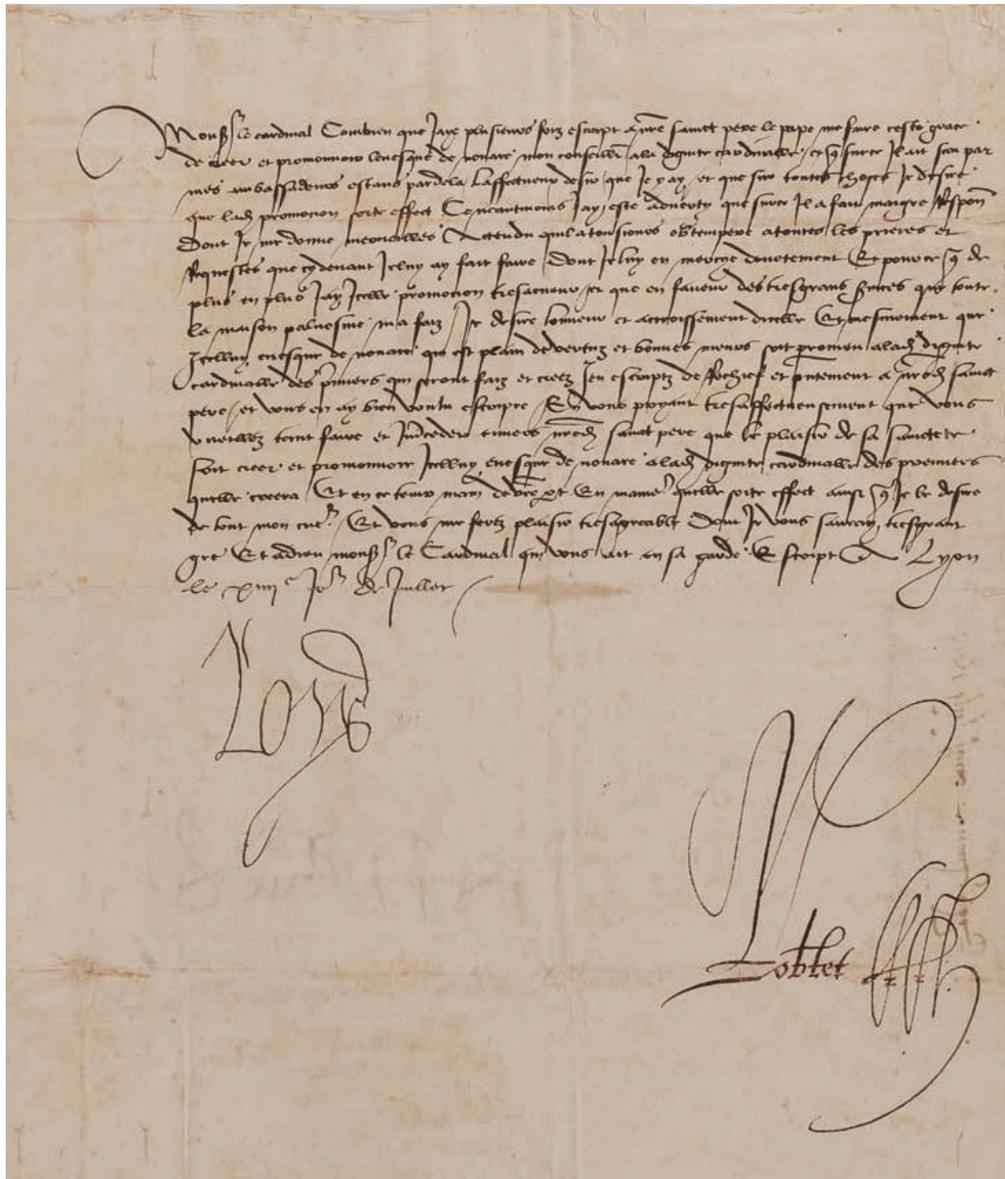
LOUIS XVIII. P.S., Blankenbourg 31 juillet 1797 (contresignée par le marquis de Jaucourt ; 1 p. oblong in-fol. en partie impr., sceau sous papier ; déchirure réparée). Commission pour Pierre de Vige, « Lieutenant colonel de cavalerie et cavalier noble à l'armée de Condé [...] pour prendre et tenir rang de Colonel dans nos troupes à cheval »...

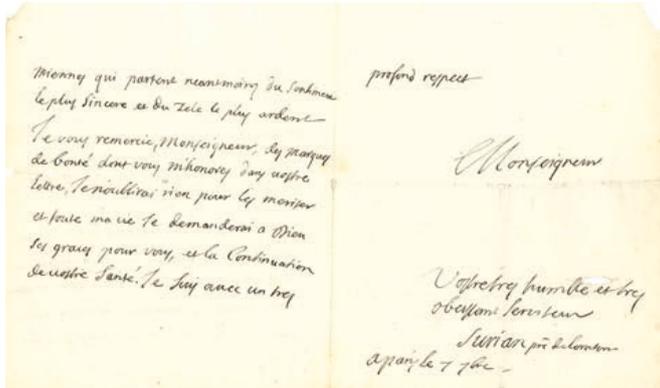
CHARLES X. P.S. « Charles Philippe », Versailles 3 mai 1779 (contresignée par le secrétaire général des Suisses et Grisons, de Martanges ; vélin oblong in-fol. en partie gravé). Attache au brevet de Joseph Vincent Guy de Salis de Samade, capitaine au Régiment suisse d'Aulbonne, pour prendre rang de Major.

LOUIS-PHILIPPE. P.A.S., Paris 5 janvier 1836 (demi-page in-4). Ordre à M. Jamet de remettre au comte de Montalivet « une somme de cent mille francs (je dis 100,000) dont je lui ai prescrit l'emploi », à porter sur son compte particulier.

Napoléon-Jérôme BONAPARTE, Prince NAPOLÉON (faussement identifié comme Napoléon III). L.A.S. « Napoléon Bonaparte », Paris 25 juillet 1848, à M. Millet, professeur d'histoire à Versailles (1 p. in-8, adresse). Il annonce la mise en liberté de Mieroslawski.

EUGÉNIE. L.A.S., Farnborough Hill 18 février [1893], à un cher docteur (7 p. et demie in-8 deuil). Sur le scandale de Panama. « C'est un triste spectacle de voir les Lesseps condamnés et ceux qui les ont exploités renvoyés indemnes, mais pas par l'opinion publique. La grâce n'efface pas la condamnation. [...] Il reste la cassation [...] C'est pour sauver les premiers actionnaires que les Lesseps ont fait tous les efforts pour arriver à finir le canal. Ils ont échoué et c'est pour cela qu'ils sont traités comme des criminels. [...] Même le procureur de la république a avoué qu'ils n'avaient personnellement touché aux fonds qui leur étaient confiés. D'autres y ont puisé à pleines mains, ils ont avoué et sont libres »...





806

SURIAN Jean-Baptiste (1670-1754) oratorien, prédicateur, évêque de Vence (de l'Académie française).

L.A.S. « Surian p^{re} de l'Oratoire », Paris 7 septembre [1722], à Monseigneur ; 7 pages in-4 (un coin un peu rongé sans perte de texte, petites fentes au pli, petit trou par bris de cachet).

400 / 500 €

Belle lettre avec une prière avant le prochain couronnement de Louis XV (25 octobre 1722). « J'obeis à vos ordres, et vous envoie la prière que je fis le jour de saint Louis pour le Roi ; après avoir parlé de la mort si édifiante du Saint, j'ajoute. Avant que de consommer son sacrifice, il fait venir Philippe son fils aîné [...], il le benit tendrement, et comme s'il eut voulu par ce prince laisser encore à la France toutes ses vertus, il lui dit. Mon fils, aimés Dieu de tout vostre cœur, évités son offense. S'il vous comble de prospérités humiliés vous, s'il vous afflige adorez le ; aimés vostre peuple et les pauvres ; ne faites jamais la guerre sans nécessité ; souvenés vous, mon fils, que le monde passe, et qu'il n'y a de solide que Dieu. Puissent ces grandes paroles estre entendues de tous les rois ; puissent elles entrer profondément dans le cœur de nostre monarque auguste, a qui son bizayeul mourant les répéta avec tant de pitié, et de tendresse »... Suit l'invocation à Saint Louis, protecteur du royaume et du jeune prince du même sang, « assis sur le même throne, exposé dans un âge si tendre aux mêmes ecueils, puisse t-il offrir à la France la même fidélité à Dieu, le même amour pour ses peuples », etc., « puisse-t-il nouveau soldat de Jesus Christ, nourri depuis peu de sa chair, bientôt consacré par son onction, combattre, vivre, regner pour Sa gloire »...

On joint 2 L.A.S. comme évêque de Vence, Vence 1745-1749, à François-David BOLLIOUD DE SAINT-JULIEN, receveur général du clergé, à Paris (3 p. et demie in-4, adresses avec un cachet de cire rouge aux armes), au sujet du paiement des revenus de son abbaye.

807

TALLEYRAND Charles-Maurice de (1754-1838) diplomate et ministre.

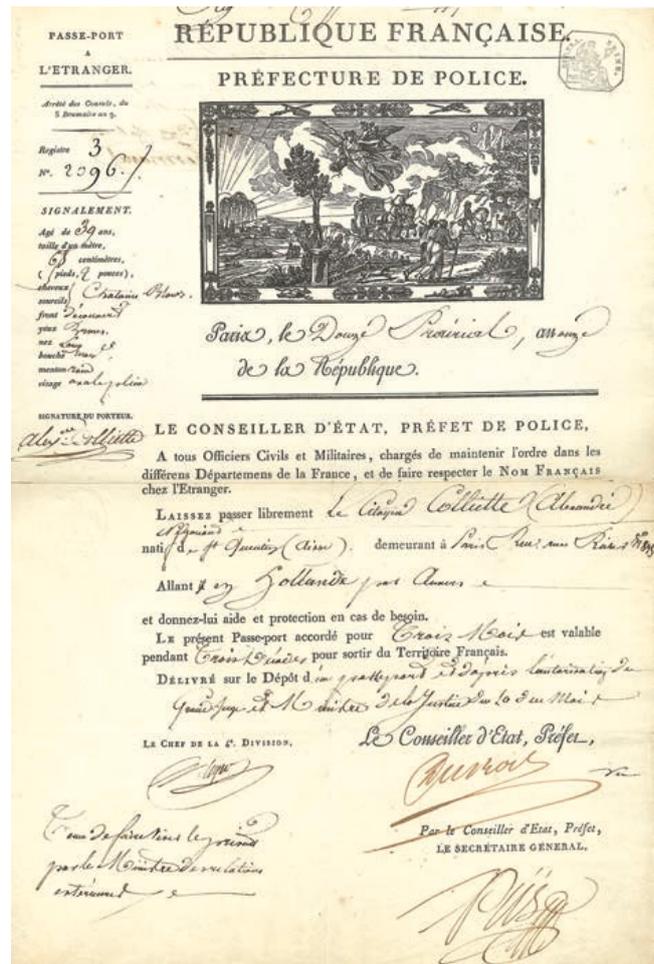
P.S. « Ch Maur Talleyrand », Paris 19 prairail XI (8 juin 1803) ; 1 page et quart in-fol. à en-tête *République Française*.

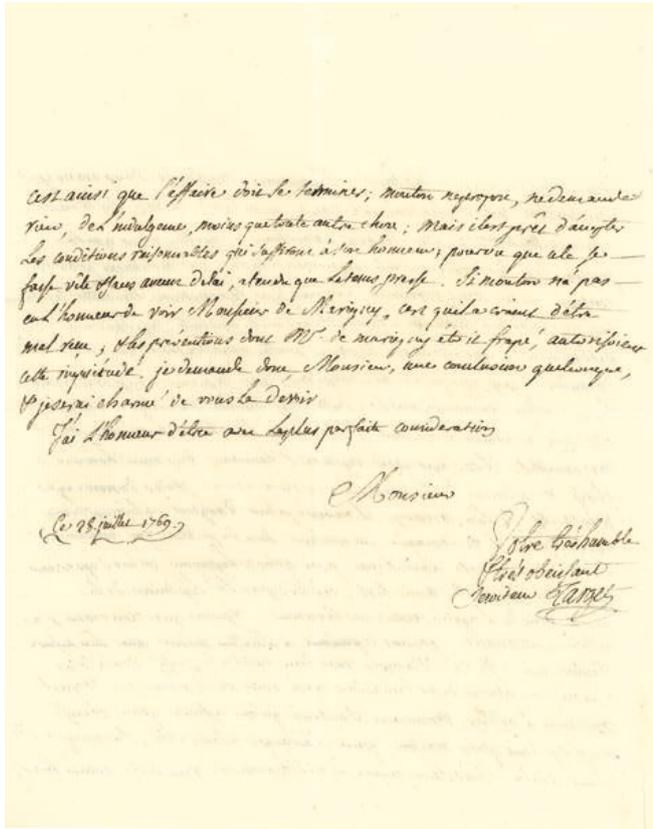
Préfecture de Police, grande VIGNETTE, cachet encre du Ministère des Relations extérieures.

200 / 300 €

Grand passeport (« passe-port à l'étranger ») délivré le 12 prairial XI (1^{er} juin 1803) au citoyen Alexandre COLLIETTE allant en Hollande par Anvers, signé par le préfet de police Louis-Nicolas DUBOIS (1758-1847) et son secrétaire général Pierre-Antoine de PIIS (1755-1832), et visé au dos par TALLEYRAND, ministre des Relations extérieures.

Grande vignette emblématique gravée sur bois de Jean-Louis DUPLAT (1757-1833) [Boppe & Bonnet, planche n° 253].





808

TARGET Jean-Baptiste (1733-1806) avocat et homme politique.

L.A.S. « Target », 28 juillet 1769, [à Charles-Joseph NATOIRE ?]; 2 pages in-4.

400 / 500 €

Au sujet du procès de l'architecte Mouton contre le peintre Natoire.

[Charles-Joseph NATOIRE (1700-1777), directeur de l'Académie de France à Rome, en avait chassé l'architecte Adrien MOUTON (1741-1820) qui avait refusé de présenter au directeur un billet de confession pour les Pâques ; Mouton gagna son procès en 1770, Natoire étant condamné à 20.000 livres de dommages et intérêts, et au dépens.] Il envoie un mémoire : « Il ne s'agit que de réparer l'honneur du jeune homme chassé, & calomnié. Il a demandé des réparations, & des dommages & intérêts, si l'on s'arrange, il ne veut plus d'argent, à l'exception de ses frais ; il ne demande que quelque chose de public, qui annonce l'erreur dont il a été la victime »... **On joint** ce mémoire manuscrit, 17 décembre 1768 (6 p. in-4), exposant l'affaire en détail ; le devoir de Natoire est de veiller sur les mœurs des élèves, mais il est condamnable non seulement pour avoir outrepassé son autorité, et voulu « assujettir des François aux pratiques romaines. Les François qui demeurent à Rome sous la protection du Roi, doivent y vivre suivant nos maximes »...

On joint une L.A.S de François-Denis TRONCHET (1726-1806, avocat, défenseur de Louis XVI), Paris 10 février [pour mars 1785, à Jean-Baptiste TARGET] (1 p. in-4, adresse). **Sur la réception de Target à l'Académie française** (10 mars 1785). Tronchet le félicite encore, mais fait toutefois une observation sur la phrase de son discours relative à l'éloquence chez les Athéniens : « Vous avez dit que l'éloquence qui

entretient l'énergie de la nation est préférable à la tranquillité publique. Cette idée, prise comme principe général, peut être considérée comme fautive, et encore plus comme dangereuse »... Puis il fait une autre remarque sur la réponse de M. de NIVERNOIS qui pourrait ne pas plaire à certains de leurs confrères avocats...

809.

VERJUS Louis de (1629-1709) **comte de CRÉCY**, diplomate et conseiller d'État [AF .1679, 22^e f].

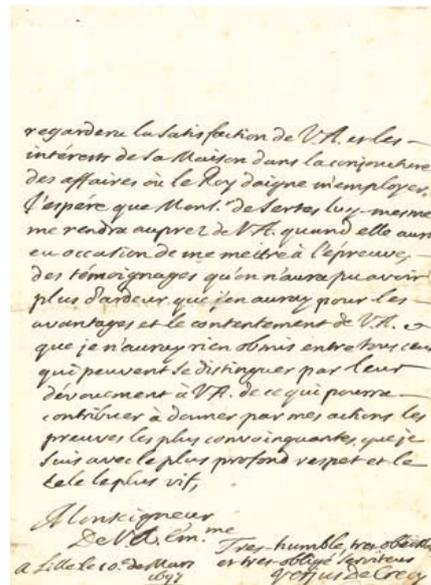
2 L.A.S. et 1 L.S. « Le comte de Crecy » et « Verjus de Crecy », 1683-1697 ; 1 page et demie in-fol., 2 pages in-4 et 3 pages grand in-fol. (petits manques marginaux).

300 / 400 €

Ratisbonne 25 décembre 1683, galant remerciement remerciant une Altesse pour un cadeau de venaison : « mon épouse voudroit presque me disputer destre autant à V.A. que j'y suis [...] Mais je tiens qu'en cela personne ne doit prétendre de m'atteindre »... Lille 10 mars 1697, à Monseigneur [le cardinal de BOUILLON]. Son empressement à obéir aux ordres de S.A. dépassera toujours l'expression de son zèle, et M. de Sertes « ne pourra guère surpasser la passion que j'auray pour tout ce qui regardera la satisfaction de V.A. et les intérêts de sa Maison dans la conjuncture des affaires où le Roy daigne m'employer »...

Delft 22 septembre 1697, à Monseigneur, cosignée par les trois autres plénipotentiaires : HARLAY, BONNEUIL et de CALLIÈRES. **Au lendemain de la signature des traités de Ryswick.** Le sacrifice de quelques avantages a porté ses fruits : l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande « ont enfin accepté les offres du Roy [...] avant-hier, nous avons signé trois traités de paix avec ces trois Puissances et un quatrième de commerce avec la Hollande »... Cela ne s'est pas passé « sans de fort grands mouvemens de la part des alliez », mais ils ont eu un grand avantage en la puissance et la modération du Roi : « c'est à cette grandeur d'ame de Sa M^{te} que nous en devons tout l'honneur et tout le succes ; car en se fixant des bornes à Elle mesme au milieu de ses prosperitez, pour donner la paix à l'Europe, Elle l'a fait d'une manière si glorieuse et si éclatante, que cela mesme semble avoir servi de loy à ses ennemis »...

On joint 3 P.S. (2 sur vélin), 1699-1700 : constitution de rente et quittances.



si me semble M^r de Thouvenin
m de vo^s p^res qui le ont
d^uis sa maladie a mon
son just^ument vous pourra
dire si quel luy on dit,
Si j'en faisois quelquelcun
est, Et te voir devoi
d^ussi bon coeur que je suis
en l'amour de nostre Seig^r

Mon V^r fr^r

Vostre humble et
ob^uissant serviteur
Vincent Depaul
Indigne p^r de la Missioⁿ

VINCENT DE PAUL Saint (1581-1660) prêtre, fondateur de la congrégation de la Mission et des Filles de la Charité, aumônier général des galères.

L.A.S. « Vincent de Paul indigne p[rê]tre de la Mission », [janvier 1652], au Révérend Père BOULART, à Sainte-Geneviève ; 2 pages in-8, adresse avec sceau sous papier Cong. Missionis Sup. Generalis.

3 000 / 4 000 €

Rare et belle lettre à propos de l'ancien curé de Lanneray (diocèse de Chartres).

[François BOULART (1605-1667) était abbé de Sainte-Geneviève à Paris, et fut supérieur général de la Congrégation. L'abbé Flamignon, dont il est ici question, était un religieux de l'ancien Saint-Lazare ; il fut curé de Lanneray, dans le diocèse de Chartres ; ce modeste prêtre, dont Vincent de Paul évoque ici le souvenir, était l'un des obscurs officiants qui propageait l'œuvre charitable de Vincent dans les campagnes, parfois en conflit avec les seigneurs du lieu.]

« La grace de nostre Seigneur soit avecq vous pour jamais. Je ne me resouviens poinct du nom de la Cure de feu M^r Flamignon antien Religieux de ceans, elle est à une lieüe de Chateaudun ; vos peres de là vous le pourront mander. Je ne sçay poinct quil ait vacqué autre benefice en sa persone qu'une Chapelle dicte de S^{te} Radegonde qui est dans la paroisse dont il estoit Curé & quil plaidoit contre le Seigneur qui est si me semble M^r de Nouveau. Un de vos peres qui le vit dans sa maladie à son instance vous pourra dire ce quil luy en dict, si j'en scavois quelquautre chose, je le vous dirois daussi bon cœur que je suis en lamour de nostre Seig^r Mon R. Père vostre tres humble & tres obeissant serviteur »...

Correspondance (éd. Pierre Coste), t. IV, n° 1448, p. 308.

Conclusion... Chronologies politiques, militaires et biographiques... Notes de lecture sur la discussion de la loi de 1875 (interventions de Gambetta, des généraux Chareton, Billot et Saussier), la loi de 1882 sur l'administration de l'armée, *Les Transformations de la guerre* du général Colin (1911), le discours de réception académique d'Émile Boutroux (référence au général Langlois), etc. Brouillon d'*Introduction*, s'ouvrant par une citation de Clausewitz... Correspondance à Édouard SOUBIER, pasteur et député de la Seine, 1930-1935 : réponses à des compliments sur des conférences et sur son discours de réception académique (éloge du maréchal Joffre), envoi d'un « petit pensum qui vous doit beaucoup » [*Turenne, soldat chrétien*]... Déclaration d'une page, vraisemblablement destinée à une reproduction en fac-similé, février 1948 : « L'Honneur, c'est la fidélité au devoir »...

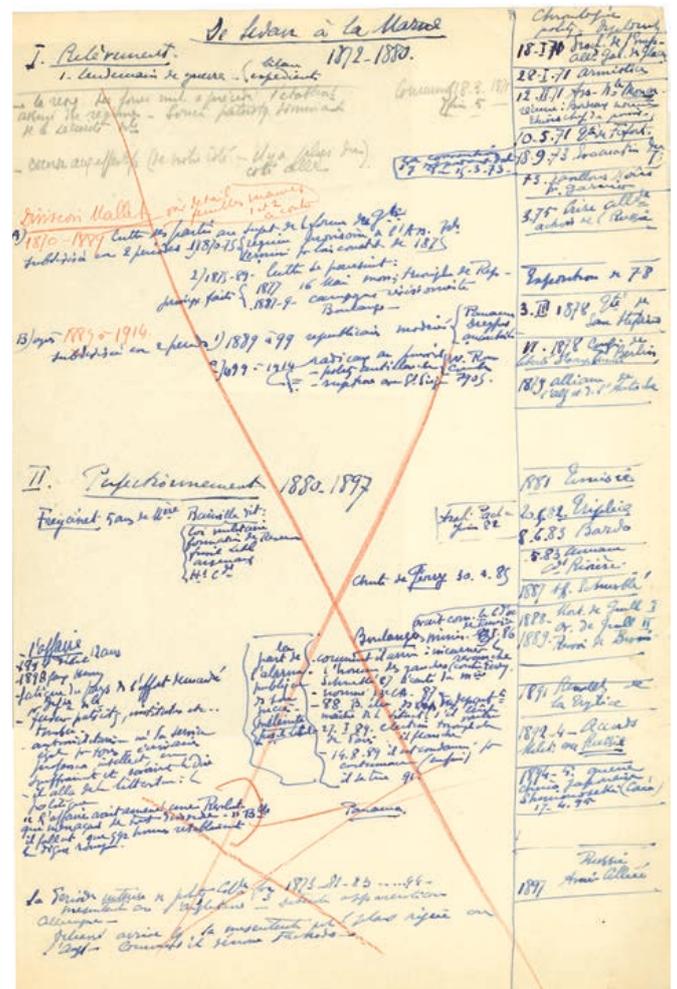
On joint, à lui adressées, une l.a.s. du général DEBENEY, 27 avril 1937, et une l.s. d'André TARDIEU, 29 mars 1937.

WEYGAND Maxime (1867-1965) général.

NOTES et BROUILLONS autographes, 5 L.A.S. et 1 P.A.S. « Weygand », Paris 1930-1948 ; 27 pages in-fol. ou in-4, et 10 pages formats divers, la plupart à son en-tête ou du Conseil supérieur de la Guerre ou du Chef d'État Major Général de l'Armée, 3 enveloppes.

400 / 500 €

Notes pour un projet d'histoire militaire de la III^e République, D'une guerre à l'autre, dont plusieurs plans, le premier en 5 parties : « I. Le Relèvement après 1870 » (réorganisation de l'armée, organisation de la défense des frontières) ; « II. Conquêtes coloniales » (Tonkin, Tunisie, Afrique occidentale, Madagascar, Maroc) ; « III. La préparation à la guerre » (l'armement, la doctrine, l'esprit de l'armée, les plans successifs, résultats : l'armée de 1914) ; « IV. La Guerre » ; « V. La réorganisation après la Guerre » (de l'armée, des frontières) ;



517

Jeuudi 28 Octobre 1915

Pas de messe

Temps couvert - gelée blanche le matin mais dans le jour temps tolérable.

Matin visite

Soir je vais avec Joseph au point M. Les poilus

ont énormément travaillé à denser les boyaux et mettre des gazes balles et il y en avait beaucoup. quelle mauvaise position. Nous visitons tout le secteur de la première pour distribuer les commissions faites à St-Dié.

A un soldat qui veut me donner 2 tons pour la commission je réponds : moi je ne compte pas dans les traversées, je souffre moins que vous c'est bien le moins que je fasse les commissions pra-



N° 322 - La Fonteville - Côte 627
Corvée dans le boyau central -
28 Oct 1915

quittes pour nous rendre service.

J'estime qu'un bravaardier qui ne rend pas bénévolement service à ses camarades est un sans cœur, à plus forte raison un bravaardier qui résigne au travail et il y en a, hélas!

au retour je rencontre Rouchet de la liaison qui a la décision en main et me dit que mon frère est cité.

Voici le texte

Ordre du régiment

Le lieutenant colonel Copier...

cité à l'ordre du régiment Roux

Joseph " Etant infirmier dans

une ambulance divisionnaire a de-

mandé à servir dans un corps de

troupe du front. Le 22 juin sous

un bombardement intense est

monté panser les blessés jusque

sur la ligne de feu, montrant

ainsi le mépris le plus absolu du

danger.

Je suis deçu de voir

que c'est une simple citation

au régiment, avec un motif



N° 323 - Côte 627
Boyaux descendant au
Point M - 28 Oct
1915 -
Poursuivait

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La vente sera faite au comptant et conduite en Euros.

Les acquéreurs paieront, en sus des enchères des frais de 25 % HT soit 30 % TTC.
(Pour les livres uniquement : 25 % HT soit 26,375 % TTC).

Attention :

- + Lots faisant partie d'une vente judiciaire suite à une ordonnance du TC honoraires acheteurs : 14,40 % TTC (pour les livres, 12,66 % TTC)
- ° Lots dans lesquels la SVV ou un de ses partenaires ont des intérêts financiers.
- * Lots en importation temporaire et soumis à des frais de 5,5 % à la charge de l'acquéreur en sus des frais de vente et du prix d'adjudication.
- # Lots visibles uniquement sur rendez-vous
- ~ Lot fabriqué à partir de matériaux provenant d'espèces animales. Des restrictions à l'importation sont à prévoir.

Le législateur impose des règles strictes pour l'utilisation commerciale des espèces d'animaux inertes. La réglementation internationale du 3 Mars 1973 (CITES) impose pour les différentes annexes une corrélation entre le spécimen et le document prouvant l'origine licite. Ce règlement retranscrit en droit Communautaire Européen (Annexes A/B/C) dans le Règle 338/97 du 9/12/1996 permet l'utilisation commerciale des spécimens réglementés (CITES) sous réserve de présentation de documents prouvant l'origine licite ; ces documents pour cette variation sont les suivants :

- Pour l'Annexe A : C/C fourni reprenant l'historique du spécimen (pour les spécimens récents)
- Pour l'Annexe B : Les spécimens aviens sont soit bagués soit transpondés et sont accompagnés de documents d'origine licite. Le bordereau d'adjudication de cette vacation doit être conservé car il reprend l'historique de chaque spécimen. Pour les spécimens récents protégés repris au Code de l'Environnement Français, ils sont tous nés et élevés en captivité et bénéficient du cas dérogatoire de l'AM du 14/07/2006. Ils peuvent de ce fait être utilisés commercialement au vu de la traçabilité entre le spécimen et les documents justificatifs d'origine licite. Les autres spécimens bénéficiant de datation antérieure au régime d'application (AM du 21/07/2015) peuvent de ce fait être utilisés commercialement.

Pour les spécimens antérieurs à 1947 présents sur cette vacation, ils bénéficient du cas dérogatoire du Règle 338/97 du 9/12/1996 en son article 2 m permettant leur utilisation commerciale. En revanche, pour la sortie de l'UE de ces spécimens Cites pré-convention est nécessaire. Pour les spécimens d'espèce chassables (CH) du continent Européen et autres, l'utilisation commerciale est permise sous certaines conditions. Pour les espèces dites domestiques (D) présentes dans cette vacation, l'utilisation commerciale est libre. Pour les spécimens anciens dits pré-convention (avant 1975) ils respectent les conditions de l'AM du 23/12/2011 et de ce fait, peuvent être utilisés commercialement. Les autres spécimens de cette vacation ne sont pas soumis à la réglementation (NR) et sont libres de toutes utilisations commerciales. Le bordereau d'adjudication servira de document justificatif d'origine licite. Pour une sortie de l'UE, concernant les Annexes I/A, II/B et III/C un CITES de réexport sera nécessaire, celui-ci étant à la charge du futur acquéreur.

GARANTIES

Conformément à la loi, les indications portées au catalogue engagent la responsabilité de Drouot Estimations et de son expert, compte tenu des rectifications annoncées au moment de la présentation de l'objet portées au procès-verbal de la vente. Les attributions ont été établies compte tenu des connaissances scientifiques et artistiques à la date de la vente.

L'ordre du catalogue sera suivi.

Une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des biens mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée. Les reproductions au catalogue des œuvres sont aussi fidèles que possible, une différence de coloris ou de tons est néanmoins possible. Les dimensions ne sont données qu'à titre indicatif.

Le texte en français est le texte officiel qui sera retenu en cas de litige. Les descriptions en anglais et les indications de dimensions en inches ne sont données qu'à titre indicatif et ne pourront être à l'origine d'une réclamation.

L'état de conservation des œuvres n'est pas précisé dans la catalogue, les acheteurs sont donc tenus de les examiner personnellement avant la vente. Il ne sera admis aucune réclamation concernant d'éventuelles restaurations une fois l'adjudication prononcée.

Les rapports de conditions demandés à Drouot Estimations et à l'expert avant la vente sont donnés à titre indicatifs. Ils n'engagent nullement leurs responsabilités et ne pourront être à l'origine d'une réclamation juridique. En aucun cas, ils ne remplacent l'examen personnel de l'œuvre par l'acheteur ou par son représentant.

ENCHERES

Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire.

En cas de double enchère reconnue effective par le Commissaire-priseur, le lot sera remis en vente, tous les amateurs présents pouvant concourir à cette deuxième mise en adjudication.

Important : Le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle de vente. Toutefois, nous acceptons gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente. Notre responsabilité ne pourra être engagée notamment si la liaison téléphonique n'est pas établie, est établie tardivement, ou en cas d'erreur ou omissions relatives à la réception des enchères par téléphone.

Nous acceptons gracieusement les ordres d'enchérir qui ont été transmis. Nous n'engageons pas notre responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission de l'ordre écrit. En portant une enchère, les enchérisseurs assument la responsabilité

personnelle de régler le prix d'adjudication, augmenté des frais à la charge de l'acheteur et de tous impôts ou taxes exigibles. Sauf convention écrite avec Drouot Estimations, préalable à la vente, mentionnant que l'enchérisseur agit comme mandataire d'un tiers identifié et agréé par Drouot Estimations, l'enchérisseur est réputé agir en son nom propre. Nous rappelons à nos vendeurs qu'il est interdit d'enchérir directement sur les lots leur appartenant.

RETRAIT DES ACHATS

Les lots qui n'auraient pas été délivrés le jour de la vente, seront à enlever sur rendez-vous, une fois le encaissé, à Drouot Estimations, 7 rue Drouot, 75009 Paris.

Contact pour le rendez-vous de retrait :

Clémence CLAUDE, cclaude@drouot.com, + 33 1 48 01 91 00.

Dans le cas où les lots sont conservés dans les locaux de Drouot Estimations au-delà d'un délai de quinze jours de stockage gracieux, ce dernier sera facturé 15€ par jour de stockage coffre pour les bijoux ou montres d'une valeur < à 10 000 €, 30 €/ jour pour les lots > à 10 000 €.

Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à un enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais afin d'éviter les frais de magasinage qui sont à leur charge.

Le magasinage n'entraîne pas la responsabilité du Commissaire-Priseur ni de l'expert à quelque titre que ce soit.

Dès l'adjudication, l'objet sera sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. L'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions, et Drouot Estimations décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée.

Les lots seront délivrés à l'acquéreur en personne ou au tiers qu'il aura désigné et à qui il aura confié une procuration originale et une copie de sa pièce d'identité.

Les formalités d'exportations (demandes de certificat pour un bien culturel, licence d'exportation) des lots assujettis sont du ressort de l'acquéreur et peuvent requérir un délai de 2 à 3 mois. L'étude est à la disposition de ses acheteurs pour l'orienter dans ces démarches ou pour transmettre les demandes à la Direction des Musées de France.

REGLEMENT DES ACHATS

Nous recommandons vivement aux acheteurs de nous régler par carte bancaire ou par virement bancaire.

Conformément à l'article L.321-14 du code de commerce, un bien adjudgé ne peut être délivré à l'acheteur que lorsque la société en a perçu le prix ou lorsque toute garantie lui a été donnée sur le paiement du prix par l'acquéreur.

Moyens de paiement légaux acceptés par la comptabilité :

- Espèces : (article L.112-6 ; article L.112-8 et article L.112-8 al 2 du code monétaire et financier)
- Jusqu'à 1 000 €
- Ou jusqu'à 10 000 € pour les particuliers qui ont leur domicile fiscal à l'étranger (sur présentation de passeport)
- Paiement en ligne sur (jusqu'à 1500 €)
<http://www.drouot-estimations.com/paiement/>
- Virement : Du montant exact de la facture (les frais bancaire ne sont pas à la charge de l'étude) provenant du compte de l'acheteur et indiquant le numéro de la facture.

Drouot Estimations
BNP PARIBAS
PARIS LA CENTRALE
(00828)

IBAN : FR76 3000 4008 2800 0106 2854 076

- Carte bancaire (sauf American Express et carte à distance)
- Chèque : (Si aucun autre moyen de paiement n'est possible)
- Sur présentation de deux pièces d'identité
- Aucun délai d'encaissement n'est accepté en cas de paiement par chèque
- La délivrance ne sera possible que vingt jours après le paiement
- Les chèques étrangers ne sont pas acceptés

DÉFAUT DE PAIEMENT

Drouot Estimations réclamera à l'adjudicataire défaillant des intérêts au taux légal majoré de 5 points et le remboursement des coûts supplémentaires engagés par sa défaillance, avec un minimum de 500 €, incluant en cas de revente sur folle enchère :
- la différence entre son prix d'adjudication et le prix d'adjudication obtenu lors de la revente
- les coûts générés par ces nouvelles enchères

COMPÉTENCES LÉGISLATIVE ET JURIDICTIONNELLE

Conformément à la loi, il est précisé que toutes les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des prises et des ventes volontaires et judiciaires de meuble aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication ou de la prise. La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat. Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Paris (France).

CONDITIONS OF SALE

Purchased lots will become available only after full payment has been made. The sale will be conducted in Euros. In addition to the hammer price, the buyer agrees to pay a buyer's premium along with any applicable value added tax. The buyer's premium is 25% + VAT amounting to 30% (all taxes included) for all bids. Books (25% + VAT amounting to 26,375%).

NB:

- + Auction by order of the court further to a prescription of the court, buyers fees 14,40% VTA included. Books (12,66% VTA included).
- ° Lots on which the auction house or its partners have a financial interest
- * Lots in temporary importation and subject to a 5,5% fee in addition to the regular buyer's fees stated earlier..
- # An appointment is required to see the piece
- ~ This lot contains animal materials. Import restrictions are to be expected and must be considered.

The legislator imposes strict rules for the commercial use of inert animal species. The international regulations of March 3, 1973 (CITES) requires for different annexes a correlation between the specimen and the documentation proving the origins to be lawful. This regulation transcribed in European Community law (Annexes A/B/C) in Rule 338/97 of 9/12/1996 permits commercial use of regulated specimens (CITES) upon presentation of documentation proving lawful origin; these documents for this variation are as follows:

- For Annex A: C/C provided outlining the specimen's history (for specimens of recent date)
- For Annex B: Bird specimens are either banded or equipped with transponders, and are accompanied by documents of licit origin. The auction's sale record must be conserved as it contains the complete history of every specimen.

All cases concerning specimens of recent date that are protected under the French Environmental Code and which were born and raised in captivity are permitted by the derogation clause AM of 14/07/2006. As such, they can be used commercially provided traceability between the specimen and the documentation proving licit origins. Other specimen cases dating prior to clause AM of 21/07/2015 can, due to this fact, be used commercially. Specimens dating before 1947 included in this auction sale benefit from clause 2M of the derogatory Rule 228/97 of 9/12/1996, permitting their use for trade. However, exporting them outside of the EU them requires a pre-CITES Convention agreement.

For huntable species of the European continent and elsewhere, commercial use is allowed under certain conditions. Domesticated species (D) included in this auction sale are free for trade. Old specimens from before the Convention (i.e. before 1975) comply with the conditions of the AM of 23/12/2011 and, as such, are free for trade. The other specimens in this auction sale are not subject to NR regulations and are free for commercial use and trade. The auction record will substantiate their licit origin.

To leave the EU, with regards to the Annexes I/A, II/B et III/C, a CITES re-export document at the expense of the acquirer will be necessary.

GUARANTEES

Drouot Estimations is bound by the indications stated in the catalogue, modified only by announcements made at the time of the sale noted in the legal records thereof. Attributions were made according to scientific and artistic knowledge at the time of the auction.

An exhibition prior to the sale permits buyers to establish the conditions of the works offered for sale and no claims will be accepted after the hammer has fallen. Some difference may appear between the original work and its illustration, there will be no claims in such matter. The dimensions are given only as an indication.

The condition of the works is not specified in the catalogue, buyers are required to study them personally. No requests will be accepted concerning restorations once the hammer has fallen.

Any condition report requested from Drouot Estimations and the expert before the sale is provided as an indication only.

It shall by no means incur their liability may not constitute a basis for legal claim after the sale. It cannot replace a personal examination of the work by the buyer or his representative.

BIDS

The highest and final bidder will be the purchaser.

Should the auctioneer recognise two simultaneous bids on one lot, the lot will be put up for sale again and all those present in the saleroom may participate in this second opportunity to bid.

Important: Bidding is typically conducted in the auction house. However, we may graciously accept telephone bids from potential buyers who have made the request. We bear no responsibility whatsoever in the case of uncompleted calls made too late and/or technical difficulties with the telephone. We also accept absentee bids submitted prior to the sale. We reserve the right to accept or deny any requests for telephone or absentee bidding.

In carrying a bid, bidders assume their personal responsibility to pay the hammer price as well as all buyer's fees and taxes chargeable to the buyer. Unless a written agreement established with Drouot Estimations, prerequisite to the sale, mentioning that the bidder acts as a representative of a third party approved by

Drouot Estimations, the bidder is deemed to act in his or her own name. We remind our sellers that bidding on their own items is forbidden.

COLLECTION OF PURCHASES

The lots not claimed on the day of the auction, can be retrieved at Drouot Estimations, 7 rue Drouot, 75009 Paris, by appointment. You can contact Clémence CLAUDE, cclaude@drouot.com + 33 1 48 01 91 00 in order to organize the collection.

Drouot Estimations offers 15 days of storage following the sale. Beyond this delay buyers are advised that storage costs will be charged €15/ day for lots < €10,000, and €30/ day for lots > €10,000.

Buyers are advised to collect successful lots as soon as possible to avoid handling and storage costs which may be incurred at their expense.

The auctioneer is not responsible for the storage of purchased lots. If payment is made by wire transfer, lots may not be withdrawn until the payment has been cleared, foreign cheques are not accepted.

From the moment the hammer falls, sold items will become the exclusive responsibility of the buyer. The buyer will be solely responsible for the insurance, Drouot Estimations assumes no liability for any damage to items which may occur after the hammer falls.

The purchased lots will be delivered to the buyer in person. Should the buyer wish to have his/her lot delivered to a third party the person must have a letter of authorization along with a photocopy of the identity card of the buyer.

Export formalities can take 2 or 3 months to process and are within buyer's province. Please contact Drouot Estimations if you need more information concerning this particular matter.

PAYMENT

We recommend that buyers pay by credit card or electronic bank transfer.

In compliance with Article L.321-14 of French commercial law, a property sold at auction can be delivered to the buyer only once the auction firm has received payment or complete guarantee of payment.

Legally accepted means of payment include:

- Cash (article L.112-6, L.112-8 and Article Article L.112-8 paragraph 2 of the Monetary and Financial Code)

- max. €1,000

- max. €10,000 for private individuals who have their tax domicile abroad (upon presentation of a valid passport)

- Payment on line (max €1,500)

- <http://www.drouot-estimations.com/paiement/>

- Electronic bank transfer

The exact amount of the invoice from the buyer's account and indicating the invoice number. (Note: Bank charges are the buyer's responsibility.)

Drouot Estimations
BNP PARIBAS
PARIS LA CENTRALE
(00828)
IBAN: FR76 3000 4008 2800 0106 2854 076

- Credit cards (except American Express and distance payment)

- Cheque (if no other means of payment is possible)

- Upon presentation of two pieces of identification

- Important: Delivery is possible after 20 days.

- Cheques will be deposited immediately. No delays will be accepted.

- Payment with foreign cheques will not be accepted.

PAYMENT DEFAULT

In the event of late payment on winning bids Drouot Estimations will claim the legal rate of interest, plus five percent. A minimum fee of €500 will also be due for any other costs incurred by reason of default, including the following in the case of resale on false bidding:

- The difference between the price at which the lot was auctioned and the price obtained at its resale;

- The costs incurred by new auctioning.

LAW AND JURISDICTION

In accordance with the law, it is added that all actions in public liability instituted on the occasion of valuation and of voluntary and court-ordered auction sales are barred at the end of five years from the hammer price or valuation. These Conditions of purchase are governed by French law exclusively. Any dispute relating to their existence, their validity and their binding effect on any bidder or buyer shall be submitted to the exclusive jurisdiction of the Courts of France.

Le gouvernement provisoire au Peuple français.

Citoyens !

à tous les grands actes de la vie d'un
peuple le gouvernement a le devoir de faire
entendre sa voix à la Nation.

Vous allez accomplir le plus grand
acte de la vie d'un peuple : élire les représentants
de ^{pays.} ~~peuple~~ ; faire sortir de vos consciences et
de vos suffrages non plus un gouvernement
seulement, mais un Pouvoir Social,
mais une Constitution toute entière ! vous
allez créer la République !

Napoléon ^{vous,} fait que la Nation
porte l'acclamation au Pouvoir pendant
l'inter-règne du peuple, nous n'avons
voulu et nous ne voulons qu'une Dictature
qui celle de l'absolue nécessité. Si
nous avions refusé le Dosto du 24
nous aurions été des lâches. Si nous
avons accepté

